This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

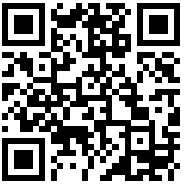

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 MAI — 15 AOUT 1903

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XLIII.

15 MAI — 15 AOUT 1903

ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

QUESTION SCOLAIRE

EN 1903

Si effroyable que soit la tourmente qui s'est abattue sur l'Eglise de France, il importe que les catholiques ne se laissent pas dominer par l'émotion et le découragement. Les vaincus ne sont véritablement vaincus, que du moment où ils s'abandonnent. Autant il serait puéril de nier les désastres qui se multiplient sous nos yeux, autant il serait peu courageux de les considérer comme irréparables. Il faut, au surplus, en mesurer l'étendue, aussi exactement que possible. Quand un parti triomphe, il laisse aisément deviner les germes de décadence qu'il porte en lui-même ; l'occasion est propice d'observer attentivement nos adversaires.

Ainsi, l'école laïque s'agrandit aux dépens de nos écoles congréganistes dont les maîtres sont dispersés, elle devient une sorte de monstrueux monopole, où s'élabore l'avenir de notre malheureux pays. Que vaut-elle, cette école laïque ? et quelles sont les arrière-pensées de ceux qui la dirigent ? M. Goyau l'expliqua, naguère, en un petit livre merveilleux que tous les catholiques militants devraient avoir sous la main, et qui redevient, malheureusement, d'actualité. Ce livre a pour titre : l'*Ecole d'aujourd'hui ;* il mériterait, ce me semble, les honneurs d'un sous-titre, d'un

Digitized by Google

sous-titre un peu plus long, dont ne voudraient pas sans doute, les éditeurs de M. Georges Goyau, mais que je puis, sans inconvénient, formuler comme il suit : *De M. Ferdinand Buisson, considéré comme le plus grand personnage politique de la troisième république.*

Quelques-unes d'entre les questions que traite M. Georges Goyau sont depuis longtemps connues, même dans le grand public, parce qu'elles alimentent les interminables polémiques de la presse quotidienne. Qui ne sait à quoi s'en tenir, par exemple, sur l'athéisme pratique des écoles qui se piquent de neutralité religieuse, sur la criminalité de l'enfance, sur le rôle politique des instituteurs ? M. Georges Goyau n'apporte ni fait nouveau, ni révélation sensationnelle, mais il cite des procès-verbaux officiels, des statistiques claires et significatives, des appréciations motivées qui émanent de nos adversaires. Il constate purement et simplement, la réalisation des prophéties trop faciles, hélas ! qu'avaient fait entendre les évêques et les orateurs de la droite, au moment où fut créée l'école laïque.

Sur un point cependant, le plus important, à coup sûr, M. Georges Goyau répand des lumières nouvelles : il prouve, jusqu'à l'évidence la plus aveuglante, que le protestantisme germano-suisse a fait la conquête administrative et pédagogique de notre pays, par la création de l'école laïque. Ceci encore, tous les Français de France le savaient, au moins d'une manière confuse. Pour se convaincre que le protestantisme est puissamment établi sur cette terre qui lui fut jadis si hostile, il suffit de jeter un coup d'œil, même très rapide, sur l'histoire des ministères qui se sont succédé depuis cent ans, ou mieux encore, sur la liste des principaux fonctionnaires qui disposent en maîtres souverains, de toutes les forces de l'administration. Mais cette prédominance politico-administrative n'aurait pas une très grande signification, si l'âme française gardait son autonomie catholique. Justement M. Goyau prouve que les protestants se sont emparés, ou tout au moins ont cru s'emparer, de toutes les jeunes âmes qui sont l'espoir de la patrie. « On a trop oublié, dit-il, ce mot de Gambetta :

Digitized by Google

« Le promoteur de l'enseignement laïque, en France, c'est « Quinet » ; et cet autre mot de Jules Ferry : « Nous ne « faisons que reprendre l'héritage de Quinet. » Quinet souhaitait rétrospectivement une toute autre France, une France fille de la Réforme, et il reprochait aux constituants et aux conventionnels, de n'avoir point fait, de Luther et de Calvin, les directeurs tardifs, de l'âme française. Or, vers la fin de l'Empire, s'enchantant des écrits et de l'activité pastorale de M. Buisson à Neufchâtel, il lui écrivait textuellement : « Il serait beau que ce fût Neufchâtel qui éveillât Paris. »

Le rêve d'Edgar s'est réalisé. M. Buisson, l'homme de Neufchâtel, est devenu, en France, le ministre inamovible de l'instruction publique ; il fut sacré jadis, par M. Léon Bourgeois, professeur de l'éducation nationale. Pour quiconque attache moins d'importance au décor gouvernemental qu'aux réalités politiques et administratives, M. Ferdinand Buisson est, peut-être, le personnage le plus considérable de la troisième république. Il a marqué de son empreinte intellectuelle et morale, l'œuvre scolaire, qui est la grande œuvre de ces trente dernières années. Or, M. Ferdinand Buisson est un protestant à la Jean-Jacques, le premier de ces Franco-Suisses qui remplacent avantageusement, dans nos provinces, le vieux colporteur de Bibles. Il fut professeur à l'Académie de Neufchâtel. « Les conférences publiques que je donnais à Genève, à Lausanne, à Berne, eurent un grand retentissement en Suisse, et provoquèrent un grand mouvement libéral. Nous sommes parvenus à constituer, par souscription, une société de *Christianisme libéral ;* et je n'ai quitté la Suisse, qu'après avoir eu le bonheur de voir notre œuvre consolidée. Il se célèbre maintenant chaque dimanche, un culte libéral dans le canton de Neufchâtel... (1). »

Hélas ! et il en va de même dans toutes les villes et dans tous les villages de France. Des hommes nés malins et irrévérencieux, dit-on, célèbrent gravement « le culte » à

(1) Autobiographie de M. Buisson avant 1871.

Digitized by Google

l'instar de ce marguillier diacre qui nous est arrivé de Neufchâtel ou de Berne ou de Genève.

Les plus éminents collaborateurs de M. Buisson n'ont pas une allure moins cléricale que lui. M. Steeg, qui joua un rôle si important dans la fondation de l'école laïque, disait, un jour : « Je me sens plus que jamais, à travers tout cela, et en tout cela, pasteur protestant ». Une aussi explicite déclaration se passe de commentaire.

Le deuxième collaborateur de M. Buisson s'appelait le doux, le bon M. Pécaut. Il entre dans la postérité pédagogique, avec un nimbe calviniste autour du front, on le qualifie de théologien, de mystique, de directeur des consciences, d'ascète. « La première période de sa vie, dit M. Auguste Sabatier, appartint à la théologie et s'écoula dans les cadres étroits du protestantisme. Il ouvrit à Paris une institution d'enseignement secondaire, placée sous le vocable de Duplessis-Mornay. »

Outre que la haute dévotion du bon M. Pécaut intimide les Français de France, la langue hagiographique dont use et abuse son panégyriste, achève de jeter le trouble dans les esprits. Il est avéré que ce saint, « sanctifié et plus consacré que personne à Jésus-Christ », ne croit pas à la divinité de Jésus-Christ. On a même quelque droit de penser qu'il ne croyait pas en Dieu. « Félix Pécaut, dit M. Auguste Sabatier, prononçait très rarement le nom de Dieu ; il préférait même user d'une périphrase pour éviter le sens banal et ne pas paraître sacrifier à une convention mondaine. »

Combien de Welches vont s'arrêter, quelque peu ahuris, devant cette phrase qui est, en effet, topique. Ils sont incapables de comprendre les beautés du kantisme, et ils ignorent l'art, élémentaire ailleurs, d'envelopper l'athéisme dans je ne sais quelle phraséologie pseudo-mystique. Au sens banal, Dieu est un Père infiniment intelligent, puissant et bon. Au sens transcendantal, Dieu n'est peut-être qu'un bon vieux mot un peu lourd, dont les métaphysiciens consentent encore à se servir, par condescendance pour la badauderie française. La diplomatie germano-suisse de

Digitized by Google

tous ces pasteurs, fils de pasteurs ou élèves de pasteurs, a quelque chose d'irritant. Hé ! messieurs, puisque vous ne croyez pas en un Dieu personnel, distinct de la Création, ne vous exprimez pas, de manière à faire entendre à une foule de braves gens, le contraire de votre pensée. S'ils découvrent un jour le sens véritable de votre hiératique symbolisme, ils qualifieront de cafard, le langage que vous jugez transcendant. En cela, ils feront preuve d'une ignorance métaphysique vraiment scandaleuse, mais ils révèleront aussi, combien était profond, honnête, droit, sincère, le sens moral et religieux qu'ils avaient reçu de l'Eglise catholique.

Il est peut-être indispensable d'apporter, ici, quelques exemples. Sur la tombe du célèbre directeur de Fontenay-aux-Roses, M. Ferdinand Buisson, l'ennemi des dogmes, s'écriait, attendri : « Comme le Christ son maître, Félix Pécaut a fini sa tâche ici-bas... Mais toi, âme sainte, esprit de Félix Pécaut, reste, oh ! reste parmi nous... Amen ». M. Sabatier tenait un langage identique, sinon plus dithyrambique. Or, M. Sabatier et M. Buisson constataient, de concert, que M. Félix Pécaut avait mis en question, c'est-à-dire nié, non-seulement la divinité du Christ, mais encore sa sainteté. Bien que supérieur à Socrate, le Christ avait des imperfections, et c'est pourquoi MM. Pécaut, Buisson et Sabatier, tout en le proclamant bienheureux ou vénérable, refusent nettement de le canoniser. De saint véritable, complet et parfait, on n'en connaît qu'un chez les fondateurs de l'école laïque, et ce saint s'appelle : Félix Pécaut. « Chose étrange, déclarait M. Auguste Sabatier, chose étrange, cet hérétique (l'éternel Félix Pécaut), apparaissait de plus en plus, avec l'autorité d'un saint. »

M. Sabatier emploie des expressions plus obscures encore et plus inquiétantes, dès qu'il essaie de définir la religion de son héros. « Félix Pécaut avait hérité de cette origine huguenote, un tempérament moral héroïque et une ferveur religieuse intense. Cet héroïsme moral qui devint, plus tard, *toute* sa religion, fut la marque de son individualité.» Pourquoi *toute* sa religion ? Sans doute parce que l'idée de

Digitized by Google

religion, d'après MM. Pécaut et Sabatier, n'implique nullement l'idée de croyance et de dogme; on peut être très religieux et ne croire à rien, pas même à l'existence d'un Dieu personnel. Ecoutez encore M. Sabatier : « Félix Pécaut prononçait très rarement le nom de Dieu ; il préférait même user d'une périphrase pour éviter le sens banal et ne pas paraître sacrifier à une convention mondaine. (Voilà, par exemple, un singulier scrupule.)... Mais... il pensait que, pour se tenir debout et avoir sa pleine vérité, la vie morale a besoin de s'appuyer sur quelque chose d'éternel. Il croyait à une parenté et à une destination divine de l'homme. Pour bien faire son devoir, à la place ou au poste qui nous est assigné, le plus humble a besoin de savoir qu'en le faisant, il est en accord avec l'ordre universel et y collabore. Or, cette foi certaine et vive, c'est la religion même. »

Je ne me permettrai pas de dire que l'onctueux et mystique M. Sabatier ne croyait pas en un Dieu personnel. Mais il est certain, que tous les athées pourraient signer et, s'il y avait lieu, signeraient sans la moindre répugnance, cette page d'écriture si équivoque. Comme Marc-Aurèle, un autre saint du calendrier laïque, et comme Renan, un grand mystique, M. Sabatier et M. Pécaut se mettaient d'accord avec l'ordre universel !

La fondation et l'organisation de l'école laïque, telles que les raconte M. Georges Goyau, constitueraient donc une sorte de comédie gigantesque, coupée de quelques couplets pseudo-mystiques, et qui auraient pour conclusion, le triomphe de l'athéisme, en France. Les instituteurs, héros et dupes de la pièce, se chargent, en effet, de dissiper les malentendus que les protagonistes ont créés, à dessein, et qu'ils voudraient bien maintenir. Incapables, sans doute, de comprendre les sous-entendus métaphysiques chers aux panthéistes, les maîtres d'école s'obstinent à appeler chat un chat, et Dieu, un mot clérical. « On a vu, disait l'un d'entre eux, on a vu des gens fort peu républicains, demander à entrer dans la République, nous savons bien pourquoi; de même, on en voit qui n'ont jamais eu de tendresse pour l'esprit laïque et qui, tout à coup, deman-

Digitized by Google

dent à rendre l'école laïque, plus religieuse ou la religion plus laïque. Veillons, mes amis ; voilà tout ce que j'en veux dire, veillons. »

L'œuvre d'éclaircissement entreprise par M. Georges Goyau a donc une haute portée. Sans doute, les Français instruits de notre temps, ne pouvaient pas ignorer absolument la conquête protestante, mais peut-être essayaient-ils de se faire illusion sur sa véritable nature et son importance. Après l'enquête de M. Georges Goyau, ce demi-aveuglement plus ou moins volontaire, est devenu impossible. Et c'est la *Revue des Deux-Mondes*, une revue jadis protestante, qui a porté ce coup droit au protestantisme! On ne saurait trop remercier M. Brunetière et M. Georges Goyau d'avoir mis ainsi au service de la défense religieuse et nationale, un aussi puissant instrument de propagande.

Du reste, la polémique de M. Goyau est aussi habile que courageuse.

Il ne condamne jamais ses adversaires, il les écoute et souligne leurs paroles. Toujours, il évite les mots saillants, attentif à dissimuler des attaques indirectes, mais continuelles et vives, sous les grâces d'une langue plutôt indifférente et indolente. Il écrira, par exemple, sans sourire et sans s'irriter : « Aux yeux d'un certain nombre, la besogne d'agent électoral était plus lucrative que la profession d'instituteur, et ils croyaient faire un placement plus sûr, en achetant la gratitude d'un candidat qu'en méritant celle de leur classe. »

Il n'est pas surprenant que ces petites antithèses, presque anodines d'apparence, aient exaspéré les adversaires de M. Goyau.

Sur une question de date seulement, l'habileté de l'éminent polémiste se laisse prendre en défaut. M. Georges Goyau dit ou semble dire, que l'invasion de l'école française par le protestantisme germano-suisse, est un fait épisodique fortuit, provisoire, bref, un compromis. « C'est à une religion exotique, à une théologie exotique et presque à un vocabulaire exotique, que M. Jules Ferry demanda le salut; sous les yeux étonnés d'une partie de l'Eglise évan-

Digitized by Google

gélique française, un certain protestantisme libéral, soudainement immigré, conquit, dans les écoles nationales, un ascendant qu'il n'avait jamais obtenu dans les chaires mêmes de la Réforme; et par une de ces ironies indicibles dont fourmille l'histoire contemporaine, l'école qui se qualifiait de neutre, recourut à des théologiens pour qu'ils lui définissent sa conscience, et pour qu'ils en meublassent le vide. »

Non, le triomphe présent du protestantisme rationaliste n'est pas un fait accidentel; il est, au contraire, comme l'aboutissement de la longue et terrible guerre que certains immigrés ont entreprise contre l'âme française, dès le milieu du XVIII^e^ siècle. M. Georges Goyau le sait bien. S'il ne fait aucune allusion à Jean-Jacques, c'est sans doute pour des raisons de tactiques, ou simplement, parce qu'il demeure fidèle à ses habitudes d'ironie discrète et agressive. Mais en supprimant la perspective et certains termes de comparaison, M. Georges Goyau risque de nous induire en erreur sur la valeur proportionnelle des maîtres du jour. Quiconque se donne la peine de comparer les écrits de Jean-Jacques avec les écrits de M. Buisson, se rend compte que ce dernier est un simple vulgarisateur, et aussi, nous pouvons bien dire, un profiteur, puisque le mot semble avoir conquis son droit de cité. M. Ferdinand Buisson est dépourvu de toute originalité intellectuelle : les historiens de la troisième république l'appelleront un administrateur, un organisateur, un politique habile et heureux; ils devront constater qu'il n'eut rien d'un penseur.

Mais dans ce contraste indéniable entre l'omnipotence politique de M. Buisson et la médiocrité de sa philosophie, les catholiques de nos jours ne trouveront-ils pas un motif d'espérance? Il n'est pas rare que le triomphe apparent d'une doctrine coïncide avec le commencement de sa décadence. En devenant politique, bureaucratique et pédagogique, l'exotisme littéraire qui nous opprime, offre autant de points faibles à ses adversaires. Aux catholiques de les bien distinguer et de redoubler d'ardeur dans la lutte.

Historiographes et docteurs laissent deviner des craintes,

Digitized by Google

dont il serait imprudent d'exagérer la signification, mais qu'il n'est peut-être pas inutile d'approfondir, même en ces jours d'angoisse et de honte.

Les effusions clérico-protestantes dans lesquelles se complaisent les rédacteurs de certaines feuilles, méritent, à ce point de vue, une attention particulière. M. Vigne écrivait, en 1880, dans la *Critique religieuse :* « Pour faire un vrai républicain, il ne faut craindre que la justice divine. Voilà pourquoi le protestantisme fournira à la République des citoyens modèles, voilà pourquoi il faut le faire connaître, le populariser, le prêcher partout comme une bonne nouvelle. Si notre pays se refusait à comprendre cette vérité, si comme au XVI^e^ siècle, il persistait dans le papisme, ne le mettons pas en doute, un César est là, tout prêt à recevoir la République expirante ». Pesons les termes de cette déclaration où sont exprimées les ambitions secrètes des consistoires libéraux. Si les progrès du protestantisme se confondent avec la persécution qui atteint les catholiques, il faut bien reconnaître que la prophétie conditionnelle de M. Vigne s'est réalisée, dans le sens de ses désirs. Mais à la persécution présente, collaborent un grand nombre d'anticléricaux qui n'ont rien de commun avec la religiosité de Neufchâtel ou de Genève. Certes, nombre de fonctionnaires, de magistrats et de politiciens, ont adopté une allure et des attitudes, si j'ose dire, consistoriales. Le peuple, même lorsqu'il suit un Albigeois comme Jaurès, garde une certaine rondeur dans la brutalité, qui témoigne de son hostilité foncière à la diplomatie protestante. Quant aux bourgeois, aux paysans et aux ouvriers demeurés chrétiens ou indépendants, ils éprouvent contre le néo-calvinisme préconisé par les politiciens officiels, une colère déjà violente et qui grandira. Le papisme pur et traditionnel, ou le papisme à rebours qui s'appelle l'anticléricalisme populaire, demeurent maîtres quand même, de l'âme française. Les onctueux prédicateurs, émules ou disciples de M. Buisson ont tué le sentiment religieux dans une partie considérable de la population française, ils n'ont pas réussi à le remplacer même, par une apparence de religiosité. Ces résultats

Digitized by Google

désastreux ne semblent affliger que très faiblement les dévots fondateurs de l'Ecole laïque. Il leur importe peu, en vérité, que la France descende avec une vitesse vertigineuse les pentes du collectivisme, de l'athéisme et de l'anarchie. Ils ont arraché à l'Eglise romaine des provinces jadis fécondes en apôtres, en soldats et en martyrs, peuplées aujourd'hui d'alcooliques et de sans patrie, et ils sont fiers de leur victoire! La dictature sortira-t-elle de cet état révolutionnaire, comme l'affirmait en 1880, M. Vigne? Je ne sais. Mais, à coup sûr, M. le pasteur n'était pas autorisé à parler sur ce ton dédaigneux, du rôle qui échoit aux pouvoirs forts. Le Bloc, l'infâme Bloc, que dirige M. Buisson, représente la plus honteuse des dictatures.

M. le pasteur Sabatier complète les indications fournies par M. le pasteur Vigne. « La méthode de MM. Buisson et Pécaut a été le contre-pied de la méthode révolutionnaire. Mettez à leur place des hommes, comme nous en voyons tant, qui n'auraient vu là qu'une entreprise politique et l'auraient poussée, avec la logique simpliste, les passions brutales, les coups d'autorité qu'affectionnent les hommes politiques, confiez, par hypothèse, la conduite du char à quelques-uns de nos conseillers municipaux de Paris, aux lieu et place des deux hommes dont je voudrais essayer de faire comprendre l'inspiration et le rôle, et le char qui va aujourd'hui tout seul en plaine roulant, aurait culbuté vingt fois dans le fossé et ne se serait pas relevé... La cause de la liberté de conscience et de la raison libre, a décidément vaincu, grâce à eux, dans les écoles françaises ».

Admirez, je vous prie, le dédain superbe que nos seigneurs et maîtres professent pour la race française. Quels pitoyables administrateurs que ces Français, convertis d'hier à la pensée libre! Seuls, savent diriger ou maîtriser leurs contemporains, les huguenots de race, arrière-petits-fils de huguenots. Que les catholiques et les Français de France, las d'appartenir toujours au parti vaincu, se tiennent donc pour dûment avertis. On leur décernera, s'ils le sollicitent, un brevet de libre-penseur ou de franc-maçon,

Digitized by Google

mais on les traitera, pendant plusieurs générations encore, comme des subordonnés, brouillons incapables et malgré tout, suspects.

Telle est, du moins, la pensée profonde des protestants dirigeants, missionnaires des universités suisses. Car il semble bien que les événements aient donné un démenti, à leurs prévisions opportunistes. Sous le ministère Combes, les politiciens violents que dédaignait et redoutait l'admirateur de M. Buisson, ont pris la direction du char classique de l'Etat. Va-t-il culbuter dans le fossé ?

Non, sans doute, puisque M. Buisson, loin de ralentir les Rabier, les Combes et autres persécuteurs, les soutient, les dirige ou même les excite. Je me demande ce que penserait aujourd'hui M. Sabatier, des procédés d'apostolat administratif inaugurés par le ministère Combes. Rien ne prouve qu'il les blâmerait ouvertement. Peut-être les trouverait-il excessifs ou maladroits, dans les petites réunions consistoriales où les pasteurs échangent des vues politiques, mais il se consolerait certainement dans cette pensée que l'heure est venue, de substituer la violence à la diplomatie. Le *Temps* où écrivait M. le pasteur Sabatier, ne cesse de gémir sur les imprudences commises par les ministères jacobins, et il se sent lui-même atteint profondément dans son influence politique, mais qu'une occasion se présente de combattre effectivement les sectaires, en toute hâte, il engage ses lecteurs à voter pour eux.

L'organisation maçonnique qui s'était subordonnée, plus ou moins volontairement, à l'organisation protestante semble, en effet, avoir pris, désormais, la direction des forces anticléricales. Cependant, elles ont encore, l'une et l'autre, quelques caractères communs. Comme les protestants, les francs-maçons sont convaincus qu'on ne détruit bien que ce qu'on remplace. L'expression est, si je ne me trompe, du Fr.·. Bouffandeau, à moins qu'elle ne soit du Fr.·. Cuir ou du F.·. Dequaire. Voilà pourquoi, certains inspecteurs rédigent des manuels de morale indépendante, destinés à remplacer le catéchisme. Voilà pourquoi, des politiciens consentirent à tolérer, provisoirement, le nom

Digitized by Google

de Dieu dans quelques écoles. Mais les francs-maçons — rendons-leur cette justice — parlent une langue infiniment plus nette et plus franche que le patois mystique importé par les pasteurs de Neufchâtel ou de Genève. Avec eux, du moins, on sait où vont les présentes et surtout les futures générations d'écoliers français. Elles vont au matérialisme et à l'athéisme le plus violemment anticatholiques. Les francs-maçons n'ont pas d'autre ambition que d'imposer à la France, la philosophie de d'Holbach. « Donc, s'écriait le F.·. Cercueil, ce petit livre (un manuel de morale) est admirable de neutralité, et il est fait par MM. FF.·. avec une adresse extraordinaire : sans dire ni bien ni mal, des croyances et des cultes, on ne parle pas de Dieu. Cette dame, auteur du livre, aura suivi, sans doute, un grand philosophe, le baron d'Holbach, qui avait fait, lui, pour son temps, un catéchisme de morale où il ne parlait ni de Dieu, ni du roi ; pour cette époque, c'était quelque chose d'extraordinaire. Je suis allé à la bibliothèque, pour revoir ce petit catéchisme qui est recherché par tous; je ne l'ai pas trouvé; il est possible qu'il y ait quelques philosophes qui le possèdent, et, si vous le trouviez, vous pourriez en faire part au F.·. Thulié qui désire, sur ce petit précis, faire quelque chose d'intéressant. »

La situation pédagogique, morale et religieuse de la France est donc très claire. Sur un peuple éprouvé par un siècle de révolution, anémié sans doute et vaincu, des Suisses ont fait des expériences qu'on pourrait comparer à la transfusion du sang. Dans un organisme catholique, ils ont essayé de faire passer une vie protestante. L'opération n'était pas encore achevée, quand des matérialistes français ont remplacé les chirurgiens suisses. Maintenant, le peuple d'où sont sortis Jeanne d'Arc, saint Vincent de Paul et Bossuet, se contente, pour toute religion, d'un anticléricalisme vulgaire.

Qu'adviendra-t-il de notre pauvre France!

Il n'est pas impossible, que se souvenant de son passé chrétien, elle se révolte, à la fin, contre l'abominable régime qui lui est imposé. Au fait, la majorité des Français

Digitized by Google

témoigne constamment, persévéramment de son peu de goût, pour la domination étrangère qui menace de s'éterniser chez eux. Mais il ne semble pas qu'elle ait assez de force pour conquérir sa liberté : elle ne sait pas se servir du suffrage universel.

Vraisemblablement donc, le règne du cosmopolitisme anticatholique et antifrançais, se prolongera. Que si, par grand hasard, il venait à cesser tout à coup, les catholiques se verraient dans l'heureuse et redoutable obligation d'improviser une œuvre immense, compliquée et difficile : la réorganisation de leurs écoles sur le terrain de la vraie liberté! Y songe-t-on suffisamment parmi ceux qui annoncent, chaque matin, un coup d'état providentiel?

Mais encore une fois, nos adversaires semblent installés au pouvoir, pour de longues années. Les catholiques français feront sagement d'envisager, sous tous ses aspects, le rôle de la minorité. Il y a quelque gloire, après tout, à faire partie d'une minorité vaincue, mais décidée à vivre, mais intimement persuadée qu'elle remplit, dans sa propre patrie et dans l'humanité, une mission utile, nécessaire et très belle.

Sur la conduite à tenir, en temps d'épreuve, le livre de M. Georges Goyau contient des indications de très inégale valeur, et dont quelques-unes ont singulièrement gagné, depuis quatre ans, en clarté et en force. M. Goyau n'est pas seulement un informateur de premier ordre, il est aussi, pourrait-on dire, un diplomate de lettres qui met au service de l'Eglise, son talent et sa haute expérience, laquelle, chez lui, n'a pas attendu le nombre des années. La sûreté de son information est prodigieuse; voyons à l'œuvre sa diplomatie.

Tous les hommes politiques qui favorisèrent les débuts de l'école laïque ne partageaient pas les haines anticléricales de MM. Buisson, Steeg et Pécaut. Quelques libéraux sincères — tels MM. Méline, Eug. Spuller et Poincaré — voulaient faire régner dans l'école, une neutralité vraie et respectueuse de toutes les convictions religieuses. Ah! ils ne se montrèrent ni très affirmatifs, ni très militants, ces

Digitized by Google

défenseurs, presque inattendus, de la liberté politique et religieuse. N'importe, leurs timides velléités suscitèrent, dans certaines régions du monde républicain, des colères épouvantables qui durent encore. Avec finesse et discrétion, M. Goyau défend MM. Méline, Spuller et Poincaré. « C'est ainsi, dit-il, qu'une œuvre de sauvegarde morale, dont la généreuse intelligence de M. Raymond Poincaré, durant son trop court passage au ministère de l'instruction publique, avait entrevu la nécessité, aura sans doute pour premier effet, de confirmer et de précipiter l'évolution de nos institutions vers le radicalisme. »

M. Goyau cite encore, en l'accompagnant de justes éloges, la circulaire dans laquelle M. Spuller condamnait la création d'une union nationale des instituteurs de France. M. Spuller parlait le véritable langage d'un homme d'Etat. « A côté de la pensée des instituteurs, qui ne m'est pas suspecte, disait-il, apparaît une autre pensée, celle des hommes politiques qui se groupent autour d'eux et, inévitablement, se mêlent à eux. Comment un parti quelconque, résisterait-il à la tentation de mettre dans ses intérêts, et de placer de façon ou d'autre, sous sa dépendance, un corps aussi considérable que le personnel de l'enseignement primaire à tous les degrés? »

Enfin, M. Georges Goyau retrace, avec une ironie attristée, la campagne d'injures et de calomnies que les instituteurs, embrigadés par les francs-maçons, menèrent contre le cabinet Méline. Et, naturellement, M. Goyau défend et loue M. Méline, comme il a défendu et loué MM. Spuller et Poincaré. Mais combien le spectacle de cette collaboration est douloureux, si on examine de près l'attitude des hommes politiques auxquels M. Georges Goyau ne cesse d'offrir son concours.

M. Spuller est mort : personne ne sait de quelle façon il envisageait la présente situation politique. Paix donc et honneur à sa mémoire!

Mais M. Méline, qui est personnellement si digne de respect et de sympathie, M. Méline ne laisse pas d'attrister les croyants, par sa faiblesse politique. Nous le soutin-

Digitized by Google

mes, de tout notre pouvoir, pendant trois ans, encore qu'il ne manquât jamais l'occasion de nous renier. Les conditions de la vie parlementaire et électorale imposaient, paraît-il, toutes ces professions de foi, dans lesquelles on repoussait les présents de la Droite et ses avances. Au lendemain des élections, la majorité semblait indécise. M. Méline essaya-t-il de rester au pouvoir? Pas le moins du monde; il démissionna, laissant le champ libre aux sectaires. Ses amis affirment que sa santé, ébranlée par d'excessives fatigues, ne lui permettait pas de conserver le pouvoir. La raison n'est peut-être pas suffisante. Que M. Méline ne fût pas en état de fournir une longue carrière, on peut l'admettre, mais on lui demandait simplement de constituer un gouvernement honnête. Permission lui eût été donnée, ensuite, de se reposer. Dans le feu de la bataille, il n'avait pas le droit de se retirer, sans avoir essayé de vaincre.

L'attitude de M. Raymond Poincaré est plus instructive encore que celle de M. Méline. Il ne se contente pas de nous repousser, il nous attaque, il se plaint de notre prétendue hostilité, à la tribune de la Chambre, au Sénat, dans les réunions politiques, et cela, chose bizarre, sans perdre une seule voix conservatrice ou cléricale. M. Poincaré se repent, sans doute, d'avoir pris les mesures demi-libérales qui marquèrent, jadis, son passage au ministère de l'Instruction publique.

Si je me permets de rappeler ces faits, ce n'est pas pour le vain plaisir de remuer, en nos cœurs, des sentiments d'amertume. La cause que nous défendons étant invincible, il n'y a pas lieu de se troubler, même quand se produisent, sur un point donné, les pires catastrophes. Le moment ne serait-il pas venu, toutefois, d'examiner froidement, les méthodes de combat dont les nôtres usèrent, jusqu'à ce jour? Il est douloureux de penser qu'un écrivain aussi distingué que M. Goyau, offre des services précieux et un concours puissant, à des hommes politiques dont l'attitude est à ce point inquiétante. Une situation aussi bizarre ne peut pas se prolonger indéfiniment, et peut-être, touchons-

Digitized by Google

nous au terme, d'une période politico-religieuse qui fut inaugurée, il y a environ un quart de siècle.

M. Goyau a écrit, à propos des relations entre radicaux et opportunistes, une phrase topique qui s'applique trop exactement, je le crains, à la petite phalange littéraire dont il est lui-même un des plus brillants officiers. « M. Edouard Petit expliquait, dans le *Voltaire* du 29 juin 1898, qu'autour de M. Bourgeois, président de la Ligue, les modérés sont représentés et que la concentration est réelle. Ce disant, il croyait combattre nos allégations. Mais il ne faisait que les justifier, avouant implicitement, que dans la ligue de l'enseignement, les modérés sont représentés et que la concentration fut toujours une duperie. »

Voilà qui est très finement dit. Mais pour les catholiques progressistes, la concentration avec les modérés, n'est-elle pas une duperie? Il existe tout un groupe de catholiques qui ont l'esprit sans cesse tourné vers la gauche. Eux-mêmes n'osent pas se proclamer catholiques sans épithète, ils se qualifient de sociaux, de modernes, de progressistes ou de scientifiques. S'ils osaient, ils ajouteraient à l'énumération de leurs titres, une petite formule qui les distinguerait plus nettement encore du reste de leurs coreligionnaires. En sorte que nous assistons à ce spectacle douloureux et un peu ridicule, d'une concentration générale de toutes les forces nationales, en faveur de l'extrême-gauche. Chaque Français rougit de son voisin de droite, ou le dédaigne ou le maltraite, en même temps qu'il sourit à son voisin de gauche, ou le flatte ou tout au moins ménage ses susceptibilités. M. Jaurès, par exemple, semble redouter fort les ultra-collectivistes. Mais il rougit presque de M. Millerand, qui rougit de M. Barthou, qui rougit de M. Ribot, qui rougit de M. Méline, qui rougit de M. Denys Cochin, qui rougit de M. de Mun. Et inversement... mais il me paraît inutile de recommencer l'énumération.

Le fait grave et indéniable, c'est que les catholiques de France sont vaincus, après avoir épuisé, dans leurs relations avec les indifférents, et même avec l'ennemi, toutes les formes de la conciliation. De même que la plupart des con-

Digitized by Google

grégations de France ont consenti à solliciter, de leurs persécuteurs, une demande d'autorisation, qui leur avait été solennellement promise, nous savons trop bien dans quel but, de même dans l'ordre des idées, bien des intellectuels catholiques ont trop facilement admis, comme point de départ de leurs recherches, ou comme axiomes authentiques, certaines opinions fort contestables de leurs adversaires. Il n'est peut-être pas permis de souhaiter, que les nôtres apportent dans leurs rapports avec leurs contemporains libres-penseurs, un peu plus de défiance et de fierté. L'opinion ne tolère encore pas des vœux aussi modestes. Se tenir en garde contre ceux du dehors, se mieux connaître les uns les autres, essayer de se soutenir, faire un effort de concentration sur le terrain purement catholique, constitue, pourtant, un programme bien anodin. Il est vrai qu'après l'avoir réalisé, nous n'en serons peut-être pas moins vaincus, mais nous aurons la consolation de demeurer unis dans la défaite, en même temps que nous puiserons dans le sentiment profond de cette solidarité chrétienne, la force d'attendre la fin de la tempête.

Car, indépendamment même de l'espoir que les croyants gardent toujours au fond du cœur, d'une intervention spéciale de la Providence, il n'est pas impossible que la tempête prenne fin par l'épuisement normal de ses propres forces. Un des collaborateurs de M. Buisson, M. Jules Payot, disait en 1898 : « Si la démocratie ne trouve un remède à l'état de choses, qui va s'aggravant de jour en jour, ou elle retournera à la seule force morale organisée qui nous reste, nous voulons dire à l'Eglise catholique, ou elle sombrera dans la tempête, déchaînée par la lutte sans noblesse, et sans pitié même, pour le plaisir et pour le bien-être ».

Et qu'on ne croie pas que M. Jules Payot formulait ce dilemme sous une impression de découragement : il était plutôt optimiste à cette époque, puisqu'il écrivait : « L'enseignement de la morale, encore trop souvent mal compris et mal donné, est dans beaucoup d'écoles, excellent. Toute une littérature intéressante et au plus haut point morale

Digitized by Google

est née pour les enfants. Nous pouvons attendre beaucoup de l'avenir. » L'avenir n'a pas réalisé, sans doute, ces consolantes prophéties, puisque M. Jules Payot, est devenu, en ces derniers mois mélancolique et radicalement pessimiste. « L'école laïque, s'écriait-il naguère, l'école laïque subit le contre-coup de la crise morale qui désoriente la pensée française, depuis un quart de siècle. Les hommes qui devaient éclairer la route n'éclairent rien : ils sont eux-mêmes désemparés. Rien de si curieux que de causer morale avec des hommes instruits de trente-cinq à cinquante ans : ils ont abandonné le catholicisme. Mais il ne faut pas une heure d'horloge, pour s'apercevoir qu'ils ne l'ont pas remplacé, et que leur vie ne va plus que dirigée par les habitudes de penser et d'agir d'autrefois ; plus de cocher, ce sont les chevaux qui conduisent la voiture.

« Dans le secondaire que nous a-t-on enseigné ? Le kantisme, c'est-à-dire une morale théologique dont on a supprimé Dieu... quitte à le rétablir par un tour de passe-passe...

« Comment voulez-vous que des générations élevées sous ce régime de profonde insincérité, puissent prendre la direction d'une rénovation morale ? »

Au milieu de l'épouvantable tempête qui menace d'emporter toutes les écoles chrétiennes de France, les paroles de M. Jules Payot ont une signification et une importance immenses. Elles fournissent aux catholiques des raisons humaines d'espérer, qui ne sont pas absolument négligeables.

Le libre-penseur M. Payot constate que les hommes de sa génération ont abandonné le catholicisme, mais qu'ils ne l'ont pas remplacé. En quoi il fait preuve d'une certaine clairvoyance, mais non de profondeur. Cette constatation très grave impliquait, en effet, une question plus grave encore, qui est celle-ci : « Les libres-penseurs de France sont-ils en état de remplacer jamais, le catholicisme, par une vie morale, même approximativement équivalente » ? L'histoire, la psychologie et l'étude des mœurs contemporaines permettent de répondre : Non. Lors donc que les habi-

Digitized by Google

tudes d'âme héréditaires, que les présentes générations doivent au catholicisme, auront perdu leur force, lorsque le protestantisme, que le monde officiel avait cru pouvoir implanter de force dans l'âme catholique aura disparu, la vie morale de la France se réduira très exactement à rien. Or, il est superflu de prouver, ou même d'affirmer qu'un grand peuple ne saurait se passer de vie morale. Avant qu'il soit longtemps, la France se verra dans l'obligation de choisir, entre la décadence irrémédiable, c'est-à-dire la mort, et un retour décisif au vrai catholicisme, au catholicisme intégral. Plaise à Dieu que la nécessité de ce choix n'apparaisse pas trop tard aux hommes compétents et responsables.

Dans une aussi effrayante situation, les catholiques pourchassés, spoliés et vaincus, n'en ont pas moins une mission à remplir, mission complexe et difficile, mais qu'on pourrait ramener sans trop d'inconvénients, je pense, à trois points principaux. Premièrement, nous n'avons pas le droit de désespérer. Deuxièmement, en vertu de ce principe que la qualité supplée, dans une certaine mesure à la quantité, il serait peut-être sage, de développer parmi les croyants de notre génération et les enfants que les francs-maçons ne pourront pas arracher à nos écoles, ce que je n'ose pas appeler un catholicisme intensif. Si elles font des ravages, parfois irréparables, les persécutions ont du moins ce double avantage, qu'elles favorisent l'union des catholiques et qu'elles raniment dans les âmes élevées, l'esprit de dévouement et de sacrifice. Une élite de familles croyantes et énergiques, pourraient conserver à la France un foyer grandissant de vie catholique, envers et contre tous les maîtres d'école ou fonctionnaires francs-maçons. Troisièmement enfin, il est évident que les événements qui se déchaînent sur notre malheureux pays, nécessiteront une réorganisation des œuvres. Ne conviendrait-il pas d'établir une proportion nouvelle, entre les œuvres de charité et les œuvres qui ont pour objet immédiat, la propagation de la foi à l'intérieur, c'est-à-dire l'instruction religieuse des enfants et des adultes, la presse catholique, les collèges et

Digitized by Google

surtout les universités catholiques ? L'expérience prouve combien les Chartreux se seraient trompés, si, de leurs royales aumônes ils eussent attendu seulement, un peu de popularité. En soulageant les infortunes autour d'eux, ils voulaient surtout, faire aimer l'Eglise du Christ ; il ne semble pas qu'ils y aient réussi proportionnément à leur munificence. Cet échec partiel que révèle trop manifestement, hélas ! l'histoire des Chartreux et aussi toute l'histoire de l'Eglise de France, en ces dernières années, le moment ne serait-il pas favorable de l'étudier dans ses causes ? Des leçons du passé et des épreuves du présent, des textes précis de l'Evangile aussi bien que de l'étude de la question scolaire, il résulte que le devoir pressant des catholiques français, est de concentrer toutes leurs pensées, presque toutes leurs forces, et la plus grande partie de leurs ressources, sur la propagation de la foi à l'intérieur.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN

NOUVELLISTE LYONNAIS

A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV [1]

Messieurs,

Ne possédant pas le moindre titre à vous instruire et n'ayant rien à vous apprendre, je me suis proposé de vous distraire et de vous égayer, pendant l'heure réglementaire que durera mon usurpation du fauteuil universitaire.

Nous feuilleterons ensemble, si vous n'y répugnez pas, de vieilles pages lyonnaises, jaunies par deux siècles de poussière et de séjour dans les archives. C'est un de nos

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon, le vendredi 27 février 1903.

Les papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine sont répartis entre la Bibliothèque nationale et les Archives nationales. Pour les lettres de Dom Delamarez (que le catalogue, par un lapsus de typographie, appelle constamment Delamarre), elles se trouvent, à très peu d'exceptions près, dans les recueils appartenant au premier de ces dépôts, sous les n.os 19205 à 19213. Malheureusement, la correspondance n'y est point rangée par année, et dans une même année par ordre de date. Ce n'est pas le lieu ici de fournir des références détaillées; qu'il me suffise d'indiquer les nos 19206, 19207, 19208, 19210, comme des plus riches.

Aux Archives nationales, les cartons qui m'ont été le plus utiles sont : M 762, 767, 810, 859, L 756, et plus spécialement, pour les notes biographiques concernant le P. Léonard, LL 1477 et LL 1479.

La bibliothèque de la ville de Grenoble conserve trois volumes de copies, faites par M. Anthelme Tricaud, des lettres écrites par le P. Léonard à Dom Delamarez et que ce dernier transcrivait fidèle-

Digitized by Google

concitoyens qui les adressait, chaque semaine, à un Parisien de ses amis. Ces autographes, rassemblés et publiés, formeraient une chronique générale, souvent intéressante, piquante parfois, divertissante au moins, des événements qui se sont produits, dans notre ville, de 1703 à la fin de 1710. L'homme, qui l'a rédigée, soucieux d'être exact, très penétré de son rôle de journaliste officieux, et du reste aussi peu impartial que possible, ce qui est, quoi qu'on prétende, la première condition, l'unique indispensable pour intéresser le public.

Vous feriez donc fausse route, en vous attendant à rencontrer ici de la haute histoire, de ces grandes et terribles leçons, comme parlerait Bossuet, données aux rois et aux peuples, des suites de cette implacable malignité de la politique, qui ébranle les trônes, renverse les empires ou ruine les républiques.

Rien de semblable ne se découvre dans cette correspondance ; elle est tout à fait de moyenne dimension, ni trop au-dessus, ni trop au-dessous de la pensée courante et des affaires communes. Les faits quotidiens de la vie religieuse et ecclésiastique lui tiennent lieu de fond principal; on y recueille beaucoup de bruits de couvents, les échos de l'archevêché, les médisances de parloirs et les anecdotes de sacristies; on y est averti du passage des personnages célè-

ment et envoyait à la Grande-Chartreuse. La première de ces lettres est sans date, la seconde est du 30 novembre 1705 et la dernière du 5 décembre 1710.

Au même dépôt, deux autres volumes (nos 1017 et 1020) renferment la copie de nouvelles lettres de Dom Delamarez, reproduisant celles qu'il reçut de Paris de l'abbé Tricaud, chanoine d'Ainay, après la mort du P. Léonard (6 janvier 1711-15 janvier 1713). On y possède de plus un paquet de vingt-huit autographes de notre Chartreux, allant du 13 juin 1712 au 26 décembre de la même année.

A la bibliothèque de la ville de Lyon (nos 779 et 780), la collection des lettres de l'abbé Tricaud en renferme vingt-cinq, adressées à Dom Delamarez, du 25 janvier 1711 au 21 septembre 1712 que l'abbé rentra à Lyon et dans sa maison canoniale. Ce sont les originaux, dont la copie « tronquée et mutilée par le R. P. Dom Delamarez, qui fait profession d'en retrancher tout ce qui lui paraît contraire aux intérêts et à la gloire des RR. PP. Jésuites dont il est l'ami et l'admirateur continuel », se trouve à Grenoble.

Digitized by Google

bres, des accidents de la rue, des attroupements, des banqueroutes, des mariages, des procès scandaleux, plaidés à l'officialité ou au présidial. Il n'est pas jusqu'aux spectacles et aux phénomènes qui amusent la foule, dont la copie de l'affiche ne se glisse entre l'extrait d'une dissertation sur la signature du Formulaire et la description de la sédition soulevée par le cours forcé des billets de monnaie. J'ai appris, de cette sorte, qu'en 1708, dans une baraque de la place Bellecour, on exhibait un cheval dressé à faire cent tours d'adresse, possesseur d'une queue « naturelle et sans artifice » mesurant dix-huit pieds de longueur.

A côté de cette publicité de reportage classique, que l'on croirait d'hier soir ou de ce matin, tombée d'une colonne du *Salut* ou du *Réveil*, à laquelle un naïf amateur d'inédit s'intéressera, comme le numismate à un denier de Galba ou de Postumius, comme un philologue s'émerveille de la soudaine apparition d'une syllabe celtisante dans un radical de provenance énigmatique, notre écrivain nous documente fort judicieusement sur les courants de l'opinion, leurs variations, leurs soubresauts, leurs arrêts; il expose avec une prédilection experte les idées que la mode estampille et propage, les doctrines qui ont ses faveurs, les livres qu'elle censure ou qu'elle prône, les maîtres dont elle ménage la réputation. Ces appréciations d'œuvres, ensevelies pour la plupart dans l'oubli, n'ont sans doute qu'une importance secondaire, ces débats scolastiques autour du Nouveau Testament de Quesnel et des rites chinois n'échauffent plus guère des esprits, dont les aventureuses expériences du criticisme moderne absorbent toute l'admiration; il ne peut cependant nous être entièrement indifférent d'apprendre ce que nos ancêtres ont pensé sur ces divers sujets, de quelle façon ces négociants éveillés, ces prêtres paisibles, ces femmes dévotes étaient impressionnés par un mandement de Fénelon contre le silence respectueux, par une soutenance de Sorbonne où le candidat, trop gouvernemental, avait argumenté en faveur des déclarations anti-ultramontaines de 1682. Une pareille enquête est toujours attrayante et profitable, et le guide

Digitized by Google

que je vous propose semble d'une conscience trop droite pour qu'il soit dangereux d'avoir foi en lui.

Vous l'apprécierez, du reste, davantage, à mesure que je vous le présenterai dans sa robe, dans ses occupations et dans sa cellule.

Car la première, et peut-être la plus grosse des surprises, qui vous dédommagera de votre soirée perdue, la voici : cet épistolier hebdomadaire, qui nous occupe, d'une si touchante bonne volonté, épris de sa tâche, sans cesse en quête de faits divers, diligent à emmagasiner dans sa mémoire ce qu'il apprend et ce qu'il voit, ce qui se raconte tout haut et ce qu'on murmure tout bas, sous le manteau des cheminées aristocratiques ou cléricales, prompt à saisir ce qui édifie ou ce qui scandalise, ce qui excite le rire ou ce qui arrache des larmes, habile à dépeindre une procession aussi bien qu'à résumer une tragédie, fixé sur le chiffre de la dot dans les mariages qu'il annonce, comme initié aux luxueuses fantaisies de l'abbesse de Saint-Pierre ou aux bouderies interminables de M^me^ de Villeroy, chez les Carmélites, ce journaliste passionné de son art n'est point du tout un professionnel, c'est un religieux chartreux, logé là-haut, au monastère de la Croix-Rousse, assidu à son office du chœur, excellent chantre, très attaché à sa vocation et à son ordre, mais n'ayant vraisemblablement pas pour la retraite et le silence toute l'inclination que supposent ses règles. Il a dépassé la soixantaine, quarante ans sont écoulés depuis qu'il a revêtu le froc blanc et qu'il s'est enfermé dans le cloître. Il compose par goût, il rédige par complaisance, il écrit par affection. Ce serait son excuse auprès des censeurs les plus rigides, si l'indulgence ne l'emportait chez vous sur la sévérité, et si l'indiscrétion, qui nous est aussi avantageuse, avait besoin d'être pardonnée. Jean-Baptiste Delamarez, tel est le nom de ce disciple de saint Bruno, que je tente — un peu à son insu — d'enrégimenter, ce soir, dans cette association de la presse maintenue dans son autorisation et qui n'est pas, me suis-je laissé dire, sans compter plus d'un illustre représentant dans vos Facultés.

Digitized by Google

Il appartient à Lyon par sa naissance et par la partie de beaucoup la plus longue de sa carrière. Sa mère, de solide souche bourgeoise, Louise Pichon, le rattachait aux principales familles de la robe et du commerce ; par son père, originaire de Saint-Didier-en-Velay, officier de plus de valeur que de richesse, mort au service, il avait droit de figurer dans la petite noblesse de la province. Après une éducation sérieuse, terminée au collège de la Trinité, il entra au noviciat et prononça ses vœux, le 15 août 1663, Dom Louis Hédoux étant prieur.

Je conjecture qu'après dix ou douze ans d'un premier séjour au lieu de sa profession, il exerça successivement les charges de procureur ou de prieur dans diverses autres maisons, soit au Reposoir, dans le Faucigny, soit dans la Bresse, aux Portes et à Meyriat. Mais cette absence ne se prolongea pas au delà de 1690 environ, qu'il revint au Lys du Saint-Esprit et ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Nous verrons que cette terrible visiteuse, qu'on ne congédie pas, ne le surprit qu'à demi et ne l'effraya point : elle glaça ses doigts sur la ligne inachevée d'un dernier courrier qu'il préparait pour son supérieur général : ce fut dans le cours du mois de janvier 1713.

Quel était cependant l'enviable destinataire de ces envois régulièrement échelonnés ? A qui donc étaient destinées ces enveloppes, généralement scellées chaque mardi, et remises à la poste avec un zèle qui ne se laissait pas surprendre sans vert ?

Le correspondant du P. Delamarez est beaucoup moins inconnu que lui-même. Nul ne se pique de familiarité avec les choses et les gens du grand siècle, s'il ignore le P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne.

Il n'a pas légué à la postérité une ligne imprimée, mais sa réputation d'érudit était si solidement établie qu'elle a persévéré et ses manuscrits, incessamment consultés, lui ont valu une notoriété posthume au moins égale à celle dont il avait joui de son vivant.

Le dernier éditeur du duc de Saint-Simon, le savant de M. de Boislille, lui emprunte volontiers de nombreuses

Digitized by Google

références, et, dans sa préface, il a loué la sûreté et l'abondance de ses portefeuilles. Plus récemment, sous la signature du P. Griselle, ancien professeur de la Faculté de Lille, lauréat de l'Académie française, un article des *Etudes Religieuses* répétait le même jugement et la même invitation à ne pas négliger cette source trop inexplorée. Le P. Griselle, du reste, observe scrupuleusement les conseils qu'il donne, car il y a moins de trois semaines nous nous sommes rencontrés, coude à coude, à une table de la Bibliothèque nationale, ayant chacun notre pupitre chargé d'un des petits in-quarto du P. Léonard.

Il est regrettable que votre temps, dont je me suis promis de disposer raisonnablement, ne permette que de saisir au vol, pour ainsi dire, les traits de cette singulière physionomie du Petit-Père de la place des Victoires. Le plaisir serait vif de la contempler sous la peau, d'étudier au dedans ce lettré de marque authentique et de la trempe la meilleure, infatigable collectionneur de mémoires, de généalogies, de placards, de factums, de harangues, de thèses, bourrant ses vastes registres de ce qu'il glane par monts et par vaux, dans tous les cantons de la République des lettres, furetant dans les académies, les écoles, les monastères, les salons et les bibliothèques, dans tous les laboratoires où la pensée en travail produit une fleur ou un germe et accroît le patrimoine intellectuel de l'humanité!

Si désireux cependant que je puisse être, et vous avec moi, d'aborder de suite le texte des nouvelles, ne serait-il pas malséant de traiter le second de nos interlocuteurs différemment que le premier? Pourquoi vous priver sur lui des détails biographiques les plus généraux? Avant de briser le cachet de l'épître, arrêtons-nous aux deux lignes de l'adresse et expliquons-les, afin qu'elles ne demeurent pas un rébus agaçant et insoluble.

La congrégation des ermites réformés de Saint-Augustin, dans laquelle le P. Léonard prit l'habit, possédait la principale de ses maisons dans Paris, entre l'hôtel de la Vrillière et les Filles Saint-Thomas : actuellement la Banque et la Bourse; elle desservait le sanctuaire de Notre-

Digitized by Google

Dame des Victoires, devenue depuis un des pèlerinages les plus visités de l'univers.

Quand il se présenta pour être reçu, il comptait vingt-deux ans, né le 14 septembre 1637, sur la paroisse de Saint-Eustache, de Léonard Roger, maître-maçon, et de Marie Tafany, son épouse. De 1663 à 1670, il réside à Paris, de 1670 à 1678 à Argenteuil, en qualité de sous-prieur : il revient à Paris, avec le même titre, deux ans après, et de 1680 à 1682 il gouverne la communauté de Rouen. Mais le commandement lui pèse, il rentre dans la capitale, dès qu'il est libre et n'en sort plus. Ce milieu favorisait ses goûts pour l'étude et les recherches : il s'y ménagea les relations les plus variées et les plus propices à ses desseins.

Liseur sans relâche, bibliophile, compilateur, annaliste, linguiste, traducteur, chronologiste, historien, il passe de la littérature à l'hagiographie, de la métaphysique au théâtre, de la diplomatie à la controverse, de la dispute entre Bossuet et Fénelon, ou de la querelle des Jésuites et des Bénédictins de Saint-Germain des Prés, aux dissentiments de Louis XIV et du Saint-Siège. Les menus faits journaliers rejoignent, sur ses rayons, un commentaire des Pères ou de la Somme ; il annote une dissertation sur la connaissance des Bibles comme les brochures sur le *Problème ecclésiastique*, qui mit en feu toutes les chaires du royaume, il prend des extraits sur la maison de Bouillon ou sur les dynasties égyptiennes, il puise dans les gazettes à la main comme dans les in-folio de Thomassin et de Mabillon : il rassemble les remontrances des parlements, les délibérations du clergé de France, les chansons satiriques ou les sermons baroques : amateur d'autographes, copiste acharné, il use sa santé et perd à peu près la vue à force de grossir des centaines de dossiers, où la plupart de ses contemporains en vue ont une fiche, où évêchés, ordres monastiques, universités, musées, sont catalogués et décrits.

Cette agilité d'esprit et cette dispersion ne l'empêchèrent point de vivre dans son cloître en fervent religieux ; ses austérités, poussées à un degré peu commun, semblaient excessives à plusieurs de ses subordonnés et lorsque, ins-

Digitized by Google

tallé prieur de Paris malgré lui, il tenta d'introduire les observances que son amour de la régularité jugeait nécessaires, il fut la victime de son zèle et des préventions qu'il avaient soulevées. Il mourut le 19 décembre 1710, au milieu de la tempête, excitée par ses projets, et, malgré la confiance du cardinal de Noailles, malgré les efforts du commissaire apostolique député par le Pape pour le soutenir, sans avoir réussi à extirper les abus, sans avoir ramené la paix des cœurs et le respect de la discipline.

Toutefois une avidité aussi universelle et aussi insatiable de s'instruire, cet amour sans cesse en éveil et en chasse du document, de l'idée en circulation, des révélations du passé et du présent, ne se réduisaient pas au stérile plaisir de savoir pour savoir, ni de transcrire pour la jouissance solitaire de la transcription. Notre diligent augustin peinait pour autrui. Quand sa main était pleine, il ne la fermait pas ; il jetait au large tous les épis de sa moisson. Sa recluserie était transformée en un cabinet de renseignements, en une agence achalandée de correspondances littéraires, cléricales, politiques même et internationales. Comme Bayle l'avait fait de Rotterdam, où il était réfugié, comme l'imiteront plus tard Grimm, Bachaumont et d'autres, le P. Léonard rédigeait une feuille hebdomadaire manuscrite et les exemplaires s'envolaient, de droite et de gauche, chez des amis lointains, transformés pour la circonstance en abonnés peu chatouilleux et pas récalcitrants.

Les journaux, à cette époque, étaient rares et discrets; la *Gazette* et le *Mercure* évitaient les bavardages avec une sainte terreur du Chancelier et de la Bastille; les feuilles étrangères, principalement les hollandaises ou celles de Leipsick, d'allure plus libre, de ton frondeur, stationnaient souvent à la frontière ou ne la franchissaient que pour être condamnées au pilon. Vous devinez alors quel prix on attachait à ces communications discrètes et sûres, supplément privilégié d'une presse dans l'enfance et sous la servitude. Nous n'avons jamais cessé d'afficher, en France, notre penchant naturel pour la liberté de penser et d'écrire. Les fabliaux du moyen âge, les pamphlets anti-ligueurs,

Digitized by Google

les libelles contre le Mazarin, les romans de Mme de Staël, les *Châtiments* de Victor Hugo et les *Muses d'Etat* de Victor de Laprade, le discours de Lacordaire à Saint-Roch, demeurent comme les manifestations intermittentes d'habitudes nationales plus fortes que les lois et plus durables que le despotisme.

Elles sont, à point nommé, la vengeance ironique du vieil esprit gaulois, quelque peu gouailleur sans doute et frivole, mais qui brave toutes les répressions illégitimes, saute par dessus toutes les barrières de prison ou de parlement, passe à travers toutes les grilles et franchit tous les casse-cou.

Est-il juste de s'en plaindre ? Est-il prudent de prêcher la réforme de ce caractère et des mœurs qu'il engendre ? Les abus ne sont-ils pas cent fois plus déplorables que les avantages ne sont évidents? L'arme à double tranchant ne fait-elle pas des blessures plus mortelles à la vérité qu'elle ne porte de coups à l'erreur?

Que chacun d'entre vous réserve son jugement sur ce point, je n'y contredirai pas; mais convenez avec moi que cette liberté est le dernier bien qui nous reste, à nous les vaincus illusionnés de 1789, et les conservateurs désemparés des principes et des institutions que le socialisme révolutionnaire a condamnés.

N'est-elle pas le suprême moyen démocratique de maintenir et de revendiquer nos droits civiques, nos franchises familiales, nos traditions patriotiques. Ne soyons pas les apostats de cette idole, propice à nos revendications. Demandons-lui de jeter à l'oppression jacobine, qui voudra nous bâillonner, après nous avoir asservis, la protestation des consciences indignées; qu'elle sauvegarde nos appels à une justice législative, dont la balance ne fléchira pas sous le poids occulte d'une politique de colère, de combat et de rage, qui sanctionnera l'égalité universelle devant le code et n'infirmera par aucune complaisance la loyauté de ses arrêts.

La liberté d'enseignement, et plus spécialement la liberté de l'enseignement supérieur, grâce à laquelle, dans notre

Digitized by Google

pays et en particulier à Lyon — je le proclame avec un orgueil et une gratitude sans faux embarras — nous sommes redevables d'une sérieuse position scientifique reconquise, d'un renouvellement intellectuel du clergé, dont les premiers bouillonnements sont peut-être trop bruyants à la surface, mais qui promet à l'Eglise des ministres accrédités et des apologistes éloquents, cette indépendance dans l'éducation de la raison et la formation de la volonté, cet affranchissement du joug de l'Etat, de ses innovations et de ses programmes, ne sont pas séparables, au siècle où nous vivons, étant donné l'état de l'opinion qui gouverne, du droit social de produire au dehors ses convictions et de propager ses doctrines.

Réprouver ceci, c'est tuer cela. Tenez-vous à conserver vos écoles, accoutumez-vous aux jets d'encre, même salissante, et ne vous écartez qu'avec la pudeur courageuse d'une vertu qui se plaît à la riposte. Le fleuve, sorti de son lit, se précipite hors de ses digues, ses flots sont noirs, ce qu'ils charrient est malpropre ; leur limon répand de nauséabondes émanations ; le batelier, assis et les bras croisés devant l'inondation, attendra-t-il que les eaux soient écoulées ? Son attente a des chances pour être longue. Qu'il courre à sa barque, qu'il saisisse ses rames et qu'insouciant du danger il s'efforce d'atterrir au port.

Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, de ne pas savoir me taire : mais j'éprouverais un malaise indéfinissable d'être confondu avec ceux qui, d'une main qu'ils croient vigoureuse, parce qu'elle est imprudente, s'emportent à abattre, sur la façade de notre dernier abri, la devise magique qui la protège encore. Le désespoir les aveugle et l'écœurement les égare ; ne les verrait-on pas se résigner à pardonner la police, qui expulse la petite sœur bretonne, d'envahir les ateliers des typographes et de mettre les presses sous scellés administratifs ?

L'introducteur de Dom Delamarez, dans le cercle de la place des Petits-Pères, fut un augustin du couvent de la Croix-Rousse. La Chartreuse et Saint-Denis voisinaient et entretenaient les plus fraternels rapports. Ces rapports

Digitized by Google

servirent de trait d'union entre Paris et Lyon ; la confiance mutuelle et l'habitude firent le reste. Car je présume — non sans beaucoup de vraisemblance — que les deux personnages de ce colloque, qui dura dix années, à cent vingt-cinq lieues de distance, entre deux cellules gardées par toutes sortes de sentinelles vigilantes, ne se sont jamais vus. Le P. Léonard avait bien séjourné à Lyon, pendant la tenue du chapitre général de son ordre, j'ignore à quelle date, mais certainement il ne fut pas alors présenté à son futur correspondant et depuis il n'eut pas occasion de revenir. On se borna à des politesses sur le papier.

La première des lettres, qui nous ont été conservées, porte la date du 23 juin 1703 ; elle est bien réellement la première de la série et elle n'a été précédée d'aucune autre qui se serait égarée. Incontestablement, elle ouvre donc les relations et je vous en lirai l'entrée en matière :

« M. R. P.

« La peine que vous voulez bien prendre de me donner les nouvelles qui sont de votre goût et du mien ne saurait être dignement reconnue. J'en ai une gratitude parfaite et de mon côté je n'oublierai rien pour correspondre à vos complaisances. »

Cet engagement, déclaré sur un ton de si parfaite aménité, a été très fidèlement tenu jusqu'au bout. Les années et la vieillesse ne relâchèrent pas les liens dont l'amour des lettres continua d'être le nœud. Delamarez, d'un côté, ne se lassa pas d'instruire son collègue des choses qu'il prévoyait devoir l'intéresser, et de l'autre, il apprécia de plus en plus la complaisance qui lui permettait d'émerveiller son entourage.

On se demande naturellement comment il était possible à un cénobite, confiné dans ses dévotes oraisons, de remplir cette mission de nouvelliste attitré et de se procurer des informations qui ne soient ni trop éventées, ni trop banales. Les difficultés auraient été à peu près insurmontables, si le religieux du XVII^e^ siècle eût été conforme au chartreux de fantaisie, tel que la légende le représente, enseveli vivant sous la bure, séquestré d'avec ses sem-

Digitized by Google

blables, voué à un silence perpétuel, n'ouvrant la bouche que pour psalmodier l'office et pour lancer au passant qu'il lui arrive de coudoyer par hasard le glacial salut : « Frère, il faut mourir! » La réalité différait un peu de ce décor d'opéra ; pour se tenir plus près de nous, le solitaire du désert ne perdait rien de l'admiration dont il était si digne, ni de la pénitence qu'il pratiquait avec tant d'héroïsme. Il ne descendait point dans le monde ; mais le monde venait à lui.

Le nôtre, distingué par son affabilité, recherché pour sa sagesse et son encourageante bonhomie, était l'homme le plus visité et le mieux informé de tout Lyon. Aux heures où s'entrebâillait son vestibule, il était littéralement assiégé. Ce ne serait pas vous l'avoir suffisamment dépeint, que de ne pas le surprendre au milieu de ses proches, en conférence avec ses amis, se livrant à des gens, qui se sont recommandés à son accueil, par leur respect ou par leur infortune.

Dites-moi qui vous fréquentez, répétons-nous avec le vieux proverbe, et je vous dirai qui vous êtes. La compagnie que Delamarez attire sur la colline nous apprendra l'estime dont il jouit et l'influence qu'il exerce.

Il y a, comme il s'exprime, du cousinage entre l'archevêque, Mgr de Saint-Georges et lui ; à la sénéchaussée il compte un de ses plus chers parents, M. Sabot, dont la demeure hospitalière de la rue de la Gerbe est ouverte aux artistes et aux beaux esprits et un deuxième, à la cour des Monnaies, M. Charrier de la Roche, en occupe la présidence. Une de ses cousines germaines est mariée à un conseiller du Parlement d'Aix, M. Boissy de Caumartin ; deux autres, M^lles^ de Saint-Maurice, lui prêtent leur concours pour ses bonnes œuvres. Au nombre de ses neveux, il nomme M. de Luzan, investi de la charge de président du grand conseil ; il en désigne un second qui lui est commun avec l'évêque de Grenoble, dont il porte le nom et les armes. Les abbés de Rochebonne et de Revol, promus l'un au siège de Noyon et l'autre à celui d'Oléron, ne cachent pas ses titres à leur affection.

Digitized by Google

Dans la société, il use des termes les plus chauds de familiarité avec des personnes de toute condition, de toute robe et de tout pays. Mgr de Poitiers prend volontiers ses avis; Mgr de Gap lui propose ses mandements à reviser; l'évêque de Montauban, commendataire d'Ainay, passe trois heures dans sa cellule; Mgr Madot, de Belley, un des prélats les plus estimés de Mme de Maintenon, entreprend l'ascension du plateau, presque chaque après-midi, quand il réside ici. Depuis les bancs des classes de grammaire, sa tendresse est déclarée au P. Vuillard, un des provinciaux les plus éminents de la Compagnie de Jésus; il a conquis le P. Gaillard, le célèbre prédicateur de la cour, au Petit-Collège, où il était régent de sixième; il n'a cessé d'être fidèlement attaché au P. La Chaise, son professeur de philosophie à la Trinité, qui est monté souvent le surprendre et le consoler, avant son départ pour Versailles. Le Dr Crétenet, fondateur des Joséphistes, a été son camarade de pension et M. Rigoley, supérieur du séminaire Saint-Irénée, d'un tout autre esprit, le poursuit d'une confiance qu'il voudrait mériter davantage.

Les Oratoriens lui prêtent les imprimés secrets qu'ils reçoivent et lui amènent leur Père visiteur.

Aucune porte ni aucun cœur qui soient fermés à ses instances chez les Jésuites. Le P. Ganchet, le rhétoricien, comme on disait alors, lui est entièrement dévoué; le préfet des pensionnaires, le P. Bergiron, se charge spontanément de ses commissions et de ses rouleaux; les professeurs de théologie n'impriment pas une thèse solennelle sans lui en réserver un exemplaire. Un P. Martin a emporté ses dons dans le Maduré et lui envoie de là-bas de longs remerciements; un autre apôtre de l'Extrême-Orient, plus fameux, le P. Bouché, lui confère l'investiture de procureur de ses missions lointaines. Enfin, pour clore cette liste sur un nom plus retentissant, quelques mois avant d'être choisi comme confesseur de Louis XIV, le P. Tellier, revenant d'une assemblée générale à Rome, s'arrête à Lyon et lui porte le témoignage des plus obligeantes sympathies.

Digitized by Google

Entamerons-nous maintenant le monde laïque ? Mais la litanie sera interminable et confondra toutes les professions, tous les âges, tous les quartiers. Exceptons cependant du silence trois compatriotes plus avant dans la confiance : M. Mascranny, ancien échevin, réputé pour ses services autant que pour l'immensité de sa fortune; son oncle, Pianelli de la Valette, dont on considère la bibliothèque et le cabinet d'objets d'art comme une des merveilles de la ville ; Laurent Gillet, un avocat habile, sûr de l'oreille du tribunal, tel que le barreau lyonnais, en a toujours compté dans son sein, d'un esprit supérieur et d'un caractère plus noble encore que son esprit.

Ainsi vous en êtes avertis, qualité et quantité distinguent les collaborateurs de l'auxiliaire que le P. Léonard s'est choisi. Le nombre est une force, ils sont légion ; l'équipe marchera. Qu'ils le veuillent, en effet, ou non, qu'ils n'en soupçonnent rien ou qu'ils s'y prêtent bénévolement, tous ces alliés, tous ces amis, tous ces confrères sont des confidents, prêts à être métamorphosés en reporters actifs et précieux. Longtemps avant l'invention du phonographe et le bon marché des rouleaux à gros calibre, leurs discours seront enregistrés, à la destination de la capitale, par une plume aussi prompte qu'habile.

Pourquoi être surpris de l'abondance d'une fontaine, lorsque tant d'intarissables sources l'alimentent de leurs eaux ?

Ce qui a été dit jusqu'ici de l'ouvrier nous facilitera l'examen de son œuvre ; nous commençons à en découvrir déjà les thèmes ordinaires; nous en déterminerions, sans trop d'hésitation, le caractère de spontanéité, la note de sincérité, dépouillée d'apprêt, franche d'hypocrisie conventionnelle ou non.

Dom Delamarez déteste les détours et les subtilités ; les précautions oratoires lui paraissent équivoques et superflues : il répète les choses comme elles sont et décrit les gens comme il les a vus. Il nomme un chat un chat, *Télémaque*, un roman ennuyeux, et les jansénistes, des suppôts d'enfer. Il n'a pas entièrement dépouillé le gentilhomme, et

Digitized by Google

le gallican perce dans plus d'une pointe tournée contre la Cour romaine et les allocutions pontificales. Il préfère les poètes aux casuistes; son penchant pour les belles-lettres s'accuse plus vivement que pour la théologie, et il a la mauvaise inspiration de mettre le P. Daniel, sur la même ligne que Pascal. En philosophie, il est cartésien, et en religion, il rompt avec ces mystiques outrés, conseillers de voies extraordinaires et de privations de surcroît. Il ne secrète pas une goutte de fiel contre les sottises de l'humanité; il n'accentue guère, en revanche, sa pitié pour nos misères; il raconte trop sans émotion et sans colère. Il ne lui répugne pas de tenir la scène, mais on sent que la vanité le pousse beaucoup moins que la charité ne l'inspire : dans son humilité se glisserait-il une couche d'aigreur contre le sort ? Sa résignation serait-elle empreinte d'une amertume à demi effacée de quelque disgrâce imméritée ? On se prend à en douter à certaines de ses réflexions. En toute hypothèse, ces ombres légères n'altèrent ni la sincérité de sa piété ni son absolue honnêteté. Il écrit comme il pense, et il pense avec sa droiture, son expérience et sa foi.

Une correspondance de ce genre, aussi étendue, puisqu'elle va exactement du 23 juin 1703 au 2 décembre 1710, aussi volumineuse, puisqu'elle renferme trois cents lettres environ, ne s'analyserait qu'avec une peine extrême et à peu près sans profit. Historiettes, bons mots, portraits, cérémonies, séances consulaires ou académiques, disputes privées, pugilats d'écoliers, émeutes de faubourg, banqueroutes, incendies, fiançailles, accidents perdent le plus net de leur intérêt à être réduits à une étiquette abstraite; ces sortes d'index généraux ne sont que des trompe-l'œil, à l'usage des gens occupés, qui jugent du contenu d'un livre sur la couverture.

Je me résigne donc à laisser dormir dans leurs cartons une foule d'anecdotes humoristiques, graves ou comiques, qui ont eu pour théâtre les lieux les plus disparates, l'abbaye de Saint-Pierre, par exemple, ou l'Opéra, l'Hôtel de Ville ou Saint-Bonaventure, la chapelle du collège de la Trinité ou la salle des Pas-Perdus du Présidial, les prisons

Digitized by Google

de Pierre-Scize ou les allées ombreuses de la Claire ; avec des acteurs aussi variés de costume qu'opposés de langage, M. de Trudaine à l'Intendance, à Saint-Jean l'archevêque, Mgr Sicaut son suffragant, Manis l'official, le doyen du Chapitre, Roger Damas de Marillat, les abbés de Valorges, Gayot, de Gouvernet, de la Garde, les abbesses de Saint-Pierre, M^mes^ de Chaulnes et de Brissac, le cardinal de Bouillon et son inséparable *socius* le P. Charonnier, un curé M. Chomel de Saint-Vincent, un chanoine d'Ainay, M. Tricaud, en quête fiévreuse d'une mitre, qu'il ne parviendra pas à ramasser, ni dans l'antichambre du P. de La Chaise, ni dans ses soupers avec le cardinal d'Estrées, la multitude des anonymes et des comparses, les fourbes et leurs victimes, les aigrefins et les sots, cet excellent peuple lyonnais, comme dit Delamarez, que l'on prend aisément pour dupe, qui danse et qui illumine, lorsque le roi accorde aux Villeroy des gratifications de 300.000 écus qui seront pris dans ses poches.

Quelle déception d'être forcé d'éteindre, aussitôt qu'allumées, des curiosités aussi sympathiques que les vôtres, en ayant plein les mains d'incandescentes fusées et de multicolores artifices !

Tout au moins accordez-moi le plaisir de vous lire une demi-page dans sa teneur ; il y en quatre-vingt-dix-neuf autres de même allure et d'aussi joviale fantaisie, je me suis arrêté à celle-ci parce que le contraste entre les mœurs de jadis et les habitudes peu chevaleresques de notre prosaïque décadence y est très sensiblement accusé. Et qui sait ? Peut-être en l'écoutant, quelques-uns d'entre vous, parmi les plus hardis et les plus jeunes, les partisans du geste, les sceptiques sur les protestations de tribune, regretteront-ils d'être impuissants à ressusciter ce procédé féodal d'éconduire d'inattendus envahisseurs.

« 16 juin 1705. — Les gardes du tabac, ayant ouï dire que le questeur des Carmes Déchaussés de cette ville faisait négoce de cette poudre, s'avisèrent, il y a trois jours, de monter au couvent, au nombre de quatre. Comme ils n'avaient pas pris assez secrètement cette résolution d'y

Digitized by Google

faire la visite, le coupable en fut averti ; il le dit au Père Prieur, qui se trouva par là en état de recevoir ces quatre mouchards, de manière à leur ôter l'envie d'y retourner une autre fois.

« Il avait donné le mot à une douzaine de ses religieux étudiants, égrillards provençaux et par conséquent têtes chaudes. Dès que les gardes se présentèrent, le portier les introduisit dans la salle des Pas-Perdus, le Prieur s'y rendit un moment après et leur demanda ce qu'ils souhaitaient. Comme ils eurent répondu qu'ils venaient de la part de Messieurs les intéressés pour faire la visite du tabac, « il est juste que vous la fassiez, leur répondit le prieur, je vais commencer par faire descendre nos Pères, afin que vous visitiez leur tabatière avant que d'aller dans leur chambre ». La communauté fut donc appelée et, comme ils voulurent s'approcher d'un de ceux qui la composaient, ils virent sortir des bâtons de dessous les scapulaires des autres, dont ils furent régalés avec toute sorte de profusion. Ce fut une grosse grêle de coups.

« Un de ces gardes voulut mettre la main à l'épée; on la lui rompit sur-le-champ ; les autres furent de même désarmés ; après quoi on leur fit faire le tour du jardin, d'où on les conduisit dans la prison du monastère où on les enferma pendant la nuit, sans leur faire rompre leur jeûne. Le lendemain, à la pointe du jour, on les en fit retirer, on les dépouilla et on leur donna une très verte discipline; après quoi on les accompagna jusqu'à la porte de la maison qu'on leur ferma civilement au nez.

« Ils furent se plaindre à Messieurs les intéressés qui se moquèrent d'eux, et leur dirent que pour leur honneur ils gardassent un profond silence sur cette grotesque aventure.

« La chose est telle que je viens de vous la raconter. »

Nous croirons sa Révérence sur parole; sa naïve prud'homie ne cache assurément point un piège; il n'est pas un colporteur de gasconnades.

La tendance de son imagination se complaît néanmoins plus volontiers aux ridicules, aux imperfections, aux ver-

Digitized by Google

rues de l'humanité qu'elle ne s'arrête sur les actions et les vertus d'éclat, les chefs-d'œuvre du génie, les prodiges de la sainteté. Il ne se propose pas de composer une morale en exemples et un album de modèles. Il regarde et il écrit ses comptes rendus, en spectateur initié au truc des machinistes, aux ficelles des coulisses, insensible à l'art du costumier et au fard des visages. Pendant la représentation, il n'est jamais plus à son aise que s'il lui échoit la bonne fortune de saisir un brin de comique, un éclair de gaieté, un peu même de grosse farce salée qui déride son front chenu et secoue sa rate congestionnée. Telles scènes, qui lui prêtent à rire, quand peut-être une larme irait mieux à ses joues, sont ses meilleures, les mieux fixées dans sa mémoire et les plus accommodées à son style.

J'en prends au hasard et j'en résume quelques-unes des plus pittoresques.

Le chef du diocèse, affligé, comme il le dit, d'autant de neveux que Mazarin avait de nièces, très soucieux de leur bon renom, est un jour contraint d'en enfermer deux, chanoines-comtes de la cathédrale, au grand séminaire que le roi leur assigne par lettre de cachet, afin qu'ils y apprennent le respect des règles de leur état.

Un soir, vers dix heures, comme il rentre chez lui, au milieu de la place Bellecour, des voleurs l'arrêtent, lui demandent comme à un simple citoyen la bourse ou la vie et le soulagent de cinq cents louis. Peu de jours après, leur audace redoubla; le guet surveillait mal les carrefours. Pendant que le carrosse archiépiscopal stationne devant le portail de Saint-Pierre, le cocher endormi sur son siège et les laquais buvant et bavardant au cabaret, ils enlevèrent toute la draperie, les coussins et les glaces.

Voici qui est moins malhonnête. Revenant des eaux de Vichy, au mois de septembre 1706, sur cette route du Bourbonnais, que vous avez parcourue un des vendredis précédents en docte et canoniale compagnie, le prélat s'était arrêté dans une médiocre hôtellerie, dont les provisions étaient insuffisantes et le vin exécrable. Il faisait bon appétit contre mauvaise chère, lorsque survint l'abbesse

Digitized by Google

des Chazeaux, en vacances, accompagnée de sa prieure et de sa cellerière. Prévenues du contre-temps, les pieuses voyageuses tirèrent bientôt du caisson de leur chaise roulante de quoi remédier à la disette de la table et substituèrent à la piquette un beaujolais des meilleurs crus.

Mélomane disert et sensible, tournant fort lestement le couplet, Monseigneur prenait plaisir à grouper dans ses salons des artistes de talent et présidait à des concerts dont les places étaient toujours trop rares; encore déployait-il plus de vigueur contre les indisciplinés, et résolu à promulguer des règlements réformateurs, il convoqua une assemblée synodale à Saint-Jean, mais il n'en eut pas la même satisfaction que de ses soirées symphoniques et de ses refrains; dans son clergé, l'obéissance ne fut pas si prompte à s'établir que l'accord dans les quatuors de ses instrumentistes. Chansons, libelles, *Te Deum* ironiques raillèrent sa sévérité; il n'eut la paix qu'en cédant et finit par retirer, en particulier, son ordonnance contre les perruques. L'effervescence fut calmée à ce prix.

De l'archevêque à la puissante abbesse de Saint-Pierre, surtout quand elle s'appelait Antoinette d'Albert de Chaulnes ou Judith de Cossé-Brissac, la distance ne se comptait pas par autant de degrés qu'il paraîtrait aujourd'hui. Les deux crosses se heurtaient souvent et la plus altière n'était pas la Primatiale. Les conflits éclatent, tantôt pour la dominicale, que l'abbesse fixe à neuf heures, obligeant ainsi le curé à déplacer son prône et la messe paroissiale; tantôt pour le prédicateur, auquel on défend toute apostrophe directe et de donner du « Madame » au début de son exorde ou après l'*Ave Maria*. Mais dans ces froissements d'amour-propre, le gage de la réconciliation est ce qu'il y a de plus hilarant. Une nièce du prélat est admise sans dot; elle reçoit par surcroît son mobilier et son vestiaire. Les mains ennemies s'étreignirent dans les siennes; on s'embrassa sur ses joues, et ce ne fut pas jeu d'enfants, écrit dom Jean-Baptiste, puisque le plus jeune d'entre les adversaires approche de quatre-vingts ans.

Comme type de vanité féminine, l'intendante le disputait

Digitized by Google

à la bénédictine. Mme de Trudaine le démontra dans une procession générale de la Fête-Dieu. Elle y assistait avec sa fille, Mme Chamillard, et elle avait commandé quatre grands laquais en livrée et poudrés pour porter la queue de leur robe. Ces dames s'étaient placées le plus près possible du dais et de l'archevêque officiant. Un chanoine de Saint-Jean fut choqué de céder le pas à des domestiques; il voulut les faire éloigner. Mais Mme de Trudaine s'en offense, elle élève la voix, interpelle le doyen, demande justice de l'affront, et hors d'elle-même, finit par crier : A l'assassin ! Personne ne s'émeut outre mesure, mais plutôt que de céder elle préfère quitter le cortège.

Beaucoup d'autres paquets laissent échapper d'aussi délicieux et divertissants figurants.

Ici, le consulat et la sénéchaussée brouillés au vinaigre et en rupture affichée, un éminent professeur de rhétorique du Petit Collège débite, en phrases suaves et ronflantes, le panégyriques des magistrats devant les échevins ;

Là, les avocats en grève, froissés par la mercuriale impolie d'un président à l'un d'eux, refusent de paraître à la barre ;

Ailleurs deux capucins, qui jouent au mail, dans les fossés avoisinant la barrière de la Croix-Rousse, sont pris pour des espions. Ils s'embarrassent dans leurs réponses, n'osent avouer qu'ils sont venus en fraude visiter leurs parents, et on les conduit en prison où ils délient leur langue et maudissent leur escapade.

Plus loin le passage d'une colonie de vingt et un trappistes, appelés par le grand-duc de Toscane, met en mouvement tous les citoyens. On les attend aux portes de Vaise : le prévôt des marchands les harangue ; il en prend ensuite un dans son carrosse et chaque notable l'imite ; c'est un défilé qui dure plus d'un quart d'heure. A Saint-Antoine, où ils sont hébergés, on les reçoit au bruit des cloches et il est nécessaire de placer des gardes pour contenir l'affluence. Mais, grisé par trop d'encens, le Père abbé néglige de rendre visite à l'archevêque, « dont le cœur en est ulcéré. »

Une nuée d'arméniens, de prêtres orientaux de tous les

Digitized by Google

rits, leur succède. Ceux-ci ont un estomac aussi creux que leur barbe est noire et longue; ils réclament moins d'honneurs que d'aumônes.

J'omets les colères et les bouderies de Mme de Villeroy, la sœur du maréchal, s'exilant dans son propre monastère, et rompant toute communication avec les religieuses qui ont unanimement refusé leurs voix à Mme d'Us, qu'elle présentait pour être supérieure après elle.

Je ne signale que par cette allusion le pillage, la mise à sac du Carmel et de Saint-Pierre par une cohue confuse d'hommes et de femmes, entrés à la suite du duc de Mantoue, toute clôture levée; ils brisèrent les glaces, arrachèrent les tapisseries et firent main-basse sur les pendules, les miroirs et les tableaux : comme les Israélites chez les Egyptiens, ils emportèrent ce qu'ils purent dérober.

Mais la toile de cette comédie lyonnaise ne saurait tomber avec plus d'à-propos que sur une dernière et cruelle bouffonnerie, imaginée par une économe du prieuré de Blie, afin de se débarrasser d'un confesseur, en mauvaise odeur dans ce nid quesnelliste.

La veille du jour, où la communauté s'approchait du sacrement de pénitence, on servait au souper de l'aumônier, une bouteille additionnée d'une bonne dose de vitriol. La nuit se passait mal : au matin urgence de prolonger le repos ; un autre prêtre suppléait le malade.

Ce manège durait depuis assez longtemps et les coliques étaient considérées comme périodiques et incurables : tout à coup la supérieure, ayant goûté par mégarde au breuvage empoisonné, faillit à mourir. Il fallut bien découvrir le stratagème et la coupable eut le cachot pour pénitence.

Le dessein principal du commerce épistolaire des PP. Léonard et Delamarez était moins de s'édifier sur les hommes que de s'éclairer sur les livres. La littérature y occupait le premier plan, elle en était la partie la plus nourrie et la plus importante.

D'où vient donc que nous l'avons tenue jusqu'ici presque à l'écart et que nous nous sommes réservé d'en traiter

Digitized by Google

seulement, en finissant, d'une manière plutôt succincte que résolue à tout remémorer ?

La faute n'incombe pas à notre couple d'érudits, mais aux années où ils échangeaient leurs impressions et aux productions qu'ils avaient à s'annoncer mutuellement.

Peu de périodes ont été plus pauvres que les dix premières années du XVIII^e^ siècle, peu ont été plus dépourvues de génie, plus infécondes.

La voix harmonieuse de Massillon est seule à retentir, consacrée à des vérités éternelles, qu'il pare au lieu de s'appliquer à les rendre vivantes et populaires ; un exil prolongé alourdit la plume de Fénelon, comme il oppresse son âme et voile son regard.

L'activité de la raison sommeille sous l'engourdissement apparent d'une pesante sénilité et ne prévoit pas qu'à son réveil prochain, le champ de travail sera déplacé et que la plus étonnante des évolutions, sourdement accomplie, se sera produite.

Voltaire, enfant, étudie à Louis-le-Grand et reçoit du P. Porée les armes merveilleuses et terribles qu'il tournera contre la foi de ses maîtres.

Le Sosie persan de Montesquieu ne quittera pas de sitôt Téhéran pour venir admirer, sur le boulevard, la badauderie française et les vices européens.

J.-J. Rousseau n'est point né; l'un de ses plus généreux Mécènes lyonnais, M. Perrichon, le fameux prévôt des marchands, n'habite pas encore Montribloud. Trente ans plus tard seulement, le sophiste errant recevra l'hospitalité dans cette somptueuse demeure; choyé, adulé par la plus brillante et la plus frivole des compagnies, il y promènera ses farouches colères contre les civilisés ; il y vantera, sans être contredit, la supériorité et les charmes de l'état-nature ; il arrachera des pleurs à ses trop nerveuses auditrices par ses déclamations sur l'allaitement maternel, la fin mélancolique des *remplaçantes*, Donatiennes, transplantées des landes de Bretagne sur le boulevard Haussmann, fraîches paysannes savoyardes, émigrées sur les bords de la Saône.

Digitized by Google

Les sciences morales, histoire, philosophie, psychologie, économie politique, jurisprudence, sociologie, se sont détachées de la théologie ou du dogme, tandis que les sciences physiques, en possession de la vraie méthode qu'elles se sont créée, sous l'éblouissement et la miraculeuse découverte des lois universelles, glissent peu à peu vers l'athéisme professionnel. Les classiques attardés ne démêlent rien à cette fermentation souterraine, dans des sillons qu'ils n'ont pas creusés : ils s'immobilisent sur des positions intenables ou perdues.

J'ai grand'peine aussi à me persuader que l'insuffisance notoire, les préjugés incorrigibles, l'aveuglement inexplicable des apologistes catholiques, à cette date, ne soient pas une des épreuves les plus dures et les plus humiliantes que l'Eglise ait jamais traversées.

Au cours de cette fin de monarchie, où M^me^ de Maintenon et la duchesse de Bourgogne sont souveraines à Versailles, où Louis XIV remet le commandement de ses armées à Villeroy et à la Feuillade, la gestion de ses finances à Chamillard et à Desmaretz, l'actualité littéraire se concentre exclusivement sur les querelles interminables et monotones des jansénistes et des molinistes, sur le *Problème*, sur le *Cas* du silence respectueux. On place une médiocre épigramme de quinze vers de Boileau au-dessus de ses plus mordantes satires, et le *Quesnel séditieux* du P. Lallemand provoque de multiples contrefacteurs et les enrichit.

J'ai dû relever, un à un, les ouvrages que notre bon Chartreux, homme de goût, versificateur, archéologue, souhaitait acheter, lire et distribuer autour de lui, ceux également dont il recommandait la nouveauté à son émule en bibliomanie. C'est, en vérité, un extrait mortuaire de plusieurs feuillets.

Ecoutez plutôt, si vous parviendrez à reconnaître, au passage, un titre ou un auteur qui aient survécu à son exposition obligatoire à la vitrine du libraire.

Esprit du Jansénisme; — Défense de saint Augustin; — Lettres suisses; — De la véritable tradition; — Apologie de

Digitized by Google

la morale des Jésuites : « un pur chef-d'œuvre en trois parties, affirme Delamarez », — La réponse du P. Daniel au P. Serry ; naturellement la Contre-Réponse du P. Serry au P. Daniel, et plus nécessairement le *Projet de Paix entre le P. Daniel et le P. Serry.*

J'en passe, et des plus lourdement enterrés ; en voici de même vogue éphémère : *Le Jansénisme abattu*, au prix de huit sols ; l'*Antifantôme du Jansénisme ; — Du vrai esprit des disciples de saint Augustin.* On nous murmure que tout le Languedoc en est plein ; — *Cas de conscience touchant la lecture de quelques versions du Nouveau Testament*, par le P. Du Puy ; — *Dénonciation à l'Eglise de la Bulle de Clément XI ; — Moyen facile et abrégé pour réunir tous les esprits sur ce qu'on doit penser du Jansénisme*, — le produit d'un de ces anonymes pacificateurs, remplis de bonne volonté, surgissant toujours en retard, quand les causes sont désespérées.

Ajoutez à ce catalogue nécrologique les mandements épiscopaux ; Dom Delamarez est à l'affût de toutes ces pastorales, consacrées aux polémiques du jour ; elles affluent sur son bureau, il en reçoit d'Apt, de Toulouse, de Montpellier, de Rodez, de Narbonne, de Castres, de Besançon, etc., etc., du Sud et du Sud-Est, mais, hélas ! si ces pièces représentent dans l'Eglise l'autorité enseignante et dans l'enseignement l'orthodoxie, la plupart, en littérature, représentent zéro. « Dieu soit béni tout de même de l'abondance ! » comme s'écrie notre pieux solitaire.

J'encourrais toutefois un reproche de négligence, si je m'abstenais de vous communiquer quelques-unes des courtes notes critiques, mêlées à cette aride bibliographie. Je choisirai les moins banales, les plus utiles, dont la précision ne serait pas vainement invoquée dans des problèmes très controversés, à nos côtés, et toujours pendants devant l'aréopage des Sainte-Beuve du XX^e^ siècle.

On ne se bat plus pour ou contre la bulle *Unigenitus*, et Port-Royal n'a guère que des défenseurs platoniques. En revanche, on se partage entre Bossuet et Bourdaloue ; on arbore le drapeau Cambrai ou on déploie l'étendard Meaux.

Digitized by Google

Les uns placent le monstre, comme Eschine disait de Démosthènes, ou l'aigle, selon la métaphore plus française, au premier rang des orateurs de son temps, et peut-être de tous les temps; les autres lui préfèrent le jésuite, gloire immortelle de sa Compagnie, si justement nommé le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois; ceux-là estiment toujours trop courtes et trop froides les louanges dont est comblé l'auteur des *Maximes des Saints* pour sa disgrâce imméritée et sa prompte soumission; ceux-ci soutiennent que l'adversaire du quiétisme n'a été, nulle part, plus près de son rôle de Père de l'Eglise qu'en écrasant cette pernicieuse erreur et en malmenant le patron illusionné qui la couvait sous sa robe violette et l'irrésistible séduction de ses vertus. Personne n'ignore que dans cette savante maison, dont l'hospitalité m'est si précieuse et si chère, ces opinions diverses comptent des avocats qui les honorent et qui les patronnent avec enthousiasme.

Soyons indulgents pour les petites chapelles dans le temple du goût ; ne les ruinons pas sur les conseils d'un vandalisme inopportun et brutal. Elles favorisent le recueillement; elles ménagent les adorations modestes et prolongées; sans elles probablement, l'immense nef serait vide, tout au moins elle apparaîtrait nue et sans ornements.

Dom Delamarez, par des raisons d'éducation et en conséquence de sympathies personnelles, se tiendrait moins du côté des Bossuétistes que dans le camp des Anatole Feugère, des Lauras, des Griselle, des rédacteurs de la jeune *Revue Bourdaloue*. Son inclination cependant n'est pas exclusive. Après qu'il a été averti des applaudissements que le P. de Le Rue a soulevés dans la chaire de la cathédrale de l'illustre prélat défunt, il répond par ces mots émus : « Ce que vous me dites de l'oraison funèbre du P. de La Rue est tout délicat et tout juste. M. de Meaux a bien mérité de l'Eglise, et je crois que personne ne désapprouvera les éloges qu'on lui donne. »

Pressé de posséder ce discours et mortifié de ne pas l'avoir reçu à la fin d'octobre, il le réclame, il envoie à la diligence, il gourmande le commissionnaire, mais je ne

Digitized by Google

sais par quel fâcheux concours de circonstances, les exemplaires ne lui en sont remis que le 30 novembre : ils ont pris trois mois pour arriver. Sa vanité a souffert de cette déception; son admiration davantage (1).

En ce qui concerne Bourdaloue, le témoignage de nos *Chartreusines* contribuera à déterminer, avec exactitude, l'apparition et la nature de l'édition lyonnaise de ses œuvres.

Dès le mois de décembre 1705, le P. Léonard prévient à la Croix-Rousse « qu'on imprime chez Anisson, libraire à Paris, les sermons du feu P. Bourdaloue. On dit qu'ils sont au nombre de cent vingt et qu'ils feront douze volumes in-quarto. On ne doute point, ajoute un *post-scriptum*, que le libraire n'ait fait un présent considérable pour la copie originale. »

A son tour, le religieux de Saint-Bruno lui confie que ses compatriotes jouissent d'une édition locale; le tirage s'en est effectué dans le cours de l'année 1706 et les trois premiers mois de 1707. Elle formera quatre vol. in-12, et on s'est réglé pour cela, affirme-t-il, sur ceux in-4° qu'on imprime en même temps à Paris. Vous vous souvenez du reste que Jean Anisson du Louvre et Jacques Anisson de la rue Mercière étaient frères, et que Rigaud, dont le nom figure au bas du titre de l'édition princeps, fut le successeur du premier et le beau-frère des deux.

Le 26 avril 1707, la vente est commencée; le 10 mai, elle bat son plein. L'ouvrage est sur la table de Dom Delamarez; ce qu'il en a vu lui a paru très beau; la préface de la main du P. Bretonneau est un chef-d'œuvre.

(1) « Comme je m'étais vanté d'avoir le premier l'*Oraison funèbre* de M. de Meaux, j'ai été mortifié de ne pas l'avoir encore reçue pour la communiquer à mes amis qui s'attendaient de la voir par mon moyen. Un peu de patience raccommodera toutes choses.» *Lettre du 4 novembre 1704.*

Delamarez persévère dans son admiration pour Bossuet. Est-il averti qu'un ouvrage inédit : *La Politique tirée de l'Ecriture Sainte* doit être publié, il écrit aussitôt : « Dès que vous saurez que le livre posthume de M. Bossuet sera en vente, ayez la bonté de m'en avertir, notre R. père général me charge de lui en faire l'emplette. » *Lettre du 22 décembre 1709.*

Digitized by Google

« Je suis toujours, reprend-il, une semaine après, de plus en plus charmé des sermons du P. Bourdaloue. L'impression qui s'en est faite en cette ville est plus d'à moitié débitée, quoique on en ait mis les quatre volumes in-12 à six livres, ce qui est beaucoup pour une impression de Lyon ».

L'année n'était pas achevée que l'édition était épuisée; une troisième roulait sous presse « en plus gros caractères ».

Mais voici peut-être, pour des yeux indulgents, une perle dans l'écrin : la traduction d'une épitaphe latine, consacrée par le recteur du Grand Collège, le P. Albert Daugières, à la mémoire de celui que Mme de Sévigné surnommait le grand Pan. Vers latins et vers français sont transcrits à la suite de la lettre du 22 juillet 1704, sans commentaire et sans indication de provenance. Ecoutez, je vous prie, le morceau dans notre langue :

Rien ne saurait fléchir la Parque inexorable,
Cet homme dont la docte voix
Charma Paris, toucha les rois,
Garde un silence inviolable.
Le fameux Bourdaloue est au nombre des morts :
L'éloquence avec lui semble être ensevelie.
Du grand art de prêcher, depuis lui, l'on s'oublie:
Plus de tours délicats; plus de nobles transports.
Mais non! si ce grand homme est réduit au silence,
Ses cendres nous parlent pour lui.
Ce qu'il dit autrefois avec tant d'éloquence
Elles le disent aujourd'hui.

Des portefeuilles du P. Léonard, ou plus probablement par une indiscrétion de l'abbé Tricaud, cette pièce, dont il est inutile de s'exagérer le mérite, passa quelques mois après et fut imprimée dans la *Clef du Cabinet des Princes*. Le journaliste, sans y regarder de trop près, identifia auteur et interprète. A mon sens il se trompait. Notre épistolier, poète à ses loisirs, comme je vous l'ai dit, sermonnaire en chambre, par charité, en faveur de confrères timides ou

Digitized by Google

nonchalants, auquel son penchant à rimer avait joué plus d'un vilain tour et avait attiré quelques réprimandes dans le passé, n'eut garde de réclamer. Le secret du dédoublement fut à moitié dévoilé par le P. Daugières, dans une nouvelle édition de ses œuvres. N'était-il pas satisfait de l'insertion du périodique? Jugea-t-il qu'il serait plus heureux que son collaborateur occasionnel? En tous cas, il tint à publier sa traduction personnelle et il eut soin de spécifier qu'elle était de sa propre main. *Cuique suum;* toutefois, si cette seconde version vint à sa connaissance, l'élève n'eut point à rougir de la leçon du maître. Plus d'un juge lui maintiendra la prééminence (1).

Il ne conviendrait pas de séparer ceux que la gloire a rapprochés et d'oublier Massillon après ses deux illustres rivaux. Dom Delamarez ne l'a pas fait et une omission de de notre part serait d'autant moins comprise que, selon toutes les vraisemblances, notre religieux connut le célèbre oratorien, pendant que celui-ci séjournait à Lyon et prêchait les Dominicales dans l'église de sa communauté, passée depuis sous le vocable de Saint-Polycarpe.

Un des premiers, il fut avisé de la fameuse édition de Trévoux : il en a causé dans sa cellule avec des amis compétents ; ils lui ont assuré que c'est du Massillon tout pur

(1) Pour ceux qui auraient le désir de comparer eux-mêmes, nous reproduisons les vers du P. Daugières :

Cette voix qui jadis toujours victorieuse
Charma Paris, toucha les rois,
N'a pu fléchir, hélas! la Parque impérieuse
Ni se dérober à ses loix.
Bourdaloux tu n'es plus : l'éloquence éplorée
Se tait, se meurt par ton trépas;
Mais d'un reste de feu ta cendre pénétrée
Par ces mots arrête nos pas :
Cy-gist des orateurs le modèle et le Père,
Du vice le fatal écueil.
Les mêmes vérités qu'il prêcha dans la chaire,
Il les prêche dans le cercueil.

Alberti DAUGIÈRES, *S. J. : Carmina et prolusiones academicæ*. Editio tertia. Lugduni, 1708.

Cf. SOMMERVOGEL : col. 28 du t. II et col. 1841. — E. GRISELLE : *Bibliographie de Bourdaloue*, p. 17. — *Revue Bourdaloue*, avril 1903, p. 250, note.

Digitized by Google

et qu'on ne lui a point fait tort (1). Bientôt cependant il change d'avis, car ne vient-il pas d'apprendre que l'orateur s'est retiré à l'abbaye de Sept-Fons, se condamnant de sa propre volonté au silence perpétuel. Immédiatement, il saisit la plume et répète ainsi la nouvelle :

« On assure icy que le P. Massillon a repris ses premiers sentiments de pénitence et de retraite et qu'il s'est venu cacher à Sept-Fonts. Le chagrin de voir ses sermons imprimés à son insu n'aurait-il point contribué à ce changement? Il prend assurément un mauvais parti. Sa complexion délicate ne sera jamais à l'épreuve de cette vie laborieuse. Le R. P. de la Tour, son général, l'a répété de l'abbé de Sept-Fons avec des instances très fortes, mais bien loin d'avoir rien avancé, on me marque que cet abbé a menacé de se plaindre en cour de la violence qu'on veut lui faire. Comme vous êtes sur les lieux, j'attends que vous me marquiez si cette retraite est véritable. Si elle l'est, il ne se peut qu'elle fasse bien du fracas à Paris (2). »

Le P. Léonard, il est vrai, a bâtonné ces lignes et écrit en face : « Article tout faux, puisque le P. Massillon prêche le Carême de 1706 à Saint-Paul, à Paris, et le commença le jour de la Purification. » Mais est-ce que nous n'aurions pas là l'origine d'un bruit qui a persisté longtemps, s'il est éteint, et d'une légende qui n'a jamais été tirée au clair? Généralement on plaçait cette fuite chez les Cisterciens réformés beaucoup plus tôt, entre le départ de Lyon et l'installation au séminaire Saint-Magloire. Elle n'est pas plus vraisemblable, en la reculant jusqu'en 1706. C'est l'imagination provinciale qui l'a inventée et qui l'a

(1) « Ganneau, l'imprimeur des *Mémoires de Trévoux*, a donné depuis peu au public quatre volumes in-12 des sermons du P. Massillon de l'Oratoire. Ce ne peut être que sur des copies imparfaites comme celles qu'on nous donna il y a quelques années des sermons du P. Bourdaloue. On m'assure que le P. Massillon est fort affligé de ce larcin. Comme je n'ai point encore vu ces pièces : je ne saurais vous en dire mon sentiment.

« On vient de m'assurer que c'est le P. Massillon tout pur et qu'on ne lui a point fait de tort. » *Lettre du 12 janvier 1706.*

(2) *Lettre du 9 février 1706.*

Digitized by Google

répandue : Paris eut raison de l'accueillir avec incrédulité.

Votre présence et votre bonne grâce, Messieurs, ont été vraiment trop indulgentes et trop bénignes pour que la reconnaissance la plus élémentaire ne m'impose pas de vous remercier, en prenant congé d'elles.

J'ai donc fini; heureux et amplement dédommagé de mes recherches, si j'ai casé le nom du *Nouvelliste de la Chartreuse lyonnaise* dans un coin fidèle de votre mémoire.

Ces feuilles, échappées à son amitié et à sa verve, sortiront-elles, un jour, des recueils où je les ai savourées, dans d'inoubliables séances de lecture et de transcription?

J'en forme au moins le vœu devant vous, assuré comme je le suis, qu'elles seraient un appoint de réelle importance et d'instructives nouveautés dans l'histoire du Lyonnais.

Les documents privés n'abondent pour le passé d'aucune province; la nôtre, en particulier, gagnera toujours à accroître le patrimoine domestique de ses traditions et de ses annales.

Certes! Les fouilleurs intrépides, les éditeurs laborieux n'ont jamais été rares dans la patrie de Menestrier; hier encore c'était la *Correspondance du président Dugas et de M. Bottu de Saint-Fonds*, tout à l'heure les *Mémoires de Pierre Louvet*, qui emportaient les éloges du public et les suffrages des Académies; quoi qu'il advienne, si, ou plus tôt ou plus tard, le confident du P. Léonard de Sainte-Catherine reçoit le baptême de la publicité, je revendiquerai l'honneur de lui avoir donné pour marraines les Facultés catholiques et leur éminent Recteur pour parrain.

L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

X

Jouffroy disait naguère qu'à son arrivée à Paris, « la philosophie était dans un trou » ; en 1872, c'était la politique qui se trouvait forcément dans le trou creusé par la guerre -- par les deux guerres.

Etant données les circonstances et le peu de temps écoulé, on avait déjà fait des merveilles pour combler l'abîme. Le message présidentiel du 7 décembre, qui met en pleine lumière et la situation et les opérations accomplies, étonne encore aujourd'hui par tout ce qu'il révèle. Si la France ne proclame plus comme jadis qu'elle est « assez riche pour payer sa gloire », elle prouve du moins que, bien administrée, elle peut payer ses revers. C'est même de quoi l'on ne se console pas en Allemagne. Outre les deux milliards, jetés comme des gâteaux dans la gueule du monstre, et qui, tout en satisfaisant son appétit, éveillent ses regrets et réveillent ses convoitises, la France a fait face chez elle à des dépenses sans pareilles.

Mais il s'agit maintenant de se procurer trois autres milliards pour fermer la bouche de la bête affamée, la chasser de nos terres et n'avoir plus à lui donner chaque

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

jour, par surcroît, environ cent cinquante mille francs comme jeton de présence (1). Et il s'agit encore d'équilibrer un budget de deux milliards sept cent quarante-neuf millions pour l'année qui s'ouvre (2), pour les années suivantes; ou, comme l'établit alors M. de Malarce, « de se procurer en trois ans une ressource extraordinaire de dix milliards, dont la plus grande partie doit aller en Allemagne, en or et en argent (3). »

M. Thiers n'avait accepté le pouvoir, et il l'a dit, qu'après avoir résolu en lui-même le douloureux problème, autant du moins qu'il est possible de résoudre une question dans laquelle la part de l'inconnu est incalculable. Toujours est-il que, dès le premier jour, il était en possession d'un système, d'un ensemble de solutions et que dans ces solutions auxquelles il croyait, il puisait le courage de mettre sur ses épaules l'écrasante charge. Or, ce système pour lequel il avait eu recours aux lumières d'autres financiers, mais qu'il n'avait dans son ensemble emprunté à personne, était sien et il y tenait comme à lui-même. Ce qu'il supportait le moins de la part de la Chambre, c'était tout ce qui pouvait y faire brèche ou obstacle. Il y voyait alors une opposition maligne et personnelle, et ne comprenait rien à l'espèce de bonne foi de la Chambre qui, lorsqu'il s'agissait du *vote de l'impôt*, pensait avoir tous les droits au nom de la plus ancienne et de la plus constitutionnelle des traditions françaises.

Au reste, M. Thiers est le premier à confesser ces droits et même à les étendre, en théorie : « Quant à *nous*, *vos*

(1) Exactement cent trente-deux mille cinq cents francs par jour qu'il fallait verser à l'armée d'occupation et qui représentaient, par jour aussi, cinquante mille rations d'hommes et dix-huit mille rations de chevaux. Mais comme rien de tout cela ne se faisait sans frais, comme les incidents coûteux naissaient sous nos pas, j'indique en chiffres ronds un total approximatif plus élevé.

(2) Ce qui faisait six cent trente millions de plus que le dernier budget de l'empire, mis en équilibre par Chesnelong lui-même, et qui montait à deux milliards deux cents millions. Mais qui pouvait comparer les deux époques ?

(3) Voir *La Crise financière*, travail très remarquable et très remarqué qui fut publié dans *le Correspondant*, du 10 décembre 1872.

Digitized by Google

simples délégués, notre *unique* mais impérieux devoir, c'est de réorganiser le pays... *Vous êtes le souverain*, et nous ne sommes, nous, que les administrateurs délégués pour opérer ce que j'ai appelé la réorganisation du pays... Vous êtes le souverain, JE NE LE SUIS PAS, *moi simple administrateur délégué*. Vous êtes le souverain *ou le mot de droit n'est qu'un vain mot*, car vous êtes les élus, librement élus du pays... (1). » C'est presque de l'exagération. M. Thiers, librement élu aussi par le pays, a été déjà, par deux fois, librement délégué et promu par tous les autres élus. Souverain, il l'est comme les autres avec les autres, et encore plus que les autres et au-dessus des autres. Mais enfin, exagérée ou non, voilà *sa doctrine*. La pratique est autre chose. « Administrateur délégué » il a besoin, pour la réorganisation « qui est son unique devoir, » de son système complet d'emprunts et d'opérations combinées avec les grandes banques de l'Europe et du monde; et besoin, non moins, de la gamme d'impôts sur laquelle il compte asseoir le budget. Il n'a pas voulu, il ne veut et ne voudra pas du moyen héroïque, mais naïf, de la *souscription nationale*. La France ne peut plus régler ainsi ses affaires en gentilhomme ; la « vaisselle du roy », celle des « seigneurs », des « financiers » et des « traitants » apporteraient un faible appoint aux pressantes nécessités du moment, et vainement l'Eglise sacrifierait-elle ses vases sacrés comme jadis : aux âges scientifiques, les procédés scientifiques. Quelques « ruraux » sont un peu étonnés, dérangés dans leurs habitudes d'esprit ; mais d'ordinaire, ils se rendent vite, étant très pénétrés de la pensée qu'à une situation sans analogue, il faut des remèdes sans précédents ; sur certains points seulement l'entente ne se fait pas.

Parlementaire de vieille date maintenant, rompu aux questions de budget qu'il a triturées, élucidées et magistralement résolues, il n'y a pas deux ans de cela ; financier donc, non pas dans la mesure de Pouyer-Quertier, de

(1) **Message présidentiel de M. Thiers à la Chambre. Du 7 décembre 1872.**

Digitized by Google

Léon Say ou de Thiers, mais très compétent, Chesnelong n'est pas « un rural » tel que le définit le vocabulaire du temps; mais il est l'ami de tous les ruraux et, même dans les sentiers rocailleux du budget, il marche avec eux par conviction et par sympathie. Ainsi sur le terrain devenu si brûlant de l'impôt sur les *matières premières*, il est là dans l'opposition dès son arrivée à la Chambre.

Dans cette gamme des impôts, établie pour fournir les six cent cinquante millions dont il faut majorer le chiffre du dernier budget voté — le budget Chesnelong — M. Thiers ajoute une importance principale à cette taxe des *matières premières*, fille de ses insomnies, son impôt à lui, « la chair de sa chair » disait alors quelqu'un, à laquelle il demande, du coup, cent soixante-cinq millions, réduits à la fin à quatre-vingt-treize. Voilà six mois qu'il travaille et bataille pour elle (1); et voilà six mois que la Chambre ajourne, cherche sans succès autre chose, essaye de remplacer les *matières premières* par l'impôt *sur le revenu* dont M. Thiers ne veut pas, dont elle ne veut guère plus que lui, et, faute de mieux, s'efforce d'ajourner encore. L'industrie, il est vrai, crie très fort et très haut qu'on va l'étrangler, elle émeut l'opinion et, dès avant son élection, Chesnelong, d'ailleurs très désintéressé en cette affaire, pense et parle comme elle. « Ce sont des droits protecteurs *à rebours* — écrit-il. — Avec les traités de commerce existants, auxquels les autres nations ne renonceront pas, nous allons nous créer des difficultés et non des ressources. Les puissances fussent-elles consentantes, ces droits de douane ne cesseraient pas d'être dangereux. Je suis protectioniste, mais ici, sous une apparence de protection, nous écrasons l'industrie. Nous l'écrasons au moment où il faudrait à tout prix la faire renaître. Quand nous l'aurons tuée en serons-nous plus riches? » (2). — Mais nous ne la tuerons pas —

(1) Avec une suite et une sorte d'assurance qui ne se démentirent jamais : « Si j'ai des idées arrêtées sur certaines questions, c'est que j'ai la conviction qu'elles sont justes », dira-t-il le 20 janvier à la députation de la Chambre.

(2) Lettre du 9 août 1871.

Digitized by Google

répond M. Thiers à ceux qui partagent de telles craintes, et ils sont nombreux, soit à la Chambre, soit dans le pays. — Nous ne la tuerons pas et les puissances comprennent que les anciens traités ayant été en quelque sorte vaincus avec nous, elles ne sauraient s'en prévaloir. Nous pesons très lourdement sur la production et elle l'accepte, l'agriculteur sent l'urgence de la libération du territoire, mais l'industrie doit y contribuer aussi. D'ailleurs, si nous nous résignons à gêner momentanément son essor par un impôt qui l'entrave, c'est qu'il faut pourvoir au plus pressé, c'est que les sacrifices de tous sont nécessaires et que le moment est venu de vendre nos cottes pour racheter Duguesclin.

Tel est en gros le débat dans lequel nous ne saurions entrer, tel est le trou dont la politique ne sort plus. Le 8, le 13, le 15, le 18 et le 19 janvier, on ne fait pas autre chose à la Chambre que de jongler avec les nouveaux impôts; et si l'on compte les séances antérieures, on en est, le 19 janvier, à la dix-huitième séance ainsi remplie, ce qui fait dire à un homme d'esprit : « Il y aurait cependant lieu de calculer aussi que le temps est encore la première des *matières premières.* »

M. Thiers est autant que jamais le merveilleux orateur d'affaires qu'il sait être. « Si je n'ai pas retrouvé mon ancienne confiance en lui — toujours limitée, mais si réelle il y a deux ans sur certains points — j'ai retrouvé sa belle éloquence simple et limpide comme l'eau de nos gaves et réfléchissant comme elle la lumière. Il éclaire tout, il a une vie, un naturel, une verve, une jeunesse qui donnent du charme et de l'entraînement même à une discussion de finance. Quel talent ! quel esprit lucide ! Je l'ai admiré autant que dans ses meilleurs jours... Mais il ne m'a pas, *il ne nous a pas convaincus*, et de là la crise. Vraiment, il n'entrait dans le vote de la majorité, assez bigarrée d'ailleurs, aucune pensée d'opposition personnelle. J'ai voté l'amendement Feray parce que, dans la situation qui nous est faite par des traités de commerce toujours existants, les droits de douanes sur les matières premières me paraissent, au point de vue financier, un mirage, une illusion; et, au

Digitized by Google

point de vue de certaines industries, un péril. Mais j'ai voté aussi le lendemain l'ordre du jour *contre* la démission de M. Thiers qui eût été un désastre... Il n'en est pas moins vrai que de telles aventures sont déplorables (1). »

Certes !... On assure que durant ces vingt-quatre heures de trouble où la respiration de Paris fut comme suspendue, M. de Bismarck avait déjà pris des mesures pour augmenter l'armée d'occupation !...

Ce qui s'était passé ? On le sait. M. Thiers, qui faisait un suprême effort pour en finir, pour défendre contre l'*income-tax* anglo-saxonne, notre système fiscal qu'il déclarait « ingénieux, savant, bien combiné », notre répartition de l'impôt « la plus équitable de beaucoup qu'il y ait dans toutes les sociétés européennes (2) » ; M. Thiers qui, jusque-là, avait relativement patienté, disant avec son ordinaire malice : « Quand ils auront repoussé l'un après l'autre les impôts qu'on leur propose, il faudra bien qu'ils en reviennent aux matières premières... » ; M. Thiers, lorsqu'il vit que, loin d'en revenir là, on arrivait, sans conclure, au bout de la discussion, se trouva, lui aussi, au bout de sa longanimité. Il avait alors posé la question de confiance et, mis en échec, formellement envoyé sa démission avec celle de son ministère.

Tout en avait tremblé... C'était le 19 au soir. La fin de la journée, la nuit s'étaient passées en vaines négociations, chacun avait peur de ce qu'il avait fait, peur de ce qui allait suivre, personne n'était prêt. Heureusement qu'un ordre du jour, voté le 28, remet tout le monde en place. L'Assemblée affirme — et c'est vrai — que la politique n'a eu aucune part à son vote de la veille, lequel se borne « à réserver une question économique » et, faisant « un nouvel appel au patriotisme de M. le Président de la République », elle « déclare ne pas accepter sa démission ».

Le comte Benoist d'Azy (3), tout le bureau de la Chambre

(1) Lettre du 23 janvier 1872.
(2) Voyez les discours de Thiers des 13, 18 et 19 janvier 1872.
(3) Président de la séance, vice-président de la Chambre.

Digitized by Google

et deux cents députés vont processionnellement appliquer à l'*hôtel de la Préfecture* ce pansement sur la plaie très vive du Président, qui s'apaise et se rend.

L'impôt sur les matières premières ne fut voté qu'au mois de juillet suivant. Il n'amena ni tous les résultats qu'en attendait son promoteur, ni tous les inconvénients que redoutaient les autres ; mais il fut en tout cas payé plus cher qu'il ne valait : la tempête provoquée ainsi au mois de janvier 1872 ayant été le prologue de la crise qui se dénoua par la démission acceptée de M. Thiers, quinze mois plus tard.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet état de fièvre continue et tout à la fois rémittente, intermittente avec violence, c'est que la malade, la France, dont tous les organes ont été si terriblement atteints, dont la faiblesse est ce que nous savons, résiste à ces perpétuels ébranlements. On trouve sans doute la solution de ce problème dans les ressources d'un pays providentiellement doué, dans la soudure parfaite de ses provinces si diverses, dans l'élasticité de sa race joyeuse et rebondissante ; mais à cette heure il y a autre chose, et plût à Dieu qu'il en fût toujours ainsi ! il y a son patriotisme avivé, repentant en quelque sorte ; il y a cette vertu maîtresse des cœurs et des volontés qui, si elle ne fait pas tous les miracles, fait pourtant toujours des miracles.

J'en peux parler ici. Jamais le patriotisme n'a jailli plus irrésistiblement d'un cœur que de celui de Chesnelong. Qu'il ait tort ou raison quant à l'opinion particulière et contingente qu'il soutient à une heure donnée, ce qui l'inspire, c'est l'amour du pays, la double foi religieuse et nationale — France et catholicisme qui ne font qu'un — la sainte passion à laquelle il sacrifie au besoin tout ce qu'il aime, on l'a bien vu. Sa correspondance, où nous puisons si largement, ferait sourire par son chauvinisme nos modernes intellectuels... Riez, en effet, Messieurs, riez beaucoup, car Chesnelong n'est pas le seul... c'est à cela que j'en veux revenir. Parlementaires de toutes les écoles, monarchistes de toutes les dynasties, républicains de gou-

Digitized by Google

vernement (1) et là de toute orientation, économistes de tous les systèmes, chrétiens de toutes les confessions, libres-penseurs de toutes les étiquettes : gens acharnés d'ordinaire les uns contre les autres ou du moins très contredisants, très batailleurs, on les voit s'arrêter lorsque l'intérêt patriotique est formellement en jeu, ainsi des écoliers quand le maître apparaît au milieu d'une rixe ; et le maître ici c'est la patrie. Un vieux légitimiste comme Benoist d'Azy conduit au Président de la République, pour l'obliger à garder ce titre, les monarchistes comme les républicains du bureau de la Chambre, que suivent spontanément les autres nuances du prisme parlementaire. Dans ce cortège, dans cette assemblée dont un étranger a écrit : « Jamais depuis les Etats généraux de 1789 on n'avait vu une assemblée législative ou constituante renfermant autant de talent, de prestige, de rang, de fortune, etc... (2) » ; dans cette élite qui donne un tel exemple, les âmes vibrent en quelque sorte au son de la harpe de Sully-Prudhomme, s'écriant à cette heure même (3) :

J'aimais froidement ma patrie
Au temps de la sécurité ;
De son grand renom mérité
J'étais fier sans idolâtrie
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(1) Je dis bien républicains de gouvernement, et non les autres. Les autres ! ils venaient de donner l'horrible mesure de leur patriotisme. Et j'entends par républicains de gouvernement ceux du *gouvernement central* et ceux de la *délégation* dont on connaît l'antagonisme : les amis de Jules Favre, de Jules Simon ou de Picard et des amis de Gambetta.

(2) Voir l'étude si remarquable et si curieuse de J.-E.-B. Bodley, intitulée *La France*, p. 311. Ce livre d'un Anglais sympathique à la France, qui l'a consciencieusement et uniquement étudiée pendant huit ans avant de la juger et d'en écrire, n'est point banal, et pour paradoxal qu'il puisse être quelquefois, mérite d'être consulté.

(3) En réalité ce beau cri du patriotisme de Sully-Prudhomme, intitulé *Repentir*, date de la fin de septembre 1871 et parut dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais sa publicité plus générale date de l'hiver 1872.

Digitized by Google

J'oubliais que j'ai tout reçu,
Mon foyer et tout ce qui m'aime,
Mon pain, mon idéal même,
Du peuple dont je suis issu
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Mais depuis nos sombres journées
De mes tendresses détournées
Je me suis enfin repenti :
. . . . . .
. . . . . .
Sur le pavé des grandes routes,
Dans les ravins, sur les talus,
De ce sang qu'on ne lavait plus
Je baiserai les moindres gouttes.

Je ramasserai dans les tours
Et les fossés des citadelles
Les miettes noires, mais fidèles,
Du pain sans blé des derniers jours ;

Dans nos champs défoncés encore,
Pèlerin, je recueillerai,
Ainsi qu'un monument sacré,
Le moindre lambeau tricolore.

Car je t'aime dans tes malheurs,
O France ! depuis cette guerre,
En enfant, comme le vulgaire
Qui sait mourir pour tes couleurs. »

XI

Comme on l'observait alors, cette date du 19 janvier prenait des allures fatales. L'année précédente, c'étaient nos dernières défaites, les dernières du moins de l'armée de Paris : Saint-Quentin, Buzenval, Montretout. C'était

Digitized by Google

aussi en province, l'entrée de l'ennemi à Tours. Et voilà que nous avons célébré cet anniversaire par une de ces crises dont on peut mourir quand on est si malade.

A peine la majorité l'a-t-elle conjurée, à peine s'est-elle unie comme nous l'avons vu, qu'une autre fatalité pèse sur elle. Un nouveau *manifeste* du comte de Chambord survient, le 25 janvier, aggravant celui du 5 juillet. En juillet, au moment des grandes espérances réalisables, presque réalisées, et cependant effondrées, on peut dire que chacun criait sa douleur : « Je n'ai jamais vu, on ne verra jamais une plus complète unanimité dans le désespoir » dira M. de Falloux. Le vieux et impeccable serviteur, Laurentie, qui comptait plus de quarante années de dévouement actif et d'inlassable soumission, écrivait la mort dans l'âme à M. de Larcy : « Nous venons de perdre en vingt-quatre heures le fruit de vingt années de prudence... » Le marquis de la Ferté, président du Comité royaliste central, représentant « du roi », et qui n'en n'était pas non plus à faire ses preuves en fait de dévouement, remettait au prince sa démission. Cazenove de Pradines confiait à Kerdrel et ses efforts infructueux et son incomparable amertume. Poujoulat, qui se croyait obligé de défendre dans la presse le Prince et même le manifeste, s'affaissait dans un suprême découragement en retrouvant ses amis et, fermant les portes, leur disait : « Que pouvons-nous faire ?... C'est l'écroulement... »

Il n'y a de satisfaits que les républicains, et ils le sont dans la proportion de leur radicalisme ou de leur haine de la monarchie ; plus royalistes que le roi, beaucoup plus que ses amis, ils allument des cierges, ils brûlent de l'encens devant le manifeste, ils n'ont pas assez d'adjectifs pour glorifier la parole et même la personne royale. Un roi qui rend son propre règne impossible !... Un roi qui s'expulse lui-même !... Comme c'est noble !... Comme c'est grand !... Comme c'est loyal !... Et comme ils l'aiment, tout d'un coup, ce roi qu'ils ont poursuivi jusque-là de leurs attaques et de leurs ironies.... M. Thiers qui n'en est pas là, résume par ces mots la situation : « On m'accusait de vouloir

Digitized by Google

fonder la République, me voilà bien à l'abri de ce reproche... Le fondateur de la république en France, c'est M. le comte de Chambord. La postérité le nommera le *le Washington français.* » Parole terrible, qu'il aime à répéter, peut-être pour s'ôter tout regret. Car enfin, d'après ceux qui ont le mieux connu cet homme « divers » par richesse de nature, « ondoyant » par nécessité de politique, d'après Chesnelong, peu suspect de préventions en sa faveur sur ce sujet ; si la fusion se fut faite au mois de juin, si le drapeau tricolore n'eut pas été désavoué au mois de juillet, Thiers, malgré ses engagements récents, et, bien qu'il méritât plus que jamais l'apostrophe que lui adressait Lamartine en 1840 : « Il y a en vous la passion de gouverner, de gouverner seul, de gouverner toujours, de gouverner avec la majorité, de gouverner avec la minorité, de gouverner envers et contre tous » ; Thiers, dis-je, se fût retirée devant la monarchie qu'il eût sentie plus forte que lui et dont il ne méconnut jamais « la vertu ». Le manifeste avait coupé le câble qui le retenait encore à ce rivage et brûlé ses vaisseaux.

Cependant, le premier moment de stupeur passé, les fidèles croyants de la royauté s'étaient dit : Il ne faut pourtant pas abandonner la partie... Trouvons un moyen de ramener *Le Roi* au sentiment des réalités... Il est impossible qu'il n'y revienne pas... Et ils avaient recommencé les pèlerinages, les démarches, la toile de Pénélope (1).

(1) Rappelons, pour mémoire, les efforts réunis de MM. de Maillé, de Meaux et de Cumont, l'intervention de M. Lucien Brun, les tentatives désespérées du marquis de la Ferté, l'ambassade officielle des droites de la Chambre, composée du duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, du comte de Maillé, du vicomte de Gontaut-Biron, renforcée, complétée par MM. Laurentie, Cazenove de Pradines et par Mgr Dupanloup. Ceci à Chambord avant le 5 juillet. Après et lorsqu'on eut repris courage, on fut à Bruges comme on avait été à Chambord, d'abord individuellement, isolément et sans mission — à Bruges, la ville morte, figée dans les vieilles formules, obstinée dans le passé qui ne ressemblait que trop alors à un symbole —. On y fut en personne et par écrit. Le marquis de Dampierre, au nom de « son âme à sauver et de sa conscience à satisfaire » (Voir le beau travail de M. de Meaux, *Correspondant* du 10 octobre 1902) adresse au Prince, *au Roi* une

Digitized by Google

Qui donc osait prétendre que le vieux loyalisme était mort ?

Il n'est pas mort, même après la récidive du 25 janvier; mais il est écrasé, désemparé et, comme dans toutes les suprêmes douleurs, il fait silence. En revanche, l'orchestre républicain exécute, avec plus d'entrain que jamais, l'hymne royal que quelques *chevau-légers* (1) — trois ou quatre, tels que le général du Temple (2) — accompagnent de la voix, et auquel les clarinettes bonapartistes ajoutent de joyeuses variations.

Entre l'anéantissement des uns et l'allégresse des autres, M. Thiers sourit maintenant avec quelque dédain, quelque amertume et quelque triomphe, comme un homme en faveur duquel les événements témoignent; il a l'air de dire et il dit : « Voyez où nous en serions si je m'étais laissé embarquer dans cette aventure !... » et, dans ses entretiens particuliers, il jette déjà le mot qu'il lancera, de la tribune un an plus tard, au sujet du rétablissement de la monarchie : « Si on le peut, qu'on le fasse!... » Mot d'impatience et de défi sans aucun doute, dans lequel il reste cependant comme un *précipité* de sincérité. Ne dira-t-il pas à la Chambre le 29 novembre prochain, cette autre parole : « Si je croyais la monarchie possible, je me retirerais. » L'homme n'est jamais *tout d'une pièce* et les grands politiques surtout sont un composé de pièces très variées.

Chesnelong moins complexe — et je dirais plus naïf si cette

lettre « à faire pleurer des larmes de sang », ardente et humble, ferme, lumineuse et suppliante. Après Bruges, Anvers où le général Ducrot arrive encore député par la droite et se traîne aux genoux du fils de France, où bientôt MM. Ernoul et Baragnon apportent leurs supplications et celles de la majorité.

(1) Le lecteur se rappelle sans doute qu'après le manifeste du 5 juillet, une scission se fit dans la droite qui se réunissait à l'hôtel *des Réservoirs*. La droite dite *radicale*, celle qui poussait à l'obéissance passive et qui donnait *au roi* le pas sur *le pays* se réunit à l'impasse des *Chevau-Légers* et en garda le nom. MM. Lucien Brun, de La Rochette, de Carayon-Latour prirent la tête de ce mouvement.

(2) Radical entre les radicaux de la droite, le général du Temple, député breton, « cerveau brûlé », disaient ses meilleurs amis, portait à la tribune comme profession de foi le *Credo quia absurdum*.

Digitized by Google

expression ne m'avait été reprochée et mal comprise — en est au morne silence. On avait beaucoup compté sur lui comme orateur, ses amis ne l'attendaient pas seulement à titre de renfort, mais encore à titre de porte-parole, et cela était si manifeste que M. Zévort (1), retrouvant les traces de cet état des esprits quand il en est à ce point précis de notre histoire parlementaire, écrit à propos des élections partielles du 7 janvier : « Le suffrage universel avait choisi en M. Challemel-Lacour et en M. Chesnelong, les deux orateurs les plus éloquents des deux grands partis qui se partageaient fort inégalement le pays : La République et la Légitimité (2) ». C'est évidemment trop dire, c'est trop oublier Thiers, Gambetta, Jules Favre, Jules Simon, Dufaure, d'Audiffret-Pasquier, Keller, de Broglie, Kerdrel, Mgr Dupanloup, etc., etc.; mais c'est en quelque façon prendre l'heure à l'horloge de janvier 1872, au moins quant à Chesnelong (3).

Au même moment, le *Correspondant*, remettant les choses au point quant aux imputations de bonapartisme lancées, comme on a vu, pour faire échouer le candidat royaliste des Basses-Pyrénées, disait dans sa chronique : « *C'est une erreur absolue.* Jamais, ni dans son pays, ni au corps législatif, M. Chesnelong n'a passé pour ce qu'on appelle un bonapartiste. Il est peu probable qu'il ait été illuminé de la grâce depuis quinze mois. M. Chesnelong faisait partie, dans la dernière chambre de l'Empire, de ce

(1) M. Zévort, recteur de l'Académie de Caen, historien de la troisième République.

(2) E. ZÉVORT : *Histoire de la Troisième République*, t. I, p. 290.

(3) Il faut observer ici qu'à ce moment le duc d'Audiffret-Pasquier, dont la parole fut merveilleuse et inoubliable, ne s'était pas encore révélé; que le duc de Broglie auquel il manquait, comme on sait, « certaines parties de l'orateur », mais qui n'en était pas moins un orateur très puissant, le duc de Broglie était jusque-là à son ambassade d'Angleterre et n'avait pas encore paru à l'Assemblée; que Mgr Dupanloup dont Chesnelong a dit lui-même : « Il faisait sortir de son cœur d'évêque des accents, des cris qui n'appartenaient qu'à lui et dont l'effet était immense ». (*La Campagne monarchique d'octobre 1873*, p. 11). Mgr Dupanloup, dis-je, avait déjà paru à la tribune, mais accidentellement, en quelque sorte, et rarement.

Digitized by Google

petit groupe de catholiques, très indépendants et très éclairés, qui travaillaient à maintenir contre le mauvais vouloir du gouvernement, au dehors la situation si menacée du Saint-Père, au dedans, l'essai renaissant des institutions libérales. Doué en outre d'un vrai talent de parole, l'ancien député d'Orthez sera d'un bon secours pour la majorité ».

A tous les points de vue, c'est la note juste. Mais, arrivé au moment où l'explosion des « matières premières » a fait trembler la terre sous les pieds de l'Assemblée et recevant immédiatement après le coup de massue qui venait de Belgique, notre député, étourdi, rassemble ses esprits. Il cherche une issue, un remède, il court après l'espérance. Plus convaincu que jamais de la nécessité de donner à la France un gouvernement fort et un, fort et durable, fort enfin et libéral, donc aux profondes racines et aux solides alliances, donc national, donc héréditaire et monarchique, il est prêt à dire avec le psalmiste en regardant du côté du roi : *Quand il me tuerait, j'espèrerais en lui!...* A l'encontre de M. de Saint-Chéron qui, à l'heure même, plaide dans la presse pour les manifestes successifs du comte de Chambord, mais qui s'écrie dans l'intimité : « La France ne pense plus à lui... Il ne la reverra jamais!... » Chesnelong ne défend pas les fatales déclarations; mais il ne se résout pas, il ne veut pas se résoudre à ce qu'*Il ne revoie pas la France* et à ce que la France ne le retrouve pas comme son bien. « Je désirais le retour de la monarchie *avec passion* », a-t-il écrit depuis (1).

Il n'ignore rien de ce qui a été fait. Il sait que le marquis de la Ferté y a été de ses larmes et de sa situation, le marquis de Dampierre de ses supplications fortes et tendres, que Cazenove de Pradines, l'homme de tous les dévouements, s'est *roulé* aux pieds du Prince (2), comme le général Ducrot s'est *traîné* à ses genoux (3) que les plus fidèles et

(1) *La Campagne monarchique d'octobre 1873*, avant-propos, p. 5.
(2) Le mot est de Cazenove de Pradines lui-même, racontant à M. de Kerdrel ses efforts désespérés et infructueux.
(3) Voyez Ernest DAUDET : *Le duc d'Aumale.*

Digitized by Google

les plus sûrs y ont mis leur émotion patriotique et loyaliste, leur expérience, leur raison et lui ont dit avec M. Sauzet : « C'est le prestige des trois couleurs devenues nationales qui a fait la révolution de Juillet (1) ». Il apprend bientôt qu'entraîné par son zèle et par sa foi, Ernoul brisant les barrières qu'on lui opposait (2), s'est approché du Prince pour lui faire entendre ce cri de son âme : « Si, pour nous racheter, le fils de Dieu a bien voulu revêtir toutes les misères de l'humanité, le roi de France dérogerait-il en s'inspirant de cet exemple divin pour s'identifier, lui aussi, à son pays, en recevant, des mains de la France malheureuse, et afin de mieux combattre la révolution, le drapeau teint de son sang (3) » ? Oui certainement, il sait que tout cela a échoué auprès de celui que M. Thiers nomme « un enfant, doucement, mais intrépidement obstiné ». Oh ! intrépidement !... (4). Intrépide aussi, Chesnelong écrit

(1) « Ce drapeau a achevé de s'implanter dans le sol, — avait écrit aussi M. Sauzet — depuis le jour où il a vaincu le drapeau rouge et écrasé l'anarchie. Il ne saurait se séparer désormais des destinées de la patrie. Qu'on craigne en le repoussant de se séparer d'elle !... »

(2) M. Ernoul fit cette nouvelle tentative en février 1872, peu après le second manifeste. Il fut reçu avec M. Baragnon, à la condition de ne pas toucher à la question du drapeau, mais il n'y tint pas et osa en quelque sorte tout dire.

(3) J'abrège ici un peu le texte de la version que nous donne M. Merveilleux du Vignaux dans son petit livre sur Ernoul : *Un peu d'histoire à propos d'un nom*, p. 65, mais j'en donne tout le fond.

(4) Lorsque le comte de Chambord — alors le *duc de Bordeaux* — était enfant, sa mère, sa tante la duchesse d'Angoulême, toute la famille royale cherchaient à corriger chez lui l'*entêtement* d'abord, et puis l'emportement ; mais avant tout l'obstination, l'entêtement : on y revenait sans cesse et l'on signalait ce point avec insistance à tous ceux qui participaient à son éducation. Sur cela, les témoignages sont nombreux. Un témoignage plus curieux que les autres est contenu dans deux volumes intitulés *Contes offerts aux enfants de France*, par J. N. Bouilly, lequel Bouilly, travaillait surtout pour le théâtre, mais en même temps était presque le seul auteur qui écrivît, au commencement du XIXe siècle, pour les enfants. Ces contes lui avaient été demandés, commandés même par la duchesse de Berry, et par les éducateurs du Prince et de sa sœur (Mademoiselle) dont les deux portraits servent de frontispice aux deux volumes. Tous mettent en scène un jeune prince et sa sœur et presque tous cherchent à corriger chez le petit prince l'entêtement ou le déclarent enclin à l'obstination.

Digitized by Google

alors : « Voilà où nous en sommes quand les branches auxquelles nous nous accrochons, craquent ainsi dans nos mains : Dans le gouvernement, la confusion est érigée en maxime politique, dans la Chambre, c'est l'émiettement des opinions, dans le pays, une incertitude de l'avenir qui ôte au présent toute sécurité, et en face du radicalisme qui nous guette, il m'apparaît de plus en plus clairement que le bon sens et la raison nous prescrivent, quoi qu'il y ait, la solution monarchique; que l'intérêt du pays la réclame absolument et que, partant, le patriotisme la commande. Il faut donc ne pas se décourager : une solution nécessaire ne doit pas être impossible (1) ». Sur quoi, il conclut que si le moyen d'atteindre un tel but n'a pas encore été trouvé, il existe cependant et qu'il s'agit de le chercher.

Cette ardente préoccupation ne hâte pas sa reprise de possession de la tribune ; mais, comme jadis, il travaille ferme dans les commissions de cette assemblée qui travaille tant !... On sait qu'on a vu fonctionner chez elle jusqu'à cinquante-deux commissions à la fois, nombreuses, actives comme des émigrants en terres vierges, — et n'était-ce pas un peu cela ? — M. Thiers disait lui-même : « Ce qu'elle a fait en quelques mois remplirait des années. »

Il travaille donc comme les autres, et plus que beaucoup d'autres, quand un jour, le 7 mars, un incident l'arrache à son mutisme et détermine pour lui, dans l'assemblée, une manifestation de sympathie d'une forme assez curieuse.

Le général du Temple avait demandé la parole et, une fois à la tribune, il avait essayé d'interpeller M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, sur la question romaine et sur les pétitions des catholiques, en faveur du pouvoir temporel.

Rappelons ici qu'il y avait déjà six mois que la question était posée à la Chambre, et mal posée. Blessés à fond et très justement par l'entrée des garibaldiens à Rome, plus encore par la prise de possession de Victor-

(1) Lettre du 5 février 1872.

Digitized by Google

Emmanuel et la dépossession du Pape, les catholiques ne cessaient de se plaindre et de pétitionner. C'étaient les cris d'une piété filiale en détresse, les revendications des cœurs et des âmes; mais ce ne pouvait être des réclamations à titres positifs, des mises en demeure formelles, et le gouvernement avait la meilleure des raisons pour ne rien faire, c'est qu'il ne pouvait rien. *Où il n'y a rien*, dit le proverbe, *le Roi perd ses droits.* Le Pape aussi, hélas !... Et quant à la France, tous ses efforts réunis aboutissaient à la faire vivre... C'était beaucoup. Intervenir même diplomatiquement lui était interdit. Qu'était sa diplomatie ? Et qu'était son influence pour mettre en mouvement des puissances qui ne voulaient pas s'ébranler ?... Des Anglo-Saxons, voire des Germains, se fussent dit, en pareil cas — si catholiques qu'ils eussent été : — *A l'impossible nul n'est tenu*, attendons pour parler l'heure où l'action pourra suivre... Des Latins, c'est-à-dire en l'occasion des Français — je parle ici des plus sages, dont Chesnelong — soutenaient au contraire que, ne pouvant rien, il fallait parler, témoigner, protester, que le silence tient parfois de la lâcheté, et qu'on doit affirmer ses sentiments, surtout, ajoutait Chesnelong, « on doit ne permettre à personne de se méprendre sur eux ». Peut-être ne songeaient-ils pas assez qu'on se méprenait en Europe, ou qu'on faisait semblant de se méprendre, ce qui revenait au même, sur la signification des pétitions et interpellations; qu'à chaque réclamation ou protestation *platonique* — l'Anglo-Saxon eût dit *inutile* — l'Italie faisait mine d'être menacée, et se rapprochait plus étroitement de l'Allemagne; que l'Allemagne, de son côté, dénonçant la France, comme le *soldat du Pape* prêt à mettre le feu à l'Europe, saisissait ce prétexte pour prolonger et aggraver l'occupation de nos provinces, s'opposer à nos armements, multiplier les exigences dans les négociations toujours pendantes de la libération; que l'Autriche enfin, sur laquelle Bismarck tenait la main, que la Russie qu'il informait, en venaient à croire à nos intentions belliqueuses? Thiers et son ministère, plus informés, s'efforçaient d'apaiser ces ar-

Digitized by Google

deurs, et, pour toutes ces causes, malgré la parole émue du défenseur attitré du pouvoir temporel (1) étaient parvenus, le 22 juillet, à atténuer l'effet du renvoi des pétitions au ministre des Affaires étrangères. Six mois s'étaient passés sans que ce mouvement se fût arrêté, et, en se prolongeant, il n'avait fait qu'exciter la masse des catholiques et du clergé, très ignorants des complications extérieures. Le général du Temple, qui concrétisait en lui toutes les exagérations politiques et religieuses, et qui d'ailleurs, par tempérament, ne cherchait que plaies et bosses, avait saisi, comme aux cheveux, l'occasion de ferrailler; et cette occasion, c'était l'envoi d'un chargé d'affaires que le gouvernement accréditait auprès du Quirinal.

Effrayée par les intempérances probables, ou plutôt certaines, de cet orateur en coup de vent, l'assemblée proteste à peu près comme un seul homme quand il déclare ses intentions, elle le rappelle à la procédure régulière des interpellations qui doivent être déposées par écrit sur le bureau du Président, après quoi, si elles sont prises en considération, le ministre visé par elles propose pour la discussion un jour que l'assemblée arrête. Et ceci posé, elle refuse d'entendre le général.

Brave comme son épée, celui-ci refuse à son tour de quitter la tribune, et, en s'y maintenant, il ne tempête pas comme de coutume, il implore : « Permettez-moi, Messieurs, de m'expliquer... L'assemblée veut-elle me permettre de parler. . Messieurs, on a fait bien d'autres interpellations sans déposer la demande écrite...

— *Voix nombreuses :* « Il faut observer le règlement... Non, non !... Le règlement !...

— Le général du Temple : « M'est-il permis au moins d'en parler ?... Le règlement...

— « L'ordre du jour ! L'ordre du jour !... »

Et, en effet, malgré ses nouvelles réclamations, l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée renvoie à trois mois l'interpellation.

(1) Est-il besoin de nommer ici Mgr Dupanloup ?

Digitized by Google

— « Je demande la parole ! » s'écrie Chesnelong.

Certes, il redoute, lui aussi, les compromettantes interventions, les courses sans mors ni bride de ce cheval échappé qui renverse toutes les barrières, il en a peur autant que qui qui ce soit ; mais, la question ayant été soulevée, il lui répugne qu'on l'ajourne aux calendes grecques avec une sorte de dédain. Puisque l'interpellation doit avoir lieu, pourquoi pas plus tôt ? Et, même en l'ajournant, pourquoi pas un mot de sympathie, un geste de respect envers Pie IX, même une parole de foi à l'adresse du Pape ?

Il se dirige vers la tribune et on le voit discuter à voix basse avec le président, le comte Benoist d'Azy.

— Le Président (*à l'Assemblée*) : « Je fais observer à l'honorable M. Chesnelong que je ne peux pas l'autoriser, après la décision que l'Assemblée vient de prendre, à adresser une question sur le même sujet à M. le Ministre des Affaires étrangères.

— « Si, si... Ce n'est pas la même chose... Parlez ! parlez ! »

Tumulte général : M. du Temple se lève, s'agite et proteste.

— Le Président : « Votre protestation ne peut s'adresser au Président, mais à l'Assemblée. C'est l'Assemblée qui vient de décider contre vous... Je n'ai pas cru, Messieurs, pouvoir permettre à M. Chesnelong d'adresser une question qui me paraît être la même que celle que voulait poser M. le général du Temple.

— « Mais non, non. Pas du tout...

— Le Président : « L'Assemblée décidera. »

M. Chesnelong donne à M. Benoist d'Azy quelques explications.

— Le Président : « M. Chesnelong demande maintenant la parole pour un rappel au règlement, je la lui donne. »

A dire vrai, la distinction est ici un peu subtile... Le général aussi a voulu parler sur le règlement... Mais, comme dit l'Assemblée : *ce n'est pas la même chose.*

— Chesnelong : « Je revendique l'exercice d'un droit

Digitized by Google

dont beaucoup de membres de l'Assemblée ont usé (*C'est vrai ! c'est vrai !*), et j'attends de la justice de l'Assemblée qu'elle veuille bien m'en accorder le bénéfice.

— « Oui, oui... Parlez ! parlez !...

— Le Président : « L'Assemblée est certainement toujours maîtresse de décider... Mais il m'était impossible de ne pas maintenir l'application du règlement. C'est pourquoi, après avoir refusé la parole à M. le général du Temple...

— « Ce n'est pas du tout la même chose... Non ! non !

— Le Président : « Je répète que je n'ai pas le droit d'imposer à l'Assemblée ce que je crois être la juste interprétation du règlement... Si l'Assemblée est d'avis que la question soit posée (*oui, oui, certainement !*), je ne m'y opposerai pas. »

Aussitôt sur divers bancs et même sur la majorité des bancs, on se retourne du côté de Chesnelong en criant : « Parlez ! parlez !... »

— Le Président : « Parlez, M. Chesnelong, puisque l'Assemblée paraît ainsi le désirer... Seulement, je persiste à croire que c'est contraire au règlement...

— « Non, non, non ! Parlez ! »

L'orateur demande alors brièvement au Ministre d'accepter que le débat sur les pétitions et la question romaine soient mis à l'ordre du jour du samedi 16 mars.

Le Ministre acquiesce.

— « Mais, s'écrie M. de Belcastel, M. le général du Temple ne voulait pas demander autre chose !

— Le général du Temple : « Oui, et M. le Président n'a pas voulu me le permettre.

— « Je crois avoir fait mon devoir — reprend le Président — et m'être conformé au règlement. »

Et tout cela était vrai. Le Président, beaucoup plus favorable à Chesnelong dans son for intérieur qu'au général du Temple, avait rempli son devoir presque héroïquement ; l'Assemblée avait refusé avec élan au général du Temple ce qu'elle avait accordé avec enthousiasme à Chesnelong : Injustice indéniable, et pourtant très justifiée. Partialité

Digitized by Google

tout à fait explicable; mais si formelle — le pauvre général devait dire *si criante* — que j'ai voulu donner la scène tout entière.

Quant au fond des choses : lorsqu'il fut question, le 15 mars, d'établir l'ordre du jour du lendemain, comme il ne s'agissait plus de fermer la bouche du général du Temple et d'ouvrir celle de Chesnelong, l'Assemblée ne sanctionna pas l'acquiescement du Ministre; et, bien que, pour la déterminer à le faire, Chesnelong reprît la parole et y mît son âme, la majorité renvoya à trois mois la discussion du Rapport sur les pétitions des catholiques.

Chesnelong a écrit depuis (1) : « Dans la pensée de ceux de nos amis qui se détachèrent de nous dans ce vote, ce n'était pas, bien s'en faut, un abandon de la cause, c'était la préoccupation de notre situation au dehors et la crainte que des complications pussent naître de quelques intempérances de langage dans la discussion. » Nous savons aujourd'hui qu'il n'en fallait pas tant et que les complications résultaient déjà du fait des pétitions et de l'intervention mesurée de la Chambre.

Chesnelong continue :

« Mgr Dupanloup, d'accord avec M. Thiers, demanda, le 16 mars, à adresser au gouvernement une question sur la situation de la papauté et sur l'attitude que le gouvernement garderait sur ce point. M. Thiers alla lui-même au-devant de la question. Tout en insistant sur l'inopportunité d'un débat, *sur la réserve que les circonstances imposaient à la France*, il rappela ses sentiments bien connus pour la cause du Pape, ajoutant que ces sentiments étaient toujours les siens et que, s'il était forcé de s'incliner devant des faits consommés, il ne cesserait pas d'entourer au nom de la France la papauté de ses respects, qu'il considérerait même comme un de ses plus grands devoirs de soutenir son indépendance. Mgr Dupanloup prononça quelques mots empreints de tristesse et de noblesse, sans demander à l'Assemblée un vote dont le gouvernement redoutait les

(1) Papiers intimes.

Digitized by Google

conséquences..., il affirma les droits imprescriptibles de la papauté, et aussi les devoirs et les sentiments dont la France ne saurait s'affranchir... L'Assemblée applaudit très vivement les paroles de l'illustre évêque. Ce qu'elle n'avait pu consacrer par son vote, elle essaya de le témoigner par des acclamations (1). »

Chesnelong eût voulu le vote, il y fit ce qu'il put. « J'avais cru, dit-il, qu'en conciliant dans le langage la mesure avec la dignité, on pouvait sans péril, et on devait par honneur, ne pas retenir à la porte les pétitions sur la question romaine (2). » Il avait cru cela parce qu'il ignorait les incidents secrets et douloureux qui se produisaient à l'heure même, les avertissements de Manteuffel, les menées de d'Arnim, les mots cassants de Bismarck, les supplications de M. de Saint-Vallier, les avis de M. de Gontaut. Il l'avait cru, mais il ajoute avec son grand esprit de justice et l'amertume d'un doute qui se glisse dans sa propre conviction : « L'obscurité du devoir résulte quelquefois de la complexité de la situation. Il ne se trouva pas une majorité le 15 mars pour accepter la discussion sur la question romaine, parce que quelques-uns de nos amis, redoutant le danger du débat sans croire à son efficacité, crurent devoir se séparer de nous dans le vote (3). »

Ces explications, données par Chesnelong lui-même, nous pouvons déclarer ici « l'incident clos ». La session aussi allait se fermer, et la Chambre s'ajourna du 29 mars au 22 avril.

(1) Papiers intimes.
(2) *Ibid.*
(3) Papiers intimes et correspondance.

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

DANTE ALIGHIERI

Suite (1)

II

LES AMES AU PURGATOIRE

(Suite)

DEUXIÈME RÉGION

LES PÉCHÉS CAPITAUX

DEUXIÈME CERCLE : L'Envie

Ici, suivant le principe de l'antithèse adopté par l'écrivain, l'excellence de l'amour est proclamée : une voix répète ces paroles de Marie aux noces de Cana, *vinum non habent ;* une autre celles de Pylade cherchant à sauver son ami en attirant sur soi la vengeance d'Egisthe : je suis Oreste ; une troisième le précepte du Christ à ses disciples : Aimez qui vous a fait du mal. C'est donc, comme le dit Virgile, « l'amour qui fournit ici les cordes du fouet. »

Châtiment. — Les ombres des envieux, couverts comme d'un vil cilice, s'appuient avec affection chacune sur l'épaule de sa voisine ; un fil de fer coud leurs paupières et les empêche de voir.

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

Exemple : Dante lui-même, qui s'accuse du péché expié en ce cercle. Toutefois il déclare qu'il a eu plus d'orgueil que d'envie. Afin de rappeler et de faire sentir aux âmes pécheresses les dangers qu'elles ont courus, vole et retentit dans l'air cette terrible malédiction prononcée sur Caïn et mise ici dans sa bouche : *quiconque me rencontrera me tuera.*

TROISIÈME CERCLE : La Colère.

Vertu — la mansuétude. Paroles aériennes — *Beati misericordes — Réjouis-toi, vainqueur.*

Trois exemples de mansuétude : 1° Doux et affectueux reproche de Marie à l'Enfant-Jésus que ses parents découvrent parmi les docteurs; — 2° Pisistrate calme son épouse irritée de l'injure soufferte par leur fille; — 3° Saint Etienne prie pour ses bourreaux. Comme les précédents, ces exemples montrent progressivement jusqu'où peut aller l'efficacité de la vertu contraire au vice puni.

Châtiment. — Une épaisse fumée, la fumée de la colère, empêche les voyageurs de rien distinguer. Invisibles au sein de la nuit qui les enveloppe, plus profonde encore que la nuit infernale, les esprits prient l'Agneau du Seigneur, au nom de la paix et de la miséricorde, d'enlever leurs péchés : *Agnus Dei*, se bornent-ils à dire tous sur le même ton avec une concorde parfaite, et leur unique occupation, à eux qui dans l'obscurité ne peuvent agir, est de « dénouer par d'incessantes et unanimes invocations le nœud de la colère. »

Leur faute a sa cause dans la volonté mal dirigée; c'est donc naturellement ici que trouve place la question du libre arbitre. Nous l'avons précédemment exposée.

Les ténèbres environnantes s'étant dissipées, Dante peut contempler trois exemples des suites funestes de la colère et de son châtiment ici-bas : la métamorphose de Progné, meurtrière de son fils, le supplice d'Aman, persécuteur des Hébreux, le crime d'Amata que sa fureur contre Enée porta au suicide. Puis il entend ces paroles : *Beati pacifici*, heureux ceux qui n'ont pas cédé à une colère coupable.

Digitized by Google

C'est avec intention que le mot coupable a été employé, car les théologiens admettent une colère légitime.

QUATRIÈME CERCLE : La Paresse.

« Ici est punie la rame trop lente à battre le flot ; l'amour du bien, quand la force d'accomplir son devoir lui a manqué, ici se restaure. » Virgile explique à son protégé le sens de ces paroles : elles se résument en ces deux termes simples, paresse et activité. La vie de l'homme peut se comparer à une traversée sur une mer orageuse. Il faut que le nautonnier ait toujours en main la rame et le gouvernail, et ne s'endorme pas dans un repos dangereux. En langage plus clair, il y a obligation pour l'homme d'employer activement toutes ses facultés à atteindre le double but qui lui a été fixé, le bien en ce monde, la béatitude en l'autre. C'est pourquoi l'exposition de la doctrine de l'amour, principe de toute action bonne ou mauvaise, commence au chant qui traite de la paresse.

Les paresseux sont aiguillonnés par une bonne volonté parfaite et par un juste amour. Contrairement à ce qu'ils ont fait dans leur vie antérieure, ils courent sans pouvoir s'arrêter et crient : Marie en toute hâte courut à la montagne (pour visiter sa cousine Elisabeth) ; pour soumettre Ilerda, César courut en Espagne ; vite, vite, que le temps ne se perde pas par trop peu d'amour ! Que le zèle de bien faire fasse reverdir la grâce !

CINQUIÈME CERCLE : L'Avarice.

L'avarice a pour contraire le mépris des richesses.

Les âmes châtiées gisent, le visage contre terre. Elles pleurent et répètent ces mots empruntés au Psalmiste : *Adhæsit pavimento anima mea.* Comme elles furent attachées aux biens terrestres, leur tourment consiste à ne pouvoir se détacher de ce bas lieu en lequel elles avaient mis toute leur affection. « Il n'est dans la montagne nulle peine plus amère. Notre œil, fixé sur les biens du monde, ne s'était point levé en haut ; la justice nous le fait ici tourner vers le sol. L'avarice ayant éteint notre amour

Digitized by Google

pour tout vrai bien, de telle sorte que nos œuvres furent perdues, la justice nous tient ici enchaînés, les pieds et les mains liés, et captifs (1). »

« Maudite sois-tu, antique louve, qui dévores plus de proies que toutes les autres bêtes féroces, à cause de ta faim semblable à un gouffre sans fond ! O ciel, dont les mouvements circulaires, à ce que l'on croit, changent les conditions des choses d'ici-bas, quand donc viendra celui qui doit la mettre en fuite ? » Cette imprécation sort de la bouche de Dante. Il avait deux raisons particulières de détester le vice odieux, si préjudiciable au bien public, représenté par l'animal qu'il apostrophe : la louve, emblème de la vieille Rome, figurait à ses yeux la cupidité de la curie romaine et, par synonymie, la malice de la faction guelfe qui l'avait banni.

Une voix exalte la pauvreté volontaire de Marie à Bethléem, de Fabricius refusant les présents de Pyrrhus, la charité de saint Nicolas envers trois jeunes filles en péril de quitter le bon chemin. L'ombre à qui cette voix appartient, est Hugues Capet. Ce chef de la maison de France expie la soif insatiable de conquêtes de sa race. Il apprend à Dante que, pendant le jour, les âmes célèbrent les actes de libéralité, de charité et de pauvreté; mais que, dès que vient la nuit, elles citent et maudissent les actes opposés, par exemple, ceux de Pygmalion, de Midas, d'Acham, d'Héliodore, de Crassus, etc.

PURIFICATION D'UNE AME

Tout à coup la montagne entière se met à trembler avec force et le chant *Gloria in excelsis* retentit. Ce tremblement annonce au monde des esprits que le terme de la purification d'un d'entre eux est arrivé. Il ne vient pas de la montagne elle-même, attendu que, dans la région où nous sommes, on ne connaît pas les altérations produites par les éléments. En ce séjour, semblable à celui que Lucrèce accorde à ses dieux, on ne voit ni brouillards, ni nuages,

(1) Purg., XIX, 118.

Digitized by Google

ni pluies, ni neige, ni rosée; jamais on n'y entend les éclats de la foudre. L'étonnant phénomène physique a pour cause ce qui se passe dans le ciel auquel touche la montagne quand il reçoit en soi quelque chose de soi, c'est-à-dire une âme purifiée. « Ces hauteurs tremblent lorsqu'une âme se sent si pure qu'elle se lève et se meut pour monter au ciel, et ce cri l'accompagne. Quant à la preuve de sa pureté, elle la trouve dans la volonté subite qui l'envahit, lui apprend qu'elle est libre et la pousse à changer de séjour. Cette volonté l'aide en même temps dans son effort. » L'âme se suffit donc à elle seule dans ces diverses opérations. « Le désir existait bien chez elle auparavant, mais persistait aussi le désir contraire imposé au coupable par la justice divine, celui du châtiment, aussi ardent que l'avait été l'amour du péché (1). »

L'ombre qui révèle ces mystères à Dante, c'est le poète Stace qui, ainsi que Virgile, jouissait au moyen âge d'une grande renommée. Disciple de l'illustre Mantouan, il était en outre, à ce titre, cher au poète florentin. Il passait pour avoir été frappé d'un coup de stylet mortel par Domitien, et on le regardait comme un martyr. Lui-même déclare à ses deux confrères que ce sont ces vers prophétiques de Virgile :

> Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
> Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna;
> Jam nova progenies cœlo demittitur alto (2),

qui, après Dieu, l'éclairèrent et le convertirent. Il vécut en chrétien, mais sans oser avouer son baptême. Sa tiédeur lui valut d'habiter le quatrième cercle pendant plus de quatre cents ans, et sa prodigalité d'achever au cinquième le temps de sa purification.

A partir de ce moment Stace accompagne Dante et Virgile dans leur ascension vers le sommet de la montagne.

(1) Purg., XXI, 43.
(2) *Egl.*, IV.

Digitized by Google

SIXIÈME CERCLE : La Gourmandise.

Châtiment. — Un arbre chargé de fruits à l'odeur suave et d'un aspect délicieux, croît auprès d'une source d'eau fraîche tombant en cascade. Image allégorique de l'arbre du Paradis terrestre, s'il attire le regard comme lui il en diffère en ce que ses branches vont en diminuant de la cime à la base, de sorte que l'on ne peut y monter ni en cueillir les fruits pendants. Du milieu du feuillage sort une voix qui crie : De cette nourriture vous aurez disette, et qui cite des exemples d'abstinence et de sobriété : Marie, aux noces de Cana, avait principalement en vue que les invités au festin fussent traités honorablement; les anciens Romains se contentaient d'eau pour breuvage, etc.

Néanmoins la vue de l'arbre merveilleux allume sans cesse dans les âmes le désir de manger et de boire, et, ce désir, elles ne peuvent le satisfaire. *Labia mea Domine* (1), chantent-elles en pleurant et avec un accent qui éveille à la fois le plaisir et la douleur. C'est par la bouche, en effet, que ces coupables ont péché, et ils invoquent le Seigneur pour qu'il la purifie. Leurs yeux sont caves et éteints, leur face est pâle et tout leur corps d'une maigreur extrême. Ils sont condamnés à une diète salutaire.

Apparition d'un second arbre aux rameaux vivaces et chargés de fruits. Une multitude d'êtres humains lèvent les mains vers le feuillage et poussent on ne sait quels cris, comme font de petits enfants animés de vains désirs, qui prient qu'on les satisfasse; mais celui qu'ils prient, au lieu de leur répondre, excite encore leur convoitise en tenant hors de leur portée, sans le cacher, l'objet qu'ils voudraient posséder. Trompée dans son attente, la multitude ne tarde pas à s'éloigner. Dante et ses compagnons s'approchent à leur tour de l'arbre « qui repousse tant de prières et de larmes ». Une voix en part qui leur ordonne de passer outre, leur apprend qu'ils ont devant eux un rejeton de l'arbre de l'Eden, et les invite à se souvenir du combat des

(1) ... Aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam.
(*Ps.*, II, 17.)

Digitized by Google

Centaures contre Thésée, et du choix que Gédéon fit parmi ses soldats, causés tous deux par l'intempérance.

Quel est le sens de cette allégorie? Nous y trouvons d'abord recommandées : la loi de l'abstinence dans l'usage des choses nécessaires à l'entretien du corps, loi prescrite à l'homme dès l'origine, et la sagesse dans la recherche des choses utiles à l'âme. Contrairement à ce qui se passa dans l'Eden, où l'ange de ténèbres, trompant l'homme, l'engagea à manger sans crainte des fruits vivifiants de l'arbre de la science, ici l'ange de lumière l'avertit de ne pas y goûter témérairement. En outre, à un point de vue encore plus général, nous voyons figurés en ce passage l'ardeur de l'âme humaine avide de connaître, espérant arriver par là au bonheur, l'impuissance où elle est de réaliser ses désirs et le triste désenchantement qui suit sa vaine tentative.

Paroles finales : Heureux ceux que tant de grâce illumine, que la passion du goût ne répand pas trop de fumée dans leur cœur, et qui n'ont pas plus faim qu'il n'est juste ; paraphrase du *Beati qui esuriunt justitiam.*

SEPTIÈME CERCLE : La Luxure.

La luxure — la chasteté.

Vive peinture du péché puni en ce dernier cercle, de sa nature et de ses dangers — La paroi de la montagne darde des flammes; un vent qui souffle d'en bas les active et les développe à ce point qu'elles ne laissent libre qu'un étroit passage entre elles et le bord escarpé du chemin. Pour s'en garantir, les trois voyageurs doivent cheminer un à un, en évitant avec le plus grand soin de tomber dans le précipice ouvert à côté d'eux. Aussi Virgile recommande-t-il à Dante de tenir serré le frein des yeux et de prendre garde au feu. Virgile sait par expérience combien ces précautions sont nécessaires.

La flamme est donc ici l'image de la faute châtiée et l'instrument qui châtie. Les esprits coupables et repentants marchent à travers un immense embrasement, en invoquant la clémence divine : *Summæ Deus clementiæ*

Digitized by Google

sont les premiers mots de l'hymne qu'ils chantent. A la fin de l'hymne, ils ajoutent ces paroles de Marie à l'ange Gabriel, qui sont l'éloge de la chasteté, *virum non cognosco;* puis ils nomment plusieurs époux et épouses qui vécurent chastes dans le mariage. Ils rappellent aussi l'action de Diane chassant une de ses nymphes.

Deux troupes d'âmes pécheresses se rencontrent. Elles s'embrassent sans s'arrêter. C'est encore la loi d'amour qui les régit, mais la loi de l'amour pur. Dans les discours qu'elles se tiennent les unes aux autres, elles mentionnent l'énormité de leur faute et ses suites redoutables.

Exaltation de l'amour platonique indirectement provoquée par l'éloge du poète bolonais Guido Guinicelli, qui introduisit ce principe nouveau, et du poète provençal Arnaud Daniel.

L'ange du Seigneur chante *Beati mundo corde* et invite Dante à traverser un fleuve de flammes qui achèveront de le purifier. Pour l'y encourager, Virgile lui parle de Béatrice qu'il va bientôt voir. Dante sort de la fournaise au chant de l'ange : *Venite benedicti Patris mei.*

Après quoi il est favorisé d'un nouveau rêve. « Il me sembla voir une dame jeune et belle marchant à travers une lande et y cueillant des fleurs. Elle disait en chantant : Sache celui qui veut savoir mon nom que je suis Lia, et que je vais tendant autour de moi mes belles mains pour me faire une guirlande. Je compose ici ma parure afin que, me regardant dans mon miroir, mon image me plaise. Son miroir, ma sœur Rachel ne le quitte jamais; tout le jour elle reste assise devant lui. Elle est aussi désireuse de voir ses beaux yeux que moi de me parer de mes mains. Pour elle, le plaisir est de contempler, pour moi c'est d'agir. » Gracieuse et poétique image de la vie active et de la vie contemplative. La vie active est celle pendant laquelle le pécheur expie; Dante, représentant ici l'humanité, vient de la traverser. On y cueille des fleurs, c'est-à-dire on y acquiert les mérites grâce auxquels on pourra être admis à la vie contemplative, qui est celle du Paradis. Voici donc le lien qui rattache le Purgatoire au ciel, Vir-

Digitized by Google

gile à Béatrice. Est-il utile d'ajouter que le miroir dans lequel Lia se prépare à se regarder, et dans lequel Rachel se regarde sans cesse, c'est Dieu. L'âme vertueuse contemple, sur terre ses bonnes œuvres, au ciel la gloire divine.

Le songeur se réveille, instruit par son rêve. Son maître complète ce qu'il y a appris. Ce doux fruit que l'homme cherche sur les branches de l'arbre mystérieux dont on vient de parler, fruit qui signifie le vrai bien, la béatitude suprême, aujourd'hui même va apaiser sa faim. Mais le maître bien-aimé lui déclare que désormais il ne peut plus le guider. « Tu as vu le feu éternel et celui qui finit;... je t'ai mené jusqu'ici par l'effort du génie et de l'art; prends maintenant ta volonté pour guide. Tu es au bout des chemins escarpés (ceux de l'Enfer), au bout des chemins étroits (ceux du Purgatoire). Vois le soleil qui luit devant toi ; vois l'herbe nouvelle, et les fleurs, et les jeunes arbres que cette terre porte d'elle-même... Ton arbitre maintenant est libre, droit et sain, et ce serait mal faire que de ne pas agir selon ton jugement. C'est pourquoi t'instituant maître de toi-même, je te donne la couronne et la mitre (la direction de tes intérêts temporels et de tes intérêts spirituels). » — En effet, Virgile, figure de la science humaine ou de la philosophie morale, ne saurait plus donner d'utiles enseignements ; car ce n'est pas lui qui peut révéler les secrets de la science divine, et alors : *Ubi ratio deficit, fides supplet.*

TROISIÈME RÉGION

LE PARADIS TERRESTRE

Les six derniers chants du Purgatoire composent, en quelque sorte, un poème complet. C'est, peut-on croire, le prologue de la vision suprême dont parle Dante à la fin de sa *Vita nuova*, vision dans laquelle « il contempla de telles choses, qu'elles lui firent prendre la résolution de ne plus parler de la Bienheureuse (Béatrice), jusqu'à ce qu'il puisse

Digitized by Google

en parler dignement ». En cette partie de son œuvre, l'auteur se montre un nouveau saint Jean, aux yeux de qui le passé, le présent et l'avenir sont visibles, un prophète qui connaît les desseins du Très-Haut, les destinées religieuses du genre humain, et en même temps un chantre dont la voix, comme celles des chantres d'Israël, s'élève à un ton sublime. Nous cédons au plaisir de nous étendre longuement sur ce magnifique épisode, dont nous allons essayer de faire sentir les beautés poétiques, et, avec l'aide des commentateurs, d'expliquer la haute signification. Une suite de brillants tableaux va se dérouler à nos yeux.

PREMIER TABLEAU

L'idée en est simple : avant de raconter un drame, on commence par décrire le lieu où il se passe. C'est ce qui est fait ici. — La scène représente l'Eden, tel que les poètes l'ont rêvé, l'heureux et éternel séjour de l'homme ici-bas, si l'homme l'eût voulu. Dante nous peint sous les plus riantes couleurs cette terre vierge, couverte de jeunes herbes, de fleurs embaumées, d'arbres verdoyants, et illuminée des clairs rayons du soleil. Ecoutons-le : « Poussé par le désir d'explorer au dedans et au dehors la divine forêt, épaisse et vive, dont (l'obscurité) tempérait à nos regards l'éclat du jour nouveau, sans plus de retard je quittai le bord (celui du fleuve de feu qu'il vient de traverser pour achever sa purification), et gagnai lentement, lentement, la campagne, en foulant le sol qui partout exhalait de suaves odeurs. Un souffle d'air doux, toujours égal, me caressait le front avec la légèreté du zéphyr. A son passage, les feuillages, frissonnant soudain, s'inclinaient tous du côté où la sainte montagne projette sa première ombre (l'ombre du matin). Toutefois, ils ne penchaient pas tellement que, à leur cime, les oiseaux interrompissent leur musique. Au contraire, ils accueillaient avec une pleine allégresse la première heure du jour en chantant au milieu des feuilles, dont le murmure servait d'accompagnement à leurs hymnes. Tel le bruit mélodieux qui naît et va croissant de rameau en rameau, quand le sirocco souffle à travers les pins du rivage de

Digitized by Google

Chiassi (1). » Un ruisseau arrête les pas du promeneur. Les eaux en sont si pures que les eaux terrestres les plus limpides paraîtraient troubles auprès d'elles. Le promeneur jette ses regards au-delà du ruisseau et y aperçoit une dame.

« Elle s'en allait seulette, chantant et cueillant l'une après l'autre les fleurs qui émaillaient son chemin. — Ah! belle dame, qui te chauffes aux rayons d'amour, si j'en crois tes traits — les traits sont d'ordinaire les témoins du cœur — qu'il te plaise de venir tout près de cette rivière, afin que je puisse entendre ce que tu chantes... Touchant, sans les fouler, les fleurs de pourpre et d'or, elle se tourna vers moi, semblable à une vierge qui baisse pudiquement les yeux, et s'approcha de telle sorte que son doux chant parvenait jusqu'à moi en paroles distinctes. Quand elle fut là où les eaux de la belle rivière baignent les herbes, elle me fit la grâce de lever les yeux sur moi. Non, je ne crois pas qu'une pareille lumière brilla sous les cils de Vénus, lorsque son fils extraordinairement la blessa d'un de ses traits. De la rive droite, elle me souriait, pendant que ses mains mariaient les couleurs des fleurs que ces hauts lieux produisent sans semence. »

Nous, modernes et Français, nous goûtons peu l'allégorie. Nous préférons les images claires aux images voilées. L'habitude est une dominatrice puissante, au joug de laquelle on se soustrait difficilement; et pourtant nous ne pouvons, me semble-t-il, résister au charme des brillantes et gracieuses conceptions des hommes du Moyen Age, telles que celle-ci, malgré leur sens énigmatique et multiple.

Au sens mystique, la région délicieuse que l'on vient de décrire est un séjour intermédiaire entre celui des expiations et celui des récompenses. L'homme purifié de ses fautes non mortelles et pardonné, a reconquis sa nature primitive, ainsi que l'état de grâce et de félicité qui fut d'abord le partage d'Adam. De son côté, la nature, recréée comme lui et avec lui, se présente telle qu'elle était au

(1) Près de Ravenne.

Digitized by Google

sortir des mains du Créateur, bonne, aimable, souriante, docile et d'une beauté sans égale. Toutefois, pour que sa justification soit complète, pour qu'il soit digne d'entrer dans le Paradis éternel, l'homme doit recevoir un second baptême. C'est ici que la sainte cérémonie se fera, c'est ici que la chrysalide se changera en papillon.

Maintenant, quelle est cette dame qui se promène dans la prairie en cueillant des fleurs et en chantant? Elle s'appelle Mathilde, comme l'illustre amie de Grégoire VII, et, selon certains commentateurs, elle symbolise l'attachement à l'Eglise dont, en effet, le triomphe se prépare. Selon d'autres, c'est, sous un nom différent, la femme du rêve précédent, Lia. Dans la réalité, de même que dans le rêve, elle est la figure de la vie active et bienfaisante. En possession des secrets divins, comme sa sœur Béatrice, elle instruit le néophyte sur la nature du Paradis terrestre, afin qu'aucune des choses extraordinaires qui vont s'y passer ne provoque son étonnement.

Elle commence par dissiper un soupçon qui vient de naître en son esprit et qu'elle y lit. — « Etrangers à ces lieux, dit-elle aux trois compagnons, vous ne comprenez pas pourquoi je suis en joie et souris ici-même où la chute de l'homme fut consommée. Que le psaume *Delectasti* (1) vous éclaire : inspirée par l'ineffable beauté du séjour qui avait été préparé à l'homme, j'en exalte les merveilles, œuvre de Dieu. » Puis elle engage Dante à formuler ses autres doutes.

Il le fait aussitôt. Précédemment (2), il a entendu sortir de la bouche de Stace l'affirmation qu'au purgatoire il n'y avait ni vents, ni pluies. Or, au sommet de la montagne, il voit couler un fleuve et entend résonner les arbres dont un souffle aérien meut les branches. — Voici la raison de ces deux phénomènes.

Le Souverain Bien créa l'homme bon et lui donna en partage ce lieu de délices comme gage de l'éternelle paix. Afin que la perturbation produite par les exhalaisons de la

(1) *Ps.* XCI, 5.
(2) Purg., XXI, 52.

Digitized by Google

terre et de l'eau partant du pied de la montagne ne lui nuisît pas, cette montagne s'éleva très haut vers le ciel, et elle est tranquille à partir de l'endroit où sa porte se ferme. Mais comme l'air tout entier se meut circulairement avec la première voûte du ciel (avec le ciel le plus voisin de la terre), le sommet du mont tout à fait libre au sein de l'air vif, en subit le mouvement; et ce mouvement fait résonner la forêt touffue. C'est aussi pourquoi les plantes agitées acquièrent un pouvoir tel qu'elles imprègnent l'air de leur vertu (génératrice). Puis l'air en tournant répand cette vertu tout à l'entour jusque sur la terre qui reçoit d'ici les semences des diverses plantes qu'elle produit.

Quant à l'origine des eaux courantes, l'eau qu'on voit ici ne sort pas d'un réservoir souterrain entretenu par des vapeurs que le froid a condensées, comme il arrive pour les fleuves terrestres. Elle jaillit d'une fontaine intarissable et sûre qui reçoit de la volonté divine tout ce qu'ensuite elle verse par deux canaux. Elle flue, d'un côté avec la vertu d'ôter à l'homme la mémoire de ses péchés, de l'autre avec celle de lui donner le souvenir de toutes ses bonnes actions. De là ses noms, ici de Léthé, là d'Eunoé. Elle n'est efficace que si, avant de boire au second canal, on boit au premier.

La disposition de tout le purgatoire est basée sur la conception du fleuve paradisiaque et de ses deux branches. Nous avons vu que les pénitents doivent d'abord méditer sur leur faute, se pénétrer de sa gravité, s'en repentir, et que c'est seulement alors que la consolation leur vient et qu'une parole de miséricorde est prononcée sur eux. On comprend qu'il est juste, pour que l'on puisse se délecter au souvenir du bien qu'on a fait, qu'on ait expié, et, par conséquent, oublié le mal qu'on a commis.

Quand les poètes anciens célébraient l'âge d'or, c'est peut-être de ce pays délicieux qu'ils rêvaient. En effet, la tige humaine y croît dans l'innocence, un printemps éternel y règne, tout fruit y atteint sa maturité, et y coule ce nectar dont chacun parle. En entendant ce dernier propos, Stace et Virgile se mettent à sourire.

Digitized by Google

DEUXIÈME TABLEAU

Les trois poètes remontent les bords du fleuve en compagnie de Mathilde. Manifestation soudaine d'une vive lumière et audition d'une suave mélodie. Ravissement de Dante, qui déplore la témérité d'Eve, dont la désobéissance l'a privé jusqu'ici et bientôt le privera de nouveau de la jouissance d'un pareil bien-être. Tout à coup Mathilde se tourne vers lui et lui dit : Mon frère, regarde et écoute. Une clarté semblable à un éclair parcourt toute la forêt ; l'air devient lumineux et se remplit d'une douce musique. Puis cet air lumineux se change comme en un feu brûlant, et le son harmonieux laisse distinguer le chant de l'hosanna. — Etonnement de Dante. Virgile le partage : la science humaine ne comprend pas ces mystères. Sept candélabres apparaissent et s'avancent lentement. Mathilde réprimande son protégé de ce qu'il reste à les regarder sans s'occuper de ce qui vient à leur suite.

Ce qui vient à leur suite, c'est une troupe de personnages vêtus de blanc, d'un blanc inconnu à la terre. Les sept lumières projettent un tel éclat que le ruisseau réfléchit, comme un miroir, le côté gauche du poète. L'espace au-dessus d'elles est marqué de bandes dont l'étendue échappe à la vue, et qui figurent autant d'étendards reproduisant les couleurs de l'arc-en-ciel. Vingt-quatre vieillards marchent deux à deux sous ce ciel multicolore. Ils sont couronnés de fleurs de lis. Tous chantent : Bénie sois-tu entre toutes les filles d'Adam, et soient éternellement bénies tes beautés.

Suivent les quatre animaux qui symbolisent les évangélistes, tels qu'ils sont décrits dans Ezéchiel et dans l'Apocalypse. Ils sont couronnés d'un vert feuillage. Chacun d'eux a six ailes aux plumes pleines d'yeux. Ils entourent un char triomphal porté sur deux roues et traîné par un griffon. Ce griffon meut ses ailes entre les bandes lumineuses, sans dérober la vue d'aucune d'elles, et ses ailes s'élèvent si haut, qu'elles finissent par échapper à la vue. La partie aigle du corps de l'être merveilleux était d'or, la

Digitized by Google

partie lion était d'une matière blanche mêlée de vermeil. Trois femmes, une rouge, une verte et une blanche, dansent en rond auprès de la roue de droite. Tantôt la blanche, tantôt la rouge dirige le chœur. Au côté gauche du char, quatre autres femmes se délectent. Vêtues de pourpre, elles se règlent sur une d'entre elles qui a trois yeux.

Derrière la troupe formée par ces diverses personnes, on voit deux vieillards différemment vêtus mais semblables de manières, graves et recueillis, l'un disciple d'Hippocrate, l'autre armé d'une épée luisante, acérée et redoutable.

Quatre autres personnages, humbles d'aspect, et un cinquième, très âgé, dormant, mais au visage plein de vie, ferment la marche. La tête des sept derniers membres du cortège est ceinte, non de lis, mais de roses et d'autres fleurs vermeilles, d'un éclat si vif, que les fronts paraissent lancer des flammes. — Assurément l'Alighieri a emprunté l'idée de sa procession mystique aux imposantes mosaïques des vieilles basiliques chrétiennes.

Les sept candélabres d'or représentent les sept dons de l'Esprit saint, indispensables à tout croyant pour acquérir le bonheur éternel, et à l'Eglise pour gouverner les âmes. La variété, l'éclat, l'importance de ces dons sont figurés par les sept bandes lumineuses reproduisant les couleurs de l'iris, qui montent et se perdent dans les hauteurs du ciel.

Les vingt-quatre vieillards au blanc vêtement, emblême de leur foi, qui marchent deux à deux sous ces étendards aériens, représentent, au sens historique, les patriarches, les prophètes et d'autres saints de l'ancienne Loi, qui ont cru au Christ à venir. Au sens mystique, ils signifient les vingt-quatre livres de l'Ecriture sainte, source inspiratrice de l'Eglise. Les lis qui forment leurs couronnes indiqueraient alors la pureté de la doctrine contenue dans ces livres. Les paroles de bénédiction qu'ils chantent s'adressent, soit à la vierge Marie, mére du Rédempteur, soit plutôt à la femme, image de la Science sacrée, qui, répondant à leur invocation, va bientôt apparaître.

Digitized by Google

On devine que les quatre animaux sont la figure des quatre évangiles, dont l'enseignement, indiqué par une couronne de vert feuillage, est toujours florissant. Les six ailes de ces animaux rappellent la rapidité avec laquelle la doctrine évangélique s'est répandue, et la multitude de leurs yeux, la vigilance nécessaire pour en maintenir l'intégrité.

Le char triomphal nous offre l'image de l'Eglise. Les deux roues sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Le griffon qui le conduit, c'est le Christ, dont la nature, comme celle du griffon, est double. La partie aigle, ou aérienne, de l'animal symbolique représente la nature divine du Christ, et la partie lion, ou terrestre, sa nature humaine. Ses ailes immenses veulent dire que pendant que le Christ, par son humanité, demeurait sur la terre, par sa divinité, il s'élevait jusqu'au ciel.

Des deux matières qui constituent ses membres, l'or indique combien la première de ses natures était précieuse. L'argent mêlé de vermeil est une double allusion à la pureté de l'Homme-Dieu et à sa charité, qui lui a fait verser son sang pour les hommes.

Les trois vierges qui dansent à la droite du char, près de la roue qui figure la Nouvelle Loi, qui les a révélées et dont elles sont inséparables, sont les trois vertus théologales. La couleur de leurs habits les distingue. Les quatre vierges, vêtues de pourpre (couleur des cardinaux) qui de l'autre côté leur correspondent, sont les vertus cardinales ou morales; avant la révélation, elles suffisaient à guider l'homme dans la voie du bien. La sœur, sur laquelle trois d'entre elles se règlent, c'est la Prudence qui, avec ses trois yeux, envisage le passé, le présent et le futur.

Les deux vieillards qui les suivent, sont les deux apôtres élus après les douze, saint Luc et saint Paul. L'épée luisante et acérée de celui-ci est sans doute l'image de sa parole brillante et pénétrante.

Ils précèdent Jacques, Pierre, Jean et Jude, auteurs des épîtres canoniques. L'humble extérieur de ces quatre personnages rappelle, peut-être, la brièveté et la simplicité de

Digitized by Google

leurs écrits. Certains interprètes voient en eux les quatre grands docteurs de l'Eglise.

Enfin le vieillard dormant, mais plein de vie, qui termine le cortège, est, ou saint Jean qui écrivit l'Apocalypse à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et son apparence serait une allusion à la vision de Patmos, ou c'est saint Bernard.

Le thème de l'épilogue du Purgatoire, c'est donc le triomphe du Christ et de son Eglise. La chute de l'homme accomplie dans l'Eden, a nécessité l'acte divin de la Rédemption. La Rédemption a eu pour conséquence l'établissement de l'Eglise terrestre et de l'Eglise céleste. La Science révélée aux faibles mortels par la miséricorde divine vient, en compagnie de la Raison, assister à la glorification de ces faits miraculeux. Quant aux figurants de la deuxième scène du drame de l'Eden reconquis et des trois suivantes, ce sont nécessairement l'auteur du relèvement de l'homme, le Christ et tous ceux qui ont concouru d'une manière quelconque à cet acte divin.

TROISIÈME TABLEAU

Une des suites de la réhabilitation de l'homme, œuvre du Christ, et, en même temps, une loi imposée par son Eglise, c'est la coopération de l'homme à son propre salut. D'où l'institution du sacrement de pénitence. Le cérémonial et les bons effets de ce sacrement sont exposés dans le troisième tableau où Dante, représentant de l'homme pénitent, confesse ses errements. Béatrice intervient, parce que la Théologie est la règle sur laquelle l'Eglise s'appuie dans tous ses commandements.

— Soudain un coup de tonnerre retentit. A ce signal, les sept candélabres, ainsi que les membres du cortège sacré, s'arrêtent et se tournent vers le char. Un des vingt-quatre vieillards, l'auteur du Cantique des Cantiques, entonne trois fois le chant : *Veni, sponsa, de Libano.* A ces paroles, plus de cent ministres et messagers de la vie éternelle (ce sont les anges) se lèvent du char et, s'associant à l'enthousiasme du chœur saint, chantent à leur tour : *Benedictus, qui venis* (c'est du Christ qu'il s'agit). Ils ajoutent, en jetant

Digitized by Google

des fleurs sur le char et tout à l'entour : *Manibus o date lilia plenis* — réminiscence inspirée à Dante par son affection pour Virgile.

Répondant à ces invitations et à ces hommages, une femme apparaît au milieu de la pluie de fleurs. Elle est vêtue d'une robe couleur de feu ; un manteau vert couvre ses épaules et un voile blanc enveloppe sa tête couronnée d'olivier. A cet ornement pris à l'arbre de Minerve et à ces couleurs, qui sont celles des vertus théologales, on reconnaît que la nouvelle Sulamite, comme l'ancienne, symbolise la Sagesse divine.

La venue de la Sagesse divine rend inutile pour l'enseignement qui va suivre, l'intervention de la science humaine; la foi doit désormais suppléer la raison devenue impuissante. Aussi Virgile disparaît-il à l'instant. Dès qu'il s'en aperçoit, son tendre disciple ne peut retenir son émotion, et ses joues s'inondent de pleurs. La dame du char tourne les yeux vers l'affligé qui la reconnaît, bien qu'elle soit voilée. Elle est voilée pour que l'œil de l'homme puisse supporter sa vue. Altière et toute royale dans son attitude : « Je suis bien Béatrice, lui dit-elle, comment t'es-tu cru digne d'approcher de la montagne ? Ne savais-tu pas qu'elle est le séjour des bienheureux? »

Trouble du coupable qui n'ose contempler son image réfléchie dans l'eau du ruisseau. Il compare la sévérité de Béatrice aux menaces d'une mère, qui sont d'autant plus efficaces qu'elles viennent d'un être aimant et aimé. Mais les anges s'étant mis à chanter : *In te, Domine, speravi*, Dante comprend qu'ils ont pitié de lui, et cette pensée le rassure en même temps qu'elle excite le repentir dans son cœur.

S'adressant aux anges compatissants, Béatrice leur fait le récit des égarements de son ami. Dans son jeune âge, les grâces divines descendirent abondamment sur lui, et toute bonne habitude aurait produit en lui d'admirables effets. « Mais plus un terrain a de vigueur et de vertu, plus il devient ingrat et sauvage s'il est mal semé et mal cultivé. La vue de mon visage le soutint quelque temps. En lui

Digitized by Google

montrant mes yeux, je le menais avec moi par le droit chemin. Mais à peine fus-je comme sur le seuil de mon second âge et au moment de commencer une vie nouvelle, que celui-ci se retira de moi pour se donner à d'autres. Alors que je venais de monter de la chair à l'esprit, que ma beauté et ma vertu s'étaient accrues, je lui devins moins chère et moins agréable; et il égara ses pas dans une mauvaise voie, à la poursuite de fausses images du bien, qui ne tiennent jamais entièrement leurs promesses. Il ne me servit de rien de lui obtenir des inspirations grâce auxquelles, soit en songe, soit autrement, je l'excitais à revenir sur ses pas, tellement il en tint peu de compte. Il tomba si bas que tout moyen de le sauver était impuissant, excepté de lui faire voir le peuple des damnés. »

Ensuite Béatrice, tournant contre le coupable la pointe de son discours, dont seulement le tranchant l'avait déjà cruellement déchiré : « Dis, dis si c'est vrai; à une aussi grande accusation il faut que ta confession s'ajoute. » Un *oui*, si faible que les yeux seuls le comprirent, s'échappa des lèvres du pénitent confus, que son émotion fit éclater en sanglots. — Quoi de plus touchant que l'humilité de ce grand homme abaissant son génie devant celle qui lui parle au nom de Dieu, et avouant ses fautes en présence de l'humanité entière !

Désireuse d'achever son œuvre de salut, la céleste amie de Dante continue de l'interroger et essaie d'obtenir de lui l'aveu complet de ses erreurs. — N'oublions pas le procédé dantesque et rappelons-nous que ce qui précède et ce qui suit doit être interprété dans un double sens : au sens littéral, c'est bien Dante qui accuse ici ses fautes personnelles; au sens allégorique, tout ce qu'il dit et tout ce qui est dit de lui, doit s'entendre du chrétien en général. — « Au milieu des désirs inspirés par l'amour de moi, reprend Béatrice, désirs qui te poussaient à chérir le bien hors duquel il n'est rien d'enviable, quels précipices se sont ouverts sur ta route, quelles entraves as-tu rencontrées qui t'ont ôté l'espoir de poursuivre ta marche en avant? Quels attraits ou quels avantages d'autres désirs ont-ils fait briller à tes yeux,

Digitized by Google

pour que tu te sois mis à leur recherche? — Après que j'eus tiré de ma poitrine un soupir amer, à peine pus-je trouver assez de voix pour répondre, et mes lèvres assez de force pour articuler ces mots qu'en pleurant je prononçai : — Les biens présents, par leur fausse jouissance, détournèrent mes pas aussitôt que votre visage me fut caché. — Et elle : Que tu taises ou que tu nies ce que tu as à confesser, ta faute n'en sera pas moins connue; le grand Juge la sait. Mais quand l'aveu du péché sort de la propre bouche du pécheur, dans notre tribunal la meule (qui aiguise le glaive de justice) d'elle-même tourne contre le taillant (et l'émousse). Toutefois, pour que tu éprouves plus de honte de ton erreur, et qu'une autre fois, quand tu entendras le chant des Sirènes, tu sois plus fort,... écoute : tu vas apprendre comment ma chair ensevelie devait te guider dans la voie opposée. »

Béatrice morte, nul objet terrestre ne devait plus charmer son ami ; c'est vers le ciel, où cet exemplaire du vrai bien était remonté, qu'il lui fallait désormais tourner ses désirs et son amour. En entendant ces doux reproches, la contrition pénètre de plus en plus dans le cœur de l'Alighieri. Il le sent quand il regarde la bienheureuse. Bien qu'éloignée de lui et voilée, elle resplendit d'une beauté supérieure à celle qu'elle avait eue sur la terre. Alors l'ortie du repentir le pique si vivement de son aiguillon, que les choses qui l'avaient séduit lui deviennent d'autant plus odieuses qu'il s'y était plus fortement attaché, et un tel regret lui mord le cœur qu'il tombe évanoui.

Quand il reprend connaissance, il voit auprès de lui Mathilde, qui le plonge dans l'eau du Léthé, à laquelle il boit.

Cette partie de l'épilogue traite donc ce qui concerne la nécessité et les vertus du sacrement de pénitence. Dans le trouble que Dante ressent en entendant le langage sévère de Béatrice, trouble qui augmente encore quand la conscience mêle sa voix à celle de la justice suprême, mais qui se calme lorsque, à son tour, intervient le sentiment de la miséricorde divine, dans ce mouvement intérieur qui abou-

Digitized by Google

tit à l'aveu sincère des fautes et à la contrition parfaite, s'insinuant peu à peu au fond du cœur, on reconnaît facilement l'état d'une âme pécheresse et les diverses émotions par lesquelles elle passe au tribunal sacré. L'âme a été absoute, et toutefois sa régénération n'est pas complète. Si les eaux du Léthé lui ont fait oublier le mal qu'elle a commis et expié, il lui reste à acquérir le don de ne plus songer qu'au bien qu'elle a fait, don qui lui procurera l'entière jouissance du fruit de ses mérites. Conséquemment de nouvelles épreuves lui sont imposées.

QUATRIÈME TABLEAU

Il reste maintenant au pénitent à connaître ce qu'il doit faire pour suivre la bonne voie : il doit prendre pour guides les Vertus. Aussi Mathilde conduit-elle le néophyte, d'abord dans le chœur des quatre vierges qui se tiennent à la gauche du char. Chacune d'elles l'entoure d'un bras, et toutes ensemble lui annoncent qu'elles vont le ramener devant Béatrice qu'il lui sera permis de contempler pleinement. Mais il faut qu'auparavant les trois vierges de droite lui aiguisent le regard, afin que rien dans sa contemplation ne lui échappe.

Que signifie la subordination des vertus cardinales aux vertus théologales. Nous l'avons dit déjà, les vertus cardinales servaient avant la révélation et peuvent servir encore à guider l'homme dans la voie du bien et à l'acheminer vers la connaissance de la vérité révélée ; mais initier l'homme à cette connaissance, c'est une fonction réservée aux vertus théologales.

Ces faits accomplis, Béatrice, arrivée en présence du Griffon, se tourne vers Dante. Mille désirs plus brûlants que la flamme forcent le néophyte à fixer ses yeux sur les yeux rayonnants de sa protectrice, qui elle-même ne perd pas de vue le Griffon.

Cela veut dire que la Science sacrée tire directement de Dieu les vérités qu'elle communique à la Science humaine. Elle seule peut expliquer la double nature du Christ. C'est ce que prouve Béatrice en dévoilant, à la prière des trois sœurs, sa seconde, dernière et parfaite beauté. « O splen-

Digitized by Google

deur de la vive lumière éternelle,' s'écrie son fidèle, quel poète ne semblerait pas avoir l'esprit troublé en essayant de te dépeindre telle que tu m'apparus, lorsque tu te découvris au grand jour, et que tu n'eus plus d'autre voile que la sphère harmonieuse du ciel! »

CINQUIÈME TABLEAU

Quand le contemplateur est revenu ds son éblouissement, il s'aperçoit que la troupe glorieuse s'est remise en marche après avoir tourné à droite (du côté de la Loi nouvelle). Elle chemine aux chants des anges. Tout à coup ce cri, Adam! sort de toutes les bouches, et tous les membres du cortège entourent un nouvel arbre aux rameaux dépouillés de feuilles et de fleurs. Le Griffon y attache son char. Aussitôt l'arbre reverdit et fleurit. Puis, une fois encore, Dante s'endort à la mélodie d'un hymne qu'on ne chante jamais sur la terre.

Dans les tableaux qui précèdent, l'acte divin de la Rédemption est représenté dans ses causes, ses prémisses, son essence, ses vertus et ses effets salutaires. Dans celui-ci sont décrites ses suites providentielles, son action permanente sur la société chrétienne. Il y est fait allusion à l'établissement du Saint-Siège apostolique et au gouvernement spirituel de l'Eglise que le Christ a fondée et dont il veut maintenant assurer les destinées terrestres, le gouvernement des choses temporelles restant confié au pouvoir séculier, à l'empire. Le Griffon condescend à mener le char; exemple de la douceur que la religion met à procéder. Le char chemine dans une forêt : c'est la terre. Cette forêt est appelée déserte par le poète, attendu qu'à l'apparition du Christianisme nulle vertu ne l'habitait plus; la nature humaine était complètement dégradée. L'exclamation Adam! murmurée par toutes les bouches, rappelle la désobéissance du premier homme et ses funestes suites. L'arbre sans feuilles ni fleurs représente l'empire romain dépouillé, au temps des apôtres, des vertus antiques, et sa cime, qui s'élargit à mesure que l'arbre s'élève, indique que la gloire de l'empire est d'autant plus grande qu'elle

Digitized by Google

remonte plus loin dans le passé; ou bien, que la monarchie romaine devait aller toujours croissant avec les siècles et s'étendre à toute la terre.

Le commentaire de Pierre Alighieri diffère de celui-ci. Pierre regarde l'arbre mystérieux comme celui de l'obéissance dont parle Daniel quand il dit : « Je voyais, au milieu de la terre, un arbre d'une hauteur prodigieuse ; ses rameaux touchaient le ciel ». Il rappelle la cause de la chute de l'homme. Témoignage de sa prévarication, il est infructueux; mais il redevient fructueux dès que le Griffon, c'est-à-dire le Rédempteur, qui fut obéissant jusqu'à la mort, a lié à sa tige le char qu'il conduit, c'est-à-dire l'Eglise.

Quelle est l'intention du poète quand à ce moment il s'écrie par la bouche des acteurs du drame : « Heureux es-tu, ô Griffon, qui de ton bec ne touches point à cet arbre, dont les fruits, doux au goût, firent se tordre de douleur les entrailles de ceux qui en mangèrent! — C'est en agissant ainsi, répond l'animal à la double nature, que se conserve la semence (le principe) de toute justice. » Ces paroles signifient-elles que la science est un danger pour l'homme s'il cède à son penchant d'en mal user, et qu'il vaut mieux pour lui s'en abstenir? ou bien que la contagion de la chute originelle n'a pas atteint l'humanité sainte du Sauveur? Voici comment Fraticelli les explique — Dante ici ferait allusion à la conduite du Christ envers les Juifs. Les Juifs repoussaient toute sujétion envers l'empire romain. Or, le Christ leur recommandait de rendre à César ce qui appartenait à César. Il respectait lui-même les prérogatives de l'empereur ou de l'empire, représenté par l'arbre dont le Sauveur refusa de toucher, même du bec seulement, l'écorce. En n'offensant pas l'empire romain, le principe de la justice est sauvegardé et la volonté divine accomplie. Il faut avouer que, quelque subtil que paraisse ce commentaire, il est conforme à la doctrine de Dante sur la séparation des pouvoirs suprêmes. En proscrivant tout empiètement de l'un sur l'autre, on satisfait à la loi éternelle.

De vieux interprètes confondent les deux sens et voient figurées, dans l'arbre symbolique, l'obéissance due à la

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

révélation divine et celle qui revient à l'empire établi par Dieu. Le Griffon attache son char à l'arbre : le Christ unit son Eglise à la monarchie romaine, mais il veut qu'elle en reste distincte. Historiquement, cette union se fit quand saint Pierre établit la chaire pontificale à Rome. Aussitôt l'arbre se couvre de feuilles et de fleurs : à peine le Saint-Siège fut-il en son vrai lieu, qu'il s'orna de vertus dont il avait été privé jusqu'alors.

Pendant cette résurrection, Dante s'endort au son d'une mélodie ineffable : image, peut-être, de la paix que la foi chrétienne fait entrer dans le cœur de l'homme et qu'elle apporte à la terre.

SIXIÈME TABLEAU

A la sensation d'une vive lumière et au cri : Lève-toi, que fais-tu là? le dormeur se réveille. Mathilde qui représente, on se le rappelle, l'affection pour l'Eglise, se tient auprès de lui et reprend son autorité sur lui. Elle lui montre Béatrice assise, avec les sept Vierges, à l'ombre de l'arbre redevenu touffu, et sur sa racine : avant de remonter au ciel, le Christ a pris soin de laisser à son Eglise deux sûres protectrices : la Science sacrée et les Vertus. Sous l'influence de la grâce divine, l'arbre desséché a reverdi et fleuri : Rome devra, à la présence des Souverains Pontifes, la faveur de recouvrer sa splendeur première. Le reste du cortège a regagné le ciel à la suite du Griffon.

Pour le consoler de ce qu'il ne partage pas l'heureux sort des saints personnages, Béatrice annonce à son ami qu'il n'habitera que peu de temps la forêt (le monde terrestre), attendu qu'il est destiné à demeurer éternellement avec elle dans la Rome céleste. Elle lui recommande, pour le profit de ce monde où il va retourner et qui vit mal, de contempler avec attention le char et de rapporter là-bas ce ce qu'il a vu et ce qu'il va voir.

Toute institution sur cette terre, fût-elle d'origine divine, est sujette à des vicissitudes. Nous allons assister aux épreuves de l'Eglise et même à la dégénérescence temporaire que lui impose la direction de chefs pervertis.

Digitized by Google

SEPTIÈME ET DERNIER TABLEAU

Soudain un aigle fond sur l'arbre. Il en déchire les feuilles, les fleurs et jusqu'à l'écorce. De toute sa force, il frappe le char qui plie comme un navire en péril sous le choc des vagues. Puis un renard, qui jamais ne s'est nourri d'une pâture saine, s'élance à l'intérieur du char. Béatrice le met en fuite en lui reprochant des méfaits odieux. Une seconde fois l'aigle descend dans la caisse du char qu'il couvre de ses plumes. Alors une voix part du ciel et dit : O ma nacelle, que tu es mal chargée! De la terre, qui s'entr'ouvre entre les roues, sort un dragon. Il plonge sa queue dans le char. En la retirant, il emporte une partie du fond et s'en va en rampant. La partie qui reste, semblable à une terre vive qui se couvre de chiendent, se recouvre de la plume, offerte dans une bonne intention peut-être. Les deux roues et le timon s'en revêtent aussi.

Ainsi transformé, le saint objet devient la bête décrite dans l'Apocalypse. Une prostituée s'assied sur elle. Elle échange d'impures caresses avec un géant qui les interrompt pour la flageller; jusqu'à ce que, plein de soupçon, il emmène le monstre au fond de la forêt.

Les sept vierges entonnent en pleurant la douce et triste psalmodie : *O mon Dieu, les nations sont venues... Elles ont souillé votre saint temple* (1). Elles forment deux chœurs, l'un de trois, l'autre de quatre voix, qui chantent alternativement. Béatrice les écoute en soupirant, le visage presque aussi altéré que celui de Marie au pied de la croix. L'hymne fini, elle se relève et prononce ces mots : « Encore un peu de temps, mes bien-aimées sœurs, et vous ne me verrez plus: puis encore un peu de temps, et vous me reverrez. » Après quoi Béatrice, précédée de ses compagnes et suivie par Dante et Stace, se remet en marche. Bientôt elle appelle son ami auprès d'elle et lui prédit ce qui doit arriver. « La caisse du char est comme si elle n'était plus, mais sache le coupable, qu'il n'échappera pas à la ven-

(1) Psaume LXXVIII.

Digitized by Google

geance divine. L'aigle qui a laissé ses plumes dans le char ne restera pas toujours sans héritier. Un nombre, cinq cents, cinq et dix (1), envoyé de Dieu, tuera la scélérate et le géant qui pèche avec elle. » Béatrice recommande au poète de rapporter ces paroles aux vivants et de leur expliquer ce qu'est la plante deux fois dépouillée sous ses yeux, et de leur dire combien offensent Dieu ceux qui usent de violence envers elle.

Sur l'ordre de Béatrice, Mathilde régénère Dante, et Stace avec lui, dans les eaux de l'Eunoé. Maintenant le chrétien purifié peut monter aux étoiles.

Dans ce dernier épisode, plus encore qu'il ne l'a fait jusqu'ici, le Gibelin exilé se trahit sous les dehors du mystique. En vives images, il exhale ses ressentiments et ses espérances. L'aigle dont il peint la violente irruption, il l'a choisi parce qu'il est l'emblême de l'Empire, et la figure qu'il emploie il l'a empruntée au chapitre XVIIe d'Ezéchiel. En tombant comme la foudre sur l'arbre et le char et en les dévastant, le terrible oiseau de proie personnifie la fureur des empereurs païens, qui non seulement attaquèrent les vertus des chrétiens (ce sont les fleurs et les jeunes feuilles de l'arbre), mais déchirèrent leurs corps (l'écorce de l'arbre) et frappèrent le Siège pontifical dans la personne des évêques qui l'occupaient.

L'envahissement du char par le renard est une allusion aux manœuvres frauduleuses du schismatique Novatien, cherchant à déposséder du Souverain Pontificat le pape Corneille Ier. Les reproches de Béatrice et la fuite de l'intrus rappellent la condamnation de Novatien par le concile de Rome et la confusion de ses adhérents. Certains commentateurs voient Mahomet dans l'animal perfide.

La seconde descente de l'aigle dans le char, qu'il laisse couvert de ses plumes, signifie la protection accordée à l'Eglise par Constantin et le don qu'il lui fit. La voix qui

(1) Le nombre cinq cents, cinq et dix, s'exprime, en caractères romains, par les lettres D, V, X, qui signifient *dux*, un chef militaire ; allusion au César libérateur.

Digitized by Google

parle du haut du ciel est celle de saint Pierre qui, après s'être réjoui de voir sa barque pauvre de biens mais riche de vertus, déplore sa condition nouvelle. Le dragon qui sort de terre est Photius, dont les sophismes attaquèrent la foi catholique. Le dragon emportant, en retirant sa queue, une partie du char, c'est le même Photius fondant à Byzance l'Eglise grecque au détriment de l'Eglise romaine. D'autres entendent par le dragon, l'Antechrist; d'autres, l'avidité des pasteurs de l'Eglise pour les biens temporels; le fond du char ravi, exprimerait alors la perte de l'esprit de pauvreté et d'humilité, dont Jésus-Christ avait fait le fondement de son Eglise.

Ce qui reste du char après que le fond a été enlevé, c'est l'Eglise latine. Elle se couvre entièrement de plumes, c'est-à-dire des dons de l'aigle impérial, dons offerts dans le but louable de procurer du lustre à l'Eglise et du soulagement aux pauvres, mais bienfaits qui ne tarderont pas à devenir excessifs et dangereux. Ils engendreront, en effet, les sept péchés capitaux, figurés par les sept têtes de la bête en laquelle le char s'est transformé.

La prostituée, c'est la Curie romaine qui avait un commerce criminel avec les rois : allusion à ce qui s'était passé sous Boniface VIII, Clément V et Jean XXII. Le géant, c'est la maison royale de France, personnifiée particulièrement par Philippe le Bel, tantôt d'accord, tantôt en désaccord avec le pape. Soupçonnant le pape de favoriser ses ennemis, les Gibelins, Philippe le Bel fit, en 1305, transporter le siège de saint Pierre à Avignon.

Devant un tel spectacle, les Vertus gémissent. Elles chantent les lamentations du psaume où David se plaint de la profanation du temple et invoque le bras du Seigneur contre son auteur : le temple profané, c'est ici les désordres du Saint-Siège et les malheurs de l'Eglise.

Continuant à s'autoriser de l'Ecriture-Sainte, le poète, par la voix de Béatrice qui a pris l'aspect désolé de Marie au Calvaire, rappelle la prédiction du Sauveur à ses disciples, quand il leur annonce sa disparition prochaine et les diverses apparitions qui viendront ensuite : allusion à

Digitized by Google

la courte durée de l'exil des papes et à leur retour définitif à Rome. Ensuite le poète prophétise l'avenir : Clément V et Philippe le Bel n'échapperont pas à la justice de Dieu. L'empire, après avoir été vacant pendant soixante ans, trouvera enfin un maître (Henri de Luxembourg), et ce maître tuera la prostituée et son amant. C'était, on le sait, la constante espérance du proscrit et de ses coréligionnaires politiques, qu'un héros gibelin abattrait la puissance des Guelfes et rendrait à l'empire latin son ancienne splendeur.

Résumons en quelques mots les impressions que nous a fait sentir la lecture de cette importante partie du grand poème dantesque. — Vision du lieu plein de délices, antique demeure de l'homme et vestibule du paradis, où l'âme séjourne quelque temps, comme, aux premiers jours du christianisme, les catéchumènes séjournaient à l'entrée des basiliques : ils y restaient jusqu'à ce qu'ils fussent jugés dignes de participer aux saints mystères; de même l'âme attend ici qu'elle ait revêtu la robe blanche, sans laquelle elle ne serait pas admise à la cour céleste. Les plaisirs qu'elle éprouve dans sa nouvelle condition, bien qu'aussi purs que vifs, lui rappellent encore ceux qu'elle a goûtés sur la terre ; il faut que ses sens se perfectionnent davantage, se dégagent complètement de la matière comme l'exige le lieu nouveau dans lequel ils doivent bientôt s'exercer. Nous assistons à cette transformation progressive de l'âme et de son milieu. La lumière, au sein de laquelle le héros de l'épopée nous transporte avec lui, devient de plus en plus brillante, les couleurs des objets sont de plus en plus éclatantes, les sons de plus en plus mélodieux, les odeurs de plus en plus suaves; les images finissent par acquérir une beauté sans égale; les personnages qui se meuvent sur ces sommets prennent un caractère et un aspect divins; ce sont les habitants eux-mêmes du paradis, les vertus, les saints et le Christ, qui l'ont quitté pour disposer l'âme à la contemplation de la splendeur de Dieu.

Ils sont aussi venus pour compléter son instruction et résoudre, en sa faveur, l'énigme posée aux intelligences

Digitized by Google

humaines par l'arbre mystérieux de l'Eden. Là-même où l'homme est tombé, est traitée la grande question de son relèvement; le mystère de la Rédemption y est expliqué, le vrai et solide fondement de l'Eglise y est indiqué, et y sont révélées ses origines et ses destinées. En même temps le fidèle y apprend de quelle autorité sainte l'Eglise est dépositaire et, par conséquent, quel respect et quelle obéissance lui sont dus.

Voilà les enseignements importants que tout chrétien peut tirer de cette partie de la *Divine Comédie*, qui sert à la fois d'épilogue au cantique du Purgatoire et de prologue à celui du Paradis. Ils y sont à leur véritable place, et le poète les a formellement en vue, puisqu'il se fait autoriser par Béatrice à les répandre parmi les vivants.

Après avoir assisté au triomphe de l'Eglise militante, il ne reste plus au poète et à ceux qui l'accompagnent en esprit dans son merveilleux voyage, qu'à contempler le triomphe de l'Eglise victorieuse.

(*A suivre*). P. Fontaine.

Digitized by Google

REVUE PHILOSOPHIQUE

Sommaire : I. Anarchie morale et crise sociale. — II. La morale d'après M. Brochard. — III. La morale de Kant d'après M. Cresson. — IV. La solidarité d'après M. Bourgeois. — V. La morale et la religion d'après M. F. Buisson. — VI. La morale d'après MM. Adrien Naville et Goblot. — VII. Philosophie morale du R. P. Cathrein. — VIII. Justice et liberté, de M. Goblot. — IX. La morale du bouddhisme. — X. Morale sociale : La sociologie positiviste par M. Defourny. — XI. Catéchisme d'économie sociale et politique du « Sillon ». — XII. L'évolution économique du XIXe siècle par M. Cauderlier. — XIII. La morale de l'islam, Gazali. — XIV. Qui est comme Dieu ? — XV. Contribution philosophique à l'étude des sciences par M. le chanoine Didiot. — XVI. La science de l'invisible par le P. Hilaire.

I. Sous ce titre, trop bien justifié à l'heure présente : « Anarchie morale et crise sociale » (1), le R. P. Roure, rédacteur aux *Etudes*, vient de publier une série d'articles remarquables. Les questions qu'il y traite sont agitées sous nos yeux depuis quelque temps avec une ardeur croissante. C'est qu'il s'agit de choisir les solutions les meilleures et immédiatement applicables à notre société, qui semble vouloir déplacer les bases de l'éducation nationale et des mœurs publiques, changer la direction de sa politique et les principes de son gouvernement. On jugera de l'importance des problèmes abordés dans ce volume par les brèves indications suivantes.

Dans un premier chapitre, l'auteur montre, à propos d'un ouvrage de M. Maurice Barrès, *les Déracinés*, que

(1) Paris, Beauchesne, in-16, 404 pp.

Digitized by Google

« l'éducation d'Etat déracine la jeunesse de son milieu naturel, surtout de tout principe résistant où s'attacherait son effort pour le devoir ». Dans le deuxième chapitre : « A la recherche d'une morale », sont racontés les tâtonnements de la pensée moderne, depuis l'éclectisme jusqu'au solidarisme. Il résulte particulièrement de cet examen que l'enseignement de la morale dans les chaires officielles est plus flottant et plus contradictoire que jamais. Il n'y a donc pas d'exagération à parler d' « anarchie morale à la Sorbonne ». Dans les trois chapitres suivants, sont critiquées successivement les morales positivistes ou naturalistes et les morales idéalistes. Aux unes et aux autres s'oppose également la morale du bien ou de l'ordre, telle que la philosophie chrétienne la définit, en se gardant de tous les excès commis en sens divers par ses rivales. Deux chapitres fort intéressants sont consacrés ensuite à l'examen du nihilisme et du quiétisme de Tolstoï. Ils précèdent naturellement la critique du socialisme et de ses formes. Un dernier chapitre traite de la « démocratie chrétienne », telle que le Saint-Siège vient de la définir et de la justifier. On comprend qu'il est impossible de reprendre ici les analyses et de justifier une à une les critiques de l'auteur. D'ailleurs nous devrons examiner nous-mêmes, dans la suite de cette revue, plusieurs des mêmes questions. Mais on ne peut se dispenser de le louer d'avoir mené à bien un travail qui exige des lectures si étendues et une critique aussi sûre que pénétrante. Nous souscrivons, en particulier, à cette conclusion qui termine le commentaire des divers actes du Saint-Siège et notamment de l'Instruction sur la démocratie chrétienne : « Les impétueux reprochent aux esprits rassis leur timidité; les esprits calmes crient facilement à la nouveauté et à l'audace. Certes, en tout mouvement d'amélioration et de réforme, on ne saurait dédaigner les leçons de l'expérience. D'autre part, celui-là ne fera jamais de faux pas qui se tiendra obstinément assis dans le fauteuil du conservatisme; mais aussi le monde marchera sans lui. Que par amour de l'union et en esprit d'humilité chacun interprète favorablement et accepte avec

Digitized by Google

bienveillance les avis ou les tendances des autres. Qu'il s'éclaire et se complète de tout ce qui se pense, se dit, se fait en dehors de lui. »

II. Nous entrons au cœur de la morale avec M. Brochard et les deux articles qu'il a publiés dans la *Revue philosophique* (1). Ils ont été le point de départ de discussions auxquelles ont pris part le R. P. Roure, dans les *Etudes*, le R. P. Sertillanges, dans la *Revue philosophique* elle-même et dans la *Revue de philosophie*, l'abbé Farges, dans *la Liberté et le devoir*, etc. Voici d'abord les idées du professeur de Sorbonne, membre de l'Institut depuis quelques années. Cet exposé aussi fidèle et littéral que possible sera suivi d'une critique sommaire.

La morale ancienne et la morale moderne d'après M. Brochard. — D'après notre auteur, l'idée d'obligation ou de devoir est absente de la morale ancienne (sans excepter celle d'Aristote). Pas plus en grec qu'en latin il n'est de mot pour l'exprimer. Il n'y a pas, dans la morale grecque, un *impératif catégorique* qui dirige la conduite, mais seulement un *optatif.* Cette morale se présente toujours comme une parénétique : elle donne des conseils, non des ordres. Et il devait en être ainsi ; car, chez tous les moralistes grecs, la morale c'est la science ou l'art de parvenir à la vie bienheureuse ; or, il serait ridicule de présenter le bonheur comme obligatoire. L'idée d'obligation n'apparaît que lorsque le bien est distingué du bonheur ; et cette distinction, les Grecs ne l'ont jamais faite. De même, l'idée de *conscience* n'apparaît point dans la morale grecque et romaine : il y a bien le mot, mais non l'idée. Jamais le Grec ne regarde en lui-même pour gouverner sa vie : c'est dans la nature, dans la conformité à la loi de la nature qu'il cherche le bien. Aussi, la vertu grecque n'est pas « l'habitude d'obéir », mais la possession d'une certaine qualité. Aussi encore, dans cette morale, il y a place pour la faute ou l'erreur, mais non pour le péché. Les idées de

(1) Janvier 1901 et février 1902.

Digitized by Google

mérite et de démérite, celle de responsabilité, font également défaut. Le problème de la liberté se pose autrement que chez nous : la liberté, pour le Grec, n'est que la possibilité d'arriver à la vie bienheureuse. Enfin, dans la morale grecque, l'idée de l'immortalité ou de la vie future ne joue aucun rôle. Le bonheur est cherché dans la vie présente. On objectera que les Grecs n'ont point toujours et, tant s'en faut, rejeté la croyance à la vie future. Mais ce n'est point de religion qu'il s'agit ; et puis, ni les Epicuriens, ni les Stoïciens, ni même Aristote n'ont une doctrine de la vie future. Chez Platon même, la croyance à la vie future s'ajoute à la morale et peut, par conséquent, en être détachée. Donc la conception morale des philosophes grecs et celle des philosophes modernes diffèrent *toto cœlo.*

Dès lors, quel parti prendre ? Faut-il dire que la morale grecque n'est qu'une ébauche de morale, abrogée depuis? Mais on ne peut guère soutenir que la philosophie grecque, cultivée par les plus grands génies, a été dépourvue de morale. Faut-il distinguer plutôt entre le point de vue religieux et le point de vue philosophique? Prenant ce second parti, M. Brochard estime que l'idée de devoir a un caractère tout religieux. Si on veut définir le devoir en se plaçant à un point de vue purement rationnel et philosophique, on se trouve dans le plus grand embarras. Kant y a échoué : il n'a pas expliqué le devoir ; il n'a pas soumis à la critique cette idée fondamentale de sa doctrine. Comment, en effet, une volonté, en tant que volonté, peut-elle se donner une loi ? Et M. Brochard se demande si Kant n'a pas été dupe d'une illusion, en prenant pour point de départ une idée religieuse, que lui suggérait son éducation protestante. Il corrobore ses critiques par celles de Schopenhauer et de Spinosa. Il prétend que Rousseau, avec le XVIII^e^ siècle, n'a pas adopté la morale de l'obligation, mais celle des Grecs. Ce seraient les Ecossais, avec Kant et, plus tard, Cousin, qui seraient revenus à la conception religieuse de la morale de l'obligation. Il finit donc, en se demandant s'il ne serait pas bon aujourd'hui de distinguer

Digitized by Google

ces deux morales : morale philosophique et morale religieuse, la première étant celle du bonheur ou du bien, sans obligation ni obéissance, la deuxième étant celle de l'obligation ou du devoir.

Critique. — Outre de graves erreurs de doctrine, l'article que nous venons d'analyser contient de graves erreurs de fait. Dans une savante dissertation, M. l'abbé Farges a très bien démontré, avec nombreux textes à l'appui, que l'idée de devoir ou d'obligation est un fondement essentiel de la morale grecque, en particulier de celle d'Aristote. Le mot grec δέον signifie une nécessité morale ; le mot δεῖ *il faut*, marque aussi une obligation et non pas seulement une nécessité physique. Et si, en latin, le mot *officium* a plutôt le sens d'office ou de ministère, il ne s'ensuit pas que les Latins aient été dépourvus de l'idée et du principe du devoir, que supposent tant de beaux passages de leurs ouvrages, notamment celui où Cicéron parle si éloquemment de la loi naturelle, qui ne connaît pas de frontière et oblige tous les peuples. Il est faux que les anciens n'aient pas distingué entre le bien lui-même et son obtention ou le bonheur. Lorsque Aristote, par exemple, déclare en termes énergiques qu'il faut souffrir la mort, même la plus cruelle, accompagnée de toutes les tortures, plutôt que de commettre une action criminelle, il a en vue, certes, autre chose que le bonheur terrestre ; il suppose qu'il y a un impératif catégorique et des devoirs absolus.

Maintenant, que la morale grecque s'étende souvent sur des conseils plutôt que sur des préceptes, il ne faut pas s'en étonner. Il en est de même de la nôtre : à côté du précepte du bien, il y a le conseil du mieux : à côté de l'impératif catégorique, il y a l'optatif. Au reste, ce qui n'est que conseil, considéré abstraitement, peut devenir précepte, si on le considère dans chaque cas particulier. De là une casuistique du bien et du mieux, fort différente de celle qui se borne à définir le mal. On ne peut non plus faire un reproche aux Grecs d'avoir été si incomplets sur la vie future, dépourvus qu'ils étaient des lumières de la révélation. Mais les meilleurs d'entre eux ont vu du moins que la per-

Digitized by Google

fection et la fin suprême de l'homme étaient dans la connaissance et l'amour désintéressé du vrai et du bien, en un mot dans la vie contemplative, et qu'à cette fin devaient être subordonnés comme des moyens ou des compléments tous les autres biens : santé, honneurs, richesses, plaisirs, pouvoir, etc., qu'ils regardaient comme de faux biens si on les opposait au bien moral et suprême. Cette éthique ancienne, incomplète il est vrai, s'harmonisait avec les meilleures croyances religieuses de l'époque et préparait la morale chrétienne. L'une ne diffère donc pas de l'autre par tous ses principes, mais seulement par sa perfection. La morale religieuse est l'achèvement de la morale naturelle, dont elle ne change d'ailleurs ni l'orientation ni le mobile suprême : elle n'ajoute pas à la morale naturelle l'idée d'obligation, mais elle explique, développe et confirme les obligations de la conscience naturelle par les lois positives de la révélation.

Au reste, on ne peut distinguer radicalement la morale naturelle d'avec la religion ; car celle-ci est naturelle avant d'être surnaturelle, et, en tant que naturelle, elle explique déjà les lois de la conscience et assigne leur suprême raison, qui est Dieu même. Nier cet Etre souverain ou ses attributs essentiels de législateur et de juge, c'est donc compromettre gravement la morale naturelle et les devoirs de la conscience. Néanmoins le témoignage de la conscience et les premiers principes de la loi naturelle sont tellement évidents qu'il est impossible de les méconnaître, alors même qu'on douterait de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu. Bref, une morale sans obligation n'est qu'une théorie chimérique inventée par des philosophes : elle ne sera jamais la morale de personne. Nous repoussons donc absolument la conclusion de M. Brochard lorsqu'il met en contraste la morale philosophique et la morale religieuse, comme le conseil et le précepte, l'art d'être heureux et la science du devoir.

Dans le second article que nous avons signalé, M. Brochard développe les idées du premier, mais en cherchant à les atténuer, semble-t-il, comme pour les rendre plus

Digitized by Google

acceptables. Il critique, en outre, mais avec une sévérité parfois exagérée, la morale éclectique, celle qui fut enseignée si longtemps dans les chaires officielles par Cousin et ses disciples. Elle ne lui semble pas meilleure que celle de Kant, à laquelle elle a beaucoup emprunté. L'une et l'autre n'ont pas fait leur juste part aux mobiles de l'intérêt, du plaisir, du sentiment, de l'espoir d'une récompense. Elles cessent d'être humaines et praticables en cherchant une fausse grandeur. Mais alors pourquoi ne pas revenir simplement à la morale chrétienne, où tous les mobiles de la conduite s'harmonisent depuis les plaisirs et l'intérêt légitimes jusqu'à l'amour le plus désintéressé? Cette morale ne prescrit pas précisément de chercher le bonheur, puisque cette recherche constante est la loi même de notre nature. Mais elle ordonne de rechercher par-dessus tout le bien, l'ordre, la justice, la vérité, le devoir en un mot, tels que la raison et la conscience nous les découvrent en s'aidant de la révélation et tels qu'ils s'imposent à notre bonne volonté. Dieu aimé par-dessus toutes choses : tel est le but absolu vers lequel doit s'orienter l'intention suprême. Quant aux autres biens passagers et relativement nécessaires, quelque nombreux et précieux qu'ils soient, ils ne sont désirables et légitimes que par rapport à cette fin. Or, ces prescriptions de la morale évangélique sont déjà indiquées et même formulées par la raison naturelle et philosophique, quoique d'une manière moins complète et moins persuasive. C'est ainsi que saint François de Sales enseigne que l'amour de Dieu par-dessus tout est naturel (1). Il est raisonnable, en effet, de tout subordonner à Dieu, qui est le premier principe de toute vérité, de toute justice, de tout ordre et de tout bien, sans lequel le devoir est inexplicable.

Mais telles ne sont pas les conclusions de M. Brochard. Elles tendent plutôt à justifier la séparation de la morale rationnelle et de la morale religieuse, par conséquent le

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, Ire partie, chap. XVI : « Que nous avons une inclination d'aimer Dieu sur toutes choses. » Et les chap. suiv.

Digitized by Google

le divorce de la morale laïque et de la morale confessionnelle. Il est vrai que M. Brochard estime que la morale religieuse est la confirmation de la morale rationnelle, parce qu'elle prescrit au nom de Dieu ce que la raison persuade au nom des intérêts. Mais réussira-il à accorder ces deux morales après les avoir séparées, en leur assignant des principes différents? Pareille théorie est fausse et pernicieuse; et des hommes politiques la traduiront facilement en lois oppressives des libertés les plus sacrées. En vérité, la raison n'est pas aussi accommodante ni aussi neutre qu'on le suppose: elle est plus impérieuse en morale et plus religieuse par toutes ses exigences. De son côté, la religion a des limites moins étroites et des droits plus stricts. Ce n'est donc respecter ni l'une ni l'autre que de les réduire de la sorte et de les exclure de certains domaines où elles doivent régner de concert. Il faut, au contraire, les associer toujours et intimement pour former les jeunes générations et moraliser les peuples.

III. Dans les articles de M. Brochard, nous aurions pu insister davantage sur la critique de la morale kantienne, qui est de plus en plus discréditée dans le monde de l'enseignement officiel. L'ouvrage de M. Cresson témoigne particulièrement de cette défaveur croissante (1). Les deux professeurs ne sont en désaccord que sur un point accessoire. Selon M. Brochard, la morale kantienne n'a pu remplacer dans l'enseignement la morale éclectique, qui a emprunté ses éléments aux Ecossais, à Kant lui-même: « Au commencement du XX^e^ siècle, la morale éclectique règne encore en maîtresse dans nos écoles (2) ». D'après M. Cresson, au contraire, « la morale de Kant plus ou moins modifiée est la base de presque tous les cours de philosophie morale professés en France particulièrement.

(1) *La Morale de Kant*, par André Cresson, ancien élève de l'Ecole normale, professeur agrégé de philosophie au lycée d'Alençon. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Alcan, 1897, 204 pp., in-18.

(2) *Revue philosophique*, févr. 1902.

Digitized by Google

On la retrouve dans la plupart des manuels destinés à l'éducation des enfants. Par là, elle prend comme un caractère officiel. Même elle a puissamment agi sur les prédications religieuses. Le protestantisme en est tout imbu (1) ». La contradiction paraît flagrante : mais elle est dans les termes plutôt que dans le fond ; car c'est l'élément kantien que M. Brochard a considéré surtout dans la morale éclectique.

Quoi qu'il en soit de ce fait, qui appartient à l'histoire de l'enseignement de la morale dans les écoles officielles, M. Cresson abonde dans le sens de M. Brochard : il démontre lui aussi et plus longuement, puisque c'est son sujet, l'inanité de la morale kantienne. Cette morale, en effet, manque de logique intérieure et de principes vrais. Et l'auteur relève quelques-uns de ces illogismes graves, qu'il déclare nombreux. Par exemple, Kant ne pouvait tirer de son principe du droit la légitimité de l'appropriation du sol. Il ne pouvait pas davantage établir l'absolutime du pouvoir exécutif sur le principe de la liberté. Que vaut ensuite cette théorie de la nécessité phénoménale et de la liberté nouménale ? Comment concilier l'obligation ou le devoir, tombé on ne sait d'où, avec l'autonomie de la raison et de la volonté ? etc., etc. Nous sommes encore avec l'auteur, quand il affirme qu'une morale matérielle (science du bien) est possible et que, par conséquent, le formalisme moral de Kant est une erreur. Mais nous ne pouvons plus le suivre quand il suppose et quand il affirme (2) que la volonté et la perfection sont incompatibles et s'excluent réciproquement. Il est faux que la volonté cherche à se détruire elle-même en tendant à la perfection. Sans doute le désir s'évanouit, avec l'espérance, quand la volonté possède pleinement son objet ; mais cet objet, qu'elle embrasse enfin, s'il est vraiment digne d'elle et ne cause aucune déception, elle ne l'aime que davantage en le possédant. L'amour, avec la volonté, est donc de

(1) *Op. cit.*, p. 99.
(2) *Op. cit.*, p. 48-58, ***passim.***

Digitized by Google

l'essence de la perfection, tant humaine que divine. Un certain intellectualisme n'est donc pas la fin de l'homme, pas plus que l'intellectualisme absolu ne suffit à la perfection de Dieu.

IV. C'est encore une théorie fausse qui est exposée dans le livre de M. Léon Bourgeois (1), président de la Chambre actuelle des députés et d'une Ligue de l'enseignement dont l'hostilité aux idées chrétiennes est bien connue. La *solidarité* qu'il préconise ne diffère pas, au fond, et il en convient, de l'altruisme. Incapable de remplacer même la justice, comment pourrait-elle se substituer à la fraternité chrétienne et à la charité qui en est le principe? Vainement M. Bourgeois réédite les vues de Spencer sur les avantages individuels de l'altruisme, et celles de Marion sur la solidarité qui unit les membres de la société entre eux et à toutes les générations précédentes : il ne peut tirer de ces considérations plus ou moins scientifiques aucun principe de morale. La science peut bien expliquer jusqu'à un certain point les lois de la conscience, mais elle ne peut créer la conscience elle-même. Toutes choses égales, d'ailleurs, un savant sera un moraliste plus avisé qu'un ignorant, mais ce n'est point de sa science même qu'il tire sa valeur morale. Telles considérations sur lesquelles insiste M. Bourgeois ne sont pas autre chose que des comparaisons : utiles pour éclaircir, elles n'établissent rien. Il est clair, par exemple, que l'être organique, dont la vie résulte du jeu harmonieux et du concours fidèle de tous les organes, est l'image frappante du corps social. S. Paul a tiré un parti excellent de cette analogie, en parlant du corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Eglise. Et Jésus-Christ lui-même s'est comparé au cep de vigne dont les apôtres et les fidèles sont les sarments. Mais comment la connaissance des lois de la vie physique nous obligerait-elle par elle-même au dévouement pour le prochain,

(1) *Solidarité*, 3e édit., augmentée de plusieurs appendices, 253 pp., in-12.

Digitized by Google

au sacrifice pour le bien public, au pardon des injures, et même aux simples devoirs quotidiens? Et puis, si la nature physique nous donne des exemples de solidarité, ne nous donne-t-elle pas aussi des exemples de guerre et d'injustice, si ce mot pouvait s'appliquer à la nature. La solidarité que l'on prône aujourd'hui a sa contre-partie dans la théorie darwinienne de la lutte pour l'existence. Sur laquelle faut-il fonder la morale? Cette solidarité positiviste ne trouve donc pas ses lois en elle-même : on n'en saurait tirer une théorie des devoirs et des droits.

M. Bourgeois paraît en convenir, puisqu'il nous parle d'accorder la méthode scientifique et l'idée morale. Mais de cette idée morale il n'assigne pas le principe et ne montre point la force obligatoire. A l'en croire, il n'y aurait dans la conscience que la forme vide du devoir; tout le contenu viendrait du milieu et changerait avec le temps. Il s'ensuivrait que la morale est toute relative, comme l'a soutenu Spencer. Nous voilà bien loin de Kant. Aussi M. Bourgeois se refuse-t-il à souscrire à la belle déclaration de Cicéron, qui disait de la loi naturelle qu'elle n'a pas de frontières, mais oblige à Rome comme à Athènes, chez les civilisés et chez les barbares. Que ne distingue-t-il du moins entre les systèmes de morale, qui varient beaucoup, en effet, et les principes de la morale, qui sont compromis, il est vrai, par les faux systèmes, mais dont les tout premiers résistent aux efforts de la déraison philosophique et des passions humaines!

Sa théorie de l'Etat n'est pas meilleure. Sans doute, l'Etat n'est pas une entité distincte, dont les droits puissent être opposés à ceux de l'ensemble des citoyens dont il se compose. Mais il faut bien reconnaître cependant que le pouvoir social a d'autres principes encore que les droits des citoyens. M. Bourgeois repousse la théorie du *contrat social*, telle que la proposait Rousseau; mais celle qu'il lui substitue n'explique pas mieux les prérogatives de l'autorité civile. Tout pouvoir vient, en définitive, de Dieu; et la volonté d'un parlement, non plus que celle d'un roi, ne suffit par elle-même à obliger chaque citoyen.

Digitized by Google

V. M. Buisson est un ennemi aussi décidé et aussi influent que M. Bourgeois de la morale chrétienne (1). Mais il y a cette différence entre l'ouvrage que nous allons étudier et le précédent, qu'au lieu de se taire sur les dogmes catholiques, M. Buisson les attaque tous ouvertement. Rien ne trouble sa belle assurance dans l'incrédulité et sa confiance imperturbable dans la morale qui est la sienne et qu'il a tenté si laborieusement et non sans succès d'introduire dans notre enseignement primaire national. Il n'a point remarqué la parfaite harmonie de la science et de la foi dans des intelligences de premier ordre, qui n'ont manqué à aucune époque du christianisme; les démonstrations cent fois reprises par nos apologistes, qui les ont accommodées à l'état des esprits et aux nécessités des temps, ne méritent pas mieux son attention ; de miracle et de surnaturel il n'en voit point dans l'histoire. A son dire, la science positive condamne tous les dogmes. Mais il avoue qu'elle ne peut nous donner une morale. Où chercher donc celle-ci ; car il nous faut une morale, surtout dans l'œuvre de l'éducation et de l'enseignement, à laquelle a présidé si longtemps M. Buisson. Il reconnaît, en somme, que la morale kantienne est caduque : on l'avait trop exaltée, elle n'a point tenu ses promesses. Que faire donc? M. Buisson convient qu'il faut revenir de quelque manière à la religion, non plus pour lui demander la solution du problème de la destinée, mais pour qu'elle nous rappelle qu'il y a un problème, un mystère de la destinée. Et nous voilà revenus à l'agnosticisme de M. Spencer. La religion reste à titre de pure forme, de symbole, que chacun interprète à son gré. Le contenu de ce symbole et de cette forme est à chercher; et l'on affirme qu'il sera fourni par trois connaissances : la science, l'art et la morale. Mais, de ces trois connaissances, les deux premières ne sont des auxiliaires de la religion qu'autant qu'elles sont fidèles à leur rôle : en tout cas, elles

(1) *La Religion, la Morale et la Science, leur conflit dans l'éducation contemporaine.* Quatre conférences faites à l'aula de Genève (avril 1900). Petit in-8° de 266 pp.

Digitized by Google

ne peuvent constituer ni la religion ni la morale. Encore une fois où trouver celle-ci, qui doit donner son contenu à la religion de l'avenir? Elle ne peut naître de cette religion, qui est sans dogmes; ni de la science positive, à laquelle échappe le problème de la destinée; ni encore moins de l'art, qui n'est par lui-même qu'une expression, une manifestation. C'est donc une chimère que cette religion nouvelle, qu'il célèbre avec enthousiasme. Elle s'appliquera, nous dit-il, à « réaliser ici-bas progressivement, entre nous et par nous-mêmes, le royaume de Dieu, entendez le règne de la justice et de la fraternité » (1). Mais nous ne pouvons nous empêcher de commenter ces belles formules par les actes politiques de M. Buisson, qui sont ceux d'un ennemi acharné des droits de la conscience et des libertés chrétiennes.

Sa quatrième conférence n'est guère qu'un panégyrique de M. Pécaut, qui dirigea l'Ecole normale supérieure de filles, à Fontenay-aux-Roses. Il y exerça un ascendant extraordinaire. Mais il résulte des citations mêmes communiquées par M. Buisson, qu'il arriva à telle pensionnaire de Fontenay de perdre la foi chrétienne et jusqu'à la croyance en Dieu, sans garder le sentiment religieux, d'ailleurs profond, paraît-il, qui distinguait M. Pécaut et inspirait son prosélytisme.

En résumé, M. Buisson est l'ennemi de tout dogme catholique. Il essaie néanmoins de préciser sa propre doctrine en quelques propositions, mais en se défendant de l'y enfermer. La seule affirmation nette, sur laquelle il ne transige pas, c'est que le surnaturel a fait son temps et qu'il faut s'en tenir désormais à la science, à l'art et à la morale telle qu'il vient de la présenter. C'est là toute la religion ou l'irréligion (car c'est tout un) de l'avenir. Elle entraînera, dit-il, toute une révolution morale et sociale. Nous n'en doutons pas et nous y voyons, en outre, le retour à tous les désordres du paganisme, dont le christianisme nous avait délivrés. Nous ne sommes donc pas dupes de la

(1) *Op. cit.*, p. 137.

Digitized by Google

vénération que professe encore M. Buisson pour l'Evangile et Jésus de Nazareth. Il se rencontre ici avec M. Harnarck et autres exégètes rationalistes. Toutes ces pages, également hostiles, sont néanmoins très instructives. Elles nous renseignent bien sur la gravité de la lutte qui se poursuit sous nos yeux, et dans notre patrie surtout, contre l'Eglise. Derrière les troupes inconscientes, réunies par les passions du moment et qui montent à l'assaut, ils y a des chefs qui mènent la guerre et dirigent les coups. M. Buisson en est un et des plus redoutables.

VI. C'est encore la morale qui attire notre attention dans les ouvrages que MM. Adrien Naville et Goblot ont consacrés à la classification des sciences (1). Déjà l'occasion nous a été donnée de parler de leur système (2). Ici nous nous bornerons à signaler la place qu'ils attribuent ou plutôt qu'ils refusent à la morale dans le concert des sciences. Chose digne de remarque, car elle caractérise bien l'anarchie morale où se débat la pensée contemporaine, l'un et l'autre s'accordent à dire que la morale n'est pas constituée et que partant il n'y a pas lieu de la classer parmi les sciences proprement dites. Ecoutons d'abord M. Naville : « Comment soutenir, dit-il, que la morale soit une science? Eh bien ! il faut reconnaître, je pense, qu'aujourd'hui elle ne l'est pas encore ou qu'elle ne fait que commencer à le devenir. Mais cette reconnaissance du fait actuel n'empêche pas de croire que la morale puisse et doive devenir une science... La morale attend encore son Aristote (3) ». M. Naville pense donc que la morale n'existe guère qu'à titre d'art, comme un ensemble de règles pratiques univer-

(1) *Nouvelle Classification des Sciences.* Etude philosophique, par A. Naville, doyen de la faculté des lettres et des sciences sociales à l'Université de Genève, 2e édition, entièrement refondue, 1901, 180 p. in-12. — *Essai sur la Classification des Sciences*, par Edmond Goblot, ancien élève de l'Ecole normale, professeur de philosophie au lycée de Toulouse, 1898, 296 p. in-8.

(2) Voir *Synthèse des Connaissances : science et lettres*, 11e volume (2e publié) de l'Encyclopédie chrétienne et française du XXe siècle.

(3) *Op. cit.*, p. 152-3.

Digitized by Google

sellement acceptées ; mais il resterait à la constituer. Devenue science, elle serait « un système des buts obligatoires et de leur hiérarchie. Elle formulerait des règles générales pour la préférence pratique de tel ou tel but, parmi ceux qui sont possibles, et pour leurs combinaisons selon les circonstances. Elle peut devenir une science. Nous en possédons les premières assises dans quelques préceptes d'origine chrétienne élaborés par des penseurs contemporains (1) ». Et, un peu plus loin, il ajoute : « Si donc la morale — théorie de la valeur comparée des différents buts possibles — était constituée, c'est par elle qu'il faudrait ouvrir le tableau des sciences régulatives. Mais nous n'en sommes pas là. Notre raison pratique s'affirme par des jugements portés sur des cas concrets, jugements qui sont loin d'être cohérents et en parfait accord les uns avec les autres ; elle ne fait guère que commencer à prendre conscience des règles universelles qui inspirent ces jugements particuliers (2) ». — De son côté M. Goblot fait la déclaration suivante, qui peut suffire : « La morale, qui est l'art de bien vivre, est l'application de toutes les connaissances humaines ; elle ne doit s'achever qu'en l'achèvement de la science même. Il résulte de tout ce qui précède que nous n'avons à assigner à la morale aucune place dans notre classification des sciences (3) ».

Critique. — C'est ce que nous ne pouvons admettre. Parmi les sciences les plus anciennement constituées, il faut certainement compter la morale. Ses premiers principes n'ont jamais manqué à l'humanité, non plus que ceux de la logique et du bon sens. Il est vrai qu'ils ne sont que l'origine de la science morale, c'est-à-dire d'un système rationnel et complet de la conduite. Mais c'est à créer ce système que s'appliquèrent d'abord les premiers *sages*, et leur labeur ne fut point stérile. Avec Aristote, la méthode naturelle offre déjà un système imposant : on n'en saurait

(1) *Op. cit.*, p. 155.
(2) *Op. cit.*, p. 162.
(3) *Op. cit.*, p. 269.

Digitized by Google

déplacer les bases. Les scolastiques l'ont complété et interprété dans le meilleur sens; ils y ont ajouté la morale chrétienne, en sorte que depuis longtemps la science morale est parfaitement constituée. Il n'y a plus que ses applications, en ce qui concerne la vie sociale, qui comportent des progrès indéfinis et des développements merveilleux, à condition que les sociétés modernes veuillent bien s'inspirer de l'esprit de l'Evangile (1). Mais, quant à la science morale elle-même, elle a été dégagée de toutes les questions d'application et d'art; nos moralistes ont formulé et démontré par des principes de foi et des principes de raison un système de lois et de règles aussi abstraites que celles de la logique: seule la casuistique peut prêter encore à d'interminables controverses; mais toutes les conclusions universelles, toutes les vérités générales et essentielles sont depuis longtemps le patrimoine de la théologie et de la philosophie chrétienne.

VII. Pour s'en convaincre, il suffirait à nos adversaires de lire intégralement et sans préjugé n'importe quel traité de morale d'un auteur catholique et suffisamment autorisé. Citons, par exemple, puisqu'il nous tombe sous la main, le traité du R. P. Cathrein (2). Quoiqu'il y en ait de beaucoup plus étendus, celui-ci embrasse convenablement toute la morale naturelle : traité de la fin dernière, des actes humains et de leur moralité, etc., etc.

VIII. D'ailleurs M. Goblot lui-même paraît avouer aujourd'hui, après quatre ou cinq ans de nouvelles réflexions, que la morale est vraiment une science; car il nous semble qu'il s'est proposé de donner une théorie assez complète, quoique très abrégée, des droits et des devoirs, dans son récent opuscule, *Justice et Liberté* (3). Malheureusement

(1) C'est ce que nous avons essayé de montrer dans *le Salut social par les Cités chrétiennes.*

(2) *Philosophia moralis in usum scholarum.* 4e édition, Fribourg, Herder, XIX-497 pp. in-8°.

(3) IV-162 pp. in-16, Paris, Alcan.

Digitized by Google

cette morale n'est point la morale chrétienne. M. Goblot doute qu'il y ait de vrais devoirs envers Dieu ; toute la morale individuelle serait fondée, d'après lui, sur la morale sociale : « Un homme qui serait à tout jamais séparé des hommes, sans aucun espoir que les effets de sa conduite se fassent jamais sentir à eux, en aucune manière, même après sa mort, ne fait plus partie de l'humanité. Si l'on conçoit qu'il puisse garder quelque souci de sa dignité d'être raisonnable, c'est par sentiment esthétique plutôt que par obligation morale (1) ». Il est facile de répondre à cette exagération que même l'homme absolument isolé ne laisserait pas d'être homme et obligé, comme tel, à se conduire d'une manière raisonnable, et par conséquent morale, car c'est tout un. Il devrait donc n'abuser de rien, cultiver son esprit, adorer Dieu et l'étudier dans la nature, aspirer à une meilleure vie et s'en rendre digne. Au sujet de la prière, M. Goblot renouvelle des objections cent fois réfutées. Sur ce point et sur bien d'autres, nous retrouvons la morale plus ou moins irreligieuse, qu'on oppose à la morale chrétienne, dont on paraît ignorer et la nature et les indispensables bienfaits.

IX. Nous nous en tiendrons au point de vue moral pour étudier deux ouvrages récents sur le Bouddha et la Religion du Véda (2). On a maintes fois comparé la morale bouddhique à la morale chrétienne, et cette comparaison pourra s'enrichir beaucoup des travaux érudits de M. Oldenberg. Pour des esprits non prévenus, le résultat est tout à l'avantage de la morale chrétienne. Le bouddhisme n'est qu'un détachement, il ne porte pas à l'action ; sa morale a un caractère tout monastique, au lieu que l'Eglise a des saints dans tous les états de vie, sans compter que ses monastères ont exercé l'influence la plus heureuse sur les sociétés. M. Oldenberg relève le caractère intéressé de la

(1) *Op. cit.*, p. 27. Voir aussi p. 41.

(2) *Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté*, par Oldenberg, prof. à l'Université de Kiel. 2e éd. française, 1903. VI-401 pp., in-8°. — *La Religion du Véda*, XXV-520 pp., in-8°. Paris. Alcan, 1903.

Digitized by Google

morale bouddhique : elle est sans législateur, sans *impératif* proprement dit ; elle n'est qu'une théorie de la délivrance. Sans insister sur les bizarreries qui la déparent, quelle différence entre la bienveillance qu'elle exalte et la charité chrétienne ! Autant celle-ci est agissante et efficace, autant celle-là est stérile. Citons ici notre auteur : « Dans le but de rapprocher le bouddhisme du christianisme on a donné comme le cœur de la pure morale bouddhique une charité compatissante à l'égard de tous les êtres. Il y a du vrai dans cette opinion ; mais l'intime différence des deux morales n'en reste pas moins sensible. La langue du bouddhisme n'a pas de mot pour rendre la poésie de la charité chrétienne, si bien exaltée par saint Paul, cette charité qui est plus grande que la foi et que l'espérance et sans qui, que l'on parlât la langue des hommes ou des anges, on ne serait qu'un airain retentissant ou un grelot sonore ; et les réalités aussi, en qui cette poésie a pris corps au sein du monde chrétien, n'ont pas d'analogue dans l'histoire du bouddhisme... Le bouddhisme n'ordonne pas tant d'aimer son prochain que de ne pas le haïr... La bonté des bouddhistes est bien loin d'être le don gratuit, inexplicable de soi-même dans l'amour. (1) ... »

A l'encontre de ces moralistes d'aujourd'hui qui mettent toute la morale dans les rapports avec autrui et les devoirs sociaux, le bouddhisme la met plutôt dans les devoirs envers soi-même (2). Seule la morale chrétienne allie très bien ces deux amours dans le même amour de Dieu. Elle se résume dans ce précepte : « Aimer Dieu pardessus tout et son prochain comme soi-même ». Quelle différence encore entre le bouddhisme et le christianisme au point de vue esthétique et au point de vue du sentiment en général ! La morale bouddhique n'est pas humaine, en ce sens qu'elle ne tient pas compte des passions ; elle ne sait pas les régler pour s'en servir. Tout en admettant la femme à la vie monastique, elle n'a pas su

(1) *Op. cit.*, p. 288-9.
(2) V. p. 300.

Digitized by Google

l'entourer d'honneur ni lui confier aucun apostolat (1). Enfin la morale bouddhique n'est pas populaire : c'est la morale d'une aristocratie (2); elle s'adresse aux intellectuels et aux éclairés. Seul le christianisme est la religion et la morale de tous, en particulier des petits, des affligés et des humbles.

Bien avant le bouddhisme, avait fleuri le brahmanisme, dont les dieux se multiplièrent à l'infini. De l'étude historique de cette religion, il ressort que la religion primitive s'est corrompue de bonne heure, mais que la conscience morale n'a pas laissé de persévérer sous des rites qui souvent n'avaient plus rien de moral, quand ils n'étaient pas licencieux. L'auteur cite telle prière qui atteste cette conscience de la faute proprement dite ou du péché, et non pas seulement le désir d'apaiser la colère d'une divinité. Ce n'est donc pas de la crainte extérieure qu'est née la conscience morale, comme l'a prétendu Spencer. Il n'est pas exact non plus que la morale naturelle soit sans obligation, ni que l'obligation de la morale religieuse soit toute positive, comme le prétend M. Brochard. Mais écoutons cette prière ou plutôt cet hymne à Varuna pour la rémission des péchés : « Sage et grande, en vérité, est la nature de celui qui a séparé en les étayant les deux vastes mondes, qui a poussé vers le haut le ciel puissant et sublime, et qui a épandu tout à la fois le ciel et la terre. Et voici que je me dis en moi-même : Quand donc serai-je de nouveau proche de Varuna? Quelle offrande daignera-t-il agréer sans colère ? Quand, d'un cœur serein, contemplerai-je sa miséricorde? Je cherche mon péché, ô Varuna, je désire le voir. Je vais m'en informer auprès de ceux qui savent. D'un commun accord les sages me disent : C'est Varuna qui est courroucé contre toi. Quel a-t-il été, ô Varuna, ce grand péché, pour que tu veuilles tuer le chantre, ton ami? Dis-le-moi, ô Dieu infaillible et libre! Je veux en diligence gagner ta grâce par ma piété. Délivre-nous de tout

(1) V. p. 164.
(2) V. p. 153 et suiv.

Digitized by Google

péché de tromperie, celui que nous avons hérité de nos pères et celui que nous avons commis de notre propre corps. Délivre Vasishtha, ô roi, comme un voleur de bétail, comme un veau dont on défait le lien. Ce ne fut pas mon propre vouloir, ô Varuna; ce fut délire, ivresse, fureur du jeu, passion ou négligence. La faute que commet le jeune homme, son aîné y tombe aussi. Le sommeil lui-même n'est point exempt de péché. Comme un serviteur, je veux apporter satisfaction au dieu diligent qui fait merci, afin d'être absous (1)... »

X. Nous abordons la morale sociale, avec les volumes suivants. D'abord, avec l'excellente thèse de M. Defourny, soutenue brillamment à l'Institut philosophique de Louvain (2). Il serait difficile d'analyser avec plus de soin et d'exactitude les idées sociologiques de Comte, d'en montrer les rapports avec le reste du comtisme et de les soumettre à une critique plus complète. Cet ouvrage est indispensable à ceux qui voudront désormais étudier à fond cette partie de l'histoire moderne de la philosophie.

XI. Le *Catéchisme* du « Sillon » a des allures moins scientifiques, mais il est également digne d'attention (3). C'est une véritable somme sociale, dégagée de tout appareil d'érudition et parfaitement raisonnée. Combien elle tranche sur les sociologies fausses ou incomplètes! C'est à l'Evangile interprété par l'Eglise et pour les nécessités présentes, qu'il faut demander les principes supérieurs de morale qui doivent éclairer les sociétés dans leurs incertitudes et leurs hésitations tragiques. Sans doute, les sciences purement humaines peuvent fournir des données utiles et même indispensables; mais la solution efficace et complète n'appartient qu'à la sociologie chrétienne. Elle seule peut orienter les nations et concerter leurs efforts,

(1) *Op. cit.*, p. 251.
(2) *La Sociologie positiviste* d'Auguste Comte, gr. in-8° de 370 pp.
(3) *Catéchisme d'Economie sociale et politique du « Sillon »*. Nouvelle édition, refondue, augmentée d'une introduction et d'une table alphabétique. XXV-421 pp. in-16. Lyon et Paris, Vitte.

Digitized by Google

au dedans comme au dehors, définir tous les droits et tous les devoirs, harmoniser tous les intérêts, donner à tous et à chacun la somme de bonheur et de paix possible en ce monde, avec les vertus, qui embellissent déjà cette vie et en préparent une meilleure. Au lieu d'une morale neutre, d'apparence humanitaire, et d'une sociologie sans religion ni philosophie sérieuse, voici la véritable science sociale, qu'il faut propager partout comme la Bonne Nouvelle elle-même, en particulier dans les Instituts populaires suscités par « le Sillon ». Puissent les jeunes conférenciers appelés à exercer cet apostolat populaire bien comprendre cette doctrine et la faire goûter ! Le peuple n'en voudrait plus d'autre. Le salut social est là. Il faut féliciter la jeunesse du « Sillon » et, en général, les cercles d'études sociales, de l'avoir compris ; il faut les féliciter aussi d'avoir trouvé des maîtres qui ont su leur fournir un excellent manuel d'enseignement social.

Maintenant, il va sans dire qu'on ne pouvait, en soulevant tant de questions théoriques et pratiques, apporter à toutes des solutions incontestables ; et les auteurs eux-mêmes n'entendent point imposer leurs opinions. Mais elles sont toujours dignes de la plus grande attention, et le fond de la doctrine, c'est l'enseignement même des Encycliques sociales de Léon XIII. Les questions accessoires et d'application s'éclairciront avec le temps et grâce à une pratique toujours plus parfaite des lois de l'Evangile.

XII. L'ouvrage de M. Cauderlier intéresse l'histoire économique du XIX^e^ siècle, à laquelle il fournit des renseignements précis et très instructifs (1). Malgré ses sympathies pour le libéralisme économique, l'auteur se tient en garde contre ses erreurs. Il reconnaît que l'évolution économique se prononce de plus en plus en faveur des classes

(1) *L'Evolution économique au XIX^e^ Siècle :* Angleterre, Belgique, France, Etats-Unis, par Em. CAUDERLIER, industriel, membre de la Commission de travail de 1887, rapporteur de la Commission d'enquête du Sénat sur l'alcoolisme. Bruxelles et Paris, 1903. 246 pp. in-8°.

Digitized by Google

laborieuses; mais il paraît attribuer cet effet à certaines lois naturelles plutôt qu'à l'action bienfaisante de la morale chrétienne et aux efforts aussi généreux qu'intelligents de certaines autorités sociales. S'il règne plus de justice et de charité dans le monde du travail, si de notables progrès sont réalisés un peu partout, dont les classes laborieuses commencent à bénéficier largement, c'est grâce surtout à de meilleures législations économiques. Celles-ci s'ajoutent aux lois naturelles et décident supérieurement de la prospérité matérielle des nations. M. Cauderlier professe un optimisme que nous partagerons volontiers. Il estime, par exemple, que les progrès économiques discréditent de plus en plus le socialisme, à qui échappera l'avenir. Nous voulons le croire; mais nos motifs d'espérance ne sont pas tout à fait les mêmes. Notre confiance n'est pas tant dans les progrès de la science et du machinisme, qui ne cesse de multiplier les produits et à des prix toujours plus bas : ces bons effets peuvent d'ailleurs être neutralisés de plusieurs manières. Notre espoir est surtout dans les associations ouvrières et patronales qui s'inspireront de la morale évangélique. C'est devant elles que reculera le socialisme, plutôt que devant la force des intérêts ou les progrès purement matériels du commerce et de l'industrie.

XIII. Quelle a été la morale de l'islam et en particulier celle de *Gaẓali*, le grand théologien et le grand mystique arabe? M. Carra de Vaux, historien admirablement renseigné, va nous le dire, dans le second volume qu'il donne à la « Collection des grands philosophes » (1). Pour ce qui est d'abord de l'éthique du Coran, « ses principes sont tout objectifs; on n'y voit pas la conscience se mettant par une impulsion intime à la recherche de la loi et se sentant obligée par sa nature même ou par le caractère transcendental du bien. Dans l'ordre des systèmes moraux, l'éthique du Coran ne peut être placée qu'à un rang assez

(1) Le premier était consacré à *Avicenne*.

Digitized by Google

bas » (1). Comme nous voilà loin de la morale chrétienne qui, sans doute, attire d'abord les débutants et les faibles par l'espérance et les presse par la crainte, mais les conduit ensuite à la charité parfaite et à l'oubli de soi, autant que la nature en est susceptible!

Quant à la morale des philosophes de l'islam, elle est naturellement très variée. On peut distinguer une morale scolastique, consistant surtout dans une théorie des vices et des vertus, qui rappelle celle d'Aristote. Une autre morale peut se dégager d'une foule de documents éthiques qui abondent dans la littérature arabe : préceptes, proverbes, fables, sentences, etc. Mais cette variété ne rachète pas le manque d'élévation morale. La philosophie qui s'en dégage est « assez une et médiocrement religieuse; c'est une philosophie qui considère la modération et une certaine justice naturelle comme les vertus essentielles génératrices, en principe, d'un bonheur immédiat, qui donne ce bonheur pour fin à l'effort moral, et qui ne fait intervenir qu'avec une nuance de regret l'idée d'une vie future, en vue de corriger l'imparfaite rétribution qu'accorde aux hommes justes la vie terrestre; et, quant à la justice, elle est conçue comme se composant d'un certain nombre de vertus ou de dispositions d'esprit plutôt moyennes, qui ont été imaginées à peu près de même nature et à peu près de même mesure dans tous les temps et dans tous les climats (2) ».

La morale de Gazali tranche par sa noblesse sur celle des autres philosophes de l'islam. C'est qu'elle a fait des emprunts au christianisme. Et l'auteur cite tel passage où Gazali parle de l'amour de Dieu ou de la charité parfaite, en termes que ne renierait pas un théologien catholique (3). Il cite également de belles règles qui conviennent fort bien à l'amitié chrétienne. Suit une analyse de l'orgueil, péché capital entre tous : le remède est dans la connaissance de

(1) *Gazali*, p. 130.
(2) *Op. cit.*, p. 131-2.
(3) V. p. 155.

Digitized by Google

soi-même et la connaissance de Dieu. Ce mot, qui rappelle saint Augustin, Gazali l'explique en psychologue profond et en moraliste avisé.

Gazali ne fut pas seulement un moraliste : il fut aussi un mystique. Or, la mystique n'est pas née du Coran : elle a été inspirée par les idées chrétiennes, ou bien par le néoplatonisme et par les religions de l'Inde et de la Perse. Cette mystique musulmane a produit une littérature très riche ; elle est souvent superstitieuse et cabalistique et n'a plus rien de commun alors avec la morale. Quant à la mystique musulmane orthodoxe à base chrétienne, elle sut se garder des plus graves erreurs, en particulier du panthéisme : ce fut celle de Gazali. Il paraît cependant avoir supposé que l'extase peut être le fruit de la philosophie ou des efforts de la raison humaine (1). Et puis, si Gazali a parlé excellemment de l'amour du fidèle pour Dieu, il n'a pas su expliquer l'amour infini de Dieu pour sa créature, amour auquel nous devons les mystères ineffables de l'Incarnation et de la Rédemption. Nous terminerons par cette conclusion, où sont réunis les rapports de la philosophie arabe avec la philosophie chrétienne. Celle-ci a été servie par l'autre, qui lui transmit en partie l'héritage de la philosophie grecque et l'aida ainsi à se former. Mais la philosophie chrétienne, à son tour, a fourni à la philosophie arabe les bases d'une morale pure et même mystique, qui n'ont jamais porté qu'un édifice inachevé et ruineux. Plus de logique et plus de lumière eussent amené les penseurs arabes au sein du christianisme.

XIV. C'est la vérité chrétienne tout entière que nous trouvons dans l'ouvrage de M. l'abbé Decorsant, sorte de synthèse de l'œuvre divine de la création et de l'histoire de l'humanité, partagée depuis sa chute, entre les deux cités ennemies (2). C'est à la fois en théologien et en poète que

(1) V. p. 207.
(2) *Quis ut Deus ?* Paris, Retaux, IX-335 pp. in-16.

Digitized by Google

l'auteur a traité son vaste sujet, cette épopée qui dépasse, pour ainsi dire, toute imagination, et qui cependant n'est que le fond de l'histoire même du genre humain. Y penser plus souvent, avec toute sa raison et tout son cœur, serait certainement le meilleur moyen de revenir à la vérité catholique, si on l'a oubliée, de s'y attacher davantage si l'on est resté fidèle. L'auteur écrit donc avec raison dans l'avant-propos : « En glorifiant le Créateur, même par ce qui ne sera qu'une ébauche, nous espérons travailler au bonheur de quelques créatures : peut-on connaître Dieu sans l'aimer? peut-on l'aimer sans être heureux ? »

XV. L'ouvrage de M. le chanoine Didiot est de même très concis et embrasse un vaste sujet, mais d'ordre purement philosophique (1). Dans la première partie, l'auteur traite de l'être (substance et accident, mouvement et vie; matière; composé humain; esprits angéliques et Esprit divin); dans la seconde : de l'action (ses éléments, ses espèces, ses lois; action physico-chimique, action physiologique, action humaine, action angélique et action divine ». Dans une Conclusion (p. 255-287), sont réunies les « Paroles de Léon XIII » les plus mémorables concernant la philosophie et ses enseignements. Nul ne s'est mieux appliqué à les mettre en pratique que le savant professeur de la faculté de théologie de Lille; et cet ouvrage, après tant d'autres de si grand mérite, en est une nouvelle preuve. Mais, puisqu'il s'agit ici de philosophie, nous présenterons à l'auteur quelques observations critiques. Il écrit p. 80 : « S'il avait plu au Créateur de donner à l'homme l'apparence morphologique du lion, au lion celle de l'homme, les rôles essentiels n'en auraient pas été intervertis : l'homme serait resté homme sous sa crinière, de même que le lion serait resté animal en sa forme bipède.

(1) *Contribution philosophique à l'Etude des Sciences*, par M. le chanoine Jules Didiot, des facultés catholiques de Lille. Lille, Desclée, xiv-302 pp. in-16.

Digitized by Google

Ainsi parle la philosophie (1) ». — Est-ce bien sûr? Il nous semble, au contraire, que, dans l'homme, tout l'organisme doit correspondre aux fins supérieures de la raison en même temps qu'aux nécessités physiques d'ordre inférieur. La figure humaine, propriété essentielle de notre nature, et, à ce titre, principe d'individuation et de spécification, n'est pas un pur accident. Dieu donc ne l'a pas déterminée arbitrairement; c'est pourquoi elle est si belle dans sa vérité idéale. La métempsycose n'est qu'un jeu de l'imagination, de même que le transformisme : elle répugne à la raison. Mais nous nous empressons de reconnaître que l'auteur rejette le principe même du transformisme. Il rejette de même la divisibilité du principe vital, tout en paraissant atténuer la simplicité de ce principe chez l'animal et dans la plante. Nous préférerions mieux distinguer la matérialité et la simplicité. De ce que le premier principe vital chez l'animal et dans la plante est conditionné dans son existence par la matière et l'étendue, il ne s'ensuit pas que sa simplicité en soit atteinte, puisqu'il est réellement distinct de la matière et à plus forte raison, de l'étendue. Toute forme substantielle est nécessairement simple et telle est bien, croyons-nous, la pensée du savant auteur. Mais nous nous permettrons d'insister sur ce point, parce qu'il a été nié naguère dans une revue scolastique.

XVI. L'opuscule du R. P. Hilaire n'intéresse pas moins que le précédent les sciences et la philosophie (2). L'auteur rappelle certains faits extraordinaires qu'on ne peut qualifier en bloc de naturels, ni de diaboliques ou de surhumains d'une autre manière. Ces faits sont tels que la vision ou sensation de sources latentes et situées à proximité; la découverte de ces mêmes sources ou de nappes d'eau au

(1) V. p. 80.

(2) *La Science de l'Invisible ou le Merveilleux et la Science moderne*, par le P. Hilaire de Barenton, *O. M.* Cap. Paris, Bloud, 64 pp. in-16, dans la collection *Science et Religion*.

Digitized by Google

moyen de la baguette divinatoire; la faculté de voir à travers les corps opaques, dont auraient été doués les Zahoris d'Espagne, etc. A propos de ces divers faits, qu'il s'agit d'expliquer, l'auteur fait un exposé très intéressant de découvertes récentes, qui portent sur les rayons X, les rayons Rœntgen, les rayons Sagnac, les rayons Becquerel, la lumière noire... Bref, il paraît bien qu'une foule de radiations, dont nous ne connaissons encore que quelques espèces, se produisent constamment au sein de la nature. Avec la lumière blanche, la chaleur, l'électricité, d'autres ondes ou vibrations plus ou moins subtiles se transmettent à travers les corps opaques ou transparents; car l'opacité et la transparence sont relatives: ce qui est opaque pour certains rayons ne l'est pas pour d'autres. D'où l'auteur croit pouvoir supposer qu'il n'y a pas de corps absolument opaque et que pour ceraines rétines la vision à travers les corps réputés opaques est parfaitement naturelle. Mais nous ne pouvons le suivre jusqu'à ces conclusions, ni surtout nous engager dans les hypothèses beaucoup plus avancées qu'elles suggèrent facilement. Il nous paraît impossible que les facultés sensibles, avec la nature des organes, changent à ce point d'un individu à un autre. Quoi qu'il en soit, il serait peut-être désirable, comme nous l'avons dit ailleurs, en parlant des faits hypnotiques, que des expériences très sérieuses fussent faites par des hommes compétents, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue théologique. Tous ces faits merveilleux, et parfois si troublants, devraient être minutieusement observés en eux-mêmes et dans toutes leurs circonstances morales. C'est sur ces bases seulement qu'on pourra engager utilement de nouvelles discussions.

Au dernier moment, nous avons reçu un nouvel ouvrage de M. le docteur Surbled : *L'Amour sain* (1), qui mérite toute l'attention des moralistes et des sociologues. Ils en mesureront facilement la portée morale et sociale, et en

(1) 208 pp. in-8°. Paris, Maloine.

Digitized by Google

feront profiter la catégorie bien déterminée de lecteurs auxquels il s'adresse spécialement. Cet ouvrage continue heureusement plusieurs autres du même auteur : *La Vie de jeune Homme*, *La Vie à deux*, etc. On peut le rapprocher aussi de l'ouvrage de l'abbé Fonsegrives : *Conseils aux Parents et aux Maîtres sur l'Education de la Pureté.* L'instruction morale doit être donnée à tous les âges et accommodée à tous les états, sans diminution de vérité, mais avec un parfait discernement.

Elie Blanc.

Digitized by Google

REVUE DE PATROLOGIE

I. — Il y a exactement cinquante ans — c'était en 1853 — que M. Hilgenfeld s'occupait, dans un premier ouvrage, des épîtres de saint Ignace et de celles de saint Polycarpe (1). La lutte alors était chaude autour de ces vieux documents; et M. Hilgenfeld prenait résolument parti, avec Baur, contre leur authenticité. Cinquante ans de discussions, et le triomphe, qui paraît bien être définitif, des partisans de l'authenticité, n'ont pas entamé la conviction du vieux lutteur, et il a tenu à en plaider encore le bien-fondé dans une édition, toute bourrée de notes et de renseignements, des documents en question (2). Quand je dis que sa conviction n'a pas été entamée, je me trompe cependant; elle a fléchi sur un point. M. Hilgenfeld regardait autrefois l'épître entière de saint Polycarpe comme l'œuvre d'un faussaire, destinée à authentiquer les lettres de saint Ignace. Il adopterait maintenant plutôt l'hypothèse de Ritschl : l'épître serait authentique; mais on l'aurait interpolée dans le but que nous avons dit.

Pour nous mettre à même de juger de ses conclusions, M. Hilgenfeld a rassemblé dans son édition les pièces suivantes : 1° le texte grec de la recension brève des sept épîtres ignatiennes, et 2° le texte grec du *Martyrium*, dit *Mar-*

(1) *Die apostolischen Väter*. Halle, 1853.

(2) *Ignatii Antiocheni et Polycarpi Smyrnæi epistolæ et martyria*, edidit et adnotationibus instruxit Adolfus Hilgenfeld. Gr. in-8° de xxiv-384 pp. Berlin, A. Schwetschke, 1902. 12 fr. 50.

Digitized by Google

tyrium Antiochenum ; — 3° le texte grec reçu de l'épître de Polycarpe aux Philippiens; — 4° le même texte amputé des prétendues interpolations : *Polycarpi epistola genuina* ; — 5° le texte grec du *Martyrium Polycarpi* ; — 6° et 7° la version latine du XIII^e^ siècle, d'abord publiée par Usher, des sept grandes épîtres et du *Martyrium* de saint Ignace ; — 8° la traduction latine, d'abord éditée par Jacques Fabre, de la lettre de saint Polycarpe ; — 9° le *Martyrium Polycarpi* d'après le texte grec d'Eusèbe (H. E. IV. 15) ; — 10° les fragments de la version syriaque des sept épîtres ignatiennes ; — 11° les citations de ces mêmes épîtres dans les auteurs anciens jusqu'au moyen âge ; — 12° les citations de la lettre de saint Polycarpe ; — 13° la version syriaque des trois épîtres à Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains, éditée d'abord par Cureton ; — 14° le texte grec des six épîtres ignatiennes apocryphes, plus la traduction latine de l'épître aux Philippiens : — 15° enfin, les sept épîtres classiques dans la recension longue. — Le tout est suivi d'une abondante et savante annotation, mais dont l'esprit tendancieux n'échappera à personne. C'est là que M. Hilgenfeld a disposé et répandu les éléments de son plaidoyer : *in cauda venenum*.

Signalons, pour mémoire, puisque nous parlons des Pères apostoliques, la nouvelle édition modifiée et augmentée que M. F.-X. Funk a donnée de ses *Patres apostolici* (1) ; et la quatrième édition, refondue, des *Patrum apostolicorum opera* (editio minor) de Gebhardt, Harnack et Zahn (2).

II. — La personne et l'œuvre de Clément d'Alexandrie attirent depuis quelque temps l'attention des savants, et j'ai rendu compte ici même, il y a trois ans (3), du livre intéressant que lui a consacré M. de Faye. En attendant l'édition complète de ses œuvres, préparée par M. Otto

(1) Tubingue, 1901. Deux vol. gr. in-8° de CLI-688 et LXXIII-352 pp.
(2) Leipzig, 1902.
(3) V. *Université catholique*, 1900, I, p. 149.

Digitized by Google

Staehlin, MM. A. Hort et J.-B. Mayor viennent de donner une édition du septième livre des *Stromates*, qui est un modèle de critique pénétrante à la fois et mesurée (1). Voici à quelle occasion. Le Dr Hort, mort récemment, avait laissé dans ses papiers d'abondantes et précieuses notes philologiques et explicatives sur le septième livre des *Stromates*, thème d'un de ses cours à Cambridge. Pour en faire profiter le public, M. Mayor, chargé de les éditer, devait nécessairement les accompagner du texte qu'elles éclaircissaient. Il a donc été amené à rééditer le septième livre des *Stromates*. Mais il ne s'en est pas tenu là. Dans une longue introduction, qui ne compte pas moins de cent onze pages, il s'est appliqué à discuter les problèmes plus généraux de philosophie et de théologie, et à classer les difficultés et altérations textuelles que présente son auteur. De tout cela est sorti un gros volume comprenant trois ou même quatre parties : une introduction historique et philologique ; — le texte de Clément accompagné d'une traduction anglaise (pp. 1-197) ; — les notes de M. Hort (pp. 199-360) ; — et un copieux index de tous les mots grecs importants qui se rencontrent dans le texte édité. Il nous est impossible, naturellement, d'insister sur tout ; mais l'introduction demande qu'on s'y arrête un peu. M. Mayor y adopte d'abord à peu près les conclusions de M. de Faye sur le caractère des *Stromates*. Ce livre n'est pas la troisième partie du grand ouvrage dont le *Protreptique* et le *Pédagogue* sont les deux premières, mais bien une série d'essais préliminaires, destinés à élucider certaines questions que cette troisième partie, intitulée le *Maître*, devait supposer résolues. Puis vient un vigoureux chapitre contre la théorie de Hatch, Deissmann et Harnack, relative à l'hellénisation du christianisme au IIe siècle. On sait en quoi consiste cette théorie. Une fois remisé au musée des antiquités le système de Baur sur les origines chrétiennes,

(1) *Clement of Alexandria*, Miscellanies, book VII, the greek text with introduction, translation, notes, dissertations and indices by the late F.-J.-A. Hort and Joseph B. Mayor. Un vol. in-8° de CXI-455 pp. London, Macmillan, 1902.

Digitized by Google

il a fallu trouver autre chose pour expliquer comment et pourquoi le christianisme du IIe et surtout du IIIe siècle n'était plus la prolongation authentique, mais une corruption du christianisme des évangiles. Ritschl a cru trouver cette autre chose dans l'influence excessive et néfaste exercée par l'hellénisme sur la conception chrétienne primitive. Sous cette influence, la communauté primitive, la « société des saints », s'est sécularisée (Verweltlichung) par suite même de son extension, et est devenue l'Eglise hiérarchique, un *corpus mixtum;* la foi dans le Père céleste et l'intense sentiment religieux qui composaient tout le bagage doctrinal et cultuel des disciples immédiats de Jésus se sont noyés dans la métaphysique platonicienne, le moralisme stoïcien, les mystères et les rites plus ou moins orientaux qui les ont envahis. Un dogme, une morale, un culte se sont formés, mais où dominent les éléments étrangers fournis par l'hellénisme (Hellenisirung) : ils ne représentent plus qu'un christianisme altéré, diminué, *dépotentié* par un alliage monstrueux : *Vinum tuum mixtum est aqua.* De cette altération, tous les théologiens grecs, surtout des IIe et IIIe siècles, sont un peu responsables, mais au premier chef Clément d'Alexandrie, dont l'enthousiasme pour la philosophie païenne est bien connu. Tel est le système dont M. Harnack s'est fait le champion, et qu'il a soutenu dans son *Histoire des Dogmes* avec un talent que nul ne songe à lui contester. Ce système, M. Mayor le croit basé sur des exagérations ou des oublis évidents. Des traces d'hellénisme, remarque-t-il, se trouvent même dans les évangiles et se rencontrent partout dans l'Epître aux Hébreux. Le moralisme stoïcien s'étale à l'aise dans ce livre des *Deux Voies,* qui est un des composants de la *Didachè.* Ce n'était donc pas, au IIe siècle, une nouveauté. En revanche, la philosophie du Ier et du IIe siècles se rapproche visiblement de l'idéal religieux et même parfois de l'idéal chrétien. Il n'y avait donc pas, entre le christianisme primitif et l'hellénisme, l'absolue opposition que l'on y veut voir: et il n'y a rien d'étonnant à ce que la pensée

Digitized by Google

chrétienne se soit accommodée de la pensée grecque, et à ce que la conception évangélique se soit moulée dans des formes helléniques. Ces conceptions n'en ont pas été, pour cela, altérées dans leur fond, et la puissance régénératrice du christianisme n'en a pas été, loin de là, affaiblie. La pensée chrétienne y a gagné, au contraire, une admirable mesure et un plus grande souplesse, avec une intelligence plus complète de l'humanité. Elle y a gagné aussi de pouvoir rapidement conquérir le monde gréco-romain, et d'en être comprise sans trop d'effort. Il n'y a là en somme qu'un phénomène d'adaptation qui ne change rien à la substance des choses. C'est la thèse catholique, et l'on est heureux de la retrouver dans un ouvrage d'Outre-Manche. M. Mayor porte d'ailleurs, à cette occasion, sur l'*Histoire des Dogmes* de M. Harnack, un jugement dont le ton admiratif ne détruit pas la sévérité, et dont une expérience presque quotidienne me confirme l'absolue justesse. Il se plaint des généralisations hâtives de l'auteur, de ses perpétuelles oscillations et contradictions, de l'impossibilité où l'on est, en le lisant, de se faire une idée complète et sagement nuancée d'un mouvement doctrinal ou d'une époque. Il insiste auprès des étudiants pour qu'ils vérifient en détail ses assertions, et se rendent compte, par les textes, de leur exacte valeur. C'est une nécessité, et l'on ne saurait mieux dire.

Quant au texte du VII^e^ livre des *Stromates* reproduit par M. Mayor, il est établi d'après l'unique manuscrit qui contienne cet ouvrage de Clément, le manuscrit laurentien de Florence (XI^e^ siècle), revu et collationné à cet effet. Mais les citations faites par les auteurs postérieurs ont été, naturellement, mises à profit.

III. — La collection berlinoise des *Griechischen christlichen Schriftsteller* ne s'est accrue, cette année, que d'un volume, ou plutôt d'un demi-volume, les cinq premiers livres de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe : texte grec édité par E. Schwartz, et traduction latine de Rufin éditée

Digitized by Google

par Th. Mommsen (1). Les introductions ne devant paraître qu'avec la seconde partie du volume, nous renvoyons à plus tard d'en parler plus au long.

IV. — Si, de l'édition des textes, nous passons aux travaux sur les Pères et sur leur théologie, il faut signaler d'abord une étude très minutieuse et très approfondie du Dr Wilhelm Scherer sur la première épître de saint Clément (2). Le but de l'auteur, comme il le dit dans sa préface, est de montrer, contre les partisans d'un évolutionnisme exagéré, que la foi de ce premier et vénérable témoin de la tradition ne différait pas, en somme, de celle que nous professons nous-mêmes. Le fait avait été déjà entrevu par certains rationalistes et protestants, et ils avaient même gémi sur le « pauvre théologien » qu'était Clément, qui n'avait pas « saisi la doctrine paulinienne de la Rédemption », ni surtout la théorie luthérienne de la justification par la foi seule. Et oui, sans doute, la flamme manque un peu dans cette longue exhortation à la paix, à l'obéissance et aux vertus modestes qu'est l'épître de saint Clément. L'auteur ne parle pas aux Corinthiens tout à fait comme saint Paul parlait aux Romains ou aux Galates. Peut-être n'eût-il pas su le faire : mais assurément il ne le devait pas. C'est, en tout cas, aller bien vite en besogne que de juger de la théologie d'un homme sur un unique écrit parénétique qui nous reste de lui, et qui n'a visiblement aucune prétention au dogmatisme. M. Scherer a cependant fouillé la lettre de ce « pauvre théologien » ; il en a même, à mon sens, trop pressé le texte à certains endroits : mais il a prouvé qu'elle contenait, sur les principaux points de la doctrine chrétienne, la valeur de l'Ecriture et de la tradi-

(1) *Eusebius Werke*, zweiter band : *Die Kirchengeschichte*, bearbeitet von Dr Eduard Schwartz ; — *Die lateinische Uebersetzung* des Rufinus, bearbeitet von Dr Theodor Mommsen. Un vol. gr. in-8° de 507 pp. Leipzig, Hinrich, 1903. 20 fr.

(2) *Der erste Clemensbrief an die Corinther*, nach seiner Bedeutung fur die Glaubenslehre der Katolischen Kirche untersucht, von Dr Wilhelm Scherer. Un vol. in-8° de xv-315 pp. Ratisbonne, Pustet, 1902. 4 fr.

Digitized by Google

tion, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, le péché et la grâce, le mérite des bonnes œuvres, l'Eglise et sa constitution, des données précieuses et des indications peu équivoques. Certaines des interprétations de M. Scherer pourront çà et là être abandonnées, certaines de ses conclusions contestées, mais son livre restera comme le livre que vraisemblablement on ne refera pas, au moins dans ces proportions, et où tout le monde ira puiser, quand on voudra étudier en détail la théologie de saint Clément de Rome.

V. — M. A. Puech s'est occupé aussi de la théologie de Tatien dans les Recherches qu'il vient de publier sur le *Discours aux Grecs* (1). Ce n'est là toutefois qu'une partie du champ qu'elles embrassent. « Qu'est-ce que le *Discours*?... Quelle en est la date, quel est le lieu où il a été vraisemblablement composé? Quelle est la méthode apologétique de Tatien? Quelles sont les sources où il a puisé, et quel est le degré de son originalité? Quelles sont ses doctrines?... Que vaut Tatien comme écrivain? Quels traits de ressemblance présente-t-il avec les écrivains païens de son temps, et quels sont ses procédés de style, par quels caractères se distinguent son vocabulaire et sa syntaxe? » Telles sont les questions qu'a voulu résoudre M. Puech, ou dont il a désiré du moins avancer la solution. Quelques-unes d'entre elles constituent de véritables problèmes sur lesquels, il n'y a pas longtemps, j'exposais ici les recherches de M. Kukula (2). Voici les résultats auxquels est arrivé M. Puech. Le *Discours aux Grecs* n'est pas, comme l'a dit M. Kukula, une leçon-programme, délivrée par Tatien à l'ouverture de son *didascaleion* en Mésopotamie ou à Antioche, devant un auditoire mêlé de païens et de chrétiens. Il a pu être lu d'abord, mais il était destiné surtout

(1) *Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien*, suivies d'une traduction française du *Discours* avec notes, par Aimé Puech, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris. Un vol. gr. in-8° de 159 pp. Paris, F. Alcan, 1903. 6 fr.

(2) V. *Université catholique*, 1901, I, p. 305.

Digitized by Google

à se répandre sous forme de livre. C'est hors de Rome qu'il a été composé (ici tout le monde à peu près est d'accord : v. *Discours*, ch. XIX, XXXV), après la mort de saint Justin, entre 169 et 172, plus probablement vers 171. Il n'y faut pas voir un écrit doctrinal, ni même proprement une démonstration de la vérité du Christianisme ; mais plutôt une exhortation dans laquelle Tatien prépare le terrain à cette démonstration par une charge à fond contre le paganisme. Tatien n'a pas inventé ses arguments : c'est aux païens eux-mêmes qu'il les a empruntés, à ceux de leurs écrits qui bafouaient les mythes du polythéisme ou les incohérences de la philosophie. De la théologie chrétienne il n'a guère exposé un peu complètement que la théorie du Logos, comprise à la manière de saint Justin, la psychologie humaine, qu'il appauvrit singulièrement, et la démonologie où il se montre original et vigoureux. Quant au style de Tatien, et à sa façon de composer, M. Puech les a examinés de près dans un curieux chapitre, *Tatien et la sophistique*. Il nous montre l'ancien sophiste itinérant, à la manière de Favorinus ou de Dion, conservant, après sa conversion au christianisme, ses anciens procédés littéraires, et, tout en paraissant dédaigner tout ce qui est art et rhétorique, composant avec soin, choisissant ses mots, ménageant ses effets, et portant, jusque dans ses négligences, une affectation que le bon goût, il s'en faut, n'approuve pas toujours. Tatien est un écrivain de la race de Tertullien : il a, comme lui, de la verve, de la force, de l'esprit, tout l'emportement d'un polémiste en pleine arène ; mais il en a aussi le raffinement des expressions, le défaut de suite, l'allure irrégulière et brisée, en un mot tout ce qui rend une composition difficile et obscure.

Ces recherches se complètent, comme l'annonce le titre, par une traduction française du *Discours*, accompagnée d'abondantes notes explicatives et philologiques. Vu le mauvais état et l'obscurité du texte, et la compétence spéciale de M. Puech, cette traduction ne peut être que la très bien venue.

Digitized by Google

VI. — La question de l'auteur des *Tractatus Origenis* découverts et édités par Mgr Batiffol en 1900 continue à défrayer la critique. Un élève de Haussleiter, M. Hermann Jordan, vient de nous écrire un volume entier sur la théologie de ces traités, pour conclure que l'auteur en est bien Novatien lui-même, comme son maître l'avait déjà prétendu (1). Contre cette conclusion Mgr Batiffol s'était déjà inscrit en faux : « Pas Novatien ! » s'était-il écrié dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* (2). « Pas Novatien », répond-il encore à M. Jordan dans la *Revue biblique* (3) ; mais oui bien « *un novatien* ». Ce dernier point paraît en effet à peu près établi. L'auteur cite Novatien et offre, çà et là, des traces d'un rigorisme en harmonie avec celui de la secte. Mais, pas plus que Mgr Batiffol, ayant suivi de près et dans les détails les rapprochements auxquels s'est livré M. Jordan, je n'ai été convaincu par son argumentation. Nous nous trouvons, en somme, en présence de formules qui devaient être courantes vers le milieu du IIIe siècle, et auxquelles Tertullien, ou même Novatien lui-même avaient déjà donné une large publicité. Ces formules, nous ne les connaissions jusqu'ici que par le *De Trinitate* de Novatien : nous les retrouvons dans les *Tractatus :* ce n'est pas une raison pour qu'elles émanent immédiatement du même auteur. Mais de plus, elles sont associées à des formules qui, elles, ne sont pas de Novatien, qui ne peuvent pas en être, qui représentent, par rapport à lui, un développement et une précision marquée des idées : *Deus verus de Deo vero, unigenitus ab ingenito ; — naturæ indiridua unitas ; — Patrem et Filium et Spiritum sanctum æquali potestate et indifferenti virtute*, etc. — M. Jordan se débarrasse de ces formules en les traitant d'interpolations (p. 59 suiv.). C'est par trop commode. Mais il y a en dehors de cela des différences de vocabulaire dont il n'a pas tenu compte, et dont

(1) *Die Theologie der neuentdeckten Predigten Novatians*, von Hermann Jordan. Un vol. in-8° de 224 pp. Leipzig, G. Boehme, 1902, 4 fr. 35.

(2) Novembre 1900, pp. 283-297.

(3) Janvier 1903, p. 81.

Digitized by Google

la considération l'aurait empêché d'être aussi absolu. N'envisageant qu'un côté de la question, il eût été prudent à lui de ne conclure que dans le domaine où il se mouvait.

Cela n'empêche pas son travail d'être infiniment utile et méritoire. Quelle que soit la conclusion que l'on doive finalement tirer, le dépouillement est fait, soigné et consciencieux. L'auteur y a ajouté trois *excursus* sur les rapports des *Tractatus* avec le symbole romain, avec les doctrines novatiennes, et avec la littérature chrétienne antérieure, qui sont du plus haut intérêt. Comme celui de M. Scherer, son livre restera comme une source où l'on ira longtemps puiser.

J. Tixeront.

Digitized by Google

MÉLANGES

UNE CARRIÈRE SCIENTIFIQUE : M. LE CHANOINE ULYSSE CHEVALIER

Mardi, 14 avril, s'est tenue à Romans une réunion intime et émouvante. On fêtait l'achèvement, après trente-cinq ans de travail, du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, composé par M. le chanoine Ulysse Chevalier, et en général, la collection de ses innombrables publications.

Là, sous la présidence de Mgr l'évêque de Grenoble, se trouvaient réunis les amis, les disciples du grand savant, et les admirateurs de son œuvre : qu'il me suffise de citer M. le vicaire général Guichard, représentant de Mgr l'évêque de Valence ; Mgr Bellet, l'érudit historien du cardinal Le Camut ; M. Morin-Pons, le distingué membre de l'Académie de Lyon et bibliophile lyonnais émérite ; M. le chanoine Devaux, doyen de la Faculté catholique des lettres ; M. Paul Fournier, ancien élève de l'école des Chartes, professeur à l'université de Grenoble et correspondant de l'Institut ; M. Mossant, président de la Société d'archéologie de la Drôme ; M. Mugnier, conseiller honoraire à la cour de Chambéry et auteur de nombreux ouvrages sur la Savoie ; M. l'abbé Jacquier, professeur d'Ecriture sainte ; M. le chanoine Blanc, professeur de philosophie ; M. l'abbé Vernet, professeur d'histoire aux Facultés catholiques de Lyon ; M. Belmont, bibliophile

Digitized by Google

dauphinois; M. l'abbé Grospellier, l'érudit liturgiste; M. le chanoine Jules Chevalier, auteur de précieuses études sur l'histoire de Die et de la région; M. Chopin, photographe émérite qui découvrit que l'unique photographie du suaire de Turin représentait l'envers et non l'endroit du suaire; M. Vaganay, à qui on doit de remarquables travaux sur la poésie du XVI^e^ siècle.

M. Chevalier débuta en lisant une autobiographie, il y rappelait l'époque déjà lointaine (35 ans) où il avait conçu le projet de son *Répertoire des sources du moyen âge*, et dit combien il était redevable à son père, M. le D^r^ Chevalier qui l'avait initié tout jeune aux études historiques.

Mgr Bellet réservait aux invités une agréable surprise. Avec une scrupuleuse exactitude, il avait dressé la bibliographie des travaux composés par M. Chevalier et des articles publiés par lui dans un grand nombre de revues. L'œuvre du savant chanoine compte actuellement quatre cent soixante-six travaux, dont plusieurs forment à eux seuls d'énormes volumes, par exemple : le *Répertoire des sources historiques*, le *Repertorium hymnologicum;* la *Gallia christiana novissima*, la *Bibliothèque liturgique* et d'autres.

La bibliographie, dressée par Mgr Bellet, était précédée d'une notice écrite par lui avec beaucoup de cœur. L'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, ami intime de celui qu'on fêtait, avait tenu à s'associer à la joie commune et avait envoyé à Mgr Bellet une lettre qui demeurera comme un des meilleurs éloges du chanoine Chevalier. On en jugera à sa lecture.

Chantilly, le 12 avril 1903.

« Monseigneur,

« Ayant appris que vous vous préparez à dresser la Bibliographie des travaux de notre ami commun M. le chanoine Ulysse Chevalier, je tiens à vous féliciter d'un projet à la réalisation duquel applaudiront tous ceux qui s'adonnent aux études historiques, ceux-là surtout qui s'occupent du moyen âge et qui tiennent à s'éclairer en

Digitized by Google

recueillant et comparant les témoignages propres à les conduire à la découverte de la vérité. Il n'en est pas un qui n'applaudisse à l'hommage rendu à l'auteur de Répertoires journellement consultés dans les bibliothèques et admirés sans réserve par qui sait s'en servir. Personne n'est peut-être plus à même que moi de l'attester.

« Voilà bientôt quarante ans que l'historien de Saint-Barnard de Romans, Paul-Emile Giraud, me mit en rapport avec son jeune compatriote : dans un voyage à Paris, il m'entretint de ses goûts studieux, de son ardeur au travail, de la curiosité de son esprit, de la maturité de son jugement, de la sûreté de sa critique. Il était enthousiasmé en parlant des espérances qu'il fondait sur l'avenir de ce débutant. Je ne tardai pas à être convaincu qu'il n'y avait point d'exagération dans les pressentiments de cet excellent P.-E. Giraud.

« Depuis, j'ai suivi pas à pas les progrès de l'abbé Ulysse Chevalier dans la carrière où il s'était engagé et qu'il a résolument suivie sans la moindre déviation. Plus d'une fois, j'ai craint qu'il ne présumât trop de ses forces, en se chargeant de besognes excessives et fort difficiles à accomplir, même pour un travailleur ayant à sa portée les ressources des grands dépôts de Paris. Mes craintes étaient chimériques. Notre ami a imaginé d'ingénieux procédés de travail, il a fait école, il a initié à ses méthode de fidèles disciples qui lui ont apporté une intelligente et utile collaboration. C'est ainsi qu'il a pu mener de front plusieurs grandes entreprises, dont plusieurs sont achevées depuis déjà un certain temps, et les autres en voie d'un prompt achèvement : la *Bio-bibliographie du moyen âge*, la *Topo-bibliographie*, le *Répertoire de la poésie liturgique*, la continuation de la *Gallia christiana novissima*, la collection des Cartulaires dauphinois, la Bibliothèque liturgique.

« L'usage de ces monumentales publications est familier à tous les érudits qui ont à s'en servir. Il n'aurait pas été nécessaire d'entreprendre une bibliographie spéciale pour les faire connaître et pour mettre les chercheurs en état d'en profiter. Mais de quelle utilité sera le relevé des cen-

Digitized by Google

taines d'opuscules et d'articles disséminés de différents côtés et dans chacun desquels sont insérés des textes inédits et des observations originales sur une foule de sujets aussi variés qu'intéressants.

« L'amitié de l'auteur m'a mis à même de posséder à peu près au complet ce qu'il a composé, ou au moins ce qui a été publié à part. J'y ai joint ce qui, à plus d'un titre, n'en devait pas être séparé, ce que nous devons à son père, le docteur Ulysse Chevalier, et à son cousin, M. l'abbé Jules Chevalier. Le tout forme un ensemble assez considérable pour que, plus d'une fois, je l'avoue, j'aie reculé devant la recherche d'un renseignement que je savais devoir y être contenu.

« La bibliographie que vous préparez sera un fil conducteur, à l'aide duquel pourront être utilisées toutes les informations dont M. le chanoine Ulysse Chevalier a enrichi divers recueils, et surtout ce *Bulletin* qui est peut-être son œuvre de prédilection, parce qu'il l'a créé de toutes pièces, qu'il le dirige dans les moindres détails et le fait servir à la propagation des principes de critique dont il n'est plus permis de s'écarter dans aucun travail d'histoire et d'archéologie.

« Ce sera un honneur pour vous, Monseigneur, de mettre en valeur des trésors imparfaitement connus. Le temps que vous allez consacrer à de longs et minutieux dépouillements ne sera pas perdu. On vous saura gré du dévouement avec lequel vous interromprez, pour un moment, d'importants travaux personnels, pour contribuer à la glorification de notre ami et pour doter nos bibliothèques d'un de ces instruments de recherches dont il nous a donné d'excellents modèles.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute considération et d'entier dévouement.

« L. Delisle. »

Cette lettre, d'une autorité exceptionnelle, fut chaleureusement applaudie, aussi bien donna-t-elle à la fête sa véritable signification.

Digitized by Google

M. Morin-Pons prit ensuite la parole, et, dans une allocution pleine de traits charmants, rappela la carrière de l'illustre chanoine au point de vue dauphinois : on sait, en effet, qu'il a publié une dizaine de cartulaires concernant cette province et qu'il a dirigé pendant des années le *Bulletin d'histoire et d'archéologie des diocèses de Valence, Grenoble, Gap et Viviers*, c'est-à-dire du Dauphiné. En terminant, M. Morin-Pons demanda instamment et obtint la promesse de la rédaction du *Régeste général dauphinois*, travail de longue haleine qui couronnera une existence si bien remplie.

M. Fournier rappela par expérience la difficulté qu'éprouvaient autrefois les élèves de l'Ecole des chartes et généralement tous les travailleurs à dresser la bibliographie du sujet historique qu'ils voulaient traiter ; et il insista sur les avantages immenses que rendent à ce point de vue la *Bio*, et la *Topo-bibliographie*, aujourd'hui universellement consultées.

M. le chanoine Devaux lut ensuite une poésie latine, digne des meilleurs poètes classiques, où étaient chantés dans une langue harmonieuse et impeccable les hauts faits du nouvel Ulysse. Enfin Mgr l'évêque de Grenoble tint à apporter au digne chanoine ses félicitations les plus sincères et manifesta le contentement qu'il éprouvait à l'annonce du futur Régeste dauphinois ; il ajouta un remercîment particulier pour le travail dépensé par M. Chevalier, dans l'élaboration des offices propres que le Saint-Siège vient d'approuver pour le diocèse de Grenoble et qui constitue l'effort le plus considérable réalisé jusqu'à ce jour pour introduire dans l'office liturgique le dernier mot de la science historique.

Tel est le résumé de cette fête à l'aspect si particulier. Les savants chrétiens qui l'honoraient de leur présence ont surtout acclamé la belle et fière déclaration par laquelle M. Chevalier assurait vouloir rapporter à Dieu tous les travaux de sa vie. « A la fin de la première partie de mon Répertoire, disait-il, j'ai imprimé : *laus Deo ;* en achevant le supplément : *laus iterum Deo ;* enfin, la seconde partie

Digitized by Google

du Répertoire portera à la dernière page : *laus semper Deo.* »

On rapporte que Louis XIV, ayant manifesté le désir de de voir de près l'illustre Mabillon, celui-ci fut amené par son Supérieur à Versailles. Le monarque, après avoir longuement contemplé le docte bénédictin, dit à ceux qui l'entouraient : « Voilà donc le plus grand savant de mon royaume. » Le Supérieur ajouta aussitôt : « Sire, vous pouvez dire aussi un de nos meilleurs religieux. » Cette parole revient à la mémoire à l'occasion de M. le chanoine Chevalier. Prêtre dans toute l'acception du mot, érudit de premier ordre, il a su, pour la gloire de Dieu et de l'Eglise, unir intimement la foi et la science. C'est un exemple remarquable, et ce sera un précieux encouragement pour les disciples qu'il a formés à son école et qui sûrement n'oublieront jamais les leçons élevées de ce maître incomrarable.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Synopsis evangeliorum historica, auctore J.-P. A. AZIBERT, sacerdote. — Editio 2ª. Albiæ, 1902. Un volume in-8° carré de LIII-543 pp., avec une carte de la Palestine et un plan de Jérusalem.

La première édition de cet ouvrage avait reçu le meilleur accueil. On en a la preuve dans les nombreuses lettres de félicitations adressées à l'auteur, et dont il a reproduit quelques-unes, et mieux encore dans ce fait qu'après moins de cinq ans il a dû en préparer une nouvelle édition. Celle-ci ne diffère de l'ancienne que par une étude sur les divers systèmes de concordance, formant introduction, et par des notes justificatives plus étendues; mais d'ailleurs le corps de l'ouvrage est resté le même. Il débute par des notions préliminaires sur l'histoire des institutions et les coutumes du peuple juif; se continue par un tableau synchronique des faits de l'histoire profane et de l'Evangile; puis nous présente dans leur suite chronologique, sur quatre colonnes, les textes des quatre évangiles, mais disposés de façon à ce que l'on puisse suivre aisément l'enchaînement ou de chaque récit en particulier ou des quatre récits ensemble, des indications minutieuses placées en haut et en bas des colonnes permettant de retrouver immédiatement le fil brisé de chaque narration. Quant au système de concordance adopté, sans le proclamer absolument définitif, le P. Corluy, le P. Lagrange et l'abbé Lesêtre, pour ne nommer que ceux-là, s'accordent à le déclarer le plus heureux, le plus logique et le plus probable. Il serait bien inutile, après de telles autorités, d'en vouloir davantage relever le mérite. J. T.

Digitized by Google

Compendium theologiæ moralis, a J.-P. Gury, *S. J.*, conscriptum, ad usum Seminariorum U. S. accommodatum ab Aloysio Sabetti, *S. J.*; editio decima sexta recognita a T. Barrett, *S. J.* — Un vol. gr. in-8° de 904 pp. Ratisbonæ, Pustet et Cie, 1902. **9** fr.

L'éloge du *Compendium* de théologie morale du P. Gury n'est plus à faire. Nous en avons ici une reproduction, mais arrangée, et adaptée à l'usage des Etats-Unis d'Amérique. L'éditeur, le P. Sabetti, et son continuateur, le P. Barrett, qui a préparé le présent volume, ont modifié tout ce qui, dans les anciennes éditions, ne cadrait plus avec la discipline actuelle, ou se rapportait uniquement à la France; ils ont introduit au contraire toutes les indications utiles au clergé américain, relevé les plus récents décrets des congrégations romaines; et, fondant le tout dans un texte unique, sans notes, à l'instar de ce que le P. Dumas avait fait pour la France, ils nous ont donné un manuel commode, complet, bien au courant. Bien qu'il s'adresse plus particulièrement au clergé des Etats-Unis, ce volume ne sera pas inutile, surtout à nos professeurs. Il leur permettra des comparaisons intéressantes, et leur fournira sur les rapports des protestants et des catholiques des décisions plus complètes que ne sont généralement celles de nos manuels français. — La forme en est agréable, et l'impression, en gros caractères, excellente.

J. Tixeront.

Aphorismi eucharistici, opera Jacobi Merlo-Horstii, denuo edidit J. A. Krebs, *C. SS. R.* — Un vol. in-16 de XV-158 pp. Pustet, 1902. Broché, **1** fr. **50**; relié, **2** fr. **20**.

Les *Aphorismi eucharistici* de Horstius sont un petit traité ascétique de la messe, dans lequel le pieux auteur a réuni les plus beaux passages des Pères et écrivains ecclésiastiques sur la dignité du sacerdoce, la préparation et la ferveur qu'on doit apporter à la célébration du saint sacrifice, la manière de l'offrir, les défauts à y éviter, les fruits à en recueillir. Ces considérations, divisées en dix chapitres, peuvent fournir la matière d'une excellente probation eucharistique pour les prêtres. Paru pour la première fois en 1638, l'opuscule de Horstius vient d'être réédité chez Pustet par les soins du P. Krebs, qui y a ajouté des litanies du très saint Sacrement, et les prières de la préparation et de l'action de grâces avant et après la messe. Ce petit volume,

Digitized by Google

élégant et commode, se recommande de lui-même aux ecclésiastiques désireux d'entretenir ou de renouveler leur ferveur au saint autel.

J. T.

La Vérité religieuse, par André GODARD. — Deuxième édition. Un vol. in-12 de 414 pp. Paris, Bloud et Barral.

On connaît l'excellente collection qui a pour titre *Science et Religion*, *Etudes* pour le temps présent, et dont la *Civilta cattolica*, la plus importante revue catholique de l'Italie, disait naguère : « Aujourd'hui on est pressé de penser, tout comme on est pressé d'agir; et ceux que le devoir appelle à penser pour eux et pour les autres ont, pour ne pas demeurer inférieurs à leur tâche, à se tenir au courant, sinon du progrès, du moins de l'évolution des idées sur cent points divers. C'est à eux tout particulièrement que la collection *Science et Religion* peut rendre des services beaucoup plus sérieux que ne le feraient croire d'abord les dimensions réduites et le prix modique de ses productions. »

En effet, en six ans à peine, les éditeurs de *Science et Religion* ont su grouper les efforts d'un nombre considérable de notabilités scientifiques et leur faire produire 258 volumes sur les sujets les plus actuels, les plus graves et les plus variés : volumes dont les éditions multipliées attestent la diffusion et dont l'ensemble constitue déjà une véritable encyclopédie apologétique. « Questions de philosophie, de théologie, d'exégèse, d'histoire, de sciences politiques, de droit, y sont traitées tour à tour par des spécialistes en renom. Ce résultat est déjà éloquent par lui-même. Au fait pour s'intéresser à une pareille entreprise, il suffit d'être un tant soit peu engagé dans l'extraordinaire mouvement d'idées qui est une des caractéristiques de notre époque. »

Parmi les livres les meilleurs de la collection *Science et Religion*, nous sommes heureux de signaler la deuxième édition de la *Vérité religieuse*.

C'est l'œuvre d'un converti, qui s'était fait jadis, avec *Chantegrolle* et les *Brigandes*, couronnées par l'Académie, un nom dans le roman à la mode et qui depuis est venu vaillamment à la foi et à la vie religieuse (il a été oblat). C'est dire tout ce qu'il y a de vivant et de vécu dans ces pages, où il fait justice d'objections dont il a expérimenté le prestige sur lui-même.

Digitized by Google

A la lecture de son premier ouvrage d'apologétique, *Positivisme chrétien*, il y a un an, un critique parisien écrivait qu'il devenait difficile à un esprit de bonne foi de nier le surnaturel. A la lecture de *Vérité religieuse*, il sera difficile de ne pas admirer et aimer de tout son cœur le christianisme. Il y a là des accents qu'un converti seul pouvait tirer de son cœur. C'est une synthèse touchante de l'âme contemporaine et du christianisme éternel. Rien de systématique et de rigoureux dans l'exposé; mais, sur les grandes lignes de la métaphysique chrétienne, sur l'épreuve intellectuelle préparatoire à l'acte de foi, sur l'éthique et la sociologie du Christ, sur les sacrements, sur l'éternité et la gravité transcendante du péché, des vues jetées comme spontanément et découpées en menus chapitres d'une page ou deux, mais toujours neuves et toujours palpitantes d'un bon sens et d'une flamme qui vous pénètrent et vous remuent jusqu'au fond de l'âme.

Voici, d'ailleurs, les divisions de la *Vérité religieuse : L'épreuve intellectuelle*, avec la nouvelle apologétique et les étapes vers le divin; la *théorie générale du Christianisme*, sa métaphysique, le péché originel, la douleur, loi de l'amour, la rédemption; l'*éthique* ou la morale évangélique, la charité, la grâce et les sacrements; la *Synthèse apologétique* avec d'excellentes pages sur l'authenticité des Evangiles; le *Christ* enfin, qui a nettement affirmé sa divinité dans saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, aussi bien que dans saint Jean.

M. André Godard déclare, p. 9, que le transformisme est « la grande folie du XIX^e^ siècle ». Il a mille fois raison de se séparer en cela de M. Brunetière et de tous les partisans de l'hypothèse antiscientifique de l'évolution. Mais est-il bien sûr que, si « l'apologétique varie suivant les époques », si M. Brunetière fait bien d'exposer « les raisons actuelles de croire », ces raisons ne se trouvent pas plus ou moins explicitement dans Pascal et Bossuet, et avant eux dans saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Origène, saint Augustin, les Pères et les docteurs de l'Eglise au moyen âge? *Nihil sub sole novum;* il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et de même que Voltaire et Renan ont répété sans le dire Celse, Porphyre et Jamblique, de même nos apologistes, avec leur méthode psychologique, soi-disant nouvelle, répètent ce qu'on a dit avant eux, sans l'affubler d'un nom scientifique : c'est peut-être à ce nom seul que doit se ramener toute la nouveauté de la nouvelle apologétique.

L'abbé Théodore DELMONT.

Digitized by Google

Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung seit 1880. *Allgemeine Übersicht und erster Literaturbericht* (1880-1884), von Dr A. Ehrhard. — In-8°, xix-239 pp. Fribourg, Herder, 1894. **4** fr. **20**.

Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung von 1884-1900. I^e^ *Abtheilung : Die vornicänische Literatur* von Dr A. Ehrhard. — In-8°, xii-644 pp. Fribourg, Herder, 1900. **20** fr.

Nous trouvons relevés dans ces deux volumes tous les travaux qui ont été publiés depuis vingt ans sur l'ancienne littérature chrétienne; le total s'en élève à plus de trois mille. Une simple énumération donnera une idée suffisante du riche contenu de cette œuvre. Nous parcourons seulement le second volume, qui est le plus varié et le plus complet, car il s'étend sur une période de seize ans.

Après une introduction où il parle de la publication des textes des Pères, des recueils qui en ont été faits et des études d'ensemble qu'on a publiées sur cette littérature, M. Ehrhard passe en revue les plus anciens monuments de l'ancienne littérature chrétienne, les Pères apostoliques, la Didachè, Papias, les Epîtres, les Evangiles, les Apocalypses, et les Actes des Apôtres apocryphes, les apocryphes judéo-chrétiens, la littérature gnostique. Il parle ensuite des apologistes et des polémistes grecs, des anciens écrivains latins, des alexandrins, des écrivains de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Palestine, des écrivains ecclésiastiques romains, africains, des symboles apostoliques et des Actes des martyrs. Dans un second volume il passera en revue les autres écrivains chrétiens.

L'auteur ne s'est pas contenté de dresser la liste de toutes les publications qui ont été faites sur ces écrivains, il a, et c'est la partie la plus importante et la plus intéressante de son travail, signalé toutes les questions qui se posaient à propos de chacun d'eux et résumé l'état actuel des études à leur sujet. Entendu ainsi, ce qui semblait ne devoir être qu'un catalogue est, en réalité, une histoire de l'ancienne littérature chrétienne. Prenons, par exemple, la Doctrine des douze Apôtres et voyons comment elle a été traitée. M. Ehrhard bibliographie d'abord les travaux les plus importants et indique où l'on trouvera des listes plus complètes; il relève ensuite tout ce qui a été écrit sur la tradition du texte, sur les passages parallèles à la Didachè qu'on trouve dans les anciens écrits, les rapports de celle-ci avec l'Epître de Barnabé et les Constitutions apostoliques. Il se demande si le texte, que nous avons aujourd'hui, est l'original, ou s'il a subi des interpolations et surtout si la Didachè actuelle

Digitized by Google

n'aurait pas été formée à l'aide d'écrits antérieurs, si, par exemple, les cinq premiers chapitres ne seraient pas la reproduction d'un écrit juif : « Les deux voies ». Quels sont les rapports de la Didachè avec les saintes Ecritures et surtout avec le Nouveau Testament ? Quel est le point de vue doctrinal de cet opuscule ? A quelle époque a-t-il été écrit ? Quel est son lieu d'origine ? Enfin quel service peut-il rendre pour la connaissance du christianisme primitif ? Telles sont les diverses questions dont les solutions sont données aussi brièvement que possible. Un travail analogue a été fait à propos de chacun des écrivains. On comprendra, sans qu'il soit nécessaire d'insister, les services que rendra l'œuvre de M. Ehrhard à ceux qui s'occupent de l'ancienne littérature chrétienne. E. JACQUIER.

Mois de Marie. *La doctrine catholique sur la bienheureuse mère de Dieu*, par J. RIBET, chanoine honoraire. — Un vol. in-16 carré de 271 pp. Paris, Ch. Poussielgue, 1903. **2** fr. **50**.

Innombrables sont en France les *Mois de Marie* qu'ont produits la science et la piété chrétiennes, et cependant l'empressement des fidèles en réclame toujours de nouveaux. C'est que *de Maria nunquam satis*, et c'est aussi, il faut bien l'avouer, que beaucoup de ces petits livres ne leur ont pas fourni la nourriture substantielle, la doctrine solide dont ils avaient, avant tout, besoin. Le *Mois de Marie* de M. Ribet échappera assurément à ce reproche. L'auteur est un ancien professeur de philosophie et de théologie, bien connu dans le monde religieux par plusieurs importants traités d'ascétique et de mystique, et son but, comme l'indique le sous-titre de son livre, a été précisément de nous donner ici, en trente et une considérations, un exposé suivi et complet de la doctrine catholique sur la Mère de Dieu. C'est donc avant tout une œuvre doctrinale qu'il a voulu faire. Aussi, bien qu'il s'adresse particulièrement aux fidèles, a-t-il eu soin de reproduire en note le texte latin de ses autorités, afin que les prêtres y puissent trouver pour eux-mêmes des indications d'études ou des matériaux de composition. En outre, chaque méditation est suivie d'une prière dont il a établi, autant qu'il l'a pu, l'origine et l'histoire. Que si l'on ajoute à cela, ce que l'on sait déjà, que M. Ribet écrit dans une langue excellente, et que son ouvrage se présente sous une forme extérieure agréable, on ne doutera pas que ce volume n'obtienne le plus rapide et le plus légitime succès. J. T.

Digitized by Google

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Œuvres de saint François de Sales, Tomes XI[e] et XII[e]; LETTRES. — In-8°. Vitte, Lyon-Paris. Pour les souscripteurs : **6** fr. le volume.

L'édition des œuvres de saint François de Sales publiée par les soins des religieuses du premier monastère d'Annecy nous livre aujourd'hui la correspondance. C'était la tâche la plus difficile, celle du moins qui exigeait les soins les plus minutieux. Aucune des œuvres du saint n'avait peut-être plus souffert de l'injure du temps ou des méthodes défectueuses employées par les éditeurs. Le P. D. Mackey fait une revue intéressante des principales éditions, et il ressort de cette étude faite avec impartialité et une très grande compétence, que le travail était à refaire, et qu'une édition complètement remaniée s'imposait de toute nécessité. L'édition princeps, par la volonté même des éditeurs, offrait de très grandes lacunes, et ne reproduisait qu'une partie de cette correspondance, et encore singulièrement défigurée. D'abord on ne voulait que livrer au public les lettres de direction. On fit un choix et on élimina avec une sévérité impitoyable les lettres d'affaires, les lettres d'administration, toutes celles qui ne se rapportaient pas à la conduite des âmes. De plus, on supprima dans ces dernières une foule de détails intéressants, et quand, par suite de cette suppression, le document était d'une étendue trop médiocre, on réunit plusieurs fragments, et cela sans souci de la diversité des destinataires et des époques où ils avaient été composés. Cette édition était donc forcément incomplète, et de plus on ne pouvait guère la regarder que comme une déformation de l'œuvre primitive.

Cette édition parue à Lyon en 1625 ne contenait guère que cinq cent dix-neuf lettres. Après plusieurs tentatives qui ne donnèrent pas de résultats appréciables, on se remit à l'œuvre, et il faut le dire, ce ne fut pas sans un réel succès. L'abbé Corru, vers le milieu du XVIII[e] siècle, comprit la nécessité de revenir sur les travaux précédents. Il voulut remonter aux sources; il s'adressa à toutes les personnes qui pouvaient avoir en leur possession quelques originaux, et parvint à réunir cinq cent quatre-vingt-une lettres. En 1758, toutes ces lettres furent impri-

Digitized by Google

mées par les soins de Claude Hérissant et elles forment une collection en six volumes in-12°. Cette édition, dit le P. Mackey, marquait un progrès considérable sur toutes les précédentes. Mais combien il restait à faire pour atteindre une parfaite exactitude! On y regrette la présence d'un certain nombre de lettres des correspondants du saint, placés sous les mêmes numéros d'ordre, et l'on y trouve des lettres fabriquées avec les canevas conservés par divers historiens.

Restent les deux éditions de Vivès et de Migne qui jusqu'à présent ont eu les faveurs du public. Ces deux éditions ne peuvent être considérées comme définitives. Vivès a publié en douze volumes in-8° les œuvres complètes de saint François de Sales. On a séparé les lettres spirituelles des lettres d'affaires. Elles occupent trois volumes X-XII, et le reste de la correspondance est disséminé dans les tomes VI-IX et confondu avec d'autres documents complètement étrangers. Les deux premiers volumes ont pour sous-titre : *Opuscules relatifs à la vie publique du saint, à l'administration de son diocèse et à la direction de diverses communautés religieuses;* et les deux derniers : *Pièces relatives à la conversion des hérétiques et aux matières théologiques.* On voit de suite l'inconvénient d'un pareil système. L'ordre chronologique n'est pas observé. Il est en outre difficile de faire le départ entre les lettres d'affaires et les lettres de spiritualité. Comme tous les grands directeurs, notre saint, quand il traitait des sujets pieux, faisait des excursions nombreuses et nécessaires dans le domaine purement temporel. Il y a par exemple dans la mission du Chablais un bon nombre de lettres qui ont pour but de régler quelques litiges, d'assurer le traitement des prêtres de paroisse et de solliciter des ressources pour les prédicateurs. Ces lettres ne sont-elles pas à la fois des lettres d'affaires et des lettres spirituelles?

L'édition de Migne a suivi celle de Vivès. Elle a été imprimée en 1861-1862 en six volumes grand in-8°. La correspondance épistolaire, dit le P. Mackey, est, quant au « nombre des pièces, bien supérieure à tout ce qui avait paru jusque-là ». Elle s'est enrichie de la collection faite par l'abbé de Baudry, et d'une cinquantaine de pièces recueillies par les soins d'un religieux capucin. Quel que soit le mérite de l'œuvre entreprise par l'abbé Migne, il y avait lieu de faire un nouveau travail de revision. On peut d'abord critiquer la méthode employée. Au lieu de fusionner les diverses séries et de classer les lettres qui les

Digitized by Google

composaient, on a fait quatre sections distinctes, et à chaque série l'ordre chronologique recommence, ce qui fatigue l'attention et nuit considérablement à l'intérêt. Mais ce n'est pas tout. Les textes sont à diverses reprises falsifiés, les mêmes lettres sont répétées parfois avec des adresses et des dates différentes. On a intercalé aussi toutes sortes de pièces étrangères à la correspondance. Si l'on défalque ces pièces et les lettres répétées, dit le P. Mackey, le chiffre des lettres publiées par l'abbé Migne, au lieu de dépasser seize cents, s'abaisse à treize cent soixante environ. La conclusion qui s'impose à tout lecteur intelligent, ajoute le même Père, après avoir parcouru tous ces recueils, est celle-ci : la correspondance de saint François de Sales reste encore à éditer.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — ALBERTI (J.), *De jejunio ecclesiastico.* Roma, Pustet. 80 p. in-8, 1 fr. 50. — ALBRIGHT (C.), *The question of reunion with Rome.* London, Sonnenschein. XIII-274 p. in-8, 7 fr. 50. — ALEXANDER (S.-A.), *The mind of Christ.* London, Murray. 174 p. in-8, 7 fr. 50. — BAUMANN (A.), *La Religion positive.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — BÉGUINOT (Mgr), *La très sainte Eucharistie.* Paris, Lethielleux. 2 vol. in-8, 12 fr. — BUTLER (R. C. E.), *Old Testament word studies.* New-York, Abbey Press, 266 p. in-12, 5 fr. 10. — CORVIN VON SKIBNIEWSKI (S.), *Geschichte des romischen Katechismus.* Roma, Pustet, 163 p. in-8, 4 fr. 35. — DALIAS, *Gospel Records interpreted by human experience.* London, Longmans. — In-8, 6 fr. 25. — DAVIDSON (A.-B.), *Biblical and literary essays.* New-York, Armstrong. In-8, XII-320 p., 7 fr. 50. — DE CARMO (C. M.), *Interest and education.* London, Macmillan. In-8, 5 fr. 70. — FREPPEL (Mgr), *Mois de Marie.* Paris, Roger. In-18, 2 fr. — GIBERGUES (abbé DE), *Les Devoirs des hommes envers les femmes.* Paris, Poussielgue. In-16, 2 fr. 50. — GOUGH (E.), *The Bible true from the beginning.* VIII. London, Paul Trubner. In-8, XX-654 p., 20 fr. — HANNAY (J.), *The spirit and origin of christian monasticism.* London, Methuen. 332 p. in-8, 7 fr. 50. — HOLTZMANN, *War Jesus Ekstatiker ?* Tübingen, Mohr. In-8, VIII-143 p., 3 fr. 75. — LEPINE (J.-F.), *The ministers of Jesus-Christ.* 2 vol., London, Longmans, 7 fr. 25. — MANY, *Praelectiones canonicae de Missa.* Letouzey et Ané. In-8, 416 p., 6 fr. — NOORT (G. van), *Tractatus de Ecclesia Christi.* Leiden, Theonville. In-8, 231 p., 3 fr. 75. — OAKESMITH (J.),

Digitized by Google

The religion of Plutarch. New-York, Longmans. In-12, XVIII-229 p., 9 fr. — POEY (abbé P.), *Etudes sur les origines du christianisme et de l'histoire de l'Eglise durant les trois premiers siècles.* Lille, Desclée. 640 p. in-12. — *Réflexions sur les VIII béatitudes.* Paris, Emile-Paul. In-16, 6 fr. — RITCHIE (R. A.), *Scriptural studies in St. Matthew's gospel.* New-York, Longmans. 349, 374 p. in-12, 15 fr. 50. — RIBET (J), *Mois de Marie.* Paris, Poussielgue. In-18, 2 fr. 50. — SANDERS (dom L.), *Etudes sur saint Jérôme.* Paris, Lecoffre. In-8, 7 fr. 50. — SHACO (R. R. D), *The pauline Epistles.* Edinburgh, Clark. In-8, XI-508 p., 10 fr. — SCHNEEDORFER, *Das Buch Jeremias, des Propheten Klagelieder und das Buch Baruch erklärt.* Wien, Mayer. In-8, XXIV-482 p., 12 fr.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — ARNOULD (L.), *Une Ame en prison.* Paris, Oudin. Brochure gr. in-8, 1 fr. 50. — BOZON (abbé B.), *Les Patronages paroissiaux.* Paris, Lethielleux. In-12, XXII-539 p., 3 fr. 50. — DUPRAT (G.-L.), *Le Mensonge.* Paris, Alcan. In-16, 2 fr. 50. — EUDEL (P.), *Le Truquage.* Paris, Rouveyre. In-12, 6 fr. — FLINT (R.), *Agnosticism,* New-York, Scribner. In-8, XVIII-664 p., 10 fr. 40.— HOUDARD (G.), *La Richesse rythmique musicale de l'antiquité.* Paris. Picard. 84 p. in-8, 3 fr. 50. — JONES (C. H. W.), *The Code of law promulgated by Hammurabi.* Edinburgh, Clark. 200 p. in-8. — MONTEFIORE (C.-J.), *Liberal Judaism.* London, Macmillan. 222 p. in-8, 3 fr. 75. — MORLAND (J.), *Enquête sur l'influence allemande.* Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — PIAT (abbé C.), *Aristote.* Paris, Alcan. In-8, 5 fr. — PIERRET (E.), *Le Relèvement national. L'Esprit moderne.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — REYNAUD, *La Civilisation païenne et la Politique.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — VACHON (M.), *Pour devenir un artiste.* Paris, Delagrave. In-8, 3 fr. 50. — ZAMOYSKA (comtesse), *Entretiens sur l'éducation.* Paris, Lethielleux. In-12, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — *Atlas colonial illustré.* Paris, Larousse. In-4°, 18 fr.— BERCHON (C.), *En Danemark.* Paris, Hachette. In-16, 4 fr.— BENTZON (Th.), *Promenades en Russie.* Paris, Hachette. In-16, 3 fr. 50.— BIROT (J.), *Le Saint-Empire.* Paris, Lecoffre. In-12, 3 fr. — BOXLER (abbé A.), *Institutions publiques de la Grèce et de Rome.* Paris, Lecoffre. XXVII-422 p. in-12, 3 fr. 50.— BROGLIE (prince E. DE), *Madame Acarie.* Paris, Lecoffre. In-12, 2 fr.— CHABOT (comte DE), *Notes de voyage.* Paris, librairie des Saints-Pères. In-8, 3 fr. 50. — CHÉRADAME (A.), *La Question d'Orient. La Macédoine. Le chemin de fer de Bagdad.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — CHUQUET (A.), *Etudes d'histoire.* I. Paris, Fontemoing. In-8, 3 fr. 50. — FAULQUIER (B.), *Frédéric Ozanam.* Paris, librairie des Saints-Pères. In-12, 2 fr. — FRANCHE (abbé P.), *Sainte Hildegarde.* Paris, Lecoffre. In-12, 2 fr. — HAUSSONVILLE (comte D') et HANOTAUX (G.), *Souvenirs sur*

Digitized by Google

Madame de Maintenon. Paris, Calmann-Lévy. 2 vol. in-8, 15 fr. — *Le Clergé français pour 1903.* Tours, Mame. 1.200 p. in-8, 6 fr. — *La Congrégation des Sœurs aveugles de Saint-Paul.* Paris, Lecoffre. In-8, 7 fr. — *La France du Sud-Ouest.* Paris, Flammarion. Gr. in-8, 25 fr. — LABBÉ (P.), *Un Bagne russe : l'île de Sakhaline.* Paris, Hachette. In-16, 4 fr. — LA FAYETTE, *Correspondance inédite* (1793-1801). Paris, Delagrave. In-8, 7 fr. 50. — LA VAULX (comte H. DE), *Seize mille kilomètres en ballon.* Paris, Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MATHUISIEULX (H.-M. DE), *A travers la Tripolitaine.* Paris, Hachette. In-16, 4 fr. — NOVILLE (H. DE), *Le Trésor de Mérande.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — PERREAU (commandant J.), *L'Epopée des Alpes.* Paris, Berger-Levrault. In-8, 360 p., 7 fr. 50. — REISET (comte DE), *Mes Souvenirs.* III. Paris, Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — SICARD (abbé), *L'Ancien clergé de France.* III. Paris, Lecoffre. In-8, 6 fr. — STENGER (G.), *La Société française pendant le Consulat.* Paris, Plon. In-8, 5 fr. — VACANDARD (abbé E.), *Saint Victrice.* Paris, Lecoffre. In-12, 2 fr. — VIDAL DE LA BLACHE (P.), *Tableau de la géographie de la France.* Paris, Hachette. Gr. in-8, 6 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — ALBANE (C.), *L'Expérience d'aimer.* Paris, Plon-Nourrit. In-8, 3 fr. 50. — ANGELLIER (A.), *Le Chemin des Saisons* (poésies). Paris, Hachette. In-16, 3 fr. 50. — CHAMPOL, *La Lune rousse.* Tours, Mame. In-16, 3 fr. — FLORAN (M.), *Eternel sourire.* Paris, Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — GOHIN (F.), *Les Transformations de la langue française* (1740-89). In-8, 10 fr. — HUANT (C.), *Littérature arabe.* Paris, Colin. In-8, 470 p., 5 fr. — JOURVILLE (Mme DE), *Dans le monde.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — LEGRAND (B.), *L'Eau dormante.* Paris, Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MARION-CRAWFORT (F.), *Brigands siciliens.* Paris, Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — PLANE (A.), *L'Amazone.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — ROD (E.), *L'Inutile Effort.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — ROOSEVELT (Th.), *La Vie au rancho.* Paris, Dujarric. In-18, 3 fr. 50. — — SCHUBIN (O.), *Ailes brisées.* Paris, *Annales bibliographiques.* In-18, 3 fr. 50. — SARCEY, *Journal de jeunesse.* Paris, Lamin. In-18, 3 fr. 50. — STICKNEY (T.), *Les Sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide.* Paris, Société Nouvelle. Gr. in-8, 260 p., 5 fr. — TOLSTOI (L.), *Œuvres complètes.* Tome VI. Paris, Stock. In-16. 2 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

UNE CARRIÈRE D'APOLOGISTE AU XVIII[e] SIÈCLE

JEAN-GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN

1715-1790 [1]

MESSIEURS,

Si le nom de Jean-Georges Le Franc (2) de Pompignan, ancien évêque du Puy, archevêque de Vienne, et dernier ministre de la Feuille des bénéfices sous Louis XVI (3), est

(1) Conférences faites le 13 et le 20 février 1903 aux Facultés catholiques de Lyon.

(2) Nous adoptons l'orthographe : *Le Franc* de Pompignan qui est celle de d'HOZIER et du prélat, dans plusieurs de ses mandements, quoiqu'on rencontre aussi : *Lefranc*, dans d'autres pièces officielles, et que ce soit l'orthographe reçue par MIGNE, dans l'édition en 2 vol. in-4° qu'il a donnée en 1855 des *Œuvres complètes*.

(3) Voici les dates principales de la vie de Le Franc de Pompignan : Il est né à Montauban, le 22 février 1715 (l'*Armorial général* de d'HOZIER donne cette date d'après l'acte de baptême, Reg. X, p. 12). Il est nommé évêque du Puy le 24 décembre 1742, sacré le 11 août 1743, fait abbé de Saint-Chaffre en 1747. Quand il fut nommé à l'archevêché de Vienne (son installation eut lieu le 27 septembre 1774), le roi unit l'abbaye de Saint-Chaffre au siège de Vienne. Le prélat fut encore président de l'Assemblée nationale du 4 au 19 juillet 1789. Le 4 août 1789, il fut appelé par Louis XVI dans son conseil, comme ministre de la Feuille. Il mourut enfin à Paris, sur la paroisse de Saint-Sulpice, le 29 décembre 1790. — La plupart de ces dates sont empruntées soit à l'*Armorial général*, soit aux diverses notices qu'on a sur le prélat, et dont les deux plus importantes sont celles de M. EMERY et de PICOT. M. Emery a publié la sienne en 1802, sous

Digitized by Google

quelquefois parvenu jusqu'à vous, il serait difficile que vous ne l'eussiez pas aperçu à travers une enveloppe de ridicule.

Le personnage mérite autre chose cependant que l'ironie de Voltaire, s'il est vrai qu'il ait été mêlé d'assez près au mouvement des idées et à l'histoire de l'Eglise de France au XVIII^e^ siècle, et si l'on peut dire qu'il compte au premier rang parmi les défenseurs de la foi, dans un siècle qu'on a trop accusé de ne s'être pas suffisamment défendu.

Défenseur de la foi ! De tous les titres dont on l'a chargé vivant, de tous ceux qu'une postérité clémente pourrait lui décerner à distance, nous ne retiendrons aujourd'hui que celui-là, par quoi il a gagné la reconnaissance des catholiques de son temps.

Sous quel nom plus avantageux pourrait-il se présenter à vous, Messieurs, qui attendez qu'on vous apporte de lui, non pas un panégyrique, mais tout simplement une appréciation équitable ?

Ce n'est pas qu'on ne puisse l'étudier en se plaçant à d'autres points de vue.

Evêque, par exemple, il a rempli modestement et laborieusement sa tâche. Mais d'autres — tel Mgr d'Orléans de la Motte qui fut son modèle avant d'être son ami et de rester son conseiller — ont apporté autant de vertus et de mérites sur un siège épiscopal (1). — Orateur, on connaît

forme de *Discours préliminaire*, en tête des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline concernant l'épiscopat*, œuvre inédite de Pompignan qui lui avait été remise par M. Dupinet, chanoine de Notre-Dame de Paris. Cette première notice, quoique assez courte (elle occupe à peine 18 colonnes de l'édition MIGNE), a servi de base à toutes les autres biographies fort sommaires du prélat qu'on a publiées depuis 1802, par exemple à celle de COLLOMBET, dans l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, t. III, 1847. — Il faut toutefois faire une mention à part de l'article de PICOT dans la *Biographie Michaud*, parce qu'il est aussi précis que concis, et ajoute quelques détails à ceux que donne M. Emery. — D'ailleurs la notice de M. Emery fut, dès 1802, tirée à part, à quelques exemplaires. Elle occupe ainsi 70 pp. du t. I des *Lettres à un évêque* (Société typographique, Paris, an X). M. H. de Terrebasse en possède un exemplaire.

(1) Cf. les *Mémoires en formes de lettres sur Mgr Louis-François d'Orléans de la Motte*, évêque d'Amiens, par l'abbé d'ARGNIES, 3 vol., Paris, 1843. — Les relations de Le Franc de Pompignan avec M. de

Digitized by Google

bien de lui deux oraisons funèbres solennelles, notamment celle de la reine Marie Leckzinska, qu'il prononça peut-être à la prière de Madame Louise. Mais il paraît, en somme, avoir occupé une place assez effacée dans la chaire chrétienne; ses sermons n'ont pas été retrouvés (1); on peut donc l'omettre, et, de fait, on l'omet, sans que cela constitue une lacune, dans la liste des prédicateurs du XVIII[e] siècle : il est à croire que ses contemporains n'ont pas vu la vive flamme de l'éloquence luire davantage à travers ses compositions froides et compassées que sur son visage placide et peu expressif (2). — Politique, nous aurons à le dire, il n'a guère réussi, malgré la douceur de son caractère et la droiture de ses intentions.

Bref, c'est à titre d'apologiste, — et parce qu'il a eu comme

la Motte sont affirmées par EMERY (MIGNE, Œuvres, I, 13), et par une lettre inédite du prélat à l'abbé Dupinet : « ... Je vous veux mille grâces, ainsi qu'à M. l'évêque d'Amiens. Tout ce qui rappelle l'esprit de son illustre et saint prédécesseur a les droits les plus forts sur ma curiosité et sur mon respect... » Lettre datée de Saint-Vallier, 19 avril [1781] conservée à la bibliothèque de Saint-Sulpice (*B. S. S.*), fonds DUPINET.

(1) Nous savons cependant que son ancien vicaire général, M. de Grésolles, qui habitait Rome en 1802, possédait « ses sermons, ses homélies et autres écrits semblables ». (*B. S. S.*, fonds EMERY, lettre de l'abbé Pichot, ancien secrétaire de Pompignan, à M. Emery, 14 mars 1802; d'après une autre lettre du 10 mars 1802, adressée de Monistrol, à M. Emery, par M. Mazard, c'est à Paris, en 1790, que M. de Grésolles aurait reçu ce dépôt, dont il nous a été impossible de retrouver la trace). — D'autre part, les *Archives du monastère de la Visitation* du Puy, conservent le plan abrégé des panégyriques qu'il prononça dans cette communauté, en 1752, pour la béatification, et, en 1769, pour la canonisation de sainte J. Fr. de Chantal.

(2) Nous en jugeons ici d'après un portrait dû au graveur en taille douce SERGENT (1751-1847), portrait où l'archevêque déjà vieux a « la large face carrée et les grosses joues pendantes d'un tranquille prieur de monastère. » (H. GAUTIER, *L'an 1789*, Paris, 1889, p. 252).

Parmi les autres portraits du prélat dont nous connaissons l'existence, il faut citer une gravure assez imparfaite qui se trouve dans la collection de M. l'archiviste départemental de la Haute-Loire. — Il existe, au Puy, plusieurs peintures à l'huile représentant Mgr de Pompignan : l'une à l'Hôpital général qui compte cet évêque parmi ses bienfaiteurs; l'autre au grand séminaire; l'autre au couvent de l'Instruction; une quatrième, probablement une copie, à l'Evêché (communication de M. l'abbé Mercier). — M. Rostaing, de Vienne, nous signale un autre portrait, actuellement à Moras, chez M. Alcime Revol qui l'a eu, par succession, de l'abbé de Terrenoire (chanoine de Vienne qui avait passé à Rome les années de la Révolution).

Digitized by Google

tel, un des premiers, une des premières places, parce qu'il l'a occupée assez longtemps, assez honorablement, malgré les conditions dans lesquelles il a dû se livrer à son dur travail, malgré les imperfections de son œuvre, malgré les attaques et les railleries dont il a été l'objet, — oui, c'est bien à titre d'apologiste qu'il se recommande encore aujourd'hui à votre attention.

A ce rôle, tout semble le prédestiner.

Sa race (1) : il appartient à une famille de clercs, de soldats et de magistrats, qui lui lègue tout un passé de gravité réfléchie, de piété et de courage.

Son éducation : il a pour maître, au collège Louis-le-Grand, le P. Porée, un rhéteur brûlant de zèle, un rhéteur-apôtre, qui n'a qu'un tort, peut-être, celui de confondre — comme le fera parfois son disciple — l'enseignement de la religion avec celui de la morale (2).

Sa formation ecclésiastique : elle se poursuit en Sorbonne où il acquiert, nous le savons au moins par les thèses qu'il y soutint (3), une forte dose de théologie clas-

(1) Le père de Jean-Georges, Jaques Le Franc (1672-1719), était président de la cour des aides et finances de Montauban, il avait épousé Marie de Caulet († 1756), fille de Guillaume de Caulet et d'Anne de Noël. — Parmi les enfants nés de cette union, outre le marquis-poète Jean-Jacques et l'évêque, on compte trois officiers qui servent dans les armées du roi, suivant en cela une tradition qui remonte aux lointaines origines de la famille. D'Hozier, s'appuyant sans doute sur les pièces produites lors du jugement de maintenue de noblesse rendu en faveur des Le Franc en 1675 et en 1677, les rattache à ce Bertrand du Franc, que Froissart représente combattant à Cocherel, à la tête de ses Navarrais et de ses Gascons, sous les ordres du captal de Buch.

(2) Cf. *Le Père Charles Porée, S. J.*, 1676-1741, par J. de la Servière, Paris, 1899, ch. viii, pp. 350-358, et notre article bibliographique sur ce livre dans l'*Université catholique* du 15 octobre 1900, pp. 307-314. Au sixième de ses entretiens sur la formation de l'orateur, Porée explique que la vérité des mystères n'a pas besoin de cet appareil de preuves qui est bien plutôt « propre à faire naître au cœur des inquiétudes ou des doutes indiscrets ». Inutile de dire que Pompignan ne partage pas sur ce point, l'opinion de son maître, et n'éprouve aucune timidité devant les démonstrations religieuses. En 1763, à la fin de son *Instruction pastorale*, sur la *Prétendue philosophie*, il écrit aux fidèles de son diocèse : « Les précautions qu'on a quelquefois jugées utiles ne sont plus de saison. »

(3) Dans un recueil de thèses soutenues en Sorbonne (*B. S. S.*), on possède les thèses de licence et de doctorat de Le Franc de Pompi-

Digitized by Google

sique, — et à Saint-Sulpice, où M. Couturier, démêlant ses aptitudes au gouvernement des âmes, mais aussi sa vigueur intellectuelle, le désigne (1) pour l'épiscopat au cardinal de Fleury, « presque au sortir de sa licence (2) ».

Enfin, sa première relation d'étude est, à elle seule, significative : il devient l'ami du P. de Tournemine (3), après avoir été son élève à Louis-le-Grand, et, dès 1739, c'est lui qui édite dans le *Mercure* de France la deuxième partie de la dissertation de son ancien maître sur le passage de l'historien Josèphe touchant Jésus-Christ (4).

Aussi, lorsque Jean-Georges Le Franc de Pompignan est nommé à vingt-huit ans évêque du Puy, entre tous les ministères qui lui sont dévolus, c'est celui de l'enseigne-

gnan. — Les premières sont manuscrites, de la main du prélat sans doute, et occupent une page in-folio : c'est un résumé de toutes les questions théologiques sur la foi, l'espérance et la charité (8 juillet 1738). Les autres *pro expectativâ*, *pro actu vesperiarum*, sont imprimées, et portent sur Dieu, ses attributs, sur le traité de la Trinité; sur diverses questions d'Ecriture sainte, de morale et de droit canonique : simonie, bénéfices, censures, etc... (9 avril 1742). Le lendemain, 10 avril, Le Franc préside à la soutenance de Pierre la Houde de Chemery, « præside J. G. Le Franc de P., sacræ Facultatis Parisiensis doctore theologo, socio sorbonico, tum primum laureâ doctorali donato. » Pour président de thèse, Pompignan avait eu Jean-Natal Gaillande, principal du collège du Plessis, dont la direction intellectuelle était alors acceptée de plusieurs, à la Sorbonne, et notamment de Le Franc. (Cf. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1771, p. 118.)

(1) Cf. Picot, biographie Michaud. — Les *Nouvelles ecclésiastiques* ne manquent pas d'interpréter défavorablement cette désignation : « ... Mais il (Le Franc) l'abandonna dans la suite (la direction de M. Gaillande), s'étant apperçu que, si M. Gaillande avait l'oreille de M. le cardinal de Fleury pour obtenir des lettres de cachet à force d'importunités, il n'avait néanmoins aucune part à la distribution des bénéfices; et que c'était M. Couturier, supérieur de Saint-Sulpice, qui, sur cet article, avait la confiance entière de son Eminence. M. de Pompignan se mit donc sous la conduite de M. Couturier et alla faire sous ses yeux une retraite à Issy. Le directeur, enchanté de son pénitent, donna une si grande idée de sa ferveur au cardinal ministre, que cette Eminence, sentant sa fin approcher, se hâta de le nommer à l'évêché du Puy. » *Nouv. eccl.*, 1771, 24 juillet. — Sur M. Couturier, et son rôle, cf. l'appréciation assez méchante des *Mémoires* de Talleyrand, Paris, 1891, et celle, beaucoup plus bienveillante et, semble-t-il, plus juste, de Gosselin, dans la *Vie de M. Emery*, Paris, 1862, t. I, *Introd.*, pp. 75-76.

(2) Cette expression est employée par Emery, Picot, Collombet : on a vu par les dates données plus haut combien elle est exacte.

(3) Cf. Emery, dans Migne, I, 13.

(4) Cf. Quérard, *France littéraire*, t. V, art. Le Franc de Pompignan (Jean-Georges).

Digitized by Google

ment qui a ses préférences. Est-ce pour s'y préparer davantage que, pendant huit ans encore, il garde un silence à peu près absolu ? Peut-être. En tout cas, l'heure venue de parler et d'écrire, il se sent prêt à commencer sa carrière d'apologiste.

Ce sont les phases de cette carrière qu'il nous faut rappeler tout d'abord avec quelque développement. Puis, les livres de Pompignan une fois connus, nous nous demanderons à travers quelles conditions de vie ils ont été conçus et exécutés. — Ce sera préparer la dernière partie de ce travail où, après avoir signalé les lacunes de l'œuvre, les défauts de l'ouvrier, raconté les luttes qu'il eut à subir, nous aurons à nous demander — grave problème — s'il a été jusqu'au bout fidèle à ses principes.

Certes, ce sera retenir longtemps votre attention sur un personnage dont le souvenir est passablement effacé, depuis la notice que M. Emery lui consacrait — il y a tout juste un siècle — en 1802. Mais s'il fallait une excuse à cette indiscrétion, nous la trouverions, Messieurs, dans votre indulgence.

Digitized by Google

I

LES TRAVAUX DE L'APOLOGISTE

Ce qui vous frapperait d'abord, si vous étudiiez, dans son ensemble ou dans ses détails, son œuvre un peu touffue, c'est le souci qu'il eut continuellement de répondre aux aspirations des esprits les plus mobiles qui furent peut-être jamais. Est-ce à cause de cela qu'il dirige presque toujours son effort, non point sans doute au hasard, mais de plusieurs côtés à la fois? On peut le croire. En tout cas, son mérite — et peut-être que la chose vaut d'être notée, et qu'on n'en pourrait dire autant de tous les apologistes, — c'est d'arriver à l'heure. Sa tactique étant des plus simples et des plus franches, on en saisit aisément l'esprit général : c'est de chercher l'ennemi, sur le terrain qu'il occupe, et, soit qu'il s'y démasque, soit qu'il s'y dissimule, de le combattre à front découvert.

La preuve en sera qu'à l'aide des seuls écrits de Pompignan, tant ils arrivent à point voulu, vous pourriez reconstituer, sans qu'il s'y glisse de trop grosses lacunes, l'histoire de l'incrédulité en France de 1750 environ jusque vers 1775, et par là même contrôler indirectement le tableau que Taine a tracé des envahissements de l'irréligion vers le milieu du XVIII^e^ siècle (1). Seulement, au lieu de considérer ces progrès avec les yeux indulgents des philosophes, des économistes, des politiques, des voyageurs, des simples curieux, c'est d'un regard inquiet et troublé que

(1) TAINE, *Origines de la France contemporaine*, I, pp. 375-388, *passim*.

Digitized by Google

vous l'observeriez, guidé par cet évêque qui considère le maintien de la foi comme l'œuvre la plus haute de son ministère.

Et, par conséquent, vous verriez les choses comme elles doivent être vues, comme Taine lui-même les apercevait à travers tous les témoignages qu'il sollicite de spectateurs amusés ou indifférents, c'est-à-dire sous des couleurs assez noires, dans toute leur tristesse réelle. Ce n'est pas qu'au milieu même de ses appréhensions ou de ses plaintes, Pompignan ne conserve une sérénité qui parfois exaspère, une vigueur d'optimisme que peuvent seuls expliquer ou de persistants efforts de la volonté ou des illusions tenaces; il en dit assez toutefois pour que son témoignage corrobore celui de ses contemporains : à dater de 1750, l'incrédulité n'a pas seulement repris de plus belle sa marche en avant, mais elle double les étapes, et le moment approche où, dans le champ de la pensée qu'elle ravage, elle ne laissera plus aucune croyance, aucune vérité debout.

Le 18 décembre 1751 — retenez la date — le marquis d'Argenson note dans son *Journal* : « Le peuple de France « n'est pas seulement déchaîné contre la royauté; la phi- « losophie et presque tous les gens d'étude et de bel esprit « se déchaînent contre notre sainte religion... Ce vent « d'anti-monarchisme et d'anti-révélation nous a soufflé « d'Angleterre, et, comme le Français enchérit toujours « sur les étrangers, il va plus loin et plus effrontément « dans les carrières d'effronterie (1). »

Or, cette constatation coïncide précisément avec l'apparition du premier ouvrage de Le Franc de Pompignan. Jusque-là, volontairement confiné dans ses fonctions, le jeune évêque n'avait guère mis le public dans la confidence de ses travaux. Maintenant il ne se croit plus autorisé à garder pour son seul troupeau les trésors de doctrine qu'il amasse patiemment, au fond de son palais épiscopal; et son

(1) Cf. le même *Journal* du marquis d'Argenson, à d'autres dates de l'année 1751, par ex., 3 et 11 septembre, 21 novembre.

Digitized by Google

palais épiscopal, c'est alors le grand séminaire qui est par destination une retraite, une maison de prière et d'étude (1). — Justement, il vient de s'essayer à la controverse dans une *Instruction pastorale aux nouveaux convertis* de son diocèse. Si M. Emery exagérait quand il a déclaré plus tard qu'on ne saurait « dans tous les temps et dans tous les pays » rien mettre de plus convenable entre les mains d'un protestant qu'on chercherait à désabuser, il n'exagérait plus en ajoutant que le morceau tout entier est un « modèle de clarté et de modération » (2). Car ce morceau donne à prévoir que la même méthode pourrait être appliquée par son auteur à des questions plus générales, dès que l'occasion s'en présentera. Et elle se présente la même année. Les cinq *Questions sur l'Incrédulité* sont, en effet, de 1751.

Y a-t-il beaucoup d'incrédules? se demande d'abord Pompignan. Quand on se rappelle les réflexions du marquis d'Argenson, et si l'on songe que les premiers volumes de l'Encyclopédie commencent à se répandre, la réponse paraît superflue. Contentons-nous d'observer qu'elle ne saurait l'être aux yeux de l'apologiste. Il lui importe souverainement de n'exagérer ni le nombre ni l'autorité, ni le crédit de ceux qu'il combat. Dans cette France de Louis XV où chacun a l'œil fixé sur les convictions de son voisin, où l'opinion devient reine et maîtresse en matière de science, de foi, comme en matière politique, il y a un intérêt particulier à ne pas laisser les esprits s'égarer sur de fausses apparences. C'est pourquoi, tout alarmé qu'il est, Pompignan déchire cette statistique menteuse qui grossit le péril en le montrant confusément et comme d'un seul bloc.

(1) Dans une délibération de mars 1744, contenue aux *Archives de l'Hôpital général du Puy*, Mgr de Pompignan est signalé comme ayant habité quelque temps une maison située près de la porte de Gouteyron : la tradition explique ainsi qu'on appelle encore « jardin de l'évêque » la petite place plantée d'arbres qui s'y trouve. On ne sait pourquoi le palais épiscopal demeurait alors inoccupé. — En 1749, on voit qu'il loge, passagèrement peut-être, au séminaire (minutes du notaire Assézat).

(2) EMERY, dans MIGNE, I, 20.

Digitized by Google

— Non ! affirme-t-il, il n'y a pas autant d'incrédules qu'on le dit et qu'il y paraît. — Et, là dessus Voltaire et, après lui, l'éditeur de Kehl de s'amuser aux dépens de l'évêque du Puy et de son livre (1) « où il prouve qu'il n'y a pas d'incrédules, et ensuite que les incrédules sont dangereux ». Il est certain que Pompignan procède à des retranchements étranges : par exemple il dénie aux athées non seulement le nom d'incrédules, mais jusqu'à la possibilité de le devenir, et cela, sans doute, au nom de son cartésianisme intransigeant qui lui représente l'idée de Dieu comme liée à l'existence même de l'esprit d'où rien ne l'arrache. Mais, quoi qu'en dise Voltaire, il n'essaie pas le moins du monde de lutter contre l'évidence.

Il tient seulement à séparer les mondains, les oisifs, les indifférents, les pervers, tous les *incrédules de désir*, du petit groupe de ceux qui travaillent, lisent, méditent, et dont l'incrédulité plus réelle, plus sincère, est aussi plus « incurable ». Aux premiers qui forment le groupe le plus considérable, et sans doute aussi le plus bruyant, puisqu'il se réclame à l'occasion du « bel esprit » et de la mode, l'évêque dévoile sans réticence la trouble origine de leur éloignement pour la foi. Dans une série d'analyses morales qui ne manquent pas de vigueur, et où il se garde — c'est lui qui l'affirme — d'introduire les procédés de la géométrie, il demande à quel âge de leur vie s'est déclaré leur mal, par quels signes il a fallu noter chacun de ses progrès, quelle conduite ils ont tenue à l'instant précis de leur passage à l'incroyance. Et après leur avoir fait toucher du doigt que, d'ordinaire, ils étaient jeunes au temps de la crise (2), qu'ils avaient au fond de l'âme un cœur plus

(1) *Œuvres* de Voltaire, édition Desoer, 1817, t. VIII, p. 496, en note. (Nous citerons d'ordinaire cette édition qui est à notre portée, sauf dans quelques cas où un contrôle plus minutieux du texte et des dates s'imposera). — Cf. aussi *Correspondance*, lettre du 24 février 1759 à d'Alembert.

(2) Migne, *Œuvres complètes*, I, 339 et sq. — Le texte de Migne étant établi d'après les éditions originales de Le Franc de Pompignan, il sera plus commode d'y renvoyer le lecteur. Pour le détail des éditions, il fera bien de consulter l'*Appendice A* où se trouve la liste des œuvres de Pompignan.

Digitized by Google

rebelle que l'esprit, qu'avant d'ébranler leur créance aux mystères les plus inaccessibles, le doute avait commencé par effleurer les dogmes qui, sans souffrir autant de difficultés, gênaient davantage leurs passions, il conclut que leur cas ne relève que de la conscience, non de la raison (1). La raison ! Si désormais elle vient à leur aide, ce sera comme « un orateur mercenaire » (2), chargé de trouver des arguments au profit d'une mauvaise cause. — Quant aux incrédules chez qui l'absence de foi résulte d'une erreur ou d'un malaise de l'intelligence, Pompignan répète que l'espèce en est rare, et il faut l'en croire, puisque, deux ans plus tard, d'Argenson, tout en présageant sans trop d'ennui la ruine de la religion, constate que les opinions philosophiques ne se rencontrent guère à Paris que chez une centaine d'individus (3).

Mais ceux-là, aux yeux de l'apologiste, comptent beaucoup plus qu'il ne se l'avoue à lui-même. Aussi ne se borne-t-il point à leur contester le titre d'esprits forts, à critiquer l'orgueil de leur vaine science, l'éloignement qu'ils professent pour les opinions communes (4), leur paresse à examiner et à « prononcer » (5) — nous dirions aujourd'hui : à savoir conclure, — il tient à discuter avec eux. A le lire, vous croiriez, il est vrai, qu'il veut les confondre plus que les désabuser, et qu'à cette tâche hautaine il apporte plus de condescendance que de commisération (6). Si vous songez toutefois aux hardiesses, aux insolences de l'impiété qui triomphe alors de sa récente émancipation, ce ton ne vous choquera plus, et vous éprouverez, tout au contraire, le sentiment que l'évêque a voulu discourir fortement de la vérité religieuse, qu'il ne se croit pas réduit à mendier pour elle par des insinuations, des concessions de langage, la place qu'elle possède, en somme, et qu'on

(1) Migne, I, 337.
(2) *Ibid.*, 340.
(3) *Journal* du marquis d'Argenson, 19 mai 1753.
(4) Migne, I, 349.
(5) *Ibid.*, 359.
(6) *Ibid.*, 327 et 369-396, *passim*.

Digitized by Google

commence à peine de lui disputer. Il n'y a point de forfanterie dans cette attitude, mais seulement de la dignité, une dignité qui s'allie sans peine avec les inspirations du zèle, car c'est une charité, la première des charités à faire à des adversaires trop pleins d'eux-mêmes, trop confiants dans leur force, que de ne point tenir compte de leur arrogance. — Du reste, cela n'empêche aucunement Pompignan de leur promettre beaucoup de modération et de leur en donner l'exemple. Soit qu'il désigne à mots couverts certains écrivains comme responsables du mal qui grandit, soit qu'il rattache l'incrédulité de son temps au scepticisme déjà lointain de Bayle, comme à sa cause première, il distingue soigneusement la doctrine de la personne de ceux qu'il attaque, et s'efforce de rapporter avec scrupule leurs objections (1). Il va même jusqu'à rectifier, quand elle leur est défavorable, telle opinion qui a cours à leur sujet, jusqu'à plaider en passant leur cause contre des ennemis injustes : c'est ce qu'il fait pour Bayle contre Jurieu (2).

Observez que ce n'est pas seulement à distance que nous jugeons ainsi de son esprit de douceur et de justice. Il y a, dans l'œuvre de Pompignan, un monument curieux de l'estime de ses contemporains pour les procédés qu'il emploie. C'est un petit écrit, paru quelques années après les *Questions diverses sur l'incrédulité*, avec ce titre : *Controverse pacifique sur l'Autorité de l'Eglise*, ou *Lettres de M. D. C. à M. l'Évêque du Puy avec les réponses de ce prélat* (3). Sous ces initiales mystérieuses D. C. se cachait, paraît-il, le nom d'un savant de Genève (4) qui avait voulu discuter avec l'évêque sur ce point particulier : Comment la foi des enfants et des adultes peut-elle être ferme et raisonnable ? Dans ses réponses, Pompignan ne fait

(1) MIGNE, I, 376-377.
(2) *Ibid.*, 389.
(3) Ecrit en 1755 et en 1756, publié seulement l'année suivante.
(4) QUÉRARD, *France littéraire*, art. Pompignan, indique Des Certolz (ministre protestant), en ajoutant, d'après GRILLET, t. I, p. 276, que c'est le « masque sous lequel s'est caché François Favre, chanoine de la cathédrale de Genève. »

Digitized by Google

qu'occuper ou défendre les positions déjà tenues par Bossuet dont on lui demande en vain le sacrifice. Ce n'est pas, au surplus, l'objet trop spécial de cette controverse qui mérite de nous arrêter ici ; c'est plutôt la façon dont elle s'est engagée et dont elle s'est conclue. Elle s'est engagée parce que le ministre protestant, ayant eu connaissance des *Questions diverses*, s'est rangé franchement au nombre des « admirateurs de ce beau livre », tant il y a trouvé de raison et de sagesse ; parce qu'il a été curieux de savoir si l'évêque serait jusqu'au bout, et dans la pratique, fidèle aux justes idées qu'il propose, en particulier sur la part de la raison dans l'acte de foi; enfin parce qu'il entendait, disait-il (1), présenter ses difficultés « au prélat de France le plus en état de les résoudre ». Après deux échanges de lettres d'ailleurs assez étendues, le débat eut une fin soudaine, inexpliquée. Il importe, à l'honneur de l'évêque du Puy, de noter le bruit qui se répandit, et dont M. Emery s'est fait l'écho : « On dit que le consistoire de Genève, craignant les suites de cette controverse, défendit au ministre de la pousser plus loin (2) ».

***

Tandis que la lutte cesse de ce côté faute de combattants, de l'autre, du côté des jansénistes et des parlementaires, du côté des philosophes, elle a repris ou va reprendre de plus belle. Pendant les six années qui s'écoulent entre la publication des *Questions* et celle de la correspondance dont on vient de parler, de 1751 à 1757, Pompignan, fidèle à sa méthode qui est d'aller toujours au plus pressé, compose deux écrits de circonstance où l'on peut admirer, comme un aspect nouveau de son talent, l'étonnante diversité et l'étendue de ses compétences.

(1) MIGNE, I, 437.
(2) EMERY dans MIGNE, I, 21.

Digitized by Google

Et d'abord, après les troubles survenus à Paris et dans les provinces, dès 1752, à l'occasion du refus des sacrements à ceux qui ne reçoivent pas la bulle *Unigenitus* comme règle de foi, après la première phase de la guerre entre le Parlement qui appelle cette affaire d'ordre spirituel à son tribunal, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui maintient avec force, rudement même, les droits de l'autorité ecclésiastique, après l'intervention stérile de la royauté dans le conflit, le schisme menaçait d'éclater de nouveau en France (1). Or, en 1753, au moment le plus aigu de la lutte, quand les archers dispersent, à la demande de l'archevêque, les sœurs du couvent janséniste de Sainte-Agathe, et que le Parlement, par représailles, fait dresser la liste des quarante-cinq mille lettres de cachet obtenues contre les anticonstitutionnaires (2), quand le roi se décide enfin à mettre les parlementaires à la raison et les fait accompagner galamment en exil, à Pontoise, par ses propres mousquetaires (3), voici qu'une voix s'élève de province, pour conjurer les malheurs dont ces événements sont le présage. C'est celle de l'évêque du Puy. Son petit livre : *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion* se borne à rappeler les principes propres à jeter du jour sur les questions soulevées depuis quelques mois (4). Les parlements eux-mêmes, observe-t-il, ne contestent guère la distinction théorique des deux puissances. Il n'y a de partage que lorsqu'on en vient aux applications pratiques de ce principe. Comment un tribunal séculier ose-t-il cependant prononcer sur des causes spiri-

(1) Cf. Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, 1806, t. I^er, pp. 373-450, *passim*.

(2) *Journal* du marquis d'Argenson, 4 et 15 janvier 1753.

(3) *Ibid.*, 10 mai 1753.

(4) Nous ne savons pourquoi Migne, II, 559, semble attribuer la *Continuation* du *Véritable usage de la puissance séculière*, etc.., à un autre auteur que l'évêque du Puy. Cette *Continuation* est écrite du même ton et développe les mêmes idées que l'écrit qui la précède; elle est d'ailleurs contenue dans l'édition de 1753, sans aucune indication qui permette de croire qu'elle n'est pas de Pompignan.

Digitized by Google

tuelles sans supprimer le droit de la puissance ecclésiastique? Le titre de protecteur de l'Eglise que revendiquent les princes catholiques ne confère aucunement ni à eux ni à leurs officiers une telle prérogative. Sans doute les magistrats doivent veiller à l'ordre public et réprimer tous les excès, mais s'ils en viennent à rendre des jugements sur ce qui règle ou non la croyance des fidèles, sur ce qui peut les rendre dignes ou non des sacrements, loin de se conformer à l'avis des pasteurs et de les protéger, comme ils le prétendent, ils combattent ouvertement leurs décisions. Protéger l'Eglise ce n'est point la *captiver*. Ainsi l'entendait Bossuet lui-même dans ce fameux discours sur l'Unité de l'Eglise, prononcé devant une assemblée « qui n'avait pas formé le projet d'abaisser l'autorité royale (1) ». Quant à l'abus qu'un prêtre peut faire de son ministère, en refusant indûment les sacrements, les magistrats y porteront-ils remède en ordonnant, sans une instruction et un avis préalable de l'autorité religieuse, de les accorder à ceux qui ne les méritent pas? Non! la « compétence des différentes juridictions doit être réglée par la nature même des causes (2) ». Que chacun se contente donc de sa part d'autorité et se renferme exactement dans son office : c'est le seul moyen de ramener la paix.

Sages réflexions et qui n'eurent pas sans doute aussitôt leur effet bienfaisant dans les esprits, puisque la guerre continua, s'aggrava même, et que, l'année suivante, Christophe de Beaumont fut envoyé en exil dans sa maison de Conflans, tandis que le parlement était rappelé à Paris. Toutefois serait-il exagéré de dire qu'elles préparèrent la voie à un apaisement, puisque, sans abandonner aucun principe, l'évêque du Puy laissait entendre qu'en fait des fautes isolées avaient pu être commises, pour la répression desquelles non seulement il ne repoussait pas, mais sollicitait au contraire discrètement l'entente loyale des deux

(1) MIGNE, II, 552. — D'ailleurs on trouve le résumé des arguments de l'évêque du Puy, dans PICOT, *Mémoires pour servir*, etc..., I, pp. 377-384.
(2) MIGNE, II, 561.

Digitized by Google

puissances, « sur le fondement de la subordination (1) ». Terrain habilement choisi, semble-t-il, pour ménager les susceptibilités de tous. En 1755, on n'en cherchera pas d'autre lorsqu'une partie de l'assemblée du clergé, de concert avec la cour, s'efforcera de conclure la paix (2). Et, un an plus tard, Benoît XIV l'obtiendra d'ailleurs en déclarant que les ordonnances de l'archevêque de Paris seront maintenues, mais ne s'appliqueront à l'avenir que dans les cas d'opposition publique et *notoire* à la bulle. Christophe de Beaumont ne pouvait donc plus tarder de rentrer dans sa ville épiscopale. Quand ce jour arriva, Pompignan reçut de Rome un bref où le pape Clément XIII, après l'avoir loué de ses bons offices dans cette affaire, lui demandait de les continuer pour hâter le retour des autres évêques vers leurs églises (3).

(1) MIGNE, II, 581.

(2) On retrouve l'esprit de la doctrine de Pompignan dans les articles adoptés par une partie de l'Ass. du clergé de 1755 (surtout les articles III, IV, VIII-X); et aussi dans les *Remontrances* de l'Ass. de 1760. Voir MENTION, *Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté*, 1903, t. II, pp. 94-96 et 97-102.

(3) « Jamdiu nobis erant apprime comperta atque explorata studia a fraternitate tua adhibita, ac labores impensi, ut iter reditui venerabilis Christophori archiepiscopi Parisiensis ad suam residentiam tandem aperiretur... Perge proinde, venerabilis frater, curas consiliaque tua conferre ad praesidium orthodoxae religionis, ecclesiasticaeque auctoritatis et disciplinae, quibus usque in finem mundi certamina et obstacula nunquam fore defutura, pro eximia sapientia tua ignorare non potes. Praeterea, venerabilis frater, enitere ut quae fraternitati tuae sese offerre poterunt sedulo arripias, neque elabi patiaris occasiones promovendi et accelerandi reditum ad suas Ecclesias aliorum venerabilium fratrum Galliarum antistitum... » Ce bref et la réponse de Le Franc de Pompignan se trouvent dans MIGNE, II, 619-623. — Le chapitre du Puy en possédait un texte (*Reg. des délibérations capitulaires* de 1754 à 1768, aux *Arch.* de la Haute-Loire, G, 314). M. Joseph de Veyrac conserve aussi une traduction du bref et de la réponse, datant du XVIIIe siècle. — Sur l'exil et le retour de l'archevêque de Paris, cf. *Christophe de Beaumont*, par le P. RÉGNAULT, Paris, 1882, l. IIIe; Pompignan s'employa aussi à faire nommer Beaumont proviseur de Sorbonne, le 8 novembre 1759; les paroles qu'il prononça à cette occasion sont citées dans le même ouvrage, p. 480. — Dans toutes ces affaires, l'évêque du Puy eut une conduite beaucoup plus habile et plus franche que celle de Bernis qui se vante beaucoup, semble-t-il, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 60, publiés par MASSON, Paris, 1878.

Digitized by Google

*
* *

Où en était pendant ce temps la philosophie? Messieurs, lorsqu'elle vit les dénonciations, les procédures flétrissantes, la prison, les amendes, le bannissement devenir la récompense du zèle et « avilir la foi dans la personne de ses défenseurs », elle « sourit à ce spectacle » (1). Le jansénisme, en faisant ses propres affaires, ne devançait-il pas l'avènement de l'incrédulité? Il n'y avait qu'à laisser faire le jansénisme, et la philosophie le laissa faire. Silencieuse, ou presque silencieuse (puisque l'Encyclopédie, un moment supprimée par arrêt du Conseil, en 1752, ne put reprendre qu'en 1753 le cours régulier de sa publication, et que, jusqu'en 1755, l'incrédulité ne lança guère dans la circulation que les *Pensées sur l'interprétation de la nature* de Diderot et le discours sur *l'Inégalité* de Rousseau), la philosophie regardait d'autres mains que les siennes poursuivre sans le savoir l'exécution de son plan. On en aura vite fini avec les dévots, si l'on parvient à les placer en dehors des conditions ordinaires de la vie sociale, à persuader tout le monde qu'ils font médiocre figure là où on les voit encore se produire : dans les lettres, les sciences, le gouvernement, les affaires, la société elle-même. On se flatte au surplus de conserver la religion à la condition qu'on en ait expulsé tous les gens religieux : ce sera la façade d'un temple vide, mais le temps n'est pas encore venu de renverser les façades.

Ce dessein à peine avoué devant le public, mais dont on ne se cache plus guère dans les entretiens, dans les correspondances, Pompignan se hâte de l'étaler au grand jour, et c'est pourquoi il réclame pour les fidèles une place au soleil et parmi les hommes. Il serait superflu de rap-

(1) PICOT, *Mémoires pour servir*, etc..., t. I, p. 406 ; v. aussi VOLTAIRE à D'ALEMBERT, 13 nov. 1756.

Digitized by Google

porter les longs développements qu'il donne à cette idée toute simple que le chrétien est presque partout à sa place. Il suffit de retenir que c'est la thèse principale de son livre, celle qui en explique le titre un peu énigmatique : *La Dévotion réconciliée avec l'Esprit* (1754). Réconciliation *normande* (1), insinuera Voltaire. Et l'éditeur de Kehl ajoutera plus tard : « Jamais ils n'ont été si brouillés que depuis lors ». Vous jugeriez par la seule lecture du premier chapitre, que ces traits, si vifs qu'ils soient, n'atteignent point le fond des idées. Pompignan y expose d'abord ce qu'on pourrait appeler l'*Art poétique* du vrai dévot, et cet art poétique dont il ne faudrait point entreprendre de vanter tous les détails, est, en somme, assez large. Qui empêche, demande-t-il, la « dévotion » de s'élever « jusqu'à la hauteur de l'ode »? Et, n'osant citer l'exemple de son propre frère Jean-Jacques, le magistrat poète, à qui il pense sans doute candidement, il allègue celui de J.-B. Rousseau « qui manquait à la France pour disputer aux Grecs et aux Romains la gloire du poème lyrique ». Mais il a mieux à proposer que les *Odes sacrées* de J.-B. Rousseau, lesquelles « surpassent, en effet, ses autres ouvrages dans le même genre »; rien n'égale pour lui les psaumes de David, les Cantiques répandus dans l'Ancien Testament, les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* « qui ne sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que des centons de l'Ecriture (2) ». De même, la dévotion peut atteindre la majesté de l'épopée, à la condition (et cette remarque a bien quelque valeur à la date de 1755) que le poète n'y mette en œuvre « d'autre merveilleux que celui qui peut se concilier avec les dogmes de sa religion (3) ». Pompignan est beaucoup plus embarrassé en parlant de la tragédie, de la comédie, de la satire : il tente une distinction assez subtile entre les représentations théâtrales qu'il a en horreur et le poème dramatique dont il approuve l'usage, si l'on en

(1) VOLTAIRE à D'ALEMBERT, 24 février 1759.— Cf. la note de l'éditeur de Kehl dans les *Œuvres*, éd. DESOER, VIII, 496.
(2) MIGNE, II, 454.
(3) *Ibid.*, 455.

Digitized by Google

retranche l'amour. Il marque pour l'enjouement et les plaisanteries du comique, un dédain de penseur peu enclin à sourire; il commence par excuser la satire littéraire, pour l'exclure finalement comme incompatible avec la charité chrétienne, et la remplacer « par une critique sage et judicieuse qui sait ménager, en censurant les écrits, la délicatesse des écrivains. » Et toute cette partie (1) évoque en effet l'idée d'une réconciliation normande...

Certes, il était moins difficile de renouer les liens entre la dévotion et l'éloquence, l'histoire, la grammaire elle-même : c'est ici pourtant que Pompignan a ses plus curieuses audaces et ses plus belles franchises ! — A un siècle et demi de distance, non seulement nous ne trouvons rien à redire au portrait qu'il trace de l'historien catholique, mais ce portrait, nous éprouvons quelque fierté que ce soit un évêque de France qui l'ait tracé. Il proteste déjà, au nom même de la religion, contre le zèle dépourvu de science et de jugement qui a « rempli plusieurs de nos histoires de fables absurdes, d'imputations hasardées, d'éloges faux ou exagérés... Il faut savoir avouer les torts de ceux qui ont servi l'Eglise; il faut même reconnaître les vertus morales et les talents distingués de ceux qui ont eu le malheur de la combattre... — [L'historien] déplaira par là même à des catholiques vainement scrupuleux qui ne connaissent ni les lois de l'histoire, ni les véritables intérêts de la religion. Il aura du moins pour lui le témoignage de sa conscience supérieur à tous les jugements des hommes, et la satisfaction de n'avoir employé que la vérité en faveur d'une religion, implacable ennemie du mensonge (2) ».

Quant à la grammaire (nous traduirions aujourd'hui ce mot par *philologie*, sans être trop inexacts), il n'est pas moins piquant de savoir en quels termes et pour quelles raisons Pompignan la recommande aux catholiques. Après avoir déploré que le goût d'une philosophie sophistique ainsi qu'un penchant déclaré pour les choses frivoles aient

(1) MIGNE, II, 456-458.
(2) *Ibid.*, 461.

Digitized by Google

provoqué la décadence d'une étude que la Renaissance semblait avoir pour longtemps remise en honneur, il ajoute : « La Dévotion est capable de soutenir le travail le plus épineux, lorsqu'il peut être utile à la religion... De là sont nées ces immenses richesses sur l'Ecriture sainte. Il fallait, pour en développer la chronologie, la géographie, l'histoire, et, en plusieurs endroits, l'intelligence grammaticale, recourir aux sources, consulter même les monuments de l'antiquité profane les plus voisins des temps où les livres sacrés ont été composés. Eût-on pu le faire sans l'étude des langues ? Et la dévotion, qui a tant de zèle et de respect pour les divines Ecritures, qui n'ignore pas combien il importe à la religion d'en approfondir et d'en fixer le sens, peut-elle s'opposer à une étude d'autant plus nécessaire dans l'Eglise que l'hérésie en a plus abusé ? Il fallait aussi, pour s'assurer de l'ancienneté des dogmes, en suivre la trace dans l'Orient et dans l'Occident depuis les apôtres jusqu'à nos jours. C'est à quoi l'on a réussi par l'étude des langues... La dévotion applaudit à des travaux dont la religion profite, et loin qu'on puisse la soupçonner d'éloignement pour l'érudition, l'usage qu'elle est obligée d'en faire, est peut-être la ressource la plus assurée contre la barbarie où l'ignorance des langues mortes pourrait nous replonger (1). »

Voilà, certes, un passage qui ne manifeste aucune défiance, aucune timidité théologique. Si la science ecclésiastique se fût toujours inspirée de tels principes, digne héritière des Bossuet, mais aussi des Petau et des Thomassin, et même prudente observatrice des audaces instructives d'un Richard Simon, elle eût échappé sans doute à l'état d'engourdissement qui, dès lors, menace de l'atteindre.

*
* *

C'est pourquoi ce passage était d'autant plus à signaler qu'il porte sa date, qu'on ne retrouverait peut-être plus

(1) Migne, II, 459.

Digitized by Google

pareille note quelques années plus tard, et enfin que, dans le premier écrit où il semble que Pompignan ait eu ensuite à appliquer ses vues (ce sera justement dans l'*Incrédulité convaincue par les prophéties* qui est de 1759), il ne manifestera plus le même enthousiasme pour les « discussions d'une grammaire ou d'une critique trop recherchées ». — Cette contradiction s'explique en partie par le dessein de de l'auteur qui compte beaucoup trop sur la philosophie dont il accompagne ses textes, et ne songe point, du reste, à faire œuvre d'érudition. — « Si l'on n'écrit pas pour les savants, dit-il néanmoins, on tâchera de ne rien avancer qui puisse mériter leur censure (1) ». De fait, à ne considérer la science de l'Ecriture que du côté des catholiques de son temps, cette prétention n'est pas exorbitante. Sa science et sa conscience apparaissent dans toute la discussion dont il a organisé la lourde ordonnance. Probablement les moyens d'information lui manquent; il use du moins de tous ceux qu'il possède : c'est ainsi qu'il connaît passablement les opinions d'Orobbio et des écoles rabbiniques du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle, qu'il se tient au courant des objections de Spinoza et des travaux de dom Calmet. — Ni progressiste, ni réactionnaire, il est obligé de marquer le pas. Mais il se garde du moins de jeter un regard soupçonneux sur le travail de son voisin : s'il discute avec dom Calmet qu'il trouve — cela peut surprendre — trop avancé, particulièrement dans la question de la prophétie de l'Emmanuel, il ne se permettrait pas d'exprimer le moindre doute sur l'orthodoxie du savant religieux. Bref, Pompignan fait son possible à l'heure où il écrit — et c'est dix ans avant l'abbé Guénée (2), — pour être digne du public auquel il s'adresse. Messieurs, c'est bien quelque chose. Si l'on examine de près la méthode qu'il emploie,

(1) MIGNE, II, 730.

(2) La première édition en 4 vol. in-12 des *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, etc..., est de 1769. — Marmontel crut devoir disserter à propos du livre de Pompignan, et sa discussion sur les prophéties a été louée, non sans quelque excès. Cf. LENEL, *Marmontel d'après des documents nouveaux*, Paris, 1902.

Digitized by Google

les positions qu'il occupe, on ne trouve pas qu'elles présentent de notables différences avec la méthode, avec les positions de l'école conservatrice de la fin du XIX^e^ siècle. Cela est-il à l'honneur de cette école? Ne l'examinons pas ici. Mais cela ne saurait être non plus retenu au préjudice d'un apologiste du XVIII^e^ siècle.

Aussi bien, Messieurs, Pompignan renonça assez vite à poursuivre l'ennemi sur ce terrain des Ecritures. Il songea sans doute que, s'il est déjà difficile de s'y défendre devant un public superficiel, mal préparé, il est encore plus dangereux d'y conduire l'attaque contre des adversaires qui, non contents de repousser toute argumentation métaphysique, de nier *à priori* le surnaturel, affectent encore de ne pas attacher aux Livres saints l'importance qu'ils accorderaient à des documents d'ordre humain.

A quoi bon, put-il se demander avec quelque apparence de raison, à quoi bon les solides études, les travaux d'érudition, les démonstrations spéculatives, quand c'est sur le terrain des faits, des faits du jour, que la mêlée s'engage, avec le plus de fureur?

Voici qu'on s'agite, en effet au camp des philosophes. C'est d'abord, en 1758, à l'occasion du livre de *l'Esprit* de Helvétius, pesante machine de guerre dont ceux-là même veulent profiter qui en dénigrent la structure. Le scandale de cette publication se prolongeait encore, lorsque, en pleine Académie, le jour de sa réception, Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, l'aîné de Jean-Georges, crut devoir exprimer les inquiétudes de son âme chrétienne en face des progrès de l'impiété (1). Certes, la circonstance aurait pu être plus habilement choisie; contre tous les usages, le

(1) C'était le 10 mars 1760. Elu à l'unanimité, après un premier échec, à la place de Maupertuis, il avait volontairement retardé sa réception de cinq mois. Le directeur, Dupré de Saint-Maur, dans sa réponse au récipiendaire, confondit dans un même éloge le poète et son frère, l'évêque du Puy.

Digitized by Google

remerciement d'obligation se transformait, non pas en invective mais en réquisitoire; et les philosophes, qui se sentaient directement visés, surent bien faire observer que le récipiendaire avait manqué à toutes les formes. On peut imaginer ce que furent leurs représailles, puisqu'ils ont avoué dans la suite le dessein de couvrir leur victime d'un ridicule éternel. De loin, l'évêque du Puy ne put s'empêcher d'assister avec douleur à la cruelle vengeance (1) qu'on tirait de la maladresse courageuse, et après tout, très pardonnable, de l'honnête homme qu'était son frère. Pas un instant, — on peut le constater à l'aide de ses écrits, — il ne garda de rancune personnelle contre les auteurs de ces libelles, de ces épigrammes qui, aux dépens de l'un des siens, amusaient tout Paris. Mais il dut avoir, il eut dès lors le sentiment que, autour des principes qui lui étaient plus chers que sa vie, il y avait toute une conspiration intellectuelle organisée. Non ! ce n'était malheureusement plus une vaine rodomontade que l'attitude agressive prise depuis quelque temps par les porte-parole de l'incrédulité. Ils entendaient bien, sous le nom de philosophes, former un groupe puissant, exclusif, dont les membres, hardis et opiniâtres dans leurs entreprises irréligieuses, seraient tous au fond solidaires les uns au regard des autres? Ce titre même de philosophes était un nom de guerre, un cri de ralliement comme un autre, un moyen de s'appeler, de se reconnaître, à travers la confusion des théories et des idées particulières à chacun d'entre eux. Dès ce moment, du reste, ne cherchaient-ils pas, en plus d'une circonstance, à concentrer leurs efforts sur le même point ? Et, à certains

(1) « Presque au même instant, dit H. DE LAPORTE, dans la biographie MICHAUD (art. Jean-Jacques L. F. de P.), on vit commencer l'escarmouche des *Facéties* parisiennes, les *quand*, les *pour*, les *que*, les *qui*, les *quoi*, les *car*, les *ah!* les *oh!* qui venaient de Ferney. Morellet y donna suite par les *si* et les *pourquoi;* il introduisit Pompignan dans la Préface de la Comédie des Philosophes. » — Cf. aussi MAYNARD, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1868, t. II, 491-496. Ch. NISARD, dans *Les Ennemis de Voltaire*, Paris, 1853, ne dit presque rien, malgré ce titre, des attaques de Voltaire contre les deux Pompignan. — V. enfin, MARMONTEL, *Mémoires d'un père*, l. VII.

Digitized by Google

jours, d'où qu'ils vinssent, n'acceptaient-ils point la même discipline, le même mot d'ordre, la même tactique, les mêmes chefs (1) ?

On le vit clairement, en 1762, lorsque, dans l'affaire des Jésuites, ils prêtèrent main-forte, malgré leurs répugnances, à la secte des Jansénistes, à la coalition des parlementaires. Le meilleur du plaidoyer adressé alors au roi par l'évêque du Puy en faveur de ses anciens maîtres, paraît être sans contredit le passage où il signale les dangers courus non seulement par l'ordre monastique tout entier et par l'Eglise de France, mais aussi par la royauté, si, d'une part, elle abandonne au parlement l'usage d'une autorité qui n'appartient qu'à elle-même (2), si, de l'autre, elle laisse « un parti qui ne se soutient plus par l'éloquence et par l'érudition de ses écrivains, combattre avec les armes qui lui restent, l'intrigue et la cabale. » (3) Et, revenant au sujet de ses ordinaires préoccupations, Pompignan ajoute : « Les temps les plus favorables à ces progrès [de l'incrédulité] sont ceux où les chrétiens s'armant contre d'autres chrétiens, déchirent le sein du christianisme. Les divisions intestines sont les victoires des ennemis étrangers... Les impies déclarés se félicitent d'une division qui leur est utile : ils s'en prévalent pour accréditer la prétendue philosophie qui, détachant les hommes du culte révélé, peut seule, selon eux, produire sur la terre, une concorde et une paix inaltérables ». (4)

(1) « ... C'est de ce tribunal qu'émanent les arrêts qui érigent en philosophes les plus frivoles et les plus minces esprits, s'ils ont une teinture d'incrédulité, et qui bannissent du règne philosophique les génies les plus éclairés, s'ils ont du zèle pour la foi chrétienne. » MIGNE, I, 31.

(2) « Et quelle est l'autorité qui a prononcé l'abolition des Jésuites ? Est-ce celle qui seule a le pouvoir de créer et d'anéantir en France des établissements tels que les leurs? Cette dernière circonstance met le comble à la frayeur et à la désolation répandue dans ce pays-ci. » MIGNE, I, 1291.

(3) MIGNE, I, 1293.

(4) *Ibid.*, 1295. — Pompignan avait composé un ouvrage plus étendu sur les Jésuites. « Peu de temps avant sa mort et dans le courant de sa maladie, il brûla un manuscrit assez volumineux concernant les Jésuites. Je ne doute point que cet ouvrage n'ait été utile dans les circonstances. » (*B. S. S.*, fonds EMERY, lettre de l'abbé

Digitized by Google

Vous l'avez entendu, Messieurs, la conséquence la plus redoutable des divisions, des mesures brutales contre lesquelles s'élève l'évêque du Puy, c'est la diffusion de la « prétendue philosophie » des incrédules. De cette idée, de ce mot, Pompignan va faire le titre et le fond de l'*Instruction pastorale* qu'il publiera l'année suivante : véritable traité, d'ailleurs, le plus important peut-être de ses ouvrages, et, à coup sûr, celui qui fit le plus de bruit quand il parut.

L'apologiste se garde d'y adopter le ton plaintif, habituel à ceux qui ont subi trop de défaites. Ce ton correspondrait peut-être à ses angoisses intérieures, il ne conviendrait pas à un évêque sûr de sa cause. C'est avec fierté qu'il s'engage dans ce corps à corps longtemps cherché sur d'autres routes, enfin rencontré à ciel ouvert.— Et d'abord, il conteste hardiment la qualité et jusqu'au nom de philosophe à ceux qui l'ont prodigué « jusqu'au dégoût et au ridicule », qui ont rendu « aussi odieuse que méprisable la vanité de le prendre et l'affectation de le répéter (1) ». Le sentiment du public n'est pas avec eux : du moins le public chrétien a-t-il jusqu'ici « repoussé la main de ces infidèles conducteurs. Sa réclamation, plus forte à certains égards que des arrêts ou des censures, a déconcerté le plan chimérique de séduction formé par les chefs de la nouvelle philosophie ». Quant à la république qu'ils prétendaient créer, « moins vertueuse que celle de Platon, mais également fabuleuse », elle demeure encore à établir (2). Et l'évêque, avant d'aller plus loin, s'oublie un instant à contempler ces beaux génies, prometteurs de merveilles, qui, après le XVII^e^ siècle, ont cru découvrir le cœur humain, la nature des êtres, la droite raison (3). Ni Bacon, observe-t-il, ni Galilée, ni

Pichot à M. Emery, 14 mars 1802.) — D'autre part, M. Emery semble avoir retrouvé la trace de ce travail, car il écrit dans la notice sur Pompignan : « Il conviendrait de faire entrer dans la collection... surtout un ouvrage assez considérable sur les Jésuites, *qu'on croyait perdu, mais que nous savons exister encore.* » (Cf. MIGNE, I, 26.)

(1) MIGNE, I, 31.
(2) *Ibid.*, 32.
(3) *Ibid.*, 38-39.

Digitized by Google

Descartes, ni Malebranche, ni Newton, ni Leibnitz, ni aucun des fondateurs d'écoles nouvelles, n'ont tenu un pareil langage.

Mais quels sont les traits communs à tous ces prétendus philosophes ? Dans la suite de son traité, Pompignan en note plusieurs : leur estime exagérée et exclusive des sciences naturelles, leur méthode de doute si différente, à son avis, de celle de Descartes, l'idée qu'ils se font de la tolérance, des devoirs de l'homme vis-à-vis de l'humanité et du citoyen vis-à-vis de l'Etat. Et il est bien vrai que, de toutes les tendances éparses dans leurs livres, de toutes les aspirations pratiques vers la totale indépendance de l'esprit qu'ils y formulent, on pourrait peut-être former un *Credo* unique qu'ils accepteraient. Mais qu'on ne se fie pas aux apparences. L'apologiste triomphe de savoir qu'ils sont divisés déjà sur des articles essentiels, qu'ils le seront davantage encore dans l'avenir. En attendant qu'ils se combattent les uns les autres, ce qu'il importe de dévoiler, ce sont leurs procédés de polémique, c'est leur diplomatie habituelle pour gagner l'opinion publique (1). A cette tâche, on peut le dire, Pompignan apporte une clairvoyance, une précision, une énergie extraordinaires, si l'on songe qu'il s'attaque à Voltaire lui-même, « l'auteur de la Henriade (2) »,— et qu'il sait maintenant ce que c'est qu'une vengeance de Voltaire...

Il remarque donc, et il l'éprouvera bientôt pour son propre compte, que les philosophes veulent tout dire, sans qu'il soit permis de leur répondre : les critiquer, c'est les persécuter (3). Tandis qu'ils se donnent comme victimes,

(1) MIGNE, I, 148-159, *passim*.

(2) Pompignan affecte de ne pas faire mention de Voltaire sans employer cette périphrase. Estime-t-il vraiment que ce soit là le principal titre littéraire de celui qu'il combat? C'est possible, car il ne cultive ni l'injure ni l'ironie. Toutefois quelques-uns crurent voir dans cette affectation une intention malveillante. « Il appelle, dit la *Corresp.* de GRIMM, il appelle M. de Voltaire *l'auteur de la Henriade*, comme si c'était une injure. » (*Corresp. litt. phil. et crit.*, 15 octobre 1763, éd. de Paris, 1829, t. III, p. 355.)

(3) « Et il ne sera pas permis, à peine d'être réputé persécuteur, d'opposer des barrières à cette contagion ! » — « Sommes-nous des agresseurs ? » — MIGNE, I, 161.

Digitized by Google

inscrivent bruyamment leurs noms à côté de ceux de Socrate et de Galilée (1), on les voit accumuler contre les chrétiens tous les reproches imaginables : ignorance, étroitesse d'esprit, vil intérêt, pédantisme, superstition, fanatisme, duplicité (2). Ils évitent néanmoins l'âpreté de telles attaques quand il s'agit d'atteindre la religion révélée : c'est qu'ils ne veulent pas être accusés d'impiété ouverte, dans un temps où l'on accorde cependant à l'impiété toutes les facilités qu'elle désire.

Aussi protestent-ils à l'avance de leurs bonnes intentions, au besoin de leur foi : c'est en purs métaphysiciens, en adeptes de la raison qu'ils parlent, non en croyants. Dieu jugera de la sincérité de leurs protestations. En attendant, ne nous laissons pas prendre à ce subterfuge (3) et regardons de près leurs écrits : ici, ils posent des principes dont la conséquence, qui est impie, saute aux yeux, et ils laissent à d'autres le soin de la tirer ; là, ils laissent à dessein flotter un peu de vague autour des propositions qu'ils émettent, afin de n'avoir pas à détourner les lecteurs de l'application défavorable qu'ils en peuvent faire au christianisme. Tantôt ce sont des plaisanteries destinées à le rendre méprisable dans ses dogmes, dans ses lois, dans ses cérémonies, dans son ministère : l'obscénité s'y mêle comme un assaisonnement, c'est alors le charme d'une multitude ignorante et oisive, ennemie des raisons sérieuses. Tantôt ce sont des allégories où la religion est décriée sous des noms étrangers : le muphti des Turcs, le grand lama des Tartares, les bonzes, les fakirs, les derviches y désignent le pape, les prêtres, les religieux. Et qui pourrait soupçonner des philosophes de perdre leur temps à désabuser les Européens de superstitions lointaines que presque tous ignorent profondément (4)?

Non! l'emploi de tels moyens répugne décidément à la véritable « philosophie ». C'est pourquoi l'évêque du Puy

(1) MIGNE, I, 152.
(2) *Ibid*, 157.
(3) *Ibid.*, I, 155.
(4) *Ibid.*, 153-156.

Digitized by Google

se retourne vers Jean-Jacques Rousseau dont l'*Emile* et le *Contrat social* font grand bruit depuis l'année précédente. Celui-là est le véritable adversaire : c'est du moins le plus grave, le plus séduisant, le plus sincère ; il vaut qu'on lui réponde. Pompignan lui répond, en effet, avec une vigueur inusitée et toute neuve. Le système de Rousseau, dit-il, est condamné par cela même « qu'il n'y a eu d'Emile nulle part, qu'il n'y en aura jamais (1) ». Retenons cette formule, souvent répétée depuis lors : c'est probablement pour la première fois qu'elle paraît sous la plume d'un apologiste, et nous sommes en 1763. — Quant au *Vicaire savoyard*, « ce prêtre libertin qui allie le déisme avec la messe », c'est « le plus insigne des fourbes » ; il ne fallait pas « se vanter d'avoir appris sa religion d'un tel maître (2) » : c'est l'un après l'autre qu'il faut examiner chacun des articles de son symbole atténué. Et l'évêque se livre à cette analyse avec l'allégresse d'esprit d'un théologien fier de sa doctrine comme de ses distinctions, avec la pénétration d'un moraliste convaincu de ses expériences. — Reste le système politique de Rousseau, dangereux non seulement à l'Etat, mais à l'Eglise, puisqu'il refuse le titre de citoyen à qui n'a pas de patrie dans ce monde. C'est pour Pompignan un prétexte à écrire quelques-unes de ses plus belles pages, un de ses chapitres les plus forts, le seul qui n'ait absolument pas vieilli. Comment on peut aimer l'Eglise, désirer le royaume céleste, sans cesser d'être dévoué à l'Etat, il le dit sans doute. Mais il dit aussi comment, « tout à la fois cosmopolite et patriote (3) », le chrétien concilie dans son âme ses devoirs envers la patrie commune, c'est-à-dire l'humanité, avec ses devoirs envers la petite patrie. Car, d'une part, « le lien primitif qui compose du genre humain une seule et totale société, n'est pas rompu par les sociétés partielles qui se sont multipliées sur la terre » ; et, de l'autre part, « qui ne sent que l'affection conjugale, la ten-

(1) MIGNE, I, 171.
(2) *Ibid.*, 87.
(3) *Ibid.*, I, 165.

Digitized by Google

dresse paternelle, la piété filiale, l'amitié... la reconnaissance..... sont des nœuds plus étroits que ceux qui vous unissent à des hommes qu'on ne connaît point? » C'est donc sur l'idée de famille que se fonde pour lui l'idée de patrie. De là, Messieurs, la noble définition qu'il en donne : « Rassemblée par des besoins communs, maintenue par les même lois et le même gouvernement, source et appui de tous les biens dont un homme peut jouir dans l'état où la Providence l'a placé, la patrie a sur nous, dans un degré supérieur, tous les droits de la famille à laquelle nous sommes liés par le sang (1). » Or, cette définition, excellente en soi et dans tous les temps, offre aussi l'avantage de formuler une tradition vivante encore à la fin de l'ancien régime, où la famille est comme un petit Etat dans l'Etat. On ne calculera que beaucoup plus tard ce que l'idée de patrie peut perdre au lent obscurcissement ou à la transformation brutale des notions acceptées de longue date, dans une société, sur la constitution et l'intime organisation du foyer.

Ainsi, Messieurs, — c'est la pensée de l'évêque du Puy, — l'apologiste doit intervenir franchement dans *toutes* les questions où la religion a son mot à dire, et elles sont très nombreuses. C'est pourquoi il a suivi Rousseau, ne fût-ce qu'en passant, jusque dans la métaphysique abstruse du *Contrat social*. Faut-il ajouter maintenant que, dans les contestations les plus vives, il n'a parlé de son adversaire qu'avec une sympathie visible? Oui, car cette sympathie éclate dans plus de dix passages de l'*Instruction pastorale* (2). Si vous êtes curieux d'en connaître les raisons, elles se présenteront bientôt à votre esprit. Et, premièrement, Rousseau n'aborde qu'avec respect les croyances dont il cherche à ébranler la base : il parle éloquemment, du moins à l'ordinaire, de l'Evangile, de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa passion et de sa mort ; ce ton

(1) MIGNE, I, 163-166, *passim*.
(2) Cf. particulièrement dans MIGNE, I, les pp. 31 note, 70, 71, 83, 88, 103, 131, 147, etc...

Digitized by Google

qui tranche avec l'ironie sèche de Voltaire, avec les grossiers sarcasmes de l'incrédulité, a surpris favorablement l'évêque du Puy qui n'y était guère habitué. Pressent-il que, si l'idée religieuse vient à disparaître momentanément, on en pourra retrouver chez Rousseau quelque germe affaibli? Peut-être. Le feu vit sous la cendre; il faut ménager la petite étincelle. — Ensuite Rousseau a tourné ses recherches du côté de la politique, de l'enseignement, de la vie sociale et religieuse; il n'y a rien de frivole ni de futile dans son œuvre; il se trompe, il est vrai, mais avec autant de logique et de profondeur que de sincérité : là encore, il y a de quoi captiver l'intérêt, l'attention émue d'un homme méditatif, pieux, comme était Pompignan. — Enfin, Messieurs, Rousseau a rompu avec les philosophes, sa brouille avec Voltaire est notoire, il a fondé entre le christianisme et la philosophie un *tiers parti* qui sera hostile, il est vrai, au christianisme aussi bien qu'à la philosophie (1). Mais c'est déjà beaucoup que le bloc se désagrège, que la brèche soit ouverte, et par un tel ouvrier. C'est de quoi, peut-être sans le savoir, Pompignan est reconnaissant à Rousseau, car il a prédit cette division, et il tient à cette prédiction.

*
* *

Il a raison d'y tenir. En effet, Messieurs, si, préoccupé de fixer l'attention de ses contemporains sur les questions spéculatives dont elle s'est détournée, l'apologiste dirige encore ses coups contre le jansénisme, dans une nouvelle instruction pastorale, un peu abstraite, sur l'*Hérésie* (1766),

(1) MIGNE, I, 131. — Il rappelle plus bas, p. 152, avec une satisfaction visible, que, loin d'être touché des lamentations des philosophes sur les peines infligées à quelques-uns d'entre eux, Rousseau les juge, dans son *Contrat social*, dignes d'un châtiment beaucoup plus sévère. « Son intolérance pour eux va jusqu'au bannissement, jusqu'à la mort; et si ce n'est pas comme impies qu'il les livre à la justice du souverain, c'est comme *insociables*... » — Pompignan parle aussi du désaccord entre Rousseau et les philosophes dans *la Religion vengée*. (MIGNE, I, 229.)

Digitized by Google

c'est que, tout en préservant les fidèles de la contagion à l'aide d'une doctrine sûre, il espère les habituer à cette largeur, à cette charité de l'intelligence (1) qui, seule, peut ramener les errants, et par là, élargir le fossé qui se creuse entre l'hérésie et l'incrédulité, momentanément unies dans une alliance aussi « monstrueuse » que redoutable. De même, s'il présente en 1770 la *Défense des actes de l'Assemblée du clergé de 1765*, s'il rappelle, à ce propos, que ces assemblées ne sont pas seulement des assises temporelles destinées à subvenir à la pénurie du trésor, à répartir le don gratuit, mais que leur mission plus haute, historiquement constatée, reconnue d'ailleurs par Louis XV lui-même en 1731, est de traiter des matières de dogme, de morale et de discipline que les évêques jugent convenables, c'est qu'il souhaite restaurer la seule autorité capable à ses yeux de venir en aide à la royauté, si la royauté veut sérieusement engager la lutte contre les doctrines et les livres impies (2). S'il reprend enfin la plume, en 1772, avec la *Religion vengée de l'Incrédulité par l'Incrédulité elle-même*, c'est pour faire observer que le moment est arrivé où l'unité de la « prétendue philosophie » est plus que jamais rompue. La négation est allée plus loin qu'il n'osait

(1) *Ibid.*, II, 161-173.

(2) Les actes de l'Assemblée de 1765 avaient été attaqués avec violence par M. de Castillon, avocat général du Parlement d'Aix. C'est à lui que répond directement Le Franc de Pompignan. — Cf. BACHAUMONT, *Mémoires secrets pour servir à l'Hist. de la républ. des Lettres*, etc... Londres, 1787, t. V, 7 mars 1770 : « Cet ouvrage [celui de l'évêque du Puy] très susceptible de la flétrissure du Parlement, lui sera vraisemblablement dénoncé, et pourrait faire quelque peine à son auteur, s'il n'avait eu la prudence de n'y pas mettre son nom » ; et, un mois après : « La Défense du clergé par M. l'évêque du Puy est extrêmement rare; M. le lieutenant-général de police ne laisse point percer d'exemplaires de cet ouvrage qu'il sait devoir extrêmement déplaire au Parlement. Au surplus c'est peut-être le seul moyen de faire rechercher cet ouvrage sec et froid. C'est mal à propos qu'on a dit qu'il n'y avait pas mis son nom. Il y est très parfaitement. » — Quant à la lutte contre les livres impies, elle se poursuit la même année, sur l'initiative de l'Assemblée du clergé, avec le concours du Parlement qui n'ose refuser de donner un arrêt conforme au réquisitoire de M. Séguier. « Mais par une humiliation sans exemple, on n'a pas voulu recevoir le réquisitoire de M. Séguier, et il ne sera point imprimé en tête de l'arrêt suivant l'usage. » (BACHAUMONT, 20 août 1770; cf. 21 août et 2 septembre 1770.)

Digitized by Google

le prévoir en 1751, au début de sa carrière d'apologiste, quand il écrivait « qu'on ne doit pas craindre que le pyrrhonisme fasse de grands progrès parmi les hommes (1) ». Avec le *Système de la Nature* du baron d'Holbach (1770), ce n'est pas jusqu'à l'athéisme qu'on est descendu, c'est plus bas encore : on côtoie sans en convenir le pyrrhonisme moral de La Mettrie qui avait paru chose inouïe en son temps ; et, dans une foule d'écrits qui circulent avec le *Système de la Nature*, c'est le pyrrhonisme universel qu'on atteint, ce délire de la raison que le cartésianisme de Pompignan avait cru jadis impossible. Loin de marcher sous le même drapeau, l'armée philosophique est donc, pour qui observe le fond des choses, en déroute sur tous les chemins de la pensée (2) : les athées s'élèvent contre les déistes et les théistes, les sceptiques veulent avoir raison des athées. Ce poste unique d'où ils devaient en commun veiller à ce qu'on intercepte toutes les communications avec la révélation (3), il faut qu'ils l'abandonnent, car ils ont rendu cette révélation nécessaire aux yeux de tous, en montrant que quiconque « cesse de croire à Jésus-Christ, contracte dès ce moment l'engagement de ne plus rien croire » (4). Et il est bien vrai qu'à l'heure où un abbé Raynal peut élever la voix et conquérir la faveur (5), nulle croyance palpable ne survit pratiquement au sein de l'incrédulité : pas même la croyance au devoir, à la vertu, au bien moral. En affectant de n'appuyer le bien moral que sur l'utilité sociale, c'est là qu'on en est venu ; et cela, c'est l'erreur la plus tristement féconde que cet âge ait produite, c'est l'erreur sans remède. M. Brunetière a pu l'appeler naguère : *L'Erreur du XVIII^e siècle* (6). Vous la trou-

(1) Cf. *Quest. IV sur l'Incrédulité*, dans MIGNE, I, 371.
(2) MIGNE, I, 310.
(3) *Ibid.*, 254.
(4) *Ibid.*, 309.
(5) La première édition de l'*Hist. philosophique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes* est de 1772 ; ce n'est qu'en 1781 que Raynal fut poursuivi par Séguier.
(6) BRUNETIÈRE, *L'Erreur du XVIII^e siècle*, dans *R. D. M.*, 1^er août 1902, surtout pp. 644-652.

Digitized by Google

veriez déjà signalée à plusieurs reprises dans les derniers ouvrages de polémique signés par Jean-Georges Le Franc de Pompignan (1). En sorte que, de ce chef, on pourrait dire encore qu'il fut un voyant.

Mais non ! quand le malheur des temps, hâtant le cours des choses, précipite les idées vers leurs pires conséquences, soudain le voyant se transforme en historien, en philosophe positif qui constate un fait accompli. Sa joie intellectuelle d'avoir vu et prévu se change alors en une douleur amère. C'est ce qui arrive à l'évêque du Puy : il referme en rougissant les livres où il a contemplé tant de fois le spectacle des égarements de la raison (2), et la plume échappe pour un temps de ses mains. S'il la reprend, en 1775, ce n'est pas en son nom. L'Assemblée du clergé estime que nul n'est plus qualifié que le nouvel archevêque de Vienne — Pompignan l'était devenu depuis 1774 — pour rédiger ses doléances et présenter aux fidèles du royaume un solennel *Avertissement sur les dangers de l'Incrédulité*. Mais il n'écrira plus désormais sur de telles matières. Aussi bien Voltaire et Rousseau vieillissent. La philosophie elle-même, non pas assagie, mais troublée peut-être de sa propre audace, semble arrêter son effort : beaucoup d'historiens constatent qu'elle devient presque muette, à dater de 1770 (3). Elle attend que les événements

(1) Notamment dans l'Instr. pastorale sur *l'Hérésie* (MIGNE, II, 105-106) et dans *la Religion vengée*, etc... (MIGNE, I, 282-283).

(2) « ... En les lisant (les livres impies), j'ai été forcé plus d'une fois d'interrompre cette lecture ; mon cœur se soulevait contre elle. Je rougissais pour des hommes d'égarements si monstrueux ; je déplorais la facilité qu'ils avaient eue à publier leurs blasphèmes ; j'adorais la patience de Dieu. » (MIGNE, I, 315.)

(3) « A mesure que le siècle avance, l'incrédulité, moins bruyante, devient plus ferme » (TAINE, *Origines*, I, 379.) — « ... C'est ainsi que dans les dernières années du règne de Louis XV, et la question religieuse mise à part, on voit succéder au grand tumulte et à l'agitation des années précédentes, une sorte d'apaisement, et non pas de réconciliation, mais de trêve au moins des partis. » (BRUNETIÈRE, *Manuel de l'Hist. de la litt. franc.*, 1898, p. 365.) — Le même critique observe plus loin, p. 372, que si l'on excepte les derniers pamphlets de Voltaire et les derniers volumes de l'*Hist. naturelle* de Buffon qui sont des « suites », « on ne trouve, de 1775 à 1785

Digitized by Google

commentent les idées. Ce temps est proche sans doute, car Pompignan, de son côté, l'attend avec angoisse. Il ne sera donc plus apologiste, mais que sera-t-il?

que deux « nouveautés » qui survivent, et ce sont deux comédies ».) — « Après l'avènement de Louis XVI, l'école encyclopédique n'est plus combattue et vit sur son acquit. Ses dernières productions intéressent peu l'histoire des idées. » (L. BRUNEL, dans *Hist. de la langue et de la litt. franç.*, de PETIT DE JULEVILLE, t. VI, p. 381.)

(*A suivre*) Abbé Claude BOUVIER.

Digitized by Google

UNE

CONSULTATION PSYCHOTHÉRAPIQUE

L'âme française traverse-t-elle une crise semblable aux innombrables crises dont est faite sa longue histoire, ou bien, profondément atteinte par les *maladies morales* du siècle, je veux dire du XIX^e^ siècle, s'agite-t-elle dans les convulsions, signes avant-coureurs de la décadence et peut-être de la mort?

Longtemps, la question fut posée et résolue en sens divers, selon les règles traditionnelles qui régissent les discussions académiques. Depuis quelques années, et surtout depuis quelques mois, elle a revêtu une forme plus inquiétante. Etre ou ne pas être, telle est la question que se posent, avec une anxiété sincère, nombre de Français, nos contemporains.

Voici, justement, un livre consacré à ce sujet trop intéressant; il a pour titre : *Maladies d'Ame* et pour sous-titre : *Essai de Roman des Romans*. Un rapport existe, en effet, entre l'état psychologique du peuple français, et les œuvres romanesques dont il fait sa nourriture intellectuelle, depuis cent cinquante ans environ. Et qu'on ne se hâte pas de faire observer que M. Henri Desplaces s'exagère peut-être l'importance d'un genre littéraire plutôt inférieur. Les écrivains du XX^e^ siècle ont transformé le roman en une sorte d'encyclopédie où entrent maintenant la géographie, la politique, l'histoire même, et surtout la philosophie et la théologie.

Digitized by Google

Le livre de M. Henri Desplaces n'est pas précisément nouveau; il remonte, pourrait-on dire, à une certaine antiquité, puisqu'il parut en 1894. Mais il est parfois utile de revenir à certaines publications qu'on applaudit trop quand elles voient le jour, et qu'ensuite on se hâte d'oublier.

Bien des pages de *Maladies d'Ame* ont vieilli; M. Desplaces ne peut manquer de s'en rendre compte, en parcourant aujourd'hui son mince volume. Il constatait, par exemple, qu'en 1894, un apaisement se produisait dans les esprits et que la tolérance entrait dans les mœurs... Où sont les neiges d'antan? Il s'arrêtait à Schopenhauer, lequel est remplacé par Nietzsche; il prenait la peine de réfuter les néo-chrétiens dont le souvenir commence à se perdre dans la nuit du passé. Ses considérations historiques sur l'amour au XIX^e^ siècle, manquent d'originalité et de profondeur.

Mais il expose avec conviction, force et clarté, la crise religieuse dont souffrirent les hommes de 1830, et dont souffrent encore quelques contemporains. Car le livre de M. Desplaces a pour point de départ le cas de Jouffroy. Il me paraît inutile de discuter aujourd'hui l'histoire religieuse de Jouffroy, que Mgr Bougaud avait rendu populaire et qu'a magistralement élucidé, M. Ollé-Laprune. Il est à souhaiter que, dans une prochaine édition de *Maladies d'Ame*, une part soit faite à ce magnifique commentaire.

M. Desplaces, du reste, considère la nuit historique de Jouffroy, non comme un dénouement, mais comme un prologue.

Par quelles pensées profondes, le libre-penseur de notre temps, remplace-t-il l'au-delà chrétien que lui avait révélé son catéchisme? « Cet avenir de bientôts insondables, dit M. Desplaces, que de formes effrayantes il a revêtues, depuis que nous l'interrogeons, livrés à *notre clairvoyance!* Nous nous sommes sentis continuant de vivre, enfermés dans notre cercueil, oppressés par la terre rejetée au dessus de nous, paralysés dans des décompositions lentes. D'autres fois, âmes désincarnées, nous voltigeons sur des mers glauques ou tombons dans des gouffres sans fonds. »

Digitized by Google

Je me demande, pourquoi M. Henri Desplaces a cru devoir parler ici de clairvoyance. Elégance et solennité de style mises à part, ces visions sont d'une effrayante banalité.

M. Desplaces aborde enfin un sujet sérieux, à la fois, et précis, lorsqu'il essaie d'établir des groupements rationnels parmi les innombrables Jouffroys du XIX^e^ siècle. Le premier groupe comprend les catholiques sans épithète, les vrais catholiques. « Leur nombre, dit M. Desplaces, s'accroît chaque jour, à cause du caractère militant qu'ont pris les hommes et les institutions religieuses et qui a obligé leurs défenseurs, dans une très grande quantité de pays, à se transformer en véritables stratèges. Qu'ils se réjouissent, car ils ont trouvé la bonne voie, la paix qui dure. S'ils sont heureux, ils l'ont bien gagné. Il leur a fallu un constant empire sur eux-mêmes. Il leur a fallu se prosterner violemment dans les églises, meurtrir leurs genoux à une pénible *Scala Santa*, cacher leur tête entre leurs mains pour éviter de voir le scandale, le sacrilège, se cuirasser d'un triple enthousiasme, pour écarter les attaques constantes du doute. »

Dans ces félicitations très chaleureuses, on le voit bien, entrent, si je ne me trompe, un vif sentiment de commisération. Malheureux croyants! ils se sont vus dans l'obligation d'exercer sur eux-mêmes, un grand empire! Et c'est un moraliste de profession, un psychologue, un théologien très moderne, et très laïque, et très indépendant, mais un théologien sans doute, qui formule de ces remarques. Je sais bien que les décadents du XX^e^ siècle, à l'instar des Romains de la Décadence, n'hésitent jamais à se prononcer sur la réalité, la nature des vérités religieuses, les plus délicates et les plus hautes. Mais qui ne rirait de leurs prétentions? Hélas! oui, Messieurs, pour comprendre le christianisme, il faut avoir le cœur pur, ou tout au moins, faire un effort appréciable pour se rapprocher de la pureté.

Pourquoi M. Desplaces, exige-t-il que les croyants se cachent la tête entre leurs mains, afin de ne pas voir le scandale? Depuis l'affaire Judas Iscariote, jusqu'aux apos-

Digitized by Google

tasies récentes des Combes et autres Charbonnels, les scandales se sont succédé dans l'histoire de l'Eglise, à des intervalles très rapprochés. Les catholiques écartent de leur chemin, cette pierre d'achoppement, ils s'obstinent dans le bon combat, ils conservent la foi.

De même, il est permis de se demander ce que vaut très exactement l'armure, dont M. Desplaces vante l'emploi, en cas de retour offensif du doute. Certes, l'enthousiasme, ou du moins, un certain enthousiasme est inséparable de l'héroïsme et de la sainteté. Mais aux âmes de notre temps, des directeurs avisés recommanderaient provisoirement, des pratiques plus modestes, par exemple, les exercices propres à développer en elles, l'humilité, et surtout l'étude de la théologie.

Médecin presque officiel des âmes contemporaines, M. Desplaces ne semble pas se douter, en effet, que le grand mal dont elles souffrent, c'est tout simplement... l'ignorance des choses religieuses. Avec raison, il déclare que de nos jours, on a abusé des dithyrambes en l'honneur de la science, et des gémissements sur la banqueroute de cette même science. Mais grâce à Dieu, les publicistes modernes ne parlèrent point trop souvent, du Catéchisme et de la Théologie. On peut louer, sans crainte de s'exposer à des redites ou à d'inconscients plagiats, la science par excellence, qui est la science religieuse. Un certain nombre de demi-chrétiens se détachent du catholicisme, pour plusieurs raisons, mais principalement parce qu'ils ne le connaissent pas. Si un nouveau Lamennais, un Lamennais première manière, surgissait parmi nous, il composerait un traité non pas, sur l'Indifférence, mais sur l'Ignorance en matière de religion.

Le deuxième groupe sur lequel M. Desplaces appelle notre attention et aussi notre indulgence, se compose uniquement de sectaires. « Christ saignant, Frères ignorantins, Filles de Saint-Vincent-de-Paul... non, personne n'a méconnu en son cœur, votre grande compassion pour les déshérités et les souffrants. Ceux-là surtout qui vous traquaient, en étaient des déshérités et des souffrants, des

Digitized by Google

déshérités de la foi, des souffrants de l'âme. Tout ce que vous accomplissiez d'admirable, irritait leur cuisante blessure, et c'est pour cela qu'ils vous ont déclaré la guerre, dans leurs votes, dans leurs écrits et dans leurs actes. Plus qu'à tous autres, soyons-leur compatissants ».

L'exhortation au pardon des injures est superflue. Mais à la lumière de certains événements récents, M. Desplaces doit se rendre compte, sans doute, combien ses appréciations optimistes de 1894, étaient peu motivées. On connaît aujourd'hui, dans ses origines prochaines ou lointaines, et dans ses causes profondes, la haine des sectaires; elle n'est faite que de bassesse, d'inintelligence et de laideur morale.

M. Desplaces signale un troisième groupe de désabusés, au nombre desquels il se range peut-être lui-même : « Il ne faut pas oublier une pitié, dit-il, aux âmes qui ont essayé la lutte et ont échoué malgré leur volonté soutenue. Combien s'en sont allées de ce monde, cachant avec fierté leur échec, emportant avec elles le triste secret ».

Si M. Desplaces fait allusion à ses propres expériences, on n'a rien à lui objecter. Mais rien ne prouve que les vaincus dont il pleure la défaite soient à ce point, nombreux, et tout nous porte à croire, au contraire, que la souffrance, la maladie, et la perspective de la mort prochaine, ont raison le plus souvent des doutes superficiels. Puis, qu'est-ce bien, au juste, que cette bonne volonté soutenue, dont parle M. Desplaces?

Des hommes, l'auteur de *Maladies d'Ame* passe à la religion elle-même. Il la loue avec émotion, avec éloquence, sur le mode lyrique, mais pour la déclarer finalement impuissante et décevante.

« Merveilles de la religion! N'est-ce pas vous qui vous êtes attachées à noircir le monde, à nous en grossir les imperfections, à nous le montrer comme une vallée de larmes, comme une terre d'exil, livrée à la vénalité, à l'injustice triomphante et au mensonge? Vous nous l'aviez présentée comme une halte très éphémère, pour rendre vos consolations plus tentantes à notre libre arbitre, et par ce

Digitized by Google

même moyen, nous améliorer, dès ici-bas. Pourquoi faut-il qu'une fureur sacrilège ait renversé la figure du Justicier infaillible qui attendait chacun à son heure, au bout de son voyage? Pourquoi faut-il qu'elle ait détruit tout ce que vous nous avez donné de radieux, pour ne conserver que l'immense tristesse par vous répandue... »

On n'est pas plus romantique. Mais M. Desplaces n'en retrace pas moins un tableau fort exact de l'impressionnisme religieux qui sévissait, il y a quelques années, dans quelques milieux soi-disant intellectuels. Ecrivains et conférenciers, exhalaient en strophes solennelles leur élégante nostalgie. Pourquoi dompter ses passions et lutter contre l'impiété, pourquoi se refuser les joies de l'alexandrinisme, puisque aucune silhouette divine de justicier ne se dessine dans la pénombre de l'au-delà? Ainsi parlaient les oisifs qui s'occupaient de littérature, il y a une dizaine d'années, et ils pensaient qu'il leur suffisait de s'abandonner et de gémir. Le temps, mais surtout les épreuves de l'Eglise et de la patrie ont débarrassé les catholiques de ce néo-romantisme qui était aussi, une forme de renanisme.

Il importerait de bien remarquer aujourd'hui combien il fut pauvre, ridicule, dangereux et, à certains points de vue, immoral. M. Desplaces l'appelle une maladie d'âme, et il dit vrai. Je regrette seulement qu'il l'ait embellie et et en quelque sorte idéalisée; par l'élégance imprécise qui lui est chère, il risque fort d'encourir la condamnation littéraire de Pascal : il masque la nature, il la déguise. Aux jeunes gens enivrés de mauvaise rhétorique qui nient l'existence d'un Dieu-Juge, il faut tenir un langage plus viril. Surtout il ne faut pas les laisser dans cette illusion énorme que leurs négations ont quelque chose de scientifique. La vérité vraie est, que ne sachant rien, ils ne veulent rien apprendre; et qu'ils se condamnent par là même, au snobisme stérile et malfaisant.

Ce n'est pas qu'ils vivent dans une paresse absolue; ils se donnent l'illusion, au contraire, d'une activité intellectuelle dévorante.

« Le petit pioupiou à pantalon rouge se demande dans

Digitized by Google

la cour du quartier, en *portant arme*, si l'exercice qu'on lui fait faire n'est pas une pantomime ridicule, si la patrie n'est pas une rengaine inutile, si les peuples ne pourraient pas se confondre en un seul Etat, pour vivre éternellement en paix.

Le juge à l'audience, sur son siège, sous son rabat et sa toge, entend en lui une voix qui lui parle : « La loi que tu appliques est-elle bonne ? En es-tu bien sûr ? »

Qu'un pareil état d'esprit soit anarchique, c'est-à-dire incompatible avec la vie normale d'une société, M. Desplaces se hâte d'en convenir. Mais n'avait-il pas autre chose à dire ? D'une part, le monstrueux raisonnement du petit pioupiou représente, l'application légitime ou rigoureusement logique du libre examen, aux choses de la vie militaire. D'autre part, il convient de ne pas oublier que par le double fait du suffrage universel et du service obligatoire, le dit pioupiou dispose d'une puissance politique presque absolue.

Quels sont les auteurs de cet état pathologique ? M. Desplaces, et non sans raison, accuse la plupart des écrivains français qui, depuis Rousseau, obtinrent les faveurs du public lettré.

Il nomme Gœthe, Sénancour, Chateaubriand, Vigny, Musset, Lamartine, Hugo, Michelet, Renan et bien d'autres. Chateaubriand, victime illustre de l'étude égotiste, ce mal du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, Chateaubriand obtient ici des honneurs particuliers ; c'est le chef de chœur de ceux qui « bâillent leur ennui ».

« Il se trouve que l'impression de vide éprouvée par Chateaubriand devant sa foi disparue, tout un peuple l'avait éprouvée aussi. On se précipite dans les églises à peine rouvertes. Les cierges s'y rallument, et dans la France entière, depuis le plus perdu des villages des Alpes, jusqu'à la plus révolutionnaire des grandes villes du centre, c'est un *Hosanna* joyeux de religiosités reconquises et de foi retrouvée. »

Les quelques substantifs que M. Desplaces a groupés autour du nom de Chateaubriand, ne répondent que trop

Digitized by Google

bien, à la réalité historique ; dans le romantisme il est facile de distinguer à la fois, l'ennui solennel, l'horreur de l'impiété, la religiosité maladive et la foi sincère. Ce dernier élément eût triomphé des autres, si le catholicisme français avait pu se développer en toute liberté, conformément à ses traditions. Mais il s'est trouvé, pendant tout le siècle, en présence de ses vainqueurs de la veille demeurés puissants et qui n'ont pas désarmé ; il n'a pas pu toujours refouler les ténèbres et faire triompher la lumière dans les intelligences françaises.

De là, ce mélange d'idées vraies et d'idées fausses, de catholicisme et de protestantisme, de sensualité et de mysticisme, que la jeunesse française a décoré du nom pompeux de vie intellectuelle. Le romantisme d'abord a créé, puis favorisé cette immense et désastreuse confusion.

Telles sont, je crois, les conclusions qui se dégagent de l'étude de M. Desplaces, conclusions que le désarroi de l'heure présente rend plus douloureuses encore. Si l'âme française n'était pas malade, l'exotisme protestant ou révolutionnaire et la franc-maçonnerie, ne triompheraient pas aussi insolemment. On pourrait, toutefois, mettre un peu plus de clarté dans le diagnostic formulé par M. Desplaces. Les théoriciens du romantisme exposèrent jadis, leur doctrine de magistrale façon ; en les relisant avec un tant soit peu d'attention, on constate que nos contemporains se contentent de les rééditer ou de les affaiblir. Ce que M. Desplaces appelle maladie d'âme, portait, en 1820, un nom gracieux, et mystérieux, et caressant ; les ancêtres de nos jeunes intellectuels disaient : poésie d'âme. « Tous les sentiments exténués par les sécheresses du classicisme vieilli, les tendres et les violents, affections calmes et fièvres de haine ou d'amour, toutes les grandes pensées qui font la trame de notre vie, la mort, l'éternité, le destin se réveillent. Et les sentiments enflamment les idées ; et les idées amplifient les sentiments, et les prolongent vers l'infini ; l'amour éphémère au XVIII^e siècle, comme le simple plaisir, aspire à l'éternel. Le poète romantique ne connaît point de borne à l'exaltation de la pensée. Il faut qu'il étende son

Digitized by Google

être vers la nature et le divin... Avec ces aspirations, c'en est fait de la sérénité et de l'équilibre en poésie. Sentir partout la limite en soi... autour de soi... au-dessus de soi, c'est plus qu'il n'en faut pour mettre dans l'âme les chagrins qui, non combattus, la livrent à cette affection sombre et voluptueuse, la mélancolie. »

Les choses n'ont, donc, que faiblement changé, depuis un siècle ; la poésie d'âme est devenue maladie d'âme. Ainsi les yeux brillants et les joues trop colorées des jeunes poitrinaires, donnent à leur physionomie une beauté et un charme tout particuliers, qui ne tardent pas à disparaître. Non seulement, on ne se sent plus attiré vers eux, mais pour vivre dans leur familiarité, il faut surmonter une certaine répugnance. Il en va de même de cette mélancolie romantique, dont les grâces factices, depuis longtemps fanées, ont fait place à une repoussante laideur. Parler ici de maladie morale ne suffit plus. L'âme contemporaine qui ne sait pas se rattacher au catholicisme, se meurt d'égoïsme, de paresse intellectuelle et de sensualité.

Après avoir établi son diagnostic en neuf pages, M. Desplaces indique en huit lignes, les moyens de guérison qui lui paraissent efficaces.

Premier moyen, l'espoir, qu'il a l'air de confondre avec la foi. Est-ce une raison, remarque-t-il, parce que l'homme ne croit plus en Dieu, pour que Dieu n'existe pas ? Cette preuve par insinuation témoigne des bons sentiments de l'auteur, mais on la voudrait plus développée.

Les auteurs sacrés affirmaient sur un autre ton, l'existence de Dieu ; ils s'écriaient : l'insensé a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu. Il importe peu, que les arguments traditionnels qui prouvent l'existence de Dieu soient mis en doute, par certains philosophes. « La révélation primitive, dit Standemmayer, non seulement reconnaît tous les arguments tels que les donne et les suppose la philosophie, mais encore elle invite la raison humaine à les exposer et à les compléter, et elle attribue l'insuccès possible, non à la raison en elle-même, mais à l'impuissance de la raison particulière, de tel ou tel individu ». Avis aux

Digitized by Google

modernes philosophes de salon qui émettent dédaigneusement des doutes sur l'existence de Dieu. Ont-ils pris connaissance de la preuve de saint Anselme, ailleurs que dans un manuel de baccalauréat ? Ont-ils approfondi les théories métaphysiques d'Aristote, de Platon, de saint Augustin et de saint Thomas. Non, sans doute, c'est pourquoi on les prie humblement d'attribuer leur insuccès en théodicée et leurs doutes, non pas aux difficultés intrinsèques des choses, mais à l'insuffisance de leurs informations personnelles.

Deuxième moyen. « Pourquoi le signe écrit au cœur du grain dont germe la plante, comme dans les profondeurs de l'infini, ne serait-il pas, après tout, ce simple mot : bonté.

Oh ! oui, oui, ce que nous avons de mieux à faire, c'est encore d'espérer, espérer, espérer toujours ! Car espérer c'est déjà guérir. »

Oronte, au contraire, pensait qu'on désespère, alors qu'on espère toujours, et pour cette fois, je serais tenté de partager son sentiment. M. Desplaces nous offre là d'assez anodines pharmacopées.

Il n'aura pas de peine à comprendre, en effet, que ses arguments néo-chrétiens en faveur de l'existence de Dieu, ne provoqueront pas parmi les croyants, un enthousiasme excessif. Quant à la bonté que glorifièrent en un langage magnifique, tous les grands théologiens et notamment Bossuet et saint Thomas, on ne saurait exagérer son importance morale et son efficacité. « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur et devait être en même temps, le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes, pour gagner les autres hommes ».

Malheureusement, il en est de ce beau mot comme de tant d'expressions hautes et saintes, que la médiocrité moderne a ravalées jusqu'aux emplois les plus grossiers.

Digitized by Google

Combien d'élégants et d'élégantes passent leurs soirées à énumérer les objets divers — oh ! très divers de leur adoration ! Ils adorent le cheval, ou la pêche, ou le tennis, ou la bicyclette, ou tel parfum dont le nom s'étale, en lettres énormes, à la quatrième page des journaux. Pareillement, dans les relations de la vie quotidienne, le mot bonté devient souvent synonyme de faiblesse, surtout lorsqu'il s'agit de religion. Aux yeux des gens du monde, par exemple, et à plus forte raison aux yeux de nos adversaires, le bon abbé s'appelle l'abbé Constantin. Il jouit d'une peu enviable popularité, parce qu'il se révèle obséquieux en présence des maîtres du jour, indulgent aux préjugés et aux vices de son temps, indifférent aux grandes luttes de la pensée, incapable de protester au nom de la morale et de la justice. De cette bonté-là, M. Desplaces ne s'étonnera pas sans doute que nous ne voulions à aucun prix.

L'appel à de nobles sentiments qui termine son livre, n'a pas été entendu, et il est un peu oublié déjà, pour cette raison décisive qu'il se prête à toutes sortes d'interprétations contradictoires.

M. Desplaces me permettra-t-il d'indiquer à mon tour, un moyen, un simple moyen, de guérir les maladies d'âme sur lesquelles il disserte si consciencieusement ?

L'âme française qui a été formée ou plutôt créée par l'Eglise, l'âme française ne connaît les joies de la santé qu'autant qu'elle vit une vie catholique. Faut-il citer des exemples ? Saint Louis, Jeanne d'Arc, saint Vincent de Paul, Corneille, Bossuet et Veuillot ont l'âme saine. Rousseau n'est pas seulement un malade, il est la maladie même, et ses héritiers se glorifient volontiers de ce qu'il y a d'anormal dans leur vie philosophique. Chateaubriand et Lamartine ont expliqué eux-mêmes la nature de leurs maladies, Georges Sand, Quinet et Michelet appartiennent à la catégorie des purs névrosés.

Toute la psychothérapie se résume donc dans cette formule : il faut que l'âme française redevienne catholique et entendons-nous bien — intensivement catholique. — Cette conclusion qui intéresse tous les Français, s'adresse cepen-

Digitized by Google

dant, de très particulière façon, à un groupe dont parle M. Henri Desplaces, pages 38-39 et pages 8-9. « Parmi les hommes qui vivaient en ce temps, il en était dont les années avaient coulé tranquilles. Confiée aux prêtres, leur intelligence en avait accepté les enseignements sans réticences. Pas plus que les autres, ils n'échappèrent à la crise... Nous avons tous laissé derrière nous, dans nos vies, des heures de santé morale, heures trop rares... Peut-être une très chère main s'était-elle attardée un instant dans la nôtre. Peut-être, agenouillés au bord de la table sainte, attendions-nous l'hostie réconfortante du prêtre. Toujours est-il que si nous les interrogeons, ces heures radieuses, bien sûr nous y trouverons de l'amour, de la foi, de la vérité entrevue. »

Oui, ce sont des élèves de nos collèges catholiques qui gémissent avec cette éloquence romantique, sur la perte de leur foi. La persécution présente leur fera sans doute comprendre qu'il serait temps de renoncer à ces exercices. Assez de romantisme, de vague à l'âme, de demi-renanisme, voire de demi-catholicisme. Jeunes ou vieux bourgeois qui jouez les penseurs et les esthètes, on n'en veut pas seulement à la religion, qui est encore la vôtre, malgré tout, on en veut à votre patrie, à votre race, et même, ô rêveurs idéalistes, à votre bourse.

. . . . . .

De même que dans les cas d'une exceptionnelle gravité, les médecins s'adjoignent un certain nombre de confrères, de même les éditeurs de M. Desplaces ont groupé autour de lui, un certain nombre de notabilités psychothérapeutiques. Il s'en faut que tous les augures aient prononcé des paroles immortelles.

Le spirituel Jules Simon ne trouva que des formules poncives et prudhommesques. « Ce n'est pas un âge d'ignorance que le nôtre, dit-il, au contraire... Ce flambeau qui éclaire devient la torche qui dessèche. » Passons.

M. Emile Ollivier vaticina comme un homme d'Etat, qui compterait à son actif, de grandes victoires diplomatiques : « Non, s'écria-t-il, l'âme française n'est pas ma-

Digitized by Google

lade ; elle est toujours saine, lumineuse et charmante. Le malade, c'est l'Etat français, cet Etat qui par ses lois, ses paroles, ses exemples surtout, ses tolérances, ne sait enseigner que la corruption, la platitude, la lascivité, la convoitise. »

Beau raisonnement, en vérité! Les Français ont l'esprit juste, le cœur pur, la volonté ferme, et ils s'accommodent d'un Etat incapable, corrupteur et tyrannique. Pour trouver dans la littérature un aussi violent paradoxe on est obligé de remonter jusqu'à Jean-Jacques, l'esprit le plus faux peut-être qui ait jamais existé.

Mais aussi, pourquoi faire sortir M. Emile Ollivier de la retraite dans laquelle il devrait se confiner? Personne n'a le droit, assurément, d'accabler un vaincu. Il serait désirable cependant, et pour toutes sortes de raisons, que M. Ollivier se résignât au silence. Or, on l'appelle dans toutes les conférences, on applaudit à l'Académie ses discours parfois inquiétants et bizarres, on accueille sa prose au *Correspondant* avec respect ou reconnaissance... et les éditeurs de M. Desplaces insèrent dans un livre très répandu, sa funambulesque consultation. Vous cherchez des symptômes de maladie morale? En voilà un, certes, et trop visible, et d'une gravité qu'aucun médecin, j'imagine, n'osera nier.

Du diagnostic formulé par M. Melchior de Vogüé, je voudrais ne retenir que la conclusion : « Il y a enfin, dit-il à M. Desplaces, le plaisir de décrire ces maladies élégantes; et je suis sûr qu'après l'avoir goûté, vous ne gémissez pas trop sur un mal qui vous a fourni le sujet d'un beau livre. » M. de Vogüé paraphrase agréablement le vieux proverbe latin : *medice, cura te ipsum*. Il est évident, en effet, que la plupart des médecins sont plus gravement atteints par les maladies d'âmes que la foule anonyme de leurs clients. Ils constatent le fait en souriant, sans se douter peut-être qu'ils mettent à vue tout ce qu'il y a d'odieux et de malfaisant dans l'orgueil des gens de lettres. Voyons, Messieurs, un peu de courage, et puisque vous avez entrepris votre con-

Digitized by Google

fession publique, n'allez pas vous tromper vous-mêmes sur le vrai caractère de votre état psychologique. Vous jouissez de votre mal plus que vous n'en souffrez, et vous êtes, en outre, incapables de vous prouver à vous-mêmes, que vos consultations sont, je ne dis pas bienfaisantes, mais seulement anodines. Dans votre pensée profonde, elles sont plutôt dangereuses.

Jugez donc votre propre cas, à la lumière du bon sens, de la vieille morale, la seule bonne, la seule qui compte, et enfin du patriotisme. Car vous aimez la France, encore que vous cultiviez méthodiquement tous les microbes des maladies qui la dévorent. Pesez bien votre responsabilité, et ayez le courage de vous dire à vous-même, que tout le reste est littérature, c'est-à-dire, verbiage et péché de plumitif.

Les ecclésiastiques obtiennent l'honneur très rare de siéger parmi les médecins consultants qui se livrent à des expériences scientifiques, dit-on, sur l'âme française. Le Père Didon prononce quelques mots d'allure très oratoire, mais il me semble plutôt médiocres, au point de vue philosophique. Quant à Mgr d'Hulst, il était, je suppose, un ami personnel de M. Henri Desplaces...

M. Sully-Prudhomme aborda la question, en philosophe : « Nous sommes en droit, dit-il, de demander d'abord à l'auteur en quoi consistent, à ses yeux, l'exercice normal, la santé des deux fonctions psychiques qu'il a étudiées ; il serait par là même mis en demeure de définir le bien et le mal, le beau et le laid, que ces fonctions ont pour fin de discerner, la vraie règle des mœurs, les vraies lois sociales, la vraie religion, la vraie beauté du langage, les vraies lois de la versification, le vrai type de la forme humaine, etc. »

Les difficultés que soulève M. Sully-Prudhomme lui paraissent insolubles, et il est bien vrai, qu'elles fourniraient matière à d'interminables discussions philosophiques. Mais il en est de ces subtilités d'école, comme des théories ultra-scientifiques et déconcertantes que professent quel-

Digitized by Google

ques maîtres de la clinique ou de la physiologie. Ceux-ci pourraient, nous dit-on, prouver que nous sommes tous peu ou prou atteints de quelque maladie. Soit, mais entre l'état d'un phtisique moribond et l'état d'un jeune homme qui mange, boit, dort normalement et dépense sans trop de fatigue une somme considérable de forces, les moins compétents perçoivent cependant quelques différences. Pareillement, dans le monde intellectuel et dans le monde moral on connaît des âmes certainement saines et des âmes certainement malades. Par exemple, Sophocle, Bossuet et Corneille, représentent le bel équilibre des facultés intellectuelles et morales, au lieu que Pétrone, Musset, Benjamin Constant, Beaudelaire, appartiennent à la catégorie des pervertis ou des neurasthéniques. Si donc, les hommes de notre génération ressemblent à Jouffroy, à René, je ne dis pas à Chateaubriand et à Beaudelaire, c'est qu'ils sont indubitablement malades, M. Sully-Prudhomme lui-même ne le nierait pas.

Il se rapproche, du reste, de la vérité dans ses conclusions qui sont moins scolastiques, mais plus humaines et plus sensées que son étude elle-même. « Ces périodes d'histoire nous paraissent aujourd'hui, vues à distance et dans leur ensemble, s'être suivies en dérivant les unes des autres comme les phases d'un développement organique. Chacune d'elles a été une crise, mais accidentelle... Est-ce à dire que l'âme française ne doive jamais être atteinte dans sa vitalité, par les épreuves que lui font subir les novateurs de toutes sortes? Je n'oserais l'affirmer ; je me borne à constater qu'elle en a traversé, sans altération essentielle et foncière, d'aussi graves au moins, dans le passé qu'aujourd'hui. »

Oui, notre malheureux pays traversa maintes fois des crises redoutables, de mélancolie ou de désespoir, notamment à la veille de l'an mille, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles. Mais entre toutes ces épreuves et la crise religieuse qui sévit en ce moment, existe une différence essentielle. Alors même, qu'ils se croyaient sur le

Digitized by Google

point de succomber dans les plus épouvantables catastrophes, nos ancêtres ne mettaient jamais en doute l'existence d'une vie et de sanctions ultra-terrestres. De nos jours, au contraire, la foi, toute foi positive est morte dans un grand nombre d'âmes ; pour elles, la vie n'est qu'une lutte implacable ou une course en quelque sorte frénétique aux jouissances grossières. Rien n'égale leur désespoir lorsque se produisent des déceptions ou des défaites. Les hésitations de M. Sully-Prudhomme ne sont donc pas recevables, en l'espèce. Si rien ne s'oppose au déchaînement d'impiété qui effraie même les sceptiques, la morale, le patriotisme et l'intérêt social bien compris, nous font un devoir de dire bien haut que c'en est fait de l'âme française.

Contre M. Sully-Prudhomme, Alexandre Dumas fils, prit la défense de M. Desplaces : « Je ne connais pas M. Desplaces, mais j'aime à me le représenter sous les traits d'un Chateaubriand jeune, ardent et tourmenté. Pourquoi donc lui chercher querelle à coups de définitions et de dictionnaires ? La vérité, chez lui, s'élance du génie, et il a été si au fond de l'âme de notre époque, qu'il a réalisé le tour de force d'être de l'avis de tout le monde... » Que M. Desplaces me permette de le lui faire observer, les objections motivées, partiellement justes et assez profondes de M. Sully-Prudhomme ont infiniment plus de prix que les éloges enfantins d'Alexandre Dumas fils. Le père de *Francillon* abuse des grands mots : Chateaubriand, génie, art de mettre tout le monde d'accord. Outre que la vérité n'a point cet air impétueux, les expressions choisies par Alexandre Dumas fils, sont aussi malheureuses que possible. Il y a un siècle environ, Chateaubriand, malgré son âge, incarnait une génération désenchantée, égoïste, paresseuse au fond, il était vieillot à vingt-cinq ans. Or, l'état d'âme que Chateaubriand rendit populaire, ne s'est pas, en somme, modifié. Il a pris seulement de nouveaux aspects qui témoignent avec éloquence de sa vétusté et de sa décrépitude.

Enfin, il est imprudent, quand on croit se trouver en

Digitized by Google

présence d'un chef-d'œuvre, d'insister à ce point sur le concert unanimes d'éloges, que fit naître son apparition. En général, les écrits qui doivent durer éternellement, provoquent tout d'abord autant ou plus de colère que d'enthousiasme. Décidément, Alexandre Dumas fils était un bien pauvre critique.

Les éditeurs de *Maladies d'Ame* ont trouvé cependant un moyen de rendre moins choquante la médiocrité de sa pensée, en lui donnant pour voisin : M. Emile Zola. Jamais M. Homais-Prudhomme ne s'est montré aussi solennellement vulgaire que le père des *Rougon-Macquart*. Ecoutez le docteur Zola-Pascal : « On traverse toujours une crise morale, si par crise on entend, la constante évolution humaine. Et quant à discourir des maladies de l'âme, il faudrait d'abord s'entendre sur l'âme, ce qui n'est pas commode. J'estime simplement, que notre siècle a été le plus grand des siècles dans son effort vers la science, vers la vérité et la justice. »

Il appelle cela, estimer simplement. Mais quelles phrases serions-nous donc condamner à lire, s'il eut jugé à propos de vaticiner en cérémonie ! Pour nous faire oublier sans doute le patois philosophique de Zola, les éditeurs de M. Desplaces introduisent dans son cabinet psychothérapique, deux doctoresses et un docteur facétieux. La première doctoresse, M^me^ Gyp, parle de krack, la deuxième doctoresse, M^me^ Adam, annonce et désigne par des périphrases solennelles, ce qu'on appelle vulgairement, le mal de mer, après quoi le marquis de Castellane, comme au bon vieux temps, récite un sonnet de sa façon :

Renoncez à votre boutade
Fier et jeune auteur indigné.
L'homme est un éternel malade
Par Dieu sans cesse égratigné.

Oh ! marquis, cette égratignure !... Mais voici M. Stéphane Mallarmé qui profère des paroles mystérieuses et

Digitized by Google

sans doute profondes : « Aux générations sans fin s'ouvre une blessure; une autre se referme.

« Notre honneur, j'en conviens, est de combler à découvert des côtés à la fois, social et idéal, et peut-être cela du fait seul qu'on les divise. »

Peut-être ne comprenez-vous pas très bien cette explication apocalyptique! N'importe, la formule vaut d'être retenue. Combler à découvert en divisant, telle est la manière de guérir radicalement les maladies psychologiques.

M. Jules Bois, lui, apporte des appréciations moins fantaisistes et des remèdes plus efficaces. « Le mal est plus profond, et, vraiment, le mot de *Maladie d'Ame* est juste. A qui s'en prendre? A Renan, à Taine, — et, avant eux, à ces admirables et corrosifs encyclopédistes qui sapèrent l'antique foi, à nous surtout qui ne savons plus garder et faire fructifier nos énergies... Pour moi, je crois qu'en dehors de la crise religieuse, qui est pour une grande part dans la crise moderne, c'est une douloureuse et fausse notion de la femme et de son rôle social qui a ainsi attristé notre intelligence, et c'est l'oubli total d'une école de volonté, d'un art de vouloir, qui a dénoué les caractères et fait de la vie contemporaine une chose neutre et flottante. »

Ils ne sont point dépourvus de sagesse, les conseils que donne M. Jules Bois, mais combien ils paraissent superficiels, si on les rapproche de certaines pages de Bossuet ou de saint Augustin. Les hommes de notre temps sont si intimement convaincus de leur universelle supériorité, qu'il serait peut-être imprudent de mettre en doute, leur compétence spéciale en matière de psychologie. Et, cependant, il est bien vrai qu'ils se laissent piper par les grands mots qu'ils ont eux-mêmes inventés : « poésie d'âme, maladie d'âme, état d'âme, psychothérapie, etc. ». Sous formes de questions et de réponses, Bossuet expliqua lumineusement aux petits enfants de son diocèse, l'essentielle maladie d'âme qui inspire si mal, tant de grands écri-

Digitized by Google

vains de nos jours. On lit, dans le second catéchisme de Meaux :

« — Quels effets du péché ressentons-nous dans nos âmes ?

« — *Réponse.* Deux malheureux effets, l'ignorance et la convoitise ou concupiscence.

« — En quoi consiste cette ignorance ?

« — *Réponse.* Principalement en ce que nous avons perdu la connaissance de Dieu et de nous-mêmes.

« — Comment sommes-nous enclins au mal ?

« — *Réponse.* En ce que nous sommes portés aux plaisirs sensibles et à nous aimer nous-mêmes plus que Dieu. »

Mais Bossuet, comme bien on pense, n'a pas seulement écrit pour les petits enfants, il a composé plusieurs traités admirables sur les maladies de l'âme, dont le plus célèbre est le *Traité de la Concupiscence*, et on peut admettre qu'à certains points de vue il n'a égalé ni saint Augustin, ni saint Thomas.

On m'objectera qu'en recommandant la lecture de ces trois grands maîtres, je sors peut-être du sujet auquel M. Desplaces a consacré son volume. Il n'a voulu parler que des phénomènes psychologiques propres au XIX^e^ siècle, et je ne l'oublie pas. Mais quiconque veut étudier profondément une maladie d'âme, se trouve aussitôt en présence du péché originel. La mince couche d'observations ou de formules qu'il faut traverser pour arriver jusqu'au substratum théologique n'a qu'une importance très relative. La modernité dans les maladies d'âme analysées par M. Desplaces, peut se réduire à trois éléments. La France du XIX^e^ siècle est un vieux peuple, hélas ! et saturé de littérature. La France, jadis catholique, a partiellement abjuré sa religion, ce qui donne à ses maladies morales un caractère aigu. *Optimi corruptio pessima.* Enfin, trompée par le pseudo-mysticisme de la phraséologie romantique, la France croit, ou du moins a cru intéressant un état morbide qui est surtout répugnant. On lui dit : neurasthénie, anémie, langueur, spleen, mélancolie, poétique, désespé-

Digitized by Google

rance. Ce sont là des euphémismes caressants qui bercent la malade, la trompent et la détournent du remords nécessaire et des viriles résolutions. Si les médecins consultants l'aimaient comme on aime une mère, ils lui diraient, ou, plutôt, ils diraient à ceux de ses enfants qui sont atteints par la terrible épidémie : « Le mal dont vous souffrez est fait d'orgueil, d'envie démocratique, de sensualité, d'égoïsme, de paresse et d'ignorance religieuse. »

Et après un aussi explicite diagnostic, il serait superflu peut-être de causer longtemps thérapeutique.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XII

Tandis que la Chambre se disperse, tandis que les Conseils généraux se rassemblent et qu'un très grand nombre d'entre eux vote des adresses de confiance au Président de la République, il y a dans l'air beaucoup d'électricité. En Allemagne, le tonnerre gronde, et l'Allemagne est maintenant si près !... Tout en partageant avec nous le pain et le sel, M. d'Arnim s'efforce d'y déchaîner contre nous l'orage (2) et, le parti militaire aidant, il est bien près d'y réussir. M. de Bismarck, très pressé au fond de réaliser sa créance, en est à ce moment, c'est-à-dire pendant le chômage de la Chambre, à ne ne pas vouloir de nos payements anticipés, de peur d'avoir à consommer la reddition de nos prisonniers, celle de Belfort (3) et l'éva-

(1) Voir le numéro de mai.

(2) On sait qu'après avoir été l'un des plénipotentiaires des *Conférences de Bruxelles* pour le traité de paix définitif, M. d'Arnim avait été accrédité en janvier 1872 comme ambassadeur d'Allemagne en France ; on sait aussi de plus en plus, à mesure que les documents diplomatiques et les correspondances le révèlent, quel rôle odieux pour nous, malséant pour l'Allemagne, il lui plut de jouer.

(3) Avril 1872 fut un de ces moments précis — il y en eut plusieurs — où, poussé par le parti de la guerre qui ne lui pardonnait pas d'avoir abandonné Belfort, M. de Bismarck essayait de le reprendre au nom toujours du droit du plus fort. Maître de lui-même et des autres, toujours sur la brèche, M. Thiers fut là encore incomparable.

Digitized by Google

cuation du territoire. L'œil sur nous, le doigt sur la gâchette de son fusil, annonçant à tous que nous préparons la guerre pour le printemps de l'année suivante (1), il ébauche la triple alliance (2); car s'il n'a plus aucun intérêt à reprendre contre nous la lutte — et il le dit — il a « le remords » (3) de ne nous avoir pas écrasés tout à fait? Et puis, selon le mot de M. de Rémusat, « il nous a fait trop de mal pour ne pas vouloir nous en faire encore ».

En France, le bonapartisme qui s'est repris à la vie depuis que l'élection de M. Rouher lui a rendu un chef (4) organise son grand complot — indéniable aujourd'hui (5) — qui, sans la mort de Napoléon III, n'eût pas échoué peut-être. D'autre part, Gambetta commence sa campagne de discours et d'agitation, il soulève les « nouvelles couches », tandis que les anciennes (soient les fractions monarchistes) désemparées et déçues, se retournent les unes contre les autres.

M. Thiers est donc plus nécessaire que jamais, et il le

(1) L'Allemagne prépare la guerre. (*Notes et Souvenirs*, général Le Flô.) Elle répand, affirme, et fait écrire partout que la France s'organise pour le printemps 1873. (Lettres et Dépêches de M. de Saint-Vallier.)

(2) Il prépare de loin la réunion des trois Empereurs qui aura lieu en septembre. Le rapprochement avec l'Autriche est déjà fait et, quant à l'Italie, on est en coquetterie depuis 1866.

(3) Le relèvement de la France lui apparaît comme une menace et, dit-il, « lui est à la fois une excitation et un remords ». (*Souvenirs diplomatiques* du marquis DE GABRIAS.)

(4) M. Rouher avait été élu en Corse le 11 février. Depuis le mois d'août, l'agitation et l'organisation bonapartistes marchaient de pair. Les groupes de l'appel au peuple venaient de se constituer.

(5) La propagande bonapartiste, admirablement organisée, il faut le dire, battait son plein. Le *Petit Caporal*, l'*Ordre*, l'*Armée*, voire le *Gaulois*, répandaient la bonne parole, les agents et les brochures, l'un portant l'autre, remplissaient les usines, les cabarets, les villes et les villages; on travaillait partout l'opinion, on manifestait en toute occasion, à l'académie, aux enterrements (L'enterrement Conti venait d'être un succès), et l'opinion ainsi préparée, on réglait avec une prévision très informée les moindres détails du *retour de l'Ile d'Elbe* qui devait s'opérer huit ou dix mois plus tard, par *Annecy*, *Prangins*, *Lyon* et enfin *Versailles* où l'on refaisait le coup d'Etat de 1852. Tout cela est bien connu aujourd'hui. (Voyez *Général du Barail*, Paul Lenglé, etc., etc.)

Digitized by Google

sent; on le sent aussi dans les rangs de la majorité; mais il n'y en a pas moins quelque chose de rompu entre elle et lui. On se remet cependant au travail de concert le 22 avril, et même l'Assemblée est violemment secouée lorsque, le lendemain de sa réouverture, elle apprend que le Président de la République est malade. C'est une panique d'un jour, mais une panique véritable. « Nous avons compris quelle place énorme tient cet homme », dit alors Chesnelong, et il ajoute : « Pourquoi faut-il qu'il ne gouverne pas avec la majorité? Rien de durable et rien de bon ne se peut faire dans un royaume ainsi divisé contre lui-même (1). » Hélas! c'est un mal auquel nous nous heurterons jusqu'à la fin.

Chesnelong avait d'ailleurs renouvelé ses forces et son courage au contact de sa bonne terre béarnaise, durant ces trois semaines. Sa famille traversait une phase laborieuse, il s'était multiplié pour remplir tous ses devoirs de père; et la courte session du Conseil général n'ayant encore pas suffi à son activité, il avait été inaugurer la réouverture de Sorèze par un de ces discours pieux, nourris et sonores, qui, en telles occurrences, coulaient absolument de source.

Mais le revoilà à son œuvre parlementaire.

M. Faye qui devait être, en 1884, ministre de l'Instruction publique, et, en 1889, ministre de l'Agriculture; mais qui n'était alors qu'un député de gauche fort ardent à constituer la République, avait émis et fait *prendre en considération* une proposition dont l'objet était d'étendre aux élections des Conseils généraux, le droit des réunions publiques préparatoires que la loi de 1868 reconnaissait aux élections législatives. Une commission avait été nommée, elle n'était pas favorable à cette extension, et elle avait choisi Chesnelong pour rapporteur. De là, certaine tempête de gauche où MM. Brisson, Langlois, Tolain grondaient et tourbillonnaient. Ils étaient intervenus, le rapporteur avait la parole :

« — Permettez-moi, Messieurs, de vous dire d'abord que ce n'est pas une question de liberté électorale. (*Bruit*

(1) Lettre du 25 avril 1872.

Digitized by Google

et réclamations.) Je répète que ce n'est pas une question de liberté électorale. Avec des réunions publiques, la liberté électorale peut recevoir de très grandes et de très profondes atteintes...

« — (*Dénégations à gauche.*) — (*A droite*) : Oui, oui.

« — *Voix ironiques à gauche :* Vous vous croyez encore au corps législatif?...

« — CHESNELONG : Je me crois en présence de l'*Assemblée Nationale* et je dis que sans les réunions électorales, il peut y avoir des élections parfaitement libres.

(*Vives réclamations à gauche.*)

« — M. TOLAIN : En tous cas, cela ne veut pas dire qu'elles soient éclairées!

« — CHESNELONG : L'assemblée telle qu'elle est, issue des élections du 28 février, en est la preuve. Ces élections n'ont pas été précédées de réunions publiques.

« — Très bien! Très bien!... C'est cela!...

« — M. LANGLOIS : C'est notre faiblesse!...

« — CHESNELONG : Y a-t-il jamais eu au monde une assemblée issue d'élections plus libres? Y a-t-il jamais eu des élections résultant de l'explosion d'un sentiment public plus sincère, plus vif et plus spontané?... Non, ce n'est pas une question de liberté électorale...

« ... Mais il ne suffit pas, je le reconnais, que les élections soient libres, il faut encore qu'elles soient éclairées. »

Partant de là, et à travers des développements que j'omets, Chesnelong poursuit :

« Les élections au Conseil général sont des élections cantonales. Les candidats qui se présentent à ces élections sont de trois sortes. Ou bien ce sont des candidats qui ont passé leur vie dans le pays, qui sont connus de leurs concitoyens... qui ont donné des preuves de leur connaissance des affaires et de leur dévouement à la chose publique... Ou bien ce sont des candidats qui, ayant quitté leur pays dans leur jeune âge, sont allés conquérir ailleurs une renommée... et qui viennent en demander la consécration à leurs compatriotes...

« Eh bien! pour les candidats de ces deux catégories,

Digitized by Google

et pour les élections en regard d'eux, les réunions publiques ne sont pas nécessaires.

(*Bruit et interruptions de gauche et de droite.*)

« — CHESNELONG : Il suffit que les noms de ces candidats soient prononcés pour que, dans la circonscription, on sache parfaitement à qui l'on a à faire ; et ces candidats ont bien mieux que des paroles à offrir à leurs électeurs, ils ont leur vie tout entière qui leur sert de caution.

(*Applaudissements répétés.*)

« — Mais il est une troisième catégorie de candidats pour lesquels les réunions seraient indispensables, ce sont les candidats que je pourrais appeler *exotiques*.

(*Rires, adhésions à droite.*)

« — *Plusieurs voix à gauche :* Oui, oui, comme sous l'Empire !... »

On n'en a pas fini avec cette manie, ou monomanie, qui consiste à lancer l'Empire à la face de Chesnelong. Si nous ne la retrouvions pas ici, il manquerait quelque chose à la physionomie de cette discussion, à laquelle je fais peut-être la part un peu large, mais qui nous peint avec fidélité l'assemblée de Versailles à ce moment de son histoire — j'entends depuis que les élections de juillet et de janvier ont grossi chez elle les rangs de la gauche et fait une place au bonapartisme. — Quant à Chesnelong, cette accusation d'impérialisme contre laquelle il se sent suffisamment défendu, n'est plus pour lui qu'*une scie* sur les grincements de laquelle il est blasé.

« Ceux-là — continue-t-il dédaigneusement — ceux-là (les *candidats exotiques*) n'ont aucun lien, aucune racine dans le pays ; ils n'y sont pas connus et éprouvent le besoin de suppléer aux titres qui leur manquent par une agitation un peu factice et très bruyante... »

D'où il conclut naturellement qu'on n'a que faire de de cette agitation et de ces agitateurs forains pour gérer les choses locales.

« Ecartons les théories, voyons les faits. Voilà une réunion qui s'organise, le candidat comparaît devant les élec-

Digitized by Google

teurs. Est-ce que vous croyez par hasard que les questions départementales seront là longuement, sérieusement ou quelque peu traitées?...

(*Rires. — Réclamations.*)

« — Les questions politiques domineront et absorberont les questions administratives. Les électeurs pourront parfaitement savoir quel est le drapeau politique sous lequel se présente le candidat...; mais, à coup sûr, on ne leur dira rien, absolument rien au point de vue du mandat spécial qu'il s'agit de leur conférer... Messieurs, ces réunions publiques seraient des réunions politiques. C'est à ce titre qu'on les demande, c'est à ce titre assurément qu'on en userait... Eh ! bien, on ne gagne rien à changer la nature des choses. Soyez persuadés que la politique fera là de médiocres profits, et que la gestion des affaires départementales y perdra beaucoup... »

Visiblement, la Chambre est intéressée et même amusée par cette argumentation prise dans le vif. En revanche, M. Brisson, déjà austère et déjà possesseur des bons programmes, n'est pas content, et il le montre. L'orateur continue :

« Lorsque ce principe aura été admis pour les Conseils généraux, — dit-il, — ne serez-vous pas logiquement entraînés à l'admettre pour les Conseils municipaux?... Et, si l'assemblée accordait aujourd'hui à l'honorable M. Faye l'*acompte* dont il paraît disposé à se contenter, quelques-uns de ses honorables amis ne tarderaient pas à venir réclamer *le solde*, — permettez-moi cette expression, — en demandant l'application du principe aux Conseils municipaux.

« — *A gauche :* Oui, oui!... Ce sont les pratiques d'un peuple libre... Ce serait la liberté !...

« — Chesnelong : Ce serait le pays mis au régime des réunions publiques permanentes... Eh ! mon Dieu ! vous savez ce que ces réunions ont été depuis quatre-vingts ans ce qu'elles ont été hier, ce qu'elles seraient demain... Qu'on ne dise pas, ici, que nous avons peur de la liberté...

« — M. Tolain : Si... si... Vous en avez peur.

Digitized by Google

« — CHESNELONG : Non, nous n'avons pas peur de la liberté... nous avons peur pour elle !...

« — (*Cris à gauche.*) — Très bien ! Très bien ! (*à droite.*)

« — CHESNELONG : ... C'est la liberté qui paye toujours les frais de la guerre, c'est elle qui est toujours sacrifiée. (*Applaudissements au centre et à droite. — Rires ironiques.*)

« — CHESNELONG : Mais, Messieurs, qu'est-ce donc que la liberté ? La liberté, c'est le droit pour chaque citoyen de gérer librement ses propres affaires. La liberté, c'est le droit pour chaque croyant de suivre les pratique de son culte...

« — (*A droite*) : Oui, oui..., c'est cela.

« — CHESNELONG : La liberté, c'est le droit pour chaque père de famille de diriger librement l'éducation de ses enfants.

« — Très bien !... Très bien !... (*Vifs applaudissements*)

« — CHESNELONG : La liberté, c'est le droit pour chaque conseil municipal d'administrer librement les affaires de sa commune, c'est le droit pour chaque conseil général de s'occuper librement des intérêts de son département, et c'est à cette tribune, c'est pour l'Assemblée nationale, le droit de discuter et de gérer librement les affaires du pays.

(*Nouveaux applaudissements.*)

« — CHESNELONG : Voilà la liberté... La liberté sans phrase...

« — (*A gauche*) : Non... Non... ce n'est qu'une partie de la liberté...

« — CHESNELONG : Quoi que vous puissiez dire, voilà la liberté, la grande liberté, la vraie liberté, la liberté *pratique*, celle que le pays réclame et que nous voulons lui donner. Et j'ai le droit d'ajouter, que cette liberté-là, les agitations des réunions publiques ne l'ont jamais servie et l'ont souvent compromise. Aussi mon choix est fait.

« — (*A gauche*) : Nous le savons bien !

« — CHESNELONG : Oui, j'aime mieux différer l'extension du droit de réunions publiques électorales, et ne pas compromettre la cause de la liberté... »

Digitized by Google

(*Applaudissements sur un très grand nombre de bancs.*)

M. de Pressensé est à la tribune :

« — Que l'honorable M. Chesnelong me permette de le dire : Il s'est trompé de date en prononçant le discours que nous venons d'entendre... »

L'honorable M. Chesnelong est du reste passé à l'état de cible depuis qu'il a prononcé le mot de liberté. La gauche le crible de ses flèches, qu'il supporte comme un saint Sébastien. A cette époque, les Brisson, les Pressensé, les *Jaurès* du temps, prétendaient se réserver le droit de parler de la liberté et de... l'aimer. Crier : *Vive la liberté*, ne leur paraissait pas séditieux du tout... Il est vrai que cette gauche-là n'était pas alors au pouvoir !

« — Il a dit — reprend M. de Pressensé — que la perfection des élections auxquelles nous devons notre existence, vient de ce qu'elles ont été faites en l'absence des réunions électorales !...

« — Et c'est pour cela qu'il a été applaudi... interrompt de sa voix sépulcrale et indignée, M. Brisson. Sur quoi, M. de Pressensé fait le procès de l'Empire, et se hâte de saisir cette occasion pour rappeler que Chesnelong *faisait partie des Chambres de l'Empire*... donc...

En quelques mots très brefs, Chesnelong lui démontre que son *donc* est un sot. « Je revendique — ajoute-t-il — avec la responsabilité de mon ancien mandat, toute sa dignité... Il peut se défendre tout seul et je n'ai plus à me justifier... »

Telle fut cette séance, à tous les points de vue très significative. Je volerais cependant le lecteur si je ne mettais pas en regard des paroles simples — *pratiques*, comme il l'a dit — de Chesnelong sur la liberté, celles de M. de Pressensé. Un homme d'esprit cependant, d'esprit et de talent, qui venait d'écrire sans emphase des pages très fortes, pleines de patriotisme et de raison (1). Mais il est, comme les autres porte-paroles de son parti, ressaisi par la maladie révolutionnaire de la phrase, quand il se trouve

(1) *Le 18 Mars.* Edmond de Pressensé. Publié l'été précédent.

Digitized by Google

devant une assemblée. Ecoutez : « La liberté n'est pas le repos, c'est la lutte et le combat, le combat à poitrine découverte... Nous ne voulons pas revenir *à ce calme des temps honteux dont nous sommes sortis pour toujours.* »

Style de loges, sentant tout à la fois le Comité du salut public et la boutique de M. Homais. On n'échappe pas à cela.

L'Assemblée néanmoins, et bien qu'on fût « sorti pour toujours des temps honteux », vota comme Chesnelong contre l'extension du droit des réunions publiques électorales. C'était le 28 avril.

XIII

Nous sommes en pleine et importante session, si importante qu'il n'y en eut guère de comparable ; Chesnelong y eut pour sa part, une part sérieuse; en écrivant sa vie nous n'avons le droit de diminuer ou de taire ni la gravité des circonstances, ni l'étendue de ses efforts. Si pressé qu'on puisse être d'arriver à tel ou tel point de son histoire et quelle que soit à cet égard l'obsession du lecteur, il ne saurait exister aucune raison valable de tronquer cette histoire, d'en retrancher pour aller plus vite, les incidents ou les discussions parlementaires de quelque signification. C'est une vie d'homme public, de chrétien militant dont l'unité constitue la grandeur, et tout ce qui établit cette unité doit être mis en relief.

Cette déclaration est à l'adresse des impatients ou des exclusifs, qui ne voient dans l'existence de ce *très homme de bien* que l'épisode de Salzbourg et qui n'en veulent que le récit. Ils sont nombreux, je le sais. Mais vraiment, pourquoi ?... Ce récit est déjà ce qu'ils connaissent. Nous le tenons de Chesnelong, personne ne l'écrira comme lui : c'est donc le reste qu'il faut étudier

Nous venons de constater qu'au retour de ses courtes *vacances de Pâques* notre député se trouvait en *très bonne*

Digitized by Google

veine. Un incident d'une nature spéciale y contribuait. Pie IX lui avait fait une grande joie en adressant aux catholiques, occupés à s'entredéchirer, un bref qui leur recommandait et même leur prescrivait la concorde. « Je leur rappelle, — portait ce bref, — que, sans la charité, on n'est pas catholique ». Ce fut pour tous ceux qui ne versaient pas sur leurs frères l'outrage ou la dénonciation — et l'on sait si Chesnelong était de ceux-là — comme un immense soulagement. On respira, on espéra, on crut à un apaisement sérieux... Il y en eut du moins un relatif et momentané, une sorte de *trêve de Dieu* — ou du Pape — qui fut tout à fait bienfaisante. Aux uns, Pie IX disait en substance : soyez humbles, donc patients ; aux autres : soyez bons et charitables, ne voyez pas la paille dans l'œil de votre frère, vous qui avez une poutre dans le vôtre, ne fermez pas la porte du royaume pour empêcher les autres d'y entrer, etc., etc. Il ramenait enfin tout le monde aux règles admirables de Benoît XIV touchant la polémique entre fidèles et serviteurs de l'Eglise. C'était un baume pour l'âme de ce fidèle si soumis aux enseignements de la chaire de Saint-Pierre. On avait tant essayé de lui donner sur la ligne qu'il suivait des scrupules et des craintes ! ... Et les gens qui se font d'office les commissaires de police ou les juges d'instruction de l'orthodoxie, prétendent toujours que le Pape est avec eux.

Aussi, c'est presque un hymne que Chesnelong entonne : « Le souffle divin a passé sur ses lèvres (les lèvres de Pie IX), c'est le *pax vobis* du Maître, le *beati pacifici* du sermon sur la montagne. Immoler, sous prétexte d'orthodoxie, la paix et la charité, c'est sacrifier aux idoles des victimes humaines ; car bien souvent, le Dieu sur les autels duquel on sacrifie, est une orthodoxie qu'on a faite de sa propre main. Comme vous le dites, toutes les vertus sont sœurs et le zèle amer des pharisiens n'est que le frère ennemi de ces sœurs-là. Cessons de tourner nos armes contre nos propres troupes ; ouvrons nos rangs pour les grossir, et serrons-les pour nous unir ; assurons et *l'unité* et *l'union* catholiques : c'est la dernière planche

Digitized by Google

dans notre naufrage. Je crois que Dieu veut sauver la France par l'Eglise, et l'Eglise par la France : c'est mon espoir, et cet espoir me donne tous les autres (1). »

Autant les manifestes « royaux » l'ont désarçonné, autant cet acte pontifical l'a relevé, remis en selle pour ainsi dire, et c'est après l'avoir savouré pendant toute la prorogation qu'il est revenu à Versailles plein de l'espèce de courage et de *brio* que nous avons vu à la séance du 28 avril !

Sur la loi militaire, se porte maintenant toute l'attention de la Chambre et du pays. Si jamais une nation a été bien avertie de l'importance des institutions militaires, c'est celle-ci. Mais d'autre part, jamais une bonne loi militaire ne fut plus difficile à constituer. Non seulement les problèmes sont posés d'une manière nouvelle et font à l'inconnu une part énorme ; non seulement tout est à créer alors que nos ressources coulent à l'étranger par mille canaux ; mais on n'est pas maître chez soi, l'ennemi implanté sur nos terres, hargneux comme s'il avait peur, est un moniteur qui nous donne sur les doigts dès que nous faisons un mouvement (2). Et Thiers, qui a tant à faire en France pour que sa loi soit votée, a plus à faire encore pour apaiser les susceptibilités, vraies ou feintes, des Moltke, des Bismarck, de l'empereur et de toute leur diplomatie.

Quant au fond de la loi, Chesnelong se retrouve avec Thiers plus qu'avec la Chambre, généralement favorable à la prédominance du nombre, à l'abaissement du temps de service, à l'adoption plus ou moins complète du système prussien. Il tient pour les armées de métier, pour cette soli-

(1) Lettre du 20 avril 1872.

(2) A ce point que M. de Manteuffel disait à M. de Saint-Vallier, des allures et des procédés de Bismarck envers la France : « Le sentiment public de l'Europe entière se retournera contre nous, comme autrefois contre Napoléon Ier, et je tremble que nous ne finissions par payer chèrement ces violences hautaines inspirées par l'enivrement de la victoire ». « Il ne se passait pas de jour, écrit Jules Simon (*Le Gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 219), que les dépêches de M. de Saint-Vallier ne continssent quelque nouveau sujet d'alarme. »

Digitized by Google

dité professionnelle plus nécessaire qu'ailleurs en pays de *furia*, il tient pour la qualité que la quantité ne saurait remplacer ; il tient pour l'élargissement des traditions françaises, non pour leur destruction. Il n'aime pas les *milices*, la *nation armée* lui est suspecte, il est prêt à dire avec l'évêque d'Orléans, — lequel ne veut pas moins que lui la reconstitution de l'armée : — « Il ne faut cependant pas défaire la France sous prétexte de refaire l'armée ! » Bien qu'il sente et qu'il dise que, parce que quelque chose de fondamental est changé dans la situation, il faut changer dans la loi quelque chose de fondamental aussi ; il redoute l'attirance du succès qui nous entraîne à copier trop servilement le vainqueur. Pour lui, la loi de 1868, telle que Niel la voulait, telle que lui, Chesnelong, l'avait ardemment défendue, était une loi de salut qui nous eût préservés de l'invasion et gardés de la Commune. Et qui ne pense ici comme lui ?... Mais il va plus loin, il est persuadé que même après avoir eu les ailes coupées et les ongles rognés, même telle qu'elle sortit des urnes, cette loi mutilée, vigoureusement et intelligemment mise en œuvre, eût pu suffire à la défense. Que ses cadres eussent été remplis, son intendance prête, sa mobilisation préparée, ses armements, son artillerie, ses services et ses attelages complétés, que son état-major eût un plan étudié, qu'il fût composé d'hommes de guerre et non d'hommes de cour ; que ses chefs de corps fussent assez éclairés sur le plan général, assez libres quant à l'action locale et imprévue ; que son grand commandement fût réel ; en un mot que, des pieds à la tête, tout ne lui fît pas défaut : matériel, hommes et chefs, et, malgré les fautes d'un gouvernement affolé, la Prusse eût vraisemblablement été arrêtée dès son entrée en campagne, elle le sait bien (1).

(1) Elle est même sous ce rapport dans la période des aveux. Voir, au besoin, l'étude du lieutenant-colonel Rousset : *Le Commandement des Armées allemandes en 1870* (*Correspondant*, 25 février et 10 mars 1903). Mais voir surtout toutes les publications allemandes récentes sur la guerre de France : *Guerre franco-allemande du grand Etat-Major ; Kritische Taje*, de cardinal von Wil-

Digitized by Google

L'Empire, qui vécut de formules et pratiqua comme nul autre l'art de jeter de la poudre aux yeux, nous avait lancé un jour le mot de *paix armée;* c'était pour en prendre le contre-pied : *guerre non armée*, telle avait été la réalité. Réalité à faire dresser les cheveux sur la tête, que le duc d'Audiffret-Pasquier versa sur l'Assemblée, avec son éloquence vengeresse, le 4 mai, le 22 mai et pendant toute cette discussion.

Aucun de ceux qui l'ont entendu faire le départ des fautes commises et des responsabilités encourues, n'a pu oublier ni la puissance de ses démonstrations, ni les vibrations de son patriotisme indigné. Berryer seul en ce siècle avait su avant lui soulever ainsi les assemblées au nom de l'honnêteté et de la vérité. Et qui eût dit alors à cette chambre, à cette France, qu'un jour viendrait où la politique de partis, la honteuse et malhonnête politique, triompherait de ces formidables leçons de choses, au point de rendre possible la désorganisation méthodique de l'armée, l'adoption non plus inconsciente, mais raisonnée de la formule : *guerre non armée !...*

Revenons à Chesnelong. Il veut autant et plus qu'en 1868 la France armée pour se défendre, armée « pour la paix »; c'est dire qu'il est avec Thiers : où le patriotisme est vraiment en jeu, ils se rapprochent. Et, quoi que disent alors MM. de Moltke, de Roon et de Bismarck — les trois compères de la dépêche d'Abeken (1), prêts encore à machiner quelque chose si nous y donnons lieu — Thiers, en refaisant l'armée, de toutes ses forces et de toutes nos forces, ne songe qu'à la paix. Ici seulement, Chesnelong, attaché aux conceptions militaires de Niel qu'il a servies et

DERN; *La Nation armée*, de von der GOLTZ; *Correspondance militaire du Maréchal de Moltke*, etc. Et M. de Bismarck lui-même n'a-t-il pas confessé à M. de Courcel qu'après Sadowa il eût suffi de quinze mille hommes sur le Rhin pour l'arrêter. Voyez : Emile OLLIVIER, *La Politique française après Sadowa. Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 juin 1902, p. 319.

(1) On n'a pas oublié que la fameuse dépêche d'Ems, dont M. de Bismarck joua avec tant de perfidie, avait été falsifiée par lui, de concert avec MM. de Moltke et de Roon, et qu'elle était signée par le conseiller secret du roi, Abeken.

Digitized by Google

qu'il regrette, un peu dérouté par les méthodes en train de prévaloir, doutant de certains articles du projet en discussion, n'ose plus, comme naguère, se jeter dans la mêlée et se contente de voter la loi — toute la loi — parce que, fût-elle fautive, il en faut une, et tout de suite.

Mais il vote, — écrit-il, — « sans enthousiasme ».

Il prend la parole cependant, mais pour traiter une question à côté de la loi. C'est le 12 juin. Un paragraphe vient d'être adopté, portant que les membres ou les novices des associations religieuses vouées à l'enseignement (autorisées par la loi ou reconnues d'utilité publique) qui, avant le tirage au sort, auront pris devant le recteur de l'Académie l'engagement de se consacrer pendant dix ans à l'enseignement, seront exemptés du service militaire, s'ils réalisent cet engagement. MM. Chesnelong, Paul Besson, Keller et de Bonald proposent d'ajouter à cet article, qui est le paragraphe IV, la modification suivante : « L'engagement peut être réalisé dans les établissements libres tenus par les associations ci-dessus désignées, comme dans les établissements publics. »

Chesnelong défend cet amendement qui porte son nom, écoutons bien : « ... Nous voulons tous, dit-il, universaliser l'instruction primaire, et mes amis et moi nous le voulons autant que personne. (*Très bien! à droite.*) Il y a peut-être tel moyen sur lequel nous pourrons, Messieurs, nous trouver en désaccord profond; mais il y a du moins un point sur lequel l'accord doit être unanime, c'est que, pour arriver à cette universalisation, il faut multiplier les écoles, ouvrir partout les sources diverses de cette instruction, faire appel à toutes les forces vives capables de nous venir en aide : enseignement public donné par l'Etat, enseignement libre, enseignement laïque, enseignement des associations religieuses : *il y a place pour tous, et le concours de tous est nécessaire...* L'Etat ouvrant ses écoles à tous, sans les imposer à personne; la loi garantissant les droits de la liberté comme les droits de l'Etat; le père de famille choisissant les écoles qui lui conviennent, et assurant, suivant sa conscience, l'instruction, l'éducation de

Digitized by Google

ses enfants. Voilà les moyens pratiques, légitimes, efficaces d'universaliser l'instruction primaire... »

Lecteurs de l'an de grâce 1903, oui, écoutons et relisons ce passage...

Mais, ajoute après cela Chesnelong, il faut, pour que l'enseignement libre puisse faire son œuvre, que vous ne lui refusiez pas les moyens de se recruter.

« ... Permettez-moi de vous le dire comme je le pense. La vaste diffusion de l'enseignement chrétien est une nécessité de salut et d'honneur pour notre pays... Et, en disant cela, je reste dans la loi militaire; car le nerf de l'armée, c'est la discipline, c'est le respect; et la grande école de respect, on l'a dit, c'est l'enseignement chrétien... Eh! Messieurs, je ne demande pour cet enseignement aucun privilège, *la liberté lui suffit;* je ne dis pas non plus que ce soit l'apanage exclusif des associations religieuses... mais enfin, il faut reconnaître que les associations religieuses sont une de ses forces... »

Personne ne peut dire le contraire, et l'orateur arrive à des applications plus directes :

« — En vous demandant de dispenser les Frères des écoles chrétiennes du service militaire (moyennant l'engagement décennal des instituteurs), je ne viens vous demander de ne les soustraire ni au devoir ni au péril. Le devoir, il n'y en a pas de plus haut que celui qu'ils remplissent, en se vouant à la sainte cause de l'éducation populaire... Le péril, ils ont prouvé dans la dernière guerre qu'ils étaient hommes à l'affronter et que, dans leurs poitrines de religieux, battaient des cœurs de patriotes et de Français...

« — *Voix à gauche :* Alors, faisons-en des soldats!

« — CHESNELONG : Leur vénérable supérieur, le Frère Philippe, avait mis toute sa maison à la disposition du ministre de la guerre, pour y recevoir des blessés, et tous ses Frères pour les soigner...

« — ARNAUD DE L'ARIÈGE : C'est vrai, cela!... C'était dans mon VII^e^ arrondissement. *(Mouvement général. Bravos à droite.)*

« — CHESNELONG : Et les Frères ne bravèrent pas seule-

Digitized by Google

ment les maladies, ils bravèrent aussi les boulets sur le champ de bataille... Ils prouvèrent à leur manière que le dévouement à la patrie se puise aux mêmes sources que la foi en Dieu et en l'âme immortelle... Je place mon amendement sous la protection de ces souvenirs. »

Très écouté, très interrompu aussi, ce discours amena Gambetta à la tribune. Chesnelong avait dit :

« — ... La cause de la liberté d'enseignement est, Dieu merci ! une cause gagnée et je suis convaincu qu'elle ne trouve pas d'adversaire dans cette enceinte... C'est le droit du père de famille, que M. Guizot disait en 1846 antérieur, sinon supérieur au droit de l'Etat... »

« — GAMBETTA : ... L'honorable M. Chesnelong avait déjà produit cette thèse devant le corps législatif en 1867. Il y avait apporté cette parole chaleureuse dont vous avez aujourd'hui pu mesurer l'effet sur une assemblée !... »

Et naturellement il cherche à diminuer cet effet. « Les bénéfices de l'engagement décennal ne doivent être accordés qu'à un service d'Etat. » Service public, l'enseignement libre, mais non service d'Etat : c'est là son grand cheval de bataille.

Au nom de la commission, M. Bethmont repousse aussi l'amendement Chesnelong, mais en tant qu'*inutile* « parce qu'il est en réalité contenu dans le paragraphe lui-même », sur quoi Chesnelong déclare que « l'interprétation de l'honorable M. Gambetta est venue démontrer le besoin de quelque chose de plus formel que le texte du paragraphe, » et il ajoute :

« — Que la commission me permette de lui dire ce qu'elle sait aussi bien que moi et ce qui est une vérité d'expérience : les commissions passent, les commentaires donnés à cette tribune passent également, et seuls les textes restent. Il arrive un moment où l'on se trouve en présence du texte seul et où l'on ne juge que d'après ce texte. . . . . .

« ... Je supplie la commission de ne pas faire d'objection à mon amendement. Quel est mon but, après tout ? C'est de faire insérer dans la loi ce que l'honorable M. Bethmont est venu dire à la tribune... »

Digitized by Google

Jules Simon lui répond, il parle dans le même sens que M. Bethmont, accentuant davantage encore l'interprétation libérale et favorable aux associations; mais, ministre de l'instruction publique et attaché, comme on le sait, à son projet de loi sur l'instruction obligatoire, il profite de l'occasion pour honorer son propre saint.

« — CHESNELONG : Avant de faire la déclaration que j'apporte à cette tribune, l'Assemblée me permettra de lui dire que je ne m'associe pas à l'éloge que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de faire de l'*instruction obligatoire*. L'instruction obligatoire est pour moi la compression de la loi substituée aux libres impulsions du devoir paternel. Je suis de ceux qui veulent conserver intacte et respectée, la liberté du père de famille, et même qui se fient aux inspirations de sa tendresse.

« Cela dit, je remercie M. le Ministre d'être venu ajouter sa déclaration à la déclaration de la commission. Il me paraît que le gouvernement et la commission sont complètement d'accord pour reconnaître que le sens de mon amendement est accepté... »

Néanmoins, on ne saurait trop remettre les points sur les *i*, il le fait et poursuit :

« ... Si mon interprétation est celle que l'on accepte, et s'il ne reste aucun équivoque dans le texte de la Commission, je retirerai mon amendement... Mais si mon interprétation n'est pas formellement acceptée, la question reste... et je maintiendrai mon amendement.

« Je crois cependant que le gouvernement et la commission acceptent cette interprétation?...

« — LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE : Oui.

« — TOUT LE BANC DE LA COMMISSION : Oui ! Oui !

« — CHESNELONG : Le gouvernement me dit : *oui ;* la commission me dit : *oui*. J'en prends acte et j'ai l'honneur de déclarer à l'Assemblée que je retire mon amendement. »

En suite de quoi la commission modifia dans le sens de l'amendement, le texte de son article de loi, lequel voté ainsi à la troisième lecture, fut en vigueur avec tout le sens

Digitized by Google

donné par Chesnelong, jusqu'en 1886. Quatorze années de durée sous la troisième république ! Quatorze années pour un article libéral et antisectaire !... Le député d'Orthez fit une bonne besogne — la chambre aussi — en cette journée du 12 juin.

XIV

Il en fit une moins moins excellente en votant cette loi militaire qui n'était point celle de ses rêves et n'accordait pas le service de sept ans (1) ; mais dont nous avons pu juger, par ce qu'elle nous a valu d'estime et de respect en Europe. Se remonter ainsi, militairement et financièrement, quand on a été engloutis comme nous sous les grandes eaux, n'est pas le fait d'*un peuple fini, corrompu jusque dans les moelles*, comme se plaisaient à le dire *les reptiles* et toute la ménagerie du nouvel empire ; c'est marcher et agir pour prouver le mouvement et la vie.

A la satisfaction de tous, surtout à celle de l'homme qui se nommait lui-même et si bien « l'administrateur temporaire de l'*infortune* publique », Bismarck consent à être payé !... Après avoir, pendant de longs mois, ouvert et tour à tour fermé la main, avancé pour prendre les trois derniers milliards des doigts très crochus, et retiré ces mêmes griffes de peur de lâcher les provinces occupées — ce morceau de chair de France dont Shylock voudrait bien ne pas se dessaisir — il *lâche* enfin et il lâche parce qu'il *prend* (2). Du

(1) Tout le monde sait que Thiers obtint le service de cinq ans à une seule voix de majorité, et en se mettant encore tout entier dans le plateau de la balance que la menace de sa démission fit pencher le 10 juin.

(2) Mais alors même, il lâche le moins qu'il peut, c'est-à-dire moins qu'il n'avait été convenu précédemment. C'est ainsi que, par un odieux procédé, au lieu de l'évacuation proportionnelle des troupes et du territoire, il n'évacue un département qu'en en versant les troupes d'occupation sur celui qu'il détient encore et que, de la sorte, il achève d'écraser. Alors aussi des nouvelles chicanes touchant Belfort.

Digitized by Google

moins s'y engage-t-il, en signant la convention du 29 juin que l'Assemblée consacre par son vote le 7 juillet (1). Huit jours après (2) la chambre établit par une loi les conditions de l'emprunt; et tel est le crédit de ce « maudit pays » comme disait Bismarck, que le jour de l'émission (3) les trois milliards quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions demandés sont couverts plus de treize fois. L'Etat dut refuser quarante milliards (4) !...

Lorsque le ministre des finances (5) vint, le 30 juillet, sans faconde et sans fracas, porter à l'Assemblée ces nouvelles, l'enthousiasme se fit jour de toute part; c'était la délivrance, la fin du cauchemar de la dette et de l'occupation; et si le serpent de la politique n'eut pas été là présentant à tous une pomme de discorde, quelle joie nationale et presque sans mélange !

Chesnelong goûta cette joie, mais il ne cessa pas de ressentir l'âcreté de la pomme. Les choses en arrivaient à ce point que personne n'était plus maître de n'y pas mordre. C'était maintenant l'irrémédiable entre le Président et la majorité. Une de ces démarches de réconciliation qui achèvent les ruptures, fut faite le 14 juin par une partie de l'état-major de la droite (6), par les *bonnets à poil*, comme on dit alors (7), afin de déterminer Thiers à renoncer à son système de « douches froides et de douches chaudes »

(1) Les conditions léonines de Bismarck par lesquelles il fallut passer pour en finir, rendirent très triste le vote du 3 juillet.

(2) Le 15 juillet.

(3) Le 28 juillet.

(4) Il garda 3 milliards 900 millions pour suffire aux frais et éventualités diverses.

(5) M. de Goulard qui avait succédé à Pouyer-Quertier tombé pour avoir trop défendu les pratiques financières et les virements de M. Janvier de la Motte.

(6) C'étaient MM. d'Audiffret-Pasquier, Batbie, de Broglie, Changarnier, de Cumont, Depayre, de Kerdrel, Saint-Marc-Girardin et de la Rochefoucauld. Ils se rendirent ensemble à l'hôtel de la Préfecture de Versailles qu'habitait toujours le président de la République.

(7) Dans son numéro du 18 juin, le *Journal des Débats* raillait cette *manifestation des bonnets à poil*. Ce fut un de ces mots à succès qui se répandit et qui resta.

Digitized by Google

emprunté à M. de Bismarck (1), et l'obliger à gouverner avec la majorité.

Aux premières ouvertures de l'ambassade parlementaire, Thiers répond, très aimable et moins brièvement que je ne l'indique : « Messieurs, je suis autant que vous, et plus que vous, conservateur... Je ne demande qu'à organiser un gouvernement suffisamment armé pour résister aux entreprises de la démagogie... un pouvoir législatif à deux chambres, un pouvoir exécutif assez fort et bien défini... Constituons cela, faisons aussi une bonne loi électorale qui nous défende des entraînements du suffrage universel... La République existe en fait, rendons-la conservatrice. »

Le « conseil des neuf » (2) objecte qu'avant tout faut-il prendre un ministère homogène dans la majorité, et maintenir à la République son titre provisoire par fidélité au pacte de Bordeaux, par respect pour les volontés de la France que représente l'Assemblée.

A cet ultimatum, « puisque vous êtes la majorité — dit Thiers un peu mordant — proposez vous-même la monarchie, et faites-la !... » Il va de l'un à l'autre selon sa coutume, à quelques-uns il glisse avec une ironie qui devient plus amère : « Vous êtes trois concurrents pour un seul trône, aucun de vous ne pourra s'y asseoir, car les deux autres se chargeront de l'en empêcher... » A tous, en les reconduisant, il ajoute avec une bonhomie non moins railleuse et un sourire non moins malin : « Que voulez-vous ?... La République est de ces choses que l'Empire nous a léguées, avec tant d'autres !... »

Le procès-verbal *des neuf*, daté du 20 juin, ne montre que trop le résultat obtenu (3), et la séance du 12 juillet

(1) C'est à M. Thiers et à propos de la libération, que le prince de Bismarck appliquait alors le traitement qu'il a nommé lui-même la politique de la « douche froide » et de la « douche chaude ».

(2) Ce fut aussi le nom donné à la députation des *neuf*.

(3) En voici la conclusion : « Regrettant de ne pouvoir s'entendre avec M. le Président de la République sur les véritables conditions de la République conservatrice, les délégués ont dû se retirer en maintenant leur opinion et en se réservant toute liberté pour la défendre. »

Digitized by Google

plus encore. C'est une de ces mêlées parlementaires dont on voudrait effacer le souvenir, tant elle fut, de part et d'autre, violente, injuste, exaspérée.

Entre ces deux dates, Chesnelong écrit (1) un de ces résumés de situation qu'il aime à adresser à ses amis autant qu'à formuler pour lui-même : « ... Les princes s'entendent de moins en moins : le comte de Chambord persiste à habiter des hauteurs inaccessibles, dans cette fausse situation, les d'Orléans perdent de leur prestige; la monarchie n'est possible qu'après la reconstitution de l'unité dans la maison royale et dans le parti monarchique; nos chances ne s'améliorent pas, rien de réalisable actuellement... Et tout nous montre cependant que la République ne peut ni nous donner au dedans la stabilité nécessaire pour refaire notre fortune, ni nous obtenir au dehors la confiance nécessaire pour refaire notre position européenne. Je suis convaincu que si elle dure seulement un quart de siècle nous deviendrons le Mexique, si nous ne devenons pas la Pologne. »

Les prophéties pèchent toujours par quelque côté, et j'interromps pour observer que le quart de siècle est dépassé, que, par la grâce du Dieu qui aime les Francs, nous ne sommes pas la Pologne; mais que la comparaison avec le Mexique commence à devenir douloureuse. En fait d'âpreté à l'assaut du pouvoir, de luttes sauvages, de mépris de la loi, d'interprétations hypocrites, d'actes arbitraires de tous genres; en fait de désordre et d'oppression, le Mexique a-t-il quelque chose à nous apprendre?... Et moralement, socialement, sinon géographiquement, il n'y a pas déjà si loin du Mexique à la Pologne?... Laissons Chesnelong continuer, il n'est que trop près du prophétisme sérieux, de celui qu'inspirent l'histoire et le bon sens.

« Que faire? dit-il. Ajourner encore la question constitutionnelle, mais réunir sur le terrain de la conservation sociale toutes les forces honnêtes pour la préservation présente et l'organisation future? Les partis mûris par l'expérience s'y prêtent dans l'Assemblée, mais M. Thiers ne s'y

(1) Le 28 juin.

Digitized by Google

prête pas. Il ne lui suffit pas d'être le chef respecté des conservateurs (1), il veut être le maître absolu de tous, en contenant la gauche par la droite, en pesant sur la droite par la gauche. Je ne crois pas du tout qu'il veuille favoriser l'avènement du radicalisme, comme on le dit autour de moi, non, il veut créer une situation où son pouvoir soit seul possible et reste dominant. A ce jeu de bascule et de faiblesse complaisante pour la gauche, tout s'énerve, le parti conservateur se dissout et c'est l'équivoque qui règne. On voit des hommes d'ordre voter pour des radicaux, croyant consolider le gouvernement de M. Thiers... Que cela se prolonge, et sans que M. Thiers l'ait voulu peut-être, sans que la Chambre ait pu arrêter le mal, le radicalisme légal sortira méthodiquement de cette confusion. *Nous ne voulons pas être complices d'une telle œuvre, de là, la démarche de l'autre jour auprès de M. Thiers...* Et maintenant qu'en sortira-t-il ? Un jour ou l'autre, *une explication parlementaire* à la suite de laquelle nous deviendrons *minorité conservatrice.*

« Pour le moment, j'aspire à cela. Notre responsabilité sera dégagée et il n'y aura plus d'équivoque. Si M. Thiers prend le parti de gouverner avec la gauche contre nous, il devra le faire ouvertement, et mieux vaut cela. *Nous serons une force en réserve pour l'avenir.* S'il change de politique, ce sera pour le mieux. Mais si la minorité conservatrice devenait majorité et que *M. Thiers se retirât devant elle, je ne me dissimule pas la gravité de la crise qui en résulterait.* Seulement j'espère que cette majorité aurait assez d'énergie et aussi de patriotisme pour la surmonter... »

A quoi Chesnelong ajoute comme pour conclure :

« Lundi, j'irai présider la fête annuelle des jeunes gens

(1) *Respecté !* le mot est sincère de la part de Chesnelong, mais vraiment un peu fort au point où les choses sont arrivées. Que ce soit ou non la faute de Thiers, il n'est vraiment plus le « chef respecté des conservateurs ». On le lui a fait voir en plus d'une occasion, notamment le 9 mars, à la séance d'interpellation sur la démission de Pouyer-Quertier ; on le lui fera voir bien plus dans cette séance du 12 juillet que je viens de rappeler.

Digitized by Google

du cercle du Luxembourg. *Là du moins, on fait un peu de bien à coup sûr*, le devoir y est clair et l'on n'y est point comme ailleurs perdu dans l'obscurité... (1). »

L'explication parlementaire a eu lieu. C'est la séance du 12 juillet, et Chesnelong n'est pas plus satisfait. Thiers a maintenu la République, maintenu son ministère, maintenu sa ligne de conduite et de gouvernement; à travers quel ouragan tropical? Dieu le sait!... Il a fait entendre cependant des paroles qui nous raviraient d'aise si elles sortaient aujourd'hui d'une bouche officielle, mais on n'en était pas alors où nous en sommes.

« Messieurs, a-t-il dit, vous êtes devant un homme qui n'a à aucun degré l'intention de réveiller les passions politiques, de les froisser, de les blesser... Je répète, Messieurs, que je ne veux pas entreprendre sur votre foi que je connais, que je respecte profondément... *Je respecte la foi de tout le monde.* J'ai trop la connaissance des hommes, du temps, des partis divers, pour ne pas avoir appris à les respecter tous quand ils sont sincères... Je ne voudrais blesser aucune opinion, surtout celle des hommes qui siègent de ce côté (la droite)... C'est la Providence, Messieurs, heureusement plus grande que nous, plus sensée que nous, plus calme que nous, qui décide de la forme des gouvernements... Vouloir entreprendre sur elle est une puérilité... Je n'ai pas cette prétention, mais le fait étant donné, je vous dis : quant à nous, tant que nous serons sous cette forme de gouvernement et que la Providence nous y maintiendra... (*Bruit, mouvement.*) Je ne sais pas quelle sera la forme future du gouvernement; mais si je puis quelque chose à celle-ci (la forme actuelle) ce sera la République conservatrice; oui, la République profondément conservatrice... »

Les bergers, sous la houlette desquels nous vivons aujourd'hui, ne modulent point de tels refrains sur leurs pipeaux; mais les brebis d'alors, moins dociles d'ailleurs, moins préparées à se laisser conduire à la boucherie, pré-

(1) Lettre du 28 juin 1872.

Digitized by Google

tendaient imposer à leur pasteur d'autres ritournelles, et celui-ci ne voulait pas siffler leurs airs.

«... Hier — écrit Chesnelong le 13 juillet, — M. Thiers, avec une habileté un peu perfide, nous a jeté le gant en déplaçant le terrain de la lutte. La duplicité de sa politique nous mène au triomphe légal du radicalisme. Personne ne songe à trancher, *hic et nunc*, la question constitutionnelle, personne parmi les monarchistes (et on le sait bien puisque nous ne le pouvons pas) les plus extrêmes de la droite comme les autres. Ce n'est pas le moment; mais c'est toujours le moment de rallier en faisceau les forces conservatrices contre les forces révolutionnaires... M. Thiers nous a dit qu'il voulait la paix et l'ordre, l'ordre matériel inflexiblement ; l'ordre moral autant que cela dépendra de lui, et que, pour garantir tout cela, il consacrerait tous ses efforts à fonder *une République conservatrice*. La gauche a applaudi à outrance, M. Langlois s'est livré à une sorte d'exaltation épileptique ; à droite, les uns ont rappelé avec dignité le pacte de Bordeaux, les autres ont poussé avec plus de générosité que de sagesse le cri de : *Vive le roi !* En réalité, tous les cris imaginables se sont entrecroisés, tous les mouvements se sont produits, l'*Officiel* lui-même ne peut donner une idée de cela. On a pris rendez-vous pour un autre débat politique avant la prorogation, nous y touchons. Mon sentiment est que M. Thiers aura la majorité, mais qu'une minorité conservatrice de deux cents ou deux cent cinquante voix — dont je serai — se dessinera. Et la situation deviendra celle-ci : M. Thiers gouvernera en s'appuyant ostensiblement sur la gauche, en nous acceptant pour adversaires. Ce sera après tout la position actuelle avec l'équivoque en moins... Nous sommes à la veille du 14 juillet. La révolution commencée ce jour-là, il y a quatre-vingt-trois ans, dure encore(1). »

Tels étaient les sentiments de la droite modérée, tels les *Réservoirs*, telle la *réunion Colbert*, telle même la *réunion Changarnier*. Chesnelong, qui appartenait surtout aux

(1) Lettre du 13 juillet 1872.

Digitized by Google

Réservoirs, avait ses entrées et était même inscrit dans les deux autres cénacles. Cette lettre nous montre donc, à très peu de nuances près, où en étaient alors toutes les droites, les pointes les plus aiguës des *chevau-légers* et du *Centre droit* exceptées (1).

Quant au *rendez-vous* pris, les prévisions énoncées ne se réalisèrent point. Après d'autres séances orageuses, celle du 29 juillet, par exemple, veille cependant du jour où, acclamant l'emprunt, l'on acclamait, de ce fait, celui qui était le père et la mère de l'emprunt, l'ayant enfanté dans le travail et l'angoisse; après, dis-je, quelques mêlées un peu vives, il y eut, le 1er août, comme une séance de conciliation, en laquelle, sans beaucoup de conviction et sans aucune confiance réciproque, on revint à peu près — du moins temporairement et pratiquement, par nécessité de circonstance et besoin de repos — au pacte de Bordeaux. On pourra vivre ainsi quelque temps encore, aller respirer l'air des montagnes ou l'air des plages, tandis que l'emprunt se réalisera, que les comptes se règleront avec l'Allemagne et que la terre de France se déchargera du Prussien. On se proroge donc pour trois mois (du 3 août au 11 novembre) avec quelque sécurité, une indicible hâte, une lassitude presque neurasthénique : on n'en peut plus. Thiers comme les autres, plus que les autres : il a soixante-seize ans, et, comme le disait récemment le duc d'Audiffret-Pasquier : « Le pays ne sait pas ce que ces quatorze mois ont pesé sur cette tête blanche (2). » Lui, cependant, il faudra qu'il reste au travail et au feu, au soleil et à la pluie; mais il se sentira pour un temps les coudées franches. Cela le rajeunira.

Où sont les jours — si proches cependant — où, décla-

(1) Bien que nous ayons déjà indiqué la composition des différents groupes parlementaires, rappelons ici, pour mémoire, que les *Réservoirs* qui contenaient, à l'origine, toute la droite royaliste, dite *droite unie*, restèrent la *droite modérée* lorsque, après le manifeste du 5 juillet, les *Chevau-légers* s'en séparèrent. La *réunion Colbert* fut une tentative pour reconstituer la *droite unie* et un terrain où se retrouvaient *Chevau-légers* et *Réservoirs*. La *réunion Chagarnier* se rapprochait davantage du centre droit.

(2) Deux mois plus tôt, en la fameuse séance du 22 mai 1872.

Digitized by Google

rant cette assemblée « la plus libérale qu'il eût connue », Thiers lui adressait ces mots : « Vous m'avez accablé de votre confiance (1)?... » Deux mois plus tard, il est vrai, il s'écriait, durant un premier conflit où sombrait sa patience : « Si je vous déplais? dites-le (2)! » Quelques mois encore, et il donnera de l'assemblée cette statistique : « J'ai, dans la Chambre, cent cinquante insurgés et quatre cents poltrons (3). » Aujourd'hui il dit, ou il va dire (4) : « Après deux ans d'un dévouement absolu, je suis traité comme un homme dont on aurait le droit de douter... On veut me traîner sur la sellette... Je ne l'accepte pas. »

Tout tourne à mal, on en est à cet instant psychologique où, dans un ménage désuni, mais honnête, on s'accuse de bonne foi des pires infamies.

(1) Discours du 10 mars 1871. A l'occasion de la translation de l'assemblée à Versailles.

(2) C'était le 11 mai 1871, pendant la Commune, et à propos des premières explications demandées à M. Thiers sur les engagements pris envers les républicains.

(3) Après le vote de la loi Rivet, au mois d'août 1871.

(4) Il dira, en effet, formellement, les paroles qui suivent, dans la séance du 18 novembre 1872, en réponse à MM. Changarnier et de Broglie, à propos du banquet de Grenoble.

(*A suivre*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

MISSIONS DU NOUVEAU MEXIQUE

I

LES EXPLORATIONS PRÉLIMINAIRES

1539-1582

Nous avons vu (1) les œuvres que l'Eglise accomplit en Floride ; dans d'autres parties du vaste continent américain, elle se livra avec autant de zèle et non sans fruit aux labeurs ardus de l'évangélisation.

Plus d'un siècle avant tout autre Etat de la République américaine, le Nouveau-Mexique a joui de la civilisation européenne ; déjà, à l'époque de la découverte du Nouveau-Monde, cette contrée possédait une demi-civilisation qui la distinguait du reste du continent où erraient les tribus indiennes. Bien avant Colomb, elle avait ses cités bâties de pierre et murées. Son aspect est, aujourd'hui comme alors, à la fois pittoresque et saisissant.

Ses constructions en adobe, ses montagnes à pics abrupts, ses cañons aux remparts de rocs immenses, ses landes à demi-brûlées, ses incommensurables plaines sans arbres, son ciel de bleu intense, son soleil radieux d'Orient, tout produit dans l'âme une impression difficilement oubliable.

(1) Voir l'*Evangélisation de la Floride aux Etats-Unis*, numéro de mars.

Digitized by Google

Par ses romantiques et émouvants épisodes l'histoire de la conquête espagnole semble répondre à la nature physique du pays.

Elle nous rappelle des marches héroïques à travers montagnes et plaines, des privations et des souffrances presque surhumaines, des rébellions soudaines et cruelles de la part des indigènes, des conversions et des martyres dignes des premiers âges.

L'Américain est là aujourd'hui, sur cette terre où dominait la fière Castille, avec ses ambitions et son esprit d'entreprise ; et si, jusqu'à ce jour, le pays est demeuré, à certains points de vue, ce qu'il était il y a trois cents ans, en dépit des touristes qui le parcourent constamment et des cowboys qui le traversent en tous sens, on ne peut prévoir les changements que la domination yankee peut introduire dans ce peuple de sang espagnol et indien, devenu partie intégrante de la République des Etats-Unis.

Le Nouveau-Mexique est habité par neuf mille Indiens de pueblos, paisibles, sédentaires, cultivateurs du sol arraché à la stérilité par un système d'irrigation aussi ancien que les indigènes du pays. Catholiques depuis le jour où les fils de saint François leur apportèrent l'Evangile, les indigènes n'en restent pas moins attachés encore à plus d'une des superstitions de leurs ancêtres. Comme leurs aïeux, ils aiment leurs mystérieuses estufas où nul étranger ne peut pénétrer.

Outre cette population chrétienne, le Nouveau Mexique compte encore aujourd'hui environ dix mille Navajos. Nomades, cruels, enracinés dans leur vieux paganisme, ces Indiens sauvages sont demeurés ce qu'ils étaient quand les Espagnols les rencontrèrent pour la première fois : irréductibles ennemis de l'étranger. Seuls quelques missionnaires pénétrèrent dans leurs clans. Une troisième race vit à côté des indigènes. Ce sont les descendants des premiers colons castillans ; pauvres, hospitaliers, inconstants, mais courtois et catholiques comme leurs ancêtres, les Mexicains semblent fatalement destinés à perdre leur autonomie, sous l'invasion incessante de l'industrie et du commerce améri-

Digitized by Google

cains contre lesquels ils ne peuvent lutter avec avantage.

En 1581-83, Espejo, dont nous parlerons tout à l'heure, ayant visité soixante-quinze pueblos dans l'exploration qu'il fit du sud-ouest de la contrée, pensait qu'il devait y avoir, à cette époque, une population de près de deux cent cinquante mille Indiens demi-civilisés. L'histoire semble démontrer qu'il n'y eut jamais plus de trente-cinq mille Peaux-Rouges de cette race. Les ruines des pueblos, rencontrées un peu partout, ne sont pas des signes du plus grand nombre des habitants, mais plutôt les marques des nombreuses émigrations auxquelles se livraient les tribus. Les attaques fréquentes des Apaches, la sécheresse du climat et mille superstitieux présages, enlevaient les Indiens à leurs foyers et les poussaient à aller chercher ailleurs un gîte plus sûr où ils rebâtissaient leurs pueblos.

Disons un mot encore de ces pittoresques villages indiens. L'historien Fiske en donne la description suivante : « La forme ordinaire d'un pueblo est celle d'un bloc solide de maisons composant les trois côtés d'un enclos rectangulaire. Au dedans, en face de la cour, la structure n'a qu'un rez-de-chaussée, mais à l'extérieur, avec vue sur la campagne environnante, elle s'élève à trois, quatre, cinq ou six étages. Les toits sont, en effet, superposés l'un sur l'autre, formant à l'intérieur comme une série de terrasses. Le quatrième côté du rectangle, à l'opposé des constructions en amphithéâtre, se compose d'une suite d'appartements au rez-de-chaussée, terminée de chaque côté par une entrée sur la cour. Les fenêtres sont de simples trous pratiqués aux murs auxquels sont apposées des échelles pour parvenir aux chambres des différents étages. Quelques pueblos étaient de vastes dimensions. Celui de Wegegi, dans le cañon de Chago, avait sept cents pieds de circonférence. Le pueblo de Bonito mesurait cinq cent quarante-quatre pieds de long sur trois cent quatorze de large, avec une hauteur de cinq étages. Tantôt bâtis sur les sommets des collines, comme celui d'Acoma auquel on ne parvenait que par un escalier coupé dans les flancs de la montagne, tantôt situés

Digitized by Google

au bord des rivières pour l'arrosage des jardins, les pueblos pouvaient abriter une population de deux à cinq mille habitants. Chacun de ces villages possédait son estufa, ou lieu de réunions pour les meetings religieux et politiques, et se plaçait sous le gouvernement d'un sachem que les Espagnols appelèrent du nom de gubernador. Cette civilisation indienne allait s'accentuant du Nouveau-Mexique au Mexique, au Yucatan, jusqu'au Pérou où elle atteignait son plus grand développement. Les missionnaires de ces régions rencontrèrent donc un peuple capable d'éducation morale et religieuse, et assez habile, sous l'impulsion de la foi, pour construire des églises que ne renierait point le goût artistique des Européens. Si les ruines des pueblos font encore, en effet, l'étonnement des touristes, les restes de leurs édifices chrétiens sont les témoignages évidents du zèle des moines apôtres et de la religion des Indiens sous leur juridiction. L'arrivée des Européens fut une providence pour les tribus mexicaines. »

Les conquérants de Castille apportèrent aux natifs de l'Ouest de l'Amérique ce qui leur manquait encore pour une agriculture plus complète : de meilleurs instruments, du fer, des modes plus rapides de construction et de tissage, des plantes et des légumes inconnus, et surtout des animaux domestiques, comme la vache, le mouton et le cheval. Les missionnaires ouvrirent des écoles dans lesquelles étaient enseignés les lettres, les métiers et l'industrie. De leur côté, ces tribus, non tout à fait étrangères à la civilisation, présentaient aux hérauts de l'Evangile un champ préparé à recevoir la semence de la Bonne Nouvelle. Ce champ était même mieux en état de culture que les territoires du Nord, séjour des Hurons et des Iroquois, que les terres de la Floride, demeure des tribus nomades égalant en cruauté les races algonquines; les missionnaires trouvèrent dans ce pays moins de difficultés que dans la Californie dont les naturels étaient les moins guerriers, mais les plus dégradés des aborigènes américains. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le succès ait été grand.

Digitized by Google

La patrie des Indiens des pueblos comprenait les Etats actuels du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et du Colorado dans la partie du sud-ouest, et de l'Utah au nord. Deux traditions curieuses, l'une européenne, l'autre américaine, qui avaient cours parmi ces peuplades, ne contribuèrent pas peu à inspirer aux Espagnols du Mexique le désir d'explorer et d'occuper ces régions. — La légende castillane racontait qu'un certain évêque de Lisbonne, après la conquête de l'Espagne par les mahométans, au VIII^e^ siècle, émigra avec une nombreuse suite dans une île ou un groupe d'îles de l'Océan Atlantique, et y fonda sept villes, connues au moyen âge sous le nom d'Antilles; ce mot nous rappelle aujourd'hui les croyances de nos ancêtres (1). A mesure que les premières découvertes de l'Amérique enlevaient aux Espagnols tout espoir de trouver dans le golfe du Mexique les mystérieuses cités, l'imagination populaire les transféra à quelque partie lointaine et cachée du continent. — La tradition courante parmi les tribus du Mexique et de l'Amérique centrale portait que leurs ancêtres étaient sortis de sept cavernes situées dans le Nord. A l'époque où nous sommes arrivés dans cette histoire, les sept cavernes et les sept villes se mêlèrent en une seule et même légende dans l'esprit des Espagnols. Lorsque Cabeza de Veca, en 1536, apparut soudainement, comme nous l'avons dit plus haut, à Cubican, avec le récit de son étonnante pérégrination à travers l'intérieur du continent depuis la Floride jusqu'au nord du Mexique, les conquérants de Castille n'eurent plus aucun doute : ils crurent que les sept cités jusqu'alors introuvables devaient être cherchées dans cette direction, et seraient infailliblement rencontrées. Tel fut le principal stimulant des explorateurs espagnols. — Rien n'est plus étonnant que la part prise par la légende ou la fable dans les motifs qui ont déterminé les grandes découvertes. L'empire du grand Khan avait brillé à l'imagination

(1) Voir *Histoire de la Découverte de l'Amérique* depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb, par Paul GAFFAREL, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. Tome I^er^, pages 211-222. Paris, 1892.

Digitized by Google

de Colomb, la fontaine de Jouvence avait enflammé l'ardeur d'un Ponce de Léon, les sept cités vont faire le rêve d'un Mark de Niza et d'un Coronado, et lorsque les sept cités, cherchées en vain, s'enfuirent pour ainsi dire à la vue des Européens, l'Espagne se précipita à la rencontre de « l'Homme d'Or » (1) à travers l'Amérique du Sud, comme des voyageurs français et anglais se mirent un peu plus tard à la recherche de la mystérieuse Norumbéga (2) sur les côtes nord de l'Atlantique. Quoi qu'il en soit des légendes, suivons la marche des ouvriers apostoliques dans l'immense Ouest des Etats-Unis d'aujourd'hui (3).

Mendoza, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, était à Mexico quand Cabeza de Vaca arriva du nord de cette province. Dans la capitale se trouvait aussi un moine franciscain du nom de Mark de Niza que ses travaux apostoliques au Pérou et au Guatémala avaient déjà rendu illustre. Il fut choisi par Mendoza pour rechercher les sept cités dans le pays d'où Cabeza de Vaca retournait. « S'il plaît à Dieu, Notre-Seigneur, lui dit le gouverneur, que vous trouviez quelque grande ville où vous jugiez bon d'établir un couvent et d'envoyer des missionnaires pour la conversion de ses habitants, vous m'aviserez, car le service du Christ et le bien du peuple de cette contrée sont le but que nous devons nous proposer. » — Ayant pris à son service un nègre, Etienne, compagnon de Cabeza, et quelques Mexicains indiens, le vaillant apôtre se mit en route, enflammé de zèle pour l'évangélisation des tribus que son expédition lui ferait sans doute rencontrer.

Bandelier, dans son ouvrage « *The gilded man* » (4) donne

(1) Consulter l'ouvrage de BANDELIER : *The gilded Man*, New-York, librairie Appleton, 1893.

(2) Voir le même ouvrage cité ci-dessus de Paul GAFFAREL, pages 346-352.

(3) La littérature est très abondante sur ces intéressantes évangélisations du Nouveau-Mexique. Voir, par exemple : l'*Histoire du Nouveau-Mexique et de l'Arizona*, par BANCROFT, traduction française; *Les Martyrs du Nouveau-Mexique*, par le P. DEFOURI; *Les Indiens du Sud-Ouest*, par BANDELIER, ouvrage publié à Boston en 1890; les *Annales de la Propagation de la Foi*.

(4) Librairie Appleton, New-York, 1893.

Digitized by Google

une description très détaillée et fort intéressante de cette chevaleresque exploration. Il en marque la route et reconnait les différentes stations mentionnées dans les rapports du P. Mark. Parti de San Miguel de Culuacan, il atteint Petalan où le Père franciscain qui l'accompagnait tombe malade, traverse des tribus aux mœurs douces et sympathiques qui le saluent comme l'homme venu du ciel « Sayota », côtoie l'océan et arrive à Vacapa, aujourd'hui San Luis, dans la province de Sonora, où il passe la semaine sainte. Sur son chemin, il entendit parler de la Californie à l'ouest et de tribus au nord vivant dans de vastes cités riches en vases d'or et en pierres précieuses. Dans cette dernière direction il dépêche Etienne en lui ordonnant que, s'il trouvait quelque place importante, il lui envoyât par les Indiens une croix dont la grandeur plus ou moins considérable marquerait l'étendue de la cité découverte. Peu de jours après, les messagers d'Etienne arrivent, annonçant qu'à trente jours de marche du point qu'ils avaient atteint était une province appelée Cibola, où se trouvaient sept grandes villes sous le gouvernement d'un seul roi, villes dont les maisons à trois ou quatre étages étaient de pierre et où les habitants bien vêtus possédaient de nombreuses turquoises. Invité par le serviteur nègre de presser son arrivée le religieux se met en marche, rencontre sur la route des Indiens qui avaient visité Cibola la première des grandes villes, et obtenu des peaux de buffles et des turquoises. Ces pierres précieuses étaient très recherchées au Mexique où les Aztecs s'en servaient comme joyaux ou comme pièces de monnaie. Le missionnaire traverse des forêts, des plaines, et, encouragé à plusieurs reprises par des envoyés d'Etienne il arrive enfin au bord d'un désert, à quinze jours de marche de Cibola. Accompagné de plusieurs Indiens, il s'avance péniblement; il avait voyagé déjà pendant douze jours, du 9 mai au 21, lorsqu'un messager, épuisé de fatigue, le visage empreint de terreur, apporte la nouvelle du désastre d'Etienne. Le serviteur avait été attaqué par les natifs du pays, sa vie était en péril dans Cibola. Le P. Mark se résolut de pous-

Digitized by Google

ser en avant. Il désirait voir la fameuse ville et, s'il pouvait, délivrer son guide. A son retour, il écrivit son rapport au gouverneur qui le remit au roi d'Espagne; il déclara qu'il avait vu Cibola et planté une croix pour prendre possession du pays.

Le franciscain Mark de Niza apparaît donc dans l'histoire comme le premier explorateur qui, à pied et sans armes, pénétra dans le cœur du Nouveau-Mexique et de l'Arizona; le point qu'il atteignit fut sans doute quelqu'un de ces pueblos indiens (les pueblos des Zunis probablement) qu'il fit ainsi connaître au monde avant tout autre Européen. Le bon moine a été accusé d'exagération et même de falsification, pour avoir comparé dans son rapport les sept villes de Cibola à Mexico, et affirmé que les maisons étaient ornées de turquoises et d'autres pierres précieuses. Pour ce qui est du premier reproche, il est bon de remarquer que la ville de Mexico, en l'an 1539, la seule que le Père Mark ait connue, n'avait pas plus de mille habitants et ne se composait que d'un seul groupe de maisons très compact dans un espace relativement restreint. Il n'y avait donc pas entre la ville espagnole et les pueblos indiens des différences très marquées. Pour expliquer ce qu'on appelle la fausseté historique du Père, il suffira de dire que les Zunis avaient la coutume de décorer le seuil de leurs maisons de pierres vertes. Le missionnaire disait vrai dans son rapport. L'erreur consistait dans un certain excès de description, conséquence presque fatale d'un état d'âme dont il était difficile de se débarrasser. Les Espagnols du Mexique sont plutôt les coupables. Rêvant de trouver des trésors tout orientaux dans le Mexique ou au Pérou, ils lurent les récits du moine dans la fausse lumière d'une imagination échauffée. Mark de Niza n'avait trouvé ni or, ni argent, c'est entendu ! mais il avait découvert une terre fertile et des tribus tranquilles. Les sept cités étaient enfin connues. Cependant, l'image de brillants palais et de colossales richesses continua de fasciner les Castillans du Mexique. Il n'y eut, en conséquence, aucune difficulté à trouver des hommes et des ressources pour aller faire la

Digitized by Google

conquête de la nouvelle terre. Un corps expéditionnaire de trois cents Espagnols et de huit cents Indiens fut aussitôt organisé. Mendoza en donna le commandement à Coronado. Le récit complet de cette remarquable expédition se trouve dans l'histoire des Etats-Unis, de Bancroft, au dix-huitième volume ; la vérification de la route a été faite encore par Bandelier, dans son ouvrage cité plus haut. Les PP. Mark de Niza, Juan de Padilla, avec les FF. lais Louis de Escolona et Juan de la Croix accompagnaient l'explorateur. Après bien des vicissitudes et des marches pénibles à travers l'Arizona et les plaines de l'Ouest, on atteignit la fameuse Cibola. Il fallut prendre d'assaut cette ville bâtie sur le roc et bravement défendue par ses habitants que les missionnaires avaient en vain cherché à convaincre des intentions pacifiques des nouveaux arrivés. Ainsi dut-on s'emparer par force de tous les pueblos Zunis. Cependant, le désappointement de Coronado et de ses hommes fut extrême. On n'avait devant soi que de pauvres villages : mais des signes de mines d'or, point. Le rêve des sept cités semblait s'évanouir à mesure que les voyageurs exaltés croyaient toucher à sa réalisation. Sans prendre garde que leurs attentes surpassaient bien les promesses des récits du P. Mark, les colons, frustrés dans leurs espérances, accablèrent de reproches le téméraire franciscain dont ils se disaient les victimes. Les récriminations et les menaces furent même assez violentes pour que le missionnaire, au témoignage de plusieurs historiens, se vît forcé de prendre le chemin de retour pour le Mexique. Coronado, pourtant, poursuivit ses découvertes au nord-ouest jusqu'au grand cañon du Colorado, s'avança même jusqu'au nord-est du Kansas et toucha, d'après Bancroft, aux frontières de Nébraska. Ce n'étaient jamais que de simples pueblos indiens qui s'étalaient à ses regards sur la route. Aucun des trésors attendus ne s'offrait à son ambition. Convaincu de l'inutilité de nouveaux efforts employés à la recherche des sept grandes cités légendaires, Coronado se laissa séduire par un autre récit mystérieux.

Digitized by Google

Un Indien de sa suite lui raconta des merveilles d'une province qu'on appelait Quivira. Aussitôt l'explorateur se mit en marche de ce côté, accompagné du P. Juan de Padilla dans le cœur duquel battaient d'autres ambitions que les siennes. L'expédition rencontra de nouvelles tribus, comme celles des Querechos qui vivaient sous des tentes de peaux de bison; elle se dirigea vers le nord-est, et après soixante-sept jours de marche, arriva sur les bords d'un grand fleuve que Coronado appela du nom de la fête du jour : Saint-Pierre et Saint-Paul. C'était, d'après le faux guide, le but du voyage; mais Quivira n'était comme Cibola qu'un misérable groupe de huttes dans lesquelles les Peaux-Rouges attendaient le passage des buffles. Pas plus qu'ailleurs, on ne découvrit l'or et l'argent si avidemment recherchés. Un second hiver passé sans résultats dans les régions du Nouveau-Mexique acheva de décourager le capitaine espagnol. Coronado se décida à abandonner la contrée. Au printemps de 1542, il retourna au Mexique, malade, désappointé, n'ayant trouvé ni métaux précieux, ni grandes villes, ni royaume prospère.

Si Coronado fut déçu, d'autres explorateurs n'eurent pas à se plaindre. Ils n'étaient pas venus pour les richesses de ce monde, mais pour les âmes, et, si Dieu le voulait, pour la couronne du martyre. Les âmes, ils les trouvèrent, et la suprême gloire de confesser leur foi par le sang, ils pouvaient l'espérer. Ils restèrent donc sur le champ d'apostolat que leur offrait la Providence. Résolus à planter la croix dans les villages qui les environnaient, le F. Juan de la Croix et le F. Louis fixèrent leur résidence parmi les Indiens de Cicuyé, près de la ville actuelle de Bernadillo.

On ne connaît rien de plus de ces messagers de l'Evangile. Il est à présumer qu'ils tombèrent victimes de leur inépuisable zèle. Juan de Padilla choisit pour la sphère de son activité apostolique la province de Quivira où il avait déjà accompagné Coronado. Avec lui demeurèrent comme volontaires, un Portugais, Andrès del Campo, un métis, et deux Indiens, Luke et Sébastien, que les franciscains

Digitized by Google

avaient adoptés au Mexique comme serviteurs, ou donados, attachés aux missions.

Le petit groupe d'ouvriers évangéliques, aux mois d'été 1542, entra dans la tribu des Quiviros. Les sauvages les reçurent avec sympathie, ils écoutaient volontiers leurs prédications, tout promettait une riche récolte d'âmes. Sous les impressions d'une espérance peut-être présomptueuse, brûlant d'étendre de plus en plus, et le plus tôt possible, ses conquêtes apostoliques, le P. Padilla, malgré les avertissements de son fidèle entourage, se résolut d'aller à la recherche d'autres tribus lointaines. Sa détermination lui coûta la vie.

Bientôt il rencontra sur sa route les cruels Indiens des plaines; toute résistance fut impossible. Persuadé qu'une victime offerte à la cruauté des sauvages pouvait distraire leur attention et sauver ses compagnons, Padilla donna l'ordre aux deux Frères qui le suivaient de s'enfuir et de le laisser seul. Luke et Sébastien obéirent avec regret et tristesse. Avant même qu'ils eussent perdu de vue le Père, la couronne du martyre avait été gagnée par lui. Ils le virent s'agenouiller en attendant les barbares et tomber sous leurs coups. Ce vaillant missionnaire est vraiment le proto-martyr de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. D'autres prêtres avaient succombé aux labeurs de l'apostolat, épuisés de fatigue ou attaqués par les indigènes du pays qu'ils évangélisaient, mais ils étaient attachés à des expéditions militaires et n'avaient pas commencé par eux-mêmes, seuls, la conversion des naturels de la contrée. C'était cinquante ans après l'arrivée de Colomb au Nouveau-Monde que l'héroïque fils de saint François arrosait de son sang la terre de la République américaine, dans l'Etat actuel du Kansas, à six cents milles ouest du Mississipi. A cette date précoce, la croix avait été portée par les missionnaires catholiques sur toute l'étendue des Etats du Sud, depuis le Cheseapeake où Ayllon arriva en 1526, jusqu'au Mississipi touché par de Soto en 1542, l'année même de la mort de Padilla; elle brillait du Mississipi au Colorado, au nord-ouest de l'Arizona visité par l'un des capitaines de Coronado en 1540.

Digitized by Google

Le récit de l'expédition de Coronado et de la mort de Padilla disparurent, semble-t-il, de la mémoire des Espagnols au Mexique, car nulle tentative d'exploration ne fut faite dans la direction de Cibola jusqu'en 1580, presque quarante ans après. L'énergie des conquérants de Castille, dans la Nouvelle-Espagne, se dépensait à étendre leurs établissements au nord du Mexique, à exploiter les mines qu'ils découvraient fréquemment et à construire des villes réclamées par une population qui s'augmentait toujours. La station de mission la plus au nord, en 1581, était San Bartoloméo. Là, vivait un pieux Frère lai franciscain, Augustin Rodriguez, plein de ferveur, consumé du désir de porter l'évangile aux tribus du nord dont les Indiens de son pueblo lui avaient souvent parlé. Il se rendit un jour à Mexico pour plaider auprès de ses supérieurs et des autorités civiles la cause de ces sauvages païens; ses projets furent acceptés, et, en compagnie de deux Pères : Francis Lopez de l'Andalousie et Juan de Sainte-Marie de la Catalogne, il fit route vers les Indiens des pueblos du nord. Les trois ardents champions de l'Evangile donnèrent aux pays qu'ils eurent à traverser le nom qu'il porte encore aujourd'hui, le « Nouveau-Mexique ». Leur succès fut selon leurs désirs; les labeurs de l'apostolat, dans la contrée des Tiquas, première tribu qu'ils rencontrèrent, furent tels, que le P. Juan fut envoyé à Mexico pour y recruter de nouveaux aides et y chercher tout le matériel nécessaire pour un poste de mission permanente. Guidé par les astres (il était habile en astronomie), l'intrépide voyageur, pour atteindre le Mexique, s'aventura dans une direction nouvelle, avec l'intention de faire servir plus tard à l'apostolat la connaissance qu'il acquerrait de la route; il croisa les Salinas et se dirigea directement vers le Rio-Grande. Il marchait le jour et une partie de la nuit, puis il se reposait comme il pouvait, dans les bois ou sur le bord des sentiers. Comme saint Paul, il pouvait dire en vérité que de toute part les dangers l'entouraient. Les sauvages nomades le rencontrèrent une nuit paisiblement endormi près d'un arbre, ils lui écrasèrent la tête avec une

Digitized by Google

énorme pierre et brûlèrent son corps. Le P. Lopez et le F. Augustin étaient restés dans un pueblo avec trois jeunes Indiens convertis, s'adonnant de tout leur cœur à l'étude des dialectes indigènes, pour pouvoir, au retour des recrues qu'amènerait le P. Juan, se livrer corps et âme à l'instruction des peuplades. Ils devaient, eux aussi, laisser à d'autres la joie d'un triomphe qu'ils préparèrent par leur mort sanglante. Un jour, une dispute avait mis aux mains les habitants du village où résidait le Père avec une bande d'Indiens d'une tribu voisine, l'apôtre, messager de la paix, voulut s'interposer ; les étrangers, devenus furieux et ne respirant que vengeance, le massacrèrent sur-le-champ. Après lui avoir donné la sépulture, le F. Rodriguez, seul, reprit ses travaux. Lui-même périt peu après victime de son zèle, rapporte le P. Salmeron (1). Le champ des labeurs de ces deux saints religieux a dû être dans le voisinage d'Albuquerque, une des principales villes actuelles de l'Arizona.

Cependant, les franciscains du Mexique se demandaient avec anxiété ce qu'étaient devenus leurs frères partis pour le nord. Le vice-roi, pénétré de l'esprit chrétien, jugea qu'il serait bon de s'enquérir de leur condition et de leur apporter du secours s'ils étaient encore en vie. Un riche citoyen de Mexico, don Antonio Espejo, consentit à entreprendre ce hasardeux voyage à ses propres frais. Il constitua un corps de quatorze soldats volontaires, prit quelques serviteurs indigènes avec chevaux et mules pour porter les provisions et les armes, et, accompagné du Père franciscain Bernardino Beltran, il partit en 1582, traversa les tribus des Conchas, des Passaquotes, des Jumanos, et arriva enfin à Paola où il acquit la triste certitude de la mort des missionnaires. Les Indiens coupables avaient pris la fuite à son approche. Frustré dans son pieux projet de délivrer ou d'aider les saints prédicateurs de la foi, il résolut lui-même d'explorer la contrée. Il visita le pays des Moquis où le P. Juan-Marie avait été tué, et les pueblos

(1) Compte rendu des Missions.

Digitized by Google

des Zunis où il trouva les premiers chrétiens évangélisés dans l'expédition de Coronado. L'histoire des missions ne dit pas si le P. Beltran, dans ces circonstances, s'adonna à la prédication. L'humble voyage d'Espejo, dit Bancroft, fut productif en résultats géographiques tout aussi substantiels et étendus que la pompeuse exploration de Coronado. A ce vaillant chrétien dont la foi et l'esprit chevaleresque étaient à toute épreuve, mais dont l'influence et le génie de colonisateur laissaient à désirer, les autorités de Mexico crurent devoir refuser la permission d'occuper le Nouveau-Mexique. La conquête du pays fut confiée à d'autres.

II

OCCUPATION DÉFINITIVE DU NOUVEAU-MEXIQUE PAR LES ESPAGNOLS

1598-1680

Don Juan Oñate qui avait dans les veines le sang des Cortès et des Montézuma obtint, en 1588, une patente royale pour occuper et coloniser le Nouveau-Mexique. Ce ne fut pourtant que dix ans après, qu'ayant surmonté tous les obstacles opposés à ses projets par les autorités mexicaines, il reçut du vice-roi la permission de partir. Le corps expéditionnaire était composé de quatre cents colons avec leurs familles, un bataillon de soldats espagnols, des auxiliaires indiens avec chevaux, troupeaux et tout le matériel d'établissements coloniaux. Sept Pères franciscains et deux Frères lais, sous la direction du P. Martinez, accompagnaient l'explorateur. Le jour de l'Ascension, 1598, on atteignit le Rio del Norte. C'est là que la prise de possession du Nouveau-Mexique fut solennellement faite au nom du Christ et du roi. La cérémonie religieuse fut suivie de la représentation d'une sorte de mystère composé par le capitaine Farfan. — La nouvelle colonie espagnole y apparais-

Digitized by Google

sait à genoux, suppliant l'Eglise de venir et de la purifier de ses souillures. Dans un récit poétique de la conquête, le capitaine Vilagra nous a transmis la prière que don Oñate prononça à haute voix en cette circonstance : O croix sainte, porte du ciel, autel de l'unique et essentiel sacrifice du corps et du sang du Fils de Dieu, montre à ces infidèles le sentier de la divine patrie, viens briller dans cette région sur les autels où l'immolation du Calvaire se renouvellera chaque jour, sois pour nous le chemin de la sécurité et de la paix pour la conversion de ces peuples et la nôtre, et donne à mon Roi et à moi, en son nom, la possession tranquille de ces provinces pour sa gloire. Amen ». On ne peut lire sans quelque émotion ce document authentique si plein de foi, qui nous révèle le caractère pacifique de l'entrée d'Oñate dans le Nouveau-Mexique.

Le 27 juin, on arrivait à Puaray. Le pueblo est digne d'être mentionné, parce qu'on y trouva, dans une de ses maisons, une peinture murale représentant le martyre des PP. Sainte-Marie et Lopez. Les Espagnols appelèrent Real de San Juan, la première station où ils s'arrêtèrent avec le dessein définitif d'y commencer la colonisation. C'est là que, le 23 août, fut érigée la première église du Nouveau-Mexique, trente-trois ans après la fondation de Saint-Augustin.

De San Juan, comme d'un centre d'opération, le P. Martinez envoya ses religieux dans les régions voisines, en assignant à chacun d'eux son champ de labeur et les pueblos qu'il devait visiter. L'ère des missions était ouverte. Les commencements furent difficiles, les progrès lents. De tous côtés surgirent des obstacles malgré des apparences de succès. Pendant tout l'été, les chefs des pueblos firent leur soumission aux autorités espagnoles. Chaque village reçut le nom d'un saint ou d'un mystère auquel était consacrée l'église qu'on y construisait. Oñate et ses officiers se laissaient facilement persuader que le pays était soumis. C'était une illusion. Plus d'une fois, les soldats furent surpris dans leur fausse sécurité par la révolte des Indiens. A Acoma, le lieutenant d'Oñate et plu-

Digitized by Google

sieurs de ses hommes furent tués. Il fallut faire l'assaut des hauteurs du village pour s'en rendre maître. Peu après, à San Juan même, le commandant se voyait obligé de repousser par la force une nouvelle attaque. Au printemps, le capitaine Vilagra et les PP. Martinez et Tolazar retournèrent à Mexico pour donner au vice-roi un compte rendu de la situation et demander des secours militaires et religieux. Le P. Tolazar mourut en chemin, le P. Martinez, affaibli par l'âge et les épreuves d'une longue vie d'apôtre, fut retenu à Mexico et remplacé dans son supériorat des missions par le P. Juan de Escolona qui partit de la capitale mexicaine avec huit autres Pères franciscains. Deux cents soldats venaient avec les nouveaux ouvriers évangéliques pour renforcer les troupes d'Oñate. Celui-ci, entre temps, avait transporté son quartier général sur un point ouest du Rio Grande, près de Ojo Caliente, où il fonda la ville de San Gabriel. Les renforts y arrivèrent en 1599. Se croyant alors plus à même de défendre les postes déjà établis et de continuer en même temps ses explorations, Oñate choisit dans les troupes une escorte de quatre-vingts hommes et, dans la direction autrefois suivie par Coronado, il atteignit, à son tour, Quivira. Deux Pères l'accompagnaient pour reconnaître le chemin qui avait mené Padilla au martyre.

En son absence, les colons et les soldats laissés sans appui, inquiets de l'attitude menaçante des Indiens qu'ils avaient irrités par leur conduite immorale, se mutinèrent. La rareté de nourriture, fruit de leur prodigalité, amena enfin la révolte. Le camp se dispersa, un grand nombre avaient déjà pris le chemin de retour au Mexique, malgré les efforts du P. Escolona pour les retenir au devoir. Oñate, arrivé sur ces entrefaites, dut les poursuivre et les forcer à rester à leur poste. Tels étaient les pénibles commencements de l'œuvre colonisatrice.

Ces difficultés n'arrêtèrent point toutefois le zèle des missionnaires. L'évangélisation des tribus fut reprise avec plus d'ardeur que jamais, et les baptêmes d'Indiens se multiplièrent avec les conversions. Oñate, lui aussi, s'en-

Digitized by Google

courage à son œuvre, il pousse jusqu'à l'océan ses courses d'exploration, visite les Zunis et les Moquis, atteint le Colorado et le Gila qu'il remonte jusqu'à sa source; le 25 janvier 1605, il prend enfin possession, au nom du roi, de toutes ces terres qu'il venait de parcourir et confie l'entière province à l'ordre de Saint-François. Dans la même année, Santa Fé fut fondée et devint le centre de la domination espagnole. En l'année 1608, le nombre des Indiens baptisés s'élevait à huit mille. Huit autres religieux, sous la direction de Alonso Peinado, étaient venus grossir l'armée des hérauts de l'Evangile. Parmi les missionnaires les plus renommés, qui travaillèrent au Nouveau-Mexique dans cette période, l'histoire mentionne surtout le P. Salméron. Ce vaillant fils de saint François fixa sa demeure, en 1617, dans la tribu des Yémé et, pendant huit ans, se fit l'apôtre infatigable de ces régions; il baptisa près de sept mille Indiens, convertit à la foi le fameux pueblo d'Acoma qui, de ses hauteurs transformées en forteresse, avait défié l'Espagne, construisit des églises des résidences de Pères, composa un catéchisme et divers autres ouvrages qu'il destinait à ceux qui le suivraient dans son apostolat. Le résultat d'un pareil zèle devint un stimulant puissant d'activité religieuse dans toute la province. Tout le monde rivalisa d'ardeur. En 1621, on comptait seize mille convertis. C'est à cause de ce succès inattendu et des espérances en perspective que les missions furent élevées, par le chapitre général des franciscains de Mexico, au rang de gardiennat, sous le titre de « Conversion de Saint-Paul », en souvenir du jour où Oñate avait, au nom du roi, confié toute la nouvelle colonie à l'ordre de Saint-François. Le premier gardien, Alonso Benavides, arriva du sud, l'année suivante, en 1622, avec vingt-sept Pères. Sous l'impulsion de ces nouveaux ouvriers de l'Evangile, les conversions ne firent que s'accroître ; c'était la récompense du sang versé par les premiers martyrs. Cependant, les travaux et les fatigues épuisèrent les forces et firent des vides dans les rangs des missionnaires. Le roi d'Espagne à qui récit avait été fait des résultats accomplis, obtint de l'ordre trente

Digitized by Google

nouvelles recrues de Pères qui arrivèrent sur le champ des combats de la foi, en l'an 1628. A cette date, Santa Fé avait une population de deux cent cinquante Espagnols, sept cents métis et quelques Indiens. La chapelle que le P. Benavides construisit dans cette modeste capitale ne fut tout d'abord qu'une espèce de hutte, mais elle se transforma bientôt en un couvent et une église dignes des espérances de foi qui remplissaient le cœur des Pères. Une si puissante fécondité d'apostolat ne pouvait manquer d'impressionner les supérieurs de l'ordre, à Mexico. Le commissaire général des franciscains, résidant dans cette ville, crut, en effet, le moment venu de s'occuper activement de la nomination d'un évêque pour le Nouveau-Mexique. Au commencement de l'évangélisation, la province avait été placée sous la juridiction du siège de Guadalajara, puis, en 1620, le siège de Durango ayant été érigé par Paul V, elle passa sous le gouvernement du nouvel évêché. Le Père supérieur des missions était d'office le vicaire général de l'évêque, avec pouvoir donné par Rome d'administrer la confirmation. Un caractère particulier de l'œuvre d'évangélisation au Nouveau-Mexique fut que, d'après un décret de Pie V en 1567, les missions, en ce qui concerne le service des Espagnols, devaient être considérées comme paroisses canoniques dans le sens du concile Trente. Il existait une autre différence notable entre les missions de la Floride et ces nouvelles missions de l'ouest. Il n'y avait point dans ces dernières de clergé séculier consacré exclusivement aux colons. Tous, Indiens et Européens, dépendaient pour le spirituel des religieux de Saint-François. Cet état de choses explique assez le projet que conçurent à cette époque les Pères de demander à Rome l'établissement d'un évêché dans les colonies espagnoles de l'ouest.

Pour appuyer sa requête, le commissaire général, qui d'ailleurs n'avait jamais été lui-même au Nouveau-Mexique, exagéra peut-être les statistiques du catholicisme dans ces régions. Benavides est une autorité plus sûre. Dans le rapport qu'il alla présenter en personne au roi d'Espagne en 1630, il dit à Sa Majesté que quatre-vingt

Digitized by Google

mille indigènes avaient été baptisés au Nouveau-Mexique depuis les commencements de son évangélisation. De ce nombre, trente-cinq mille vivaient encore, répandus dans quatre-vingt-dix pueblos et groupés en vingt-cinq missions dont chacune avait son église ou sa chapelle. Dans les années qui suivirent, de nouveaux établissements se fondèrent dans la province. Espagnols, métis, Indiens, Mexicains étaient en constantes relations avec les Indiens du Nouveau-Mexique. Ceux-là acquirent des terres, formèrent des centres de commerce dans la nouvelle colonie et s'allièrent par mariage à la population indigène. Le sang castillan ou aztec se mêla peu à peu à celui des habitants des pueblos. L'histoire en donne un exemple frappant dans le fait des Tlascaltecas qui vinrent s'établir à Santa Fé et bâtirent dans le quartier où ils se fixèrent l'église de San Miguel, appelée San Miguel de Los Tlascaltecas.

Disons-le en passant, avec les colons mexicains s'introduisirent aussi les légendes et les traditions nationales de la patrie de Montézuma. C'est de cette infiltration progressive de l'esprit mexicain dans les régions des pueblos qu'a surgi la théorie de quelques historiens d'après laquelle les Aztecs descendaient des tribus du Nouveau-Mexique et avaient, au jour de leur émigration dans le sud, emporté avec eux, du fond de leurs montagnes et de leurs forteresses du nord, les traditions qui les ont immortalisés dans les riches plaines du Mexique. La science ethnographique rejette aujourd'hui cette supposition. Quoi qu'il en soit, parmi ces populations du Nouveau-Mexique les missionnaires se dépensèrent jusqu'au bout. Ils ne reculèrent devant aucune fatigue pour les amener à la civilisation en leur apportant la lumière de la foi. Ils leur apprirent l'industrie, la culture et le commerce; ouvrirent pour elles des écoles où l'étude du chant et de la musique devait agréablement se mêler à la lecture et l'écriture ; ils les initièrent aux différents métiers de charpentiers, de maçons, de sculpteurs et de peintres. Sous l'influence même de la civilisation, l'œuvre de conversion fut générale et la transformation des mœurs frappante. Les Pères, dans leurs visites

Digitized by Google

des pueblos, n'étaient plus salués que par ces mots significatifs : Loué soit Jésus-Christ, adoré soit le Très Saint Sacrement. La période glorieuse des missions du Nouveau-Mexique s'étend de 1650 à 1680. Pas moins de soixante Pères franciscains étaient sur le champ de l'apostolat à cette époque. On pouvait croire qu'aucun orage ne viendrait jamais déraciner de ce sol si bien cultivé l'arbre du catholicisme arrosé par le sang des martyrs. La diffusion de l'Evangile était à n'en pas douter la récompense des admirables travaux de ceux qui n'avaient pas craint de mourir pour la foi. Les dangers cependant, à cette heure même, étaient graves et menaçants. L'horizon était chargé de nuages de tempête. Ces périls provenaient, comme en Floride, de deux sources distinctes : du sein même des tribus fidèles et des ennemis du dehors.

(*A suivre*). ANDRÉ.

Digitized by Google

LE P. COTON PRÉDICATEUR

1564-1626 [1]

Messieurs, le P. Coton qui fut un des hommes les plus en vue du temps d'Henri IV, favori du roi, orateur et controversiste renommé, enfin un « grand homme » tout

(1) Conférence faite à la Faculté catholique.

On peut consulter pour la biographie :

Roverius (le P. Royer) : *De Vita Patris Petri Cotoni*, Lugduni, 1660 ;

Le P. d'Orléans : *La Vie du P. Pierre Coton*, Paris, 1688 ;

Le P. J.-M. Prat : *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France, du temps du P. Coton*, Lyon, 1876.

Les principales œuvres du P. Coton sont :

Apologétique, Avignon, 1600 ;

Du Très Saint et Très Auguste Sacrement et Sacrifice de la Messe, Avignon, 1600 ;

Actes de la Conférence tenue à Nîmes (avec Chamier), Lyon, 1601 ;

Contredits au Libelle diffamatoire (contre un Jésuite), Lyon, 1601 ;

Institution catholique, Paris, 1610 ;

Lettre déclaratoire de la Doctrine des Pères Jésuites (sur le régicide), Paris, 1610 ;

Réponse apologétique à l'Anticoton, Paris, 1610 ;

Office de la Vierge Marie, Paris, 1611, IVe édition, 1621 ;

Plaidoyer de M. de Montholon (reprise du plaidoyer de l'avocat de ce nom en faveur des Jésuites), Paris, 1612 ;

Déclaration de l'Institut de la Compagnie de Jésus (étude des Constitutions), Paris, 1615 ;

Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la Foi, réduits par l'Auteur en forme de Meditations, Paris, 1617 ;

Genève plagiaire, Paris, 1617 ;

Rechute de Genève plagiaire (réplique à la défense de Turrettin), Lyon, 1620.

Digitized by Google

court, au dire de ses contemporains, est en vérité surtout connu aujourd'hui du public par un néologisme, qui est un juron. Curieux souvenir, direz-vous, de la carrière apostolique d'un Jésuite ! Mais en fait, témoignage piquant de l'esprit inventif et des ménagements tout paternels, avec lesquels ce confesseur d'un roi difficile tirait des mains de son auguste pénitent les armes dangereuses, et l'amusait avec des jouets inoffensifs. Le roi avait la vilaine habitude de dire : « Jarnidieu ! » Le Père lui fit comprendre les avantages de sonorité et autres de « Jarnicoton », qui eut une fortune. Cependant, il a mieux mérité de la littérature.

I

Ce n'est pas à Néronde en Forez, vous le soupçonnez, que Pierre Coton fit les fortes études qui le préparèrent à son grand rôle. Sur ces collines, lentement abaissées vers la Loire, qui semblent dessiner au pied de la haute montagne de Tarare les multiples et vigoureuses racines qu'elle enfonce dans la plaine du Forez, parmi la végétation épaisse qui les couvrait alors en liberté, il ne pouvait guère s'initier qu'au mystère des bois profonds et à la rêverie des regards qui s'étendent de là, par dessus l'immensité de la plaine et le scintillement de la Loire et des étangs, jusqu'à la ligne d'un bleu si pur et si moelleux que les montagnes du Soir tracent à l'horizon. Ah ! s'il avait entendu ces leçons de la nature, si nous en trouvions quelque chose dans ses sermons, nous en serions plus émus, et même, soit dit sans offense, plus convaincus que de plusieurs de ses arguments scolastiques. Mais il ne semble avoir vu la nature qu'à travers Aristote et Pline. On en fit trop tôt un Parisien. A dix ans, on le mit en voiture aux côtés d'un précepteur; il vit disparaître sa mère, son château, sa province, la nuit venir, et les jours succéder aux jours dans cette course sur une route désespérément longue, au bout

Digitized by Google

de laquelle il y avait la capitale inconnue et la porte béante du collège. D'une traite, il parcourut les six années d'études de grammaire et d'humanités, presque sans souffler, du moins sans respirer l'air de son Chenevoux (1).

Il était parti avec deux dispositions qui devaient avoir une grande influence sur sa vie : l'ardeur de savoir et la haine des Jésuites. Oui, il les détestait de toute la force de sa petite âme d'enfant, ou plutôt de toute la répulsion que lui avait transmise son père, un de ces Politiques, las de la guerre religieuse, qui furent les adversaires implacables de la Compagnie, parce qu'ils y virent un parti de combat. La première fois que Pierre regarda un Jésuite, il crut avoir fait un péché, et alla s'en confesser. Il commença ainsi, Messieurs, et devint un jour Jésuite, provincial, oncle (2) et grand-oncle de Jésuites (le P. de la Chaize, confesseur de Louis XIV, était son petit-neveu); les laïques mêmes dans cette famille le furent quelque peu : le frère aîné du Père écrivait au Supérieur général, suivant la formule en usage dans l'ordre, « Mon Révérend Père en Jésus-Christ, Pax Christi ». Voilà les surprises de l'éducation; ne disons pas les défaites : toute la droiture et la fierté d'âme que ses parents avaient mises en lui se voient dans cette résolution du jeune homme trompé, qui dévoue sa vie au bien qu'il a eu l'injustice de méconnaître. A Bourges, où le conduisit la réputation du cours de droit du célèbre Cujas, il entendait, dans le silence de ses veilles, une petite cloche de monastère, dont la voix se faisait ironique et lui représentait le bel auditoire de cent personnes dont les battements de mains paieraient un jour ses fatigues présentes et le trémoussement de ses plaidoiries. Sous prétexte d'achever son droit à Turin, il passa la frontière, et bientôt après entra au noviciat. Après trois années de philosophie

(1) Domaine de son père Guichard Coton, capitaine châtelain de Néronde.

(2) Ignace Coton, fils de son frère aîné, mourut novice. — François d'Aix, fils de sa sœur, Mme de la Chaize d'Aix, fut un « saint et savant » Jésuite. — François de la Chaize, petit-fils de la même, ramena dans la famille la charge de confesseur du roi.

Digitized by Google

à Milan, il trouva au Collège romain l'enseignement théologique de Vasquez, la direction spirituelle de Bellarmin, et l'amitié de son condisciple saint Louis de Gonzague. Il me semble voir la main de la Providence dans sa formation. Quand il fut ordonné prêtre à Lyon, à l'âge de vingt-sept ans (1591), il avait eu, pendant vingt années, à Paris, à Bourges, à Rome, l'avantage d'un contact perpétuel avec les meilleurs maîtres de son temps.

Son premier sermon à Lyon le révéla orateur ; moins de deux ans après ses débuts, on prenait des notes au pied de sa chaire, j'en ai lu aux Manuscrits de la bibliothèque de notre ville (1). Vous savez, Messieurs, de quels temps troublés nous parlons. Vers l'époque de l'abjuration du roi (1593), les villes même ligueuses voyaient grandir un parti populaire émeutier qui voulait à tout prix le roi et la paix. Ce parti soupçonnait les Jésuites d'être des ligueurs agissants. A Lyon, la foule gronda longtemps menaçante autour de leur collège prête à en faire l'assaut. Au milieu de cette effervescence arrive l'attentat de Châtel. Dans un moment d'exaltation, un ancien élève de l'Université, ancien élève aussi des Jésuites, attente à la vie du roi ; qu'est-ce que cela prouve contre ses anciens maîtres? Cela n'eut pas de conséquence pour ceux de l'Université, mais on n'en demanda pas davantage pour chasser tous les Jésuites du royaume : ils sont toujours ainsi, au plus haut sommet de la fortune ou au plus profond de la disgrâce, c'est leur suprême distinction. — Voilà le P. Coton établi à Avignon dans les Etats du Pape, comme dans son quartier général.

(1) Ce sont celles d'un avent, prêché en 1593, à l'église Sainte-Croix, notes rapides, souvent sténographiques, où l'on voit facilement ce qu'il restait au P. Coton de progrès à faire. Dans un sermon qui a pour texte : *Hora est a somno surgere*, il remarque que, suivant les médecins, les conditions d'un sommeil sans trouble sont de manger peu le soir, de se coucher sur le côté droit, et d'avoir la tête haute. « Cela se peut entendre spirituellement ». Nous devons en effet nous nourrir sobrement des pensées terrestres, avoir une intention droite, et regarder en haut, vers Dieu...! — Le Catalogue des manuscrits Desvernay-Molinier met sous le nom du P. Coton d'autres sermons, d'une belle écriture, reliés en un même volume avec cette station d'avent, et qui ne sont évidemment pas de lui.

Digitized by Google

Au premier appel, il s'aventure dans les principales villes du midi : Aix, Grenoble, Nîmes; il conquiert en même temps que les âmes, la réputation du plus grand orateur de son ordre. Les ministres protestants s'agitent, et les plus hardis s'essaient à rompre une lance avec lui.

Peut-être quand on parle de controverse, vous vous représentez, Messieurs, deux penseurs, un Bossuet et un Leibnitz, dont les beaux fronts sont gravement penchés sur le livre de vérité. Au temps dont je parle, et sous ce climat méridional, la controverse ne rappelle guère cette noble image. C'est une joute devant un public plus capable d'apprécier l'habileté que le bon droit, d'applaudir à l'esprit qu'à la rigueur de l'argumentation. On discute tout, des textes, cela va sans dire, mais aussi la mule du Pape, la femme des ministres; quant à la mauvaise foi de son adversaire, on ne la discute pas, c'est un postulat. Un pasteur parie sa tête que saint Bernard n'a pas parlé de la messe; un abbé gagne le pari, et refuse la tête, parce que, imprime-t-il, elle est « si laide qu'elle en est belle, telle que celle d'un Bertrand, excepté qu'elle est d'une plus grosse bête. » Le P. Coton répond toujours avec conscience, et copieusement, mais devant des lecteurs qui s'en laissent facilement imposer par la verve de celui qui crie le plus fort, il grossit la voix. Un ministre trouve très spirituel de plaisanter sur son nom, et de lui reprocher des arguments « d'étoupe », un style cotonneux, que sais-je? Le Père voulut prouver qu'il ne manquait pas de pointe. Et l'imprudent ministre s'appelait Caille! Pouvait-on rien souhaiter de plus engageant? « Voici, dit le Père, un beau vers qu'il m'envoya, écrit de sa main, en compagnie de quelques autres de même cadence, lesquels j'estime qu'il avait mesuré avec le doigt ou avec l'étendue de sa plume.

Ambobus si quidem verba dicere plurima promptum'st.

ὦ χάριτες, ὦ Μοῦσαι. Que le rossignol désormais laisse ses fredons mélodieux à la caille!... Et puis il parle du collège de Tournon! il n'y a en icelui élève de grammaire, qui ayant versifié de la sorte fût assuré de ses postérieures... »

Digitized by Google

Vous trouverez, Messieurs, la suite de la citation dans le *Traité du très Saint et très Auguste Sacrement et Sacrifice de la Messe.* Un adversaire à qui un huguenot, le duc de Lesdiguières, s'était permis de dire : « Ne vous en mêlez plus, vous êtes trop souvent sur vos choux et vos poireaux », n'était pas digne du P. Coton. Mais il vit se dresser contre lui Daniel Chamier. On l'appelait dans la secte : « le grand Chamier »; il était de Montélimar. D'ailleurs le Père put reconnaître tout de suite qu'il avait désormais à faire à des controversistes sérieux, détestant les minuties des petits moyens, quand il vit entrer dans sa chambre un émissaire calviniste armé d'un poignard pour le tuer. C'est un procédé de controverse incontestablement efficace et d'ailleurs toujours en usage : jeter par dessus les frontières les gens dont on redoute les idées ou leur mettre la main à la gorge. Comme le disait cette symbolique « Fille sauvage » que nous a présentée M. de Curel, et que j'ai cru reconnaître, quoique n'étant guère sorti de France, « devant une puissance capable d'humilier la mienne, je n'envie pas, je tue! »

Le surcroît de travail que la discussion ajoutait à son ministère de prédicateur jamais interrompu; le dégoût des procédés déloyaux d'adversaires qui dénaturent vos paroles et défigurent les faits; l'obligation répugnante de se livrer à une besogne inférieure de satirique en quête de plaisanteries réalistes; la tristesse de sentir toujours autour de soi des ennemis de ses idées; la sensation de la haine, sensation que donnent les attaques personnelles les plus odieuses, tout cela faisait au pauvre Père une vie sans grande lumière de joie. Mais derrière cet horizon sombre, et hors de la portée de ses regards, une pointe de clarté commençait à paraître; sans qu'il en soupçonnât rien, sa petite étoile montait.

Le roi fit, en 1603, un voyage en Lorraine, et à Metz, les Jésuites toujours exilés de France, obtinrent de paraître en sa présence. Ils étaient admis à lui toucher les genoux, ils mirent la main sur son cœur. Nous les connaissons et les estimons assez pour n'en être pas étonnés. « Le P. Coton,

Digitized by Google

dit le roi à celui qui portait la parole, n'est-il pas votre meilleur prédicateur? — Mais, s'il plaisait à Votre Majesté d'en juger par elle-même? — Volontiers. » Et voilà comment le P. Coton prit le chemin de Fontainebleau. Quelques jours après, le roi allant à Saint-Germain, l'invita à venir voir son Dauphin. Le Dauphin était un poupon de deux ans, et quelque force d'admiration que l'on eût, le sujet était trop court, pour qu'il ne restât pas encore des loisirs après la visite. Le roi conduisit ses hôtes dans les jardins pour les émerveiller du jeu des eaux qu'il y avait fait disposer : des jets dissimulés dans les rochers lançaient leurs gerbes soudainement et en formes capricieuses; c'étaient de véritables embuscades où les naïades accablaient traîtreusement de leurs flèches qui n'avait pas su se mettre à l'abri. Henri IV trépignait de joie dans les moments de surprise : sa bonhomie était malicieuse, et sa malice souvent gamine. L'escorte du légat Aldobrandini (1) en apprit quelque chose ici, sur la place Saint-Jean. Or, je lis dans une lettre du P. Coton, cette naïve et charmante confidence : « Au rejaillissement fallacieux de telles embuscades, il ne garantissait personne que Monseigneur le Prince et nous, nous pressant contre sa personne ès angles et lieux plus étroits. » Le bon Père jouit évidemment de la déconvenue des courtisans désagréablement surpris par ces douches froides; il jouit surtout de se sentir pressé contre « la personne » du roi, étroitement, « ès angles ».

La faveur dont l'honora Henri IV est incroyable. Le roi

(1) Il était venu aimablement assister aux fêtes données à Lyon par le roi, à l'occasion de sa première rencontre avec la jeune reine Marie de Médicis. Le légat fit son entrée à la Primatiale processionnellement et somptueusement. Henri IV qui voulait voir, s'était établi dans une maison sur le parcours. Dissimulé dans l'embrasure d'une fenêtre, de temps en temps il lançait un projectile sur le cortège. Quand le légat mit pied à terre, une échauffourée se produisit autour de sa mule, entre les archers du roi et ceux de la ville, qui voulaient s'emparer de l'animal pour leur profit. A ce moment le roi fut à la fête; il tira dans le tas de toute la force de son arbalète et de toute l'ardeur de ses muscles en joie d'un tel exercice. Voir *La Légation Abdobrandini et le Traité de Lyon 1600-1601*, par P. RICHARD, Lyon, 1903.

Digitized by Google

le voulait près de lui à table pendant ses repas, dans son carrosse, pendant ses promenades. Souvent, au dire du P. d'Orléans, ils restaient cinq heures de suite ensemble; familièrement le roi le priait de se couvrir. Et il ne le payait pas en paroles de son assiduité. On vit des collèges de Jésuites s'ouvrir ou se rouvrir à La Flèche, à Bordeaux, à Dijon, à Embrun, à Moulins... j'en passe, un noviciat à Rouen, un autre à Paris. Les protestants et les Politiques étaient effarés de cet envahissement de la Compagnie. Quelques-uns, malheureux dans leurs requêtes, en rejetaient la faute sur le Père : « le roi n'entend pas, disaient-ils, il a du Coton dans les oreilles ». Aussi ce fut bientôt autour de la fortune de ce moine comme l'investissement terrible d'une armée d'ennemis et d'envieux. S'il paraissait un livre signé d'un de ses frères en religion, vite on y cherchait les deux lignes qui pouvaient le perdre. Aussitôt après la mort du roi, quand on le croira découvert, on pensera à l'accabler sous les pamphlets, les « Anti-Coton », et les « Anti-Jésuite ». En attendant, on le chansonne; on tâche d'éveiller les soupçons sur ses sentiments politiques, favorables, insinue-t-on, autrefois à la Ligue, à l'Espagne toujours.

Autant que le roi fait de pas,
Le Père Coton l'accompagne;
Mais le bon roi ne songe pas
Que le fin Coton vient d'Espagne (1).

Sully (2) envoie ses hommes saisir à Bourges une de ses lettres et l'étale sous les yeux du prince pour lui prouver que ses secrets sont mal gardés. Un beau matin surgit au Louvre un Cordelier qui vient de Castres en toute hâte avertir le roi qu'un Jésuite de Perpignan est en route pour

(1) L'Estoile : *Journal.*

(2) Très libéral de démonstrations extérieures à l'égard du P. Coton, Sully, au fond, le détestait. Était-ce rancune du huguenot, ou jalousie du favori royal? Il se fait raconter ainsi par ses secrétaires dans ses Mémoires la visite délérente que le Père lui fit à son arrivée à la Cour : « Après plusieurs inclinations et humilités surpassant toute mesure, il vous dit qu'il vous était venu rendre les submissions et protestations des obéissances desquelles tout bon Français vous était redevable... »

Digitized by Google

l'assassiner. Comme intermède, on joue encore du glaive (1). Il n'est pas jusqu'à l'ambassadeur d'Angleterre qui ne soulève un incident diplomatique, à propos d'une prétendue lettre du Père aux catholiques anglais. Mais le lord n'y fit pas plus que le chansonnier, ni le duc de Sully, grand-voyer de France, plus que le faux Cordelier : les grands y perdirent leur peine; les petits s'y brisèrent; le P. Coton resta aux côtés de son souverain, toujours plus près de son cœur. Car le roi lui fit la faveur redoutable, cruelle, de le prendre pour confesseur. Marie de Médicis avait beaucoup à se plaindre de son auguste époux; et, malgré la chanson, le roi faisait bien quelques voyages où il ne demandait pas au Jésuite de l'accompagner. Avec un tempérament si désordonné, il n'y avait guère d'espoir de sauver la virginité de la morale; et comment, d'autre part, user envers un si bon roi de l'ordinaire rigueur de répression? Le pauvre Père pose une condition, on l'accepte, puis une autre, on n'y fait pas de difficulté; puis il écrit avec la naïveté d'une âme dans l'embarras : « Je n'ai pu éviter cette condition que j'aurai le principal soin de sa conscience », ce qui veut dire à peu près qu'il aurait encore consenti à être confesseur du roi, n'eût été qu'il fallait confesser le roi. Il réfléchit, prie, consulte, se fait donner des ordres, puis enfin il consent. Il est en ce moment prédicateur ordinaire, confesseur du roi, et chargé de l'instruction religieuse du Dauphin.

Ses ennemis, pour s'expliquer cette fortune et l'inutilité de leurs attaques, publiaient qu'il y avait de la sorcellerie dans son fait. Le P. Coton était l'inventeur d'un miroir

(1) « Un soir (le 13 janvier 1604, d'après l'*Estoile*), qu'il retournait de la Ville dans le carrosse d'un de ses amis, un assassin qui ne le voulait pas manquer, ayant mis la tête dans la portière afin de remarquer la place où il était, s'alla ensuite poster derrière, au lieu où se mettent les laquais. Là, ayant bien pris ses mesures, il porte au saint homme, entre les cuirs du carrosse, un coup d'épée qui lui entra immédiatement au-dessous du cou, proche l'artère de la voix... La plaie fut trouvée peu dangereuse. Cet accident causa une émotion et à la Cour et dans la Ville qu'il n'est pas aisé d'exprimer. Le roi en fut si vivement touché qu'il promit une somme considérable à quiconque découvrirait le meurtrier... » P. D'ORLÉANS.

Digitized by Google

enchanté où le roi n'avait qu'à jeter les yeux pour voir tous les souverains étrangers, et, ce qui est hors de prix, lire leurs pensées secrètes : c'était, vous le voyez, Messieurs, une machine d'Etat plus utile que tout le corps diplomatique ensemble. L'influence du P. Coton s'explique plus naturellement. Son esprit, riche de connaissances variées, même profanes (1), sur la vie des Romains par exemple, comme sur les causes des inondations, était un pays dont la découverte, au gré des occasions, ménageait d'agréables surprises à l'esprit du roi vif et curieux, mais fruste et mal meublé. Les affaires religieuses étaient un des gros soucis de l'administration royale. Henri IV désirait, sous un régime de liberté, et par la persuasion, le retour à l'unité catholique; or il trouvait dans le talent oratoire du Père, dans son habileté de controversiste, dans la puissante action de sa Compagnie, dans l'ascendant de sa distinction et de sa douceur, une aide précieuse. Il lui demandait des réponses à des objections, des exposés publics de doctrine, des entretiens avec des seigneurs dont il désirait la conversion. Et lui-même, dont les fautes n'étouffaient pas le sentiment religieux, et que l'on vit pleurer d'émotion après sa communion, il aimait à sentir près de lui cette sainteté dont la pureté était une séduction, et dont l'indulgence lui laissait un espoir de pardon. Quand un homme réunit en lui cette double beauté du talent et de la sainteté, son influence s'explique sans sorcellerie; ou plutôt il a en effet un miroir enchanteur, c'est son âme; sa magie est la

(1) « Il s'était rendu si habile dans la médecine qu'il faisait le diagnostic d'une maladie plus juste que les meilleurs médecins. Un jour le roi ayant fait faire une consultation sur le mal d'un nommé La Boëscière, les médecins de la cour assemblés assurèrent tous d'une voix qu'il guérirait; le médecin du malade était d'un avis contraire. Le roi voulut que le P. Coton, qui était présent, en dît son avis. Il le fit, et appuya fortement celui du médecin ordinaire. La Boëscière mourut, et son corps ayant été ouvert, on trouva vrai tout ce que le P. Coton avait avancé touchant le mal. Le roi dit que ce n'était pas la première fois que le P. Coton lui avait paru fort intelligent en cet art, et qu'il lui confierait aussi volontiers le soin de sa santé que celui de son salut. » P. d'Orléans. — Nous ne citons ces lignes que comme témoignage de la confiance admirative du roi.

Digitized by Google

plus blanche du monde, si rare d'ailleurs, que les hommes ont de la peine à y croire.

II

Au premier rang, parmi les qualités de l'esprit du P. Coton, il faut mettre son talent de parole. N'oubliez pas, Messieurs, qu'il avait été conduit à la cour par sa réputation d'orateur et par le désir que le roi avait manifesté de l'entendre. La cause des Jésuites aurait eu de tout autres conditions, à mon avis, si, à l'épreuve, il s'était trouvé inférieur à sa renommée ; mais il la dépasssa. Son premier sermon fut un grand succès. Il paraît que le roi n'était pas sans appréhension sur le résultat de cette sorte d'épreuve publique. Le goût de la cour s'était souvent trouvé différent de celui de la province ; les succès du P. Coton dans le midi et à Lyon ne le rassuraient qu'à moitié. Après le sermon il était personnellement très satisfait ; il en parlait à tous ceux qu'il rencontrait. Sully trouva « que ce n'était que babil de tout son sermon (1) » ; mais il fut seul de son avis, car le roi, en remerciant le prédicateur, lui dit aimablement et spirituellement : « Vous avez fait ce que personne n'avait encore pu faire avant vous, plaire à tout le monde dans un lieu où plaire aux uns est d'ordinaire une raison de déplaire aux autres. » C'est souvent à la suite d'un discours que le roi, comme pour le remercier de son talent, signa les mesures les plus favorables aux Jésuites. Il voulut le présenter lui-même à son peuple de Paris : le 21 décembre, le Père prêcha à Notre-Dame. Il descendit du carrosse royal, traversa la haie des soldats, ayant la main dans celle du roi. Mais le plus bel hommage qu'Henri IV ait rendu à son prédicateur, a été de l'entendre assidûment pendant six années. Il disait qu'il ne s'en lassait pas, et que si ses affaires le lui permet-

(1) L'Estoile : *Journal.*

Digitized by Google

taient, il l'entendrait tous les jours. Vous connaissez Henri IV assez primesautier pour le croire incapable d'une admiration contrainte. Combien d'orateurs l'ont éprouvé à leur dam! Tel ce harangueur breton qu'il éperonnait de ses exclamations impatientes : « Abrégez! abrégez! », et qui se trouvant hors d'état de galoper assez vite le reste de son discours, vit son royal auditeur s'échapper avec ce mot : « Vous direz le reste à maître Guillaume (1) »; tel aussi ce P. Seguiran qui faisait courir tout Paris à Saint-Séverin. Le roi y courut aussi, mais au sortir de l'église il dit : « De science, je crois bien qu'il en a; mais d'éloquence et de jugement, il n'en a point (2). » La critique ne peut avoir d'autre pensée sur les « Sermons doctes » de Gaspard Seguiran; si bien que deux choses semblent acquises : le bon goût du roi en matière d'éloquence et son admiration pour son prédicateur. M. Jacquinet, qui n'apprécie guère mon héros dans les deux pages qu'il lui consacre (3) se contente de s'étonner; tâchons d'expliquer.

D'abord je crois que Henri IV lui fut infininiment reconnaissant de sa modération. Il reste, dans la plupart des prédicateurs de ce temps, je ne sais quel mélange du tempérament ligueur, de l'humeur agressive qui fit les guerres de religion, et d'une hardiesse païenne prise pour liberté évangélique, *verbum non alligatum*. On se fait difficilement une idée de l'audace et de la crudité de leurs discours. Luther y est traité de « vieux paillard », Calvin de « maître cuisinier », « parce que le nom de ce galant bien tourné » a pour anagramme *culina :* « tous ses adhérents le suivent parce qu'ils sont gourmands, haïssent les carêmes et aiment la cuisine ». La citation n'aurait aucune portée, si elle était du premier grotesque venu, mais je la tire d'un prédicateur très célèbre, Pierre de Besse (4). Un

(1) L'Estoile : *Journal.*
(2) Id. : *Idem.*
(3) *Des Prédicateurs du XVII^e Siècle avant Bossuet*, p. 69.
(4) *Secondes Conceptions théologiques :* Sermons pour le premier samedi de carême.

Digitized by Google

autre, que je trouve qualifié d'*oratorem summum* (1), est d'avis qu'au lieu de partir en guerre contre l'étranger, « il serait à propos de tourner ses armes contre les hérétiques du dedans, une poignée de gens aisée à exterminer, si chacun seulement voulait balayer devant soi ». C'est le P. Gonthier. Il frappait « comme un sourd » sur des gens qui avaient l'épiderme délicat. Agacé de l'attitude de la marquise de Verneuil, au sermon, il apostropha le roi : « Ne vous lasserez-vous jamais de venir avec un sérail? » Cela n'eut pas plus de conséquence qu'un lapsus. Je n'oserais jamais rapporter les termes blessants pour la reine Marguerite, dans lesquels le P. Suffren, à Notre-Dame, faisait honte aux femmes de leurs toilettes trop — ou trop peu habillées (2). Les incidents étaient fréquents : les dames offensées, les courtisans piqués, les huguenots furieux en appelaient au roi. On comprend dès lors l'agréable surprise qu'il éprouva au premier sermon du P. Coton. C'était sur le Saint Sacrement, terrain brûlant où se rencontraient ordinairement catholiques et protestants. « Il réfuta si modestement les opinions de ceux de la religion, écrit l'Estoile, son ennemi, que chacun en était étonné. Le mot « nos adversaires » étant venu sur ses lèvres pour désigner les hérétiques, il se corrigea : « Nos adversaires quant à la religion, et non autrement » (3). « Doux comme Coton » devint un proverbe (4). Or, chacun sait que si les doux conquièrent la terre, c'est en commençant par les supérieurs, dont ils défendent et dont ils ménagent la tranquillité.

De plus, le roi était émerveillé de sa facilité de parole :

(1) Par VALLADIER, dans ses *Partitiones oratoriæ*.
(2) L'ESTOILE : *Journal*, 3 mars 1609.
(2) ID. : *Ibid.*, 1er juin 1603.
(4) Il avait écrit de sa main un petit carnet de maximes pour sa conduite personnelle, et de résolutions. On y lisait, entre autres choses : « Il faut être doux aux autres et garder toute la sévérité pour soi-même. » « Parler peu, toujours modestement, toujours bien des autres, mais jamais de moi. » Remarquez : « bien des autres.. *jamais* de moi », car « on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler ».

Digitized by Google

« Le talent de la chaire en ce temps-là, remarque le P. d'Orléans, consistait beaucoup en cette fécondité et en cette facilité de s'expliquer, que le P. Coton avait admirables. Cette facilité à parler, outre la grâce de la nouveauté qu'elle avait toujours, marquait une source de génie et de science qui surprenait toujours aussi. C'est ce qui fit souvent admirer le P. Coton à la Cour. » Il prêcha autant que le fit jamais orateur sacré. Toutes les grandes villes de France l'entendirent. Nous le trouvons à Aix et à Nancy, à Rennes et à Bordeaux. Les magistrats lui adressent des invitations officielles au nom de leur ville, pendant que les gouverneurs et évêques de la province où il se trouve refusent de le laisser partir. Le don d'ubiquité lui manqua, mais non pas la doctrine. Pendant six années, il prêcha tous les dimanches et fêtes (les fêtes étaient nombreuses, au témoignage du savetier de La Fontaine) devant la Cour. C'était une entreprise périlleuse d'entretenir si souvent un auditoire qui ne se renouvelait pas.

Absorbé d'autre part, il n'avait pas le temps des longues préparations; il lui fallait une science déjà acquise et le don de la présenter spontanément sous une forme agréable. Le roi comptait sur sa faculté d'improvisation : quand il était de loisir et désirait s'éclairer ou éclairer les autres sur un point de doctrine, il lui donnait son heure et son thème. Le P. Coton n'est pas sans sourire discrètement de cette bonne franchise de procédés; il écrit à M. de Chenevoux, son frère : « Le jour qu'il partit de Caen, il me fit monter en chaire et me donna le sujet sur quoi il voulait que je prêchasse. » Il changeait le sujet de ses sermons (1); au moment de monter en chaire, il l'avertissait que dans son auditoire se trouvait un seigneur pour qui telles et telles choses seraient bonnes à dire. Un jour, un gentilhomme de province lui

(1) « Un jour, le Prince l'ayant rencontré un peu avant qu'il montât en chaire, lui demanda de quoi il allait prêcher. Le Père le lui ayant dit, le roi voulut qu'il différât ce sermon-là à une autre fois, parce qu'il le voulait entendre et qu'il avait ce jour-là des affaires. Le Père le fit et prêcha devant la reine une matière toute différente avec la même liberté et le même succès qu'à l'ordinaire. » P. d'Orléans.

Digitized by Google

demande s'il aura la faveur d'entendre le P. Coton. Le roi, avec la secrète jouissance d'étonner son homme : « Vous l'entendrez ce soir même ; sur quel sujet désirez-vous qu'il prêche ? » Le gentilhomme s'excuse ; mais il faut accepter la gageure ; il en est quitte pour subir, après le sermon, le clignement d'œil du roi triomphant de sa surprise. Sans manquer aucunement de respect, mais plutôt avec une sincère admiration, Henri IV tient le P. Coton pour une des curiosités de sa Cour. Le mot pittoresque, du P. d'Orléans, est exact : « Sa Majesté en faisait un régal à ceux qui venaient à la Cour. » Il le *montre* avec quelque chose du plaisir qu'il éprouve à conduire ses hôtes parmi les fontaines merveilleuses de Saint-Germain.

J'ai bien conscience que jusqu'ici j'explique le goût du roi pour la parole du P. Coton, plutôt que je ne le justifie, et j'ai d'autres mérites à signaler. Mais je sens le besoin de faire d'abord de larges concessions ; je l'avoue, il est peu de défauts de l'éloquence religieuse au début du XVII^e^ siècle que je ne trouve à quelque degré dans ses sermons. La réforme de la chaire dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle peut se définir en peu de mots : on retrouve le langage qu'entend l'âme chrétienne. Lisez Bossuet, Bourdaloue, ou de moins grands de la même époque, cette parole pénètre votre âme, vous comprenez. Lisez la plupart des prédicateurs du règne d'Henri IV, vous êtes étourdis du bruit ; leurs paroles glissent sur votre esprit ; cela ne vous dit rien. L'Evangile qu'ils citent y perd sa vertu ; ce sont des étrangers. C'est que leur esprit remanié sur le plan raide du damier scolastique, farci d'anecdotes profanes et d'interprétations fantaisistes du texte sacré, échauffé de je ne sais quelle ardeur de subtile invention, est devenu tellement déformateur que la vérité évangélique qui s'y réfracte en sort sous des aspects surprenants, déconcertants. Lorsque le P. Coton prêchant sur la mort, remarque que les anciens l'ont nommée φοβερῶν φοβερώτατον, la chose terrible entre toutes, et ajoute : « Pour le bien comprendre, il faut noter qu'une chose peut être en une autre en six manières (ailleurs c'est dix, quinze : cette ordonnance catégorique de la pensée se

Digitized by Google

dessine partout), ou comme le contenu en son contenant, ou comme la chose colloquée en son lieu naturel, ce qui advient circonscriptivement ès corps, définitivement ès esprits, et sacramentalement de la très auguste Eucharistie, ou... », je fais un effort méritoire pour suivre mon guide par ce long circuit rocailleux jusqu'à la conclusion, « et de là vient que la mort en l'homme est le φοβερῶν φοβερώτατον, la plus terrible d'entre les terribles (1) ». Et ma mémoire ajoute en écho : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette ». Je regrette la peine que j'ai prise pour me convaincre d'une chose qui était si simple avant de raisonner. Cette lourde construction philosophique embarrasse l'abord qu'elle a la prétention de rendre facile : la scolastique s'est mise ici entre la vérité et mon esprit.

Ailleurs le mélange du grotesque empêche l'impression sérieuse. Le P. Coton a cité abondamment et par conséquent avec plaisir, peut-être par amitié pour l'auteur, des vers d'une platitude que je renonce à qualifier :

> La mort cherche Alexandre et s'enfuit de Néron,
> Un empereur mangeant des potirons la treuve (2).

Il a eu de la faiblesse pour les bizarreries naturelles et merveilles historiques dont les livres anciens et récents étaient semés ; il croit bonnement ajouter un rayon à la gloire eucharistique par ces comparaisons : « La sueur d'Alexandre était aromatique ; Tibère-César voyait clair à certaines heures de la nuit, et le gros orteil du pied d'Auguste guérissait des fièvres. Quelle proportion de ces charognes vivantes avec les perfections du corps de Jésus-Christ (3) » ? Aucune proportion à notre avis ; mais alors, quelle grâce et quelle suavité particulières trouve-t-il dans ces images qui l'engagent à nous les présenter ? Il nous blesse souvent par un réalisme de mauvaise compagnie, qui ignore que, s'il faut appeler les choses par leur nom,

(1) *Sermons sur les principales et plus difficiles Matières de la Foi*, XVI, De la mort.
(2) Pierre MATHIEU, « l'historiographe-poète ».
(3) *Sermons*, XXI, Du Paradis.

Digitized by Google

encore peut-on choisir entre ces noms, et en particulier par des aménités étranges à l'égard de ce compagnon de notre âme, modeste, mais utile et digne de plus d'égards, le corps, qu'il traite de « chair infâme », « sac à vers ». On frémit à penser ce que pouvait être le langage de cour, si celui de la chaire en atténue la crudité, et on comprend l'effarement et l'exode des Arthénices qui rêvaient de couleurs tendres et de chambres bleues.

Enfin, je regrette qu'il ait préféré trop souvent le faux éclat d'une science sans fondement aux beautés saines du dogme. Qui l'a renseigné si minutieusement sur les « infections », « visions horribles », « muglements épouvantables », « maux de cœur (1) », que souffriront les damnés? Je voudrais lui demander s'il croit rigoureusement que l'enfer soit à « mille sept cents lieues de Paris », s'il n'en rabattrait pas une toise. Bref, j'aurais beaucoup de questions à poser, de réserves à faire, et je manquerais de conviction pour vous recommander la lecture des sermons sur les matières de la Foi. Mais ce n'est pas la question. Il faut les replacer dans leur temps et les lire à côté des œuvres des contemporains, de ceux qui eurent les plus grands renoms d'orateurs sous Henri IV. On s'aperçoit alors que le P. Coton vaut beaucoup mieux qu'un Pierre de Besse, un Gaspar Séguiran, un Valladier, tous illustres.

Et d'abord il entend l'Ecriture Sainte, c'est-à-dire qu'il y découvre le sens qui y est. Il semble que ce soit un petit mérite; il est grand au contraire. Vous savez ce qu'à travers les siècles la manie d'embellir peut faire d'un ravissant intérieur d'église, et comme elle en peut ensevelir les lignes délicates et les moulures artistes sous un revêtement grossier. Ainsi à peu près en était-il advenu de la physionomie vraie de l'Ecriture. Les Pères de l'Eglise latine ont vu parfois de curieuses choses dans la Bible, épris qu'ils étaient de subtilité, en vrais Romains (les Romains ont toujours adoré l'esprit: leur gravité poursuivait cette chose légère et

(1) *Sermons*, XX, De l'enfer et de ses peines.

Digitized by Google

capricieuse, qui les laissait souvent courir). Puis au Moyen Age l'esprit humain, d'une activité prodigieuse, enfermé dans les limites d'un champ de connaissances assez restreint, le fouille, le tourmente, aime à en modifier la figure. C'est le temps où l'on cisèle les définitions, où l'on échafaude les classifications, où des chapitres de théologie s'épanouissent en arbres généalogiques, arbres des vertus, des péchés, aux frondaisons touffues, aux ramifications innombrables. Le symbolisme met ses couleurs et ses figures sur les aridités de l'histoire et les vulgarités de la vie. A cette époque, les pages de nos Saints Livres se chargent de la multiplicité des sens anagogiques, mystiques, souvent subtils, parfois invraisemblables; l'esprit glisse entre les lignes du texte ses capricieuses arabesques, et la lettre, je veux dire le sens littéral, envahi, disparaît sous les enluminures.

Héritiers de la liberté des Pères et des symbolistes du Moyen Age, mais sans le génie des uns, et sans le goût des autres, les prédicateurs, encore au commencement du XVII^e^ siècle, s'abandonnent à une fantaisie d'interprétation qui touche parfois à la bouffonnerie. Il ne manque pas sans doute dans l'Ecriture de textes clairs pour condamner les folles ambitions; mais ils ont un défaut, c'est qu'ils sont clairs, c'est qu'ils vont droit au fait, et qu'il ne vaut pas la peine de s'appeler, par exemple, Pierre de Besse, et d'être prédicateur du roi, pour trouver dans les mots ce qui y est. Savez-vous, Messieurs, d'où va sortir la leçon? C'est de la page du livre de Samuel où sont racontés la fuite et le fâcheux accident du chevelu Absalon, resté suspendu aux branches d'un chêne, et percé de trois coups de lance par son ennemi. Vous ne voyez peut-être pas encore la similitude? Elle est pourtant frappante : le monde passe *transit mundus*, tout comme la monture d'Absalon. « Le monde te jouera un trait comme ce mulet, et te laissant attaché par les cheveux de tes belles espérances à l'infructueux chêne de l'ambition... le temps viendra tout courant et portant trois lances sur sa cuisse : présent, passé et futur,

Digitized by Google

t'en frappera dans le cœur (1). » Le mauvais goût est ici plus blessant que l'entorse donnée au texte ; je ne l'ai pas cherché, mais à vrai dire il est difficile d'y échapper.

Or, je ne prétends pas que le P. Coton n'ait jamais donné dans cette exégèse sans doute bien accueillie des auditeurs ; mais on peut dire que toute sa prédication s'appuie au fondement solide du véritable évangile. Son œuvre est, à sa date, très remarquable à ce point de vue. Il en faut un peu rendre grâces au protestantisme. Entre les nombreux services que l'hérésie a rendus à la cause catholique, il faut compter celui-là, d'avoir redressé ses méthodes et obligé les orateurs de la chaire à revenir à une saine interprétation de l'Ecriture. Vous comprenez, Messieurs, que ces constructions légères d'architectes ingénieux, habiles aux tours de force et négligents des lois de la science, pouvaient offrir en temps calme des façades agréables, mais qu'au moindre vent d'orage elles ne tenaient plus debout. Le P. Coton, prêchant devant la duchesse de Bar, sœur du roi et calviniste, avait prétendu — oh ! je cite L'Estoile (2), défions-nous — aurait prétendu trouver la doctrine des Indulgences dans le superflu, « *quod superfluum fuerit* », que le bon Samaritain promet à l'hôtelier. C'était, entre nous, abuser de la générosité du bon Samaritain, qui n'alla jamais jusqu'à vouloir fournir des preuves des Indulgences. La duchesse s'en éclaircit auprès du ministre Dumoulin, et tous deux menèrent grand bruit à la cour autour de cette erreur. Dans un autre sermon, l'interprétation d'un texte amena parmi les courtisans une vive discussion qui fit souhaiter, entre le Père et le ministre Gigord, une conférence où le pasteur « fut déferré des quatre pieds », comme dit un témoin en sa langue délicate (3). Il fallait donc être constamment attentif à prévenir les coups, dans cette guerre ouverte sur le terrain de la science scripturaire et patrologique.

(1) Pierre de Besse, prédicateur ordinaire du roi, docteur en théologies : *Secondes Conceptions théologiques* (sermons), Paris, 1628.

(2) *Journal*, 10 août 1603.

(3) d'Angenoud : *Pourparlé entre le R. P. Coton et le sieur Gigord*. Paris, 1608.

Digitized by Google

Le P. Coton était admirablement préparé à la lutte. Son esprit naturellement positif avait subi pendant deux ans l'influence de Bellarmin, le savant auteur des Controverses, dont l'œuvre est un arsenal d'armes merveilleusement précises contre la Réforme. La Bible était familière au P. Coton; peut-être pourrait-on dire qu'il la savait par cœur. Il la lisait dans l'hébreu et le grec. Sa *Genève plagiaire* est un gros ouvrage d'érudition où l'on trouve rapprochés, sur différents points de controverse, le texte biblique hébreu, avec traduction littérale, la version grecque des Septante, la Vulgate et la transposition des Bibles genevoises. Au temps où le cardinal Duperron s'engagea à montrer cinq cents erreurs de citations et d'interprétations des Pères dans le livre de *L'Institution du Saint-Sacrement*, de Duplessis-Mornay, et où le pauvre Duplessis, à la neuvième citation, prit une fièvre soudaine et salutaire, qui lui permit de s'échapper pour toujours de la salle close de Fontainebleau, où sa dignité avait eu trop à souffrir, Daniel Chamier, de Montélimar, dressa et colporta une une liste de textes de l'Ecriture et des Pères falsifiés par le P. Coton dans son *Traité du Sacrifice...;* il jouait au Duperron méridional; mais il ne réussit ni à donner la fièvre au Jésuite, ni, je crois, malgré sept conférences publiques, à le convaincre d'inexactitude. Ses lectures de la patrologie étaient très étendues. Saint Cyrille de Jérusalem et Théodoret; saint Basile et saint Jean-Chrysostôme viennent souvent appuyer ses thèses; parmi les Pères latins, il aime particulièrement saint Grégoire et surtout saint Augustin, « l'aigle des docteurs », dit-il, dont il avait patiemment feuilleté l'œuvre, plus respectée des novateurs (1). Il faut savoir gré au P. Coton d'avoir souvent

(1) Le pasteur Chamier, qui savait le grec, avait inséré, dans sa première lettre au P. Coton, quelques phrases en cette langue; ces phrases se trouvaient là sans autre fonction que celle de pierres d'achoppement, pour le cas où le Jésuite ne les aurait pas entendues. S'il avait eu ce malheur, grand Dieu! quel tourbillon de citations grecques se serait abattu sur lui!... « Entendez-vous le latin? — En aucune façon. — Vous n'entendez point le latin? — Non. — *Cabricias arcithuram catalamus...* » Mais le Père répondit par une

Digitized by Google

imposé silence au verbiage intarissable de l'exégèse imaginative de la chaire, pour donner la parole aux auteurs inspirés et aux Pères de l'Eglise.

Mais oserai-je, après ce que j'ai dit, lui faire honneur de son bon goût? On peut comparer, à ce point de vue, deux épîtres dédicatoires placées en tête de recueils de sermons : l'une de Valladier (1) (un Forézien aussi) est adressée à Marie de Médicis. C'est un éloge de la beauté féminine. Pour paraître moins profane, Valladier prend le ton dithyrambique et emploie les expressions de l'Epoux du Cantique; mais c'est en cela qu'il est parfaitement ridicule. Il essaie d'être délicat; mais son insistance et... son audace durent, je pense, être fort désagréables à la jeune reine. L'autre épître est du P. Coton à Anne d'Autriche : elle tranche par sa modération avec la précédente; il y

épître toute grecque, jusqu'à la signature. La fois suivante, Chamier le pria de parler simplement latin. Naturellement, quand ils eurent jeté leur gourme et que leur premier souci fut de se comprendre, ils employèrent le français. Le P. Coton savait aussi l'hébreu. A Rome, il put prêcher en italien. Il connaissait bien les hypothèses scientifiques en cours de son temps. C'était un érudit. Je crains qu'il n'ait pas assez goûté les grands poètes et prosateurs français; s'il les a admirés, il l'a fait trop silencieusement.

(1) Valladier, de Saint-Pal, près d'Usson en Forez, ne mérite pas la réputation qu'il eut. C'est un grotesque. En lisant tel de ses sermons pour la Toussaint (dans *Stromes sacrés...*, p. 376), on se demande comment il ne se laissait pas arrêter par tant de violences faites au texte de l'Ecriture, au bon goût et au bon sens. L'explication en est peut-être dans l'idée qu'il a du prédicateur. « Les trompettes (de l'armée des hommes qui monte au ciel) sont les prédicateurs, qui ne doivent pas jouer du violon pour emmieller les sens, endormir l'entendement, embeurrer les consciences, mais de la trompette. *Clama, ne cesses, quasi tuba.* Mais, prédicateurs, tenez la trompette à belles deux mains. Les bombardes, les couleuvrines et canons sont les soupirs et oraisons... » C'est ainsi toujours qu' « il sonna la charge — fut le trompette et le héros », assourdissant et impitoyable. Il faut donc lui pardonner un peu d'audace aventureuse, quand il s'en va louant (Epître dédicatoire de *La sainte Philosophie de l'Ame*) « ce visage albâtrin aux yeux de colombe, à la tresse crêpée de mille crépillons, aux deux rangées de perles orientales, blanches comme les ouailles qui sortent du lavoir, aux joues vérécondes et vermeilles comme la fente d'une grenade, aux lèvres déliées et empourprées, comme un filet de soie cramoisie d'où découle le miel avec l'ambre et le baume... etc. »

Digitized by Google

loue « le rapport naturel de la face angélique » de Sa Majesté avec la « sacrée personne du roi »; mais voyez comme les épithètes bien ecclésiastiques donnent une couleur candide à cet hommage à la beauté! — Le P. Coton a eu le goût de ne pas injurier ses adversaires, parce qu'il a eu l'intelligence de les comprendre. C'est trop facile en tous les temps de supposer que les doctrines de nos ennemis ne sont que la transposition en langage dogmatique de leurs vices; cela dispense de les entendre et de les réfuter: ce serait un orgueil intolérable, si ce n'était avant tout une conception imbécile. Que prouvait Besse quand il réduisait le sens et la portée du protestantisme à un accès de sensualité? « Il n'y a que les ignorants charnels, voluptueux, qui se laissent emporter à ces vents, piper à ces charlatans. — Il n'y a que les bêtes qui y demeurent. — cerveaux vides, têtes à Lune... » Et allez donc! M. l'abbé Lezat (1) signale le progrès marqué dans la prédication de Besse « exempte », dit-il, « d'anathèmes » contre le culte dissident. Au demeurant, il est vrai que tout cela n'est pas bien méchant! Mais cependant on avance plus la cause du catholicisme en montrant, comme le P. Coton, par des arguments, que l'Eucharistie n'est pas une figure, qu'en traitant les calvinistes d' « avalle-figures, mangeurs d'images », et en ajoutant dédaigneusement avec un geste de l'épaule : « quelles bourdes! quelles badineries! » — Le P. Coton a eu aussi le bon goût de rompre avec la mythologie. Les Tritons et les Néréides dont la chevelure azurée et ruisselant au soleil avait encore quelque charme pour tel de ses contemporains, les dieux marins avec les autres ont enfin évacué la chaire, où il est superflu de dire qu'ils n'étaient pas à leur place. Notre prédicateur a donc fait œuvre de saine réforme en débarrassant l'éloquence de certains éléments parasites, propres à amuser l'esprit sans atteindre l'âme.

Parler à l'âme, les conversions qu'il détermina et les témoignages du temps, concordent à nous dire qu'il eut ce

(1) *De la Prédication sous Henri IV.*

Digitized by Google

don. Le texte de ses sermons nous le dirait mieux, si nous le possédions sous sa forme primitive. Mais il ne se décida qu'assez tard et sur d'instantes prières à livrer au public, sous forme de méditations, la « substance » de ses « discours »; et dans ce remaniement qui consista surtout à condenser et à disposer autrement la matière, le dessin de la composition du discours s'est effacé, et vraisemblablement des paroles, très directement inspirées par les circonstances à l'âme apostolique du prédicateur, ont disparu. Il reste néanmoins à travers les pages des sermons, beaucoup d'observations morales, encore intéressantes, et qui ont la résonnance d'une âme d'homme. « Oh ! qu'il est bon pour nous, disait-il, d'être quelquefois humiliés et laissés à nous-mêmes, afin que nous reconnaissions pratiquement ce que nous sommes..., que nous sentions notre néant, et touchions palpablement, comme avec les mains, que toute notre force vient de Dieu..., que sans lui, nous ne sommes rien et ne pouvons rien, suivant l'éternelle vérité qui a dit « *Sine me nihil potestis facere* (1) ». On aime à trouver chez un orateur de la cour cette réflexion : « Le monde est un théâtre où durant la comédie du siècle les uns paraissent en posture de sages, les autres de faquins, ... les uns en roi, les autres en sujets. L'ordre et la distinction des personnages durent tout autant que la tragédie, et la tragédie autant qu'il plaît au dramaturge et rien de plus... Ce sont tous rois et seigneurs de théâtre » dont « la durée est moindre comparée à l'éternité, qu'une représentation de deux heures en proportion de la vie de l'homme (2). » Voici encore qui est d'un esprit bien juste; la leçon était utile à donner dans le milieu où vivait le P. Coton ; il ne semble pas qu'elle ait perdu de son opportunité : « L'enfant qui reçoit de ses parents une éducation telle qu'enfin on puisse dire de lui qu'il mérite de jouir de leurs biens et de leur succéder, leur est beaucoup plus redevable que s'il n'héri-

(1) *Sermons*, XV, De l'oraison.
(2) *Ibid.*, XIX, Du jugement universel.

Digitized by Google

tait d'eux autre chose que les richesses qui sont plutôt maux que bien à qui n'en sait user (1). »

La grandeur royale ne lui en impose donc pas, ni la richesse sans le mérite ; il discerne aussi et critique avec une fine malice les faiblesses de ses amis, des fidèles qui ont le travers d'admirer leur fidélité, « Narcisses transis contemplant leur propre beauté spirituelle ; ... leurs dévotions, sont mercenaires. Ils furètent la consolation partout, s'exercent incessamment en la satisfaction de l'amour-propre : toutes leurs... réflexions, tours et retours intérieurs donnent-là ; ... bref, ils ne bougent de chez eux quelque part qu'ils aillent. » « On tâche d'attirer les âmes à soi, au lieu de les attirer à Dieu : celui qui est vraiment humble serait très marri qu'une seule âme du monde fût occupée à penser en lui (2). » Cette dernière parole, inspirée par l'*Imitation*, ne vous a-t elle pas fait songer immédiatement à cette autre, qui est de Pascal (*Pensées*, XXIV, 39 *ter*) : « Je suis coupable de me faire aimer, et si j'attire les gens à s'attacher à moi, ...car il faut qu'ils passent leur vie... à plaire à Dieu. » Sa morale sans être décourageante, se plaît à rappeler parmi l'éclat des fêtes royales la vanité de la vie ; elle fait l'office du héraut qui suivait le triomphateur romain « *hominem memento te* ». « Dès que nous commençons à paraître sur terre, nous commençons à mourir... ; la guerre a ses trêves..., le travail a son repos..., mais ici..., sans repos..., sans arrêt, nous allons à la tombe (3). » Il aime ce mot de Cicéron : « Il ne faut faire aucun état du plaisir, lequel étant passé, c'est tout de même que s'il n'avait jamais été (4) ». « Nous portons la besace, ajoute-t-il, après les créatures, et mendions les bribes des consolations périssables, ayant devant les yeux et le Créateur qui nous tend les bras, et les biens infinis qu'il nous propose (5) ».

(1) *Sermons*, VIII, Du mérite des bonnes œuvres.
(2) *Ibid.*, IV, Des anges en général.
(3) *Ibid.*, XVI, De la mort.
(4) *Ibid.*, XV, De l'oraison.
(5) *Ibid.*, XXI, Du paradis.

Digitized by Google

Vous aurez remarqué la familiarité, le réalisme de certaines locutions. C'est un des caractères de son style, trop souvent outré, je l'ai dit, mais quelquefois aussi très naturellement expressif. Dans un sermon sur le Jugement, il s'adresse presque brutalement au grand du monde : « Tes dignités, tes richesses, tes grandeurs et promesses, se termineront à un pauvre drap et à six pieds de terre (1) ». Il voit la mort comme une bête de proie furieuse, égarée parmi le troupeau humain, « la mort ... mange notre chair, boit notre sang... et toujours demeure décharnée, altérée, affamée (2) ». Sa parole est vivante ; les comparaisons, les allégories, une mise en scène parfois discutable qui prête à Lucifer une harangue de chef d'armée et fait dialoguer les damnés avec les martyrs, témoignent du souci qu'il eut de tenir éveillée l'attention de ses auditeurs. La phrase est ordinairement courte, bien construite, et la surcharge verbale, ce qu'il appelle dans sa préface (3) « les feuillages d'une multitude de paroles », ce feuillage n'est jamais si touffu qu'il masque la pensée.

Ses meilleures inspirations lui viennent du spectacle des abaissements de Jésus-Christ. Un sermon sur les larmes de Notre-Seigneur produisit à la cour une profonde impression. Je ne sais si je me fais illusion en trouvant une véritable éloquence dans ces fragments que je détache de son œuvre. Il parle de l'hostie et de la négation protestante : « Jusques à quand, Seigneur, serez-vous si bon, et ferez-vous des œuvres de libéralité si grande, que ceux à qui vous les conférez aient de la peine à les croire?... On y trouve tant à redire ; on demande pourquoi ; on veut savoir comment ; on dispute ; on débat ; on blasphème ; et se trouvent tant de personnes séduisantes et séduites, qui ne veulent adorer Jésus sous les langes de ce sacrement, ni le reconnaître à la crèche de l'autel... Si vous n'eussiez point été ce prince de paix, et Dieu de vrai amour ; si vous n'eussiez

(1) *Sermons*, XVII, Du jugement particulier.
(2) *Ibid.*, XVI, De la mort.
(3) *Ibid.*, Au lecteur.

Digitized by Google

point été *ce Petit* qui nous a été donné, cet Enfant qui nous est né ; si vous vous fussiez tenu dans les rigueurs du Dieu des batailles, du Jéhovah épouvantable et de l'Adonaï admirable, devant lequel marchaient les éclairs et les tonnerres, sans vous communiquer si privément et si familièrement aux hommes, peut-être, Seigneur, ne seriez-vous pas en ces peines... (1) ». Devant la crèche de Noël, il dit : « Qui ne serait ennemi des plaisirs et caresses du corps, le voyant tremblotant sur la paille et accueilli dens une crèche? O quels serviteurs que le bœuf et l'âne... ! Quelles tapisseries que les toiles d'araignée ! Quelle clôture qu'une masure ouverte ! Quel duvet qu'une mangeoire de pierre ! et cela au cœur de l'hiver, et au plus fort de la nuit ! Ah ! que l'homme coûte à Dieu, et que Dieu est peu reconnu de l'homme ! » On devine dans ces paroles la piété du religieux et ce feu d'amour divin qui, au dire d'un contemporain, brûlait son âme (2).

(1) *Sermons*, III, Des merveilles du Très Saint Sacrement. J'ai dû remplacer quelques mots vieillis par leur équivalent aujourd'hui en usage, et, je l'avoue, supprimer des développements d'une inspiration moins heureuse.

(2) *Vie de Marie Tessonnière*, par le P. DE LA RIVIÈRE, Lyon, 1650. J'y trouve ce portrait physique et moral du P. Coton : « Le Père était extrêmement bien conditionné; il était doué d'une prestance grave, ... beau de visage, d'une riche taille, d'un port grave, d'un parler gracieux, facile à aborder, condescendant, doux et affable tout ce qui se peut. Ce fidèle serviteur de Dieu était tout colombin... » Marie Tessonnière était une pieuse veuve de Valence, une voyante, qui fut quelque temps sous la conduite spirituelle du P. Coton.

Les qualités physiques que le doux écrivain relève en termes d'ailleurs si naïvement imprécis, ont frappé les contemporains du P. Coton. Sa voix semblait à l'archevêque d'Aix « plutôt une musique céleste qu'une voix humaine », et, chose bizarre, dans une des conférences avec Chamier, les protestants en défiance contre « son parler gracieux » obtinrent que les textes des Pères qu'il alléguait ne seraient pas lus par lui. Il alliait à la réserve modeste du prêtre, l'aisance du gentilhomme. Voici l'impression de M. Emile Montégut devant le portrait du P. Coton conservé au Musée de Roanne : « En regardant ce visage, qui est celui d'un homme du monde accompli, je n'ai plus aucune peine à m'expliquer la séduction profonde que Coton exerça sur Henri IV... Il est évident qu'un tel homme épargnait au roi un des ennuis les plus mortels qu'il y ait, celui de changer de monde... » *En Bourbonnais et en Forez*.

Digitized by Google

Après cette courte étude, m'accordera-t-on que si le nom de saint François de Sales domine toute cette période de l'histoire de l'éloquence religieuse, parmi les orateurs qui, sans atteindre à la gloire de l'évêque de Genève, préparèrent, au temps de Henri IV, la réforme de la chaire, un Du Perron, un Coeffeteau, un Cospéan, un Fenoillet, dont les discours ne sont pas non plus sans défauts, on doit faire une place au P. Coton ? J'ai parlé de Bossuet à son propos, ce n'est pas seulement pour amener sur lui quelque chose de l'éclat de ce grand nom ; mais aussi, parce que tous les efforts tentés avant Bossuet contre les maladies de l'éloquence religieuse ont contribué à assainir l'atmosphère où son génie devait s'épanouir. Je ne demande pour le P. Cotton d'autre gloire que celle d'avoir cherché en tâtonnant à s'orienter du côté où allait paraître la lumière.

*
* *

Il perdit tout en la personne de Henri IV. Le jeune ministère de Luynes ne s'accommoda pas d'un vieux serviteur de la reine-mère reléguée à Blois. Il tint à donner au renvoi du confesseur (1617) le caractère d'une disgrâce. Un courtisan ne survit pas à ces coups de la fortune parce qu'ils tarissent les sources de sa joie et de sa vie. Mais le cœur du Père ne s'était jamais laissé envelopper aux séductions de la cour : un de ses contemporains le comparait joliment à un cygne sur l'eau, qui ne laisse pas pénétrer ni alourdir ses plumes blanches. Avec la même fierté, le même zèle, il reprit son ministère de prédicateur. A Roanne, il vit s'édifier la chapelle du collège, aujourd'hui le lycée, fondé sur son initiative, aux frais de sa famille. Son corps repose maintenant dans cette chapelle, entouré, j'en suis sûr, du respect et de la reconnaissance que maîtres et élèves doivent à leur fondateur jésuite. Il se retrouva à Paris, en 1625, avec la charge de provincial, tout juste à temps pour essuyer le plus formidable orage. La politique extérieure de Richelieu n'avait pas que des admirateurs. On trouvait

Digitized by Google

étrange qu'un cardinal fît sa cour aux nations protestantes, Quelqu'un se permit de le dire et d'imprimer un Avertissement au roi, où l'on posait cette question sans détour : « L'intérêt du catholicisme ne voudrait-il pas que Louis XIII fût excommunié ; le devoir des catholiques français ne serait-il pas de s'opposer par les armes à une guerre contre l'Autriche ? » Qui osait dire cela ? L'auteur n'avait pas signé ; il ne perdait pas de vue la robe rouge et symbolique du cardinal. Mais sur ces entrefaites, un bon Père Jésuite italien, qui, lui, ne dissimula pas une lettre de son nom, reprenait dans un traité cette question médiévale du pouvoir indirect du pape. Il s'agit de savoir si le pape peut priver un roi, qui est un tyran, de son royaume. Des légions de théologiens se sont ainsi donné depuis le plaisir de disposer des couronnes, et d'appeler à leur tribunal un conflit qui, *dans le fait*, est depuis longtemps sorti de leur juridiction. Le livre fut un prétexte pour présenter aux Jésuites de Paris un formulaire, rédigé par des gens malveillants, et qu'il fallait signer sous peine d'être criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public, et d'être chassés du royaume. Pour tous les collèges alors en pleine prospérité, pour l'œuvre entière du P. Coton, se posait une question de vie ou de mort.

Ce fut entre les Pères une de ces délibérations douloureuses où l'on est rejeté de la crainte de trahir sa foi à la crainte de causer d'irréparables malheurs, une de ces angoisses d'âme qui tuèrent la sœur de Pascal à Port-Royal, et tant de prêtres sous la Révolution. Le P. Coton en mourut aussi. Soudainement saisi, il dut s'aliter. Ses pensées s'entrechoquaient dans le cauchemar de la fièvre. Dieu seul et lui savaient ce qu'avaient caché d'activité forcée, de nuits d'insomnie et de soucis sa brillante fortune, l'éclat de ses prédications et la spontanéité de ses réponses dans la controverse. Depuis près de quarante ans il avait cru travailler au bien de sa patrie. Et maintenant, des gens qui n'en avaient pas le droit, mais qui disposaient de la force, allaient déshonorer sa carrière avec ce mot de crime. Il s'habillait, allait et venait dans sa chambre tout entier

Digitized by Google

encore, même dans son impuissance, à la lutte qui se livrait. Mais quand le Frère infirmier lui eut avoué qu'il n'en avait plus que pour cinq ou six heures, comme s'il eût entendu la voix de Dieu le relevant de son poste, il entra dans un grand calme qui fit l'étonnement de son entourage. Pour moi, comme je le comprends bien ! douloureusement initié par les événements d'aujourd'hui. C'est sans doute une tristesse de s'entendre traiter d'ennemis du pays par ceux qui le mènent à la ruine, et, quand on se sait les héritiers des familles monastiques qui ont bâti la maison, d'en être chassés par des intrus. C'est une amertume plus grande encore que le long accablement de nos idées et l'insolent triomphe du mal dans le rôle qu'il se donne d'arbitre des destinées humaines. Certes, on ne peut abdiquer le droit. Même frappé et impuissant il faut lutter encore, pour faire son devoir de soldat. Mais enfin il y a des heures de recueillement où notre regard doit se fixer avec calme sur Celui en la main de qui, en définitive, est la conduite de toute la bataille, qui, après avoir promis à l'ordre la victoire dernière, nous a dit cette parole, pour le jour où nous serions tentés de douter du bien, que pas une lettre, pas un iota de sa loi ne passera.

Quand le saint religieux dont je vous ai entretenu, Messieurs, apprit que le Maître approchait sous la forme de l'hostie, il l'attendit prosterné sur le plancher de sa cellule, voulut faire son action de grâces à genoux, soutenu par deux de ses frères, et mourut quelques minutes après. C'était en 1626. Sa vie avait duré soixante-deux ans : elle a laissé sa trace dans notre histoire.

F. LAVALLÉE.

Digitized by Google

L'ORIGINE DU " MAGNIFICAT "

RÉPONSE AUX NOUVELLES OBSERVATIONS DE M. LOISY

Dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse* (mai-juin 1903), M. Loisy examine les objections que nous faisions, dans le numéro de février 1902 de l'*Université catholique*, à sa théorie concernant l'attribution du *Magnificat* à Elisabeth. Bien qu'il y ait, à l'heure présente, mainte question exégétique plus grave, ce petit problème est néanmoins intéressant, en ce qu'il permet d'expérimenter, sur un point restreint et bien déterminé, les ressources combinées de la critique externe et de la critique interne.

M. Loisy reconnaît d'abord que M. Lepin a voulu soumettre « à une critique sévère, et d'ailleurs fort correcte et modérée de ton », les arguments qu'il avait fait valoir en faveur de son hypothèse.

A la suite de nos observations, il consent à modifier ses conclusions en ce qui regarde le témoignage de saint Irénée. « Ce Père attribuait *sans doute* le *Magnificat* à Marie, et c'est seulement la tradition de l'interprète latin qui a été influencée partiellement dans le sens de l'attribution à Elisabeth. » Précédemment, il avait écrit (*Rev. d'Hist.* 1897, p. 427) : « Le partage des plus anciens témoins, tant orientaux qu'occidentaux, se fait dans des conditions qui

Digitized by Google

donnent aux deux leçons une *égale probabilité* extrinsèque, ou du moins qui laissent à la leçon oubliée une vraie probabilité. » Maintenant, il reconnaît qu' « *il n'est pas difficile* de prouver que la leçon canonique : « Et Marie dit » était *de beaucoup la plus répandue* au IVe siècle, et même dès le IIIe. » D'autre part, il reste établi que, dès avant le IIIe siècle, nous trouvons mention expresse de la leçon canonique, et de celle-là seulement, dans les écrits de Tertullien, de saint Irénée, et même de Tatien.

Néanmoins, M. Loisy continue à prétendre que la leçon primitive aurait été simplement : « καὶ εἶπεν », à interpréter d'Elisabeth, et que, seule, la primitivité de cette leçon expliquerait la leçon exceptionnelle : « Et ait Elisabeth ». Nous avions nous-même donné, de cette dernière leçon, une explication différente, en la présentant comme glose d'un texte antérieur : « καὶ εἶπεν », mais lui-même dérivé, par une faute de copiste sans doute, d'un texte primitif : « καὶ εἶπεν Μαριάμ ». D'après M. Loisy, cette hypothèse ne serait « vraisemblable que si les copistes en question eussent été de purs critiques, sans aucune tradition pour les guider. Mais, si les chrétiens avaient toujours et partout été habitués à lire le *Magnificat* comme étant de Marie, il est impossible que l'omission accidentelle du nom dans un manuscrit ait eu les conséquences que l'on dit. Le premier venu et la diaconesse à défaut des clercs, l'aurait aussitôt réparée. »

Nous ferons à M. Loisy ces simples remarques : 1° Il n'est pas nécessaire de supposer la faute chez un grand nombre de copistes « grecs et latins ». Les manuscrits latins erronés dépendent sans doute des manuscrits grecs antérieurs ; et est-il bien sûr que ces manuscrits grecs exceptionnels n'appartiennent pas eux-mêmes à une seule famille, en dépendance d'un même manuscrit-type fautif ?— 2° En formulant notre hypothèse, nous avons nettement supposé que la leçon exceptionnelle en question avait dû être le fait d'un copiste *non influencé par la tradition générale de l'Eglise.* Plus précisément, nous avons supposé « telle ou telle Eglise » particulière, « isolée » — nous som-

Digitized by Google

mes à une époque de fondation de chrétientés nouvelles — recevant une copie évangélique où le nom de Marie, comme sujet du verbe εἶπεν, a été omis par une inadvertance de copiste. L'usage liturgique s'empare du *Magnificat*, comme du *Benedictus* et du *Nunc dimittis*. Le *Magnificat* apparaît dans le texte ainsi mutilé comme cantique d'Elisabeth. La tradition générale est dès l'abord incapable de corriger cette erreur, car son influence est loin de se faire sentir comme plus tard sur cette Eglise isolée ; et n'oublions pas qu'il s'agit d'un point en somme très secondaire de la croyance catholique et qui ne devait point avoir dans les pensées des premiers chrétiens tout le relief qu'il a aujourd'hui. Sous l'influence de la tradition liturgique, le nom d'Elisabeth, comme auteur du cantique, dut passer très naturellement, des lectionnaires ou recueils de chants, dans les manuscrits évangéliques dépendants de cette Eglise. — 3° Pour ce qui est de la leçon canonique : « Et Marie dit », M. Loisy en donne cette explication : « Il n'est pas difficile de voir que, le personnage de Marie grandissant en importance dans l'opinion chrétienne, *on a pensé que c'était elle plutôt qui avait dû louer Dieu.* » Est-il bien vraisemblable d'attribuer une leçon, seule constatée dès la fin du IIe siècle, dans les Eglises de Gaule, de Carthage, et, autant qu'on peut en juger, de Syrie, à ce que l'on se serait laissé influencer (d'aussi bonne heure ? aussi universellement ?) par l'idée de plus en plus grande qu'on se faisait de la Vierge Marie, au point de lui attribuer contre « le sens naturel du texte », un cantique prononcé en réalité par Elisabeth ? L'auréole grandissante autour du nom de Marie pourrait à la rigueur expliquer la fortune prépondérante de la leçon favorable à la Vierge, postérieurement au IIIe siècle ; mais nous ne voyons pas qu'elle explique le fait, très certainement constaté, de l'attribution du *Magnificat* à Marie, *dès la fin du IIe siècle, dans les Eglises les plus diverses et les plus indépendantes les unes des autres.*

A propos de la critique interne du texte, nous devons avouer que M. Loisy paraît avoir beau jeu vis-à-vis des objections de son adversaire. Mais nous avons le regret de

Digitized by Google

constater qu'il se donne lui-même ce beau jeu en dénaturant, inconsciemment sans doute, le sens vrai de ces objections et en leur donnant illégitimement une apparence paradoxale.

Ainsi, touchant la petite notice qui suit le cantique : « Et Marie resta avec elle », nous lisons : « M. Lepin dit que Luc était si préoccupé de Marie qu'il mettait son nom partout. Je ne vois pas que cette préoccupation ait pu déterminer l'emploi du nom comme sujet, de préférence au pronom. » M. Loisy n'a oublié qu'un point, c'était de mentionner que nous avons justifié l'emploi du nom préférablement au pronom, non seulement par l'insistance très marquée de saint Luc à répéter le nom de Marie (Lc. 1, 34, 38, 39, 41, 46, 56), mais encore par ce fait que la petite formule historique est séparée de la narration antérieure par le long cantique inséré. « Rien de plus naturel, après le long cantique inséré, que cette reprise du nom de Marie : elle concourt à mettre en relief le personnage principal du récit. »

M. Loisy ajoute : « Je ne comprends pas davantage que Marie ait été dans un « état d'abjection », ni qu'elle ait pu qualifier ainsi la conséquence naturelle de sa virginité. Sans apprécier la valeur morale du sentiment que l'on prête ici à la mère de Jésus, il me semble qu'une personne qui fait vœu de virginité n'est pas disposée à qualifier son état d'abject. » M. Loisy laisse donc nettement à entendre que « l'état d'abjection », dont nous avons parlé pour Marie, était à la fois, et sous le même rapport, état d'abjection provenant de sa qualité de vierge, et état d'abjection à ses propres yeux. Or, cette idée est en contradiction formelle avec les deux passages visés de mon article. Dans le premier, il s'agit très clairement de l'état d'abjection de Marie à ses propres yeux, comme aux yeux des hommes, mais *nullement sous le rapport de sa virginité ;* et il est à remarquer d'autre part que le mot « état d'abjection » que M. Loisy souligne si fortement, doit, pour être bien compris, ne pas être isolé du contexte qui l'explique et le précise : « Marie rend gloire à Dieu d'avoir eu égard, non

Digitized by Google

point précisément, comme pouvaient l'entendre Anne et Elisabeth, à la détresse de sa servante, humiliée et affligée par sa stérilité, mais bien *à sa bassesse*, à son état d'abjection, *au vil néant* qu'était l'humble Vierge au regard des hommes et à ses propres yeux. » Dans le second passage, placé en note, sous forme d'interrogation discrète, il est question non moins clairement de l'état d'opprobre de Marie, à raison de son dessein de rester vierge, mais *uniquement opprobre aux yeux des hommes, non certes à ses propres yeux :* « Marie ne peut-elle pas viser par *humilitatem ancillæ suæ* l'état d'humiliation, d'opprobre *aux yeux des hommes*, qui devait nécessairement résulter pour elle de son dessein de rester vierge ? »

M. Loisy fait enfin cette réflexion : « Que l'humilité d'Elisabeth s'oppose à ce qu'elle magnifie Dieu, j'avoue, très humblement, ne pas le comprendre. » Ici encore, ici surtout, M. Loisy trahit complètement notre pensée. Nous avons si peu fait entendre que l'humilité d'Elisabeth lui eût empêché de glorifier le Seigneur, que nous avons écrit expressément : « La mère de Jean-Baptiste a bien sujet d'exprimer sa reconnaissance au Seigneur ; sans exagération, elle peut dire que toutes les générations la féliciteront de son bonheur, etc. » Mais, nous avons ajouté, et c'est là la chose importante, — et M. Loisy n'en dit mot — que ce qui empêche d'attribuer le *Magnificat* à Elisabeth, c'est que, dans la circonstance où il a été prononcé, il aurait détonné étrangement placé dans sa bouche, en contrastant avec l'attitude la plus certaine qu'a dans toute cette scène la mère du précurseur vis-à-vis de Marie et de son Fils. « Le cantique a beau avoir l'air d'une pièce rapportée, il n'en est pas moins intimement lié à tout le récit. Il est nécessaire de l'étudier dans son cadre, de le comparer au contexte, de le mettre en rapport avec la situation respective d'Elisabeth et de Marie dans cette scène. Or, examiné à ce point de vue, le *Magnificat* choque étrangement, placé dans la bouche d'Elisabeth ; il détonne sur son petit discours antérieur, il contredit l'attitude qu'elle garde dans tout le reste de la scène, il n'est pas dans la situation. » Suit le

Digitized by Google

développement de la preuve. Nous regrettons que M. Loisy n'en ait dit mot, alors que nous donnions cette preuve comme des plus significatives. « Cette observation, disions-nous, nous paraît avoir une portée décisive : il ne s'agit plus d'une remarque secondaire, d'un détail accessoire, d'une question de symétrie plus rigoureuse, mais de l'économie fondamentale de tout ce récit évangélique. »

En terminant sa recension, M. Loisy glisse un mot sur le problème « du rapport où se trouvent les cantiques (*Magnificat*, *Benedictus*, *Nunc dimittis*) à l'égard du récit qui les encadre; ils ont l'air d'y avoir été ajoutés après coup; et, pour les deux premiers, on peut se demander s'ils n'ont pas existé comme simples psaumes avant d'être adaptés, moyennant des additions facilement discernables (Luc, 1, 48, 76-77), aux personnages d'Elisabeth et de Zacharie ». Qu'on nous permette ces simples remarques.

M. Loisy paraît bien convenir que le *Nunc dimittis* n'est pas un psaume adapté après coup au personnage de Siméon. De fait, c'est là une supposition que la teneur du cantique et son lien avec le récit rendent, on peut le dire, impossible. Mais ne peut-on voir déjà là une garantie en faveur d'une situation pareille pour le *Benedictus* et le *Magnificat*?

Dans ces deux derniers cantiques, M. Loisy fait une double part. Ce qui n'est pas en rapport immédiat avec la situation des personnages qui sont censés les avoir prononcés, voilà le psaume primitif. Serait addition postérieure, opérée en vue d'une adaptation, ce qui s'applique directement à la situation des personnages : tel, dans le *Magnificat*, le v. 48, où Marie (d'après lui, Elisabeth) parle de sa condition personnelle : « Car il a regardé la bassesse de sa servante, et voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse »; tels encore, dans le *Benedictus*, les vv. 76-77, où Zacharie interpelle son fils nouveau-né, comme prophète précurseur du Très-Haut.

Mais tout d'abord, y a-t-il rien qui s'oppose à ce que la soi-disant partie primitive du psaume ait pu être prononcée par Marie et par Zacharie? La partie visée tant du *Magnificat* (Cf. v. 51-53, surtout 54, 55) que du *Benedictus*

Digitized by Google

(v. 68-75 ; 78-79) est manifestement un chant d'action de grâces visant l'avènement de la rédemption messianique déjà réalisé. Ce langage ne convient-il pas excellemment à la situation de la mère du Messie et à celle du père de Jean-Baptiste ? D'autre part, n'y a-t-il pas harmonie parfaite, soit au point de vue de l'idée, soit au point de vue du style, entre ce que l'on appelle le psaume primitif et les versets d'adaptation ? Alors, en vertu de quel principe critique fera-t-on la distinction d'origine ? Que l'on discerne comme un double élément, dans l'un et l'autre cantique, un élément à portée personnelle et un autre à portée plus générale : très bien ! Les critiques l'ont toujours fait jusqu'à présent. Mais qu'on aille jusqu'à prétendre que la partie générale aurait constitué un psaume primitif, tandis que la partie personnelle aurait été ajoutée après coup pour adapter les cantiques aux personnages donnés, cela nous paraît tout à fait arbitraire.

M. LEPIN,
P. S. S.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Théologie du Nouveau Testament. T. Ier. *La vie et l'enseignement de Jésus*, par Jules Bovon. 2e edition, revue et augmentée. — In-8°, 575 pp. Lausanne, Bridel, 1902. **10** fr.

Cet ouvrage est la seconde édition d'un travail, publié il y a dix ans, mais nous pouvons presque le considérer comme un ouvrage nouveau, tant le fond et la forme en ont été modifiés. L'auteur a voulu mettre son œuvre au courant des derniers travaux de la critique et de l'exégèse contemporaine : aussi, quel que soit le jugement que l'on portera sur ce livre, qu'on le tienne pour trop libéral ou pour trop conservateur, on devra reconnaître qu'aucune des questions soulevées de nos jours à propos de la vie ou de l'enseignement de Notre-Seigneur n'a été laissée de côté et, quand bien même ce livre appelle de sérieuses réserves à cause de sa tendance protestante, peu accentuée, il est vrai, dans ce volume, nous devons le signaler à l'attention de nos lecteurs comme un des meilleurs résumés des questions discutées actuellement.

Ce volume se divise en deux sections : 1° la vie ; 2° l'enseignement de Jésus. La première section est traitée en deux subdivisions : Sources et méthode, les faits. La méthode sera strictement historique et critique ; l'écrivain ne doit subir le joug d'aucun système ; sa tâche est de constater les faits en pesant la valeur des témoignages qui les rapportent et de les reconstituer autant que possible dans leur intégrité. Règle excellente ; l'important, c'est de l'appliquer dans toute sa rigueur. On ne peut nier que M. Bovon ne s'y soit efforcé.

Digitized by Google

Et d'abord l'étude des documents historiques, c'est-à-dire des quatre Evangiles, car l'auteur n'est pas de ceux qui pensent que le quatrième Evangile peut être laissé de côté dans une reconstitution de la figure historique de Jésus. Pour les synoptiques, il est insisté surtout sur leur origine et sur leurs rapports entre eux; il est tenu grand compte des données de la tradition sur la première question. Sur la seconde, M. Bovon est très réservé, et cela avec raison; il croit qu'il est dangereux de vouloir tout expliquer et de prétendre à un degré de précision que ne comportent pas les renseignements historiques dont on dispose. Il émet cependant quelques suppositions générales assez probables et il conclut ainsi : les sypnotiques reproduisent dans ses traits principaux la tradition primitive orale et surtout écrite, qui circulait vers l'an 70 dans l'Eglise.

Du quatrième Evangile, M. Bovon affirme nettement la valeur historique même dans tous les détails et il fait observer que le rédacteur procède en historien fort compétent, habile à expliquer les énigmes posées par les narrations plus anciennes. En ce qui concerne les discours du quatrième Evangile, ils n'ont pas été prononcés tels quels par Jésus-Christ. L'Apôtre leur a fait subir un travail de concentration; mais l'idée centrale, qui s'en dégage remonte bien au Seigneur et si le narrateur a modifié le langage, il n'y a pas d'altération portant sérieusement atteinte au fond didactique primitif.

De l'étude des documents, M. Bovon passe à celle des faits principaux de la vie de Jésus et ici se placent plusieurs questions importantes, vivement discutées de nos jours : la conscience messianique de Jésus, le rapport de la conscience religieuse de Jésus avec les espérances de son peuple, la forme de son enseignement, ses miracles, la résurrection. Il relève toutes les hypothèses émises à leur sujet, les discute et conclut dans un sens conservateur.

La seconde section est consacrée à l'enseignement de Jésus, d'abord d'après les synoptiques, ensuite d'après le quatrième Evangile. Toute la prédication du Seigneur dans les trois premiers Evangiles se rapporte directement au royaume de Dieu; à sa nature, à la justice qui y sera pratiquée, au fondateur, aux membres du royaume, à sa consommation. Ici se place une question très difficile à résoudre. Notre-Seigneur a-t-il cru et enseigné que la fin du monde actuel était sur le point d'arriver et n'a-t-il pas prévu la longue série de siècles qui devait suivre

Digitized by Google

sa résurrection ou bien, au contraire, a-t-il annoncé un retard prolongé dans son retour, une action progressive de l'Evangile sur le monde et s'est-il par conséquent, représenté la fin comme éloignée? Bien qu'aujourd'hui on ait une tendance à accepter le premier aspect de la question, lequel est, en effet, très développé dans les discours du Seigneur et présenté sous des couleurs bien propres à frapper les esprits, il n'en reste pas moins vrai que le second point de vue, à savoir le développement lent et graduel du royaume de Dieu ne soit tout aussi bien attesté par les textes, *Matth.*, XXIV, 14 : « Cet Evangile du royaume sera prêché dans le monde entier pour servir de témoignage à toutes les nations et alors viendra la fin ». Et saint Luc ne parle-t-il pas aussi d'un temps des Gentils qui doit s'accomplir, XXI, 24. Au vrai, l'exégète verrait sa tâche trop facilitée si, sous des prétextes plus ou moins plausibles, — on en trouve toujours — il pouvait déclarer non avenus tous les textes qui ne cadrent pas avec l'hypothèse qu'il adopte.

Nous n'insisterons pas sur l'exposé de l'enseignement de Jésus d'après le quatrième Evangile; nous signalerons plutôt la conclusion générale où l'on trouvera discutée la question de savoir si Jésus, fondateur d'une religion nouvelle, a enseigné dans les quatre Evangiles qu'il était l'objet de cette religion. Pour le quatrième Evangile, c'est hors de discussion, pour les trois autres, c'est moins en évidence; quelques textes l'enseignent et les autres n'y sont pas opposés.

Disons en terminant que l'auteur, très clair et très précis dans son exposé, a su donner une certaine vie à ces discussions, nécessairement abstraites et monotones.

E. JACQUIER.

Concordance des Evangiles synoptiques, par E. MOREL et G. CHASTAND. — In-4°, 140 pp. Lausanne, Bridel. S. D. **6** fr.

Une concordance des trois synoptiques rend possible la comparaison des textes et fait ressortir les ressemblances et les différences qui existent entre les trois formes de l'histoire évangélique; c'est là un excellent commentaire du texte sacré, et nous recevons avec reconnaissance cette nouvelle concordance de nos trois premiers Evangiles. Elle ne fera pas double emploi avec celles qui l'ont devancée. Les concordances en langue française ne sont pas d'ailleurs fort nombreuses; il en

Digitized by Google

existe trois ou quatre d'origine protestante auxquelles il faudra ajouter celle que nous présentons aujourd'hui, puis nous avions la Synopse évangélique de M. J. Bruneau ; celle-ci était catholique, mais elle a été retirée du commerce.

Voici en résumé les caractères distinctifs de la Concordance évangélique de MM. Morel et Chastand. La traduction employée est celle de M. Bonnet ; ce choix est bon, car de toutes les versions protestantes du Nouveau Testament elle est bien une de celles qui serre le texte de plus près. Chaque Evangile est imprimé sur un fond de couleur différente, excepté saint Marc qui est sur fond blanc. Les passages concordants sont mis autant que possible en face les uns des autres. A la fin de chaque paragraphe on trouvera des notes critiques destinées à signaler quelques-unes des variantes les plus importantes avec l'indication des autorités qui les soutiennent ; des parallèles bibliques, *in extenso*, empruntés aux divers livres de la Bible et complétés par des notes exégétiques ; enfin les variantes principales des versions françaises, parmi lesquelles nous remarquerons des variantes empruntées à des traductions catholiques du Nouveau Testament.

Nous n'avons pas d'observations à faire sur l'ordre dans lequel ont été rangés les événements ; sur ce point, les avis peuvent être partagés, sans que personne ait le droit de croire qu'il est plus près de la vérité chronologique que les autres. MM. Morel et Chastand ont pris l'Evangile de saint Marc comme base et ont inséré les textes particuliers aux deux autres Evangélistes entre les récits du second. Pour l'histoire de la Passion ils ont joint aux synoptiques l'Evangile de saint Jean et cela avec raison, car il est impossible de suivre la marche des événements si l'on ne tient pas compte ici du IVe Evangile. A la condition que l'on n'oublie pas que cette concordance est faite à l'aide d'une traduction protestante des Evangiles elle pourra rendre de très grands services. Les notes surtout seront très précieuses.

E. JACQUIER.

Résumé synthétique de la Théologie, par A. ARVIEU, *P. S. S.*, supérieur du Grand Séminaire d'Aix. — Un vol. in-8° de XX-356 pp. Albi, 1899. **3 fr. 50.**

Il arrive fréquemment que des prêtres ayant suivi un cours régulier de théologie, doivent en revoir rapidement les conclu-

Digitized by Google

sions, soit pour se remémorer des détails qui leur ont échappé, soit pour dresser des plans d'instructions ou tracer des programmes d'enseignement religieux. Aussi souvent encore, des catéchistes, volontaires ou autres, sentent le besoin de consulter non plus de simples *Explications du Catéchisme* dont la langue imprécise les laisse incertains, mais une vraie théologie didactique d'une doctrine absolument sûre et d'une rédaction irréprochable. Les uns et les autres trouveront le livre qui leur convient dans le *Résumé synthétique de la Théologie* de M. Arvieu. L'auteur, ancien professeur de théologie dans plusieurs de nos grands séminaires, actuellement supérieur de celui d'Aix, était aussi bien préparé que possible pour entreprendre cette œuvre et la mener à bien. Ce n'était pas chose aisée, et les hommes du métier ne me contrediront pas, si j'affirme qu'il fallait un vrai tour de force pour présenter, en trois cents et quelques pages, non pas un tableau synoptique, sec et décharné, mais un vrai résumé de la théologie, où les grandes lignes sans doute fissent saillies, mais où tous les détails importants se trouvassent cependant avec leurs nuances et le développement convenable. La chose était particulièrement délicate pour la partie morale. C'est à quoi toutefois l'auteur a réussi, et a réussi même tout spécialement dans cette partie morale que je viens de dire. Aussi ne doutons-nous pas que son ouvrage ne rende de vrais services, et n'obtienne un vif succès auprès de tous ceux qu'intéresse l'instruction religieuse des fidèles, enfants ou adultes.

J. Tixeront.

De conceptu impotentiæ et sterilitatis relate ad matrimonium, a Jos. Antonelli, sac. — In-8°, 115 pp. Paris, Lethielleux, 1900. **1 fr. 50.**

Maximi momenti est simplicem sterilitatem ab impotentia relative ad matrimonium apte distinguere, cum impotentia inter impedimenta matrimonium dirimentia computetur, sterilitas vero minime. Hoc autem inter utramque discrimen a quibusdam prædicatur interesse, quod sterilitas facultatem generandi, impotentia facultatem coeundi deficere significet. Quæ sententia quantum a veritate abhorreat solo spadonum exemplo ostenditur, qui coire utique possunt, impotentes tamen ab omnibus deputantur. Ergo, ut quis impotens non sit, non sufficit simplex

Digitized by Google

et, ut ita dicam, materialis coeundi facultas, sed requiritur ut hic coitus, qui possibilis est, sit *per se aptus ad generationem*, scilicet, ut sive in viro, sive in muliere existant organa ad generationem necessaria, quamvis *per accidens* in eo statu sanitatis et integritatis non existant quo generatio revera producatur. Ab omnibus admittitur hæc consequentia pro viro ; quando autem de muliere agitur, et notatur omnino et uterum et ovaria in ipsâ necessaria esse ad coitum *per se* ad generationem aptum, et concluditur impotentes igitur esse, et ad matrimonium prorsus inhabiles, mulieres a quibus sive uterus sive ovaria, sive utrumque ablata fuerint, tunc reluctant multi, consequentiam jam negantes ut minime necessariam, auctoritatem imo invocantes Congregationis sancti Officii quæ, et die 3ª februarii 1887, et 30ª julii 1890, matrimonium mulieris in hoc casu non esse impediendum pronuntiavit.

Quid igitur, amice lector, in hac controversia tenebis? Docebit te D. Jos. Antonelli cujus opusculum ab ill. Mar. de Luca, sacræ Congregationis Concilii consultore, commendatur. Sententiam, quam rigidiorem dicemus, ab eo propugnatam invenies, eam nempe quæ affirmat impotentes, non simpliciter steriles esse feminas utero vel ovariis totaliter carentes. Hæc sententia logice ac dilucide exponitur ; solide, ut opinatur auctor, demonstratur : utrum inconcusse, tu me peritior judicabis.

A.

Jésus adolescent, par Max. Caron, supérieur du petit séminaire de Versailles. — In-8°, pp. 328. Paris, René Haton, 1902.

Rien n'est mystérieux comme les années que Jésus passa à Nazareth à son retour de Jérusalem à l'âge de douze ans. Que de merveilles dont furent témoins saint Joseph et la sainte Vierge, et qui sont voilées à nos regards ! Que d'actes de vertus excitèrent l'admiration des anges, et que nous ne pouvons deviner que par conjecture ! Comme il nous serait agréable de pénétrer dans cet intérieur de la sainte Famille, de contempler la figure ravissante de l'Enfant-Dieu, de jouir de ses entretiens !

L'Evangile est ici d'une brièveté désespérante. Une simple phrase suffit à l'auteur sacré. Alors Jésus descendit avec Marie et Joseph, et il vint à Nazareth. Il croissait en âge, en sagesse, en grâce devant Dieu et devant les hommes. Il était soumis à ses parents. M. Caron a voulu suppléer au silence de l'Evangile

Digitized by Google

et satisfaire à la piété des fidèles. Dans des pages brillamment écrites, il nous fait la peinture de ces dix-huit années passées dans l'obscure maison de Nazareth, et nous fait admirer les sublimes exemples que le Sauveur offrit alors aux regards des hommes. Ces tableaux ne sont pas de pure imagination. C'était là un écueil à craindre à cause de la pénurie des renseignements. L'auteur a su en ramasser les traits dans les divines Ecritures, dans les témoignages des Saints Pères, et au besoin dans les nombreux ouvrages que les érudits ont composés sur la Palestine.

Voici le titre de plusieurs chapitres. C'est le meilleur critérium pour juger du plan de l'ouvrage : Sublime obéissance de Jésus ; Son amour filial ; Son humilité ; Sa pureté idéale ; Sa pauvreté volontaire ; Sa prière ; Ses amis ; Jésus adolescent lisant les saintes Ecritures ; Réhabilitation du travail ; Le travail continue la création ; Le travail commence la rédemption.

Comme on le voit, nous restons dans le domaine de la vie pratique, et nous n'allons pas nous égarer dans les récits légendaires et nous perdre dans les rêves de la fantaisie. Il en est de même de la manière de traiter les sujets. Prenons pour exemple l'obéissance et l'esprit de pauvreté. En quoi ce Dieu était-il soumis à Marie ? Le bonheur du Christ adolescent était d'aider sa Mère dans tous les travaux de la vie quotidienne. « Car, dit saint Bonaventure, notre Dame n'avait pas de serviteur. » Pour elle donc, balayer les trois pauvres pièces dont se composait l'habitation de Nazareth ; en sa place, écraser sous la petite meule le froment dont elle ferait le pain, voilà en quoi il aidait sa Mère. Jésus-Christ a embrassé la pauvreté volontaire. Ce n'est pas la pauvreté voisine de la misère, mais une extrême simplicité de vie, qui écarte tout besoin factice, toute mollesse, et rend la richesse inutile ; voilà la vraie pauvreté que le Fils de Dieu s'était préparée, et dont il voulait vivre à son passage sur cette terre.

Il est difficile de bien comprendre le caractère des actions de l'Homme-Dieu si on ne se transporte dans le pays où il a vécu, si on ne connaît les mœurs et les usages de l'Orient. Il y a un tel contraste entre cette société et la nôtre. Sa couleur locale ici s'impose et ajoute puissamment à l'intérêt du récit.

Grâce à des peintures fort agréables, le mystère de la vie orientale se dévoile à nos regards. Nous contemplons la petite bourgade de Nazareth assise sur les versants d'une large et pro-

Digitized by Google

fonde entaille des montagnes de la Galilée, avec ses maisons construites sans style et disséminées sans ordre. Nous entrons dans l'humble maison de Joseph le charpentier. Quelques escabeaux de bois, une lampe, des vases d'argile, une meule à bras pour écraser le froment, une natte, quelques peaux de brebis, un coussin pour le sommeil, un coffre en bois, voilà tout le mobilier. C'est là que Jésus a passé les belles années de son enfance et de sa jeunesse. Il a vécu comme un simple artisan. C'était le fils du charpentier, disaient les Juifs. Chaque matin il vient à l'atelier. Revêtu de sa tunique de lin, qu'une cordelette de laine ramène, resserre autour des reins, les bras à demi nus, il reçoit les indications de son père nourricier. On montrait encore, d'après le témoignage de saint Justin, des charrues qu'avait faites Notre-Seigneur.

Une fois par semaine, saint Joseph, la Vierge Marie, l'Enfant Jésus vont à la synagogue. Extrême est la simplicité de l'édifice. Quatre murs blanchis à la chaux, à terre des nattes de jonc, en composent toute la richesse. L'office du sabbat commence C'est le chant d'un psaume, une sorte de mélopée confuse qu'entonne le rabbin et que l'assemblée continue. Puis la lecture de la Bible commentée par les docteurs et assez souvent travestie par des prescriptions puériles et ridicules.

Pour nous faciliter l'intelligence de ces descriptions, de gracieux dessins nous mettent sous les yeux quelques détails de la topographie de Nazareth. Ici c'est la fontaine où Jésus allait puiser de l'eau ; plus loin, la synagogue, ou bien l'intérieur d'une maison d'artisan ; ailleurs un atelier de charpentier à Nazareth. Ces petits dessins ajoutent beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage. Un petit plan du village de Nazareth, s'il était possible, aurait certainement les suffrages de tous les lecteurs.

Ph. GONNET.

Recueil complet des célèbres Séquences d'Adam Le Breton, chanoine regulier de l'abbaye de Saint-Victor de Paris (XII^e^ siècle) publiées (texte et musique), par Dom Hildebrand PRÉVOST. — Ligugé (Vienne), imprimerie Saint-Martin, 1902.

Le goût renaissant des anciens chants liturgiques fait tirer chaque jour des bibliothèques conventuelles quelque pièce oubliée de la musique sacrée. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin — dont la vie est le culte divin, la prière et le chant

Digitized by Google

sacré — ont naguère repris leurs livres de chœur du XIIe siècle, reproduits presque note par note et neume par neume par Dom *Pothier*, et aujourd'hui ils reprennent encore les triomphales mélodies et les gracieuses poésies de maître Adam que Dom Hildebrand Prévost a réunies et dont il nous offre l'intéressant recueil.

Adam Le Breton entra vers l'an 1130 à l'abbaye de Saint-Victor fondée, quelques années auparavant, par le célèbre Guillaume de Champeaux dans un faubourg de Paris. Il joignait à une très grande piété les dons de poète et de musicien. Ses séquences réunissent dans une alliance merveilleuse la science, la sainteté, la poésie et l'art. Je ne m'attarderai pas à dire quelle fut l'origine des séquences ou proses (*sequentiæ*, *prosæ*), comment elles sont sorties des vocalises primitives de l'Alleluia usitées dans le chant grégorien : on trouvera un intéressant exposé de la question dans l'introduction dont Hildebrand Prévost fait précéder son Recueil. Les proses ont été en usage dès le IXe siècle. Ce furent d'abord des paroles disposées en *versiculi* rythmés d'après l'accent tonique, adaptées, une note par syllabe, à des mélodies préexistantes. En certains endroits, divers personnages costumés chantaient tour à tour leurs rôles respectifs, et c'est de là que sont sortis les *Mystères*. Peu à peu, le sens de la valeur métrique des syllabes se perd; la quantité fait place au syllabisme, l'assonance s'introduit à la fin et même dans le corps de vers en le coupant, et finit par y être remplacée par la rime. Ainsi se forme la poésie rythmique du XIIe siècle dont Adam de Saint-Victor fut un grand propagateur. « Ces séquences furent d'abord, comme c'était naturel, chantées à Saint-Victor par les confrères d'Adam; elles passèrent ensuite à l'Eglise de Paris, et après l'approbation du concile de Latran (1215), elles se répandirent dans presque toute l'Eglise latine. »

Elles restèrent en usage jusqu'au XVIIe siècle où l'esprit classique, — positif et raisonnable — et pour cela épris d'une antiquité qu'il se représentait un peu à son image, dédaigna et finit par oublier la mystique du Moyen Age qu'il ne pouvait plus comprendre. Etrange revirement des choses et des esprits ! ce fut un autre chanoine régulier, un autre Victorin, un confrère de maître Adam, Santeuil, qui contribua le plus à cette apostasie littéraire et artistique.

Il serait à désirer que le chant d'Eglise trop continuellement déshonoré par des cantiques vulgaires, dénués de sens, accom-

Digitized by Google

pagnés d'une musique fade, traînante, d'une sentimentalité niaise et déplacée, lorsqu'elle n'est pas l'écho des airs de bravoure des plus communs répertoires, fît des emprunts plus fréquents à ces recueils de proses si belles — où l'auteur saint, théologien, artiste et poète — célèbre dignement en strophes mystiques, pleines du sens divin, en mélodies sérieuses et graves le Christ et sa mère.

J. B.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

L'Eglise et la Pitié envers les Animaux, textes originaux puisés à des sources pieuses, premier et second recueil, sous la direction de la marquise DE RAMBURES.— Un vol. in-12 carré de XXIII-329 pp. Paris, Lecoffre, 1903.

Voilà un recueil qui part d'un bon sentiment, et qui fait honneur à la noble dame qui en a pris l'initiative et dirigé l'exécution, mais qui est bien dans sa forme, il faut l'avouer, un signe des temps. Décidément l'érudition nous envahit, et nous ne saurions plus, sans citer des textes et indiquer les références, gourmander un cocher qui maltraite sa rossinante, ou parler contre les toréadors qui finissent d'assassiner les malheureuses bêtes de l'arène. Or, les textes dont vous aurez besoin pour cet apostolat, vous les trouverez abondamment réunis dans le livre que je vous signale, et avec une variété qui vous réjouira, si vous êtes philologue et antiquaire. Ainsi, quand le cocher dont il s'agit connaîtra le grec — il s'en rencontre quelquefois — vous aurez à lui rappeler un passage de Nemesius d'Emèse au Ve siècle : Ἁρματάνουσι τοίνυν ὅσοι τοῖς ἀλόγοις οὐκ εὖ κέχρηνται : et s'il n'est qu'un *sciolus*, vous pourrez lui en donner la traduction latine : *Ergo in vitio sunt qui bestiis non recte utuntur*. Pour les âmes moyennageuses, amies des légendes, les Bollandistes et les hagiographes vous fourniront les traits les plus charmants de la familiarité de nos bons vieux saints avec les animaux qui vivaient à leurs côtés ; et si votre homme est par hasard théologien ou canoniste, vous trouverez — toujours dans votre recueil — des théologiens à lui citer, comme saint Thomas, Stapf et Scavini. Aux Français vous allèguerez Montalembert et Mgr Besson ; aux Anglais, Manning, Newman et Bragshaw ; aux Américains, l'évêque

Digitized by Google

Ryan et le cardinal Gibbons ; aux Allemands, le doyen Landsteiner et Rolfus ; aux Espagnols, Quintanaduenas, et aux Italiens, les cardinaux Campecelatro et Rampolla. J'en passe, et des meilleurs : il y en a pour tous les goûts et pour toutes les langues, de tout rang et de tout habit. — Et toutes ces langues, cependant, ne rendent qu'un son, ne répètent qu'une idée : c'est que les animaux sont des créatures du bon Dieu, et que nous ne devons pas, pour notre simple plaisir et quand il n'y a pas nécessité, les faire souffrir. Leçon certes bien chrétienne, et qu'il ne faut pas regretter de trouver, dans un livre curieux, proclamée par des chrétiens de tous les âges et de tous les pays.

T. R.

Pour la Femme, *études féministes*, par l'abbé NAUDET, 2e édit. — Un vol. in-12 de 330 pp. Paris, Fontemoing, 1903. **3 fr. 50.**

C'est avec plaisir que nous signalons la seconde édition des études féministes de M. l'abbé Naudet. Depuis un quart de siècle, remarque l'auteur, le féminisme est à l'ordre du jour et ce n'est plus un mouvement que l'on doive ignorer ou mépriser. Libre à quelques esprits de n'y voir qu'une agitation stérile ou dangereuse, une des mille convulsions qui secouent un pays et un temps dont les idées comme les constitutions semblent avoir perdu tout équilibre. Quand même il ne serait que cela, le féminisme mériterait notre attention. Mais il est plus cela, et les excentricités de quelques-unes de ses *leaders* ne doivent point nous masquer les problèmes importants qu'il a soulevés, et que l'état actuel de la société rend plus aigus. Quelle orientation convient-il de donner à l'éducation intellectuelle et morale de la femme moderne ? Quelles méthodes y faut-il employer ? A quel degré y doit-on prétendre ? Quel doit être le rôle de l'épouse dans la famille ? Dans quelles conditions se trouve la femme au point de vue économique du travail, des salaires, de la répartition des produits ? Notre code civil a-t-il suffisamment sauvegardé ses droits ? Notre organisation politique est-elle à son égard suffisamment équitable et libérale ? Que penser du vote de la femme et de son éligibilité aux fonctions publiques ? Autant de questions que le féminisme a posées ou renouvelées, qu'il discute dans ses journaux, ses périodiques, ses congrès. A côté de ces questions les catholiques passeront-ils sans les regarder ? Vont-ils, comme ils l'ont fait, hélas ! d'autres fois, se laisser

Digitized by Google

devancer dans leur examen et leur solution, par l'erreur et la révolution? Eux, qui possèdent la vérité intégrale, et, en somme, le secret du bonheur relatif de l'humanité, ne diront-ils pas leur mot dans ce grand débat ? M. l'abbé Naudet n'a pas pensé qu'un pareil silence fût possible ni honorable, et, vaillamment, avec sa foi de chrétien et de prêtre, avec ses connaissances fort précises aussi de la question, il a rédigé ce petit volume clair, vivant, précis, indiquant les problèmes, formulant les meilleures réponses, signalant les lacunes, envisageant les réformes sans terreur, appelant les abus des abus, voyant le bien ou le mal partout où il est, mais faisant d'ailleurs résonner clair à travers toutes ces pages la note de l'Evangile et de la charité. Il faut lire ce livre. Il contribuera à détruire plus d'un préjugé de droite ou de gauche, à répandre plus d'une idée juste, et aussi sans doute à inspirer plus d'un effort et à susciter plus d'un dévouement.

J. T.

Supérieure et Mère, par le chanoine GRENET, supérieur ecclésiastique des Sœurs de la Miséricorde de Séez. — Un vol. in-12 de 274 pp. Paris, Poussielgue, 1903.

Ce n'est pas sans tristesse que nous transcrivons le titre de ce volume, en songeant que beaucoup de celles à qui il s'adresse ont déjà quitté notre terre de France, et que des mesures aussi inhumaines qu'impies vont s'abattre sur celles qui s'y sont maintenues jusqu'ici, et les disperser à leur tour. M. le chanoine Grenet n'a pas laissé cependant que de publier son livre. Il a pensé que ces pages pouvaient encore être utiles, peut-être même — qui sait ? — plus utiles que jamais, à un moment où les supérieures ont tant besoin d'être vraiment supérieures et mères. — Il s'est donc demandé, ou plutôt on lui a demandé — car son ouvrage n'est qu'une longue réponse à des questions — on lui a demandé, dis-je, ce que doit être la directrice d'une communauté, pour réaliser dans leur plénitude ces deux beaux titres de supérieure et de mère, qu'on lui donne, et que l'on unit dans ce vocable fait d'attachement et de respect : *la Mère supérieure*. Et puisant dans son expérience, il a simplement répondu en examinant ce que cette mère supérieure — pour justifier son nom — se doit d'abord à elle-même (science, piété, prudence); puis doit à chacune de ses sœurs en particulier (les connaître, les aimer,

Digitized by Google

les diriger); enfin doit à la communauté entière dont elle est chargée (la gouverner au spirituel, et, au temporel, l'administrer sagement). C'est la division de l'ouvrage dans l'analyse duquel nous n'entrerons pas davantage. Il y a là une suite d'indications et de conseils inspirés à la fois par une science théologique sûre et une connaissance acquise de longue main des matières traitées, qui ne pourront qu'être infiniment utiles aux vénérées lectrices pour qui ils ont été écrits. — Le livre est approuvé et recommandé par Mgr l'Evêque de Séez.

T. R.

Die Telegraphie ohne Draht, par MM. Augusto Righi et Bernhard Dessau. — 1 vol. grand in-12, 481 pp., 258 fig. Braunschweig, Friedrich Vieweg und Sohn, 1903. **15** fr.

L'ouvrage sur la télégraphie sans fil, que MM. Righi et Dessau ont offert au public vers la fin de janvier dernier, n'est pas à proprement parler un livre de science. L'intention des auteurs a surtout été de s'adresser aux personnes que des études suffisantes avaient mises au courant des premières notions de la science de l'électricité, et de leur faire connaître les mystères de la télégraphie sans fil, sans leur demander de comprendre et d'effectuer les calculs qui ont servi de base à la belle découverte. *La Télégraphie sans Fil* s'adresse donc plutôt aux gens du monde que les choses de science intéressent qu'aux spécialistes compétents.

Pour permettre à leurs lecteurs de saisir parfaitement tous les détails des phénomènes qui constituent l'invention nouvelle et des appareils qui servent à sa mise en pratique, les auteurs ont cru, et cela avec raison, qu'il convenait de rappeler dans une première partie les premiers principes de l'électricité statique (dynamique), et ils profitent de cette occasion pour faire un tableau succinct de l'état actuel de la science électrique, tableau magnifique et qui fait entrevoir la voie sur laquelle le génie humain doit s'engager pour arracher à l'univers le secret de sa formation et de ses lois.

Cependant, tous ceux qui possèdent sur cette matière des connaissances suffisantes pourront omettre cette première partie et commencer directement à la seconde, laquelle s'occupe de l'origine et des propriétés des ondes électriques et nous montre comment Hertz est arrivé à concevoir, à étudier et à

Digitized by Google

expérimenter les lois des ondes et leurs formes ; le lecteur est aussi mis au courant des phénomènes de résonnance électrique, ainsi que des appareils nécessaires à la production et à la constatation des ondes.

Dans une troisième partie, les auteurs examinent les différents procédés de télégraphie sans fil actuellement connus, procédés qui se basent soit sur la conductibilité du globe, soit sur les lois de l'induction, soit encore sur les ondes électriques. Ici encore les appareils employés, ainsi que les différents systèmes, aussi bien celui de Marconi que les autres, par lesquels on tâche de résoudre toutes les données du problème de la télégraphie sans fil, sont exposés avec soin.

Une quatrième et dernière partie nous renseigne sur les systèmes récents de transmission sans fil, de signaux ou de sons, grâce aux propriétés des rayons ultra-violets ou à celles de l'arc voltaïque convenablement disposé. Les systèmes se basant sur l'emploi du sélénium sont aussi étudiés.

Nous ne saurions trop louer la clarté, la méthode, en même temps que l'étendue des connaissances contenues dans *La Télégraphie sans Fil*. L'impartialité dont les auteurs font preuve dans l'étude des appareils ou des systèmes, est également digne d'éloges. Enfin, les expériences diverses exécutées partout au sujet de la transmission des ondes électriques sont décrites avec tant d'intérêt, que nous ne pouvons que recommander cet ouvrage à tous ceux qui désirent se tenir au courant des progrès étonnants qu'a faits, dans ces derniers temps, la science électrique.

F. H.

Les Etablissements congréganistes et la Loi du 4 décembre 1902, par M. VIOLLET, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris. — In-12 de pp. 55. Paris, Dudin, 1903.

M. Violet complète aujourd'hui l'étude qu'on avait si bien accueillie sur les écoles libres, la loi du 1er juillet 1901 et l'avis du Conseil d'Etat du 23 janvier 1902. La loi du 4 décembre 1902 tendant à réprimer le fait d'ouverture et de tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation, méritait d'être examinée à son tour. Pour en apprécier la portée, M. Viollet a signalé les erreurs certaines qui se sont donné librement cours lors de la discussion au Parlement. Après avoir fait ce travail

Digitized by Google

avec une remarquable précision et un sens juridique très exercé, il a pu conclure que « là où des congréganistes ne font que *louer* leurs services, il ne peut être question d'établissement congréganiste » ; que « l'obligation de faire autoriser un établissement qui ne dépend pas de la congrégation, ne peut se concevoir ». Mais pour que l'emploi d'un personnel congréganiste ne puisse transformer en établissement congréganiste un établissement indépendant de la congrégation, une réserve s'impose, de l'avis de M. Viollet, c'est que l'indépendance de l'établissement à l'égard de la congrégation soit *réelle*, *absolue;* ce serait, en tout cas, à l'accusation d'établir l'interposition de personne.

On voit assez l'utilité actuelle de ce petit opuscule pour que nous n'ayons pas à la souligner.

E. L.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Œuvres de saint François de Sales. Tomes XI[e] et XII[e], LETTRES. — In-8°. Vitte, Lyon-Paris. Pour les souscripteurs : **6** fr. le volume (*suite*).

II

Nous n'avons qu'une faible partie de la correspondance de saint François de Sales. A en croire un témoignage autorisé, elle a dû atteindre des proportions colossales. « Il ne se passait pas de jours, dépose le témoin de sa vie intime, François Favre, qu'il ne fist vingt à vingt-cinq lettres responsives à toutes sortes de personnes en France et en Savoye, et cecy je le sçay parceque c'estait moy qui fermois toutes ses lettres et fesois ses paquets (1). »

Que ont devenues ces lettres? Beaucoup ont été conservées dans les familles et se sont transmises de génération en génération. Mais d'autres ont péri soit par l'action du temps et la négligence de ceux qui les possédaient. La piété elle-même et la vénération pour le saint n'a pas toujours réussi à conserver ces précieux restes. Loin de là. On les morcelait parfois afin de satisfaire à la religion des fidèles et on en distribuait les débris

(1) *Introduction*, p. XIX.

Digitized by Google

comme les reliques. Un grand nombre étaient restées enfouies dans les archives des monastères, et dissimulées dans la poussière des bibliothèques.

Grâce au zèle et à l'intelligence de l'éditeur, tous ces trésors ne seront pas perdus pour le public. Près de quatre cents lettres inédites ont été retrouvées, et tout fait espérer que le nombre des découvertes s'accroîtra d'une manière considérable. De tout côté, on rivalise d'ardeur pour ajouter à cet héritage. Les monastères de la Visitation ont répondu à l'invitation qui leur avait été adressée, et des perquisitions couronnées de succès ont amené des résultats inespérés. Les archives romaines ont été consultées, et une vingtaine de pièces inédites ont vu la lumière. Un appel pressant a été fait avec l'assentiment du pape à tous les évêques d'Italie; cet appel a trouvé de l'écho et a amené la découverte d'un certain nombre d'autographes.

Cette édition sera donc de beaucoup supérieure aux précédentes, si l'on considère le nombre des pièces inédites. Mais ce n'est pas tout. Nous avons fait remarquer plus haut que par suite d'une idée préconçue, on n'avait pas craint de mutiler, d'altérer, et même de recomposer une partie de ces lettres. Ces altérations avaient été conservées dans toutes les éditions successives. C'était un rude labeur de retrouver le texte primitif à travers ces remaniements. Il fallait remonter aux originaux, ou consulter des copies authentiques; et par cette comparaison, reconstituer toutes ces lettres qui avaient été dénaturées. Ce travail a été entrepris et mené à bonne fin. Nous sommes sûrs de lire saint François de Sales, et nous avons sa correspondance telle qu'elle est sortie de sa plume.

L'ordre chronologique a été adopté. Quand il s'agit de correspondance, il offre les plus grands avantages et il y aurait péril à ne pas le suivre. Il nous permet d'observer en détail les diverses phrases qu'a parcourues le génie d'un écrivain. Nous assistons au développement de ses qualités littéraires. Il y a en outre un intérêt de premier ordre à écouter les confidences d'un saint aux différents âges de sa vie, à connaître les progrès incessants d'une âme généreuse, à contempler cette alternative de triomphes et de combats qui se retrouve dans la vie des âmes les plus parfaites; à ce point de vue, la lecture de ces lettres nous ménage les services les plus agréables.

Rien n'a été négligé pour arriver à la précision, et se défendre contre les erreurs et les inexactitudes. La plupart des lettres sont

Digitized by Google

datées. Quant aux autres, grâce aux détails et aux allusions qu'elles contiennent, on a pu fixer presque à coup sûr l'époque de leur composition. Souvent aussi, le caractère de l'écriture qui se modifie avec l'âge, a été d'un secours très utile. Le même soin a été apporté à la restitution des adresses quand elles font défaut. Ces problèmes toujours difficiles ont été résolus à l'aide de combinaisons ingénieuses. En tout cas, on ne s'est décidé que sur des preuves certaines, et on a préféré s'abstenir quand il a été impossible d'établir la certitude.

Il restait un dernier travail à faire pour aider à l'intelligence de cette partie de l'œuvre de saint François et la rendre réellement fructueuse. C'est de nous introduire dans la familiarité des personnages auxquels il écrit de nous expliquer les circonstances qui l'ont déterminé à prendre la plume, de représenter au vif cette société si éloignée de nos mœurs actuelles. En littérature, cette connaissance du milieu, où l'auteur a composé ses œuvres, aide singulièrement à les comprendre, et à les apprécier. Quand il s'agit du style épistolaire, elle n'est pas seulement utile, elle est d'une nécessité absolue. L'éditeur dit avec beaucoup de justesse « scène, milieu, sont créés par les notes biographiques et historiques qui groupent autour de l'écrivain tous les personnages auxquels il eut affaire. L'absence de ces données condamne le lecteur à errer dans un monde tellement impersonnel qu'il ne peut s'y intéresser; en effet, lire les lettres de notre saint dans la plupart des anciennes éditions, c'est se heurter à des tombes sans épitaphes (1) ».

Ici on ne saurait trop admirer la persévérance du P. Dom Mackey et la sûreté de sa critique. Le nombre des correspondants du saint docteur est prodigieux. Ils appartiennent à toutes les classes de la société. Le roi de France et le duc de Savoie ne dédaignaient pas de lui écrire. Des diplomates, des hommes d'Etat, des guerriers illustres lui demandent le secours de ses lumières dans des affaires délicates. La mission du Chablais et les intérêts de la religion dans le pays de Gex le mettent en rapports fréquents avec les cardinaux à Rome, avec les nonces de Turin et de Paris. Quel travail n'a-t-il pas fallu pour élucider toutes ces questions d'histoire! L'auteur nous indique les sources où il a puisé. En ce qui regarde la Savoie, il existe un ouvrage important et qui fait autorité, *L'Armorial et le Nobiliaire de la*

(1) T. XI, *Introd.*, p. XXIII.

Digitized by Google

Savoie, par le comte Amédée de Foras. Les registres de l'évêché d'Annecy ont fourni des documents très utiles qui ont permis de reconstituer les physionomies des personnages les plus marquants du clergé à cette époque. Les anciennes familles de Savoie et d'autres pays ont ouvert leurs archives avec une entière générosité. On a consulté les bibliothèques publiques et particulières. Les archives vaticanes, celles de diverses congrégations romaines; à Turin, celles de l'Etat et de la Chambre des comptes; à Paris les Archives et la Bibliothèque nationale; celles de l'ancien Sénat de Savoie, à Chambéry, ont été largement mises à contribution. Pour ce qui concerne l'établissement et le gouvernement de l'ordre de la Visitation, on a trouvé au monastère d'Annecy des manuscrits d'une très grande autorité.

On voit, d'après cette énumération que nous empruntons à l'auteur, toute l'étendue des recherches et l'activité incroyable qui a été déployée pour déblayer le terrain et rendre la route facile et agréable. Le lecteur, désormais, n'erre plus dans des régions inconnues. Les personnages qu'il rencontre ne sont point des étrangers. Il sait d'où ils viennent, quelles sont leurs origines, quelle part ils ont eue aux affaires de leur temps. Ces renseignements n'ajoutent pas seulement au plaisir de la lecture. Ils nous permettent encore d'entrer dans le secret de négociations compliquées, dissipent souvent des obscurités profondes, et, dans ce voyage à travers des pays inconnus, nous montrent la route et nous empêchent de nous égarer.

(*A suivre*) Ph. GONNET.

Poèmes et Ballades, par SWINBURNE, traduits par Gabriel MOUREY. — In-12. Paris, Savine. **3** fr. **50.**

Nouveaux Poèmes et Ballades, par SWINBURNE, traduction d'Albert SAVINE. — In-12. Paris, Stock, 1902. **3** fr. **50.**

Dans la curieuse apologie qu'on trouvera traduite à la fin du second de ces volumes, Swinburne s'accuse ironiquement de n'avoir pas transcrit, au frontispice de son œuvre, les vers fameux de Th. Gautier :

> D'ailleurs — et j'en préviens les mères de familles —
> Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles
> Dont on coupe le pain en tartines...

Soyons plus prudents et ne négligeons pas cette précaution, opportune, quoique insuffisante. Car ce ne sont pas seulement

Digitized by Google

les « petites filles », c'est aussi le grand public qui n'a que faire de poèmes tels qu'*Anactoria* ou *Dolores*. Le lyrique des premiers *Poèmes et Ballades* est un virtuose de la sensualité suraiguë et perverse ; et son œuvre ressemble assez à un Venusberg qui serait aussi un lieu de torture. Les moralistes trouveront ici matière à méditer sur le fond amer et noir des mauvaises joies ; les lettrés curieux de lyrisme admireront que sur ces thèmes (et parfois, disons-le, sur d'autres moins fâcheux), Swinburne ait déployé une magnificence d'images et de rythme rarement égalée. Mais aucune traduction, même exacte et littéraire (celles de MM. Mourey et Savine ont en général ces deux qualités) ne saurait donner une juste idée de l'original. Comment rendre en sa grandiose ampleur l'orchestration de l'*Hymne à Proserpine* et d'*Hesperia* ?

Les *Nouveaux Poèmes et Ballades*, de douze ans postérieurs aux premiers, nous présentent un poète apaisé, d'une inspiration à la fois plus avouable et moins puissante. Certaines pièces : *Un jardin abandonné*, *Ex-Voto*, *Une vision de printemps en hiver*, *Quatre Chants des Quatre-Saisons*, comptent assurément parmi les plus parfaites de l'auteur. La littérature française tient une grande place dans ce recueil, où des hommages à Villon, à Victor Hugo, à Baudelaire, à Gautier, témoignent d'un véritable culte pour nos poètes. On lira avec curiosité les vers français que Swinburne écrivit pour le *Tombeau de Th. Gautier*. Ils feraient honneur au plus scrupuleux des parnassiens.

M. Savine annonce la traduction prochaine d'autres œuvres de Swinburne. Pourquoi omet-il *Atalante à Calydon*, qui n'a jamais été adapté en français, et qui est assurément un des chefs-d'œuvre de la poésie anglaise ?

L. A.

Les Poètes chrétiens, *scènes de la vie littéraire du IV^e^ au VII^e^ siècle*, par Alfred Poizat. — In-8°. Lyon-Paris, Vitte, 1902.

A vivre dans la familiarité d'Ausone, de Prudence, de Fortunat, de Sidoine Apollinaire, M. A. Poizat s'est avisé d'une idée heureuse. Ne serait-il pas curieux d'écouter dans l'œuvre de ces poètes l'écho des événements formidables dont ils furent contemporains : écroulement de l'Empire, invasions des Barbares, lente instauration de la société mérovingienne ? Poète lui-même, c'est-à-dire épris de la vie et de ses formes, M. Poizat a restitué

Digitized by Google

avec une sorte de piété fraternelle les angoisses et les joies de ces âmes lointaines. « Je me suis inquiété de ces poètes, dit-il dans sa Préface, comme j'eusse fait d'amis ou de proches, perdus dans une affreuse tourmente... » C'est pourquoi chacun des récits qui suivent — nouvelles, anecdotes ou tableaux — dresse devant notre esprit quelque figure vivante et significative. Nous assistons à une réception chez Ausone, le poète bel esprit dont les grâces frivoles et surannées fleurissent sur l'agonie d'un monde; nous visitons à Nole saint Paulin, gardien d'un tombeau sacré; avec Sidoine, rhéteur hier, aujourd'hui évêque héroïque, nous défendons, dans Clermont assiégé par les Goths, la société gallo-romaine; nous suivons Fortunat à travers les péripéties de sa vie si mouvementée, qui commence comme l'odyssée d'un jongleur pour finir comme un chapitre de la Légende Dorée, dans la mystique amitié de cette sainte de génie, la grande Radegonde.

Tous ceux qui ont lu, dans *Avila des Saints*, l'exquise nouvelle *Un village*, ne s'étonneront pas que la forme de ces récits soit d'un artiste excellent. La prose de M. Poizat, souple et colorée, fait songer tout ensemble à Chateaubriand et à M. Henri de Régnier. Il est de pires voisinages. S'il dédaignait de laisser traîner dans son style quelques lambeaux de pourpre romantique dont l'éclat un peu criard détonne parfois, M. Poizat serait aisément l'un de nos meilleurs écrivains.

Une sorte de brève anthologie (avec traduction) des poètes évoqués dans les récits complète ce volume, qui eût fait la joie de Jules Tellier.

L. A.

Contes, par A. Samain. — Un volume in-12. Paris, librairie du *Mercure de France*, 1903. **3 fr. 50.**

Il ne se peut qu'un excellent écrivain en vers ait une prose médiocre ou indifférente. Aussi les *Contes* d'Albert Samain sont-ils à peine moins séduisants que ses poèmes. J'y vois comme autant d'apologues ou de symboles à la louange de la douleur — non acceptée et sanctifiée selon l'esprit chrétien, mais sentie et savourée avec une sorte d'ivresse triste — Samain célèbre la douleur pour la beauté rare et secrète qu'elle confère aux êtres longuement travaillés par elle. C'est par la souffrance d'aimer vainement une mortelle que le faune Hyalis (proche

Digitized by Google

parent de la sirène d'Andersen) sent sa petite âme élémentaire naître à une vie plus haute. C'est la douleur encore qui fait le charme pathétique de la princesse Angisèle et de l'étrange pays, Bretagne de légende, où le voluptueux Rovère apprend à l'aimer. Enfin, le chef-d'œuvre du recueil, *Divine Bontemps*, développe « l'harmonieux martyre d'une créature choisie », âme infiniment sensible en qui l'habitude de souffrir exalte jusqu'à l'héroïsme un instinct inné de sacrifice.

Un de ces contes, *Rovère et Angisèle*, où le thème de la volupté s'oppose à celui de la douleur, semble donner un démenti à ce que je viens d'esquisser. Ce n'est là, sans doute, qu'une apparence. Angisèle tente d'échapper à sa vie de tristesse pour aller s'épanouir sous le climat de l'Italie. Mais, à peine arrivée, elle meurt, comme si, en cherchant la joie, elle avait renié son être.

L. A.

Ames celtiques et Ames saxonnes. *Luke Delmege*, par P.-A. Sheehan. — Un vol. in-12 de 654 pp. Paris, Lethielleux. **3** fr. **50.**

Bien peu de prêtres en France, parmi ceux qui se tiennent au courant des bonnes productions nouvelles du roman honnête, ont laissé passer, sans la lire, la traduction de *Mon nouveau Vicaire* de Sheehan. Ce sont des idées analogues que l'auteur a traitées dans *Luke Delmege.* Luke Delmege est un jeune prêtre irlandais, très celtique, très ardent, qui, exerçant d'abord le saint ministère à Londres, s'éprend de la civilisation anglaise, et, tout en gardant entières sa foi et ses convictions chrétiennes, s'imprègne des vagues idées du philosophisme positiviste et humanitaire. Ramené malgré lui en Irlande, il tente d'y faire partager ses enthousiasmes et ses goûts. Son échec est complet. De dures épreuves cependant lui sont ménagées par cette administration anglaise qu'il avait tant admirée, tandis qu'il voit, à côté de lui, l'idéale perfection et le bonheur qu'il avait rêvés réalisés presque sans effort par des âmes généreuses qui sont restées tout simplement chrétiennes. Ces leçons de choses font réfléchir le jeune prêtre, et le ramènent, non sans beaucoup de perplexité de sa part, à une vue plus juste des réalités et du but de la vie. L'Irlande, l'âme celtique, doit développer ses propres aspirations, ses propres ressources civilisatrices, non emprunter à l'Angleterre saxonne et protestante une civilisation toute faite

Digitized by Google

qui ne lui convient pas : c'est la conclusion de ce livre, plein d'aperçus intéressants, d'humour alerte et vive, de tableaux ravissants des mœurs irlandaises, mais surtout où les yeux du lecteur ne rencontrent partout qu'une morale absolument pure et souverainement élevée.

J. T.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Beach (H. P.), *A Geography and Atlas of protestant missions.* New-York. 2 vol. in-4°, 20 fr. 90. — Hetzenauer (M.), *Epitome exegeticæ biblicæ catholicæ.* Innsbruck, Wagner. In-8, x-175 p., 3 fr. 70. — Hilprecht (H. V.), *Die Ausgrabungen der Universität von Pensylvania in Bel-Tempel zu Nippur.* Leipzig, Hinrichs. In 8, 78 p., 3 fr. 10. — Holtzmann (J.), *Die Peschitta zum Buche der Weisheit.* Freiburg, Herder. In-8, xii-152 p., 5 fr. — Jedlicska (J.), *Die Entstehung der Welt.* Wien, Lechner. In-8, 1-389 p., 7 fr. 40. — Kautzsch (E.), *Die Aramaismen im alten Testament.* Halle, Niemeyer. In-8, v-111 p., 4 fr. — *La Sainte Bible.* Ancien Testament, illustré par J.-J. Tissot. Paris, Brunoff. 1.500 fr. — Lottini (J.), *Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis.* I. Paris, Lethielleux. In-8, 550 p., 6 fr. — Lottini (J.), *Introductio ad sacram theologiam.* Paris, Lethielleux. In-8, 835 p., 7 fr.— Parent (R. P.), *Le Secret de la Salette.* Paris, Martocq. Une plaq. in-16, 0,30.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — Berlioz (H.), *La Musique et les Musiciens.* Paris, Calmann Levy. In-18, 3 fr. 50. — Binet (A.), *L'Etude expérimentale de l'intelligence.* Paris, Schleicher. In-8, 6 fr. — Bouasse (H.), *Mécanique et Physique.* Paris, Delagrave. In-12, 6 fr. — Botrel (Th.), *Coups de clairon.* Paris, Ondet. In-18, 3 fr. 50. *L'Année philosophique.* XIII, 1902. Paris, Alcan. In-8, 5 fr. — Lioubov (G.), *Les Visages et les Ames.* Paris, Flammarion. In-8, 7 fr. 50. Marcel (H), *J.-F. Millet.* Paris, Laurens. In-8, 2 fr. 50. — Pierret (E.), *L'Esprit moderne.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — Reinach (S.), *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées.* Paris, rue Favart, 8. In-8, 450 p., 20 fr. — Séailles (G.), *Léonard de Vinci.* Paris, Laurens. In-8, 2 fr. 50. — Tavernier (E.), *La Morale et l'Esprit laïque.* Paris, Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — Tardieu (E.), *L'Ennui.* Paris, Alcan. In-8, 5 fr. — Zocchi (G.), *De l'Education du jeune Clergé.* Paris, Oudin. In-12, 2 fr. — Weiss (Dr K.), *Die Erziehungs-*

Digitized by Google

lehre der drei Kappadozier. Freiburg, Herder. In-8, VI-242 p., 7 fr. 20.

Histoire et Géographie. — *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle.* Paris, Picard. In-8, XXXVIII-511 p., 12 fr. — BROCHET (L.). *La Vendée à travers les âges.* Paris, Champion. 2 vol. gr. in-18, 15 fr. — CABANÈS et NASS, *Poisons et Sortilèges.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — CHUQUET (A.), *Etudes d'Histoire.* I. Paris, Fontemoing. In-8, 3 fr. 50. — COMBET (J.), *Louis XI et le Saint-Siège.* Paris, Hachette. In-8, 9 fr. 50. — DAUDET (E.), *La princesse de Lieven.* Paris, Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — DESCAMPS (E.), *L'Afrique nouvelle.* Paris, Hachette. In-8, 644 p., 7 fr. 50. — DONIOL (H.). *De 1815 à 1900.* Paris, Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — ESQUIROS (A.), *Histoire des Montagnards.* Paris, Garnier. In-18, 3 fr. 50. — GOYAU (G.), *Vieille France, Jeune Allemagne.* Paris, Perrin. — In-16, 3 fr. 50. — GREBAUVAL (A.), *Au Pays alpin.* Paris, Combet. In-8, 4 fr. — HAUSSONVILLE (comte D'), *La duchesse de Bourgogne.* III. Paris, Calmann-Lévy. In-8, 7 fr. 50. — JOANTHO (L. DE), *En Exil.* Paris, Plon-Nourrit. In-8, 5 fr. — LECLERCQ (Dom H.), *Les Martyrs.* II. Dioclétien. Paris, Oudin. In-8, 3 fr. 50. — LENFANT (capitaine), *Le Niger.* Paris, Hachette. In-8, 12 fr. — LENOTRE (G.), *Vieilles maisons, Vieux papiers.* II. Paris, Perrin. In-8, 5 fr. — *Lettres de Bismarck à sa femme.* Paris, Tallandier. In-18, 3 fr. 50. — LYAUTEY (colonel), *Dans le sud de Madagascar.* H. Charles-Lavauzelle. Gr. in-8, 398 p., 7 fr. 50. — *La Révolution française racontée par un diplomate étranger.* Paris, Flammarion. In-8, 7 fr. 50. — MATHIEU (cardinal), *Le Concordat de 1801.* Paris, Perrin. In-8, 7 fr. 50. — MILHAUD (E.), *La Démocratie socialiste allemande.* Paris, Alcan. In-8, 10 fr. — PEREY (L.), *Charles de Lorraine et la Cour de Bruxelles.* Paris, Calmann-Lévy. In-8, 7 fr. 50. — QUENTIN-BAUCHART (P.), *Lamartine, homme politique.* Paris, Plon. In-8, 7 fr. 50. — REBELL (H.). *Victorien Sardou.* Paris, Juven. In-18, 320 p., 3 fr. 50. — SÉBILLOT (Y.), *Histoire du peuple breton.* Paris, Maisonneuve. In-18, 300 p., 3 fr. 50. — SÉGUR (P. DE), *Gens d'autrefois.* Paris, Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — THOUVENEL (L.), *Pages de l'Histoire du second Empire.* Paris, Plon. In-8, 7 fr. 50. — THUREAU-DANGIN (P.), *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle.* II. Paris, Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — WITTE (baron J. DE), *Des Alpes bavaroises aux Balkans.* Paris, Plon. In-16, 4 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — BERGERAT (E.), *La Lyre brisée.* Paris, Ollendorff. In-16, 3 fr. 50. — BILLOT (A.), *Le Roman d'un petit bourgeois.* Paris, Plon. In-16, 3 fr. 50. — CÉEZ (F. DE), *En attendant l'avenir.* Paris, Beauchesne. In-16, 2 fr. 50. — CLÉSIO (P.), *Femme de général.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — COUVREUR (A.), *La Graine.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. —

Digitized by Google

DOUMIC (R.), *Hommes et Idées du XIX^e siècle.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — DUVERNOIS (H.), *Le Roseau de fer.* Paris, Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — FEUILLET (M^me O.), *Petite Reine.* Paris, Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — FRÉHEL (J.), *Les Ailes brisées.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — GÉRIS (R. F.), *Quo vadimus.* Paris, Beauchesne. In-18, 3 fr. 50. — GLACHANT (P. et V.), *Les Drames en prose de Victor Hugo.* Paris, Hachette. In-16, 3 fr. 50. — JOURVILLE (M^me DE), *Dans le Monde.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — KAISER (I.), *Vive le Roi!* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — MANONVILLER (J.), *Souvenirs d'un petit villageois lorrain.* Paris, Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — MARGUERITTE (P. et V.), *Zette.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — MORTENSEN (J.), *Le Théâtre français au moyen âge.* Paris, Picard. In-12, XXI-254 p., 3 fr. — PÉTRARQUE, *Canzones, Triomphes et Poésies diverses.* Paris, Perrin. In-16, 3 fr. 50. — ROBERT (P.), *Les Poètes du XIX^e siècle.* Paris, Dupont. In-18, 458 p., 3 fr. 50. — SALES (P.), *Les Rois du monde.* Paris, Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — VACARESCO (H.), *Lueurs et Flammes.* Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LE MARTYRE

DE

L'ABBÉ J.-B. BOTTEX

A la prison de la Force, à Paris, 3 septembre 1792 [1]

Quelque répugnance que l'on éprouve à raconter les tragiques Journées de Septembre avec les scènes d'horreur qui s'y rattachent, il n'est pas possible de les oublier : tous ces faits appartiennent désormais à l'histoire, et ils intéres-

(1) Ces pages sont extraites d'un livre qui paraîtra, en même temps que cet article, à la *Librairie E. Vitte* (in-8°, pp. XXVI-403), pour mettre en relief la personnalité trop peu connue de notre compatriote J.-B. Bottex, de Neuville-sur-Ain (1749-1792).

Ancien élève du collège de Bourg, puis professeur au séminaire Saint-Irénée de Lyon, l'abbé Bottex était, depuis 1775, curé de Neuville, sa paroisse natale, lorsque les suffrages de ses confrères du bailliage de Bourg, l'envoyèrent comme député aux Etats-Généraux de 1789.

Par son attitude à l'Assemblée nationale, J.-B. Bottex, prêtre et patriote, ne témoigna pas moins de sa largeur et droiture d'esprit que de son désintéressement et de la parfaite pureté de sa foi, notamment à l'occasion de la Constitution civile du clergé, contre laquelle il ne cessa de protester. Aussi, en 1792, se trouva-t-il spécialement désigné à l'attention des Septembriseurs, qui lui firent payer de son sang, à la prison de la Force, à Paris, le refus de prêter un serment dans lequel la délicatesse de sa conscience lui montrait une atteinte à la foi de Jésus-Christ et à la liberté de son Eglise.

Son procès de Béatification est instruit à Paris.

Digitized by Google

sent au premier chef l'Eglise de France, par les légions de martyrs qui en sont sortis.

Pour nous, d'ailleurs, il ne s'agit pas de refaire ici l'histoire complète de cet épouvantable épisode de notre histoire nationale, ni même le récit détaillé de tous les massacres qui ensanglantèrent la prison de la Force, avant et après la mort de Jean-Baptiste Bottex.

Et c'est tant mieux; — car, plus d'une fois, notre plume se heurterait à des scènes, qui ne peuvent se décrire en aucune langue, comme l'a laissé entendre Madame Roland, dans cette lettre écrite à son ami Bancal des Issarts, à la date du 9 septembre 1792 : « Si vous connaissiez, lui dit-elle, les affreux détails de ces expéditions! Les femmes brutalement violées, avant d'être déchirées par ces tigres; les boyaux coupés, portés en rubans; des chairs humaines mangées sanglantes! Vous savez mon enthousiasme pour la Révolution. Eh bien, j'en ai honte, elle est devenue hideuse (1). »

Du moins, dans la sphère étroite du lugubre récit où nous confine le but de ces pages, voudrions-nous ne faire entrer que des faits dignes de foi, sans chercher à en dramatiser le récit, aux dépens de la vérité historique.

C'est dire avec quel soin nous tâcherons d'écarter tous les traits que la légende, l'imagination ou l'esprit de parti ont pu inventer, amplifier et dénaturer.

La simple vérité n'est-elle pas déjà assez triste et assez terrible ?

Parmi les témoins oculaires qui seront interrogés, la première place sera naturellement donnée aux compagnons mêmes de l'abbé Bottex, dont la Providence a permis la préservation, pour qu'ils puissent tester en faveur des martyrs.

Leurs divers récits se contrôlent mutuellement, et si l'on excepte quelques détails insignifiants. ils sont en plein ac-

(1) Cf. *Lettres de Madame Roland*, Ed. Cl. PERROUD, 2 in-8°, Paris, 1903, t. II, p. 436.

Digitized by Google

cord, soit entre eux, soit avec les autres témoins non suspects du temps, soit enfin avec les documents officiels et bien authentiques sur ces mêmes faits (1).

*
* *

Essayons d'abord, à l'aide de ces divers témoignages, de reconstituer, pour ainsi dire heure par heure, le tableau vivant des principales scènes qui se déroulèrent à la Force, immédiatement avant le massacre de J.-B. Bottex.

Ce n'est que vers le milieu de la nuit du dimanche au lundi, 2 et 3 septembre, qu'eurent lieu les premières tueries à cette prison; mais déjà les apprêts en commencèrent dans la soirée du dimanche 2 septembre.

« A quatre heures de l'après-midi, raconte Weber, les guichetiers font l'appel des prisonniers, sous prétexte de se faire inscrire pour combattre à la frontière. Cet appel dura jusqu'au soir, et on nous dit que les prisonniers qui ne

(1) Les principaux témoins oculaires, dont les relations serviront de base à notre récit, sont : Maton de la Varenne, Weber et Flaust, prisonniers de la Force en même temps que l'abbé Bottex.

Quelques détails complémentaires seront empruntés : soit aux *Notices* biographiques écrites sur J.-B. Bottex, par exemple, celles de Dépéry, Guillon, Barruel, etc...; soit à d'autres écrits contemporains, publiés dès 1792 ou dans les premières années qui ont suivi les Journées de Septembre, comme : *La Relation*, de l'abbé Sicard; — *Mon Agonie de trente-huit Heures*, par Journiac Saint-Méard; — *Ma Résurrection*, par Maton de la Varenne; — *Histoire des Hommes de Proie*, par Roch Marcandier.

Ces derniers écrits, qui ne forment que de courtes brochures, ont été reproduits *in extenso* dans l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux, t. XVIII, — et c'est d'après cette édition que seront faites nos citations.

Parmi les rares documents officiels qui restent sur ces sombres Journées, nous devons une mention spéciale aux pièces du Procès criminel de l'an IV, dirigé contre les Septembriseurs et longuement rapporté par Mortimer-Ternaux, qui avait pu en consulter l'énorme dossier, conservé aux Archives de la Cour impériale de Paris, et au British Muséum de Londres. — Cf., *Histoire de la Terreur*, t. III, pp. 266-277 et 629-633.

Digitized by Google

rentraient plus avaient été transférés dans une autre maison d'arrêt » (1).

« A huit heures, ajoute Maton de la Varenne, les portes de notre quartier furent fermées, suivant l'usage. Un dîner, rendu très léger, par la disette des vivres, avait laissé de l'appétit à chacun de nous ; un morceau de pain fort court, que nous partageâmes entre sept, dans notre chambre, avec un verre de vin resté dans une bouteille, furent toute notre ressource... Jetés habillés sur nos lits, nous cherchions en vain le sommeil (2). »

Vers minuit, commencèrent les massacres, dont les premières et principales victimes connues sont Bardy, Baudin de la Chesnaie, le chevalier de Rulhières, André Roussey, Simonot, Staudé, etc.

« Sur les trois heures du matin apparaissent deux guichetiers, portant une torche enflammée et précédant deux militaires, dont l'un disait : « Depuis deux heures que j'abats des membres, je suis plus fatigué qu'un maçon qui bat le plâtre depuis deux jours (3) ! »

Et cependant les pouvoirs publics, plus ou moins complices ou impuissants, absorbés d'ailleurs par les soucis de la défense nationale et par les projets de Robespierre contre la Gironde, ne paraissent guère se préoccuper de ce qui se passe dans les prisons.

A l'Assemblée législative, où se tient une séance de nuit, on se contente de déléguer douze commissaires pour se rendre, avec les députés de la Commune, aux différents théâtres des massacres les plus violents : aux Carmes, à l'Abbaye, à la Force, afin de « parler au peuple, calmer l'effervescence et ramener aux principes ceux qui pourraient être égarés... ».

Mais, le lendemain matin, lorsque l'Assemblée, rentrée en séance vers neuf heures, a entendu la lecture du rapport

(1) Weber : *Mémoires sur Marie-Antoinette*, publiés en 1804, t. II, p. 255.
(2) Maton de la Varenne : *Ma Résurrection*, p. 147.
(3) Id. : *Op. cit.*, p. 150.

Digitized by Google

de ses commissaires délégués — notamment de Truchon, Tallien et Duval-Desteing, qui se sont rendus à la Force— elle ne prend aucune mesure pour arrêter l'effusion du sang.

Même inertie, même lâcheté au gouvernement, où le ministre de l'intérieur, Rolland, se borne à l'envoi de missives au maire Pétion, qui ne bouge pas, et au commandant de la garde nationale, Santerre, qui déplore hypocritement son impuissance volontaire et persiste à ne pas donner les ordres, sans lesquels la garde ne peut marcher...

Est-il étonnant que, enhardis par cette apparente indifférence et cette criminelle apathie, les meurtriers aient repris leur « travail » avec une nouvelle fureur, dans la journée du lundi 3 septembre?

Vers dix heures du matin, c'est le jugement sommaire et la sauvage exécution de la malheureuse princesse de Lamballe, Louise de Savoie-Carignan, « l'amie de l'Autrichienne », dont la tête, placée au bout d'une pique, et le cœur, piqué à la pointe d'un sabre, sont portés en triomphe jusqu'au Temple, sous les yeux de la famille royale, tandis que son corps reste livré aux outrages de la plus féroce lubricité (1).

Mais, comme contraste à ces horreurs, voici une scène vraiment digne des Actes des Martyrs, qui nous est retracée par Maton de la Varenne : c'est la prière des agonisants, récitée par M. Bottex et quelques-uns de ses compagnons.

En entendant les cris des massacreurs et les plaintes arrachées par la douleur à la plupart des victimes, ils ne ne peuvent plus douter que leur dernière heure soit arrivée.

Un suprême souvenir à ce que leur cœur a le plus aimé

(1) Cf. Roch MARCANDIER : *Histoire des Hommes de Proie* ou *Les Crimes du Comité de Surveillance*, p. 198; — MORTIMER-TERNAUX : *Histoire de la Terreur*, t. III, pp. 270-493; — Granier DE CASSAGNAC : *Les Girondins et les Massacres de Septembre*, t. II, p. 92.

Digitized by Google

ici-bas après Dieu : à la famille, au pays natal, à la paroisse..., et, désormais, ils ne songent plus qu'aux choses du ciel !...

Ecoutons l'historien nous raconter lui-même, avec la simplicité ordinaire de son langage, cet émouvant épisode de la veillée du martyre à la Force : « Peu après l'assassinat de la princesse de Lamballe, dit-il, la même prison offrit une scène semblable à celle des abbés Lenfant et Rastignac, bénissant leurs compagnons de captivité (1).

« Les abbés Bertrand de Moleville, frère de l'ancien ministre, Bottex et de Lagardette se lurent les prières des des agonisants, s'exhortèrent à pardonner à leurs ennemis, prièrent pour eux et se donnèrent l'absolution. — Le notaire Guillaume l'aîné et un garde national, convertis tout à coup, quoique étant du nombre de ces misérables, assistaient à cette scène lugubre, à genoux, aux pieds des trois prêtres, et partagèrent le bienfait de la réconciliation... (2). »

Y a-t-il rien de plus beau, dans l'histoire des martyrs des premiers siècles du christianisme, que cet épisode de la prison de la Force; et l'imagination des poètes et des romanciers pourrait-elle inventer une scène qui révélât mieux tout ce qu'il y a de grand dans la religion catholique, tout ce qu'il y a de consolant dans la foi en une autre vie?

(1) L'abbé Lenfant (Alexandre), né à Lyon en 1726, l'un des plus célèbres prédicateurs de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, avait été emprisonné à l'Abbaye, avec l'abbé Chapt de Rastignac, vicaire général d'Arles, dans une chambre voisine de la chapelle où se trouvaient beaucoup de laïques, accusés de royalisme.

Lorsque, le 3 septembre, ces deux prêtres comprirent, par le bruit qui se faisait dans la prison, que le massacre commencé la veille menaçait les prisonniers de la chapelle, ils s'introduisirent dans la tribune, les exhortèrent au repentir de leurs fautes et leur donnèrent la suprême absolution.

Cette scène touchante a été racontée par un témoin, de Journiac Saint-Méard, dans l'opuscule intitulé : *Mon Agonie de trente-huit Heures*, p. 113.

(2) MATON DE LA VARENNE : *Histoire des Evénements* qui ont eu lieu en France, de juin à septembre 1792..., p. 398, Paris, Périsse, 1806.

Dans son *Histoire de la Révolution de France*, t. IX, p. 364, Ber-

Digitized by Google

Oui, on a eu raison de le dire, « toutes ces manifestations grandioses d'une religion, hier encore si discréditée, éclairent d'une lumière vraiment céleste la fin de ce siècle incrédule (1). »

Maintenant les juges et les bourreaux peuvent venir : consolé par les espérances éternelles, relevé et fortifié par un dernier pardon, Jean-Baptiste Bottex est prêt à subir leurs assauts, avec la grâce de son Dieu qui le réconforte et en qui il sait, comme l'Apôtre, qu'il peut tout.

*
* *

Il y eut en effet des juges, à la prison de la Force, et on y organisa un simulacre de tribunal, même pour les prêtres, afin de donner une apparence de légalité à l'égorgement des victimes.

A Saint-Firmin, où n'étaient incarcérés que des ecclésiastiques, c'est-à-dire des victimes condamnées d'avance, on tua pêle-mêle, indistinctement, sans se donner la peine d'improviser un semblant de tribunal. — A l'Abbaye, on se contentait de demander aux prêtres s'ils avaient prêté ser-

trand de Moleville explique simplement la délivrance de son frère l'abbé, « par son courage, son sang-froid et le bonheur qu'il eut de ne trouver, parmi les assassins qui prononçaient sur le sort des prisonniers, aucun des scélérats qui l'avaient fait arrêter ». — Cependant, si sa qualité de prêtre était connue, on dut sans doute lui demander le serment de Liberté-Egalité; et, suivant le témoignage de Picot (*Mémoires*, t. VI, p. 219, note), l'abbé de Moleville n'échappa au massacre qu'en prêtant ce serment, ainsi que l'abbé Flaust.

L'abbé de Lagardette subit le même sort que l'abbé Bottex, pour refus de serment. « Grand et robuste, il lève les mains pour protéger sa tête, au moment où il sort de la prison, et voit les sabres levés sur lui : ses mains sont tranchées. Frappé de nouveau, et mortellement cette fois, sa forte constitution lui permet de marcher encore quelques pas devant lui, chancelant bomme un homme ivre; mais bientôt il tombe et expire. » — DELBREL : *Les Martyrs de Septembre*, in-12, Paris, Tolra, 1892, p. 68.

(1) Ed. DE PRESSENSÉ : *L'Eglise et la Révolution française*, ou *Histoire des Relations de l'Eglise et de l'Etat de 1789 à 1802*, in-8°, Paris, Dentu, 1864, p. 245.

Digitized by Google

ment, et s'ils répondaient « non », ils tombaient aussitôt sous les coups des égorgeurs.

Mais, ici, dans la prison de l'abbé Bottex, on voulut que, à l'odieux du crime, s'ajoutât une sacrilège parodie de toutes les formes de la justice.

Les relations contemporaines laissent même entendre que son tribunal procéda avec moins de désordre que ceux des autres prisons, et que, — probablement, à cause de la proximité de l'Hôtel de Ville, — l'action de la Commune y fut marquée bien plus directement qu'en aucune autre prison de la capitale.

Les détails que nous donnent divers récits du temps, ne sont, il est vrai, ni assez explicites, ni toujours assez concordants, pour qu'il soit possible d'établir, avec une certitude suffisante, et le nom et la qualité et les heures du « travail » de chacun des juges du sinistre tribunal de la Force.

Ce qu'il y a de certain, pourtant, c'est que ce tribunal ne fut pas, comme celui de l'Abbaye, présidé pendant toute la durée des massacres, par un seul et même personnage : les forces humaines auraient-elles pu suffire à une pareille besogne, durant quatre à cinq jours et autant de nuits consécutives?

Les juges et les bourreaux se relayèrent donc à la Force, pour que la besogne n'y chômât jamais.

Ce qu'il y a de certain encore, c'est que, parmi ces juges et présidents qui se succédèrent à cette prison, plusieurs étaient des commissaires de la Commune, et quelques-uns y siégeaient en écharpe, soit qu'ils voulussent modérer la furie des tueurs, soit qu'ils fussent dominés par eux.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est que ces juges improvisés, dont les noms sont connus, tels que Hébert, Lhuillier, Dangé, Michonis, Monneuse, Rossignol, Chépy, etc., étaient tous des gens de probité douteuse ou d'improbité prouvée, « chassés à coups de pieds des emplois subalternes jusque dans les métiers interlopes, des harangueurs de taverne, des gazetiers infimes, des scribes de ruisseau, le rebut de la littérature et du barreau... ».

Digitized by Google

Ajoutons enfin que, vers le milieu de la journée du 3 septembre, au moment de la comparution de l'abbé Bottex, le tribunal des assassins était, très probablement, formé des municipes Hébert et Lhuillier comme présidents, avec Pierre Chantrot, ancien huissier au Châtelet, pour accusateur public, et Fieffé comme greffier (1).

*
* *

Suivons-les, ces juges; suivons-les jusque sur le seuil de leur tribunal de sang, où les prêtres allaient, comme les premiers chrétiens allaient aux lions de l'amphithéâtre.

Tantôt ce tribunal est installé dans la chambre du concierge Bault, tantôt sous un hangar de la prison.

Pour tout mobilier, une grande table, où gisent épars les registres de la prison, maculés de sang et de vin, pêle-mêle au milieu des pipes, des débris de comestibles et des bouteilles vides.

Autour de ceux qui président, ceints de l'écharpe tricolore, grouille toute une troupe de grenadiers et de fusiliers,

(1) Cf. BARRUEL : *Histoire du Clergé pendant la Révolution*, in-8°, Londres, 1807, p. 273; — WEBER : *Mémoires*, t. II, p. 261 ; — MATON DE LA VARENNE : *Histoire particulière*, etc., pp. 379, 396 ; — PELTIER : *Dernier Tableau de Paris*, 2 in-8°, Londres, 1792-1793, t. II, p. 305; — GRANIER DE CASSAGNAC : *Les Girondins*, etc., t. II, p. 404 ; — MORTIMER-TERNAUX : *La Terreur*, t. III, p. 265 ; — TAINE : *La Révolution*, t. II, pp. 260-291.

Hébert et Lhuillier étaient des gens de sac et de corde, qui, comme tant d'autres, trouvèrent dans le désordre un moyen de s'élever et de s'enrichir.

Lhuillier dut sa fortune aux événements du 20 juin et du 10 août, qui lui valurent le titre d'accusateur public près du tribunal extraordinaire du 17 août.

Quant à Hébert, il avait également exercé les métiers les plus précaires, lorsque les Jacobins devenus puissants lui confièrent la direction de l'infâme journal appelé *Père Duchêne*, où il ne cessa de se montrer ivre de sang.

Sa présence à la Force, vers le milieu de la journée du 3 septembre, est moins certaine que celle de Lhuillier; car il résulte des procès-verbaux de la Commune qu'il prit part, ce même jour, aux séances du Conseil général.

Digitized by Google

quelques forts de la halle et des fédérés du Midi, coiffés du bonnet rouge, armés de piques ou de massues et le pistolet à la ceinture.

C'est dans cette horde sauvage que se recrutent les bourreaux, — monstres dont les figures hideuses ne se peuvent décrire, les bras découverts et ensanglantés jusqu'aux épaules, portant le verre à leurs lèvres rougies avec leurs mains fumantes de sang...

A la Force, où le carnage dura plus longtemps que dans toutes les autres prisons, leur nombre ne dépassa pourtant guère trois ou quatre douzaines.

Mais, bien qu'on n'y avait pas vu autant de scènes d'enfer qu'à l'Abbaye, les égorgeurs y montrèrent peut-être plus de férocité et de lubricité que partout ailleurs.

Poussés à la fureur par le brandevin, le sang et l'insomnie, ces misérables devenaient pires que des fauves. Pareils à des démons, ils prenaient plaisir à voir souffrir et pour ne parler que de ce qui peut être dit par une plume ecclésiastique, qui ne sait par quels raffinements de cruauté ils s'appliquaient à prolonger le supplice de leurs victimes, jurant « avec d'affreux serments, de couper la tête à celui d'entre eux qui donnerait des coups capables de faire mourir trop vite », et obligeant leurs victimes à courir entre les deux haies d'égorgeurs, afin que les premiers n'aient pas seuls le plaisir de frapper (1)?

Parmi ceux qui se distinguèrent dans cette bande d'assassins, citons, pour les flétrir à nouveau : Petit-Mamin, le chef des assommeurs; l'immonde perruquier Charlot; Grison, garçon boucher, qui avait coupé la tête au gouverneua de la Bastille, le 14 juillet 1789; le nègre Delorme,

(1) Au nombre des victimes de la Force, sur lesquelles la férocité des bourreaux paraît s'être le plus acharnée, on cite le commandant de Rulhières.

Après avoir été dépouillé de ses vêtements, le malheureux fut lardé à petits coups d'épée et de pointes de piques, déchiqueté à coups de plats de sabre, pendant plus d'une demi-heure, jusqu'à ce que, arrivé enfin au bout des deux haies d'égorgeurs, tout ruisselant de sang, il ait été « déchiré jusqu'aux entrailles ».

Digitized by Google

dont les bras noirs et la poitrine velue, tout souillés de sang, et le rire atroce et bestial faisaient horreur ; citons enfin Nicolas Regnier, dit le grand Nicolas, et sa femme Angélique Voyer, type de ces féroces mégères, que l'on trouvait alors aux abords de toutes les prisons, trépignant sur les cadavres palpitants, jouant avec les débris de corps humains, insatiables de cruauté et d'obscène curiosité.

Et tout cela est de l'histoire : c'est de l'histoire vécue à la prison même de la Force, le jour qui vit l'agonie de Jean-Baptiste Bottex (1).

*
* *

Voici donc le généreux Confesseur de la foi en présence de ses juges et de ses bourreaux.

A un pareil tribunal, la procédure était sommaire et les jugements expéditifs.

Aussi bien, que reprocher à l'abbé Bottex ?

Sur son ordre d'incarcération ne figurait aucun des chefs d'accusation dont il était prévenu, et le prétexte de son arrestation n'avait été qu'une lettre de Maury trouvée dans sa chambre, au Séminaire des Missions étrangères.

Il est vrai que l'émigration et même la simple correspondance avec les émigrés comptaient alors au premier rang, parmi les crimes de trahison déférés au tribunal révolution-

(1) Cf. MATON DE LA VARENNE : *Ma Résurrection*, p. 150; — WEBER: *Mémoires*, t. II, pp. 260-266 ; — GRANIER DE CASSAGNAC : *Les Girondins*, etc., t. II, pp. 502-516 ; — MORTIMER-TERNAUX : *Histoire de la Terreur*, t. III, pp. 629-633.

Lorsque la Convention, cédant au mouvement de l'indignation publique, décida de faire le procès des Septembriseurs, une enquête minutieuse ne fit découvrir que seize « travailleurs » pour les prisons de la Force.

Dans les autres prisons de Paris, le nombre des assassins salariés, durant les Journées de septembre, ne dépassa pas trois cents. Mais les enquêtes qui furent faites après le 9 thermidor établissent la participation d'une soixantaine d'égorgeurs « amateurs », recrutés dans les bouges de la capitale ou parmi les gens de rudes métiers, qui étaient établis dans les rues voisines du lieu des massacres.

Digitized by Google

naire ; mais, dit Barruel, « il ne fut pas difficile à M. Bottex de prouver que l'objet de sa correspondance avec Maury n'était point un complot contre la Nation, et il fut absous (1). »

Faut-il s'étonner de cette sentence « indulgente » du redoutable tribunal ?

Point du tout, pour peu que l'on remarque le moment où elle fut rendue et la manière de procéder à la Force, au sujet du serment de Liberté-Egalité.

C'est, en effet, vers le miiieu de la journée du lundi 3 septembre que, suivant toutes les vraisemblances, eurent lieu le procès et le massacre de l'abbé Bottex, c'est-à-dire à une période d'accalmie relative, à une heure où l'on a pu constater, dans l'esprit des juges de la Force, une tendance à plus de justice, jusqu'à ce que leur fureur ait recommencé à se manifester après la nouvelle de la prise de Verdun (2).

D'ailleurs, ne fallait-il pas en acquittant des personnages insignifiants, donner au moins l'apparence de l'impartialité à la justice populaire ? Et, de fait, c'est précisément à ce moment de la journée que les historiens placent la mise en liberté de plusieurs prisonniers dont les noms nous sont parvenus, comme l'abbé Bertrand de Moleville, — de Chamilly, valet de chambre du roi, — Hue, valet de chambre

(1) Cf. BARRUEL : *Histoire du Clergé*, p. 273 ; — GUILLON : *Les Martyrs de la Foi pendant la Révolution française*, 4 in-8°, Paris, 1821, t. II, p. 264 ; — WALLON : *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. I, p. 110.

(2) Impossible de savoir si le massacre de l'abbé Bottex eut lieu avant ou après la scène épouvantable de cannibalisme, que Maton de la Varenne place dans la journée du lundi, vers deux heures de l'après-midi, peu après le meurtre de la princesse de Lamballe.

« Les massacreurs accablés de fatigue, dit-il, et ne pouvant plus lever les bras, quoiqu'ils ne cessassent de boire de l'eau-de-vie, dans laquelle Manuel avait fait mettre de la poudre à canon pour entretenir leur fureur, s'assirent en rond sur les cadavres et reprirent haleine. Une femme, qui portait un panier rempli de petits pains, étant venue à passer, ils les lui prirent et les mangèrent, en trempant chaque morceau dans les plaies de leurs victimes palpitantes. » *Histoire particulière*, p. 399.

Digitized by Google

du Dauphin, — Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, — Guillaume l'aîné, etc... (1).

Enfin et surtout, pour les prêtres incarcérés à la Force, l'acquittement prononcé par le tribunal était loin de rendre la pleine liberté ; car, raconte Barruel, « au lieu de renvoyer aux sections le petit nombre des prêtres arrachés au massacre, comme cela se faisait aux Carmes et à Saint-Firmin, les bourreaux de la Force ne perdaient de vue leurs prisonniers qu'après les avoir entendu prononcer le serment de Liberté-Egalité.

« A la Force, ajoute le même auteur, le prisonnier que les juges n'avaient pas condamné, était d'abord saisi par quatre brigands. Celui qui présidait aux massacres le conduisait, criant et ordonnant au prisonnier de crier comme lui : « Vive la nation ! »

« Ils arrivaient ainsi jusqu'au guichet de la prison.

« Là étaient les bourreaux, au nombre d'environ soixante; ils formaient une haie prolongée jusqu'à l'extrémité de la rue, fermée par un trophée de cadavres, entassés les uns sur les autres.

« Quand le chef des bandits devait annoncer la grâce d'un prisonnier, il paraissait le premier au guichet, tenant son sabre levé, et son chapeau sur la pointe du sabre. Il répétait le cri de : « Vive la nation ! » et ajoutait : « Grâce au bon citoyen ! »

« A ces mots s'ouvrait la double haie des bourreaux et des spectateurs.

« La populace, qui abondait à ce spectacle, dans la rue, aux croisées et jusque sur les toits, faisait retentir le même cri, jusqu'au moment où, toujours précédé du chef des Marseillais et tenu par ses quatre gardes, le prisonnier arrivait près du hideux trophée de morts entassés.

« Là, il était lâché par ses gardes.

(1) Si l'on accepte, avec l'opinion la plus commune, les chiffres approximatifs de trois cent soixante-quinze écrous et de cent soixante-dix victimes à la prison de la Force, plus de la moitié des détenus auraient été mis en liberté, aux premiers jours de septembre 1792.

Digitized by Google

« Le Marseillais se postait devant lui, et, la main étendue sur les cadavres, il prononçait le serment de la Liberté et de l'Egalité. — Il se faisait un grand silence.

« Si le prisonnier répétait le serment, les derniers bourreaux lui ouvraient le passage, et il était libre. S'il se taisait ou refusait de répéter, ceux-là mêmes qui l'avaient conduit, l'immolaient à l'instant et son corps couronnait le monceau de cadavres (1). »

Nous n'avons pas hésité à reproduire tout au long cette page d'un si poignant intérêt, où un témoin oculaire nous trace, en quelque sorte, le récit anticipé de la dernière heure de l'abbé Bottex.

A ce cadre général, il suffira de joindre quelques traits particuliers, pour achever de dépeindre, dans toute son horreur, la scène de ses derniers moments ici-bas.

Jean-Baptiste Bottex vient donc d'être absous, et on l'accompagne jusqu'au guichet extérieur de la prison, qui aboutit à la petite rue ou impasse des Ballets, où doit avoir

(1) BARRUEL : *Histoire du Clergé*, pp. 273-274.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel des renseignements sur les Massacres de septembre, d'indiquer le chiffre exact et précis des victimes qui y périrent, ni à la Force, ni dans l'ensemble des autres prisons de Paris.

Les chiffres que donnent les historiens les plus modérés varient de mille à quinze cents pour la capitale. Mais ils sont probablement au-dessous de la réalité ; car ces chiffres sont basés sur les listes officielles qui ont été faites dans un sens d'atténuation ; et il n'est pas douteux que, grâce à l'anarchie des derniers jours, beaucoup d'incarcérations et de massacres ont eu lieu sans laisser de traces sur les registres d'écrou.

D'après la statistique de Mortimer-Ternaux, le nombre total des victimes s'élèverait à 1.368, ainsi réparties : 169 à la Force, 120 aux Carmes, 79 à Saint-Firmin, 171 à l'Abbaye, 223 au Châtelet, 328 à la Conciergerie, 170 à Bicêtre, 73 aux Bernardins, 35 à la Salpêtrière, *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 548.

Quant aux Victimes sacerdotales de ces massacres à Paris, les auteurs s'accordent généralement avec Taine sur le chiffre approximatif de 220 à 250 prêtres et trois évêques, à savoir : environ 120 aux Carmes, 75 à Saint-Firmin, 30 à l'Abbaye, 5 à la Force.

Mais, ici encore, le chiffre indiqué ne représente qu'un minimum incontestable, et il est probable que le nombre total de 3 à 400 se rapproche plus de la vérité.

Digitized by Google

lieu la suprême épreuve de la prestation du serment, avant sa pleine mise en liberté.

Sur le seuil de ce fatal guichet, quel spectacle s'offre à ses yeux !

Dans la rue, transformée en abattoir humain, se pressent les bourreaux, gorgés de vin et avides de sang, l'œil en feu et le blasphème à la bouche.

A leurs côtés, comme jadis aux cirques de Rome païenne, sont rangés des spectateurs, des « dames » du quartier, qui veulent se donner « une bonne fête », en rassasiant leurs regards des dernières convulsions de « Messieurs de la peau fine », et en insultant à leur lente agonie par d'ignobles ricanements.

Et, tandis que lui monte au cerveau je ne sais quelle odeur de charnier, ainsi que dans un banquet de cannibales, il s'avance.

Il s'avance sur un pavé recouvert d'une fange pétrie et fumante du sang des prisonniers qui l'ont précédé; tel est l'encombrement des cadavres sur la chaussée que l'écoulement du ruisseau en est empêché, et qu'une horrible flaque d'eau et de sang vient, comme une marée montante, baigner les murs des deux côtés de la rue.

Cependant, sans se troubler des sauvages clameurs qui retentissent à ses oreilles, il marche d'un air résolu, plein de fermeté et de dignité, rayonnant de joie comme dans un triomphe et portant déjà sur son front le signe divin des prédestinés (1).

(1) *Notice sur l'abbé Jean-Baptiste Bottex*, in-8, Bourg, 1886, p. 29. L'auteur de la *Notice* appuie son affirmation sur une tradition du séminaire des Missions Etrangères, qui lui a été transmise par le P. Cottin, directeur, et qui aurait pour origine le récit d'un témoin oculaire, dont le nom est resté inconnu.

Ce détail caractéristique est d'autant plus utile à remarquer qu'il a été signalé, dans plus d'un récit du massacre des prêtres, aux Journées de Septembre. Ces malheureux, que l'on présentait aux Parisiens comme des bêtes féroces, prêtes à s'élancer sur eux, se laissèrent tous égorger comme des agneaux...

Le lendemain de la tuerie, à la prison des Carmes, le commissaire Violette, qui avait présidé aux massacres et qui est peu suspect

Digitized by Google

Le voilà à l'extrémité de la rue, qui est barrée par une montagne de corps humains empilés les uns sur les autres, la plupart dépouillés de leurs vêtements, tout souillés de sang et de boue, transpercés et mutilés à coups de sabre.

C'est le moment décisif.

Un des assommeurs s'est hissé sur le trophée de cadavres qu'il montre, en disant d'un air féroce : « Voilà comment nous punissons les traîtres! »

Au milieu du silence, on demande à Jean-Baptiste Bottex de répéter la formule du fameux serment de Liberté-Egalité.

Il sait bien que, comme ses compagnons de captivité, les abbés Flaust et Bertrand, il peut racheter sa vie par les quelques mots de cette formule.

Mais sa conscience persiste à lui dire que ce serment serait une apostasie, ou que du moins, il le rendrait suspect d'une apostasie indirecte de sa foi.

Malgré tout, le vaillant athlète du Christ préfère donc la mort au doute même d'être souillé par un serment illicite.

Sans plainte et sans remontrance, sans bravade ni ostentation, il refuse une dernière fois de le prononcer, — et à peine a-t-il manifesté son refus, qu'il tombe sous les coups des massues, des sabres et des piques entremêlées, pour aller recevoir au ciel la récompense de son héroïque délicatesse de conscience.

Telle fut la noble fin de Jean-Baptiste Bottex.

Il avait quarante-trois ans, moins trois mois, lorsqu'il périt ainsi sous les coups des monstres que l'histoire a flétris du nom de Septembriseurs.

d'avoir cherché à relever la gloire des martyrs, déclarait, dans un enthousiasme involontaire, qu'il ne pouvait s'expliquer la dignité modeste, la paix et la joie surhumaines des prêtres, au moment de la mort : « Je n'y comprends rien, disait-il, ils marchaient à la mort avec autant de gaieté que s'ils étaient allés à la noce! » Cf. BARRUEL, *Histoire*, p. 240.

Oui, c'est bien à des noces que la mort les appelait, aux noces du divin Epoux, et la robe du martyre était leur robe nuptiale! *Ibant gaudentes.*

Digitized by Google

Son sang, mêlé à celui des deux cent cinquante autres victimes sacerdotales de ces journées de deuil, a marqué la Révolution française d'une tache que le temps n'effacera pas.

Toutefois, puisque, en mourant, ce saint martyr n'eut, à l'exemple de son divin Maître, que des paroles de miséricorde et de pardon pour ses bourreaux, faisons comme lui et laissons à la justice divine le soin de juger ceux qui portent la responsabilité de son massacre.

Charles DEMENTHON.

Digitized by Google

UNE CARRIÈRE D'APOLOGISTE AU XVIII[e] SIÈCLE

JEAN-GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN

1715-1790

Suite [1]

II

DANS QUELLES CONDITIONS DE VIE L'APOLOGISTE A-T-IL DÛ TRAVAILLER ?

Ce qu'il sera ? Nous l'apprendrons bientôt de lui-même. Mais avant d'aller plus loin, ne convient-il pas d'ajouter quelques ombres au tableau que nous venons de tracer ? Ces ombres, qui accusent les reliefs mais font saillir les défauts, nous les avons à dessein négligées jusqu'ici. Pouvions-nous rompre dans cet exposé la suite d'une carrière si dignement remplie ?

Toutefois, après avoir vanté, presque sans réserve, chacune des qualités de l'apologiste au moment où elle nous apparaissait dans son œuvre, admiré de la sorte la fécondité et la diversité de ses ressources, la lucidité, la décision, le courage alerte qu'il mit à les utiliser aussitôt qu'il le fallut, n'arrive-t-il pas un moment où l'on se demande :

(1) Voir le numéro de juin.

Digitized by Google

Pourquoi ses livres, si souvent réédités jadis, ont-ils si peu vécu ? Pourquoi n'est-on plus tenté d'aller y lire, encore que certaines de leurs parties n'aient pas vieilli ? Pourquoi semble-t-il, à distance, que les contemporains eux-mêmes ont dû les estimer plus que les goûter et s'y plaire ?

Impossible de répondre à ces questions si l'on ne sait, au préalable, dans quelles conditions Le Franc de Pompignan a pu se livrer au travail.

A une époque où toutes les affaires d'ordre spirituel aboutissent aux bureaux de l'évêque comme à leur centre naturel, où elles sont, à cause de la lenteur des communications, de l'éloignement de Rome et de Versailles, extrêmement nombreuses, extrêmement difficiles à traiter, c'est une besogne qui, à elle seule, absorbe toutes les forces d'un homme, que celle d'administrer un diocèse. Au XVIII^e^ siècle, elle suffit à remplir la vie, à occuper le zèle de plusieurs prélats très pieux qui ne songent pourtant pas à écrire (1). L'évêque du Puy était trop consciencieux — là-dessus les témoins de sa vie lui rendent un témoignage unanime (2), — pour négliger, ne fût-ce qu'un instant, un de ses devoirs les plus essentiels. Il administre donc, au sens qu'on donne à ce mot dans la langue ecclésiastique.

De plus, il se livre avec ardeur à tous les travaux du ministère épiscopal : mandements et lettres pastorales (3),

(1) Cf. l'abbé SICARD, *l'Ancien clergé de France*, I, *Les Evêques avant la Révolution*, *passim*.

(2) *B. S. S.*, fonds EMERY, Lettres de M. Pouderoux à M. Emery, du Puy, 1802; de M. Mazard au même, de Monistrol, 10 mars 1802; de M. Pichot, 8 et 14 mars 1802, datées de Vienne.

(3) Il ne se contente pas des Instructions pastorales dont nous avons parlé plus haut; il adresse fréquemment à son peuple de courts et solides « mandements » et profite pour cela de toutes les circonstances : c'est ainsi qu'on a de lui un Mandement donné lors du « Jubilé universel accordé par N. S. P. le pape Benoît XIV, à l'occasion de l'année sainte », 1750 (*Bibl. publique du Puy*); un Mandement du 23 mars 1770, à l'occasion de l'avènement de Clément XIV et de la publication de sa lettre du 12 déc. 1769 annonçant un jubilé (*Arch. de la Haute-Loire*, G, 116); un Mandement prescrivant un *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc de Berry, 10 sept. 1754 (au grand séminaire du Puy); un Mandement invitant tous les corps séculiers et réguliers de la ville à s'unir à lui et au chapitre de Notre-Dame pour célébrer la canonisation de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal (cf. *Archives de la Visitation* du Puy, 23-30 avril 1769), etc...

Digitized by Google

prédications ordinaires et extraordinaires, règlements diocésains de toute espèce (1) pour établir le bon ordre matériel et moral à tous les degrés de la hiérarchie, soit chez les réguliers, soit chez les séculiers, révision du catéchisme (2) et des livres de piété usités dans le Velay, tournées pastorales, visites supplémentaires aux paroisses et aux couvents (3), exercices religieux et missions (4), présidence

(1) Citons-en quelques-uns : 1° Règlement sur l'honoraire et droits casuels des curés, vicaires et autres prêtres ecclésiastiques du Puy, 1748 (au Séminaire du Puy); 2° Nouveau département des impositions ecclésiastiques du diocèse du Puy, dressé conformément aux règles prescrites par l'Assemblée générale du clergé de France... Le présent département fait et arrêté au château épiscopal de Monistrol par Mgr l'évêque président et MM. les conseillers députés de la chambre ecclésiastique du diocèse du Puy, le 11 août 1756 (au Séminaire du Puy); 3° Ordonnance de Mgr l'évêque du Puy rendue le 23 mai 1753, sur la requête de son chapitre, concernant la réduction des fondations de l'église cathédrale Notre-Dame du Puy; autre Ordonnance du 17 novembre 1754 concernant l'honoraire des messes manuelles (Ms. de la Bibliothèque du Chapitre du Puy); 4° Ordonnance de Mgr de P. permettant aux chanoines de S. Vozy de chanter laudes et vêpres, etc... pour suppléer à une clause de fondation portant que les chanoines chanteraient matines et vêpres (*Arch. de la Haute-Loire*, G, 116); 5° Règlement pour les sœurs hospitalières de Craponne, suivi d'une approbation de Mgr de P. (*Biblioth. du Puy*); 6° Prières pour les paroisses du diocèse du Puy, imprimé par l'ordre de Mgr de P. [de l'imprimerie d'Antoine Clet] (*Bibl. du Puy*).— Cf. encore, *passim*, le *Registre des délibérations capitulaires* de 1754 à 1768 (*Arch. de la Haute-Loire*, G, 314); on y voit qu'il s'occupe de détails insignifiants, comme de l'adoption du surplis à la parisienne. Il y a trace aussi de transactions plus importantes comme celle, passée avec le Chapitre, par laquelle il s'engage à contribuer pour moitié à la dépense des grosses réparations de la cathédrale (1761), *ibid.* cote G, 121.

(2) François-Charles de Béringhen avait déjà publié un Catéchisme, un an avant sa mort (1741). Son successeur, Mgr de Pompignan, ne publia le sien qu'en 1749 (Au Puy, par la Société).

(3) Il parcourut son diocèse tout entier trois fois en seize ans (*B. S. S.*, Lettres d'un de ses anciens grands vicaires, M. Mazard, à M. Emery, 10 mars 1802). — On le voit assister à de simples fêtes de paroisses, quand il le peut. Par exemple, aux Archives paroissiales de la Chapelle-d'Aurec (Haute-Loire), dans un petit cahier manuscrit intitulé : *Fêtes de dévotion de S. Eustache de la Chapelle*, on lit, à la date du 20 sept. 1751 : « Mgr de Pompignan fut à la fête, et il accorda la bénédiction du S. Sacrement au dit jour à la grande messe et à vêpres à perpétuité. » — On voit aussi par les *Archives de la Visitation* du Puy avec quelle assiduité il visite les communautés, se mêle à la vie religieuse et prend part aux cérémonies qu'on y célèbre.

(4) Un de ses premiers soins fut d'attirer au Puy le P. Brydaine. « Le savant prélat partagea les travaux de la mission par plusieurs conférences importantes où son savoir, la beauté de son génie, la justesse et la précision de ses idées, la sagesse de ses décisions brillèrent avec éclat. Il parut plein d'admiration pour Brydaine; et il

Digitized by Google

hebdomadaire du conseil épiscopal, délibérations et procédures canoniques, cérémonies solennelles (1), instances pour une cause de béatification (2), rapports avec le chapitre et le clergé, fondations, entretien, surveillance des écoles (3), des séminaires (4), encouragements et avis prodigués aux

disait hautement, à la vue des effets inspirés de son zèle, que l'on n'avait pas vu de plus grand homme dans ces contrées, depuis saint François Régis, l'apôtre du Vélay. » Extrait de la *Vie du Père Brydaine*, par CARRON, Avignon, 1831, p. 67.

(1) Parmi ces cérémonies, il faut compter l'Entrée solennelle de l'évêque du Puy : les comptes consulaires du Puy pour 1743 parlent, entre autres sommes dépensées, de celle « de deux cents vingt-sept livres dix-sept sols trois deniers payée à l'occasion de la première entrée de Mgr Le Franc de Pompignan... en conséquence de l'ordonnance de Mgr l'intendant qui authorise les sieurs consuls d'en faire l'avance pour la dite dépense jusqu'à la somme de deux cents cinquante livres... ». (Collection de M. LASCOMBE, bibliothéc. de la ville du Puy.) — Sur cette Entrée, cf. aussi *Tablettes du Velay*, 4e année, 1er sept. 1873. — On voit aux *Arch. de la ville du Puy*, liasse A A, 8, dans les comptes qui concernent l'entrée de Claude de la Roche-Aymon (1705) « qu'il y a un usage établi pour la réception des évêques [du Puy] qui en sont seigneurs temporels avec le Roy », et que, dans cette occurrence, les consuls ont recherché exactement « les mémoires et délibérations que leurs devanciers auraient prises en pareil cas ; ils en trouvèrent plusieurs, même un petit livre imprimé pour l'entrée de Mgr de Béthune, leur dernier évêque... »

(2) On lit dans la *Vie de la Vénérable Mère Agnès de Langeac* (édition Emery, 1808) que Mgr de Pompignan s'occupa de la béatification de cette religieuse et écrivit au pape à ce sujet.

(3) Aux *Arch. de la Haute-Loire*, B, 57, donation par Marie de Colin des Rois aux Frères des Ecoles chrétiennes, d'une maison sise à Gouteyron, et ce, de l'agrément de Mgr de Pompignan qui contribue ainsi à l'établissement au Puy des dits Frères ; aux mêmes archives, B, 70, donation par Marie Sarda, de Grazac, à Mgr de Pompignan (probablement pour la fondation d'un couvent de Saint-Joseph). — Il existe aux *Arch. de l'Hôpital général* du Puy (Registre des délibérations, 1741-1757) un procès-verbal assez détaillé de la délibération qui eut lieu au sujet de la première de ces donations. M. Mercier en a vu une copie dont il nous a communiqué le résumé : le 24 avril 1744, réalisant le désir de son prédécesseur, M. de la Roche-Aymon, qui avait déjà laissé 1.000 l. pour les écoles, M. de Pompignan donna son agrément à l'arrangement passé avec Marie Colin des Roys, portant cession de la maison, du jardin et des champs de Gouteyron « aux Frères des Ecoles chrétiennes de la maison de Saint-Yon », à la réserve des « loyers et revenus de la maison qui appartiendraient à la dite dame pendant sa vie, et à la charge par les Frères d'instruire et de faire enseigner à l'avenir... tous les enfants de la ville du Puy qui se présenteront dans leurs écoles ». La donation est acceptée par Fr. Justin, directeur des écoles du Puy, fondé de pouvoirs du Fr. Timothée, sup. gén., de Fr. Irénée et de Fr. Etienne, 1er et 2e assistants. Les biens sont évalués à 4.700 l.

(4) Ordonnance de Mgr de Pompignan réglant l'union au séminaire du prieuré du Saint-Chrême, oct. 1748. (*Arch. de la Haute-Loire*, G, 314.)

Digitized by Google

œuvres d'assistance (1). — Mais il ajoute encore, s'il se peut, à ce fardeau, par l'application minutieuse qu'il apporte à l'accomplissement de chacune de ces fonctions. Il y a même des offices dont il semble qu'il eût pu se décharger sur d'autres, par exemple la direction spirituelle des religieuses, et qu'il prend pour lui : on en trouve dans les *Archives de la Visitation* du Puy la preuve touchante (2), et ce n'est pas la seule qu'on pourrait fournir.

Or, tout cela — et tout cela, encore une fois, c'est la vie d'un évêque, — ne compose que la moitié de la vie de notre prélat.

Dans cette petite ville de province un peu morne, à peine troublée dans son repos par des passages de troupes ou par la visite de Mandrin qui s'y faufile un jour sans coup férir, il semble que ce doive être une chose inconnue que le surmenage. Il y a pourtant un homme surmené, c'est l'évêque du Puy, à qui la tradition confère, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, plusieurs prérogatives dans l'ordre civil. Qu'il tienne à ces prérogatives, comme à un dernier vestige de puissance temporelle, comme à une source d'influence dont profitera son ministère spirituel, c'est ce qui s'explique assez aisément. Mais alors quel nouveau champ s'ouvre à son activité ! Il faut qu'il assiste, au moins d'ordinaire, aux Etats du Velay (3) dont il est le président-né, quelquefois aussi aux Etats du Languedoc (4); qu'il entretienne des

(1) Mgr de Pompignan est un des principaux bienfaiteurs de l'Hôpital général du Puy. De plus, on le voit s'occuper avec activité de toutes les questions de soulagement corporel des fidèles confiés à sa garde ; c'est lui qui intervient, par exemple, dans la fondation de la communauté des religieuses de la Croix, instituée pour desservir l'hospice de Craponne (lettres du 31 mai 1745). V. *Annales de la Société acad. du Puy*, 1852. — Lorsqu'un incendie eut détruit le monastère des Bernardines de Montfaucon (1755), c'est lui qui s'occupa de faire rebâtir le monastère, et de pourvoir en attendant à l'entretien des religieuses dispersées par ses soins dans les couvents de son diocèse. (*Arch. de la Visitation* du Puy, décembre 1755.)

(2) « Parmi les bienfaits dont cet illustre prélat nous a comblées, un des plus intéressants, c'est la faveur qu'il nous a faite de se réserver le titre de notre *Père spirituel*, et de le transmettre *en son absence* à M. l'abbé Delabrosse, abbé de Saint-Vozy. » (De la Mère Rosalie de Mabille, nov. 1770, *Arch. de la Visitation* du Puy.)

(3) Il y assiste, notamment en 1744, 1745, 1747, 1748, 1753, 1755, 1757, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1770, 1774. (Cf. *passim* ARNAUD, *Histoire du Velay*, au Puy, 1816.)

(4) En 1756, le chapitre envoie une députation pour le saluer à son

Digitized by Google

rapports assez suivis avec la ville, constituée en corps de communauté, avec les consuls (1); qu'il s'instruise des intérêts débattus dans les assemblées auxquelles il prend part. Et sous son pontificat ces intérêts sont multiples : on peut en lire le détail dans Arnaud, le consciencieux historien du Velay, qui se borne souvent à donner la liste des travaux des Etats ; ce ne sont pas seulement des questions de préséance, qui ont toujours leur côté sérieux sous l'ancien Régime, ce sont des affaires beaucoup plus graves : achèvement de routes, gratification aux entrepreneurs des postes, subventions aux créateurs de manufactures de coton, de soie, de mousseline, emprunts et dettes à régler, indemnités et secours à fournir en cas d'inondation, d'incendie ou de famine, privilèges à obtenir ou à maintenir, défense du peuple du Velay contre les commis des fermes, modération du droit de capitation (2). De toutes ces affaires Pompignan se désintéresse si peu qu'on le voit à l'occasion plaider en haut lieu la cause des habitants du Velay, ou emporter les commissions des Etats quand il se rend à l'Assemblée du clergé de France (3). — Car il voyage assez souvent, contrairement à ses goûts qui seraient pour la vie

retour des Etats du Languedoc (*Reg. des délib. capit.* aux *Arch. de la Haute-Loire*) où il a séjourné six semaines, nous le savons par le début de sa seconde lettre à M. D. C., du 24 juin 1756. (MIGNE, I, 467.)

(1) Cf. dans ARNAUD, *op. cit.*, t. II, la note VII sur *Les Consuls de la ville du Puy*, p. 404, et la note VIII sur Les *Etats particuliers du Velay*, p. 423. — D'autre part, M. Lascombe a publié une lettre (s. d.) où le prélat recommande Gabriel de Chastel de Chateauneuf, seigneur de Cussac, comme premier consul à élire par la communauté, 1755-6. (*Tablettes du Velay*, 3e année, 1872-1873.) — Enfin, nous avons vu aux *Arch. de la ville du Puy*, AA, I, une lettre du 22 nov. 1760 où il propose de la même façon, et pour le même emploi, M. Vachon d'Agier. Une autre lettre du 10 août 1770, datée de Monistrol, engage les consuls à lui faire signifier un arrêt du parlement de Toulouse, « démarche de droit, ajoute-t-il, et que je puis encore moins désapprouver, après les égards que vous m'avez témoignés à cette occasion », AA, I.

(2) D'après Mme BRIOUDE, *Rech. hist. sur une partie du Velay, princip. de la ville de Tence*, p. 137, en note, c'est à Pompignan aussi que serait due l'introduction de la pomme de terre dans le Velay. Cette conjecture n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes.

M. Emery (MIGNE, I, 15) attribue pour une grande part l'introduction et le développement de l'industrie de la dentelle au zèle du prélat.

(3) Cf. ARNAUD, *op. cit.*, pp. 301-365.

Digitized by Google

sédentaire (1) ; d'abord il ne manque guère les Assemblées du clergé (2) où il fait toujours grande figure, où il parle, conseille, négocie, rédige des rapports ; mais il arrive aussi qu'il part pour d'autres motifs, qu'il est mandé par la Cour, comme au moment où il s'agit de préparer le retour de Christophe de Beaumont à Paris (3).

A ces occupations de rigueur et qu'il ne peut guère fuir, il faut joindre celles que son tempérament le porte à chercher : il aime à intervenir à titre d'arbitre, de modérateur, dans certains litiges (4). Lui-même entreprend, avec le concours de ses hommes d'affaires, du notaire Assézat par exemple, d'assez nombreux procès : c'est qu'il ne veut laisser périmer aucun de ses droits ; il ne cède jamais que lorsqu'ils ont été reconnus (5). De prime abord, il fait même

(1) *B. S. S.*, lettre de M. Mazard à M. Emery, 10 mars 1802 : « Malgré l'attrait bien prononcé qu'il avait pour la vie sédentaire et du cabinet... »

(2) « On le voit fort jeune paraître à l'assemblée du clergé de 1740; il n'était que sous-diacre et fut député par la province de Vienne, à raison d'une petite chapelle qu'il possédait dans le diocèse de Grenoble, etc... Député à l'Assemblée du clergé de 1755, il y prononça le discours d'ouverture, fut nommé membre du bureau de juridiction, et présenta un mémoire contre les mauvais livres, etc... » Cf. Picot, art. Pompignan, dans la Biographie Michaud qui signale encore la présence du prélat aux assemblées de 1760, de 1765, de 1775. — Nous avons parlé plus haut des divers écrits occasionnés par sa participation à ces assemblées. Migne, *Œuvres*, I, et surtout II, contient ces divers écrits, et, en outre, un certain nombre de rapports de discipline et d'affaires dus au prélat, rapports qui sont extraits des *Procès-verbaux de l'Assemblée du clergé*, en particulier du t. VIII.

(3) « ... Au milieu de ce calme profond, nous ne cessons d'élever nos mains et de pousser nos cris vers le ciel pour le fléchir en faveur de l'Eglise et de ses peuples... La Cour, pour s'aider à cet égard de la sagesse et des lumières de Mgr notre évêque, l'ayant appelé, nous restons privées de la visite dont sa Grandeur daigne annuellement nous honorer. » (*Arch. de la Visit.* du Puy, 1er février 1759.)

(4) « Il avait l'esprit conciliateur, dit son secrétaire, l'abbé Pichot, 14 mars 1802, et il s'en servait pour ramener la paix dans les familles divisées. » (*B. S. S.* fonds Emery.) De cette affirmation les preuves abondent ; M. Mercier nous en a communiqué plusieurs, d'après les minutes du notaire Assézat, homme d'affaires de Mgr de Pompignan : le 19 mai 1753, M. de S.-Privat accepte la médiation de l'évêque dans un procès avec l'Hôpital ; le 28 mars 1749, il résout, à la satisfaction du chapitre et de ses commissaires, MM. de Créaux et Nolhac, un différend entre ledit chapitre et M. Richer, prévôt, au sujet de la nomination à la prévôté de Notre-Dame de Gourdon, etc.

(5) Les transactions sont presque aussi nombreuses que les assignations dans les papiers de l'évêque : M. Mercier nous signale une transaction de 1755 avec Louis-Marie de Caillebot, marquis de la

Digitized by Google

l'effet d'un homme qui cherche à se créer des ressources, disons le mot : d'un évêque procédurier. Et cette impression serait des plus fâcheuses, si l'on ne savait, d'une part, qu'il s'en est rendu compte lui-même, qu'il s'en est excusé en déclarant, à la suite de Bossuet, qu'il a voulu défendre « les dehors de la sainte cité », parce que « dans tous les pays, l'avilissement du clergé et la déprédation des biens ecclésiastiques ont été les premières démarches vers le schisme et l'hérésie » (1) ; si l'on ne savait, de l'autre part, quel usage il a fait de ses propres deniers. « Sa charité

Salle au sujet de la mouvance de la terre et seigneurie de Dunières ; une autre, résultant d'une sentence arbitrale, avec dame Louise de Saint-André, veuve du marquis de Nicolaï, au sujet de la mouvance du Mazel (*Arch. de la Haute-Loire*, G, 60). De même un accord intervient entre le prélat et Pierre de Soulages, prieur de Chamalières, baron de Confolent, au sujet des dîmes de Ventressac, etc. 1765 (*Arch. de la Haute-Loire*, G. 54), etc...

Le 23 octobre 1774, dans une lettre adressée de Vienne à la supérieure du couvent de Sainte-Claire du Puy, il se montre fort affligé qu'on ait prétendu se servir contre elle d'une quittance accordée « pour un motif de charité » à la fille du Sr Nolhac, fermier de l'évêque du Puy. « Vous savez, dit-il, qu'il n'a jamais été rien demandé à votre communauté de ma part ni de celle de mes fermiers, tandis que j'ay été au Puy... Je vous authorise à assurer, s'il est nécessaire, que les censives dües par votre maison à l'évêché du Puy, suposé qu'il y en ait effectivement quelques-unes, n'ont jamais été comprises dans le recouvrement confié à mes fermiers, etc... » (*Archives de Sainte-Claire* du Puy.) — Mgr de Pompignan ne fut d'ailleurs pas toujours aussi conciliant. Ses efforts pour amener la réunion de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier à sa mense métropolitaine de Vienne, « malgré les protestations des religieux et des habitants du Monastier (1776 à 1786) », ont laissé de fâcheux souvenirs dans le diocèse du Puy. — Sur l'hist. de S. Chaffre, Cf. *Cartulaire de l'abbaye de Saint Chaffre du Monastier*, etc..., par le chanoine Ulysse Chevalier, Le Puy et Paris, 1888, p. xxxiii ; sur la réunion de Saint-Chaffre à l'archevêché de Vienne, la bulle d'annexion publiée par le Dr Charreyre dans les *Tablettes du Velay*, VI, 1er nov. 1875. M. l'abbé Arsac a donné aussi, dans l'*Echo du Velay*, d'intéressantes notes dont il a accompagné la publication d'une requête des habitants du Monastier contre cette annexion. Dans sa riche collection de documents sur le Forez et le Velay, M. Chaleyer avait un manuscrit autographe signé de M. de Pompignan, document que le catalogue de cette bibliothèque intitule : *État du diocèse du Puy en 1756*, et qu'il qualifie de curieux. Ce manuscrit se trouve aujourd'hui aux *Archives de la Loire*. Il est coté sous le n° 1155, avec la mention : (Manuscrit aut. signé. — In-fol. 6 pp.).

(1) Il s'est toujours préoccupé de la bonne administration des biens ecclésiastiques tant des réguliers que des séculiers. Taine, *Origines*, I, 65, cite de lui une excellente observation sur la différence, au point de vue des rendements, entre la mense abbatiale et la mense monacale. — Cf. aussi Migne, I, 189-190 et II, 308-394, *passim*.

Digitized by Google

envers les pauvres était immense, écrira plus tard à M. Emery, M. Mazard, un de ses anciens grands vicaires. Il employait à l'entretien de sa maison à peu près le tiers de ses revenus. Le surplus était versé dans le sein des pauvres par des aumônes connues et par un plus grand nombre dont il se réservait le secret (1). »

N'est-il pas temps de se demander quand l'évêque du Puy trouve le loisir de se livrer à sa tâche intellectuelle? Il serait, on vient de le voir, assez malaisé de le déterminer. Ce qui est certain, c'est qu'il doit profiter des moindres instants de liberté et de solitude, c'est qu'à défaut de répit il écrit comme il peut et quand il peut. Pour ne citer qu'un exemple, les deux lettres au ministre genevois sont improvisées, la première au milieu des cérémonies de la Semaine Sainte, à la veille d'un voyage à Paris, la seconde à la suite de ce même voyage, qui s'est compliqué d'un séjour de six semaines aux Etats du Languedoc, et de beaucoup d'affaires à traiter au retour (2).

Décidément, nous ne comprenons plus aujourd'hui qu'un apologiste soit si occupé, si tiraillé en sens divers. Une activité aussi prodigue d'elle-même nous inquiète. Nous louons le désintéressement de qui se dépense à une besogne si évidemment disproportionnée avec le temps, avec les ressources scientifiques dont il dispose. Mais c'est d'un autre côté que, d'instinct, nous cherchons une lumière plus sûre, du côté où vivent les hommes d'étude, dans la région sereine, peuplée de livres, égayée de doctes entretiens, où se réfugient les spécialistes qui ont pu donner ou cru devoir toutes les heures de leur existence à la vérité religieuse, à la méditation des problèmes si divers qu'elle soulève.

La vérité religieuse ne vaut-elle pas après tout ce sacrifice de toute une vie? Est-ce même là, pour le très petit

(1) Lettre du 10 mars 1802. — L'abbé Pichot renchérit encore sur M. Mazard, dans sa lettre du 14 mars de la même année : « *La moitié* de son revenu était employée à cette bonne œuvre (les aumônes), j'en ai été moi-même le distributeur dans le temps de son épiscopat à Vienne. J'ai été aussi témoin de celles qu'il faisait au Puy, surtout les trois dernières années, où j'avais l'honneur d'être son aumônier. » *B. S. S.*, fonds Emery, cf. *Appendice B.*

(2) Migne, I, 425 et 467.

Digitized by Google

nombre de ceux à qui elle l'impose absolument, à chaque époque de l'histoire, un véritable sacrifice ? — Il a, en tout cas, sa récompense dès ici-bas.

*
* *

Observez, Messieurs, qu'en demandant pour l'apologiste, un peu de solitude, nous ne confondons pas solitude et isolement. A supposer que Pompignan ait pu créer autour de lui, à de rares intervalles, la solitude qui n'était guère compatible avec le train ordinaire de ses occupations, il est demeuré, même alors, dans l'isolement. Expliquons-nous : il est demeuré loin des livres et loin des hommes qu'il avait besoin de fréquenter. Loin des livres, d'abord. Il en connaît pourtant beaucoup, et d'anciens, et de récents, à n'en juger que par l'appareil de notes qu'il joint, quand il le veut, à ses propres ouvrages. Et, à entendre ce qu'il dit quelque part des rabbins : « Nous les avons dans nos bibliothèques » (1), il semble même qu'il ait senti le besoin d'informations plus exactes et plus étendues.

C'est pourquoi chaque jour il a développé sa bibliothèque personnelle, qui atteignit plus tard, à sa mort, le chiffre considérable de 10.000 volumes. Mais il ne faut point s'y méprendre : la littérature de plusieurs des sujets qu'il traite lui échappe partiellement ; il lui arrive de n'avoir lu que l'auteur qu'il réfute ; et c'est trop peu, même au XVIII[e] siècle, où il y a entre les auteurs des rapports de voisinage très intéressants à observer. Possède-t-on par exemple la pensée de Spinoza pour en avoir rencontré çà et là quelques citations, pour avoir, fût-ce la plume à la main, parcouru l'un ou l'autre de ses ouvrages (2) ? Suffit-il de saisir la

(1) MIGNE, I, 126.

(2) Parmi les cahiers manuscrits appartenant aux papiers de l'archevêque qui nous ont été gracieusement communiqués par M. le marquis Le Franc de Pompignan, nous avons cru reconnaître une analyse du *Tractatus theologico-politicus* de Spinoza, un résumé du traité *De la fréquente communion* d'Arnauld, des notes critiques prises probablement dans un auteur janséniste sur les propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. Ç'a été pour nous une précieuse

Digitized by Google

doctrine de Newton à travers les « réclames » de Voltaire? D'ailleurs comment, sans le recours aux grandes collections qui ne sont pas à sa portée, — la province étant alors moins riche en ressources de ce genre qu'aujourd'hui, et plus éloignée, s'il se peut, de Paris — comment entretenir les connaissances fort sérieuses qu'il a acquises autrefois de plusieurs matières? S'il a jamais appris l'hébreu, comme son frère Jean-Jacques (1), on ne voit pas clairement qu'il se soit perfectionné dans cette langue, ni même qu'il ait utilisé ce qu'il en savait. De même a-t-il songé que la culture de l'anglais pourrait lui être d'un grand secours pour contrôler l'érudition facile d'un Voltaire qui, faisant flèche

indication sur la méthode de travail du prélat, car ces notes sont tout au moins de la main d'un secrétaire et ont dû être prises sur son ordre.

Quant à la composition de sa bibliothèque, il était intéressant de connaître le *Catalogue des livres de M. Lefranc de Pompignan, ci-devant archevêque de Vienne*, in-8°, sorti des presses de l'imprimeur lyonnais Faucheux, et édité par Chize en 1791. (Cf. *Revue de Vienne*, 2e année, 1838, art. de M. Vital Berthin, p. 194, note 1.) Il nous a été impossible de retrouver cet opuscule à la bibliothèque de Lyon où il se trouvait autrefois porté sur le grand catalogue, sous un numéro d'ordre qui ne correspond plus avec la classification actuelle. M. de Terrebasse en possédait heureusement un exemplaire qu'il a bien voulu mettre à notre disposition. Pour l'ordre de la Vente (on prévoyait 43 séances), les ouvrages de l'archevêque ont été rangés hâtivement en cinq grandes séries : Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire, sous 3.355 numéros, ce qui porte le chiffre total des volumes à plus de 10.000. Les livres simplement curieux y sont rares : c'est une bibliothèque *utile* où les auteurs contemporains foisonnent, encore que les écrivains de l'antiquité, les Pères de l'Eglise, les classiques y soient largement représentés. Elle semble s'être beaucoup accrue durant la seconde partie de la carrière du prélat, dans les dernières années de son séjour au Puy, et aux premiers jours de l'épiscopat à Vienne. — A noter le soin avec lequel l'évêque recueille tous les documents qui concernent les Assemblées du clergé, la curieuse sympathie qu'il accorde — un peu tardivement — aux écrits qui touchent aux sciences physiques et naturelles. (Il ne connaît toujours Newton que par des ouvrages écrits en français). — Il collectionne enfin ce que nous appellerions aujourd'hui les instruments de travail : on ne peut conclure de là qu'il les ait mis toujours à profit. Pour l'Ecriture Sainte, la Théologie, l'Histoire, la Grammaire, il possède, en tout cas, un grand nombre de livres de fonds : et on s'explique, à en voir la liste, combien il lui fut dur de discuter avec les écrivains dont la conscience s'accommodait d'informations superficielles, fournies au jour le jour par un libraire complaisant, comme fut, par exemple Cramer pour Voltaire.

(1) Cf. Maury, *Discours de réception à l'Académie*, p. 52, dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1827, t. I.

Digitized by Google

de tout bois, va demander aux écoles critiques d'outre-Manche des arguments tout faits contre nos saints Livres : il y aurait eu intérêt, pourtant, à le prendre dès lors en flagrant délit de médiocre vulgarisation, d'abus des textes, de contradiction ou de supercherie, comme le fera ensuite, sans aucune peine, l'abbé Guénée.

Nous avons ajouté que Pompignan a vécu trop loin des hommes : cela paraîtra surprenant, si l'on oublie que voir beaucoup d'hommes, et de très haut, n'est pas toujours la meilleure condition pour les voir de près et les bien voir. Du reste, quand il sort de son diocèse pour se rendre à Paris ou à Versailles, il se tient à distance des milieux où l'on agite les difficultés qui le préoccupent. Sa dignité, son caractère, ses goûts ne sont pas faits pour le rapprocher des écrivains suspects. « Nous n'en connaissons aucun personnellement », écrit-il (1). Pour peu qu'on se souvienne du ton, des mœurs, des habitudes d'esprit, reçues dans les salons, dans les coteries littéraires (où l'évêque aurait pu avoir, par son frère, un facile accès, du moins avant l'éclat de 1760 à l'Académie) (2), peut-on le blâmer de cette réserve ? Il a raison de garder cet air ecclésiastique, ces façons de grand seigneur, qui, jusqu'au dernier jour de l'ancien Régime, en imposent aux plus frivoles. — Malheureusement il n'a même pas l'avantage de savoir ce qu'on pense et ce qu'on dit « dans la bonne compagnie ». Il en a si bien conscience qu'ayant eu un jour à parler des « ennuis de la résidence dans certains pays », il laisse entendre qu'il plaint ceux qui sont réduits « à une société si différente de celle qu'ils ont quittée, et qu'il ne tiendrait qu'à eux de rejoindre avec d'autant plus d'agrément que, dans leur nouvel état, ils seraient reçus avec plus de distinction (3) ».

Sentez-vous maintenant quels dommages peuvent résul-

(1) MIGNE, I, 38.
(2) Le poète magistrat ne revint plus guère ensuite à Paris, et, en tout cas, il n'y parut pas à l'Académie. D'après Maury (*loc. cit.*, p. 68), toute sa vie académique ne se serait composée que de deux séances, « celle de son adoption, celle de son éloge funèbre ».
(3) MIGNE, II, 502.

Digitized by Google

ter de telles conditions de vie ? — Pour l'apologiste, une vie encombrée, c'est déjà une vie dispersée, par suite moins féconde. Mais surtout que ne perd-il point à être isolé? Il entre dans sa mission d'adapter la doctrine aux besoins changeants des esprits, tout en veillant scrupuleusement à la légitimité de cette adaptation et à la garde des positions acquises. Et voici que l'isolement peut avoir pour lui le double et contraire effet, ou d'exagérer ses inquiétudes jusqu'à l'impuissance, ou de donner du relief à ses audaces que le travail de la pensée solitaire poussera naturellement ensuite — et logiquement — jusqu'à la témérité. Ce second effet, on pourrait à la rigueur l'observer à travers les idées qui furent un jour celles de Pompignan en politique. Apologiste, — nous le verrons bientôt, — il a couru plutôt, par sa timidité intellectuelle, cet autre danger, plus banal, de ne pas aller jusqu'au bout des accommodements permis et nécessaires.

Peut-être l'évêque du Puy a-t-il trop aimé son cabinet de travail ! Quand, le tracas des affaires cessant, il peut y séjourner quelques semaines, il n'en sort guère que pour aller prêcher, le dimanche, à l'église paroissiale, et, les jours ouvriers, pour prendre, à la suite d'un frugal repas, quelques heures bien gagnées de récréation. Le soir, après avoir rassemblé selon son habitude toute sa maison, récité lui-même la prière, on l'imagine sans peine qui remonte près de ses livres, afin de se consoler, en les interrogeant, d'avoir perdu la société des hommes d'étude, ses contemporains. « J'ai toujours pensé, écrivait de lui un de ses grands vicaires (1), que son commerce ininterrompu avec les morts ne lui avait pas assez fait connaître les vivants. »

Il faut méditer cette parole. Elle expliquerait à elle seule quelques-uns des défauts de son œuvre.

(1) *B. S. S.*, fonds Emery, lettre de M. Mazard, 10 mai 1802. Pour les détails qui précèdent, voir la même lettre, et, de plus, celle de M. Pichot, 14 mars 1802, à l'*Appendice* B.

Digitized by Google

III

IMPERFECTIONS DE L'APOLOGÉTIQUE DE LE FRANC DE POMPIGNAN

Et, pour commencer, son apologétique est forcément un peu spéculative.

Trop de généralités, trop d'abstractions, pas assez de réalités vivantes. De même que le siècle s'attache dans ses rêves à un idéal de gouvernement abstrait, de société abstraite, et qu'il poursuit le bonheur chimérique de l'homme en soi, Pompignan, plus rapproché de son siècle en cela qu'il ne pense, travaille de son côté pour la conversion d'un impie qu'il se représente conformément à une formule bien construite sans doute, mais qu'il ne convient assurément pas d'appliquer à tous les cas individuels avec la même rigueur. C'est pourquoi il a gardé tant de calme, tant d'optimisme même, en traitant avec ses adversaires. S'il avait davantage coudoyé l'incrédule réel, le philosophe impie, le libertin attardé, son âme honnête en eût éprouvé plus d'horreur encore, car jamais peut-être il n'y a eu d'incrédules moins sympathiques qu'en ce milieu du XVIII^e^ siècle. Jamais du moins il n'y en a eu qui aient plus abusé des dons de la nature — et pourquoi ne pas le dire aussi ? — de la grâce. Que Pompignan ne les ait point assez observés, cela ne prouve du reste à peu près rien contre ce que nous écrivions plus haut de sa pénétration, car la logique, à défaut d'autres instruments, l'aurait aidé à bien voir, à être bon psychologue, bon moraliste. Si l'on peut oser cette expression, c'est un psychologue déductif. Il y en a ainsi qui s'efforcent de suppléer, par la valeur tangible des principes, par la vigueur dialectique qu'ils déploient à

Digitized by Google

en extraire les conséquences, aux lacunes souvent involontaires de leurs expériences trop courtes. Pompignan est de ceux-là.

Et comme il a compté uniquement sur la raison pour analyser l'incrédule, il ne compte aussi que sur elle pour le convaincre. Il est bien le fils spirituel de Descartes ; il ne croit pas qu'il y ait au vrai d'autres avenues que le raisonnement. S'il appelle parfois à la rescousse les sciences positives, telles que l'histoire, l'économie politique naissante, c'est à titre d'auxiliaires, d'humbles servantes de la philosophie. Il n'a pas du tout cette idée commune chez nous, catholiques, depuis Newman, Gratry, Ollé-Laprune, que la dialectique, même la plus puissante, même la plus sincère et la plus souple, est incapable, en plusieurs cas, de produire certaines convictions, quand elle n'accepte pas le secours de toutes les forces conscientes — ou subconscientes, comme on dit encore aujourd'hui, — de l'être, quand elle ne fait pas appel aux raisons du cœur que la raison ne connaît pas, quand elle compte enfin sur ses seules ressources, ou à peu près, pour triompher de l'homme qui n'est pas seulement un être de raisonnement, mais un pauvre être de désir qui a un besoin de confiance infini, un être complexe, en somme, qui croit avec le secours de la grâce et de la raison sans doute, et d'abord, mais aussi avec *toute* son âme.

*
* *

Du reste Pompignan ne se borne pas à écrire pour les ennemis de la religion ou plutôt contre eux. Il vise évidemment un autre public, celui dont il défend la foi.

Ici, Messieurs, apparaît encore une de ses insuffisances. — Ce public n'est pas assez déterminé dans son esprit. Ses adversaires sauront bien le lui reprocher. A plus d'une reprise, ils l'accuseront de présenter aux « laboureurs, merciers et vignerons du Velay » des argumentations qui les dépassent, de les appeler comme juges dans un débat

Digitized by Google

où ils ne voient goutte (1). Vous reconnaissez là les dédains aristocratiques de l'intellectualisme pour les masses, la distinction chère à Voltaire, comme elle l'a été depuis à Renan, entre l'élite et le vulgaire qui, à les en croire, ne seraient pas du tout égaux devant la vérité (2). Toujours est-il que, si Pompignan travaille pour l'ensemble des fidèles de son diocèse, il fallait un autre genre d'exposition que celui qu'il adopte; et que, s'il écrit pour les gens instruits, il devait donner plus d'ampleur et de profondeur à son apologétique.

De cette fâcheuse incertitude naît pour le lecteur un embarras étrange, celui que provoque, aujourd'hui encore, toute entreprise du même genre, quand la destination n'en est pas plus précise. On se demande : — Est-ce de l'apologétique savante? Est-ce de l'apologétique populaire? — C'est trop ou trop peu. L'ignorant s'étonne qu'on le promène à travers des difficultés qu'il conçoit à peine; quant au savant, il risque de s'échapper à travers les mailles trop larges du filet où on veut l'enserrer. A quelle moyenne presque insaisissable d'esprits l'auteur s'adresse-t-il donc?

Pompignan savait pourtant que ses livres seraient répandus ailleurs que dans sa province, qu'on les accueillerait probablement à la ville, à la Cour, qu'ils tomberaient entre les mains des philosophes, qu'ils serviraient au moins de thème éphémère à discussion dans les milieux littéraires et dans les gazettes. De fait, n'aurait-il pas dû renoncer à la forme de l'*Instruction pastorale* qui donne le change sur ses intentions, en laissant croire qu'il écrit pour son troupeau, quand il veut atteindre aussi une portion beaucoup plus considérable du public français? Ce titre

(1) VOLTAIRE, éd. DESOER, *Première Lettre à un Quaker.*

(2) Contre ces dédains Pompignan a protesté avec éloquence dans l'*Instruction pastorale* de 1763 : « Il sont hommes : ils ont le même droit que les grands, que les riches, que les savants, que les génies les plus élevés, aux vérités intéressantes pour l'humanité en général, ils en composent la plus grande partie; ils peuvent et doivent être instruits de ce qui concerne ses devoirs, sa destination et son bonheur. Le travail des mains, quel qu'il soit, s'accorde avec ces connaissances... » MIGNE, I, 194.

Digitized by Google

d'*Instruction pastorale*, il l'adopte, en effet, pour deux documents considérables : *La prétendue philosophie des incrédules* et *L'Hérésie*. Il espère trouver sous cette enseigne consacrée, un cadre aussi large que commode, pour faire, au moment voulu, l'inventaire de toutes les opinions en vogue qui lui paraissent, ou contraires à la religion, ou périlleuses pour elle : c'est ainsi qu'en 1763 il ne s'en prend pas seulement aux théories opposées à la foi, mais à celles-là aussi qui, par des voies détournées, sapent le gouvernement établi, et, par là, préparent avec la ruine de l'Etat celle de l'Eglise (1). Cela lui ouvre un champ très vaste, il l'élargit encore en abordant le problème du *luxe* et celui de la *population*, en critiquant, avec beaucoup de bon sens, du reste, les idées économiques qui ont alors la faveur du public (2). De là, l'aspect bizarre, confus, qu'offrent la plupart de ses écrits. Il enferme toute sorte de matériaux dans une construction ample et massive, où toutes les disparates s'effacent, croit-il, à l'aide de certains artifices de plan qui ne trompent personne : du moins se figure-t-il avoir échappé de la sorte au décousu qu'il reproche non sans raison au *Dictionnaire portatif* (3). Il lui

(1) « Est-il bien certain qu'une secte de philosophes, tels que ces messieurs veulent l'être, ne serait pas dangereuse dans un Etat ?... On peut juger par leur doctrine de ce qu'ils feraient s'ils parvenaient jamais à former un corps uni et puissant... Des hommes qui mettent dans leurs écrits tant de fiel et de venin n'épargneraient pas les voies de fait et les hostilités, s'ils avaient d'autres armes que la plume. — Des prétextes pour colorer leurs entreprises ? Un parti en a toujours. Ils deviennent plausibles quand il est en état de se faire écouter. Le parti philosophiste aurait ceux que nous lisons dans ses écrits : les dangers de la superstition, les droits de la liberté, ceux de la vérité ignorée parmi les hommes... Avec de tels prétextes... on verrait bientôt des églises dépouillées, des autels abattus,... le service divin aboli partout où l'étendard de l'irréligion serait impunément déployé! Après cela, que faudrait-il de plus pour allumer le feu d'une guerre civile ?... Mais toutes ces craintes sont chimériques, je le sais et je l'avoue... » MIGNE, I, 195.

(2) MIGNE, I, 182-189.

(3) «... Le dictionnaire a un vice qui lui est propre... : c'est la nomenclature alphabétique. Cette méthode n'a jamais été approuvée par les bons critiques et les vrais savants, que dans les ouvrages uniquement destinés à enrichir ou à soulager la mémoire... Ils l'ont jugée insoutenable dans tout ouvrage de raisonnement, etc... » MIGNE, I, 246, note.

Digitized by Google

semble impossible de parler sérieusement de philosophie dans un dictionnaire : n'est-il pas plus difficile encore de faire tenir une revue ou une encyclopédie dans une *Instruction pastorale?*

*
* *

Et parce qu'il traite trop de questions, parle de trop de choses, il lui arrive nécessairement, sauf pour les objets de science purement ecclésiastique, d'être incomplet ou superficiel. S'il avait étudié plus à fond, suivi avec plus de sympathie le mouvement des idées, il aurait réfléchi que le « criticisme de Bayle n'étant qu'une application du doute cartésien à des matières réservées » par Descartes (1), il y avait peut-être lieu de se déprendre d'une philosophie qui avait servi à propager tant de germes funestes à la religion, qui n'avait en tout cas prévenu ni empêché aucun mal, et il l'aurait enveloppée dans le même jugement sévère qu'il porte en plusieurs endroits sur les excès de la discipline vieillie des scolastiques (2). Surtout, au lieu de réfuter candidement Locke par Descartes — à l'heure où Locke supplante Descartes en France, — il aurait extrait les éléments féconds d'un système qui pouvait, certes, faire courir de grands dangers à la pensée chrétienne, mais qui offrait du moins, à ce moment précis de l'histoire des idées, l'avantage d'opposer méthode à méthode, d'élever chapelle contre chapelle, de préparer enfin pour l'avenir un retour vers quelques doctrines modérées. Voyez, en effet, ce qui arrive et combien plaisants sont les retours des choses : la néo-scolastique, quelques réserves qu'elle fasse sur les livres de Locke et sur sa méthode, lui pardonne beaucoup cependant pour avoir frayé de nouveau le chemin vers le péripapétisme, remis en honneur certains principes d'Aristote, inauguré enfin la réaction anticartésienne.

Pompignan, lui, demeure défiant : il s'irrite que le car-

(1) Brunetière, *Manuel de l'hist. de la littérature française*, 229.
(2) Migne, I, 77-78, puis, I, 352, etc.

Digitized by Google

tésianisme soit « trop vieux et trop chrétien » pour son temps (1). Il ne songe pas à se mettre hardiment en face de la réalité, à chercher quel profit la philosophie chrétienne pourrait tirer des excès mêmes de Locke, en tâchant comme lui « d'ouvrir les yeux au monde réel », et de se fier davantage à la vertu de l'observation positive et de l'analyse. Pompignan ne peut s'empêcher de regarder, à côté des doctrines, ceux qui les présentent et les popularisent. La secte encyclopédique, et, avant elle, l'incrédulité pendant plus d'un demi-siècle s'efforce d'accaparer Locke ; voici qu'il est même dépassé avec Condillac. Il est bien l'homme des philosophes : cela suffit.

Malheureusement Newton ne l'est guère moins. Circonstance aggravante : c'est Voltaire qui, en France, a le plus fait pour sa gloire. L'imprudent apologiste court donc sus à Newton qu'il aperçoit à travers Voltaire : ce bloc enfariné ne lui dit rien qui vaille. Et le voilà qui part en guerre contre le système de l'attraction qu'il déclare d'ores et déjà « menacé », tout simplement parce que les systèmes sont soumis à « l'empire inconstant de la mode et de l'opinion (2) », probablement aussi parce que les tourbillons de Descartes ont eu leur règne, et qu'il ne lui convient pas que l'*attraction* triomphe quand les *tourbillons* sont sur leur déclin...

Cette étroitesse de vues, triste fruit d'une timidité d'esprit qui tient plus qu'on ne le pense à l'isolement où il se trouve, le porte, au surplus, à se forger une idée très imparfaite des rapports du chrétien avec les choses de la science qu'il traite avec un beau mépris. Il déclare nettement que le chrétien, « loin de leur donner le premier rang dans sa philosophie » leur fait à peine « l'honneur de les y placer (3) ». C'est répondre par une exagération à l'exagération de Voltaire qui, dans son épître à M^me^ du Châtelet, représente les esprits célestes, les « confidents du Très-Haut », jaloux de la gloire de Newton.

(1) MIGNE, II, 466.
(2) *Ibid.*, I, 50.
(3) *Ibid.*, I, 64.

Digitized by Google

Ne vous étonnez point, Messieurs, de ce dédain. Vers le même temps, il est assez commun chez les hommes tels que l'évêque du Puy. Les camps sont si nettement séparés, il y a si peu de ponts jetés entre eux, qu'on est porté à embrasser, sur tous les points, les habitudes du parti contraire à celui de ses adversaires. Ceux qui écrivent en même temps que Pompignan, ceux qui arrivent après lui, et je parle des meilleurs, de Gerdil, de Bergier, n'ont guère plus de clairvoyance. Gerdil entreprend de disserter contre l'attraction au nom des phénomènes capillaires, et Lalande est obligé de lui répondre dans le *Journal des Savants* (1768), comme plus tard il dut répondre à Feller (1). Bergier, lui, observe dans son *Dictionnaire de théologie* que attraction et gravitation sont des termes inintelligibles, analogues aux « qualités occultes » des anciens, et il continue de se réfugier dans la dialectique qu'il conduit parfois supérieurement (2). S'il fait quelques excursions sur le domaine de l'histoire ou des littératures anciennes, les sciences lui sont indifférentes. Il ne lui apparaît pas que les gens d'Eglise aient intérêt ou profit à regarder ce qui se passe de ce côté, où l'engouement public entraîne pourtant, avec les mondains et les femmes, un très grand nombre d'esprits éclairés (3).

(1) Feller avait publié vers le même temps ses *Observations philosophiques sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes, avec* etc... Liège, 1771; Paris, 1778.

(2) Cf. *Dict. de théologie*, éd. Gousset, 1852, t. V, p. 174. — On peut avoir une autre preuve de cet état d'esprit dans ce fait que M. Emery (alors directeur au Séminaire de Lyon), ayant publié en 1772 *L'Esprit de Leibnitz* où il fait l'éloge de ce philosophe et de plusieurs autres savants tels que Newton, on vit cette publication avec inquiétude dans son entourage habituel. Plusieurs ne furent rassurés sur ses intentions que deux ans plus tard, quand il publia *L'Esprit de sainte Thérèse* (V. Gosselin, *Vie de M. Emery*, I, 125).

(3) Cf. Taine, (*Origines*, I, 379-380), qui renvoie à Bachaumont, Mercier, Mme de Genlis, de Goncourt. — Il est juste aussi d'observer que les géomètres, de leur côté, ne se montraient guère moins exclusifs et intransigeants que Pompignan. « Forts de l'autorité de Newton qui a quelque part traité la poésie de « niaiserie ingénieuse », les géomètres demandèrent bientôt ce que « prouve » une tragédie. » Brunetière, *Manuel*, 317.

Digitized by Google

*
* *

D'où vient cela, Messieurs ? C'est qu'on se borne alors à se défendre : et voilà pourquoi tout à l'heure nous avons employé, comme malgré nous, pour caractériser le travail de Le Franc de Pompignan, les mots de combat, de terrain, de tactique, de stratégie. Ce sont bien les expressions qui conviennent le mieux pour exprimer ce qu'il y a de dur et de raide, et d'un peu automatique, dans les procédés habituels aux apologistes du XVIII^e^ siècle. A les voir, on dirait parfois une armée brusquement surprise dans ses positions, qui se demande par moments s'il ne va pas falloir sacrifier son avant-garde, battre en retraite pour se reformer plus loin, et qui, pourtant, hésite devant ce sacrifice. Finalement elle s'y refuse et engage l'action suivant toutes les règles de la guerre classique, avec l'amertume de penser que sa valeur ne pourra rien contre le nombre ou la ruse des assaillants. C'est une dure condition de lutter ainsi. C'est une situation humiliée et humiliante que d'avoir toujours à se défendre. — D'autre part, ne faut-il pas aller au plus pressé, et se servir, tout en souhaitant mieux, de toutes les armes qu'on possède, pour repousser l'ennemi ? Voilà pourquoi l'apologétique du XVIII^e^ siècle est tentée de renoncer aux méthodes d'exposition, d'enseignement direct. Les grandes voies ouvertes par les savants théologiens du XVII^e^ siècle ne sont cependant pas encore fermées tout à fait. Que ne s'y engage-t-elle avec courage ! Les résultats se feront attendre longtemps, il est vrai : ne seront-ils pas plus durables et plus solides ?

Tandis que, même parmi les fidèles, se fait sentir le besoin d'une plus forte nourriture, on se contente ainsi de leur faire absorber du contre-poison hâtivement obtenu avec les recettes consacrées dans les écoles. Ces recettes, il est fort à craindre qu'on ne les renouvelle de quelque temps, qu'on ne s'en tienne à celles qu'ont laissées Pompignan, La Luzerne et Bergier, pour ne nommer que ceux-là. Sans l'avouer toujours, la théologie élémentaire ne vivra pendant

Digitized by Google

plus de la moitié du XIX^e^ siècle que de leurs formules. C'est au même codex, en tout cas, que Frayssinous ira puiser ses inspirations, et cela, pour guérir un mal déjà fort différent de celui que traitaient les apologistes de la période précédente. Lacordaire, quelques années après lui, se bornera plus d'une fois à rajeunir les thèmes que la tradition lui transmet. Seulement, emporté par le vol de son génie, il découvrira aussi de nouveaux horizons aux âmes inquiètes de ses contemporains. Il n'abordera pas seulement tous les sujets brûlants, — après tout, nous l'avons vu, Le Franc de Pompignan n'y a pas manqué, — mais, en appliquant aux faits religieux la méthode expérimentale, en jetant « le catholicisme en pleine actualité », il n'aura aucun de ces tremblements, aucun de ces retours en arrière qui eussent paralysé chez lui le magnifique don de prophétie qu'à distance nous voyons bien qu'il avait reçu de Dieu. Surtout il parlera sur un autre mode, et d'un autre accent; même en ses jours de défaillance, même aux heures d'inspiration douteuse et médiocre, son éloquence s'impose : elle enlève d'abord très haut, puis attire, échauffe, remue, retient l'âme dans une atmosphère supérieure.

*
* *

C'est à quoi ne parviennent jamais les apologistes du XVIII^e^ siècle. C'est à quoi, sauf les prédicateurs qui n'y réussissent guère (1), ils ne visent même point. Se doutent-ils qu'on se passionne autour d'eux pour les déclamations de Rousseau, qu'on se pâme à lire la *Nouvelle Héloïse*, qu'il faut, à ces cœurs qui se disent « sensibles », des émotions autant que des idées, des épanchements, des confidences autant que des dissertations? Se doutent-ils qu'ils pensent, qu'ils écrivent pour un public spécial dont les défauts sont déplorables, mais qu'ils laisseront échapper s'ils

(1) Cf. *L'éloquence de la chaire au XVIII^e^ siècle*, dans *l'Université catholique*, nov. 1902, par M. l'abbé DELMONT, qui y analyse et apprécie *Le Sermon au XVIII^e^ siècle* de A. BERNARD, qu'on pourra aussi consulter, pp. 420-455 et 491-512, *passim*.

Digitized by Google

heurtent trop violemment ces défauts? Ce n'est pas que Le Franc de Pompignan ne soit capable d'onction, que ses écrits ne respirent de temps en temps je ne sais quelle tendresse abstraite et collective : à la fin de sa Pastorale de 1763, quand il invite les chrétiens à devenir de vrais philosophes, il conclut avec tant de force, d'un ton si pénétré, qu'on est saisi, comme il l'est lui-même, d'une sorte d'émotion tout intellectuelle (1).

Mais c'est là tout le sentiment dont il est capable. En ce qu'elle a d'excellent, sa manière procède plutôt de celle de Bourdaloue : vues précises sur les questions, déductions exactes, distribution logique des parties, fréquentes récapitulations d'idées, formules fermes et claires. Hors de là, ne lui demandez plus rien : pour se préserver plus sûrement de toute vanité d'auteur, et probablement aussi du mauvais goût régnant, il retranche, comme à dessein, couleur, éclat, vie et relief. — Il est gris, d'un gris uniforme. — Il est froid ; et ce n'est pas pour rien qu'à l'un de ses sermons, l'abbé de Voisenon glissait gravement ce mauvais jeu de mots à son voisin qui se plaignait de la chaleur : « C'est d'autant plus étonnant, Monsieur, que vous avez la fraîcheur du Puy » (2). Enfin il piétine sur place, ou va et revient, comme tous ceux qui n'ont pas le temps d'être courts, de chercher et de fixer la meilleure expression de leur pensée. Ce qui fait qu'à la fin de certains morceaux particulièrement ennuyeux, on est tenté d'accepter jusqu'au bout l'irrévérencieuse appréciation de Voltaire sur le prélat et sur son frère l'académicien :

> Simon le Franc qui toujours se rengorge,
> Traduit en vers tout le Vieux Testament :
> Simon les forge très durement.
> Mais pour la prose écrite horriblement
> Simon le cède à son frère Jean-George (3).

(1) Voir tout le passage qui commence par ces mots « Soyez donc philosophes, m. fr., vous pouvez et vous devez l'être... » jusqu'à la fin. Migne, I, 216.

(2) Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir...*, etc. Londres, 1777, t. IV, 14 août 1768. Cf. aussi *Corresp. litt.* de Grimm, qui rapporte le même trait, éd. de 1829, t. VI, 15 sept. 1768.

(3) Bachaumont, *loc. cit.*, I, 24 déc. 1763, rapporte ces vers avec la

Digitized by Google

IV

LES ENNEMIS ET LES AMIS DE POMPIGNAN — SON INFLUENCE

Mais pour la prose écrite horriblement
Simon le cède à son frère Jean-George...

Ecrite horriblement... Le trait est tout de même trop fort, et, pour être justes, Messieurs, nous ne retiendrons, si vous le voulez, cette épigramme qu'à titre d'indication.

Elle nous révèle néanmoins une des causes — non, certes, la moindre, — de l'insuccès relatif des écrits de l'évêque du Puy dans les milieux incrédules et mondains. Décidément pour être lu avec plaisir, ou tout simplement pour être lu, il fallait écrire d'un autre style. Il n'y eut guère alors que l'abbé Guénée qui sut mieux s'adapter, en cela, au goût de ses contemporains, puisqu'on raconte qu'il mit plus d'une fois les rieurs de son côté. Tandis que ce fut, au contraire, aux dépens de Pompignan, du côté des philosophes, que se rangèrent les rieurs.

Il est vrai que Voltaire est le maître du chœur, et qu'au besoin, il saurait faire accompagner de musique (1) les vers qu'il dirige contre les deux frères Jean-Jacques et Jean-Georges.

Sous le nom de Moïse et d'Aaron (2), ils sont désormais

mention suivante : *Chanson de M. de Voltaire contre les Pompignan*, sur l'air : *D'un inconnu.*

(1) C'est ainsi qu'il envoie à d'Alembert, dans sa lettre du 21 février 1761, l'air noté de l'*Hymne chantée au village de Pompignan*, où il s'égaie aux dépens de Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, l'académicien. « Les philosophes devraient, dit-il, le chanter en goguettes; car il faut que les philosophes se réjouissent. » VOLTAIRE, *Œuvres*, éd. DESOER, t. XII, p. 1016. — On chantait aussi, sur *l'air de la musette* de Rameau : *Suivez les lois*, etc..., la plate chanson sur les deux frères — Moïse et Aaron — qui se trouve dans les *Œuvres*, t. III, p. 1003.

(2) Ces noms avaient été appliqués — sans ironie — aux deux frères, par Dupré de Saint-Maur, dans sa réponse à Jean-Jacques Le Franc de Pompignan à l'Académie.

Digitized by Google

unis dans sa haine, surtout depuis la Pastorale de 1763 qui est venue raviver la blessure d'amour-propre éprouvée par lui lors du discours de Jean-Jacques à l'Académie. Depuis longtemps il n'est pas de visées ambitieuses, pas de noirs complots que Voltaire ne leur attribue; non content d'aspirer à la charge de surintendant de la reine, de sous-précepteur ou de précepteur des enfants de France, ou de pousser l'évêque son frère dans ce poste, l'aîné Jean-Jacques a demandé sa collaboration pour le discours à l'Académie. Voilà un crime impardonnable. « Leur projet, écrit-il à Mme du Deffand, était d'armer le gouvernement contre tous ceux qu'ils accusaient d'être philosophes, de me faire exclure de l'Académie, de faire élever à ma place l'évêque du Puy, et de purifier ainsi le sanctuaire profané... Je n'en ai fait que rire, parce que, Dieu merci, je ris de tout (1). »

Contre Jean-Georges, il commence en 1763 les hostilités par la première *Lettre d'un Quaker* (2) où il se garde bien de rien opposer aux démonstrations de l'évêque; il collectionne les exagérations, les digressions, les naïvetés échappées à l'auteur de la Pastorale dans une composition trop évidemment hâtive : il les pique les unes à côté des autres dans une petite lettre de trois pages, preste, vive comme un pamphlet. Puis il assaisonne le morceau de quelques objections choisies, suivant son habitude, à travers les livres des commentateurs anglais de l'Ecriture. Il a soin d'ailleurs que cette petite anthologie demeure à l'usage et à la portée de tout le monde. Sur tout cela il sème à profusion cette chose indéfinissable qui s'appelle l'esprit de Voltaire. Et voilà improvisée une provinciale en raccourci.

Vous y trouveriez même des traits, des tours de style empruntés de Pascal, le blasphème excepté, par exemple : « Heureux les pécheurs qui n'auraient lu que ta pastorale; ils ignoreraient invinciblement l'Evangile. »

A une brève réponse de Pompignan ou de l'un de ses

(1) VOLTAIRE à Mme du Deffand, 14 juillet 1760.
(2) VOLTAIRE, éd. DESOER, t. VIII, pp. 496-501.

Digitized by Google

amis (1) qui dut paraître dans l'intervalle, mais que nous n'avons plus, Voltaire oppose, comme en se jouant, la seconde *Lettre d'un Quaker*, où il discute encore à travers son ironie. Un peu avant cette seconde lettre, et peut-être même quelques jours avant la première, il avait lancé l'*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétho-polis*, etc..., où il n'esquisse même pas une ombre de discussion (2). L'intention de railler y apparaît seule. Et donc, il raille l'évêque sur les dimensions inusitées de sa Pastorale ; sur le titre de Monseigneur qu'il y prend dès la première page ; sur le nom de Pompignan : « Pompignan ! Vous avez vu à ce grand nom les fronts les plus sévères se dérider » ; sur ses armoiries : « Cet écusson représente un homme monté sur un quadrupède; vous doutez si cet animal est la monture de Balaam ou celle du chevalier que Cervantès a rendu fameux » (3) ; sur ses déconvenues d'auteur : « On nous assure de tous côtés que l'œuvre de notre confrère du Puy est comme l'arche du Seigneur; elle est sainte, elle est exposée en public et personne n'approche d'elle (4) ».

Tout cet esprit facile ne vaut pas de bonnes raisons. Voltaire n'en apporte aucune. Il a derrière soi tout un public

(1) « Je t'avertis charitablement..... et pour réponse tu cries à l'impiété. » VOLTAIRE, VIII, 2e *Lettre d'un Quaker*. — Le titre de la réponse était : *Lettres contenant quelques observations sur la lettre d'un Quaker*, in-8o, 1763.

(2) BACHAUMONT, I, 23 nov. 1763, convient que « cette plaisanterie n'est pas des meilleures ; elle n'empêche pas que l'ouvrage de M. du Puy ne soit très estimé ». Comme Bachaumont parle de cette « plaisanterie » dès le 23 novembre, BENGESCO, dans la *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, Paris, 1885, t. II, n° 1691, a cru pouvoir la placer avant la première *Lettre d'un Quakre à J. G. L. F. D. P.*, év. du Puy, etc... Genève, 1763, dont les *Mémoires secrets* ne font mention que le 3 déc. Mais comme on n'a plus l'édition princeps de l'*Instr. pastorale de l'humble évêque d'Alethopolis*, et qu'elle a été réimprimée à la suite de la Lettre du Quaker, dès le commencement, il s'ensuit que la chose reste douteuse. — Cf. aussi l'*Année littéraire* de FRÉRON, 1763, VII, p. 282; FAVART, *Mém. et Corresp. litt.*, Paris, 1808, t. II.

(3) Les armoiries du prélat étaient *d'azur à l'homme de franc armé, tenant de la main dextre un badelaire prêt à frapper, le tout d'argent*. — Cf. *Tablettes du Velay*, 3e année, 1872-1873, note de M. LASCOMBE.

(4) VOLTAIRE, VIII, 504-505.

Digitized by Google

fort amusé qui l'encourage à continuer. Il est si agréable, dit-il, «d'envoyer du pied des Alpes à Paris, des fusées volantes qui éclatent sur la tête des sots (1) ». Aussi qui veut lui faire plaisir s'empresse de lui conter quelque trait piquant sur les deux frères. Bientôt ce sont tous ses correspondants, tous les encyclopédistes, tous les philosophes, ce sont les salons et les cercles, c'est tout Paris qui lui fait sa cour, en s'armant pour sa querelle, c'est-à-dire en daubant sur l'évêque du Puy.

Grimm avait été l'un des premiers à recevoir le mot d'ordre : « Ah ! Jean-George, écrit-il dans sa *Correspondance littéraire*, le 15 octobre 1763 (2), que de chagrins je prévois !... Les philosophes qui sont sous le glaive sont bien obligés de se taire (?), mais ce plat « auteur de la Henriade » qui, sur les bords de son lac, ne craint personne, pourrait bien n'être pas aussi philosophe que ses confrères... Il n'a jamais laissé passer sans remerciements les pierres qu'on lui jette dans son jardin ».

Si Grimm est de la « troupe des prophètes, l'Esprit ne descend pas sur lui seul (3) ». Il n'est plus de menace qui ne trouve quelqu'un pour l'exécuter, dès qu'il s'agit de l'un des Pompignan. Ils ne peuvent plus rien dire, plus rien écrire, plus rien faire qu'on ne tourne contre eux. C'est au point que, cinq ans après la Pastorale, quand on doit croire que la colère des amis de Voltaire est apaisée, si l'évêque du Puy vient à Paris pour prononcer l'oraison funèbre de la reine Marie Leczinska qu'il a été forcé moralement d'accepter (4), il apparaît comme un objet parfaitement ridicule. Tout le monde l'attend, tout le monde plaisante :

(1) Lettre à Mme du Deffand, 6 août 1760.
(2) T. III, p. 355.
(3) Voltaire à Thiriot, 9 juin 1760.
(4) Probablement à la prière de Madame Louise de France avec qui l'on voit (*B. S. S.*, fonds Dupinet) qu'il était en relations, et à qui il envoyait ses écrits. — L'année précédente, l'évêque du Puy avait refusé « de faire l'oraison funèbre de Madame la dauphine... Jean-George a senti qu'il n'y ferait pas bon pour lui, que ceux qu'il a appelés mauvais chrétiens pourraient bien lui *prouver qu'il est encore plus mauvais orateur.* » (Lettre de d'Alembert à Voltaire, 6 avril 1767, dans les *Œuvres* de Voltaire, éd. Desoer, t. XII.) Cette preuve,

Digitized by Google

Bachaumont (1), Grimm, l'abbé de Voisenon, Galiani, et bien d'autres (2). Et tout est bon contre lui ; nous avons déjà rapporté de l'abbé de Voisenon un mot assez médiocre : ce mot a fait fureur, ce qui prouve qu'on se contentait du calembour, quand on n'avait pas d'autres armes. — L'épigramme s'y ajoute ; on veut placer l'oraison funèbre du prélat dans le trésor de Saint-Denis, car elle est, assure-t-on, « très propre à servir de pendant à l'épée de Charlemagne, étant longue et platte comme elle (3) ». Mais dans la foule des lazzis qui circulent, qu'on colporte de gazette en gazette, il y a des traits beaucoup plus gros que celui-là, et devant lesquels s'extasient pourtant des gens d'esprit comme Grimm. Tel le propos que voici de l'abbé Galiani : — Il y a, dit-il, trois sortes de raisonnements ou plutôt de « résonnements » : raisonnements d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot ; raisonnements de cloches, comme ceux de Jacques-Bénigne Bossuet ou de Jean-Jacques Rousseau ; enfin, raisonnements de cruches. Ce sont les plus ordinaires. « Si vous voulez savoir au juste, ajoute Grimm, comment sont faits les raisonnements de cruches, lisez l'ami Jean-Georges... (4). »

Vraiment, Messieurs, n'avions-nous pas raison de dire que tout est bon contre le pauvre Pompignan ?

*
* *

Allons cependant au fond des choses : ne commencez-vous pas à trouver qu'on rit trop fort, trop haut, avec trop de parti-pris, pour rire de bon cœur et sans arrière-pensée

les amis de Voltaire ne perdront pas l'occasion de la faire l'année suivante. (Pour les détails de la cérémonie funèbre à laquelle assista et parla Pompignan, v. *Mercure de France*, sept. 1768, pp. 198 et sq.)

(1) *Mémoires secrets pour servir*, etc... IV, 10 juillet, 14 août, 28 août, 6 sept. 1768. — Bachaumont avait été beaucoup moins sévère pour l'évêque du Puy, lors de la publication de l'*Instr. pastorale* de 1763 ; cf. I, 10 nov., 23 nov., 3 déc. 1763. « Voltaire, disait-il, fait tous ses efforts pour la rendre ridicule, elle triomphe de tous les sarcasmes dont la plupart tombent à faux absolument. »

(2) *Corresp. litt.* de Grimm, t. VI, p. 55.

(3) Bachaumont, IV, 20 août 1768.

(4) *Corresp. litt.*, t. VI, p. 56.

Digitized by Google

de haine? Ses écrits n'ont donc pas passé aussi inaperçus que la secte se plaît à le répéter. — D'Alembert, pour son compte, les refuse (1) avec une ostentation significative qui ressemble peu à de la véritable indifférence. — Voltaire prédisait que l'honneur d'être brûlés par la main du bourreau leur serait refusé : il ne leur a pas manqué, en tout cas, d'être confisqués par le lieutenant de police (2). — Mais surtout il ne leur a pas manqué d'avoir secoué la nonchalance affectée du grand rieur. « Nous rions du matin au soir des Pompignan et des Fréron », dit-il en 1760. Est-ce toujours vrai?

Le 20 octobre 1761, il écrit à d'Alembert à propos de l'académicien et du prélat : « A quoi pensez-vous, mon très cher philosophe, de ne vouloir que rire de l'historiographe Le Franc de Pompignan? — Ne savez-vous pas qu'il compte être à la tête de l'éducation du duc de Berry, avec son fou de frère? que ce sont tous deux des persécuteurs? que les gens de lettres n'auront jamais de plus cruels ennemis? » Et d'Alembert de s'étonner : « Je suis, mon cher et illustre maître, un peu inquiet de votre santé: il faut qu'elle ne soit pas si bonne que l'an passé... (3) ».

En 1763, voici un nouvel indice. — L'évêque du Puy avait d'autres frères que l'inoffensif Jean-Jacques : trois de ses puînés étaient entrés dans l'armée. Il faut croire que l'un d'entre eux manqua un beau jour de patience et se promit de gratifier Voltaire de quelque estocade, car celui-ci regrette que la famille ne se compose pas exclusivement d'évêques et d'académiciens. Du moins c'est ce qui paraît dans un billet assez bref où il sollicite l'appui de M. de Choiseul: « J'ignore, dit-il, ce que mes oreilles ont pu faire

(1) Cf. la lettre de d'Alembert à Voltaire, du 29 déc. 1763, où il résume de mémoire la correspondance qu'il a échangée avec le prélat au sujet de l'envoi qui lui a été fait par mégarde de l'*Instr. pastorale*, dans laquelle il est, dit-il, « personnellement insulté ».

(2) Voltaire à d'Argental, 29 janvier 1764 : « ... Mons. du Puy-en-Velay n'a pas les mêmes honneurs; il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé.. » — Cf. Bachaumont, V, 8 avril 1770 : « M. le lieutenant de police ne laisse pas passer d'exemplaires de cet ouvrage (*Déf. du clergé*), qu'il sait extrêmement devoir déplaire au Parlement... »

(3) D'Alembert à Voltaire, 31 oct. 1761.

Digitized by Google

aux Pompignan. L'un me les fatigue par ses mandements, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin ; je me charge des deux écrivains (1) ». Le tour est plaisant, mais il n'y a pas à se faire d'illusion, cette façon de discuter ne sied pas à Voltaire : il fait garder prudemment les avenues de son château, il a peur. Il connaissait les états de service du spadassin et de ses deux frères, « spadassins » aussi; la même année, ils avaient été résumés dans les lettres-patentes du roi qui érigent la terre et seigneurie de Pompignan en marquisat. Après avoir loué les deux aînés d'une famille « aussi recommandable dans l'Eglise et dans l'épée que dans la robe », ce document ajoute : « Les trois autres frères exercent la profession des armes depuis leur tendre enfance : Guillaume Le Franc, seigneur de Lille, est parvenu au poste de maître de camp-lieutenant d'une brigade de nos carabiniers, et, dans la dernière promotion que nous venons de faire, nous l'avons nommé brigadier de nos armées ; Louis Le Franc, seigneur de Saint-Clair..... a reçu plusieurs blessures qui lui ont mérité de notre part des grâces et des pensions ; et Jean-Baptiste Le Franc, seigneur de Caix, capitaine dans le régiment de Puységur, était encore fort jeune lorsqu'il reçut de nos propres mains la croix de notre ordre militaire de Saint-Louis pour les marques de valeur qu'il avait données à la bataille de Lawfeld... (2). »

Messieurs, ne comprenez-vous pas qu'on appelle à son son secours un duc-ministre quand on a sur les bras une famille de héros, et qu'on tient à ses oreilles?

Du reste, à quoi bon expliquer que les « Pompignades » n'ont pas toujours le don d'amuser Voltaire? Il ne con-

(1) Ce billet est classé dans l'édition MOLAND de la *Correspondance* de VOLTAIRE, entre le mois de mars et le mois d'avril 1763. Comme il y est question des « mandements » de Le Franc de Pompignan, il faut, croyons-nous, le reporter après l'édition de la Pastorale sur la *Prétendue philosophie* qui est datée, dans la conclusion, du 15 avril 1763, et ne put paraître qu'après cette date.

(2) Cité dans d'HOZIER, *Armorial général*, Reg. X, p. 21.

Digitized by Google

vient de s'arrêter à cette démonstration que juste assez pour rappeler que, chez lui, aux accès de rire, succèdent les crises de bile.

L'évêque du Puy ne pouvait prétendre, auprès des philosophes, à un autre genre de succès que celui que nous venons de décrire. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir inquiété, parfois même alarmé de tels adversaires.

Il en est d'autres qui le prennent, d'ailleurs, tout à fait au sérieux. Rousseau, touché peut-être des marques de sympathie que l'apologiste lui prodigue, déclare très nettement: « Le seul homme qui ait paru m'entendre est M. l'évêque du Puy ». Et il écrit à Rey, son éditeur : « Je crois que si vous vouliez imprimer in-12 son *Instruction pastorale*, vous en auriez le débit. En pareil cas, en m'en donnant avis, je vous enverrais une petite note pour y joindre (1). »

Quant aux jansénistes, ils reviennent à plusieurs reprises, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, sur les ouvrages ou sur les actes du prélat. Tant qu'il ne s'en prend qu'à l'incrédulité, ils les trouvent excellents (2). Mais après le traité de l'*Autorité séculière*, et surtout après l'Instruction pastorale de 1766 sur l'*Hérésie* (3), qui contient du caractère et du rôle de Jansénius une sombre peinture, le ton change. L'*Avertissement de l'assemblée du clergé de 1775*, ne trouve même pas entièrement grâce à leurs yeux, quoiqu'il ne soit pas dirigé contre eux. A leur gré, cet acte a confirmé et aggravé celui de 1765 : c'est contre les véritables ennemis de Jésus-Christ qui ont osé « usurper son nom » — lisez : les jésuites — que l'assemblée aurait dû faire éclater son zèle. Quant aux évêques *zelanti*, inspirateurs ou

(1) Rousseau, *Lettre à Rey*, 17 mars 1764 (citée par H. Beaudouin dans *La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, 1891, t. II, p. 167).

(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, 1760, p. 107. Les *Nouvelles* confondent l'auteur des *Quest. div. sur l'Incrédulité*, « ouvrage excellent et de très bon goût » (Cf. *Table raisonnée* des *Nouvelles* jusqu'en 1777) avec celui du Discours de réception à l'Académie, en 1760, qui est d'ailleurs fort approuvé.

(3) *Nouvelles ecclésiastiques*, 1766, p. 169, et 1776, p. 154, où il est dit : « On publia dans le temps une petite Lettre qui relevait très bien les paralogismes de cette Instruction et que le prélat laissa prudemment sans réponse. » (V. *Appendice* A, n° 12).

Digitized by Google

rédacteurs de pareils documents, ce sont eux qui troublent l'ordre social en poursuivant jusqu'à leurs collègues, en attaquant « l'ancienne et légitime magistrature » rétablie par Louis XVI à son avènement, en « asservissant la puissance souveraine à leurs vues particulières ». Inutile d'ajouter que le « moliniste » Pompignan, auteur de l'*Avertissement*, est un de ces prélats *zelanti* d'où vient tout le mal (1).

*
* *

Mais pourquoi chercher uniquement des traces de l'influence de Le Franc de Pompignan chez ceux qu'il a cru devoir combattre pour remplir jusqu'au bout son devoir d'évêque ? Ne l'oublions pas, ce sont les catholiques français qu'il a voulu avant tout instruire et préserver. Comment cet auditoire naturel l'accueille-t-il ?

De ce côté l'apologiste ne rencontre guère que des raisons d'être satisfait de son zèle. Les recueils du temps analysent longuement chacun de ses écrits. A l'apparition de l'*Emile*, les *Mémoires de Trévoux* préfèrent attendre l'*Instruction pastorale* de M. du Puy, persuadés que la cause de la religion sera « bien mieux entre les mains de ce savant et illustre prélat ». Quand l'ouvrage paraît, ils y reviennent à deux reprises, la louange coule et ne tarit plus : M. du Puy est la « gloire de l'épiscopat », — éloge qui semble un peu fané aujourd'hui, surtout quand on lit à la même ligne que Jean-Jacques, frère de l'évêque, est la « gloire de la littérature ». N'importe, il n'y a qu'à voir le contexte : on écrit cela parce qu'on en est sûr (2).

Du reste, on lit Pompignan à la cour où sa personne, ses démarches, ses écrits sont toujours reçus avec faveur,

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1775, pp. 150-155.
(2) Cf. *Mémoires de Trévoux*, octobre 1763, pp. 2522-2563, et novembre 1763, pp. 2790-2841. Dans l'article d'octobre, on commençait par résumer les travaux antérieurs du prélat, mais ils avaient déjà été analysés précédemment : les *Quest. sur l'Incrédulité*, en février 1752, et en mai, août 1753 ; l'*Incrédulité convaincue*, etc..., en avril, juillet, octobre 1759. De même, plus tard, la Pastorale sur l'*Hérésie* est appréciée en août 1766, et *La Religion vengée*, etc..., en nov. 1772.

Digitized by Google

du moins par l'entourage de la reine. Dans une lettre du 30 septembre 1763, Mme du Deffand conte à Voltaire une réunion chez le roi de Pologne. « La reine y était, la cour était nombreuse, on parla de l'*Instruction pastorale* de l'évêque du Puy, on loua l'ouvrage, on exalta l'auteur. C'est un saint, disait le roi de Pologne; c'est un homme bien savant, disait l'autre... ». Le prince de Beauveau interrompt d'ailleurs ce concert par une réflexion qui fait la joie des philosophes et qu'on s'empresse de rapporter à Voltaire. « Tout cela est vrai, dit le prince, mais il n'aura jamais la célébrité de son frère... ». — Il est écrit que le pauvre Pompignan n'aura pas une heure de répit (1).

Si nous regardons moins haut, Messieurs, si nous interrogeons la moyenne des lecteurs, si nous cherchons dans les diocèses du Puy et de Vienne, quel a été le sentiment des catholiques — pourquoi n'en tiendrait-on pas le plus grand compte ? — nous voyons que l'estime publique ne se tempère d'aucune réserve. Ce doit être la force et, au besoin, la consolation de l'évêque. Ainsi, en 1766, à la fin de son Instruction pastorale sur l'*Hérésie*, il jette un regard paisible sur son troupeau. Il est engagé en pleine lutte. Il reçoit des coups et il en porte. Mais le spectacle de la fidélité et du zèle de ses diocésains le rassure : au moins ces fortes populations du Velay n'ont pas subi la contagion, et derrière leurs montagnes protectrices qui arrêtent l'écho des luttes du dehors, il y a des champs tranquilles pour les moissons de Dieu. Là, soit que le pasteur exhorte le croyant, soit qu'il l'avertisse du danger où sa foi pourrait sombrer, il est sûr que sa voix sera écoutée et bien accueillie.

Pour preuve, il suffirait d'aligner les naïfs hommages qu'on découvre, çà et là, à travers les vieux papiers. Il y en a, ne le cachons pas, de bien médiocres, mais qui témoignent, du moins, d'une admiration sincère, d'une confiance absolue. Tel celui de Gabriel Berthon, seigneur de Fro-

(1) *Lettres de la marquise du* Deffand à Horace Walpole, suivies des *Lettres à Voltaire*, etc..., Paris, 1812, t. IV, pp. 226–227.

Digitized by Google

mental, ancien procureur en la sénéchaussée du Puy, dans son « Epître à Mgr de Pompignan, sur son voyage de Paris en 1758 » (1), morceau que l'auteur termine par ce détail biographique :

> Procureur d'un grand roi, je l'ai servi trente ans
> Pour les gages pompeux de vingt et quatre francs,
> Qui font précisément de mes biens le vingtième...

Le poète n'est pas sans excuse, il explique dans un autre placet à M. de Basville, qu'il est

> Auteur un peu connu, goutteux, sexagénaire...

Heureusement pour sa mémoire, Le Franc de Pompignan gagna d'autres suffrages.

Au Puy, par exemple, les religieuses du monastère de la Visitation essaient naïvement d'exprimer, dans leurs Archives intimes, la nuance spéciale de leur respect pour les « lumières » du prélat, et leur piété filiale ne trouve qu'un terme de comparaison : c'est de leur fondateur, de saint François de Sales, que l'évêque du Puy leur offre l'image (2).

A Vienne, où l'a précédé sa réputation de théologien et de savant, on n'ose guère moins dans une idylle dialoguée qu'on représente devant lui au collège de la ville, la veille de son installation à l'archevêché, le 28 septembre 1774 (3).

(1) Extrait d'un manuscrit de très médiocres poésies, intitulé : « *Pièces fugitives en vers*, par Gabriel Berthon, seigneur de Fromental, etc..., 1758 », appartenant à M. Lascombe. (Communic. de M. l'abbé Mercier.)

(2) *Archives de la Visitation* du Puy, 24 nov. 1754 et 12 février 1774.

(3) *Les Hommages à Daphnis*, pastorale de M. Mallet, prêtre, préfet du collège, à Vienne, chez la Vve Védeilhié, imprimeur du roi, de Mgr l'archevêque, de la ville et du collège (s. d.), in-8° de 20 pp. — Cette plaquette, extrêmement rare, se trouve dans la bibliothèque de M. le chanoine Ginon, curé de Saint-Joseph de Grenoble. (Communic. de M. le chanoine Devaux, vic. gén. hon.) Elle se termine par quelques stances, dont nous citons la troisième et la cinquième. — La pastorale se compose d'un dialogue entre deux bergers des environs de Vienne et un berger de la vallée du Puy (!). — C'est le seul document important qu'on ait sur l'entrée de Mgr de Pompignan à Vienne : les *Archives de Vienne*, BB (neuvième registre des délibérations de l'Hôtel de Ville, 1774-1775) parlent seulement d'un

Digitized by Google

C'est de Bossuet, de Fénelon, qu'on le rapproche. Certes, l'humble prélat dut rougir et trembler d'un si dangereux parallèle.

La flatterie ainsi vivants nous accompagne...

Il faut néanmoins que vous écoutiez ces vers, car on y discerne à travers les exagérations de commande et les grossissements de la poésie du temps, l'écho de la pensée des fidèles, du moins en province :

. . . . . .
Parmi les saints que Vienne honore,
Nous distinguons Mamert, Adon ;
En toi seul elle aurait encore
Un Bossuet, un Fénelon ;
De l'un possédant le génie,
La mâle et sublime énergie,
Tu sais entraîner les Lecteurs ;
De l'autre quand tu nous retraces
La candeur, le ton et les grâces,
Sans peine tu gagnes les cœurs.
. . . . . .
Ainsi Paul dans l'Aréopage
Imprimant de saintes terreurs,
D'Athènes qui se croyait sage,
Confondit les folles erreurs.
Par ta main le bandeau s'arrache,
L'Impie alors troublé se cache,
Dans son impuissance il frémit ;
Ou bien par un retour sincère,
Ecoutant ta voix salutaire,
Il rend les armes — et gémit.
. . . . . .

voyage fait au Puy-en-Velay par MM. Bernard et Bonin « au devant » du prélat. 150 livres prises sur les deniers communs de la ville sont affectées à ce voyage.

(*A suivre*) Abbé Claude Bouvier.

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XVI

M. CRISPI ET M. DE BISMARCK. — LES RENOUVELLEMENTS DE LA TRIPLE ALLIANCE. — LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA TRIPLE ALLIANCE. — CONCLUSION.

I

MM. de Bismarck et Kalnoky regrettèrent vivement la retraite définitive de M. de Robilant. La presse française se montra, au contraire, plutôt satisfaite de cet événement. Les uns et les autres ne se doutaient pas alors que le nouveau ministère italien resserrerait encore plus les liens qui unissaient l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne. Il est curieux d'examiner aujourd'hui les impressions que produisit, en 1887, la rentrée de M. Crispi aux affaires. On comprenait partout que M. Crispi était le vrai chef du gouvernement, étant données la vieillesse et la santé de plus

(1) Voir le numéro de septembre 1902.

Digitized by Google

en plus ébranlée de M. Depretis. Or, tandis qu'en France on se méfiait bien du nouveau ministre de l'intérieur d'Italie, on le redoutait cependant moins que M. de Robilant. On pensait, en effet, et on n'avait pas tort alors, que M. Crispi ne pouvait pas être *persona grata* à Berlin et à Vienne, et on escomptait cette circonstance dans l'espoir que les liens de la Triple Alliance se relâcheraient.

A Vienne, on n'avait pas perdu le souvenir du passé révolutionnaire de M. Crispi et on se demandait s'il n'allait pas tout bouleverser au-delà des Alpes. On était, par conséquent, peu enclin à la confiance et encore moins à la sympathie vis-à-vis de l'homme d'Etat sicilien.

A Berlin, M. de Bismarck avait manifesté d'avance ses craintes par l'entremise de son fils :

« Déjà dans les derniers jours de mars, dit M. Chiala, lorsqu'une dépêche annonça que M. Depretis était en pourparlers avec MM. Crispi et Zanardelli pour les faire entrer dans le ministère, M. le comte Herbert de Bismarck avait dit au comte de Launay que « les bras tombaient à son père, « en voyant qu'un remaniement du cabinet se faisait au « profit de la gauche avancée ». Suivant le chancelier allemand, « *c'était un pas vers la République* » (1). Lorsque la nouvelle que M. Depretis, président du conseil, prenait en même temps le portefeuille des affaires étrangères arriva à Berlin, le prince de Bismarck en fut profondément troublé. En vain, l'ambassadeur d'Italie à Berlin et l'ambassadeur d'Allemagne à Rome s'efforcèrent, dans leurs dépêches, de lui donner la certitude que le successeur de M. le comte de Robilant se conformerait fidèlement au traité de la Triple Alliance : « Les traités, répondait le

(1) Il vaut la peine de prendre note, à ce sujet, d'une remarque de M. Bonghi.

« Le prince de Bismarck, avec cette fierté qu'il est bon que quelqu'un éprouve et manifeste, a dit à son Assemblée qu'il regarde comme *républicain* tout gouvernement où la majorité des députés a le droit de changer les ministres et où il ne reste au Roi d'autre droit que celui de se conformer à la volonté de cette majorité. » Voy. La *Nuova Antologia* de Rome, Revue de la quinzaine. N° du 1er juin 1885 (*Note de M. Chiala*).

Digitized by Google

« prince, sont des morceaux de papier *(sic)*. Tout dépend « de la manière de les faire valoir. Même une arme excel- « lente, en des mains inexpérimentées, peut causer plus de « dommage que de profit ».

« Je ne dis pas qu'à Berlin on doutât le moins du monde que, si le *casus fœderis* se présentait, l'Italie ne ferait pas son devoir, mais on craignait que, ne se faisant pas une idée pleinement exacte des conditions spéciales de l'alliance, elle ne crût pouvoir être l'amie « au même degré » *(sic)* des puissances de l'Europe centrale et de la France. Comme plus d'une fois j'ai eu l'occasion de le remarquer, on voulait bien que l'Italie maintînt des rapports « pacifiques » avec sa voisine de l'Ouest ; mais on ne voulait pas que ces relations fussent « cordiales ». Et, si je ne me trompe pas, le grief principal que M. de Bismarck faisait à l'Italie, avant que M. le comte de Robilant arrivât aux affaires, était précisément fondé sur ses rapports avec la France. On affirmait qu'elle continuait, comme avant l'alliance, *à coqueter* (*sic*) *avec la France*. Aux yeux de l'Allemagne, il y avait là un danger, car on redoutait que l'Italie ne revînt par degrés aux anciennes relations cordiales avec « la sœur latine ». Or, le prince de Bismarck avait la conviction que M. le comte de Robilant, bien qu'il ne fût pas un homme « trop commode » (1), avait accepté franchement la situation d' « allié » et ne donnait pas prise au soupçon qu'il se laissât attirer par les *sirènes* françaises (*sic*).

« Pour un autre motif, on eût désiré, à Berlin, que M. le comte de Robilant eût continué à rester à son poste. On avait remarqué, en effet, que, pendant les derniers événements, M. de Robilant avait prouvé qu'il avait la conviction profonde que plus la Triple Alliance serait forte par les armes, plus on serait sûr d'écarter de l'Europe les calamités de la guerre. Or, c'était là une pensée que le chancelier allemand avait maintes fois exprimée (2). »

(1) C'est là le jugement qu'en donna, si on m'a dit la vérité, M. le comte Kalnoky.

(2) Voy. CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, pp. 497-499.

Digitized by Google

Le nouveau cabinet italien ne tarda pas à dissiper les craintes de M. de Bismarck touchant la politique militaire. Loin de chercher à ralentir les armements de l'Italie, les ministres déclarèrent, dans leur programme, que de nouvelles dépenses militaires étaient « absolument nécessaires et urgentes dans l'intérêt et pour la dignité du pays ». Il est vrai que les ministres affirmaient du même coup leur ferme résolution de travailler pour la paix de l'Europe; mais le Parlement fut assez surpris d'entendre parler de la *nécessité* et de l'*urgence* de nouvelles dépenses militaires un mois à peine après que M. de Bismarck avait solennellement assuré, dans son *toast* au grand dîner diplomatique donné par lui le jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume Ier, que la paix était « entièrement assurée » et qu'il n'y avait désormais plus « aucune cause d'inquiétude ni à l'Est ni à l'Ouest ».

Mais, au moment où M. Crispi arrivait aux affaires, l'incident Schnœbélé vint tout à coup troubler l'Europe, démentant l'optimisme, sincère ou non, du chancelier allemand et laissant dans les esprits une profonde inquiétude sur les destinées du Vieux Monde. Profitant de cette émotion qui agitait l'opinion en Italie comme ailleurs, le général Bertholè-Viale, nouveau ministre de la guerre, présenta aux Chambres un projet de loi complétant la loi militaire de 1882 et augmentant considérablement les effectifs de la cavalerie, de l'artillerie et du génie. Ces mesures produisirent, en France, une fâcheuse impression. On avait espéré que la chute de M. de Robilant améliorerait les rapports franco-italiens. L'augmentation de l'effectif de l'armée italienne semblait démentir ces vœux.

Ce fut au moment où ce sentiment de défiance se manifestait le plus violemment en France que M. Depretis mourut à Stradella, emporté par une attaque de goutte (29 juillet 1887). M. Crispi lui succéda à la présidence du conseil et au département des affaires étrangères dont il garda l'*intérim* pendant toute la durée de son ministère (1).

(1) M. Crispi ne voulut point se dessaisir du portefeuille de l'inté-

Digitized by Google

M. Crispi était un homme d'Etat de grande valeur. Malheureusement, à côté de qualités de premier ordre, il avait de grands défauts dont il faut chercher l'origine un peu dans son caractère trop porté à la violence et un peu aussi dans les habitudes contractées pendant sa jeunesse. Conspirateur très actif et intime ami de Mazzini, il avait mené pendant près de vingt ans, de 1842 à 1860, une vie pleine d'aventures. Il avait organisé la célèbre expédition de Garibaldi en Sicile en 1860, ne dédaignant point de se servir, au profit de la cause révolutionnaire, des moyens qu'il blâmera si vivement lorsque, arrivé aux affaires, les radicaux et les socialistes les emploieront contre le gouvernement dont il sera le chef. Bien que, après la proclamation du royaume d'Italie, il eût rompu tout rapport avec Mazzini et renié son programme républicain pour se rallier à la monarchie italienne, il n'avait pas pu se débarrasser également de certaines habitudes et allures qui étaient devenues, chez lui, comme une seconde nature. Chez l'homme d'Etat, il y avait toujours quelque chose de l'ancien *carbonaro*, du conspirateur endurci qui avait défié la police à Naples et en Sicile, à Paris et même à Turin d'où il fut expulsé, en 1853, par Cavour.

Le tempérament de M. Crispi était fougueux. Il savait quelquefois se modérer. Il avait même le mérite de reconnaître quelquefois ses torts et de faire de louables efforts pour les réparer, mais on ne peut pas toujours arrêter les effets d'actes inconsidérés et de résolutions précipitées.

Comme les « révolutionnaires nantis » dont parle M. le comte Albert Vandal dans son remarquable et récent ouvrage sur le 18 Brumaire, M. Crispi, tout en se déclarant très libéral, avait des tendances marquées au despotisme. A ce point de vue, il ressemblait beaucoup aux Jacobins.

rieur parce qu'il tenait à avoir entre ses mains les préfets et à diriger, le cas échéant, les élections. Lorsque, pendant les quatre années de son premier ministère, quelques députés l'interrogeaient sur le cumul des portefeuilles de l'intérieur et des affaires étrangères, il répondait invariablement que, pour le moment, le bien de l'Italie exigeait qu'il les gardât.

Digitized by Google

Il en avait les méthodes autoritaires et trop souvent cassantes. Sans manquer de culture — car il avait beaucoup lu et son talent était incontestable — M. Crispi manquait de préparation pour jouer le grand rôle auquel il fut appelé par les événements. Il lisait et travaillait avec des idées préconçues et il ne gardait le souvenir que de ce qui cadrait avec ses idées. C'est ce qu'un écrivain catholique, qui rend pourtant hommage au talent extraordinaire de M. Crispi, fait très bien remarquer.

« Ce qu'il y avait de plus singulier chez lui, dit M. le marquis Philippe Crispolti, c'était son penchant pour certaines idées fixes et invariables et pour généraliser des faits isolés qui s'étaient fortement gravés dans son esprit. L'entreprise garibaldienne de Sicile, les traditions historiques de la Sicile, ce qu'il avait particulièrement remarqué dans son île natale, devinrent les pierres angulaires de ses systèmes et de ses programmes. Une fois, on lui mit sous les yeux des cartes géographiques; il n'y eut pas moyen de l'habituer à les prendre du bon côté; il les examinait en les tenant à l'envers. Il devait voir la Sicile de la manière qui était conforme à ses goûts; quant au monde entier, il y perdait son latin et il en avait une idée confuse. Il lisait continuellement et ses lectures étaient très variées, mais il n'en profitait guère. Il n'apprenait dans ses livres que ce qu'il savait d'avance. Tout ce qui ne se rattachait pas à une idée fixe ou à une pensée préconçue glissait dans son esprit comme une goutte d'eau sur une table de marbre; et, même dans ses lectures, il avait des prédilections et des préjugés étranges. Pour ne citer qu'un exemple, je dirai qu'il n'avait jamais lu les *Fiancés* de Manzoni (1). »

Ces idées fixes, ces préjugés eurent une influence fâcheuse sur la carrière ministérielle de M. Crispi et l'entraînèrent trop souvent à commettre de grosses fautes et à ne pas se rendre un compte exact des réalités de la politique qu'il méconnut de temps à autre pour suivre des rêves.

(1) Voy. le recueil *Pro Familia*, de Bergame, nº du 18 août 1901, p. 97.

Digitized by Google

Homme d'une incontestable valeur et d'une rare énergie, Crispi s'imposa aussitôt à ses collègues du ministère et aux Chambres. Au lieu d'être un ministre constitutionnel, il fut un véritable dictateur ; car son gouvernement devint essentiellement personnel. Il savait dominer, parce qu'il avait des idées bien claires sur la manière dont il fallait gouverner et parce qu'il avait l'énergie nécessaire pour les faire prévaloir. Il inspirait la confiance aux fonctionnaires en leur donnant des ordres précis et en ne les lâchant jamais lorsqu'ils étaient attaqués pour avoir exécuté ses instructions. Il gagna la confiance des conservateurs en combattant avec la plus grande fermeté le radicalisme, et, chose curieuse, à la fin de sa carrière, il fut l'allié de ces mêmes modérés contre lesquels il avait si vivement lutté au début. C'est que Crispi avait fini par comprendre que la licence est le pire ennemi de la liberté.

Malheureusement, à côté de ces bonnes qualités, fruits de l'expérience qui l'avait assagi, il avait gardé, comme je l'ai fait remarquer tout à l'heure, de nombreux défauts du vieil homme. Ses manières étaient brusques. On pourrait même dire qu'il était souvent mal élevé, ce qui contribua pour une large part à lui aliéner les gens et à lui créer de graves difficultés avec les diplomates. Bien souvent, les rapports de l'Italie et de la France subirent la fâcheuse influence du manque de politesse de M. Crispi. Car, ignorant que l'impolitesse n'était que trop familière au chef du gouvernement italien, les ministres et les diplomates français y voyaient une perpétuelle provocation, un parti-pris d'hostilité qui n'était pas dans les intentions de M. Crispi, mais que ses façons n'accréditaient que trop. L'entourage de M. Crispi était déplorable et rappelait le temps lointain où le ministre d'Humbert Ier, révolutionnaire, mazzinien, conspirateur endurci, se servait de tous les moyens et de tous les aventuriers pour renverser les gouvernements des différents Etats de l'Italie. Et le même Crispi, si énergique lorsqu'il s'agissait de mettre un frein au désordre de la rue, était singulièrement faible avec ses amis intimes. Ceux-ci abusaient de sa confiance, commettaient toute sorte d'abus,

Digitized by Google

discréditaient le gouvernement par une conduite trop souvent malhonnête. Que de fois ai-je entendu dire par des gens respectables : « Quel dommage qu'un homme de la valeur de Crispi soit si mal entouré ! » La plupart des scandales financiers auxquels le nom de Crispi fut mêlé, il les dut à son triste entourage.

De même, vis-à-vis des francs-maçons, ses frères et amis, la conduite de M. Crispi fut pleine de contradictions. Deux fois il fut président du Conseil, en 1887 et en 1893, et il resta pendant plus de six ans à la tête des affaires. Eh bien en 1887 comme en 1893, il chercha à réconcilier l'Italie et la Papauté. Les francs-maçons protestèrent. Il les avertit que s'ils essayaient de contrecarrer sa politique, il les ferait mettre sous les verrous. Mais, comme l'affaire de la réconciliation avec le Pape ne marchait pas à son gré, en 1889 comme en 1895, il changea tout à coup de politique et il combla les francs-maçons de grandes faveurs, passant de l'idée de la conciliation à celle du *Kulturkampf*, sans cependant la pousser trop loin, glorifiant l'apostat Giordano Bruno et faisant déclarer fête civile la journée du 20 septembre, pour perpétuer le souvenir de l'entrée des Italiens à Rome par la brèche de Porta Pia.

Jusqu'à la dernière heure, le ministre de Victor-Emmanuel II et d'Humbert Ier fut la victime de ses prétendus amis. Après l'avoir exploité sans vergogne et l'avoir même déshonoré aux jours de sa puissance, ils le firent mourir tristement (1).

(1) Malheureusement pour M. Crispi, son véritable ami, un compatriote, Mgr Carini, mourut quelques années avant lui. Les faux amis de Crispi entourèrent son lit et empêchèrent le prêtre d'entrer dans sa chambre, malgré les protestations de sa femme et de sa fille. Un grand dignitaire de la franc-maçonnerie, M. le sénateur Abele Damiani, ancien sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, intime ami de Crispi, joua, auprès du vieil homme d'État sicilien, le même abominable rôle que M. Lockroy pendant les derniers jours de Victor Hugo. Comme la princesse de Linguaglossa, fille de Crispi, insistait pour qu'on laissât approcher un prêtre de son malheureux père, il s'écria : « Crispi appartient à l'Italie avant d'appartenir à sa famille. Il ne doit point renier son passé ! » Comme si l'Italie pouvait exiger qu'un de ses enfants mourût sans sacrements pour faire plaisir à

Digitized by Google

Tel était l'homme d'Etat qui, succédant à M. Depretis, devait diriger, pendant assez longtemps les destinées de l'Italie. Nous allons le voir à l'œuvre.

II

M. Crispi était depuis longtemps en rapport avec M. de Bismarck. Il aimait même à se vanter d'être l'ami intime du chancelier allemand. Il le fut, en effet, mais il ne le fut qu'après son entrée aux affaires en 1887. Auparavant, M. de Bismarck, tout en exploitant la bonne volonté de M. Crispi (1), se méfiait de ses idées trop révolutionnaires à son gré. Nous en avons la preuve dans l'accueil rien moins que flatteur que le ministre de Guillaume Ier fit au nouveau ministère italien. Mais, malgré ses répugnances, M. de Bismarck se garda bien de froisser M. Crispi. Et, lorsque, à la mort de M. Depretis, l'homme d'Etat silicien fut nommé président du Conseil, il le combla d'amabilités. M. Crispi fut séduit par les procédés de M. de Bismarck. Il avait l'ambition de jouer un grand rôle en Europe, et il estimait que rien ne lui rendrait cette tâche plus facile que l'amitié du chancelier allemand. Pour mieux s'entendre avec lui, M. Crispi fit un voyage à Friedrichsrühe au commencement de l'automne 1887. Dès lors leurs rapports devinrent intimes et les liens des puissances faisant partie de la Triple Alliance se resserrèrent.

En France, cet empressement du premier ministre italien à aller à Friedrichsrühe fit mauvaise impression. On craignit que Bismarck et Crispi ne nourrissent de mauvais desseins et la presse ne s'abstint pas de les dénoncer. Comme il ne manquait pas de gens, en Italie, pour reprocher à M. Crispi ce voyage que quelques-uns déclaraient

M. Damiani ! La famille de M. Crispi eut la faiblesse de ne pas mettre à la porte les tristes gens qui avaient envahi sa maison, et l'infortuné s'éteignit sans le secours de la religion, qu'on refusa en son nom sans daigner le consulter.

(1) Il fit appel à M. Crispi surtout en 1870, pour empêcher l'alliance de l'Italie et de la France, et M. Crispi lui rendit alors de très grands services.

Digitized by Google

imprudent et inopportun et que d'autres qualifiaient comme une inutile provocation contre le gouvernement français, le premier ministre du roi Humbert profita d'un grand discours qu'il prononça à Turin le 25 octobre 1887 pour exprimer sa pensée à cet endroit. Après avoir dit qu'il parlerait avec la plus grande franchise, M. Crispi déclara que le but principal de sa politique étrangère était le maintien de la paix dont l'Italie avait le plus grand besoin.

« Nous sommes les amis de toutes les puissances. Nous désirons maintenir avec elles, sans la moindre exception, les meilleurs rapports. Il y en a quelques-unes avec lesquelles nos rapports sont plus intimes. Mais si, sur le continent, nous sommes les alliés des puissances de l'Europe centrale, si, sur les mers, nous marchons d'accord avec l'Angleterre, nous n'avons aucun but dont les autres pays doivent se sentir menacés.

« Mon récent voyage en Allemagne a inquiété l'opinion en France; mais, heureusement, il n'a point altéré la confiance du gouvernement de la République qui connaît la loyauté de mes intentions, et sait que je ne ferai jamais rien contre un peuple voisin auquel l'Italie est liée par l'analogie de la race et des traditions civiles.

« J'ai vécu deux ans en France, de 1856 à 1858, et les fils de cette généreuse nation avec lesquels j'ai été en rapports et auxquels j'ai ouvert mon cœur, savent bien que j'aime leur pays et qu'aucune provocation ou offense ne leur viendra jamais de ma part. Ils savent que le jour où je pourrais contribuer à apporter la paix dans les cœurs français (*sic*) serait le plus heureux de mes jours.

« Une guerre entre les deux pays personne ne peut la souhaiter ou la vouloir. Car la victoire et la défaite seraient également funestes à la liberté des deux peuples, nuisibles à l'équilibre européen. Avec ces convictions et par calcul nous travaillons au maintien de la paix.

« Notre système d'alliances a donc pour but la préservation (*sic*) et non pas l'offense, l'ordre et non pas le bouleversement. Il est avantageux à l'Italie, mais il l'est en même temps aux intérêts généraux. Et nous ne sommes

Digitized by Google

pas les seuls, en Europe, à vouloir le progrès dans la conservation, le travail actif dans la paix.

« L'histoire de l'époque où nous vivons est dominée par un nom : celui d'un homme d'État pour lequel mon admiration est de vieille date, comme le sont également les liens personnels qui m'unissent à lui ; d'un homme dont le programme se distingue par la merveilleuse coordination des différentes parties vers un même but; ce but, double en apparence, est unique, au fond : la paix et la grandeur de son pays. Cet homme a, depuis trente ans, travaillé d'abord à atteindre ce but et, après l'avoir atteint, à conserver le fruit de ses labeurs. Cet homme qui a su ce qu'il voulait, et qui a très fortement voulu ce qu'il a voulu, vous l'avez tous nommé. Tout le monde le connaît comme un grand patriote, et j'ajouterai qu'il est un vieil ami de l'Italie, un ami de la première heure, un ami des jours de malheur et de servitude. Car, dès 1857, il était dans le secret de ce que préparait, au milieu de tant de difficultés, la politique du comte de Cavour, et il se taisait, et il imposait le silence à ceux qui pouvaient parler, sachant fort bien quelles formidables oppositions la divulgation d'un tel secret eût soulevées. Il savait combien il était avantageux à son pays que les destinées de l'Italie s'accomplissent, car l'unité allemande se préparait par l'unité italienne.

« Je ne parlerai pas longtemps des récentes conférences que j'ai eues avec lui. Je dirai seulement que le parfait accord de pensées et de sentiments qui existait déjà entre nous, a persisté à travers les vicissitudes contraires, et s'est nouvellement affirmé depuis que la direction de la politique italienne m'a été confiée. On a dit qu'à Friedrichsrühe nous avons conspiré. Et soit. Vieux conspirateur comme je suis, ce mot ne me fait pas peur. Si on le veut, nous avons conspiré, mais nous avons conspiré pour la paix. Et voilà pourquoi tous ceux qui aiment ce bien suprême peuvent prendre part à notre conspiration. Des mots mémorables que j'ai entendus, la discrétion ne me permet d'en évoquer qu'un seul devant vous. Il a été prononcé au moment où nous avons pris congé, et je le répéterai ici, parce qu'il est

Digitized by Google

comme la synthèse de notre entrevue : « Nous avons rendu « un service à l'Europe ».

Si M. Crispi se flattait d'apaiser, par ce discours, les inquiétudes de la France, il se trompait singulièrement. Les paroles amicales qu'il adressait à la France ne pouvaient faire oublier le panégyrique qu'il faisait, dans le même discours, de la politique de M. de Bismarck. Or, comme cette politique éveillait des craintes justifiées en France, il était clair que la proclamation de la politique bismarckophile de M. Crispi devait détruire l'effet des expressions aimables que le ministre du roi Humbert adressait à la nation française. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si le discours de Turin empira, au lieu de les améliorer, les rapports italo-français.

Parlant précisément de ce discours, M. Chiala fait les réflexions suivantes :

« M. Crispi était trop avisé pour se faire des illusions touchant l'impression que son discours produirait en France. La seule nouvelle de son voyage à Friedrichsrühe avait eu pour résultat d'offrir un prétexte pour interrompre les négociations pour le nouveau traité de commerce, commencées, entre la France et l'Italie, au mois d'août. Le discours du 25 octobre regorgeant d'éloges au prince de Bismarck, et proclamant hautement une politique en faveur de la paix (on sait parfaitement quel son ce mot avait alors aux oreilles françaises (1)!) ne contribua certes pas à rendre bien faciles les négociations futures. Et, lorsque M. Crispi, froissé par la malveillance de ceux qui gouvernaient la France, le 4 février 1888, vint déclarer à la Chambre que l'Italie avait besoin d' « une armée et d'une marine fortes », et que c'était-là le seul moyen de convaincre « ceux » qui ne partageaient pas ses idées, en ajoutant que, s'il le fallait, la paix leur serait *imposée* par la Triple Alliance, il fut facile de prévoir que, tôt ou tard, les négociations pour le nouveau traité de commerce ren-

(1) Je laisse, naturellement, à M. Chiala la responsabilité de ses appréciations.

Digitized by Google

contreraient un obstacle insurmontable (1). Et tel fut, en effet, leur sort (2). »

III

M. de Bismarck, après l'entrevue de Friedrichsrühe, était extrêmement content de M. Crispi. Non seulement il cessa de le regarder comme un homme de gauche, et, par conséquent, dangereux; mais il comprit d'emblée tout le parti qu'il pouvait tirer de la bonne volonté du nouveau chef du cabinet italien. La rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie, et la guerre de tarifs qui s'ensuivit, n'étaient pas de nature à déplaire au chancelier. Il y voyait, au contraire, deux grands avantages : celui d'éloigner plus que jamais l'Italie de toute velléité francophile, et celui de faire profiter l'industrie et le commerce de l'Allemagne de tout ce que la France allait perdre sur le marché italien (3).

Mais si M. de Bismarck était de plus en plus satisfait de la tournure que prenaient les affaires d'Italie, il redoutait toujours l'alliance franco-russe. Pour l'empêcher, il imagina un expédient dont il s'est fait une arme pour assouvir sa rancune contre le général Caprivi, coupable à ses yeux du plus grand des crimes, celui d'avoir accepté sa succession, lorsqu'il fut congédié par Guillaume II, au mois de mars 1890. L'expédient consistait en un traité secret de « réassurance » que M. de Bismarck parvint à signer avec

(1) Dans un article publié par la *Contemporary Rewiew*, de Londres, livraison de juin 1891, M. Crispi affirme qu'un des négociateurs français, M. le sénateur Teisserenc de Bort, au moment de prendre congé d'un de ses confrères italiens, eut la franchise de dire qu'il n'y avait aucune probabilité de conclure un traité tant que l'Italie ferait partie de la Triple Alliance (*Note de M. Chiala*).

(2) Voy. CHIALA : *Pagine di Storia Contemporanea*, t. III, ch. XIII, pp. 504-505.

(3) Aujourd'hui que la guerre de tarifs a heureusement pris fin entre la France et l'Italie, on peut se rendre un compte exact de ses résultats, et on est forcé de constater que si les deux pays latins ont plus ou moins souffert, l'Allemagne y a énormément gagné. Il suffit de consulter les statistiques des douanes italiennes pour s'en convaincre.

Digitized by Google

la Russie, au mois de novembre 1887, et dont le secret fut si bien gardé que nous n'en avons eu connaissance que le 25 octobre 1896, grâce aux révélations faites par l'ex-chancelier allemand à son fidèle journal les *Hamburger Nachrichten* (*Nouvelles d'Hambourg*) (1). En quoi consistait ce traité de « réassurance », et quels furent les événements qui poussèrent l'Allemagne et la Russie à le signer? C'est ce que je vais dire aussi brièvement que je le pourrai.

A la suite des événements de Bulgarie, les rapports entre la Russie et l'Allemagne laissaient à désirer, malgré les démarches de M. de Bismarck qui, plus d'une fois, s'était efforcé de ramener entre Berlin et Saint-Pétersbourg l'ancienne intimité. Lors de l'incident Schnœbélé, le czar Alexandre III chargea le comte Mourawieff, conseiller d'ambassade à Berlin (2), de remettre à son oncle, Guillaume Ier, une lettre autographe dans laquelle il lui déclara très catégoriquement qu'il se regardait comme pleinement délié des engagements pris par lui avec les empereurs d'Autriche et d'Allemagne par le traité de Berlin du 21 mars 1884, et lors de l'entrevue des trois empereurs au château de Skiernewice. En même temps, la présence du général Boulanger au ministère de la guerre alarmait vivement M. de Bismarck et les cercles militaires allemands (3). Une

(1) L'attitude embarrassée du gouvernement allemand lors des indiscrétions de M. de Bismarck est la meilleure preuve que l'ex-chancelier a dit la vérité. Le *Reichsanzeiger* (Journal officiel) de Berlin, du 27 octobre 1896, le chancelier prince de Hohenlohe, successeur du général Caprivi, et M. Marschall, ministre des affaires étrangères, dans les discours qu'ils prononcèrent au Reichstag, le 16 novembre de la même année, se bornèrent à indiquer quelques inexactitudes échappées au prince de Bismarck dans l'article des *Hamburger Nachrichten*, ce qui n'était, après tout, qu'une confirmation indirecte d'une vérité désagréable à Guillaume II. Après ces démentis sans portée, personne ne douta plus de la signature du traité de « réassurance ».

(2) M. le comte Mourawieff devint plus tard ministre des affaires étrangères de Russie. Il succéda au prince Lobanoff, après la mort de cet éminent diplomate que le czar avait appelé au ministère après le décès de M. de Giers.

(3) L'histoire a bien le droit de s'étonner de ces alarmes et de ces craintes comme de l'engouement d'une partie de l'opinion française pour un homme tel que le malheureux Boulanger. Mais à l'époque dont je parle ici, ces craintes et ces alarmes n'étaient que trop réelles.

Digitized by Google

tension de rapports plus grande s'ensuivit entre Paris et Berlin, accompagnée d'incidents de frontière qui pouvaient prendre, d'un moment à l'autre, une tournure menaçante. Or, comme Alexandre III venait de déclarer à Guillaume Ier, dans la lettre dont je viens de parler, qu'en cas de conflit entre l'Allemagne et la France, la Russie ne se croyait plus obligée à rester neutre, M. de Bismarck s'efforça de gagner de nouveau les sympathies de la cour de Saint-Pétersbourg qu'il avait perdues à la suite de la révélation que l'on avait faite au Czar de certains documents (1), qui prouvaient que le chancelier allemand favorisait secrètement l'Autriche en Bulgarie, au moment même où il affirmait le contraire.

La chute du général Boulanger (19 mai 1881) débarrassait bientôt M. de Bismarck de toute crainte de conflit avec la France ; mais elle n'améliorait nullement sa situation vis-à-vis de la Russie. Il était même possible — et on le redoutait à Berlin — que l'éloignement du « brave général », en mettant l'armée française en des mains plus calmes et plus sérieuses, ne finît par favoriser les projets d'alliance franco-russe. M. de Bismarck était un homme trop avisé pour croire qu'il fût possible, après les événements de Bulgarie, de rétablir l'union des trois Empereurs. Les rapports étaient trop tendus entre la Russie et l'Autriche pour songer sérieusement à une telle combinaison politique. Le chancelier s'arrêta donc à un autre expédient qu'il devait mettre en pratique à l'insu de ses alliés, ce qui ne plaide pas en faveur de la droiture de ses procédés. Il s'efforça d'amener la Russie à signer avec l'Allemagne, et à l'exclusion de l'Autriche, un traité de neutralité bienveillante.

Pour atteindre son but, M. de Bismarck eut recours aux

(1) C'est ce qu'on a appelé vulgairement : *les documents bulgares*, parce qu'ils se rapportaient aux affaires de Bulgarie. Tombés au pouvoir du gouvernement français, ils furent remis par celui-ci entre les mains du Czar pour lui prouver que M. de Bismarck le trompait alors qu'il affirmait qu'il se désintéressait complètement des affaires bulgares.

Digitized by Google

moyens violents qui lui étaient chers. Sachant combien les questions d'argent avaient de poids en Russie, où l'Etat avait continuellement besoin de faire appel au crédit pour développer les immenses ressources du pays, le chancelier organisa secrètement dans la haute banque allemande et dans la presse une guerre si acharnée contre les valeurs russes que le Czar, craignant une catastrophe et n'ayant pas le temps de s'adresser au marché de Paris, fut contraint de chercher un remède qui lui permît d'éviter les conséquences de la guerre qu'on faisait à Berlin aux valeurs de son empire.

M. de Bismarck, suivant son habitude, poussa les choses aux dernières extrémités. Une visite du Czar à l'empereur d'Allemagne était annoncée pour le 13 novembre 1887. Le chancelier en profita pour frapper un nouveau coup contre les valeurs russes. Sur un ordre de lui, la banque d'Etat (*Reichsbank*) prit une délibération défendant d'accepter les titres russes comme gages ou cautionnements. Alexandre III fut vivement froissé par cette odieuse mesure et par tout ce qui l'avait précédée. Néanmoins, soit par déférence pour le vieil empereur Guillaume, soit pour suivre les conseils de M. Giers, qui désirait vivement un rapprochement sérieux entre la Russie et l'Allemagne, il consentit, dès son arrivée à Berlin, à recevoir M. de Bismarck. L'audience fut longue. Le Czar ne cacha point ses sentiments au chancelier allemand, lui faisant remarquer que, s'il persistait dans sa conduite actuelle, la guerre deviendrait inévitable à bref délai. M. de Bismarck s'excusa, plaida en faveur d'une reconciliation et s'efforça de prouver à Alexandre III que le seul moyen d'y parvenir était de signer un traité secret avec l'Allemagne. L'empereur de Russie se laissa persuader, et le traité de « réassurance » devint un fait accompli. Il devait durer pendant trois ans, et ceci permettait à la Russie de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre ses valeurs à l'abri du bon plaisir de l'Allemagne.

Suivant la version des *Hamburger Nachrichten*, d'après ce traité, si l'un des deux empires était attaqué, l'autre

Digitized by Google

devait garder une neutralité bienveillante. Par conséquent, si la France attaquait l'Allemagne, la Russie resterait neutre et se montrerait bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne, de son côté, l'Allemagne ferait de même, si la Russie, sans avoir provoqué une autre puissance, était attaquée.

On a cherché à contester l'exactitude de ces informations du journal de M. de Bismarck. Je ne crois pas qu'on puisse le faire sérieusement aujourd'hui, surtout après les explications embarrassées de la presse russe qui confirment pleinement les révélations des *Hamburger Nachrichten* (1).

M. de Bismarck triomphait encore une fois, grâce à l'esprit profondément pacifique d'Alexandre III et au respect que la vieillesse de son oncle, Guillaume Ier, inspirait au Czar. Le chancelier avait su exploiter ce double sentiment pour faire les affaires de l'Allemagne, tout en traitant l'Autriche et l'Italie, c'est-à-dire des puissances alliées, avec un sans-gêne remarquable.

L'existence du traité de « réassurance » ne fut connue de personne avant les révélations de M. de Bismarck (2).

(1) Un des journaux les plus importants de l'Empire moscovite, la *Gazette de Moscou*, publiait, le 27 octobre 1896, la note suivante pour atténuer l'impression des révélations faites la veille par les *Nouvelles d'Hambourg* :

« Nous ne nions pas qu'il ait pu y avoir (*en 1887*) un accord entre la Russie et l'Allemagne. Mais il était formulé en de tels termes que la France, bien loin d'en prendre ombrage, eût été heureuse (??) si elle l'eût connu. Il est bon de répéter que feu le czar (*Alexandre III*) était l'ami de la paix comme l'empereur actuel, Nicolas II, l'est également. C'est pourquoi, quel que soit l'accord, quel que soit le traité qui a pu être signé autrefois ou qui existe actuellement, ou qui puisse exister à l'avenir, tout cela ne peut avoir qu'un but : travailler au profit de la paix. »

Cette note explique bien jusqu'à un certain point le but poursuivi par le traité de « réassurance » entre Guillaume Ier et Alexandre III. On serait bien naïf pourtant si on y cherchait un démenti aux informations des *Hamburger Nachrichten*.

(2) Ces révélations ne furent faites que neuf ans après la signature du traité de 1887. C'était la protestation de M. de Bismarck contre la politique de Guillaume II et de M. le général Caprivi, qui avaient refusé de renouveler le traité de « réassurance ». M. de Bismarck

Digitized by Google

Cependant, une circulaire très secrète de M. de Giers aux représentants de la Russie à l'étranger leur faisait comprendre, à la fin de l'année 1887, que, pendant le dernier séjour du czar à Berlin, un accord était intervenu entre la Russie et l'Allemagne. Au sujet de cette pièce, je trouve, dans l'ouvrage de M. de Cyon, que j'ai déjà cité plus d'une fois, les informations suivantes :

« Dans sa circulaire confidentielle, M. de Giers relève trois points de l'entretien entre le czar et le prince de Bismarck : premièrement, après un examen approfondi de la situation politique, les deux interlocuteurs arrivaient à cette conclusion, qu'une rupture entre la Russie et l'Allemagne n'avait aucune raison d'être ; en second lieu, le prince de Bismarck déclara qu'il garderait une neutralité absolue dans les affaires bulgares ; enfin, troisièmement, l'entretien démontra que tous les malentendus entre les deux pays avaient été provoqués par le langage hostile de leurs journaux ; on se promit réciproquement de modérer le ton des feuilles officieuses (1). »

s'efforçait de prouver qu'en agissant de la sorte, son successeur était bien responsable de l'alliance franco-russe qu'il jugeait comme fort préjudiciable aux intérêts de l'Allemagne. En frappant le général Caprivi, M. de Bismarck atteignait, en même temps, Guillaume II, dont Caprivi avait fidèlement exécuté les ordres. Mais on connaît la rancune de l'ex-chancelier contre le jeune empereur qui l'avait congédié, et il ne faut pas s'étonner de le voir prendre un très grand plaisir à signaler les fautes de sa politique.

(1) Voy. Elie de Cyon : *Histoire de l'Entente franco-russe*, p. 370. Les affaires bulgares, auxquelles la circulaire de M. de Giers fait allusion, s'étaient singulièrement aggravées au cours de l'année 1887. A la suite du refus du prince Waldemar de Danemark d'accepter la couronne que lui avait offerte l'Assemblée constituante de Tirnova, le gouvernement provisoire de Bulgarie, inspiré par M. Stambouloff, imita Charles-Albert qui disait, en 1848, que l'Italie devait faire toute seule ses propres affaires.

Désespérant d'amener le Czar à des idées plus conciliantes, et voyant, au contraire, qu'il persistait à exiger la soumission de la Bulgarie à la Russie sans même lui permettre de sauvegarder sa propre dignité, comme elle eût pu le faire si Alexandre III avait permis à un prince ami de la Russie et son propre beau-frère d'accepter la couronne de Bulgarie, M. Stambouloff s'écria : — La Bulgarie fera seule ses propres affaires. — Il offrit la candidature au trône vacant de Bulgarie au prince Ferdinand de Cobourg, qui l'accepta. Le prince

Digitized by Google

Le traité de « réassurance » permettait à M. de Bismarck de préparer un meilleur avenir. Il le débarrassait, pour le présent, de toute crainte du côté de la Russie, et lui offrait un délai de trois ans pour prendre ses mesures en vue de complications futures. Certes, le temps de l' « entente cordiale » entre Saint-Pétersbourg et Berlin était bien passé, et M. de Bismarck pouvait l'ignorer moins que personne, lui qui savait à quoi s'en tenir sur les moyens qu'il avait mis en œuvre pour contraindre Alexandre III à signer le traité de « réassurance ». Mais, en politique, gagner du temps est toujours chose utile et le chancelier estimait que les trois années qui le séparaient de 1890, date de l'échéance du traité qu'il venait de signer avec le czar, pouvaient lui permettre de préparer un état de choses capable de le rassurer complètement touchant les futures destinées de l'Allemagne.

fut élu, le 7 juillet 1887, par l'Assemblée constituante de Tirnova, et, peu de jours après, il arrivait dans son pays d'adoption, où il commençait à régner sous le nom de Ferdinand Ier.

La Russie protesta contre l'élection et l'avènement du nouveau prince de Bulgarie. Elle déclara qu'elle considérait sa nomination comme nulle et non avenue. On craignait que le Czar n'allât plus loin et que, considérant l'attitude des Bulgares et la conduite de Ferdinand Ier comme une provocation, elle ne se livrât à quelque représaille dont les conséquences pouvaient être incalculables, dans l'état de crise aiguë où se trouvait alors la diplomatie européenne par suite des affaires de Bulgarie. Heureusement, le Czar se montra plus sage qu'on ne pouvait s'y attendre après les fautes qu'il avait commises au cours de la crise bulgare. Alexandre III, qui avait refusé d'accepter toute transaction avec le gouvernement provisoire de Sophia, même lorsque celui-ci, par l'élection du prince Waldmar de Danemarck, lui offrait une occasion favorable de se réconcilier avec les anciens protégés de la Russie, se montra beaucoup plus prudent vis-à-vis de Ferdinand Ier. De leur côté, le sultan et les grandes puissances de l'Europe, par égard pour la Russie, ne reconnurent point le nouveau prince de Bulgarie.

La situation dans les Balkans, tout en étant moins grave qu'on pouvait le craindre après l'avènement de Ferdinand Ier, était néanmoins fort anormale et pouvait, d'un moment à l'autre, engendrer de sérieux dangers pour la paix de l'Europe. Car si toutes les puissances se refusaient à reconnaître les faits accomplis en Bulgarie, toutes ne s'abstenaient pas d'appuyer et d'encourager secrètement le prince. L'Angleterre, l'Autriche et l'Italie ne dissimulaient guère leurs sentiments bienveillants à son égard, et il était clair que si le Czar eût

Digitized by Google

IV

Le premier usage que M. de Bismarck fit de ce délai de trois ans tourna au profit de la puissance militaire de l'Allemagne.

« Rappelons, dit à ce sujet M. Chiala, rappelons que, pendant ces derniers mois de l'année 1887, les forces physiques du vieil empereur Guillaume s'affaiblissaient chaque jour davantage. C'était à ce point que les médecins ne lui donnaient guère que quelques semaines de vie. Le prince de Bismarck, qui savait que l'héritier du trône le détestait « cordialement », avait tout motif de craindre que — malgré la maladie de ce prince, qui était atteint d'un mal incurable, menaçant à brève échéance sa vie — la chancellerie passât en d'autres mains. C'est pourquoi il était urgent, suivant lui, de mettre l'empire d'Allemagne en état d'affronter une lutte contre ses deux voisins, pour le cas où le Czar ne jugerait pas convenable de renouveler, en 1890, le traité de « neutralité bienveillante ».

« Tels, si nous ne nous trompons, furent les motifs qui poussèrent le prince de Bismarck — malgré le traité signé

essayé d'intervenir en Bulgarie pour obliger le prince Ferdinand à abdiquer dans les mêmes conditions où son prédécesseur, Alexandre Ier, y avait été contraint, le maintien de la paix européenne eût été compromis d'une manière irréparable. La modération, bien que tardive, du Czar, épargna donc à l'Europe les calamités de la guerre.

On sait qu'après la mort d'Alexandre III, son successeur, Nicolas II, reconnut, au mois de mars 1896, Ferdinand Ier comme prince de Bulgarie. Malheureusement, le Czar ne se contenta point de l'éloignement des affaires de M. Stambouloff, le ministre que le cabinet de Saint-Pétersbourg considérait comme un ennemi. Il exigea, en outre, que le prince de Bulgarie livrât à l'Eglise schismatique, fondée par Photius, l'âme de son fils aîné, héritier du trône bulgare. Ferdinand Ier, oubliant ses devoirs de prince catholique pour servir les intérêts de son ambition, se prêta à cette sacrilège transaction qui ne fit pas plus honneur au Czar qu'au malheureux prince de Bulgarie.

L'Europe et le sultan, n'ayant plus de motifs pour ne pas reconnaître Ferdinand Ier, après que le Czar l'avait lui-même reconnu, imitèrent l'exemple de Nicolas II, et la situation du prince redevint normale, en Bulgarie, au point de vue de la politique internationale.

Digitized by Google

avec le Czar peu de jours auparavant — à demander à l'empereur Guillaume Ier l'autorisation — qui lui fut immédiatement accordée — de présenter au Reichstag un projet de loi augmentant de 700.000 hommes l'effectif de l'armée allemande.

« La nouvelle de ces armements fut donnée au public par le Message impérial, lu par le prince de Bismarck au Reichstag, à la séance d'ouverture de la nouvelle session, le 24 novembre 1887.

« Le plus grand développement de notre armée, disait « le Message, ne cesse d'être l'objet de la sollicitude de « Sa Majesté l'Empereur et des gouvernements confédérés. « Un projet de loi qui vous sera présenté, concernant la « *Landwehr* et la *Landsturm* (1), a pour but d'amener « une augmentation essentielle des forces militaires de « l'Empire... »

« Le Message poursuivait, plus loin, en ces termes :

« La politique extérieure de Sa Majesté l'Empereur s'est « efforcée de consolider la paix de l'Europe, dont le main- « tien est une tâche qui lui est imposée, de la consolider « en cultivant les relations amicales avec toutes les puis- « sances, et par des traités et des alliances qui ont pour « but de prévenir les dangers de guerre et de faire face, « avec leurs forces unies, à d'injustes attaques.

« L'Empire allemand n'a aucune tendance agressive, il « n'a aucun besoin qui pût être satisfait par des guerres « victorieuses. Le penchant antichrétien à attaquer des « peuples voisins est étranger au caractère allemand, et la « constitution aussi bien que les institutions militaires de « l'Empire ne sont pas calculées en vue de troubler la paix « de nos voisins par des attaques arbitraires. Mais, pour « repousser de semblables attaques et pour défendre notre « indépendance, nous sommes forts et nous voulons

(1) On sait que la *Landwehr* est la garde mobile ou armée de deuxième ligne. Quant à la *Landsturm*, elle est une armée territoriale chargée de garder surtout les places fortes de l'intérieur, lorsqu'une armée active est engagée dans une guerre au-delà des frontières. En cas de guerre défensive, la *Landsturm* renforce l'armée active.

Digitized by Google

« l'être assez pour pouvoir envisager tout danger avec calme (1). »

« Le 9 décembre, le projet de loi, signalé par le Message impérial, sur « les changements dans le service militaire », fut présenté au Reichstag.

« Un second projet de loi fut également présenté au Reichstag le 31 janvier 1888. Il se rapportait à un emprunt destiné à faire face aux besoins de l'administration militaire, et il proposait les moyens d'exécution du premier projet de loi. La somme demandée était de deux cent quatre-vingt-huit millions 331.562 marks.

« La nouvelle inattendue de ces armements ne put que provoquer des sentiments de stupéfaction et de méfiance dans l'esprit du Czar. La presse russe reprit ses attaques contre la politique allemande et, rappelant les accords conclus, en 1879, à Vienne, entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy, elle ne craignit point d'affirmer qu'ils étaient dirigés contre la Russie. La presse russe ajoutait que personne n'ignorait que le traité contenant ces accords était toujours en vigueur (2). »

Emu par ces attaques, M. de Bismarck fit de pressantes démarches à Vienne pour faire publier le texte du traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche. M. le comte Kalnoky que le langage de la presse moscovite ne préoccupait pas moins que son confrère de Berlin, estima que le moyen était excellent pour imposer silence aux journaux hostiles et pour rassurer le Czar, bien que celui-ci ne pût se tromper sur les tendances d'un traité dont les puissances signataires lui avaient communiqué, depuis plusieurs années, le texte.

La publication, dans les journaux officiels de Vienne et de Berlin, était précédée par la note suivante :

« Les gouvernements de l'Allemagne et de la monarchie austro-hongroise ont décidé de publier le traité d'alliance

(1) Voy. *Les Discours de M. le prince* DE BISMARCK (édition française), t. XV, p. 81.

(2) Voy. CHIALA : *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. XIII, pp. 510-512.

Digitized by Google

conclu entre eux, le 7 octobre 1879, dans le but de faire cesser les doutes exprimés de plusieurs côtés au sujet du but *absolument défensif* de cet accord, doutes qui ont été mis en avant dans différents buts.

« Les deux gouvernements alliés sont guidés dans leur politique par le désir de maintenir la paix, et d'empêcher, dans la mesure du possible, qu'elle ne soit troublée. Ils sont convaincus que la connaissance du texte de leur traité d'alliance fera disparaître tous les doutes qui existent à cet endroit, et se sont décidés, pour ce motif, à le publier. »

Trois jours après, M. de Bismarck prononçait, au Reichstag, un grand discours pour défendre ses projets de loi militaires et sa politique étrangère. Il s'efforça de donner de nouvelles assurances de ses sentiments pacifiques, tout en se servant du langage original et plein de saillies dont il était coutumier. Il commença par dire que, depuis son dernier discours du 11 janvier 1887, la situation, en France, au point de vue des rapports franco-allemands, s'était modifiée « plutôt en bien qu'en mal ». Puis, il poursuivit en ces termes :

« Nous avions, à l'époque que je rappelle, la crainte principalement d'une impulsion à la guerre qui nous vînt de la France. Depuis ce temps, un président ami de la paix a quitté le pouvoir (1). Il a eu pour successeur un président également pacifique. C'est déjà un symptôme favorable que le gouvernement français, en plaçant un nouveau chef à la tête de l'Etat, ne soit pas allé puiser dans la boîte de Pandore, et que nous puissions compter que la politique de paix, dont le président Grévy était considéré comme le représentant, sera continuée par le président Carnot. Nous avons eu, en outre, dans le ministère français, des changements dont la signification tranquillisante est plus forte encore que celle du changement de président, lequel tient à d'autres causes (*sic!*). Tels membres du ministère qui

(1) Le 2 décembre 1887, M. Jules Grévy, contraint de donner sa démission à la suite des scandales et des prévarications de son gendre, le trop célèbre Daniel Wilson, fut remplacé à la présidence de la République française par M. Sadi Carnot.

Digitized by Google

pouvaient être enclins à subordonner la paix de leur pays et la paix de l'Europe à leurs plans personnels, sont sortis du pouvoir, et d'autres y sont entrés, vis-à-vis desquels nous n'avons pas de pareilles craintes. Je crois ainsi pouvoir constater — et je le fais volontiers parce que je désire non pas exciter l'opinion publique, mais au contraire l'apaiser — constater, dis-je, que les perspectives du côté de la France semblent plus pacifiques, beaucoup moins explosives (*sic*) qu'il y a un an. »

Abordant ensuite la question des rapports de l'Allemagne et de la Russie, M. de Bismarck se garda bien de révéler l'existence du traité de « réassurance ». Il se montra, au contraire, passablement pessimiste.

« En Russie, s'écria-t-il, en Russie, la presse n'a pas la même influence qu'en France sur l'opinion publique; elle est tout au plus le baromètre indiquant ce qui, dans l'état de la législation russe sur la presse, est permis, mais sans engager aucunement le gouvernement et Sa Majesté l'empereur de Russie. En face des opinions de la presse russe, j'ai le témoignage direct de l'empereur Alexandre lui-même, — ayant eu, après plusieurs années, l'honneur, il y a quelques mois encore, d'être de nouveau reçu en audience par le Czar. Je me suis alors convaincu effectivement que l'empereur de Russie n'a contre nous aucune tendance belliqueuse, aucune intention de nous attaquer, ni en somme de faire des guerres offensives. Je ne crois pas à la presse russe, mais je crois à la parole de l'empereur Alexandre, et je m'y confie absolument. Quand l'une et l'autre sont en face de moi dans la balance, le témoignage de la presse russe avec sa haine contre l'Allemagne s'élève aussi légère qu'une plume, et le témoignage de l'empereur Alexandre personnellement a pour moi le poids qui l'emporte...

« ... Je ne suis pas pour une guerre agressive quelle qu'elle soit, et si la guerre ne pouvait naître que de notre agression..., — le feu doit être allumé par quelqu'un; nous ne l'allumerons pas — eh bien, ni la conscience de notre force, ni la confiance en nos alliances ne nous em-

Digitized by Google

pêcheront de persister dans les efforts que nous faisons actuellement pour maintenir la paix, d'y persister avec le même zèle. Nous ne nous laisserons guider par aucune indisposition (*sic*) et par aucune antipathie.

« Il est incontestable sans doute que les menaces, les injures, les provocations qui nous ont été adressées, ont excité chez nous aussi une très vive et légitime irritation, et c'est fort grave chez l'Allemand (*sic*); car il est en soi plus inaccessible à la haine que toute autre nation; mais nous nous sommes efforcés d'adoucir cette irritation, et nous voulons, après comme avant, chercher la paix avec nos voisins, mais surtout avec la Russie. Si je dis : surtout avec la Russie, c'est qu'à mon avis la France n'offre aucune certitude de succès à ces efforts pacifiques de notre part (*sic*), bien que je ne veuille pas dire qu'ils ne servent à rien...

« Je nomme donc par préférence la Russie, et, à son égard, j'ai la même confiance dans le succès que celle avec laquelle je parlais il y a un an, et dont la *Gazette libérale* a reproduit en lettres grasses l'expression (1). Sans courir après notre voisin — ou, comme une feuille allemande s'est si grossièrement exprimée : sans ramper à l'envi « devant la Russie » — le temps en est passé (*sic*) — nous ne recherchons plus l'amour ni en France ni en Russie (*sic*). La presse russe, l'opinion publique russe ont montré la porte (*sic*) au vieil ami, puissant et fidèle, que nous étions; nous ne nous jetons pas à la tête de ceux qui ne veulent plus de nous. Nous avons essayé de réacquérir les anciennes relations intimes, mais nous ne courons après personne (*sic*). Ceci, d'ailleurs, ne nous empêche pas — au contraire c'est pour

(1) Dans son discours du 11 janvier 1887, M. de Bismarck s'était exprimé en ces termes touchant les rapports de l'Allemagne et de la Russie :

« Notre amitié avec la Russie n'a souffert aucune interruption à l'époque de nos guerres, et aujourd'hui encore s'élève au-dessus de tous les doutes. Nous n'attendons absolument de la Russie ni une attaque ni une politique hostile. »

C'est à cette déclaration que M. de Bismarck fait allusion dans ce passage de son discours actuel.

Digitized by Google

nous plutôt un coup d'éperon — d'observer avec une double exactitude les droits stipulés par un traité que la Russie a vis-à-vis de nous (1).

« Au nombre de ces droits dérivant d'un traité, se trouvent aussi tels droits qui ne sont pas reconnus par tous nos amis (*sic*) (2); je veux dire que dans le nombre de ces droits se trouvent ceux qu'au Congrès de Berlin, la Russie a acquis relativement à la Bulgarie, et qui ont subsisté sans conteste jusqu'en 1885...

« A cet égard, je puis déclarer que les choses peu aimables qu'on nous a fait essuyer dans l'opinion publique russe, dans la presse russe surtout, ne nous empêcheront pas, sitôt que la Russie en exprimera le désir, d'appuyer les démarches diplomatiques que cette puissance peut faire pour regagner son influence en Bulgarie. Je dis expressément : sitôt que la Russie en exprimera le désir. Antérieurement, nous avons parfois tâché, sur de simples indications confidentielles, de remplir les désirs russes; mais nous avons dû faire l'expérience qu'il y avait des feuilles qui tout aussitôt essayaient de prouver que précisément ces démarches de la politique allemande avaient été des plus hostiles envers la Russie, et qui nous attaquaient parce que nous étions allés au-devant des désirs russes pour qu'ils fussent remplis. C'est ce que nous avons fait aussi au Congrès (*de Berlin*); mais cela ne nous arrivera plus.

« Si la Russie nous invite officiellement à appuyer des démarches auprès du Sultan comme suzerain de la Bulgarie, dans le but de recouvrer en ce pays la situation conforme aux stipulations du Congrès, je n'hésiterai pas à conseiller à Sa Majesté l'Empereur de donner suite à cette demande. Les traités l'exigent de notre loyauté à l'égard d'un voisin avec lequel, que ses dispositions soient ce qu'il voudra (*sic*), nous n'avons pas moins toujours à entretenir des relations de frontières et à défendre de grands intérêts

(1) Allusion au traité de 1894, signé à Berlin et confirmé lors de l'entrevue des trois empereurs au château de Skiernewice.

(2) Allusion à l'Autriche-Hongrie et à ses différends avec la Russie en Bulgarie et, en général, en Orient. Voy. au chapitre précédent.

Digitized by Google

monarchiques communs, ainsi que des intérêts d'ordre général, en face de tous les adversaires de l'ordre européen, à l'égard, dis-je, d'un pays voisin dont le monarque est en parfaite intelligence avec nous pour ces tâches que les souverains confédérés ont à remplir. Que l'empereur de Russie fasse la guerre, s'il juge que les intérêts de son grand empire de cent millions de sujets lui commandent de la faire, — je n'en doute point. Mais il est de toute impossibilité que ces intérêts lui commandent de faire cette guerre précisément contre nous; je ne considère pas même comme vraisemblable qu'il y ait en somme une telle exigence des intérêts...

« ... Pour me résumer, je ne crois pas à une perturbation immédiatement prochaine (*sic*) de la paix, et je vous prie, Messieurs, de traiter la présente loi indépendamment de cette idée et de cette crainte, de la traiter simplement comme un rétablissement complet des moyens d'employer la puissante force que Dieu a mise dans la nation allemande pour le cas où elle en ait besoin; si nous n'avons pas besoin de cette force, nous ne l'appellerons pas; nous cherchons à éviter le cas où nous en ayons besoin.

« L'effort que nous faisons en ce sens nous sera toujours encore rendu quelque peu difficile par les articles menaçants des journaux étrangers (1), et j'adresserai principalement à l'étranger l'exhortation de cesser pourtant ces menaces. Elles ne mènent à rien. La menace qui nous est adressée, non pas de la part d'un gouvernement étranger, mais dans la presse, est vraiment une incroyable bêtise, si l'on s'imagine qu'une grande et fière puissance comme l'Empire allemand puisse être intimidée par une certaine figuration menaçante donnée à l'encre d'imprimerie par un assemblage de mots (2).

(1) Allusion à la presse russe, la seule qui attaquât vivement, à cette époque, l'Allemagne et M. de Bismarck.

(2) Le successeur de M. de Bismarck ne partageait point, à cet endroit, les opinions du célèbre ministre de Guillaume Ier. Parlant de la presse russe, il s'exprimait en ces termes :

« Les manifestations de la presse russe sont dignes de remarque. Je

Digitized by Google

« On devrait se dispenser de cela ; ainsi nous rendrait-on plus facile d'être prévenants et conciliants envers nos deux voisins. Tout pays, à la longue, est responsable, quelque jour, des fenêtres cassées par la presse; le compte en sera, quelque jour, présenté dans un acte de mauvaise humeur de l'autre pays. Nous pouvons être facilement gagnés par l'amitié et la bienveillance — trop facilement peut-être ; — mais par les menaces bien certainement non !

« Nous autres Allemands, nous craignons Dieu, mais rien autre chose au monde ! Et la crainte de Dieu est déjà ce qui nous fait aimer et cultiver la paix (1)... »

La citation est longue sans doute, mais je ne la crois pas dépourvue d'intérêt. Et puis, les discours de M. de Bismarck ne peuvent pas se résumer. Il faut, pour en faire connaître la valeur historique, en reproduire les passages saillants. Le Reichstag, enthousiasmé par les déclarations du chancelier, approuva ses projets de loi militaires. M. de Bismarck, en exprimant sa gratitude à l'Assemblée, lui promit de travailler avec ardeur au maintien de la paix et affirma qu'en votant comme il l'avait fait, le Reichstag lui avait singulièrement facilité la tâche.

Au fond, M. de Bismarck était sincère. Malgré certains éclats et certaines apparences, provoquées par la crainte qui le hantait d'une coalition contre l'Allemagne, il ne désirait pas la guerre (2). Il était trop réaliste pour ne pas

ne suis pas de l'avis que les journaux russes, comme on (*M. de Bismarck*) l'a affirmé, soient seulement du papier et de l'encre d'imprimerie; mais je crois plutôt que, précisément dans un pays où le pouvoir de l'Etat est aussi fort qu'en Russie, on doive tenir d'autant plus compte des manifestations de la presse qu'il serait plus facile au gouvernement de les empêcher. »

Voy. le discours de M. le général DE CAPRIVI au Reichstag allemand, séance du 23 novembre 1892.

(1) Voy. *Les Discours de M. le prince* DE BISMARCK, édition française, t. XV, pp. 85 et suiv.

(2) On pourrait faire plus d'une objection à cette thèse, en les fondant sur l'alerte de 1875 et sur les nombreux incidents de frontière, et en particulier sur le plus grave de ceux-ci, celui dont M. Schnœbélé fut la victime. Je ne crois pas cependant que ces objections

Digitized by Google

comprendre que l'Allemagne y pouvait beaucoup risquer en cas de défaite, sans rien ou à peu près rien gagner même dans la meilleure des hypothèses. Un journal français, en commentant le discours que je viens de citer, est venu aux mêmes conclusions :

« M. de Bismarck nous a toujours paru sincère dans ses protestations d'attachement à la cause de la paix et dans ses efforts pour la maintenir en Europe. La paix n'est-ce pas le *statu quo* territorial en Europe, et l'Empire allemand peut-il désirer plus ? Ne serait-ce pas un acte de folie, lorsqu'on est arrivé à une pareille fortune, d'aller la risquer sur les champs de bataille (1)? »

En Russie, le discours de M. de Bismarck ne fit pas une bonne impression. La presse, froissée par les paroles violentes et dédaigneuses du chancelier, se vengea en redoublant ses attaques contre la politique allemande. Quant au Czar, il ne sut guère gré à M. de Bismarck des louanges qu'il venait de lui prodiguer. Il trouva que ses attaques

aient de la valeur pour prouver que M. de Bismarck ne voulait pas, *en 1888*, le maintien de la paix.

En 1875, il eût été heureux sans doute d'écraser la France, parce que la tâche lui semblait facile avant la complète réorganisation de l'armée française. Il voyait, dans cette agression, le meilleur moyen de se débarrasser de tout souci du côté de la France qu'il espérait réduire à l'impuissance. Mais, du moment où il n'avait pu atteindre ce but, il se résigna au relèvement militaire de la France et ne se soucia plus de provoquer un guerre longue, désastreuse et terriblement aléatoire.

Quant aux incidents de frontière, ils s'expliquent par les rapports plus ou moins tendus qui existèrent longtemps entre les gouvernements de Paris et de Berlin. M. de Bismarck, se souvenant de ce qu'il avait fait au Danemark, à l'Autriche et à la France avant les guerres de 1864, 1866 et 1870, croyait sans peine que les autres voulaient lui rendre la pareille. De là ses craintes et ses soupçons qui le poussaient à donner aux autorités des frontières de l'Alsace-Lorraine des instructions sévères, violentes même, qui provoquèrent les graves incidents dont je viens de parler. Mais de là à dire que le chancelier allemand voulait, par ces incidents, provoquer une guerre, il y a loin, et je ne crois pas qu'une telle thèse puisse être sérieusement soutenue. On a seulement le droit de blâmer une politique qui ne savait pas éviter de pareils incidents, peu propres à rétablir l'harmonie entre deux peuples voisins.

(1) Voy. le journal *Le Temps* de Paris, numéro du 8 février 1888.

Digitized by Google

contre la presse russe dissimulaient un reproche amer contre son propre gouvernement. Car M. de Bismarck ne pouvait avoir oublié qu'au mois de novembre précédent, il s'était engagé à modérer la presse allemande et que, de son côté, Alexandre III avait promis d'en faire autant pour la presse russe. Voilà pourquoi M. de Caprivi n'avait pas précisément tort, lorsque, au mois de juin 1892, pour réfuter les journaux inspirés par le châtelain de Friedrichsrühe qui l'accusaient d'avoir provoqué le rapprochement franco-russe par ses mauvais procédés vis-à-vis du gouvernement du Czar, il déclara, dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* que « les rapports difficiles avec la Russie » étaient un héritage qu'il avait reçu de son prédécesseur.

Peu de jours après la mémorable séance du Reichstag dont je viens de parler, Guillaume Ier s'éteignait à Berlin (9 mars 1888). Le prince héritier fut proclamé empereur sous le nom de Frédéric III. Le nouveau souverain, qui se trouvait à San-Remo dans un état de santé plus que précaire, eut l'énergie de quitter aussitôt l'Italie pour rentrer à Berlin. En route, il se rencontra avec son intime ami, le roi Humbert, qui, parti de Rome, était venu le saluer à son passage à la gare de San-Pier-d'Arena, aux portes de Gênes. Arrivé dans sa capitale, Frédéric III n'accepta pas la démission que M. de Bismarck lui avait offerte. Il était trop malade pour changer de politique. Son règne de trois mois ne fut qu'un long martyre. Il mourut à Charlottenbourg (Berlin), le 15 juin 1888, et Guillaume II, qui lui succéda, devait bientôt tromper les calculs de M. de Bismarck.

Comte Joseph GRABINSKI.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

L'INUTILE EFFORT

Depuis quelques mois, on tresse à M. Edouard Rod de riches couronnes ; peu s'en faut qu'on ne le proclame écrivain de génie. Il m'est arrivé de louer, dans cette revue même, ses qualités solides de psychologue consciencieux, et son attitude, le plus souvent correcte, de romancier, peu enclin par nature, à composer des peintures scabreuses. Ces éloges sincères seraient-ils devenus caducs, et paraîtraient-ils aujourd'hui insuffisants ou même, par comparaison, injustes ? C'est la question qui se pose, lorsque on parcourt certains dithyrambes provoqués, par l'apparition de son dernier roman, *l'Inutile Effort*.

Je viens de lire, avec attention, *l'Inutile Effort*. De ces traits touchants, nouveaux et sublimes que révèle, à une simple lecture, le chef-d'œuvre immortel, je n'ai pas su en découvrir un très grand nombre. *L'Inutile Effort* ne me semble pas très supérieur aux autres romans de M. Edouard Rod. Mais il est bien vrai que, de ces pages philosophiques, dramatiques ou mélodramatiques, se dégage un fort relent de dreyfusisme. Et c'est peut-être pourquoi certaine critique entonne un dithyrambe.

« Une modiste française établie à Londres, se promène au bord de la Tamise, derrière Kew-Gardens, avec sa fillette âgée de huit ans. L'enfant disparaît dans le fleuve. Elle a glissé en voulant cueillir des roseaux, affirme sa mère. Mais des promeneurs déclarent avoir entendu la petite fille

Digitized by Google

crier comme si elle se débattait. La modiste, Françoise Dessommes, est arrêtée ; elle passera devant le jury.

« Ce fait divers tombe sous les yeux de M. Perreuse, un soir que cet avocat lit son journal dans la quiétude du foyer familial, entre sa femme et ses enfants.

« Or, Françoise a été autrefois sa maîtresse; la fillette noyée, c'est son enfant. Il a quitté Françoise, il a oublié son enfant ; il s'est marié. Tout ce lointain passé n'est déjà plus que brume dans son souvenir. Mais voici que de cette brume surgissent brusquement des images et des remords. Il sait que cette mère aimait sa petite fille et qu'elle ne peut pas l'avoir assassinée. Son égoïsme lui suggérerait-il un doute, son frère se charge de le dissiper : pendant plusieurs années, il a suivi la vie de Françoise; il a correspondu avec elle, il a gardé les lettres qu'il a reçues : elles respirent la tendresse maternelle la plus ardente ; elles prouvent l'innocence de l'accusée.

« Que faire ? aller à Londres et apporter son témoignage aux juges ? C'est le premier mouvement de Perreuse ; son frère l'y encourage. Mais il renonce bientôt à ce dessein généreux : il songe au scandale probable, à sa carrière brisée et surtout à la paix de son foyer compromise. Sa femme lui montre l'inutile témérité d'une telle démarche : puisque l'acquittement est certain, à quoi bon cet accès d'héroïsme superflu ? Il cède, il demeure à Paris. L'affaire vient devant le jury anglais. Françoise est condamnée à mort.

« Alors, le cri du remords est le plus fort. Les deux frères courent à Londres. Ils sollicitent la grâce de l'innocente ; ils supplient le ministre ; ils interrogent eux-mêmes les témoins qui ont chargé l'accusée. Mais leur effort est inutile : Françoise est exécutée (1). »

Le principal personnage du drame s'appelle Raymond Perreuse. C'est le type achevé de l'Intellectuel, le mandarin anglophile, le casuiste de la Pitié, le directeur mystique

(1) J'emprunte cette analyse à M. André Hallays, un admirateur et un ami de M. Rod; on ne le soupçonnera pas d'avoir voulu défigurer les faits en les résumant.

Digitized by Google

et laïque, qui transforme en confessionnal la salle à manger ou le fumoir, le doux érudit qui se familiarise avec l'idée du chambardement général, en vue d'assurer le triomphe de la plus bizarre et de la plus contestable des causes. Il parle comme un journal, comme *L'Aurore*, ou comme le *Siècle*, ou comme M. Havet : il fait sortir la Vérité de son puits, il annonce que la Lumière marche, il se constitue le prophète de la Justice, il exige, lui, un athée, qu'on s'immole au Devoir, à l'Idée, à la Mission, et semblable à l'ange exterminateur, il menace des foudres du ciel, ceux qui ne partagent pas son divin délire.

Ce doux intellectuel n'hésiterait pas à expulser quarante mille religieuses, pour venger un Juif peut-être coupable, et certainement peu intéressant.

M. Edouard Rod est un causeur poli et doux, et n'était le souvenir de son éducation schopenhauerienne,on le rangerait volontiers parmi les observateurs ingénieux et les logiciens calmes. Comment a-t-il pu prendre au sérieux l'exaltation, dix fois absurde, de son Raymond Perreuse ? Certes, je n'ai aucun désir de rabaisser ou de ridiculer l'héroïsme et le dévouement chevaleresque : nous n'avons pas trop de folie sublime. Encore faut-il que l'exaltation ne s'exerce pas contre des moulins à vent. M. André Hallays, a souligné avec beaucoup de ménagements d'ailleurs, l'invraisemblance de l'erreur judiciaire, sur laquelle s'apitoie si bruyamment Raymond Perreuse. Voici, dit-il, l'unique déposition sur laquelle repose la condamnation de Françoise : « La femme affirmait avoir entendu des cris d'un enfant qu'on violente et vu, à travers le brouillard, Françoise s'agiter sur le bord de la rivière, avec des gestes révélateurs de l'acte qu'elle venait d'accomplir. Elle ajoutait que l'accusée, n'avait appelé à l'aide, qu'après un intervalle, probablement en remarquant l'approche des témoins ». On a peine à croire que sur des indices aussi vagues, la Justice anglaise soit aussi prompte à prononcer la peine capitale... La condamnation étant le grand ressort du drame, nous sommes tentés d'objecter à M. Rod, qu'il a choisi pour Françoise, des juges bien féroces ou un avocat bien novice et,

Digitized by Google

si la pensée nous vient de discuter avec l'auteur, nous sommes moins touchés. »

Moins touchés ? Ce n'est pas assez dire. Si M. Hallays avait à juger les écrits d'un confrère moins aimé, il dirait tout simplement la déception profonde qu'éprouvent les lecteurs de sens rassis, en arrivant aux dernières pages du volume. Hé quoi ! M. Edouard Rod a mis en branle notre pitié, toutes nos facultés discursives, toutes nos inquiétudes métaphysiques, à propos d'une fable aussi ridicule. En dépouillant les annales judiciaires de Westminster, peut-être, n'est-il pas impossible de découvrir un cas aussi bizarre que la condamnation de Françoise Dessommes. Mais que prouverait cette curiosité juridique ? Le précepte du vieux Boileau demeure toujours vrai :

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.

L'étude psychologique du caractère de Raymond fournit d'autres occasions de s'impatienter. M. Rod présente tout d'abord son Intellectuel, comme un homme supérieur, capable de rectifier les opinions qui prévalent dans un milieu fort distingué. Il excelle à soulever les difficultés de casuistique morale, que connaissent seuls les jurisconsultes, les professeurs de philosophie ou de théologie. Surtout, il laisse entendre que ses pensées, comme ses motifs d'agir, appartiennent à l'ordre rigoureusement scientifique.

Or, dès que l'affaire Françoise Dessommes prend une tournure grave, notre penseur perd tout sang-froid, il se révèle éloquent, passionné, intuitif, sentimental, illuminé, intolérant et candidat à l'infaillibilité. Etant de droit divin, l'interprète de la vérité, il flétrit, comme il convient, tous ceux qui n'acceptent pas ses révélations, tous ceux qui doutent, ou qui reculent devant les solutions violentes, ou qui demandent la permission de réfléchir. Pour cette petite Françoise Dessommes qui a commis jadis des fautes graves, qui en a commis récemment de nouvelles à l'insu de Raymond, il faut sacrifier l'honneur d'une famille et l'avenir de deux enfants, sans espérance de succès d'ailleurs. A-t-on du moins la permission de s'informer du passé

Digitized by Google

mystérieux de Françoise, d'étudier à fond le procès ? Nullement, Raymond Perreuse sait *à priori* que Françoise Dessommes est innocente, et comment sa certitude pourrait-elle être ébranlée, puisqu'il fut toujours et puisqu'il est encore l'amant platonique, mais fidèle et passionné, de la victime? Voilà, n'est-ce pas? une belle garantie de clairvoyante et sereine impartialité.

Tels, certains dreyfusistes déployaient au grand jour une ardeur chevaleresque qui leur permit de conserver ou de conquérir des positions très lucratives. Je ne dis pas que Raymond Perreuse est un ambitieux, non, il appartient au petit groupe des naïfs, mais ses prétentions au rôle de justicier sont aussi ridicules que celles des plus aigrefins d'entre les dreyfusistes.

Raymond Perreuse offre une très grande ressemblance avec ce Grégoire Werlé dont Ibsen a si finement dessiné la terrible silhouette. Grégoire Werlé c'est le Monsieur qui présente, de porte en porte, la réclamation de l'idéal. L'intransigeance de sa vertu fait des ravages terribles autour de lui : elle attire toutes sortes de malheurs irréparables et un peu plus de honte sur les familles qu'il prétendait sauver. Que Dieu vous pardonne tout le mal que vous nous faites, Monsieur, lui dit une de ses victimes, et elle ajoute, comme se parlant à elle-même : Voilà bien ce qui se passe, quand il y a des fous qui viennent présenter de ces réclamations de malheur (les réclamations de l'idéal).

Le prédicant intellectuel apparaît donc, sous son vrai jour, dans le *Canard sauvage ;* il est ridicule, odieux, quoique animé des meilleurs sentiments et en définitive néfaste. Ibsen a vu, puis osé dire la cruelle vérité. M. Rod, hélas! admire d'une admiration profonde, son Raymond Perreuse. « L'âme de Raymond acquit la noblesse et même, à certains égards, la vigueur qui manquait à ses membres ; il devint un homme, en gardant la taille d'un enfant; sa flamme intérieure le fit rayonner d'une espèce de beauté ; les femmes l'admiraient quand elles ne voyaient que sa tête sérieuse aux traits finement dessinés, éclairés par de grands yeux de velours sombre qui reflétaient une pensée pas-

Digitized by Google

sionnée et fière. » Puisque des hommes graves comme M. Édouard Rod, admirent à ce point un Raymond Perreuse, nous sommes bien obligés de reconnaître que la France intellectuelle « a le sentiment malade aux choses morales ».

En face de Raymond se dresse sa belle-sœur, madame Lucienne Perreuse. Celle-ci fut chargée par l'auteur de tous les péchés d'Israël. Elle incarne la femme catholique et française qui jamais ne comprit les arguments d'ordre juridique, philosophique et sentimental sur lesquels s'appuyaient les dreyfusistes. Au temps de l'Affaire, elle refusa toujours de se reconnaître dans cet imbroglio de faits bizarres, d'aveux, de mensonges et de faux, ce qui n'a rien, en somme, de déraisonnable. Les intellectuels ne lui pardonnèrent pas cette persévérance pourtant bien motivée, dans une attitude modeste et très féminine. De là, une haine violente de M. Édouard Rod contre Lucienne Perreuse.

Est-ce une infirmité de mon esprit? Est-ce l'habitude de lire à tort ou à raison, dans la pensée de l'auteur ? Mais de même que je ne puis pas aimer Raymond, il m'est impossible de haïr Lucienne, quelque application qu'ait mise M. Rod à la rendre odieuse. N'est-ce pas, en effet, dépasser la mesure et mettre l'esprit du lecteur en défiance, que d'attribuer certains propos exagérés à des personnages sacrifiés !

« — La torture est abolie ! insinua Raymond dont les lèvres frémirent.

« Lucienne riposta :

« — Hé ! hé ! elle avait du bon ! »

M. Rod me dira peut-être qu'il a, maintes fois, entendu cette réponse, ou des réponses de ce genre au cours des épiques discussions qui se produisirent, pendant l'Affaire. Qu'est-ce que cela prouve, grand Dieu ! Sans parler de la chaleur communicative des banquets, la seule vivacité de la discussion provoque de ces réparties violentes qui ne conviennent, ni à la réalité des choses, ni au caractère des personnages. En tout cas, les maximes féroces professées par Lucienne ne concordent que faiblement avec sa manière

Digitized by Google

d'agir. Après tout, elle remplit, avec un désintéressement personnel, qui est hors de cause, tous ses devoirs de femme et de mère. Elle est maîtresse de maison habile, elle élève ses enfants avec une sévérité trop rare, malheureusement; elle est charitable. Par ostentation, ajoute M. Rod, et par snobisme avec des arrière-pensées d'ambition. Soit, mais elle fait le bien, elle donne à tous le bon exemple, et je ne vois pas bien pourquoi on lui reprocherait, comme un crime, de prendre si fort à cœur, l'ascension sociale de sa famille.

Il ne reste donc plus qu'à juger son attitude dans l'Affaire, lisez Françoise Dessommes et sous-entendez Dreyfus. Mais peut-on condamner ou seulement juger sa conduite, dans cette affaire si bizarre, et si mal présentée qu'elle en est radicalement invraisemblable ? Non, car tout repose ici sur des combinaisons romanesques qu'on ne discute pas entre hommes de bon sens. On vient dire à une mère de famille : Sacrifiez la tranquillité de votre foyer, l'avenir de vos enfants, l'honneur de votre mari, en faveur d'une fille que vous n'avez jamais vue, qui, à deux reprises, commit des fautes graves, qui est peut-être coupable du nouveau crime dont on l'accuse, mais qui, innocente ou coupable, sera très probablement, acquittée. Joignez que votre intervention, si désastreuse pour votre famille, sera, sans aucun doute, inefficace, peut-être même nuisible à la cause de Françoise.

La réponse ne pouvait être douteuse ; elle arrive simple, naturelle, forte, décisive.

« Lorsque tu m'as choisie pour fonder un foyer, dit-elle à son mari, je ne t'ai point interrogé sur ton passé. J'ignorais bien des choses... J'ai supposé que tu avais liquidé ton passif quel qu'il fût... Les enfants sont venus... ils grandissent. Oh ! s'ils n'étaient pas là, si j'étais seule en cause, tu pourrais peut-être écouter ton frère, oublier tes engagements envers moi, pour remplir un devoir chimérique. Mais tes enfants dépendent de toi, comme les feuilles d'un arbre, tes actes préparent leur avenir ; ils auront le sort que tu leur feras. As-tu le droit de commettre un acte dont les conséquences les frapperaient ? au profit d'une étran-

Digitized by Google

gère, d'une ennemie, puisqu'elle peut te détourner d'eux... Tu ne vois plus clair dans l'étourdissement de ce coup inattendu ; je suis là, près de toi, je te prends la main et te remets sur la bonne route... »

Telle est la femme qui inspire à M. Rod, une si vive et si profonde antipathie.

Les amis de M. Rod me répondront peut-être que ces sortes d'impressions ne dépendent pas de nous, qu'on peut seulement constater leur existence, mais qu'il est parfaitement inutile de les condamner ou de les justifier !

Est-ce bien sûr ?

La mission d'un intellectuel autant que je puis la comprendre, consiste à voir scientifiquement la chose en soi, à ne pas faire acception de personnes, à subordonner toujours ses sentiments au Devoir, à la Raison, à la Lumière, à la Vérité, à la Justice. Or, il me semble que M. Rod se révèle, ici, terriblement subjectiviste et qu'il fait en outre, acception de personnes. A cette pauvre Lucienne qui est mère, l'inflexible M. Rod, ne pardonne pas un acte de prudence trop motivé. Mais il admire, et il aime, et il portraicture avec amour, un ministre anglais qui froidement livre au bourreau une femme qu'il croit innocente. « Je ne suis pas absolument sûr, dit sir Archibald, qu'elle soit coupable; mais ce n'est pas à moi de le décider, c'était au jury. Et le jury a parlé ! Et même si j'ai des doutes, je n'ai pas le droit d'y penser. Et il faut que la justice marche. »

En bon Anglais qu'il est, sir Archibald ne laisse pas ses amis sous l'impression de cette froide sentence. Il aime les hommes, il souffre dans son cœur, de son rôle de justicier, il gémit sur le sort des malheureux, il a une compassion immense pour les coupables eux-mêmes, et tous les personnages du roman : Lady Leavermore et Léonard Perreuse et Raymond Perreuse et le romancier lui-même disent en cœur : « Combien sir Archibald est miséricordieux ! » M. Rod semble dire : « Les Anglais ont des raisons de juger, de condamner et d'absoudre, qui échappent à notre intelligence latine. Admirons-les quand même et abstenons-nous de toute appréciation sévère. »

Digitized by Google

Fort bien, mais pourquoi réserver cette large, philosophique et sereine indulgence aux seuls Anglais protestants? et pourquoi tant de défiance et de dureté, dès qu'une Française catholique est en cause? Pourquoi? Tout simplement parce que la maudite affaire Dreyfus a mis plus de malentendus, hélas! et de causes de haine, entre Français et Français, qu'il n'en existe entre Français et Anglais.

Le troisième personnage de l'*Inutile Effort*, personnifie la veulerie de nos générations contemporaines. Léonard Perreuse est un de ces nombreux arrivistes qui passent pour forts, parce qu'ils sont dépourvus de scrupules, et qui sont faibles en réalité, voire un peu lâches. Ici, du moins, je partage les sentiments de commisération et de mépris que professe M. Rod à l'égard de M. Léonard Perreuse, un Monsieur, un pauvre Monsieur, qu'on rencontre souvent dans la vie.

« Comme ces rayons qui montrent les lésions cachées par le tissu des chairs, les événements des derniers jours découvraient à Raymond l'âme ignorée de son frère. De minute en minute, il y découvrait des tares toujours plus inquiétantes d'égoïsme, de calcul, de lâcheté. Il eut peur, en insistant davantage, d'apercevoir des bas-fonds plus ténébreux encore, dont le spectacle accroîtrait son dégoût; et prenant les lettres sans toucher la main qui les offrait :

« Adieu, dit-il... »

Le diagnostic est clair et finement motivé. Mais suffit-il, en ce moment, de constater le mal, et puisqu'on fait profession de soigner les âmes, ne devrait-on pas rechercher le remède? Pour M. Rod, tout se résume dans l'indifférence égoïste en matière d'erreur judiciaire. N'examinons pas de trop près la valeur de ce critérium qui n'est pas du premier ordre. Je demande à M. Rod, pourquoi les Léonard Perreuse sont incapables de se passionner pour une cause idéale. Ils appartiennent pourtant à une race qui ne fut ni lâche, ni égoïste, et qui compromit souvent ses propres intérêts, par amour pour la vérité et la justice.

Au risque de contrister M. Rod, je dois lui faire observer que cette décadence doit être attribuée, dans une grande

Digitized by Google

mesure, à l'influence de ses coreligionnaires. Les Ferdinand Buisson, les Steeg, les Pécaut, les Sabatier et M. Rod lui-même, veulent imposer à un peuple, malgré tout catholique, une façon de concevoir l'idéal qui est protestante et germano-suisse. De ce très inutile et très malheureux effort, il résulte que le peuple de France hait de plus en plus la seule religion qui lui convienne. Mais les formules et antiennes schopenhauériennes ou nietzchéennes, qu'il récite mot à mot, ne pénètrent pas jusqu'au fond de son âme; les professeurs de philosophie allemande sont obligés d'en convenir. Les nouvelles générations englobent dans une même indifférence méprisante, l'impératif catégorique et les commandements de l'Eglise.

Plus modestes et moins hypnotisés par le souvenir de la Saint-Barthélemy, les protestants comprendraient quelle faute grave ils commirent et commettent encore en s'associant à la campagne anti-catholique qui sévit dans notre malheureuse France. Je n'adresse aucun reproche à M. Rod, qui se distingue personnellement par la sincérité de son libéralisme. Même à un certain moment de sa vie, il parut se rapprocher du catholicisme. Rien ne nous autorise à penser qu'il approuve aujourd'hui, la guerre aux congrégations et la politique sectaire du Bloc. Mais la vivacité de ses sentiments dreyfusistes ne laisse pas d'être inquiétante. On en connaît de ces défenseurs de la justice qui commencent par pleurer sur le prisonnier de l'île du Diable et qui s'acharnent, à l'heure qu'il est, sur de pauvres moines et des religieuses héroïques!

Aux personnages français de son roman, M. Rod oppose un nombre sensiblement égal de caractères anglais, et ceux-ci n'ont point à se plaindre du parallèle, il faudrait peut-être dire du contraste. Tous vertueux, stoïques, admirables et presque tous sympathiques, les Anglais de M. Rod!

Qu'on s'incline d'abord devant lady Leavermore, une grande dame qui, à la distinction, à l'innocence et à la vertu britannique, joint une ignorance quelque peu surprenante des mœurs contemporaines.

« — Nous ne concevons pas, dit-elle fièrement, qu'un

Digitized by Google

homme soit capable d'abandonner une femme qu'il a rendue mère.

« La candeur de cette déclaration provoqua des demi-sourires.

« Gastellier demanda lourdement :

« — Cela n'arrive donc jamais, ces choses-là, de l'autre côté du détroit ?

« Lady Leavermore répondit avec une sereine assurance :

« — Cela ne *doit* jamais arriver...

« Les convives se regardèrent avec une pointe d'ironie au fond des yeux, sans savoir si la pureté d'une âme un peu puérile dictait ces pieuses réponses, ou si elles procédaient du parti-pris britannique, de ne jamais reconnaître le mal que chez les autres. »

Le dilemme de M. Edouard Rod témoigne d'une grande propension à expliquer, de façon bienveillante, le cas psychologique de toutes les ladies Leavermore, qui peuplent l'Angleterre et les vastes régions de Cosmopolis. Mais, en vérité, il est superflu. Voir la paille dans l'œil du voisin et ne pas voir la poutre qui est dans le sien, se complaire dans le spectacle de ses propres vertus et mépriser de toutes ses forces les pécheurs d'à côté, cela s'appelle proprement du pharisaïsme. Or, M. Rod, qui connaît son Ecriture Sainte, doit savoir comment le divin Maître a traité les pharisiens. N'essayons pas d'atténuer, ou de corriger, ou de compléter les jugements du divin Maître.

De même que les ladies font le panégyrique de la vertu britannique, de même les solicitors exaltent la science, la rectitude, l'impeccabilité de la justice anglaise. « — Vous savez, Monsieur, chez nous, oui, les choses ne se passent pas comme en France... pas du tout, je crois... Les décisions du jury, elles sont encore plus... solennelles, plus définitives!... Nous donnons à l'accusé toutes les chances pour se défendre; il peut dire tout ce qu'il veut et faire venir tous les témoins qu'il veut, et on ne le traite pas tout de suite, comme si l'accusation était la preuve, et on ne lui tend pas de pièges pour l'embarrasser, comme chez vous;

Digitized by Google

non ! Mais après que le jury a dit : « Coupable », c'est fini; alors il ne peut plus rien, il n'a presque plus de chances de se sauver. »

Et ici apparaît la théorie célèbre de Tolstoï sur le fonctionnement monstrueux de la grande mécanique judiciaire.

C'est surtout, en effet, dans la seconde partie de son livre que M. Rod imite le grand romancier russe. Dans la première partie, il avait déjà institué une discussion un peu solennelle sur *Résurrection*, indiquant ainsi très loyalement à ses lecteurs, la source de sa principale inspiration. Mais cette inspiration se fait sentir particulièrement dans les cinquante dernières pages. Les courses des Perreuse à travers Londres, et leurs démarches auprès des autorités judiciaires en faveur de Françoise Dessommes, ressemblent très exactement au voyage de Nekludov à Saint-Pétersbourg et à ses tentatives en faveur de la Maslowa. Il est à noter seulement que Tolstoï observe mieux que M. Rod les règles de la vraisemblance.

Maintenant, comment distinguer dans le caractère du *Solicitor*, ce qui est vraiment anglais de ce qui est russe ou français ou humain ? L'opération offre de très grandes difficultés, et il est infiniment probable que même si elle réussissait, elle ne produirait que de médiocres résultats.

La physionomie d'Archibald est plus intéressante. Evidemment, M. Edouard Rod a voulu peindre un d'Aguesseau anglais qui contraste, aussi violemment qu'il est possible de l'imaginer, avec quelques-uns de nos magistrats décadents. Le ministre dit à Raymond et à Léonard Perreuse : « Si j'avais le droit de céder à l'appel de mon cœur, je ne vous laisserais pas partir sans un mot d'espérance. Mais mon devoir me le défend, puisqu'il m'appartient de veiller à l'application stricte et saine des lois qui ont fait la grandeur de mon pays, qui en assurent l'avenir. Je ne puis donc rien vous dire de plus. Je prierai Dieu de m'éclairer, et la décision sera prise dans la pleine lumière de ma conscience. »

N'en déplaise aux anglophiles, il faut constater ici que la philosophie religieuse du grave et mystique sir Archibald

Digitized by Google

est, malgré toutes les apparences contraires, parfaitement odieuse. Rien de plus antichrétien que les principes d'ailleurs incohérents dont elle se compose. La condamnée Françoise Dessommes est-elle innocente ou coupable? Sir Archibald se pose, paraît-il, la question dans les profondeurs mystérieuses de sa conscience, mais comme ces profondeurs sont inaccesibles, le drame qu'elles renferment ne peut avoir aucune importance. En réalité, le ministre de sa très gracieuse Majesté n'a qu'une préoccupation, celle-ci : La mort de la nommée Françoise Dessommes contribuera-t-elle oui ou non à la grandeur de l'Angleterre? Si oui, elle sera pendue; si non, on examinera peut-être son cas. Ainsi donc, dans la pensée de sir Archibald, la justice se subordonne à l'intérêt de l'Angleterre, ou plutôt, l'intérêt seul de l'Angleterre existe, il absorbe toute justice. Qu'importe après cela cette invocation grave au Dieu de vérité? La prière de sir Archibald n'a pas plus de valeur religieuse que la piété d'un Louis XI; elle est l'expression de l'intérêt politique, elle n'a rien de commun avec la morale, la justice et surtout l'esprit chrétien. On ne saurait trop se mettre en garde contre le mysticisme anglo-germain. Quand nos voisins invoquent Dieu, ils ne lui demandent pas, le plus souvent, que son règne arrive, mais que leur règne, à eux, se fortifie et s'étende.

Le monde politique anglais compte-t-il encore un nombre appréciable d'hommes aussi austères, aussi graves, aussi décoratifs que sir Archibald? Sans doute, puisque M. Rod l'affirme : on devine même qu'il parle d'après des souvenirs personnels très précis. Sir Archibald a vécu ou vit encore. Mais sir Archibald ne serait-il pas une exception ou tout au moins la personnification d'un état d'âme et d'un état d'esprit, qui tendent à disparaître? Ceux-là seraient portés à le croire qui n'ont pour se renseigner sur nos voisins d'Outre-Manche que les journaux et les revues. Sir Archibald ne ressemble ni à M. Chamberlain, ni à M. Balfour, ni à M. John Morley, ni à lord Roseberry, ni à sir Henry Campbwell Bannermann. M. Rod déconcerte notre ignorance.

Digitized by Google

Revêtu de gravité et de hautes qualités politiques, chez le ministre Sir Archibald, l'odieux pharisaïsme se révèle dans toute son inconscience chez la femme Lambeth, dont le témoignage détermina la condamnation à mort de Françoise Dessommes : « Si nous étions sortis à notre heure habituelle, Monsieur, nous n'aurions rien vu, dit-elle; mais mon mari avait attendu chez le coiffeur qui lui fait la barbe, et nous avions un retard de vingt minutes. C'était bien là le doigt du Seigneur... Nous avons vu et entendu ce que Dieu a voulu que nous voyions et que nous entendions, Monsieur, pour la punition du crime et l'avancement de son règne. »

En crayonnant ce portrait-caricature, peut-être monsieur Edouard Rod a-t-il cru se donner à lui-même une preuve d'impartialité ? On lui reproche quelquefois ses idées ou ses sentiments protestants. « Nul n'eut plus l'imagination catholique que lui, et nul ne souffrit davantage de la bigoterie protestante... » Oui, je sais, mais l'explication n'est peut-être pas aussi fondée que le suppose M. Edouard Rod, et n'était la crainte de heurter certains préjugés qui se rattachent, ou plutôt paraissent se rattacher à des sentiments respectables, j'essaierais un jour de lui dire pourquoi.

D'autre part, il est regrettable qu'on raille trop facilement, parmi les intellectuels, l'habitude qu'ont les bons chrétiens d'introduire quelquefois le mot Dieu dans leurs conversations. Ceci est affaire de tact. Il est des moments où il faut dire Dieu, et d'autres moments où il faut dire le bon Dieu. D'ordinaire, enfin, les croyants prennent garde de ne pas abuser de ce grand nom, par respect pour l'idée qu'il exprime.

L'ironie de M. Rod serait plus judicieusement dirigée contre ceux de nos contemporains qui, pour des raisons diverses, ne prononcent jamais le nom de Dieu, ou l'emploient dans un sens que le vulgaire ne peut pas comprendre. S'est-il jamais trouvé quelqu'un d'aussi ridicule que certain pédagogue anticlérical, qui avait reçu mission d'expurger les Fables de La Fontaine ?

Digitized by Google

Il remplaça le nom de Dieu, par des synonymes ineffablement grotesques.

Même parmi les intellectuels les plus distingués, amis de M. Rod, on donne quelquefois au mot Dieu un sens panthéistique qui scandalise profondément ma conscience, ou mon ignorance latine. Eux aussi, d'ailleurs, ils ont la faiblesse de faire usage des synonymes, qu'ils choisissent somptueux, mais qui n'en sont pas moins ridicules. Quand les Français de France auront secoué le joug de l'exotisme, ils riront de la justice immanente des Choses, et de la Nature, et des Lois de l'Univers, et du grand Devenir et autres manières de parler qu'ils croient, pour l'instant, fort élégantes.

Il n'est pas jusqu'au pavé de Londres qui ne produise une impression profonde sur l'esprit attentif de M. Edouard Rod. « Ils laissèrent derrière eux la puissante abbaye de Westminster, presque noire dans l'air gris, et gagnèrent le parc Saint-James dont ils traversèrent les gazons soignés; ils errèrent un moment par les rues somptueuses et décorées qui avoisinent l'antique palais de Henri VIII, Pall Mall, Saint-James Street, Jermynn Street, s'arrêtant parfois devant les vastes édifices où logent les clubs, les bureaux, les ministères. De temps en temps, Léonard demandait machinalement à son frère : Qu'est-ce que ceci ?

Il n'écoutait pas la réponse.

Oui, ces maisons, ces édifices, ces églises en pierre de taille, ces monuments érigés à des conquérants, à des pacificateurs de colonies révoltées, à des guerriers vainqueurs sur des mers lointaines, à des magistrats plus puissants que des rois, — le régiment qui défila dans un flamboiement d'acier et de tuniques rouges, — ces passants mêmes, grands, fort, anguleux, pressés, — ce ciel épais qui pesait sur les toits, sur les cheminées, sur les clochers, jusqu'aux menaçantes clôtures des pelouses et des squares, tout cela formait à ses yeux un cube énorme... »

Tels sont les sentiments d'admiration et de terreur qu'éprouva M. Rod en foulant, pour la première fois, le

Digitized by Google

sol de l'Empire-City. Ils ont pour origine, je crois, moins la vue des monuments londoniens eux-mêmes, que les lectures de l'auteur et l'idée, d'ailleurs juste, qu'il s'était faite antérieurement de la puissance anglaise : en d'autres termes, ils sont plutôt livresques. Ce qui frappe le voyageur français à la sortie de Charing-Cross ou de Victoria-Station, c'est la laideur universelle qui n'essaie même pas de se dissimuler. Le noir, le jaune et le gris font une chromatique qui donne envie de pleurer; les colonnes et les portiques grecs, si gracieux à Paris, sont ridicules à Londres; les médiocres proportions de Trafalgar-Square évoquent le souvenir de notre admirable Concorde. C'est bien ici le pays du spleen.

Pour avoir, comme on dit aujourd'hui, une sensation de Londres, même insuffisante, il faut avoir parcouru pendant plusieurs jours ses faubourgs et ses parcs. C'est alors, seulement, que le voyageur français se rend compte, et non sans effort d'imagination, qu'il a devant lui une ville colossale, monstrueuse, titanique ? Imprime-t-elle dans l'esprit de l'étranger la grande idée politique et sociale à laquelle s'est attaché M. Rod ? La question est délicate, complexe, et elle dépasse absolument ma compétence. Le peuple anglais est-il destiné à grandir encore, ou bien s'engage-t-il, à son tour, dans les voies de la décadence ? Je ne sais, mais il me paraît incontestable que la population de Londres n'a pas des allures de peuple-roi.

Le roman de M. Rod renferme donc trois éléments assez disparates : une étude psychologique et pseudo-mystique sur la crise dreyfusiste, une paraphrase plutôt médiocre de *Résurrection*, un parallèle nécessairement superficiel entre la conscience anglaise et la conscience française. La philosophie religieuse, dont s'inspire l'auteur, se cache sous les développements romanesques et oratoires, mais on voit bien qu'elle est allemande. D'idées exotiques, quel monstrueux mélange ! Et on a dit à M. Edouard Rod que l'*Inutile Effort* est son chef-d'œuvre, bien plus encore, un chef-d'œuvre. Quelle que soit la modestie personnelle d'un écrivain, il est moralement impossible qu'il n'accepte pas

Digitized by Google

ces éloges. Allez donc lui faire entendre, après cela, que ce qu'il y a de plus beau dans son dernier roman, c'est le titre. Il faut bien dire la vérité, cependant, la vérité bienfaisante qui s'imposera, sans doute, aux amis de M. Rod, et à M. Rod lui-même, avant qu'il soit longtemps. Heureux, l'auteur de l'*Inutile Effort* si, s'aperçevant enfin de son erreur, il consent à négliger provisoirement les opinions suisses, allemandes, russes et anglaises, qui lui inspirent une admiration vraiment excessive, pour capter enfin à leurs sources, le sentiment national, la vie religieuse et morale de la France.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XV

A l'ouverture de cette année 72, dans une dépêche restée célèbre qui fit crier de douleur M. de Manteuffel, le prince de Bismarck « toujours poli » comme il aimait à le proclamer (2), avait écrit : « Le sentiment du droit *est, en France, si complètement éteint...* Le degré d'éducation morale et le sentiment de droit et d'honneur *qui sont particuliers au peuple allemand*, excluent... (3) ». Or les quarante-quatre milliards souscrits en trois jours, venaient de répondre à ces convenables paroles au nom de l'Europe et du monde, même de l'Allemagne — son Allemagne à lui — qui voulait nous donner la garde de ses économies (4). On

(1) Voir le numéro de juin.

(2) Il revenait sans cesse, même dans ses discours publics. « C'est un *besoin* pour moi d'être *poli* dans toute discussion... » *Discours au Reichstag du 22 avril 1868.* « Vous me trouverez *toujours poli*, bien qu'inébranlable dans mes convictions... » *Séance du Reichstag du 16 mars 1869.*

(3) C'était à propos de l'affaire Bertin et Tonnelet. La dépêche envoyée au comte d'Arnim devait être et fut mise sous les yeux de M. de Rémusat et de M. Thiers. On a vu quelle était l'angoisse et l'indignation de M. de Manteuffel en présence de « la perfidie de cette pièce mensongère et calomnieuse, de sa violence brutale et plus encore... de ces violences hautaines inspirées par l'enivrement de la victoire ».

(4) Les villes de Berlin, Cologne, Francfort souscrivirent à elles seules pour plusieurs milliards.

Digitized by Google

ne confie pas d'ordinaire sa bourse à qui n'a plus le sentiment du droit et de l'honneur, on ne charge pas de ses intérêts les institutions ou les hommes qu'on tient pour indignes d'estime et sans éducation morale... Si donc l'étranger bien averti par M. de Bismarck, si ces neutres qui nous ont crus morts, s'apercevant que nous respirons, n'ont rien de plus pressé que de nous apporter leur fortune disponible, — vingt milliards et plus, si nous les voulons — c'est que nous ne sommes pas, au fond, si mal famés (1). L'argent ne s'attendrit pas, même lorsqu'il appartient à des maîtres plus compatissants; les capitaux sont toujours sans entrailles; il ne s'agit point pour la Dame Europa (2)

(1) Plus de vingt milliards y compris les souscriptions de l'Allemagne. Toute hachée menu et exsangue qu'elle était, l'inépuisable France souscrivit pour bien près de vingt milliards. Nous n'apprenons tout cela à personne, mais il faut s'en souvenir à l'occasion.

(2) Les gens qui avaient l'âge d'homme en 1870 n'ont pas oublié une publication qui parut en Angleterre pendant la guerre, sous ce titre : Batterie a l'Ecole de Dame Europa. *Montrant comment l'élève allemand rossa l'élève français, et comment l'élève anglais les regarda faire.* Mais leur nombre diminuant tous les jours et celui des autres augmentant de même, pour ceux-là, pour les nouveaux venus, je donne l'analyse qui suit :

L'*Ecole de la Dame Europa* fut le début d'une réaction de l'opinion anglaise (non du gouvernement) en notre faveur et cette satire humouristique eut un immense retentissement. Il s'en vendit en Angleterre deux cent mille exemplaires et elle fut traduite dans toutes les langues, même dans certains idiomes de l'Hindoustan. J'en vais donner, en quelques mots, le précis, ou, si l'on veut, la charpente :

Mistress Europa tient une école où elle reçoit les fils de la *Nobility* ou de la *Gentry*. Cinq des plus grands sont les *moniteurs* des autres, ce sont : Louis, Guillaume, Alexandre, Joseph et John. Chacun d'eux possède un jardin qu'il cultive. Celui de John est une île qu'entoure un ruisseau, ruisseau dont John traverse souvent le bras (ou la manche) pour aller se divertir chez Louis, très hospitalier. Louis a pour voisin Guillaume (ou Guillot) qui, bible en poche et cantique aux lèvres, jette sur deux plates-bandes de Louis des regards d'envie quand il va à son jardin. Il n'en dit rien, mais Mark, un élève dont il est le moniteur, a tout compris. Mark est sans scrupule, il incite son supérieur à chercher querelle à Louis, pour le rosser, le tuer peut-être et lui voler ses plates-bandes. « Je crois que vous êtes le plus fort maintenant... Souvenez-vous du temps où vous n'étiez qu'un petit garçon !... — Oui, il a plu à la Providence que je devinsse fort, répond Guillaume en levant les yeux au ciel... Mais comment faire pour prendre les plates-bandes ? — Il faut mettre Louis dans son tort, reprend Mark... Provoquez-le doucement et après je me

Digitized by Google

de venir en aide maintenant à ceux qu'elle a philosophiquement laissé égorger, non, la bonne femme, très près de ses intérêts, sait tout simplement que, dès lors que la vie nous reste et pour froissés ou mutilés que nous soyons, on peut se fier à nous : « Braves gens — dit-elle, qui ont toujours fait honneur à leurs engagements et qui, depuis la banqueroute du tiers consolidé sous le Directoire, n'ont jamais rien fait perdre à personne. » Tous n'en sont pas là dans son école !... En réalité notre emprunt lui offre des avantages qu'elle apprécie, dont elle tient à profiter, et sûre de notre honnêteté, elle nous apporte son avoir : tout est là.

Ces marques d'une absolue confiance et d'une universelle estime amènent en quelque sorte notre réinstallation sociale et politique. Nous reprenons rang parmi les puissances par le fait de nos ressources constatées et profondes, et encore

charge du reste.., » Quand la cloche sonne, Mark, joyeux et plein de projets, va laver, pour la classe, « ses mains que tout le savon de l'univers ne parviendrait point à blanchir », dit le texte, tandis que Maître Guillot marmotte les versets du centième psaume. Un jardin devient vacant, on cherche pour lui un élève titulaire : « Guillot, proposez donc votre cousin, dit Mark. » Il sait que Louis s'opposera à ces tentatives d'accaparement, et cela arrive. On s'échauffe, Guillaume cherche sa bible dans sa poche : « Je n'ai jamais attaqué personne ! » fait-il, et il renonce au jardin pour son candidat. Hélas ! reprend-il, je crois que maintenant tout est arrangé ! — Pas le moins du monde, affirme Mark, voilà Louis qui se plaint d'avoir été insulté et demande que vous ne fassiez plus de manœuvres souterraines. — Que faire ?... — Dites-lui qu'il aille se pendre, souffle Mark. » Guillaume obéit, Louis répond par une menace ; Guillot se redresse, prend le ciel à témoin, relève ses manches, et s'écrie : « Avancez donc !... » Le combat commence, Louis n'est pas prêt, Guillaume l'éreinte, et cependant Louis se relève et continue la lutte tout brisé, tout sanglant, tandis que les autres surveillants regardent tranquillement ce spectacle. « Ne devrais-je pas intervenir ? demande John à un de ses camarades. — Non, répond Billy (Gladstone — Billy étant le diminutif de William—) faites entendre que vous êtes *neutre*. — *Neutre ! Neutre !* C'est une lâcheté, hurle John, de regarder deux grands gaillards se mettre en pièces à propos de rien quand on pourrait si bien les en empêcher. » Mais il ne bouge pas. « John, à moi, lui crie Louis, au secours !... — Que puis-je faire ?... dit John. Rendez-vous. — Me rendre ?... Fi donc !... » Mistress Europa arrive bien calme et bien tard, elle blâme John de n'avoir pas séparé les combattants. « Pardon, Madame, fait John raide et digne, j'étais neutre. — Neutre, c'est précisément ce que vous auriez dû ne pas être. Sachez que neutralité est synonyme de lâcheté. »

Digitized by Google

à force de sagesse et de probité, nous les vainqueurs du désordre cosmopolite dont le corps, les membres et la face furent la Commune. Chacun est plus ou moins pénétré de ce sentiment de réhabilitation et de l'espèce d'émotion religieuse qu'il fait naître : « J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée !... » s'est écrié M. de Goulard apportant à la tribune « dans une sorte de trouble d'esprit (1) » le fabuleux résultat de l'emprunt. « Je bénis Dieu des ressources de mon pays et je reprends confiance dans son inépuisable et souple vigueur », dit M. de Meaux dans un écrit qui fut comme un manifeste de la droite (2). Saint-Marc-Girardin, dans la séance du 30 juillet, a lancé ce mot hardi : « Nous offrons en gage à l'Europe la paix de notre avenir... » Et ce gage est accepté. La presse étrangère a presque tout de suite rendu hommage au peuple courageux qui se remettait au travail, à la parfaite loyauté de son gouvernement, chef et assemblée, ce chef dont l'empereur Guillaume vient de dire : « Il me rendrait républicain s'il pouvait me garantir son immortalité dans les affaires de son pays ! » Bientôt — surtout en Autriche et en Russie — cette espèce de note s'accentue, et *La Réforme* de Vienne ne craint pas de la traduire ainsi : « On a cru pouvoir ignorer absolument la France, on a cru qu'il n'en fallait pas tenir compte, c'était s'abuser et se tromper d'une façon dangereuse. La France avant peu se sera relevée assez vigoureusement pour avoir le droit d'exiger comme autrefois que sa parole soit entendue dans toutes les affaires importantes. Plus on combine d'arrangements, plus on fait d'innovations sans se soucier de la France, avec la pensée hostile et arrogante qu'elle n'a plus le droit de parler dans les conseils de la grande politique, plus haut et plus puissamment retentira un jour son veto (3) ».

(1) C'est la phrase même de M. de Goulard. *Séance du 30 juillet 1872.*

(2) Publié dans le *Correspondant*, le 10 octobre 1872, sous ce titre : *L'Assemblée nationale en 1872.*

(3) Septembre 1872. *La Réforme* : article de M. Franz Schzuselka, cité en novembre 1872, par Saint-René Taillandier dans son travail sur l'*entrevue des trois empereurs.*

Digitized by Google

On n'avait donc pas tort de soutenir en France que, quelle qu'eût été la puissance oratoire dépensée en cette session toute frémissante de la parole du duc Pasquiers, toute entraînée par celle de Thiers et véritablement remplie de discussions fortes, la suprême éloquence avait été celle de l'emprunt. Et lorsque, le 3 août, la Chambre fut se mettre au vert, lorsque, peu après, Thiers, sans lâcher les rênes du char, fut respirer l'air salin de Trouville au *chalet Cordier*, ils avaient tous bien gagné cela.

Chez Chesnelong, l'homme de famille revient au galop quand on l'a chassé, il attend à la porte lorsqu'on le consigne; il se hâte donc, en ce moment, de saisir l'homme public, de le mettre sur sa croupe, comme Jupiter enlevant Europe, et de l'emporter pour trois mois. Plus de budget à débattre, d'intrigues à éventer, de lois à mettre sur pieds, plus rien que les occupations et les préoccupations du nid qui s'agrandit.

«... Je suis ému, je suis heureux, je marie Joseph, *notre chef*, comme vous savez. Il épouse sa cousine que nous aimons et qui nous aime, surtout ils s'aiment mutuellement et se disposent, avec le même bonheur et le même sérieux, à réaliser le mariage chrétien dans ce qu'il a de plus haut, de plus pur et partant de plus doux. C'est l'accomplissement de nos meilleurs rêves, la continuation de nos plus chères traditions : les ancêtres sourient, et ils béniront... Lorsque Izoard (1) est venu me trouver à Versailles, il y a huit jours, pour me faire une ouverture devant laquelle nous hésitions tous les deux par une peur mutuelle de détruire nos propres illusions, il était haletant, je ne l'étais pas moins,... et je crois bien que nous avons fini par pleurer de joie.... Le mariage se fera vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. J'y voudrais voir tous nos amis (2)... »

(1) M. Izoard, dont la fille épousait l'aîné des fils de Chesnelong et qui, pendant la guerre, avait eu à Nancy une très courageuse conduite, était alors procureur général à Rouen et devait devenir sous peu premier Président de la Cour d'appel de Bordeaux.

(2) Lettre du 7 août 1872.

Digitized by Google

Un mois plus tard, c'est la même note, la même intensité de vie familiale, le même besoin d'oublier le reste et de s'en décharger comme d'un manteau.

«... J'ai été saisi, jeudi dernier, par une fièvre violente qui, venue sans cause, est partie sans remède; il ne m'en reste qu'un peu de faiblesse et je la signale comme une excuse. Mais, dites-moi, est-ce que le bonheur, lorsqu'il vient à nous sous ses formes les plus normales et les plus sûres, apporterait avec lui la fièvre?... Ce ne serait pas le payer bien cher assurément, d'autant plus que s'il amène cette étrange compagne dans ses bagages, il la renvoie, je vous l'assure, tout de suite... Je n'y pense plus, nous faisons nos grands préparatifs pour ce cher mariage, qui se célébrera le mercredi 2 octobre... Joseph a trouvé la femme qui lui convient, Dieu nous envoie la fille que nous eussions choisie, nos cœurs sont pleins à se répandre, et, tout en remerciant Dieu sans cesse, nous voudrions le faire davantage encore. Je me livre à ces émotions en véritable égoïste. Depuis quinze jours qu'a fini notre session du Conseil général, laquelle m'avait malgré moi retrempé dans les affaires, j'oublie le monde qui tourne, la politique qui nous menace, les transes d'hier, les succès d'avant-hier, les complications de demain; j'ignore à quelle heure déjeune Sa Majesté présidentielle et à quelle heure elle se couche, bien que des bulletins journaliers l'annoncent à la ville et au monde; je passe à côté de la prose de Barthélemy-Saint-Hilaire sans la lire : je suis tout entier chez moi, et j'y suis si bien !... (1). »

Et cependant il tourne!... Il tourne, il marche, il se modifie, le monde. M. de Bismarck est malade !... Quel intérêt a-t-il à être malade ? — Aucun. Et c'est ce dont il enrage. Il est à Varzin, luttant contre un zona, luttant contre la goutte et ses multiples manifestations, pris par les jambes, pris par la face et *ne plantant pas même ses choux* — ce qu'il affirme préférer à toutes choses, mais on n'en croit rien. — Il y est, *vaincu* par la douleur, mot terrible

(1) Lettre du 18 septembre 1872.

Digitized by Google

contre lequel il appelle à son aide la Science. Et la Science, qui se présente à lui sous la forme du professeur Schwenminger, s'unissant à sa volonté tendue jusqu'aux dernières puissances, fait reculer le mal. Il peut donc, au mois de septembre, rassembler à Berlin ses empereurs, dont il ne fait pas tout ce qu'il veut, mais qu'il « fait poser », dit-il (1). C'est sa revanche d'Erfurt, il y tient; c'est aussi un lointain jalon pour la triple alliance qu'il médite; c'est enfin un problème qu'il pose devant l'Europe intriguée, et cela l'amuse tout en occupant les autres. Après quoi, ou plutôt en même temps, nouvelle et formidable impulsion donnée au Culturkampf. N'a-t-il pas, au mois de mai dernier, solennellement promis de ne jamais prendre le chemin de Canossa (2)? De peur de manquer à cette parole, il parcourt l'autre route en brûlant les étapes; lui, d'ordinaire si maître de ses mouvements, il s'emballe et y met toutes les forces de l'empire... Pauvre chancelier de fer! Dieu lui a-t-il montré, cette année, les cuirassiers blancs à la porte du Vatican?...

Mais enfin, oui, le monde tourne comme si l'Assemblée nationale n'était pas en vacances. Condamnée par la sentence arbitrale de Genève, l'Angleterre paye, sans mot dire, les soixante-dix-sept millions qui lui sont infligés (3) et tâche de détourner l'attention « des camarades » comme un enfant qui vient de recevoir les étrivières (4). Les Etats-Unis sont dans la fièvre de l'élection présidentielle; ils vont, en la personne de Grant, renouveler à la modération un

(1) « J'ai voulu réunir ici les trois empereurs — disait-il à Lord Russel — et *les faire poser* comme des statues de marbre : les trois Grâces! et les montrer ainsi. »

(2) Le 14 mai 1872. « Ne craignez rien, Messieurs, ni en fait, ni en pensée, nous n'irons à Canossa. » Cette parole obtint au Reichstag un vote de quinze mille thalers pour l'entretien de la légation allemande auprès du pape. Elle n'a servi qu'à cela.

(3) L'affaire de l'*Alabama*, qui remplit le monde comme un scandale et qui fut bien un scandale maritime. L'Angleterre favorisant la piraterie, protégeant des corsaires!...

(4) Après avoir fait traîner autant que possible le jugement arbitral, l'Angleterre s'exécuta sans bruit et ne songea qu'à faire faire silence aux autres.

Digitized by Google

mandat de quatre ans (1). A la Haye, au contraire, le radicalisme cosmopolite légifère, objurgue, signifie au monde, comme de coutume, que le congrès déclare la guerre à tous les gouvernements et qu'il en veut « aux bourgeois » de toutes les nuances et de tous les degrés, sans même excepter « les bourgeois radicaux (2) ». Il atteste d'ailleurs que « les Gambetta sont aussi odieux que les Thiers » et apprend à M. de Bismarck que si Paris avait eu la sagesse de proclamer la Commune le 5 septembre 1870, elle eût été établie le lendemain à Berlin, donc plus de guerre : on se fût jeté dans les bras les uns des autres (3). En Suède, c'est le roi qui meurt (4) et la transmission qui se fait sans secousse; à Constantinople, ce sont des révolutions de palais selon l'usage (5).

Et ce mouvement giratoire n'est pas plus arrêté en France qu'au dehors. Pour les bonapartistes, *le projet* tient toujours, il inquiète, et Thiers fait reconduire à la frontière « le César sans gloire », comme on disait alors (6) : question de légitime défense. Grèves du Pas-de-Calais vigoureusement réprimées, tournée de Gambetta, mouvements de Lyon — où cependant la renaissance industrielle se manifeste par la brillante exposition du parc de la Tête d'Or — banquet de Chambéry, discours de Grenoble. Tout y passe et tout y vient : la « couche sociale nouvelle » fait brillamment son entrée politique et, d'une certaine manière, « le

(1) Le jour de l'ouverture du scrutin solennel fut le 5 novembre, mais la campagne très bruyante dura plusieurs mois et sembla jusqu'à la fin très indécise entre les deux concurrents : le général Grant et M. Horace Greeley.

(2) *Sic*. Le Congrès de la Haye eut lieu en septembre, suivant la tradition des congrès anarchiques, socialistes, etc., etc.

(3) Tous les échappés de *la Commune*, tous les réfugiés de Londres s'y étaient d'ailleurs rendus et la grande œuvre de ce congrès fut la glorification de la Commune. Karl Marx lui-même put à peine se faire écouter.

(4) Charles XV qui mourut le 18 septembre. Petit-fils de Bernadotte, fils d'Oscar Ier, auquel son frère, Oscar II, succéda. Charles XV avait à peine quarante-six ans.

(5) Midhat-Pacha, grand-vizir et remplaçant Mahmoud.

(6) Le 9 octobre. L'expulsion était en soi illégale, mais justifiée, disait-on, par l'attitude du prince et de ses partisans.

Digitized by Google

cléricalisme (1) » aussi. Cette éloquence, qui se trouve à l'aise sur les tréteaux, qui ronfle, qui tonne, qu'une pointe de patriotisme pimente et soutient, secoue comme nulle autre les *couches en formation*. *Aristophane* a beau dénoncer *Cléon*, et *Sardou*, *Rabagas* (2), le tribun renvoie cela d'un grand geste, prononce un grand mot et reste maître de la position. On n'aura jamais sa mesure tout entière dans le gouvernement, mais, dans l'opposition, c'est vraiment une grosse puissance : celui que Gambetta nomme déjà « son oncle à héritage », Thiers, le sait bien maintenant.

Avec cette campagne d'agitation et l'une poussant l'autre, sévit la frénésie des anniversaires révolutionnaires. C'est 1872 qui repêche la prise de la Bastille et invente, comme fête, *le 14 Juillet*. Puis on imagine *le 4 septembre*, là, quand les Prussiens sont encore chez nous et quand, à Berlin, on célèbre Sedan et son jour comme une fête nationale !... A vrai dire ni Thiers, ni Victor Lefranc, son ministre de l'Intérieur, n'entendent qu'on se donne ainsi la main, à travers les Vosges et le Rhin pour une telle farandole (3); mais alors on s'en prend au 22 septembre (4) : un banquet pour la République, un banquet et des toasts !... Et les toasts vont leur train (5), c'est toujours un peu de bruit assuré.

Ils font moins de tapage ceux qui, le 1er octobre — der-

(1) « Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle, qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois. » (*Discours de Grenoble, 26 septembre 1872.*) « Il n'y a plus à parler des partis monarchiques. Il reste un parti que vous connaissez bien, un parti qui est l'ennemi de toute indépendance, de toute lumière, de toute stabilité..., de tout ce qu'il y a de bon, de tout ce qu'il y a de bienfaisant dans les sociétés modernes. Cet ennemi, vous l'avez nommé, c'est le cléricalisme. *Discours de Saint-Julien, le 20 octobre 1872.*

(2) La pièce de *Rabagas* date de 1872.

(3) Les banquets, toasts, manifestations et réjouissances extérieures furent interdits pour le 4 septembre par arrêté du ministre de l'intérieur.

(4) Date de la proclamation de la République en 1792.

(5) Victor Hugo absent, envoie le sien et comme il aime à faire vibrer la note du jour, il déclare qu'il y a un moyen très simple de défendre la France de toutes les tyrannies lequel consiste « dans trois idées, trois dates : le 14 juillet, le 10 août, le 22 septembre! »

Digitized by Google

nière limite imposée par les nouveaux maîtres, à l'option — quittent leur foyer pour ne pas quitter leur patrie, et s'éloignent de l'Alsace pour rester à la France. Leurs pas quand ils s'en vont, remuent le sol jusque dans ses profondeurs, leurs larmes le fécondent; mais il n'y a plus là de fêtes, de banquets, et l'on y entend très peu de paroles.

Un autre signe caractérise ces vacances parlementaires, dont il faut bien suivre les phases et les incidents, à côté de Chesnelong sinon avec lui, pour nous retrouver sur le même terrain et dans le même esprit quand il va se reprendre aux choses publiques ; cet autre signe très précis, c'est qu'il pleut des lettres politiques. « Epîtres, discours, factums, manifestes se sont succédé — écrit M. de Mazade — ils ont tourbillonné comme des feuilles d'automne et ont disparu comme elles. »

Pour preuve et pour mémoire énumérons quelques-unes de ces épîtres qui sollicitent de toute part l'attention. Mais d'abord donnons le pas « au Roi » : Lettre du comte de Chambord, haute, loyale, inopportune quand même. « Il faut bien l'avouer, dit la *Revue des Deux Mondes* en sa chronique du 31 octobre 1872, chacun de *ses* manifestes est une bataille perdue pour sa cause, et la dernière lettre à un de ses amis, membre de l'Assemblée de Versailles, n'est point certes de nature à lui ramener la victoire. » Observons cependant qu'il n'y est point question du drapeau; mais l'exil et les cours en exil sont toujours de si mauvais conseillers !... Avec celle-là et en même temps, lettres du général Chanzy, président du centre gauche, au Président de la République, de MM. de Dampierre et Ferdinand Boyer à leurs commettants, de M. Thiers aux conseillers généraux des Ardennes, de M. de Carayon-Latour à M. Thiers, de M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Boisset, de M. Casimir Périer dans le *Journal de l'Aube* (1), du duc de Broglie dans *le Fran-*

(1) Cette lettre de Casimir Périer était comme le manifeste de ceux qu'on pourrait nommer les *ralliés* d'alors, et que les amis de Gambetta recevaient déjà si mal.

Digitized by Google

çais (1), de Victor Hugo — il n'y pouvait manquer (2). — Grandes lettres ouvertes ou consultations de M. Laboulaye dans *les Débats*, de M. de Meaux dans le *Correspondant* (3), de M. de Falloux sous ce titre : *Du scepticisme en politique*, de Louis Blanc, etc., etc., pour ne citer que celles qui ont, ou de la valeur, ou du retentissement.

La chronique de la *Revue des Deux Mondes* commence ainsi, le 14 novembre : « On a *vécu* pendant ces trois mois de discours, de manifestes, d'épîtres, de polémiques... Les polémiques s'épuisent à tourner dans le même cercle... Les lettres et les manifestes en se multipliant ne font qu'ajouter à l'obscurité et à la confusion. » De son côté M. Duvergier de Hauranne s'écrie d'un air très las : « Que de manifestes manqués !... Que de coups d'épée dans l'eau !... (4) ».

La vérité est que beaucoup de ces coups n'ont porté ni dans l'eau, ni dans le vide ; mais la situation est si embrouillée qu'il est très difficile de frapper au bon endroit : peu y ont réussi. En tout cas Chesnelong, retiré sous sa tente comme nous l'avons vu, n'a pas du tout vécu durant ces trois mois, des mets indiqués par *la Revue*. Il sait bien qu'il y faudra revenir. « L'heure des devoirs sévères et des soucis agités, ne va pas tarder à sonner — écrit-il le 18 septembre — Alors comme alors!.. Mais en attendant...» Oui, en attendant laissons-lui savourer encore le bonheur des siens, et l'assurer.

« Une dépêche de Toulouse, nous apporte une chère nouvelle... Naissance d'une bonne grosse fille pleine de vie et d'avenir... Devenir grand-père m'a toujours paru quel-

(1) Elle parut en même temps dans *le Français* et le *Courrier de France*.

(2) Lettre à Bonvalet où se développe le fameux toast du 22 septembre et dans laquelle on apprend qu'à « l'antique monarchie, qui est le passé vivant, et vivant de la vie terrible des morts » on peut opposer maintenant « un rayon d'aurore ».

(3) Nous avons déjà parlé de cet article important et qu'il est bon de relire. Nous le trouvons dans le *Correspondant* du 10 octobre 1892 sous ce titre : *L'assemblée nationale de 1872*.

(4) Ernest Duvergier de Hauranne : *La République conservatrice*.

Digitized by Google

quelque chose de grave et de très doux. *Le vent qui souffle sur une tête dépouillée*, dirait Chateaubriand, *vient quelquefois d'un rivage heureux...* En moins beau langage j'affirme, parce que je l'éprouve, qu'il peut être délicieux d'entrer dans ce soir de la vie qu'inaugure le titre de grand-père, et que je ne puis assez remercier Dieu des joies accumulées qu'il me donne.

« Je me rends à Toulouse le 6, nous ferons, le 7, le baptême qui ajoutera à ma couronne de grand-père les lauriers de parrain, ce qui abritera bien « ma tête dépouillée ». Et puis je regagnerai la fournaise, le champ de bataille, Versailles.

« *J'ai assez fait le roi de France,* il n'est que juste de *faire le roi de Navarre.* Et savez-vous que même là, dans la fournaise, les joies de famille de ces bonnes vacances me suivront quelque peu ? Savez-vous que j'emporterai, moi aussi en pays étranger un peu de la terre de mon foyer ? Savez-vous enfin que, le mariage de Joseph rendant Mme Chesnelong plus libre, elle viendra me rejoindre à Versailles ? Voilà comment les bonheurs s'engendrent.

« Ne me croyez pas fou parce que je suis content. Et surtout priez Dieu de ne pas nous faire pêcher en eau trouble dans le bassin de Neptune. Je n'ose encore regarder, j'ai peur de rouvrir les yeux après les avoir volontairement fermés, ou à peu près, pendant trois mois ; j'ai peur de ce que nous allons voir et je sens que nous nous embourbons (1). »

Si particulières, si familiales que soient ces lettres, il fallait les citer, car l'homme est là tout entier. Sans ces échappées de vue sur le père de famille, on n'en aurait jamais que la moitié, une moitié si adhérente à l'autre que lorsqu'on les sépare toute vie cesse.

(1) Lettre du 28 octobre 1892

Digitized by Google

XVI

Qui donc avait tort ? Qui donc avait raison?... Etaient-ce les hommes qui, prévoyant de loin ce que nous subissons et voulant préserver la France de la République radicale, socialiste, franc-maçonnique, ne songeaient qu'à faire la monarchie, et à la préparer quand ils ne pouvaient la faire?... Etait-ce l'homme qui, prévoyant ce qui allait aussi arriver, et plus prochainement, c'est-à-dire étant moralement sûr — lui qui n'avait été jusque-là que trop bon prophète — que la monarchie ne se ferait pas; croyait qu'il fallait constituer, sous le nom de République puisque ce nom était en possession, un gouvernement conservateur, libéral, honnête, pourvu de tous les organes de stabilité possibles en dehors de la monarchie héréditaire?... Qui donc avait raison? qui pourra le dire?... Ce qu'il y a de certain, c'est que de plus en plus la question se posait ainsi : ou réunir toutes les forces conservatrices en prenant pour noyau central, pour nébuleuse primitive, la droite modérée à laquelle s'agrégeraient les deux centres et successivement, les molécules de l'extrême droite et de la gauche modérée; former ce bloc pour le mettre au service de la monarchie traditionnelle, constitutionnelle et unie. Ou, rallier au contraire les énergies conservatrices en partant du centre gauche pour atteindre toutes les droites, sauf les plus aiguës, et toutes les gauches, sauf les extrêmes; solidifier cet agrégat pour en faire la base de cette république conservatrice, constitutionnelle et antirévolutionnaire qui pourrait, soit faire le lit de la monarchie en assurant l'ordre pour le présent, en permettant d'attendre l'avenir; soit faire son propre lit en prenant des habitudes de gouvernement et des allures équilibrées.

Il semble bien à distance, il semble bien aujourd'hui, quand les deux termes de l'alternative nous paraissent si désirables, qu'il dut y avoir là un terrain d'entente et de

Digitized by Google

rencontre facile à déterminer; mais au lieu de se rapprocher du point d'attache commun, de part et d'autre on s'en éloignait, et c'est ainsi, sans mauvais jeu de mots, qu'on allait se *retrouver* à Versailles.

La session débute par le message du Président que tout le monde attend, qu'on attend trop pour que les esprits et les nerfs ne soient pas beaucoup plus tendus qu'il n'est jamais opportun. Dès que le bureau est constitué, Thiers monte à la tribune pour lire lui-même son message, et tout est bien tant qu'il s'agit de l'action diplomatique, des transactions financières, des opérations accomplies de concert avec l'Assemblée, d'actions de grâces enfin envers la Providence; mais il en faut venir à la question qui bourdonne dans les airs et dans les esprits:

« ... La République existe, dit-il, elle est le gouvernement légal du pays : vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée par vous, il y a quelques mois, lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons-nous de ce titre et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur, nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait pas. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas... »

C'est certainement prendre le taureau par les cornes, mais en la circonstance, c'est aussi lui faire voir rouge. En politique — et même en religion — plus on est voisin et moins l'on s'entend, et moins l'on s'écoute, et moins l'on cherche à se comprendre, dès lors qu'on n'est pas de la même chapelle. Il n'y a point de parti pris d'avance de la part de l'Assemblée, mais après avoir entendu cette déclaration, c'est fini, elle n'est plus maîtresse d'elle-même.

Chesnelong a écrit l'histoire de cette séance et de toutes les séances qui, en novembre et décembre 1872, firent de cette espèce de lutte constitutionnelle et parlementaire, — sorte de guerre des deux roses, entre l'Assemblée et le

Digitized by Google

Président — une campagne étrange et dans des conditions à part, avec ses batailles rangées, ses guérillas et ses suspensions d'armes. Il y a là, dans ces pages consciencieuses, comme le procès-verbal de cette phase tourmentée et l'on y retrouve avec les faits et les paroles, les vues, les impressions et les mouvements de tous les partis. Je n'en peux rien donner, parce qu'il n'en faudrait rien distraire et que je ne puis pas, en cette étude, accorder tant de place à un épisode en lequel Chesnelong intervient peu; mais j'en extrairai la substance et je la livrerai, si je dis que lui et ses amis sont absolument convaincus du *devoir pressant d'opposition* qui s'impose à la droite. Et cela parce qu'ils sont non moins convaincus qu'il est temps de mettre fin à la « dictature de l'éloquence », à ce pouvoir sans analogue où roi, ministre, consul, général, le *maître de la parole* tient le sceptre, l'épée, la main de justice et même le globe; parce qu'ils sont non moins persuadés que les ministères où gauche et centre gauche dominent, préparent l'avènement de l'extrême gauche; parce qu'enfin ils tiennent la *République conservatrice* pour un leurre et ne voient dans les efforts faits pour la constituer qu'un moyen d'empêcher la monarchie. On ne saurait être plus pénétré de ces pensées que ne l'est Chesnelong. Qui donc a raison? Qui donc se trompe?...

On pourrait se demander peut-être si le défaut de la cuirasse de la droite, la cause du perpétuel malentendu ne serait pas tout simplement ici : ces hommes de premier ordre unis en si grand nombre par les intentions les plus pures, n'ont pas vu, à l'origine : 1° qu'une nation ne peut sortir de l'abîme de désordre et de destructions où la nôtre était tombée que par une dictature; 2° qu'une dictature proprement dite étant impossible du fait des vainqueurs qui nous tenaient à la gorge, il fallait viser à la remplacer; 3° que M. Thiers représentait, non pas la meilleure des républiques, mais la meilleure des dictatures... La Providence l'avait préparé par toutes les voies à ce rôle unique, elle l'avait imposé à la confiance du pays comme à l'estime des autres peuples. Il y avait là de singulières marques de vocation, lesquelles

Digitized by Google

s'ajoutaient aux enseignements de l'histoire comme aux raisons tirées de la psychologie des masses populaires et autres. Mais on voit mal les choses dans l'effarement du malheur, et l'on ne distingue pas de près — au moins toujours — ce qui, de loin, ressort quelquefois avec évidence. Il a fallu à l'opinion plus de trente années pour arriver à rendre justice au gouvernement si réparateur et si sage de la Restauration ; il a fallu qu'après un tiers de siècle l'histoire déballât ses grands et ses petits papiers, pour qu'on comprît ce qu'avaient été le duc de Richelieu et son Roi... Une période d'équité comparable commence, ce semble, pour le gouvernement qui nous délivra des serres de l'aigle rapace et des cent bras de la Commune.

Lorsque Thiers lit son message du 12 novembre, on est dans une fournaise dont l'extrême chaleur monte à toutes les têtes, et c'est autant pour endiguer les colères que pour faire droit aux sentiments d'où elles proviennent que le président de la droite, M. de Kerdrel, propose séance tenante, de nommer une commission pour examiner le message et y répondre. Chesnelong est pleinement avec lui comme il va être pleinement avec le général Changarnier, M. Batbie, les ducs de Broglie et d'Audiffret-Pasquier, dans les interpellations successives qui provoqueront les amères réponses du Président de la République.

En revanche, il est profondément heureux lorsque celui-ci fait apporter par M. Dufaure la branche d'olivier, heureux et enthousiaste : « Je ne saurais vous rendre le discours du garde des sceaux, ni l'effet produit par son intervention : c'était la déroute de l'ennemi. Il a pris la défense de l'Assemblée avec une énergie dont la sincérité s'imposait. Vigoureux, il l'est toujours; sincère, il l'est aussi souvent qu'un ministre peut l'être; mais, les deux à ce point, c'était superbe; et les coups de massue qu'il assénait ne tombant pas sur nous, je trouvais à leur rudesse et même aux aspérités de l'instrument une beauté de plus. Il a combattu *la dissolution* et son champion verbeux (1) avec une netteté

(1) Gambetta.

Digitized by Google

qui ne laissait place à aucune équivoque, il s'est séparé du radicalisme avec une ironie cinglante, nous l'avons acclamé et la dissolution a été repoussée par 483 voix contre 196 (1). » Ailleurs, il a écrit de ce discours : « C'était plus qu'un discours puissant, c'était un acte honnête... Pendant quelques jours, la situation se détendit, les défiances se calmèrent, les idées de conciliation prirent faveur, M. Thiers tout en se réservant, parut autoriser les espérances qu'avait fait naître le discours de son principal ministre (2). »

Il y eut plus. Sur cet autel de la paix érigé par le Garde des Sceaux, Thiers se résolut à immoler une victime dont le sang pût apaiser les dieux, et asperger le peuple. Et cette victime fut son ministre de l'Intérieur, Victor Lefranc — sacrifice véritable, car il l'aimait. — La majorité n'arrêta pas son bras, elle accepta l'holocauste avec joie et crut distinguer le feu du ciel qui le consumait en signe de réconciliation. Pour la première fois, depuis la guerre elle voyait à l'Intérieur l'un des siens (3), cela lui parut un gage en même temps qu'un triomphe. Il y eut ainsi entre elle et lui une aube de renouveau, la pâle et incomplète aurore d'une tardive lune de miel, durant laquelle Thiers, chez qui l'esprit pratique et l'ironie ne perdirent jamais leurs droits, riposta à la *Commission des Quinze*, chargée de juger son Message, en demandant et faisant élire *la Commission des Trente* qu'il se plaisait à nommer « la petite fille de la Commission Kerdrel ». La fameuse Commission des Trente, nommée pour établir entre eux (Chambre et Président) des rapports possibles, et, en l'absence du gouvernement définitif qui fuyait comme un mirage, pour instituer les organes nécessaires à la vie d'un gouvernement quelconque.

Chesnelong n'eut pas de chance. Il eût aimé (tout le monde aima) à faire partie de cette Commission qui fut le centre même de la vie de l'Assemblée, et il se trouva que,

(1) Lettre du 16 décembre 1872.
(2) Notes personnelles.
(3) M. de Goulard quitta le ministère des Finances pour prendre celui de l'Intérieur, et fut remplacé aux Finances par M. Léon Say.

Digitized by Google

dans son bureau, les deux candidats de la droite — lui et Raoul Duval — échouèrent *de deux voix*. C'était jouer de malheur, la part de la droite et du centre droit étant belle dans la Commission. Et sa place était là près des Larcy, des d'Audiffret-Pasquier, des Lucien Brun, des d'Haussonville, des Lefèvre-Pontalis, des de Lacombe, des Cumont, Decazes, Ernoul Batbie, etc., etc., elle était là dans les discussions animées où M. Thiers venait défendre, lui-même, avec sa verve familière, gauloise quelquefois, mais étincelante, son pouvoir anormal, étrangement personnel, débordant et pourtant justifié (1). Chesnelong avait vraiment étudié, avec sa grande puissance de travail et d'assimilation, les questions en jeu; mais enfin qu'il convînt ou ne convînt pas à la situation, qu'il fût ou non marri de n'y être pas — et il le fut — ce que nous constatons, c'est son absence, et c'est ce qui nous fait tourner court quant aux travaux si importants et si mouvementés de la Commission.

Comme fiche de consolation, Chesnelong fut élu, le 14 janvier, membre de la Commission d'initiative (dix-septième commission), également composée de trente membres et bien composée (2). Membre aussi de la Commission

(1) « Je ne puis me laisser ainsi lier pieds et poings et me laisser placer dans la position ridicule d'un combattant qui aurait le sabre cloué au derrière... Si vous voulez me condamner à rester à la Préfecture de Versailles comme un porc à l'engrais... Si vous voulez me clore la bouche et faire de moi un mannequin politique, etc..., etc... Oh ! si j'étais de ces nobles races qui ont tant fait pour le pays, je pourrais m'incliner et accepter le rôle de roi constitutionnel. Mais moi, un petit bourgeois, qui, à force d'étude et de travail, suis arrivé à être ce que je suis, je ne saurais, je le répète, accepter la situation que vous me proposez sans humiliation, sans une véritable honte. Non, non, je reviendrai devant l'Assemblée, elle m'écoutera, elle me croira, elle me donnera raison et le pays aussi. Je veux pouvoir faire mon devoir et je ne me laisserai pas lier les mains. »

(2) Annisson-Duperon, Merveilleux-Duvignaux; comtes de Chaudordy, de Chabrol, de Rességuier, MM. Paul Bert, Goblet; marquis de la Rochejaquelein, de Castellane, de Montlaur, MM. Vallon, Talon, de Sugny, de Carayon-Latour, Pagès-Duport, de Rainneville, Denfert-Rochereau, Voisin; ducs de Larochefoucauld-Bisaccia, Marmier, etc.

Digitized by Google

du budget — ce qui d'ailleurs ne lui manquait jamais — il l'était dès l'ouverture de la session et il intervint, à ce titre, le 16 décembre, en une de ces discussions de finances auxquelles alors tout le monde prenait intérêt. Cette honnête chambre, toujours occupée à diminuer les charges du budget, n'hésitait pas à porter la hache dans la forêt du fonctionnarisme. Les bûcherons, les forestiers, les gardes étudiaient les fourrés pour y pratiquer des coupes utiles et point d'autres. Qui nous la rendra ?

Le comte de Monneraye propose : 1° que les fonctions des percepteurs des chefs-lieux d'arrondissement soient réunies à celles des receveurs particuliers et les charges des percepteurs des chefs-lieux de département à celles des trésoriers payeurs généraux ; 2° que le nombre des receveurs-percepteurs de Paris, alors de quarante-deux, soit réduit au chiffre de vingt, moyennant la suppression d'un receveur par arrondissement. Chesnelong, prôneur ordinaire des retranchements, prend peur qu'on n'aille ici trop vite : respectons les situations acquises, émondons seulement les branches mortes, procédons par extinctions. Réduire à vingt pour la première année, c'est trop, arrêtons-nous à trente.

« Sans doute, il faut réformer les abus ; mais il faut les réformer en restant dans les limites pratiques, c'est le seul moyen de ne pas les faire renaître. Les réformer avec prudence, Messieurs, c'est le vrai moyen de les réformer avec efficacité. »

Tel est le thème qu'il développe, telle est *sa note*, quelque promoteur d'économies qu'il soit, cette note, nous la retrouvons partout dans la trituration des budgets.

Digitized by Google

XVII

Plus sienne encore est la défense du Saint-Siège. Là même, nous l'avons déjà constaté, c'est à l'ardeur plus qu'à la prudence qu'il donne en général le pas. Nous allons voir cependant que, même là, il sait unir au zèle, la sagesse.

Il faut ici rappeler — voire expliquer, car tout s'efface — ce que fut l'incident diplomatique qui se produisit à Rome à l'ouverture de 1893 et causa des émotions variées. En France, les catholiques en profitèrent pour s'affoler avant d'avoir rien approfondi, et certains de leurs journaux dénoncèrent les perfidies calculées du gouvernement envers le Pape, son systématique abandon de la cause catholique... Voici, en quelques mots, l'état des choses :

Depuis 1870, le vaisseau français l'*Orénoque* reste à la disposition de Pie IX, dans les eaux de Civitta-Vecchia. Il n'a point affaire à la puissance d'à côté ; mais étant là, dans ces eaux de la mer Tyrrhénienne dont l'Italie royale prétend avoir pris possession en s'emparant de l'Italie pontificale ; étant là, la puissance d'à côté voudrait bien qu'il lui rendît les honneurs qu'impose le code de la politesse maritime à qui mouille chez vous. La question n'avait point encore été soulevée, elle emprunte à la situation du Pape dépossédé toute son importance. L'*Orénoque* doit-il saluer le pavillon royal et saluer le Roi ?... Le Pape dit non. Chatouilleuse comme une parvenue qu'elle est devenue maintenant, l'antique maison de Savoie n'est pas d'humeur à laisser le Vatican s'interposer entre elle et un hommage, elle veut être saluée par l'*Orénoque* et visitée au Quirinal par les officiers du bord ; ce sont, dit-elle, et c'est vrai, des actes de courtoisie internationale, en usage dans toutes les marines du monde. Le Pape proteste de nouveau : *Nul ne peut servir deux maîtres, et à Rome il n'y en a qu'un...* M. de Bourgoing, notre ambassadeur auprès

Digitized by Google

du Saint-Siège, proteste avec lui : l'*Orénoque*, aux ordres du Pape, ne connaît que le Pape, il *ignore* le Quirinal... Mais c'est là justement ce qu'un parvenu ne saurait supporter. Il faut être une puissance sûre d'elle-même, incontestée, pour pouvoir ignorer à son tour cette ignorance... Victor-Emmanuel se fâche, la diplomatie locale intervient, M. de Bourgoing en réfère à son gouvernement. Celui-ci n'a point à se préoccuper seulement des susceptibilités du roi d'Italie. Derrière ses réclamations, il y a tous les ombrages de Bismarck et tous les effarouchements de l'Europe (1). Il y a cela au moment où nous accomplissons les opérations les plus moralement délicates, les plus matériellement difficiles de la libération ; il y a cela tandis que la Prusse triche pour rester encore chez nous l'arme au bras (2). Tristesse et émoi au Vatican, mais tristesse et émoi non moins réels à l'hôtel de la Préfecture de Versailles : « Notre pauvre pays — dira plus tard Chesnelong — n'était pas encore hélas ! en état de faire respecter sa parole (3) ». D'où la réponse de Thiers, qui est en fait celle-ci : « Rester au service du Pape, mais saluer le Roi d'Italie ». Désavoué — au moins en apparence — M. de Bourgoing se retire ; et, pour atténuer le coup dans la mesure du possible, le gouvernement français se hâte de lui donner pour successeur, l'homme de la confiance et de l'amitié de Pie IX, M. de Corcelles.

Voilà ce qui remue l'opinion quand s'ouvre l'année 1873. Mise en mouvement, du nord au midi, par la tournée de vacances de Gambetta, la démagogie fait chorus avec la

(1) Il faut se rappeler que vaincue, ruinée, toujours menacée, la France, aux prises avec les difficultés inextricables que nous indiquons à peine et que nous n'indiquons pas toutes, était la seule des puissances — catholiques ou autres — qui demeurât ainsi au service du Pape et en fonction près de lui. Bien plus, toutes s'offusquaient, toutes faisaient mine d'avoir peur de son intervention en faveur du pouvoir temporel. L'Allemagne lançait le cliché, et toutes le reproduisaient.

(2) On a vu qu'envers et contre les conventions de Francfort, le chiffre de l'occupation ne diminuait pas, bien que, topographiquement, l'occupation diminuât.

(3) Papiers intimes.

Digitized by Google

Prusse pour dénoncer le gouvernement comme *vendu au Pape* et prêt à faire pour lui la guerre; mais, en regard, une partie du monde catholique ne peut assez s'indigner. On célèbre M. de Bourgoing, on accuse et injurie M. Thiers, sans songer que la différence des situations et des responsabilités fait ici vraiment toute la différence des conduites. Une autre fraction des catholiques, non moins dévouée au Pape, mais moins grisée d'opposition, se réunit sous la présidence de l'évêque d'Orléans, ayant pour principal promoteur Chesnelong, et pour but la conciliation des devoirs du catholique et du Français.

M. de Belcastel, toujours sincère, plus sincère d'ordinaire que mesuré, avait, dès la première séance, déposé une demande d'interpellation, le ministère en redoutait les effets, il y avait lieu : quelle conduite tenir?

A cette question posée, dès le début de la réunion, Chesnelong répond (1) : « Le silence serait pris pour de l'indifférence et pour l'abandon de la cause, il faut que l'interpellation ait lieu; mais *il ne faut pas en ce moment créer d'embarras à notre pauvre pays*, il ne faut pas amener un conflit avec l'Italie *derrière laquelle nous trouverions l'Allemagne*. Le conflit, d'ailleurs, serait aussi malheureux pour le Saint-Siège que pour la France. Agissons avec prudence, faisons auprès de M. Thiers une démarche pour nous concerter avec lui, touchant la substance et la forme de l'interpellation, et obtenir de lui une réponse qui soulage nos cœurs et nos âmes de catholiques. Si comme, je n'en doute pas, le gouvernement se montre disposé à nous faire cette réponse, l'ordre du jour que nous proposerons se bornera à la viser. Quoi qu'il y ait, Messieurs, nous n'oublierons pas que la cause du Pape est non seulement la cause de Dieu, mais encore celle de la France. »

Avant de faire cette proposition, Chesnelong s'était

(1) J'abrège ici beaucoup la réponse, tout en ne donnant que le sens des paroles de Chesnelong et n'employant même que les termes dont il se servit.

Digitized by Google

concerté avec l'évêque d'Orléans qui la soutint; elle fut unanimement adoptée et Mgr Dupanloup, Chesnelong, MM. de Belcastel, de Mérode et Baragnon furent désignés pour cette ambassade auprès du Président de la République. Chesnelong n'avait pas trop présumé des dispositions de M. Thiers; elles étaient aussi bonnes que la situation était critique. On s'explique. M. Thiers eût bien voulu supprimer l'interpellation, tant il était difficile d'en prévoir les effets extérieurs, mais enfin il se rendit, à la condition que l'interpellation se restreindrait absolument à l'incident de l'*Orénoque* et ne serait suivie que d'un ordre du jour pur et simple. Et non seulement ce fut convenu, mais au sortir de l'entretien la réunion décida que l'interpellation ne prendrait plus que la forme d'une *question* touchant l'aventure, et la seule aventure de l'*Orénoque*. Ce que MM. de Belcastel et Chesnelong vinrent annoncer à M. Thiers, qui les en remercia.

Ne quittons pas M. Thiers sans rappeler les paroles qu'il adressa alors aux délégués de la réunion « avec cet abandon qui donnait tant de charme à ses entretiens », écrira Chesnelong (1). Paroles qui furent, au retour, notées avec scrupule et qui n'ont rien perdu, on va le voir, de leur actualité :

« Je suis — leur dit-il en toute spontanéité — je suis si profondément et si respectueusement dévoué au Pape que, ne pouvant rien pour le rétablissement de son pouvoir temporel, j'ai tenu à lui donner des témoignages absolus de déférence pour tout ce qui touche à son pouvoir spirituel. Dans la question des nominations épiscopales, je lui abandonne en quelque sorte le choix; je nomme les candidats que le Nonce préfère ou me désigne. Ils sont quelquefois plus ultramontains que je ne voudrais; cela me coûte beaucoup parce que je suis très gallican, mais je n'y regarde pas parce que le Pape est malheureux et que je veux lui prouver ma vénération pleine de sympathie. A coup sûr, je ne serais pas si accommodant si sa situation

(1) Papiers intimes.

Digitized by Google

était autre. J'aurais des égards pour ses préférences, mais je m'arrangerais de manière à faire le plus souvent prévaloir les miennes... Mais, dans les circonstances actuelles, je considère qu'il est de mon devoir de pousser mon respect pour les désirs du Pape jusqu'à l'abnégation des miens. M. Jules Simon est tout à fait entré dans mes sentiments ; il y met tant de bonne grâce que le Nonce m'a souvent déclaré qu'il ne pouvait souhaiter un ministre des Cultes meilleur et plus agréable. » Après quoi et d'un air pénétré de ce qu'il disait, Thiers ajoutait : « Messieurs, personne plus que moi ne croit l'indépendance du Pape nécessaire à tout le monde... »

Le 15 janvier, la « question » fut posée au gouvernement par M. de Belcastel. Il le fit avec sagesse, selon les conventions, avec profondeur de sentiments, selon sa nature, et, par cela même, non sans une certaine éloquence.

« ... La présence du magistrat de vérité sur le trône de Pierre est plus nécessaire que jamais, je ne dis pas seulement à la liberté des consciences catholiques, mais à la conscience et à la raison du genre humain.

« Qui protégez-vous au Vatican ? C'est plus qu'un prêtre et plus qu'un Roi, c'est, Messieurs, le principe même de l'affranchissement du monde . . . . . .

. . . . . .

« La France est malheureuse, désarmée, deux motifs pour garder ce qui lui reste de sa mission passée. Sans armes, c'est vrai, elle ne peut donner au droit que son témoignage, mais ce témoignage, elle ne peut le refuser. »

Ce témoignage, la Chambre le donna en acclamant avec ces vérités d'ordre moral, universel et « catholique » les hommages plus directs à la personne du Pape, c'était ce que voulait la réunion, ce qu'avait autorisé M. Thiers, ce qui devait apporter une consolation et un encouragement au vieux Pontife dépossédé. Elle applaudit de même — j'entends la majorité — ce mot de la fin de M. de Belcastel :

« Qu'on le veuille ou qu'on s'en défende, la grande question du siècle est la question religieuse. » En vérité,

Digitized by Google

je crois que maintenant on ne pourrait plus même *s'en défendre!...* (1).

En l'absence du ministre des Affaires étrangères, le garde des Sceaux, M. Dufaure, répondit dans le sens convenu. Il donna, de l'incident, des explications propres à calmer les catholiques, sans se départir de la prudence politique et diplomatique, sans se défendre cependant d'une émotion religieuse discrète, mais tout de même très accusée.

Après lui, Chesnelong prit la parole,

Il n'en avait nul droit, puisqu'il faut parler net,

la procédure usitée alors (2), quand on posait au gouvernement une *question* devant l'Assemblée, étant que le député qui formulait sa demande avait seul le droit de répondre au ministre entendu. Mais *les cinq* de la députation désiraient que Chesnelong intervînt, M. de Belcastel lui donnait son lieu et place, et M. Grévy, pressenti (3), consentait à oublier pour une heure ce détail de la jurisprudence parlementaire, « pourvu — disait-il — que personne ne réclame ». On ne réclama pas.

CHESNELONG. — « Je remercie M. le Garde des Sceaux des déclarations qu'il est venu apporter à la tribune avec l'accent vigoureux de son honnêteté et de son éloquence.

« Je ne prononcerai pas, Messieurs, soyez-en convaincus,

(1) Me permettra-t-on de mettre en regard de cette parole de M. de Belcastel, le légitimiste ardent et intransigeant de 1872, un passage du discours de M. Waldeck-Rousseau au Sénat, le 27 juin 1903 ? « J'admire comment certains hommes politiques, qui jugent de l'opinion publique par celle de certains milieux, comités ou cénacles, peuvent sourire en entendant faire une part dans les préoccupations de la politique moderne au problème religieux. Mais, Messieurs, d'ici longtemps ce problème restera un des facteurs essentiels de notre politique ; si vous en doutiez, je vous dirais de relire le rapport fait en 1882 par Paul Bert, ce rapport dont on a pu dire qu'il est un chef-d'œuvre, marqué au coin d'une clairvoyance que la suite des temps a très bien montrée. »

(2) J'ignore s'il en est encore ainsi dans les règlements de la Chambre des députés et du Sénat.

(3) M. Grévy présidait la Chambre, on le sait, depuis le 16 février 1871. Il avait ensuite été réélu au mois d'août suivant, puis le 5 mars 1872, puis encore le 15 juin et enfin le 12 novembre.

Digitized by Google

une parole imprudente. Je sens trop profondément les malheurs de mon pays et je ne voudrais pas ajouter quoi que ce soit aux difficultés et aux douleurs dont il supporte le poids. Ce n'est point là un sentiment qui me soit personnel, il est dans tous les cœurs des catholiques de cette assemblée. . . . . .

. . . . . .

« Oui, si nous pouvions nous placer dans la région des principes et faire abstraction des conditions contingentes de la situation actuelle, je soutiendrais aujourd'hui ce que j'ai défendu dans d'autres temps. Mes principes n'ont pas varié, je les garde comme une espérance... Mais je prends la situation telle qu'elle est et je demande seulement que le gouvernement veuille bien défendre à Rome, *par tous les moyens possibles*, la sécurité et l'indépendance de Sa Sainteté. *Il y a là pour la France un devoir d'honneur qui ne menace personne...* Je demande encore que cette politique, que M. le Garde des Sceaux est venu affirmer à cette tribune, soit à Rome la règle, non seulement de notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, mais aussi de notre ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Italie... Messieurs, je n'insiste pas, j'espère que le gouvernement me comprendra. Je ne demande que cela, mais je le demande énergiquement. »

Chesnelong rend hommage à la conduite de M. de Bourgoing, regrette que sa démission ait dû être acceptée, félicite le gouvernement du choix de M. de Corcelles et, se laissant aller aux considérations qui lui sont habituelles, insistant sur la solidarité historique et sociale de l'Eglise et de la France :

« Je ne connais pas dans le monde — dit-il — un seul intérêt catholique qui ne soit pas un intérêt français. »

Arrêtons-nous à cette parole dont, par épreuve renversée, la signification est devenue pour nous de plus en plus triste et de plus en plus évidente. M. Thiers aussi disait alors — et il le disait à un dîner où il avait réuni les députés de la gauche et du centre gauche (1) : — « Quand la France

(1) M. Bardoux, qui fut en 1877 ministre de l'Instruction publique,

Digitized by Google

comptera de nouveau dans le monde, quand elle pourra avoir une politique extérieure, cette politique, ne vous y trompez pas, devra être une politique catholique. C'est comme nation catholique, c'est en s'appuyant sur les intérêts catholiques, en y puisant sa force et les couvrant de sa protection qu'elle pourra rayonner au dehors. »

Sur ces mots amenés par une conversation touchant la nécessité de refaire le pays dans le silence, le recueillement et le travail, une partie des convives se récria.

« Eh ! Messieurs, il ne s'agit point ici d'une question de foi — leur répond Thiers — c'est simplement une question de patriotisme. »

S'adressant alors au groupe le plus scandalisé par sa sortie :

— « Je suppose que l'un de vous soit appelé à diriger les affaires extérieures de la France, lorsqu'elle sera en état de reprendre sa place et son influence — dit-il. — Quelles que puissent être ses défiances contre le catholicisme — mettons son opposition, mettons ses préventions raisonnées, justifiées — je le défierai bien de ne pas reconnaître cette vérité de fait que, pour l'action extérieure de notre pays, la force catholique est la première de nos forces nationales; et je le défierai de même de ne pas se courber devant ce fait et cette vérité s'il est vraiment un homme politique. »

Exclamations redoublées.

— « Cela vous étonne, Messieurs? Cela est, cependant », fait le Président de la République en s'accoudant sur la table.

Et comme les uns contestent et les autres sourient :

— « Ah ! vous n'admettez pas cela?... Eh bien ! je vais vous étonner davantage encore, car je vais vous dire qu'au point de vue même de notre politique intérieure, je crois voir très clairement qu'au train où vont les choses, un mo-

des Cultes et des Beaux-Arts, et plus tard vice-président du Sénat, se trouvait à ce dîner. Il a lui-même raconté la scène toute entière à l'auteur de ce travail, et encore à Charles Chesnelong qui voulut écrire pour les conserver les paroles de Thiers. J'abrège ce récit de tous points curieux, comme de tous points sérieux.

Digitized by Google

ment arrivera, soit dans un siècle, soit dans un demi-siècle, soit dans beaucoup moins (tout va si vite en France !) oui, un moment arrivera où il n'y aura plus guère dans notre pays que deux forces en présence et debout : la force catholique, et la force destructive de la révolution radicale. »

Il y eut comme un moment de stupeur. Thiers s'apercevant alors, en tant que maître de maison, qu'il avait été loin étant donné son auditoire, voulut amener une détente. « Quand cette heure viendra, Messieurs — ajouta-t-il en souriant — je n'y serai heureusement pas. Et je dis heureusement, parce que si j'y étais, mon Dieu ! si j'y étais.... je serais bien embarrassé. »

Cette chute inattendue remit tout le monde à peu près à l'aise. C'était ce qu'il voulait. Mais il leur avait lâché ce qu'il jugeait bon qu'ils entendissent au moins une fois, et il avait dit ce qu'il pensait.

Hélas ! il était trop voisin de la prophétie, cet entretien avec les gauches; et tout est allé plus vite encore que ne l'imaginait le voyant... Ce *banquet*, non de Platon, non pas même de *sa république*, mais certes de la nôtre, *illustre* assez bien, ce me semble, la parole citée de Chesnelong, et même tout son discours du 15 janvier, qu'il achève en disant :

« Ce n'est pas, Messieurs, sans une intention miséricordieuse de la Providence qu'elles (l'Eglise et la France) sont aujourd'hui confondues dans une commune épreuve : c'est vraiment le témoignage persistant de leur solidarité... Et comme catholique et comme Français, j'y salue un gage de rénovation et d'espérance. »

(*A suivre*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

VOYAGES D'EMPEREURS A ROME

DE CONSTANTIN LE GRAND AU TSAR NICOLAS Ier

Personne, aujourd'hui, ne songe à soutenir l'authenticité de la fameuse *Donation* par laquelle Constantin aurait cédé au Saint-Siège Rome, l'Italie, et peut-être même l'Occident tout entier ; mais la conscience — ou l'imagination — populaire incorpore toujours un élément de vérité dans ses fictions les plus hardies, et il est certain que la translation de l'empire à Constantinople laissait en quelque sorte vacante la première capitale du monde ; les Césars, en revenant à Rome, ne s'y sentirent plus tout à fait chez eux ; cependant, le prestige séculaire de l'Urbs n'a jamais cessé d'attirer dans ses murs, et les souverains de Byzance et les héritiers de Charlemagne.

Dans des circonstances diverses, tantôt amis, tantôt ennemis, conquérants altiers ou pèlerins dévots, on les vit demander aux ruines du Palatin et aux splendeurs de Saint-Pierre ou du Latran comme une investiture mystérieuse, à la fois profane et sacrée, qui réunissait, en les perpétuant, tout ce que les deux Romes avaient de souvenirs morts et de grandeurs vivantes.

Un tel spectacle est digne, croyons-nous, de fixer l'attention. Il la mérite par lui-même, comme tout ce qui

Digitized by Google

est grand ici-bas ; il vaut encore par les clartés qu'il projette sur les rapports de :

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur,

sur la question, depuis dix-neuf siècles à l'ordre du jour, des relations de l'Eglise et de l'Etat. Au demeurant la liste des visites impériales à Rome est encore ouverte. Donc, parler de celles du passé, c'est maintenir à l'histoire son rôle de maîtresse qui donne des leçons pour l'avenir (1).

Constantin avait quitté Rome à la fin de 326, « chargé de la haine populaire », dit l'historien Zozime, et les circonstances tragiques de ce dernier séjour expliquent la précipitation avec laquelle il poussa la fondation de Constantinople. L'ancienne capitale, où le paganisme demeurait vivace autant qu'irrité, s'était montrée dès l'abord hostile au nouveau maître ; les divisions qui éclatèrent au sein de la famille impériale, et qui amenèrent successivement la mort violente du jeune Crispus, le supplice de l'impératrice Fausta, enfin le départ de sainte Hélène pour Jérusalem, tout cela devait exciter à la fois l'indignation du public et les remords de l'empereur.

Trente ans s'écoulèrent avant que le fils de Constantin crût pouvoir se montrer à Rome. En 356, Constance envoya sa femme Eusébie préparer le terrain, et dès le milieu de 357, il s'autorisa d'une légère victoire remportée en Rhétie contre les Barbares, pour offrir à la curiosité du peuple et à sa propre vanité le spectacle d'une entrée triomphale (2). Eusébie et sa belle-sœur Hélène, femme du jeune César Julien, accompagnaient l'empereur, ainsi que le frère du roi de Perse Sapor, Hormisdas, élevé dès l'enfance à la cour de Constantinople. Chaque ville importante avait envoyé une couronne d'or et un panégyrique. Le rhéteur païen Thémistius, délégué de Constantinople,

(1) Auteurs consultés : *Histoire de Rome*, de GREGOROVIUS et de REUMONT ; *Histoires des Papes*, du P. GRISAR et de M. PASTOR.

(2) DE BROGLIE : *L'Eglise et l'Empire romain*, IIe partie, t. I, p. 371 et suiv. de la quatrième édition.

Digitized by Google

composa pour la circonstance un morceau d'apparat que l'on possède encore.

A plus de quinze lieues de Rome, au village d'Ocricoli, près de Narni, Constance fit ranger en bataille les compagnies de sa garde ; ces *protecteurs* aux armes d'or, aux riches et lourdes bannières, précédaient le char étincelant où trônait seul, dans le faste oriental d'un demi-dieu mortel, l'héritier d'Auguste. Les étendards de pourpre, en forme de serpents, lui faisaient une étrange couronne, où le vent s'engouffrait par la gueule et simulait de redoutables mouvements de queue. Les *cataphractes*, cavaliers bardés d'armures aux mailles flexibles, fermaient la marche.

A la porte Flaminienne, eut lieu la réception officielle, au milieu du bruit et du désordre pittoresque d'une foule romaine. « Mais Constance, immobile sur son char, ne tressaillait pas, ne sourcillait pas, ne clignait pas les paupières. Il ne cessait de regarder fixement devant lui, portant le corps roide, la tête haute, ne tournant les yeux ni à droite ni à gauche : les cahots de la voiture ne lui arrachaient pas un mouvement. Durant toute la cérémonie, on ne le vit pas une seule fois ni cracher, ni se moucher, ni passer la main sur son visage. On ne lui surprit qu'un seul geste : en passant sous les portes, il courbait sa petite taille, comme s'il eût craint que son front n'allât heurter le sommet des arcs de triomphe. Ainsi s'avançait, à travers les flots des Romains surpris, l'idole que l'Orient envoyait à leur adoration. » L'empereur harangua le peuple du haut du tribunal, et se rendit à la curie, après en avoir fait retirer ce fameux autel de la Victoire, qui devait susciter sous les règnes suivants de si âpres controverses entre Symmaque et saint Ambroise. Il visita les temples, les thermes, les cirques et les théâtres, témoignant à haute voix de son admiration. « Ces masses insensibles, a dit Chateaubriand, ne purent s'émerveiller de sa petitesse, comme il s'ébahissait de leur grandeur. » Au Forum de Trajan, comme il voulait faire copier le cheval qui portait la statue de l'empereur, le prince Hormisdas eut l'à-propos de répliquer : « Avant de faire venir le cheval, il faudrait

Digitized by Google

avoir bâti l'écurie. » Ce philosophe en exil, digne précurseur du Persan de Montesquieu, résumait ainsi ses impressions de Rome : « Quel dommage qu'on meure ici comme ailleurs ! » (1).

La question religieuse, alors à l'état aigu par suite de l'arianisme, sollicita bientôt l'attention de Constance. Le pape Libère, proscrit par ses ordres, avait dû céder la place à un intrus nommé Félix. Une députation de matrones catholiques alla supplier l'empereur de rendre à son troupeau le pontife légitime. Tout en leur faisant bon accueil, Constance proposa, si l'on en croit l'historien Théodoret, de rappeler Libère à condition qu'il partagerait son siège avec l'antipape ! Il était difficile de prendre la chose au sérieux, mais cette étrange nouvelle fournit au peuple l'occasion de manifester ses véritables sentiments. Lorsque l'empereur parut aux jeux du cirque, une acclamation imposante frappa ses oreilles : « Un Dieu ! un Christ ! un évêque ! » Sa politique étant de ménager tout le monde, il se borna à donner de vagues espérances aux amis de Libère, sans rompre avec Félix.

D'une part, il étendait les immunités ecclésiastiques, flétrissait les combats des gladiateurs, interdisant aux soldats d'y prendre part ; de l'autre, il conférait amicalement avec les ariens, favorisait l'ordre sénatorial, multipliait les jeux chers à la foule, et consentait même à pourvoir aux dépenses du culte païen.

Vers la fin de 357, Constance regagnait Milan ; c'est en souvenir de son passage que le grand obélisque d'Héliopolis fut transféré d'Alexandrie à Rome, où il orne aujourd'hui la place de Saint-Jean-de-Latran.

La victoire de Théodose sur le rhéteur Eugène, remportée le 5 septembre 394 dans la plaine d'Aquilée, acheva l'œuvre de Constantin, en terrassant les débris du paganisme occidental. Le vainqueur se hâta de venir à Rome ; on

(1) Le texte d'Ammien Marcellin porte : « id tantum sibi placuisse aiebat quod didicisset ibi quoque homines mori ». M. de Broglie, avec Valois et Gibbon, propose de lire *displicuisse*, qui donne un sens plus adouci. Le P. Grisar maintient le mot « *placuisse* ».

Digitized by Google

ignore si le triomphe eut lieu dans les formes, mais il est facile de comprendre la joie et l'enthousiasme des chrétiens, délivrés d'une réaction menaçante. Théodose aurait adressé un discours aux sénateurs pour les engager à se convertir, et la plupart auraient proclamé le christianisme religion d'Etat. Le poète Prudence fait dire à l'empereur que Rome, désormais reine incontestée du monde, ne peut plus s'abaisser à reconnaître les vaines superstitions des vaincus ; rougissant sur le tard des erreurs de sa jeunesse, elle fera pénitence auprès des nombreux sépulcres de ses martyrs.

Du reste, il n'y eut point de vengeances ; sur les conseils de saint Ambroise, Théodose grâcia les chefs de la révolte, la statue du préfet Flavien, l'un des plus compromis, fut jetée à terre moins par les chrétiens que par ses ennemis personnels ; en 431, les petits-fils de Théodose, Théodose II et Valentinien III, la firent même ériger de nouveau sur le Foro Trajano, et l'on a retrouvé en 1849 le piédestal avec le texte du rescrit qui décrétait cette *restitutio honoris*.

La mort de Théodose, en 395, ouvre l'ère des grandes invasions ; cependant Alaric, battu par Stilicon dans l'Italie du Nord en 403, suspendit sa marche vers Rome, assez pour permettre au faible Honorius d'y célébrer un dernier triomphe, qui devait être sans lendemain. En décembre 403, « le doux et éternel empereur, invincible et très heureux », était accueilli avec Stilicon, au pont Milvius, par un peuple délivré ; le Sénat fut dispensé de marcher à pied devant le char impérial, il n'y eut point de sacrifices profanes et c'est peut-être à la dévotion d'Honorius que saint Augustin fait allusion lorsqu'il dit : « Où va l'empereur ? au Temple de l'Empire ? non, mais à la tombe du Pêcheur ». Il est vrai que l'unique description de ce voyage nous est fournie par le poète païen Claudien, et s'il prodigue les fleurs de son imagination décadente autour du cortège, s'il fait saluer Honorius par les dieux de marbre et d'or qui peuplent le Forum, on lui demanderait vainement le pieux enthousiasme d'un Prudence. Celui-ci avait conjuré le jeune monarque de mettre fin à la barbarie des combats de

Digitized by Google

gladiateurs, mais il fallut l'héroïsme du moine Télémaque, immolé en plein cirque, sous les yeux de l'empereur, par les furieux qu'il voulait séparer, pour qu'Honorius se décidât à prendre une mesure énergique; Théodoret ajoute même qu'il ordonna d'honorer Télémaque à l'égal des martyrs.

Rome revit Honorius en 417, et l'on suppose qu'il fit alors construire près de saint Pierre un mausolée destiné à la famille impériale : c'était une chapelle ronde assez lourde surmontée d'une coupole; Etienne II et Paul I la dédièrent plus tard à sainte Pétronille.

Ce monument était un symbole : l'empire d'Occident se mourait ; au cours du v^e^ siècle, les rois barbares se pressent aux portes de la ville : par trois fois, c'est Alaric, puis Genséric en 455, Ricimer en 472, Odoacre avec le fantôme éphémère de Romulus Augustule ; c'est Attila que saint Léon arrête, assez tôt pour que le faible Valentinien III, dernier héritier de Théodose, puisse venir à Rome, en février 450, avec sa mère Galla Placidia et sa femme Eudoxie, la fille du grand empereur. Ils assistèrent ensemble à la vigile et à la fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, qu'on célébrait alors le 22 février. Le pape prononça devant l'auguste famille une homélie que D. Germain Morin, le savant bénédictin de Maredsous, a découverte au British Muséum, et publiée en 1893. Il faisait ressortir avec éloquence l'hommage ainsi rendu par la suprême autorité civile à l'humble Pêcheur de Galilée, et conjurait Valentinien d'agir à Constantinople pour obtenir la réunion d'un Concile légitime, qui pût condamner l'attentat du « brigandage d'Ephèse ».

On connaît les lettres que l'empereur, sa mère et sa femme adressèrent en effet à Théodose II ; elles renferment un beau témoignage de la Primauté romaine et contribuèrent certainement au succès du Concile qui se tint à Chalcédoine en 451.

C'était la dernière fois qu'un empereur d'Occident paraissait à Rome ; au vi^e^ et au vii^e^ siècles, la ville sera l'enjeu des batailles livrées entre Byzantins, Goths et Lombards ;

Digitized by Google

Théodoric, en 500, Totila en 546, Agilulf en 593, sous saint Grégoire le Grand, ne feront qu'y passer ; Bélisaire, et après lui Narsès, au temps de la grande guerre gothique dont Procope a tracé les annales, y séjourneront davantage ; les papes, à leur tour, de gré ou de force, iront maintes fois à Constantinople (Jean I, Agapit, Silvère et Vigile, Martin I, Constant), mais il faut arriver à la date de 663 pour rencontrer à Rome un César byzantin : c'est Constant II. Ce prince voulait alors se rapprocher du Saint-Siège ; il avait bien reçu les nonces du nouveau pape, Vitalien, confirmé les privilèges du Pontife, et il lui avait offert une Bible ornée d'or et de diamants. Meurtrier de son frère Théodose, peut-être voulait-il demander au successeur de Pierre une absolution suprême ; par Athènes et Tarente, il s'acheminait de ruines en ruines, « comme si les Furies, dit Gregorovius, entraînaient cet Auguste tardif à travers les sanctuaires de la civilisation, pour lui montrer les tombes de la grande antiquité, victime du despotisme des Césars ». — Après une vaine tentative contre le duc lombard Grimoald, à Bénévent, il laissa son armée à Formies (aujourd'hui Mola di Gaeta) et pénétra dans Rome par la via Appia. Le pape et le clergé, avec une députation de la ville, le reçurent à six milles des portes, avec un cérémonial qui servit plus tard en l'honneur des monarques d'Allemagne. C'était le 5 juillet ; après une visite à Saint-Pierre, Constant logea sans doute au Palatin, résidence ordinaire du gouverneur byzantin.

Il se rendit ensuite à Sainte-Marie-Majeure, communia de la main du pape à Saint-Pierre, et déposa sur l'autel principal un pallium en drap d'or. Huit jours après, il prenait un bain au Latran, et donnait un banquet dans l'ancienne basilique Julia, devenue le triclinium du palais.

On a peu de détails sur son séjour, et ses impressions ne ressemblaient guère, sans doute, à celles de Constance en face de la splendeur encore intacte de Rome païenne. Il en restait quelque image dans les statues de bronze qui décoraient les rues et les places, et dans le toit en bronze doré qui couvrait le Panthéon. Constant fit enlever ces lames de

Digitized by Google

métal, et peu s'en fallut qu'il infligeât le même sort à la toiture de Saint-Pierre ; on s'étonna qu'il eût épargné la statue équestre de Marc-Aurèle (aujourd'hui dans la cour du Capitole), et peut-être prit-il en échange la statue de Constantin ; ceci expliquerait, au dire de Gregorovius, que les Romains aient transféré à la première le nom de Constantin, qu'elle garda durant tout le moyen âge. Au bout de douze jours, cet hôte incommode mit à la voile pour Naples ; quatre ans après, un esclave lui brisait le crâne avec un vase de bronze, dans ce palais de Syracuse où s'entassaient les produits de ses rapines, et les chefs-d'œuvre de l'art antique tombaient aux mains des Sarrazins, maîtres de la Sicile.

Un siècle s'écoule et voici Charlemagne ; c'est un monde nouveau qui se lève, et jamais peut-être la force ne fut mise d'une manière aussi loyale, aussi complète, au service du droit ; ce n'est plus pour asservir le pape, c'est pour le délivrer que les Francs descendent en Italie ; une première fois, en 774, le jeune prince quitte le siège de Pavie pour aller célébrer la Pâque à Rome, avec un grand nombre d'évêques, de ducs et de comtes, suivi d'une partie de son armée. Près du lac de Bracciano, à vingt-quatre milles de Rome, les juges et les gonfaloniers de la milice vont le saluer ; au pied du Monte-Mario, les corporations, la ville entière acclament le défenseur de l'Eglise, tandis que les enfants agitent sur son passage des palmes et des branches d'olivier ; les croix et les étendards des basiliques s'inclinent devant le patrice des Romains ; mais c'est à pied que le roi veut se rendre à Saint-Pierre, en ce samedi saint 2 avril ; le pape et le clergé attendaient en haut des gradins ; Charles voulut les monter à genoux, puis ayant embrassé Adrien, il pénétra dans la basilique en le tenant par la main ; le chœur chantait le *Benedictus*, et après une oraison au tombeau de l'Apôtre, le roi demanda humblement au pape la permission de visiter les autres sanctuaires ; conduit au Latran, il vit le Saint-Père administrer le baptême dans le baptistère de Constantin, regagna Saint-Pierre à pied, et logea sans doute sous la tente, aux Prati di Castello.

Digitized by Google

Le jour de Pâques, Adrien célébra la messe en sa présence, à Sainte-Marie-Majeure, et lui offrit un dîner au Latran ; le lundi, l'office eut lieu à Saint-Pierre, le mardi à Saint-Paul ; le mercredi, à la suite d'une réunion à Saint-Pierre, où le pape, entouré des notables romains, lui avait adressé un discours, Charles confirma solennellement la donation de Pépin, et l'acte, rédigé par le notaire Etherius, signé du prince et de ses principaux officiers, fut déposé sur la Confession.

Le texte en a disparu ; on a dit que le roi conférait au Saint-Siège l'administration de l'Italie presque entière, se réservant toutefois le haut domaine, comme *patrice* des Romains.

C'est après ce pèlerinage que Charles, vainqueur de Didier, prit, avec la couronne de fer, le titre de roi des Lombards.

Nous le retrouvons à Rome pour les fêtes de Pâques, en 781 ; son jeune fils Carloman y reçut le baptême en la chapelle de Sainte-Pétronille, des mains d'Adrien, et fut ensuite proclamé roi d'Italie, tandis que son frère Louis prenait le titre de roi d'Aquitaine.

En 787, Charles passe le temps de Noël à Florence, revient à Rome, soumet le prince lombard Didier, et donne au pape la ville de Capoue avec une partie du territoire de Bénévent.

Mais nous avons hâte d'arriver à la date mémorable de l'an 800. Le pape Léon III, en butte à d'odieuses accusations, réclamait la venue de Charles ; Alcuin, poétiquement, invitait son maître à dresser son tribunal dans la Ville éternelle, et à lui rendre la paix ; il refusa cependant de l'accompagner, et Charles lui reproche de préférer aux splendeurs romaines les cabanes enfumées de Saint-Martin-de-Tours.

Le 23 novembre, sur la voie Nomentane, au quatorzième mille, le Pape et le roi se rencontraient et dînaient ensemble ; le lendemain, Charles faisait à Saint-Pierre son entrée solennelle, et le 1er décembre, au milieu d'une assemblée nombreuse, moitié parlement et moitié synode,

Digitized by Google

réunie dans la basilique sous la présidence du monarque, Léon III, à l'exemple de son prédécesseur Pélage, protestait avec serment de son entière innocence ; le clergé chanta le *Te Deum*, et les accusateurs du pontife auraient été livrés au supplice sans les instances généreuses de Léon, qui fit commuer la peine en celle d'un exil en France. Nous n'avons pas à discuter ici comment fut préparé, sur ces entrefaites, le rétablissement de l'Empire ; il semble qu'une délibération préalable, à laquelle prirent part les Romains et les Francs, ait été soumise d'abord à Charles, en forme de supplique. Voulut-il ménager Byzance en différant de notifier son acceptation officielle ? Désirait-il réellement que son sacre fût ajourné ? Quoi qu'il en soit, le pape résolut de brusquer les choses, et le matin de Noël, lorsque Charles, agenouillé devant l'autel de la Confession, se releva de sa prière, Léon, comme en vertu d'une inspiration soudaine, plaça sur sa tête la couronne d'or ; aussitôt retentirent les acclamations : « A Charles, très pieux Auguste, couronné de Dieu, empereur des Romains, grand et pacifique, vie et victoire ! » Le pontife versa l'huile sainte sur sa tête, le revêtit du manteau impérial et s'inclina devant lui, selon le rite antique. Pendant la messe, Charles et son fils Pépin, firent offrande, à la basilique de Saint-Pierre, d'une table d'argent avec des vases d'or ; à celle de Latran, d'une croix d'or semée de pierres précieuses ; Saint-Paul et Sainte-Marie Majeure eurent aussi de riches présents. L'empereur passa le reste de l'hiver à Rome, sans doute aux environs de Saint-Pierre, organisant le nouveau régime politique de la ville et de l'Italie ; puis, laissant à Pépin l'administration du royaume, il regagnait Ravenne et Pavie à la fin d'avril ; la chronique nous apprend que son passage à Spolète fut signalé par un tremblement de terre.

En 824, Lothaire, petit-fils de Charlemagne, allait à Rome, et promulguait diverses ordonnances de justice qui réglaient les rapports des deux puissances et surtout la condition des personnes, car on sait qu'à cette époque Latins et Germains n'étaient point régis, sur le même

Digitized by Google

territoire, par les mêmes lois. Il reconnut d'ailleurs l'autorité temporelle du pape, puisqu'il prescrit aux Romains de lui obéir, et de respecter la liberté des élections pontificales.

Ce fut une élection contestée qui ramena le fils de Lothaire, Louis le Germanique, à Rome. Serge II venait d'être élu malgré l'opposition d'une partie du peuple, qui avait conduit au Latran un diacre nommé Jean. Lothaire n'ayant point été averti, s'irrita, et sur son ordre, Louis, accompagné de Drogon, évêque de Metz, et fils de Charlemagne, se mit en route avec une armée menaçante; on l'accueillit cependant avec honneur, et Serge le conduisit par la main jusqu'à la porte d'argent de Saint-Pierre. Elle était close, et le pape, très ferme, dit au roi surpris : « Si tu viens dans un esprit sincère et bienveillant, pour le salut de la république, de la ville et de l'Eglise, ces portes s'ouvriront sur un signe de moi; sinon, je ne donnerai point cet ordre. » Louis protesta de ses bonnes intentions, et on le fit entrer au chant du *Benedictus*. L'armée attendait aux portes de Rome, que gardait la milice urbaine. Lorsque l'élection eut été reconnue dans les formes, Serge couronna, le 15 juin, Louis comme roi d'Italie, et lui mit en mains l'épée royale, déposée sur l'autel. Mais il refusa, malgré ses instances, de le déclarer souverain de Rome, qui relevait directement de l'empereur. Drogon fut nommé vicaire apostolique en Gaule et en Germanie; le prince de Salerne, Siconulf, serré de près par les Sarrasins, accourut à Rome, prêta serment de vassalité à Louis, et ce dernier retourna bientôt à Pavie. En 850, il revenait se faire sacrer empereur, à Saint-Pierre, par Léon IV, et peu de jours avant la mort de ce pape, en 855, il y tenait une assemblée qui rejeta diverses accusations portées contre le pontife, mais un différend plus grave surgit à propos du divorce de Lothaire, frère de Louis; Nicolas Ier ayant condamné le synode de Metz et déposé les archevêques de Cologne et de Trèves, trop dociles à ce prince, ceux-ci allèrent se plaindre à l'empereur qui vint de Bénévent à Rome, en février 864, avec des troupes. Le pape avait

Digitized by Google

ordonné des litanies et des jeûnes, et il ne quitta point le Latran. Quelques soldats bousculèrent une procession qui se rendait à Saint-Pierre, où le pape s'était, disait-on, réfugié secrètement; le bruit courut qu'un soldat avait péri pour s'être rendu coupable de briser la croix dite de Sainte-Hélène, qui renfermait la vraie Croix; Louis tomba malade de la fièvre, et sa femme Engelberge obtint du pape qu'il vînt le voir; après un long entretien, l'empereur ordonna que les deux archevêques quittassent Rome; ils rédigèrent un factum de protestation, et le frère de l'archevêque de Cologne, entouré de soldats, voulut déposer sur la Confession de Saint-Pierre cette pièce, que le pape avait refusé de recevoir; les gardiens, essayant de les repousser, furent malmenés, l'un d'eux mis à mort, et la bande, ayant accompli son œuvre, se fraya sur la place une route à coups d'épée.

Louis demeurait spectateur impassible de ces violences, et des désordres de tout genre qui les accompagnaient; il n'osa cependant célébrer les Pâques à Rome et se mit en route pour Ravenne, dont l'archevêque était en révolte ouverte contre le pape; Nicolas ne céda point, mais le procès de Lothaire ne prit fin que sous le pontificat suivant. En 869, ce prince, malgré l'opposition de son frère, eut au Mont-Cassin une rencontre avec le pape Adrien II, qu'il suivit à Rome, où l'accueil qu'on lui fit n'eut rien de splendide. Adrien ne lui permit pas d'assister à sa messe, et lui fit des présents très modestes; il mourut en route, à Plaisance, le 10 août suivant.

La fin de Louis ne fut guère plus honorable : surpris dans Bénévent, avec sa femme et tous les siens, par le prince lombard Adelchi, il dut prêter serment de laisser cet affront impuni; aussi, l'année suivante (872), pour la Pentecôte, le voyons-nous à Rome, où il se fait couronner une seconde fois, et demande au pape d'être délié de son serment; une assemblée de Romains déclara Adelchi ennemi public, mais l'empereur humilié n'eut pas la joie de la vengeance, car il mourut en 875, près de Brescia, et fut enseveli à Milan.

Digitized by Google

Sous le pontificat de Jean VIII, un rapprochement s'était produit entre l'Empire et le Saint-Siège, et c'est sur le désir du pape que Charles le Chauve vint se faire sacrer à Saint-Pierre, à la Noël de 875, il versa l'argent à pleines mains pour gagner le Sénat, si bien que ses ennemis le comparèrent à Jugurtha; dès le 5 janvier suivant, il était en route pour Pavie; on sait que ce règne fut sans gloire, comme celui de son successeur Charles le Gros, également couronné à Rome, par Jean VIII, en 881. C'est à main armée qu'en 896, Arnulf, maître de l'Italie, veut entrer dans la ville; par la porte Saint-Pancrace et la cité Léonine, ses soldats envahissent le château Saint-Ange, et délivrent le pape Formose, captif d'une faction; Arnulf, moins prompt, s'arrête au Ponte Molle, est accueilli selon les rites, puis couronné à Saint-Pierre, sans doute vers la fin d'avril; il reçoit à Saint-Paul l'hommage des Romains, qui jurent de combattre Lambert, son rival; Ageltrude, mère de ce dernier, et veuve de l'empereur Guy, se maintenait dans Spolète; Arnulf se dirigea vers cette ville et mourut en route, empoisonné, disait-on, par Ageltrude; Formose le suivait bientôt dans la tombe, qui pour ce malheureux pape, ne devait pas être l'asile du repos.

Les horribles scènes qui suivirent ouvrent dignement *le siècle de fer*, et nous nous hâtons de traverser cette époque lamentable.

Les Sarrasins détruisent l'abbaye de Farfa, s'embusquent dans les châteaux déserts de la campagne, et en 915, le pape Jean X appelle au secours le roi d'Italie, Bérenger; un poète anonyme, faible imitateur de Stace et de Claudien, a décrit le cortège, et les têtes d'aigle, de lion, de loup et de dragon qui décoraient les hallebardes, sans oublier l'hymne « *dédalien* » de la *scola* grecque mêlée aux corporations romaines; deux jeunes nobles, vêtus de blanc, Pierre, frère du pape, et le fils du consul Théophylacte, allaient à la rencontre de Bérenger, qui, fendant la foule, atteignit avec peine les gradins de Saint-Pierre où Jean X l'attendait, assis sur le *faldistorium*. Il fut couronné au Latran, avec les cérémonies d'usage, et confirma la donation de Charlemagne.

Digitized by Google

En 916, le pape battait les Sarrasins sur les bords du Garigliano, rentrait triomphalement à Rome avec le consul Albéric, et en 924, Bérenger tombait, à Vérone, sous le poignard d'un assassin.

L'Empire se relève avec les Ottons, et les relations avec l'Italie deviennent plus fréquentes : appelé par les Lombards et par le fils d'Albéric, Octavien (pape sous le nom tristement célèbre de Jean XII), Otton se rend à Rome, après avoir promis de défendre l'Eglise, et prêt à recueillir l'héritage de Charlemagne; reçu avec honneur, il craint cependant les embûches de la noblesse romaine, et au moment même de s'agenouiller devant saint Pierre, il recommande à l'un de ses fidèles de tenir sans cesse l'épée haute au-dessus de sa tête. « Tu auras le temps, ajoute le prince, de dire ensuite tes prières, quand nous serons au *mons Gaudii* (Monte Mario), en route pour l'Allemagne. »

Le 2 février 962, Otton et sa femme Adélaïde étaient couronnés ensemble; l'empereur confirmait les titres de l'Eglise romaine, recevait le serment de fidélité du pape et des Romains, et repartait dès le 14 février pour combattre dans l'Italie du Nord son adversaire, un autre Bérenger; il revenait à l'automne de 963, mais désormais brouillé avec Jean XII, qui s'enfuit dans la campagne, et fut déposé presque aussitôt par un synode que présidait l'empereur; c'en était fait, pour un siècle, de la liberté des élections pontificales, et chose plus triste, les scandales qui déshonoraient alors le Saint-Siège semblaient justifier cette usurpation du pouvoir civil. Léon VIII, simple laïque, homme d'ailleurs respectable, fut élu, et une tentative hostile des partisans de Jean XII provoqua dans Rome un affreux carnage. En février 964, Otton se dirigeait vers Spolète, laissant les Romains domptés, mais frémissants, et le nouveau pape comme une brebis parmi les loups. En 972, il amenait à Rome son fils, âgé de dix-sept ans, pour lui faire épouser Théophanie, la princesse byzantine; le 14 avril, Jean XIII procédait à la double cérémonie du mariage et et du couronnement de ce jeune couple, qui paraissait appelé à réconcilier l'Orient schismatique avec l'Occident

Digitized by Google

barbare. Le règne d'Otton ne réalisa point ces espérances; à Pâques de 981, il traversait Rome avec un brillant cortège de princes, au nombre desquels se trouvaient le roi de Bourgogne, Conrad, et le duc de France, Hugues Capet; mais à la suite d'une expédition malheureuse contre les Sarrasins de Calabre, le jeune empereur venait mourir dans la Ville éternelle, le 7 décembre 983, après avoir reçu du pape l'absolution dernière, et distribué ses trésors sans oublier les églises et les pauvres.

On l'ensevelit à Saint-Pierre, dans un sarcophage antique, image de cet empire qu'il avait cru ressusciter; une mosaïque assez belle, qui représente le Sauveur bénissant, entre saint Pierre et saint Paul, surmontait le mausolée; on la voit encore dans les grottes vaticanes, mais sous Paul V, le sarcophage fut remplacé par une urne en marbre, aujourd'hui recouverte de stuc; c'est là, près de son parent, le pape Grégoire V, que repose l'unique souverain germanique dont Rome ait gardé les restes. Les désordres qui éclatèrent dans la ville sous les pontificats suivants, obligèrent Théophanie à se fixer en Italie pour défendre l'héritage de son fils; elle passa les fêtes de Noël 989 à Rome, où saint Adalbert, évêque de Prague et bientôt après martyr, reçut de cette princesse d'abondantes aumônes. Ce prélat, qui cherchait vainement le repos du cloître auprès de saint Nil et dans l'abbaye de Saint-Boniface, allait exercer une grande influence sur le jeune Otton III; Jean XV, chassé par l'ambitieux Crescence, avait appelé l'empereur à son aide, mais il mourut avant l'arrivée de celui-ci, et au printemps de 996, Otton, maître de Rome, faisait élire pape son jeune cousin Bruno, qui fut Grégoire V; il venait lui-même, le 21 mai, recevoir de sa main la couronne impériale; l'un avait vingt-trois ans, l'autre quinze! Quelles ambitions ne devaient pas s'agiter chez ces jeunes gens! et quel dépit se devine chez les Romains, qui voyaient leur échapper à la fois le sacerdoce et l'Empire!

Otton fit grâce aux chefs de la révolte, et Crescence demeura même à Rome, sur la prière de Grégoire V;

Digitized by Google

moins de six mois après, le 29 septembre, le pape était réduit à s'enfuir devant le tribun, qui créait un antipape, nommé Jean XVI; en février 998, Otton rentrait dans Rome, qu'il trouvait sans défense, sauf le château Saint-Ange, où Crescence fut bientôt assailli; le 29 avril, il était décapité sur les créneaux de la forteresse, puis jeté à bas, et pendu sur le Monte Mario, avec douze chefs de quartier; on croit que le nom de *mons Malus* (mauvaise montagne) aurait été donné par les Romains à la colline, en souvenir de cet événement. Les chroniqueurs ajoutent que Crescence aurait subi d'affreuses tortures, et l'on dit même qu'il aurait été victime d'une odieuse trahison; c'est pour cela qu'on l'aurait enseveli dans l'église de Saint-Pancrace du Janicule, saint Pancrace étant vénéré comme vengeur du parjure. Il est certain que sa mémoire demeura populaire, comme l'atteste son épitaphe, et aussi l'usage fréquent du nom de Crescence, porté par les nobles romains.

Au début de l'hiver, Otton partait en pèlerinage à Saint-Michel du Mont Gargano, pieds nus, si l'on en croit des récits d'ailleurs incertains; il visitait le Mont-Cassin, Bénévent, et, au retour, saint Nil dans son ermitage de Gaëte; il remit sa couronne entre les mains du vieillard, qui devait fonder bientôt après la célèbre abbaye de Grottaferrata, près de Frascati.

Rentrant à Rome, l'empereur y trouvait Grégoire V empoisonné, disait-on, par la faction de Crescence; il faisait élire à sa place un Pape français, son ancien maître Gerbert; idéaliste hanté du rêve grandiose de la monarchie universelle, Otton voulait se fixer à Rome, y rétablir le Sénat, et porter le titre de consul du Sénat et du peuple. Il introduisait à sa cour le cérémonial byzantin, dînant seul à une table en forme d'hémicycle, et sur un trône qui dépassait tous les autres sièges. Ses robustes Germains essayaient de balbutier quelques phrases grecques, et l'on remarque sur des diplômes du temps certaines signatures tudesques tracées en caractères helléniques. On traduisait un formulaire imité du cérémonial de Constantin Porphyrogénète, où se trouvait l'énumération des costumes, avec

Digitized by Google

la description des dix couronnes, de l'autocrate; il y en avait de lierre, d'olivier, de chêne, de peuplier, de laurier, la mitre de Janus et des princes troyens, le *phrygium* de Pâris, la couronne de fer, emblème des conquêtes romaines, une autre en plumes de paon, enfin celle qui portait, dans l'or et les pierres précieuses, la devise classique « Roma caput mundi regit orbis frena rotundi », et qu'on disait empruntée par Dioclétien à l'usage persan.

Si le *monocrate* montait au Capitole, il devait revêtir d'abord, dans l'antichambre (*mutatorium*) de Jules César, la pourpre blanche, puis, entouré de musiciens qui l'acclamaient en hébreu, en grec et en latin, recevoir l'hommage des trois prostrations rituelles.

On ne rencontrait sur le Palatin que logothètes, protospataires, protoscriniaires, et même un préfet de la flotte, amiral sans vaisseaux. Le patrice était installé solennellement en présence de l'empereur, qui lui imposait le manteau, l'anneau et le diadème d'or, et le nommait juge et défenseur des églises et des pauvres. A côté de lui siégeait le préfet de la ville, chargé d'exercer la juridiction criminelle.

Nous ne pouvons raconter les actes de cet étrange gouvernement, les rapports d'Otton avec Silvestre II, avec la Hongrie nouvellement chrétienne, ses projets de croisade; plein de vénération pour saint Adalbert, il aimait à résider à côté de son couvent, sur l'Aventin, et donnait pour servir de couverture d'autel un manteau impérial garni de figures de l'Apocalypse; quelquefois il s'enfermait avec le jeune évêque de Worms dans une cellule de saint Clément, ou bien à Subiaco, à Farfa, jusqu'à ce que la mort de sa grand'mère Adélaïde l'obligeât de regagner l'Allemagne, à la fin de 999, mais le patrice et plusieurs cardinaux l'escortaient, et il écrivait au pape que son corps seul abandonnait l'Italie, où l'esprit demeurait attaché; en effet, dès le mois de juin suivant, après une visite romantique au sépulcre de Charlemagne, Otton rentrait en Lombardie, et, sur l'appel de Gerbert, venait s'établir au milieu des Romains, toujours impatients du joug étranger.

Digitized by Google

C'est alors qu'il érigea dans l'île du Tibre, en l'honneur de saint Adalbert, l'église qui s'appelle aujourd'hui Saint-Barthélemy; mais le pardon, généreusement accordé par le Pape et l'empereur à Tivoli rebelle, mécontenta le peuple, qui escomptait les dépouilles de cette ville; Otton, assiégé trois jours sur l'Aventin, ne fut délivré que par un renfort inopiné de troupes germaniques; blessé au cœur de cette ingratitude, il voulut haranguer, du haut d'une tour, ceux qu'il appelait malgré tout « ses Romains ». Les reproches pathétiques du jeune prince émurent la foule mobile, qui jeta ses propres chefs, à demi-morts, sur l'escalier de la tour. Mais le charme était rompu : le 16 février 1001, le Pape et l'empereur quittaient hâtivement la ville; après une halte à Ravenne, où il visita saint Romuald, et à Venise dont Pierre Orscolo, fils d'un doge qui s'était retiré au couvent, lui fit les honneurs, Otton revint dans l'Italie centrale à la tête d'une armée; de Paterno, près du Soracte, où était son quartier général, il rayonnait tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, au gré de son humeur inquiète; c'est dans un château perdu de la campagne romaine qu'il mourut de la fièvre, à vingt-deux ans, assisté par Silvestre.

C'était le 23 janvier 1002; on conta que la veuve de Crescence, l'ayant séduit par ses artifices, l'aurait ensuite empoisonné. Au moment même où l'archevêque de Milan ramenait de Constantinople la fiancée promise à l'empereur, le cadavre d'Otton traversait la Toscane, car il avait témoigné le désir de partager la tombe de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle.

Peu de vies sont aussi riches en contrastes dramatiques, et l'on se prend à regretter que la forte imagination de Dante n'ait pas enchâssé la mémoire du jeune prince dans ses terzines immortelles.

Gregorovius lui fait une longue oraison funèbre, mais nous n'avons pas le loisir de nous y arrêter.

C'est une chose rare qu'un poète sur le trône; les saints peut-être y sont plus rares, et c'est un saint qui remplace Otton en Allemagne : Henri II vint à Rome pour délivrer

Digitized by Google

Benoît VIII des héritiers de Crescence, en février 1014; douze sénateurs, appuyés « mystiquement » sur des bâtons, lui firent cortège à travers la cité Léonine; six étaient rasés (des clercs, sans doute), et les six autres portaient une longue barbe. Le 14, Henri et sa femme Cunégonde étaient sacrés à Saint-Pierre; l'empereur offrit à l'apôtre sa couronne royale, et au monastère de Cluny le globe en or surmonté d'une croix, avec des diamants, qui symbolisait sa nouvelle dignité : le globe représentait le monde, les pierres aux quatre côtés les vertus cardinales, la croix les devoirs du prince envers Jésus-Christ et son vicaire.

Un tumulte éclata dans Rome avant le départ de Henri, et tel sera désormais l'épilogue inévitable de ces pompeuses cérémonies; les habitants chargés de nourrir la suite nombreuse des empereurs voyaient en outre leurs franchises suspendues pendant le séjour du juge suprême, et leur bourse soumise à des extorsions plus ou moins légales; aussi les hymnes de joie se changeaient vite en lamentations, et la soldatesque brutale, surexcitée par l'orgie, provoquait des rixes, et souvent des représailles sanglantes.

Le passage en Italie de Conrad II le Salique, appelé par Jean XIX, avait amené le sac de Pavie et de Ravenne; à Rome, des incidents mesquins aboutirent au même résultat, après que, le 26 mars 1047, Conrad eut reçu la couronne en présence de deux rois, Rodolphe III de Bourgogne et Canut d'Angleterre et de Danemark. Un rescrit de ce prince substitua, dans la ville, au droit lombard le code de Justinien.

En 1038, il reparut en Italie pour protéger Benoît IX fugitif; le malheur des temps augmentait la sujétion des papes vis-à-vis des Césars; c'est ainsi qu'en 1046, Henri III convoquait à Sutri un synode qui reçut l'abdication de Grégoire VI et le remplaça par l'évêque de Bamberg (Clément II); les Romains eux-mêmes tranféraient à l'empereur le droit de choisir les pontifes, et celui-ci faisait mine de céder à leurs supplications.

En cette fête de Noël 1046, eurent lieu simultanément le sacre du pape et celui du monarque; c'est à cette date

Digitized by Google

que Gregorovius décrit en détail les rites du couronnement, d'après l'*Ordo* de Cencius et d'autres plus modernes.

Le clergé et les corporations recevaient le couple impérial près de Sainte-Marie-Transpontine, à l'endroit où s'élevait le sépulcre, dit Térébinthe de Néron ; de la *porta Castelli*, où le prince jurait de maintenir les lois et coutumes de Rome, on s'acheminait vers Saint-Pierre; en tête, le préfet marchait l'épée nue ; ses serviteurs jetaient de l'argent au peuple. Au bas des degrés, le roi descendait de cheval, baisait les pieds du pape, jurait fidélité à l'Eglise et recevait le baiser de paix ; dans la petite église de Sainte-Marie in Turri, on lui conférait les insignes de chanoine; le comte palatin du Latran et le primicier des juges le conduisaient à la porte d'argent de la basilique, où l'évêque d'Albano prononçait sur lui la première oraison ; sur la roue de porphyre encastrée dans le pavement siégeait l'évêque de Porto, qui récitait une seconde prière, après la profession de foi du monarque; dans la sacristie, le pape le revêtait de la tunique et de la dalmatique, du pluvial, de la mitre et des sandales, puis il rejoignait à l'autel de saint Maurice la future impératrice, qui venait d'accomplir des cérémonies analogues.

L'évêque d'Ostie faisait l'onction du chrisme au bras droit et à la nuque de l'empereur, et prononçait une troisième oraison.

Enfin le pape lui passait au doigt l'anneau d'or, le ceignait de l'épée et lui imposait la couronne de Charlemagne qu'il prenait sur l'autel majeur, en disant : « Reçois le signe de la gloire, le diadème du règne, la couronne de l'empire, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; éloigne de ton âme l'ennemi capital et toute sorte de péché, sois juste et pieux, vis dans la charité afin d'obtenir un jour la couronne éternelle des mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au milieu des saints. »

Alors éclataient le *Gloria* et les acclamations : « Vie et victoire à l'empereur et aux armées de Rome et de Germanie ! » répétées en latin et dans tous les dialectes de l'empire.

Digitized by Google

Dépouillé de ses insignes, le nouveau monarque remplissait à la messe pontificale les humbles fonctions de sous-diacre; le comte palatin lui chaussait ensuite les bottes rouges avec les éperons de Saint-Maurice, et le cortège se rendait avec le pape au Latran par la Voie Triomphale; les cloches sonnaient à toute volée; sur le passage étaient groupés des chœurs de clercs et les diverses corporations. Chacun recevait le *presbyterium*, ou don en argent. Un banquet au palais de Latran terminait la fête, et le lendemain, l'empereur assistait à une messe solennelle dans cette basilique; puis il était encore couronné à Saint-Paul et à Sainte-Croix de Jérusalem.

(*A suivre*) J. MARTIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Nature et surnaturel. *Elévation, Déchéance, Etat présent de l'humanité*, par J. V. Bainvel, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris. — In-12, 395 pp. Paris, Beauchesne, 1903.

Depuis plusieurs années, l'Institut catholique de Paris a ouvert un cours de haut enseignement religieux, spécialement destiné aux jeunes gens qui font leurs études supérieures, mais accessible au grand public et aux chrétiens soucieux de conserver la pureté de la foi et de fortifier leurs convictions par le contact plus pénétrant de la vérité. Tous les lundis de la période hivernale (du 19 novembre 1900 au 11 février 1901) de savantes et fort intéressantes leçons sur la nature et le surnaturel y ont été faites par M. l'abbé Bainvel, à la satisfaction autant qu'au réel profit de ses auditeurs. Ces onze conférences sont devenues le livre dont nous venons de reproduire le titre et le sous-titre. On ne peut qu'applaudir au zèle du professeur qui s'efforce d'élargir le cercle de son influence et de semer le bon grain de la doctrine aux quatre vents du ciel. Nul doute que ce volume aura de nombreux lecteurs et qu'il rencontrera auprès d'eux un succès bien mérité.

Le sujet est important et plein d'actualité. Il s'agit de la nature et de la grâce, dont il faut affirmer l'existence sans les confondre et sans en pervertir la notion, et cela à notre époque tout imprégnée de naturalisme ou d'erreurs similaires que les siècles précédents nous ont léguées en héritage. Comment l'auteur a rempli sa tâche, le simple énoncé des chapitres suffit à l'indiquer. En voici la liste : 1° la conception catholique de la nature humaine et de son état présent ; 2° l'idée du surnaturel ; 3° l'élévation primi-

Digitized by Google

tive ; 4° le surnaturel et la nature, distinction et unité ; 5° le surnaturel et la nature, harmonie et opposition ; 6° la chute ; 7° le péché originel ; 8° la réparation ; 9° l'état présent de l'humanité ; 10° la constatation du surnaturel. En guise d'épilogue, toutes les questions étudiées dans ce livre se groupent autour de Marie-Immaculée, dont les privilèges projettent une vive lumière sur les deux ordres de la nature et du surnaturel.

Sans prétendre faire un traité didactique, avec les développements qu'il comporte et les preuves de diverses sortes qui sont les auxiliaires ou les facteurs de la science, l'habile et sage théologien a réuni et coordonné assez d'éléments doctrinaux pour donner une base vraiment solide à son œuvre de catéchèse, comme il l'appelle. De propos délibéré et pour de bonnes raisons, il s'est abstenu des applications pieuses aussi bien que des observations de psychologue. Du domaine des notions communes et des idées courantes dans l'école, il n'est descendu sur le terrain de l'histoire, de l'exégèse et de l'apologétique que dans la mesure où cela lui paraissait utile pour l'intelligence du sujet. Volontiers il s'y fût arrêté davantage, non seulement à cause de leur utilité assurément fort grande dans la plupart des questions agitées, mais peut-être aussi par le désir de complaire à un auditoire dont la pensée se porte de préférence vers ces controverses d'ordre spécial et auprès duquel les « abstractions » et les « subtilités scolastiques » semblent être quelque peu en défaveur. Quoi qu'il en soit, le docte conférencier s'est « résigné » à négliger une étude plus approfondie des données positives, et à rester (c'est lui-même qui le déclare) « dans le domaine des idées, autant vaut dire des abstractions. » Malgré la part de vérité que ces derniers mots peuvent renfermer, nous regrettons que l'auteur ait ainsi formulé sa pensée, et prêté le flanc à une interprétation équivoque. Il ne s'agit pas uniquement d'analyser, de distinguer, de coordonner des concepts et d'établir des théories logiques ; à travers ces images multiples mais fidèles, l'œil de l'intelligence discerne les différents aspects de la vérité, pénètre jusqu'à la réalité concrète des choses et saisit son objet lui-même, l'ensemble et les détails, pour en contempler les beautés divines. C'est bien une œuvre de science, ébauchée par le travail du scalpel, de la dissection et de l'analyse, achevée par le contact du vrai et par la connaissance intime à laquelle conduit la synthèse. Tel est ce livre éminemment suggestif. Avec un exposé très ferme de la doctrine catholique, on y trouvera l'étude réfléchie et la mise en lumière des dons naturels ou trans-

Digitized by Google

cendants que l'humanité a reçus de la munificence infinie, la considération des faits qui ont précédé, accompagné ou suivi la déchéance, une excellente démonstration de l'hétérodoxie dans laquelle se sont engagés les Pélagiens, les Luthériens et les Jansénistes parce qu'ils ont forgé des théories chimériques, faussé les concepts et confondu à plaisir des choses essentiellement distinctes. Disons-le enfin, à la louange du savant maître : il se montre partout animé d'un vif désir de faire triompher la vérité et d'éclairer sa marche en avant, de façon à favoriser le progrès doctrinal. Ses efforts et son espérance ne seront point frustrés. Nous nous en réjouissons avec lui.

P. B.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

La Morale et l'Esprit laïque, par Eugène TAVERNIER. — Un vol. in-12 de 351 pp. Paris, P. Lethielleux, 1903. **3 fr. 50.**

Quel est le mouvement des idées morales, depuis ving-cinq années, dans le monde de l'enseignement officiel, de la politique, de la science et de la littérature sans Dieu ? Voilà la question fort intéressante à laquelle répond M. Eugène Tavernier, avec une grande abondance de documents et de preuves empruntés aux sommités pédagogiques qui, à l'heure actuelle, dirigent l'immense majorité de l'enfance et de la jeunesse françaises.

Il montre comment les grands mots de Nature, Morale, Conscience, Devoir, Raison, Idéal, Liberté, Justice, sont vides de sens pour la plupart de ceux qui les emploient en dehors de l'Eglise, et n'empêchent ni la misère, ni le suicide, ni l'immoralité dans le roman et au théâtre.

La légende du maître d'école avait eu sa période d'enthousiasme, à laquelle ont succédé les déceptions et les cris d'alarmes. M. Berthelot a eu beau banqueter, pour répondre à ce qu'avait dit M. Brunetière de la « faillite de la science » : il a été contredit par tout le monde, même par des savants comme M. Duclaux, qui qualifie ses théories de « boniments de tréteaux ».

L'éducation morale dans l'Université se ramène à l'introduction du kantisme dans l'enseignement primaire par le volume de M. Payot, et à l'abandon de toute doctrine morale, de toute métaphysique dans la haute pédagogie.

Digitized by Google

Tandis que M. Bourgeois découvrait « la solidarité », MM. Desjardins, Sully-Prudhomme, Séailles découvraient « l'humanité, l'individu ! » M. de Lanessan enterrait Dieu par « le transformisme ». M. Lavisse définissait « ce que c'est que d'être laïque », et M. Pécaut dogmatisait, à l'Ecole de Fontenay, au nom d'une morale singulièrement démonétisée par les *Morts qui parlent* et les *Sévriennes*. M. Jaurès se posait en égal de Dieu, et d'autres socialistes, Benoît Malon, Georges Renard, Deville, Jules Guesde, Fournière prônaient l'union libre et la légitimité de tous les besoins.

Pourtant, M. Fouillée, M. Cresson, M. Brochard, après Schérer, démolissaient le kantisme et « l'impératif catégorique ». Mais les laïcisateurs se vengeaient de leurs déceptions par les Universités populaires de Deherme et par la loi sectaire contre les Congrégations. Supprimer ce qui gêne fut toujours le grand moyen employé par la tyrannie pour dominer les hommes.

M. Buisson, lui, veut « laïciser la religion » et rendre la religion catholique libre penseuse, tout comme le protestantisme libéral.

Le « livre le plus lu en psychologie », celui de M. Rabier, est phénoméniste et kantiste, et l'on peut déplorer avec Leibniz que nos contemporains prennent si souvent « la paille des mots pour le grain des choses ».

Tel est le résumé bien pâle du livre excellent de M. Tavernier, dont l'information est très étendue, très au courant de l'état d'âme « des pédagogues officiels et de leurs théories philosophiques et morales ».

On peut regretter que les « notes et renvois » soient à la fin du livre, au lieu de se trouver au bas des pages. Mais l'ouvrage n'en sera pas moins utile et précieux pour tous ceux qui font des conférences publiques.

L'abbé Théodore DELMONT.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Le Duc de Broglie (1821-1901), par Gustave FAGNIEZ, membre de l'Institut. — In-12, 169 pp. Paris, Perrin, 1902.

Cette étude biographique est la reproduction à peu près intégrale de la notice lue par l'auteur à l'Académie des sciences morales et politiques. Le duc Albert de Broglie était fils du duc Victor,

Digitized by Google

académicien et diplomate, et d'Albertine de Staël, fille de l'illustre auteur de *Corinne* et de *l'Allemagne*. Il était donc arrière-petit-fils de Necker. Une longue lignée d'ancêtres fameux dans l'armée, les lettres et la diplomatie, depuis le fondateur de sa race, Amaury Gribaldi, seigneur de Barbonia, jusqu'à son père, membre comme lui de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, lui avait créé, du côté paternel, un atavisme d'honneur, de courage et d'intelligence qui fit de ce noble modernisé un politique sagace, un orateur éloquent, un historien savant aux vues profondes et lumineuses. M. Fagniez avait une tâche difficile à remplir, tant à cause de la multitude des travaux littéraires de son héros qu'à cause du rôle politique que celui-ci avait joué dans l'évolution du régime politique sous lequel nous vivons. Le duc Albert débuta dans la carrière littéraire par la traduction du *Systema theologicum* de Leibnitz. Lorsque la révolution de Février eut brisé la monarchie et sa carrière diplomatique, il s'adonna aux études historiques. Chrétien et libéral, il éprouvait le besoin de savoir comment le pouvoir civil et le pouvoir religieux s'étaient mis en contact au IVe siècle de notre ère. *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, dont les deux premiers volumes parurent en 1856, classa le jeune diplomate de Madrid et de Rome parmi les maîtres de l'histoire. Il affirma plus tard sa maîtrise dans ce genre par de remarquables travaux sur la diplomatie de Louis XV : *Le Secret du Roi*, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, *Frédéric II et Louis XV*, *Marie-Thérèse, impératrice*, etc. Il a réuni d'intéressants articles de polémique et d'histoire dans deux collections intitulées : *Etudes morales et littéraires*, *Questions de Religion et d'Histoire*. Nous espérons que les nombreux travaux littéraires postérieurs à ces publications et les discours pleins de doctrine d'Albert de Broglie seront un jour réunis en volumes, car cet homme politique fut un penseur profond. Les esprits pondérés qui poursuivent la réconciliation de l'ancienne France et de la France nouvelle pour établir en notre pays un état de choses stable, trouveront dans la lecture des écrits d'Albert de Broglie un guide, un inspirateur, un modèle. Ce n'est pas parce que des gens, se disant républicains, détiennent actuellement le pouvoir que nous avons la république. La coterie jacobine qui tyrannise le pays n'est pas un système stable de gouvernement. En l'absence du pouvoir héréditaire, il faut créer un pouvoir électif, armé des institutions organiques capables d'assurer l'harmonie dans le jeu des institutions et la tradition dans les actes de la politique exté-

Digitized by Google

rieure. Le duc de Broglie, après avoir fait démissionner M. Thiers et fait monter à la présidence le maréchal de Mac-Mahon, s'efforça vainement d'investir le maréchal des moyens de réprimer l'anarchie et d'organiser les forces sociales. Il créa le septennat, le septennat est resté ; mais la politique intelligente et conservatrice du duc a sombré dans la réaction du 16 mai 1877, et depuis ce temps le régime révolutionnaire nous a entraînés graduellement aux derniers abîmes. Le grand parlementaire, le libéral éclairé, le chrétien convaincu qu'était Albert de Broglie eut la douleur de voir, avant de mourir, se consommer le plus grand attentat commis contre la liberté sous ce titre ironique de *Loi sur la liberté d'association*, 1er juillet 1901.

Son panégyriste, M. Fagniez, a résumé l'esprit de tous les travaux littéraires du duc de Broglie avec un soin tel que son éloge est un résumé fort intéressant de politique, de littérature et d'histoire. Ces nobles pages reposent l'esprit et fortifient le cœur.

E. V.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Œuvres de saint François de Sales. Tomes XIe et XIIe, Lettres. — In-8°. Vitte, Lyon-Paris. Pour les souscripteurs : 6 fr. le volume (*suite et fin*).

III

Les deux premiers volumes comprennent les lettres de la première jeunesse de saint François de Sales et celles de la mission du Chablais et de sa vie sacerdotale jusqu'à sa consécration comme évêque de Genève, et à la mission de Dijon.

Le premier volume renferme cent vingt lettres, ainsi que les lettres d'Antoine Favre, du nonce apostolique à Turin Jules-César Riccardi, du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier, et deux brefs du pape Clément VIII. On peut diviser en deux catégories ces intéressantes communications, celles qui datent de la jeunesse du saint et ensuite celles qui se rapportent aux premières années de sa prêtrise et aux rudes épreuves de la mission du Chablais.

D'abord nous avons devant nous un jeune homme plein d'es-

Digitized by Google

prit, animé du désir de la perfection, qui joint à l'enthousiasme d'une âme généreuse et élevée l'amour de la discipline et de la règle. Le style n'est pas encore formé. On y rencontre quelques traces du goût de l'époque. Les jeux de mots sont fréquents. Ainsi par exemple, à propos d'une lettre qui n'était pas arrivée à destination. « Les lettres... se sont peut-être perdues, pour autant que nous payons le port avant qu'elles partent, et partant besogne paiée, malfaicte (1). » Les souvenirs de l'école y abondent, la recherche s'y trahit par intervalle et il ne sait pas encore condenser ses idées. L'abondance et la prolixité y décèlent une imagination vive, qui excelle à relever les moindres détails, qui s'échappe en saillies heureuses, mais qui se ressent de l'inexpérience de l'âge. Nous citerons la lettre 11e adressée au sénateur Favre. Elle est en latin, et d'un latin coulant et facile. La phrase se rapproche de la période cicéronienne. Les expressions sont très élégantes et en général classiques. Mais on y reconnaît l'exubérance d'une imagination juvénile qui se plaît dans les souvenirs de l'antiquité profane, qui ne dédaigne pas les sentiments raffinés, les pointes et les traits d'esprit. « Alexandre le Grand pensait avec raison qu'un présent doit être plutôt digne de celui qui l'offre, que de celui qui l'accepte... En me mettant en union de sentiments avec vous, vous m'y mettrez avec François Girard, de telle sorte que tout, jusqu'à la moindre bagatelle, vous devient commun. Certes, je ne crains pas qu'à ce sujet survienne entre vous la moindre division ; car si l'amitié que vous vous portez mutuellement vous rend indivisibles, il en sera de même pour moi. Pareillement l'estime que je vous porte à tous deux étant établie comme elle l'est dans mon âme, s'identifie avec elle, et participe à sa nature qui est selon, les termes de l'école, d'être tout entière dans le tout et dans chaque partie (2). » Et plus loin, il fait allusion au nom du destinataire qui peut se traduire par ouvrier, artisan. « Le désir qui, dans mon cœur, demeurera toujours très ardent est de conserver toutes vos amitiés surtout celle de François Girard, et, excellent artisan, toutes celles qu'il vous plaira de fabriquer. »

On aurait tort cependant de se montrer trop sévère. Saint François de Sales a payé son tribut au goût du siècle. Ces lettres sont fort agréables. Les défauts que nous venons de signaler n'ont rien de choquant. On peut leur appliquer le mot de Quin-

(1) Lettre deuxième.
(2) T. XII, *l.* 11e, p. 30.

Digitized by Google

tilien, *nimium amator ingenii sui, laudandus tamen partibus.* Jusque dans ces sacrifices qu'il fait à l'esprit de son temps, il nous plaît, et nous charme par sa grâce et sa délicatesse. Ce sont des défauts aimables, *dulcia vitia*, comme s'exprime encore Quintilien en parlant d'Ovide.

Cette période de jeunesse ne fut pas très longue. Bientôt la vocation du saint se décida. Touché de la grâce, il comprit que Dieu l'appelait à sauver des âmes et à travailler dans le champ du père de famille. Il quitta le monde, se prépara sérieusement au sacerdoce. Devenu prêtre, il entreprit la conversion du Chablais. Les lettres prennent un caractère tout autre. Le style est toujours élégant, gracieux, délicat. Mais elles se distinguent par une maturité plus grande. L'œuvre est laborieuse. Les difficultés sont telles qu'un homme moins ferme et moins fortement trempé se laisserait aller au découragement. Les obstacles se dressent devant lui presque insurmontables. Il a à lutter contre la mauvaise foi des ministres et leurs insidieuses calomnies. Ceux mêmes qui devraient le soutenir, le laissent se débattre seul au milieu de la mêlée, quand ils ne vont pas jusqu'à entraver son zèle et lui susciter des embarras. « Ce n'est plus alors, dit avec beaucoup de justesse le savant éditeur, le temps de songer aux fleurs de rhétorique; le saint ne pense qu'à Dieu et aux âmes, et, s'affranchissant de toute influence étrangère, il devient grave et simple parce qu'il est devenu lui-même. Ses espérances et ses craintes prennent vie sous sa plume, les dernières surtout qui furent longtemps les plus nombreuses (1). »

Le second volume de la correspondance (tome XIII) va de l'année 1599 à l'année 1604. En y joignant les lettres écrites pour Mgr Granier, nous arrivons à un chiffre total de cent quarante-huit pièces, sans compter les suppliques adressées au pape et les lettres des correspondants. L'intérêt, loin de diminuer, ne fait que s'accroître, et les événements qui s'accomplissent dans la vie du saint les marquent d'une empreinte forte et vigoureuse et leur donnent un très grand relief. C'est l'époque où il fut agréé comme coadjuteur de l'évêque de Genève, il séjourna à Rome pendant quelques mois. Il en profita pour défendre les intérêts de son évêque. Il n'oublia pas non plus sa chère mission du Chablais. Il y étudie les mœurs de la société romaine et se met en rapport avec les grands hommes qui,

(1) T. XI, *Introd.*, p. XXVIII.

Digitized by Google

alors, honoraient la Cour pontificale. Nous avons, de cette époque, deux lettres fort instructives. Après, vient son séjour à Paris (janvier-septembre 1602). Son temps fut partagé entre les négociations et la direction des âmes. Ces lettres sont d'une importance de premier ordre. Elles nous révèlent un saint François de Sales qu'on ne connaissait pas. On admirait ses hautes vertus, sa mortification héroïque, son exquise douceur, sa science de la direction des âmes. A Paris, il montre des qualités de diplomate avisé. Il est employé dans des affaires très délicates et les conduit à bonne fin. Des jurisconsultes habiles, des politiques éminents, des capitaines illustres s'honorent de son amitié. Henri IV fait tous ses efforts pour le retenir dans son royaume. Les promesses les plus séduisantes viennent s'échouer contre son humilité et son dévouement à l'église de Genève.

C'est alors que commença la réputation du saint comme directeur des âmes. Il fut invité à prêcher dans les plus grandes églises et même à la Cour. Ses auditeurs subirent l'ascendant de cette parole douce et onctueuse. Beaucoup lui demandèrent des conseils pour se diriger dans les voies ardues de la perfection. Il se forma un groupe d'âmes d'élite qui eut constamment les yeux tournés vers la Savoie. L'évêque les accueillit avec bonté. Il aimait à panser leurs plaies, à dissiper leurs doutes, à leur donner les conseils que réclamaient leur situation et l'état de leur conscience. Sous son influence, des chrétiens nombreux appliquèrent, dans toute leur rigueur, les maximes de l'évangile. Si, dans la première moitié du XVII[e] siècle, il y eut un élan de restauration religieuse, on peut affirmer qu'une part glorieuse en revient à saint François de Sales. « Ce ne sont pas seulement de pieux laïques, dit le P. Mackey, des religieuses, des abbesses qui le consultent comme un oracle, des évêques eux-mêmes demandent à cet évêque, à peine consacré, un règlement de vie et des conseils pour prêcher leur peuple. Heureuse importunité, ajoute le Père, qui nous a valu les admirables lettres à Mgr de Dol et à Mgr l'Archevêque de Bourges.

L'année 1604 est une date décisive dans la vie du saint. Il prêcha le carême à Dijon, où l'avaient appelé le maire et les échevins de la cité. Il eut un grand succès. On fut charmé de l'onction de sa parole. On courut en foule à ses sermons. Beaucoup se convertirent, beaucoup se livrèrent à l'exercice d'une

Digitized by Google

piété fervente. Il se forma, comme à Paris, un groupe d'âmes choisies, qui ne mirent aucune borne à leur zèle pour la perfection. Il retourna dans ses montagnes et, au milieu des soins qu'exigeait son vaste diocèse, il sut trouver des loisirs pour alimenter la piété de ce troupeau fidèle.

Mais le grand événement qui signala son séjour à Dijon, ce fut la connaissance qui s'établit entre lui et la baronne de Chantal. Dieu, qui les destinait à la fondation d'un nouvel institut, ménagea cette rencontre. La future sainte Françoise de Chantal eut à peine entendu l'évêque de Genève qu'elle comprit que c'était l'homme envoyé de Dieu pour la seconder dans ses desseins. Elle se mit sous sa conduite, et alors commença cette correspondance qui n'a pas vieilli et excite encore notre admiration. Nous en trouvons le début dans ce volume. Ces premières lettres sont curieuses à étudier. Selon une remarque très juste de l'éditeur, elles nous offrent le premier épanouissement des idées de saint François de Sales sur la piété. *Philothée*, les *Entretiens*, le *Traité de l'amour de Dieu* exposeront avec plus de plénitude et une ordonnance plus rigoureuse les mêmes pensées. Mais ici nous avons le jet initial dans toute sa fraîcheur et sa naïveté.

Si nous voulions présenter aux lecteurs une étude complète de ces deux volumes, nous devrions nous étendre sur l'importance des contributions qu'elles peuvent fournir à l'histoire de l'époque. La restauration de la foi dans le Chablais et dans le pays de Gex s'éclaire d'un jour tout nouveau dans la lecture de ces lettres. On y saisit sur le vif les intrigues, la mauvaise foi, l'obstination des sectaires. Le progrès des conversions est arrêté par les chevaliers de Saint-Maurice et de Saint-Lazare qui, cédant à une basse cupidité, s'obstinent à détenir les bénéfices ecclésiastiques. Le zèle des collaborateurs du saint, la ferveur des curés de campagne y contrastent avec la tiédeur et l'esprit d'avarice de plusieurs bénéficiers. Les grandes qualités du duc de Savoie, Charles-Emmanuel I^er^ y apparaissent dans tout leur éclat. Le rôle de Henri IV se dessine avec une perfection merveilleuse. Zélé pour la religion, mais avisé, prudent, un vrai Gascon pour la finesse, il vogue entre les écueils sans se heurter ni se compromettre. Nous trouvons enfin une peinture très vive de la société religieuse, soit à la Cour, soit dans les hautes sphères de l'aristocratie française. Mais cette étude nous entraînerait trop loin. Nous ne voulons que donner une idée

Digitized by Google

suffisante du beau travail des éditeurs et faire naître le désir de mettre à profit tant de richesses accumulées par un labeur intelligent et une persévérante énergie. C'est aux âmes pieuses et éclairées d'entamer cette lecture. Qu'elles commencent, une fois sous le charme de cette société séduisante, elles ne se lasseront pas de vivre dans le commerce d'un saint aussi aimable, et reviendront à ces lettres avec un plaisir toujours nouveau.

GONNET.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — AURIAULT (J.), *La sainteté au IVe siècle.* Vitte. In-16, 243 p. — BUGGE (C.), *Die Haupt-Parabeln Jesu. I.* Giessen, Ricker. In-8, VIII-237 p., 6 fr. 75. — CAGNAC, *Fénelon, directeur de conscience.* Poussielgue. In-12. 452 p. — DIBELLIUS (O.), *Das Vaterunser.* Giessen. In-8, IX-180 p. 6 fr. — *Dictionnaire de théologie catholique.* Fasc. VIII : Asie-Augustin; IX : Augustin-Azzoni; X : Baader-Bardesane. Letouzey et Ané. — HÉBERT (J.), *Jésus-Christ dans le Credo.* Lethielleux. In-12, 2 fr. — LABERTHONNIÈRE (P.), *Essai de philosophie religieuse.* Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — LAMBERT (R. J. C.), *The Sacraments in the New Testament.* Edinburgh, Clark. In-8, XX-430 p., 13 fr. 10. — SCHWANE, *Histoire des dogmes.* Beauchesne. 3 vol. in-8, 18 fr. — SEMERIA (G.), *Il pensiero di san Paolo nella Lettera ai Romani.* Rome, Pustet. In-8, 220 p. — VOELTER (D.). *Aegypten und die Bibel.* Leiden, Brill. In-8, VIII-113 p. — WHITELAW (T.), *Old Testament critics.* London, P. Trübner. In-8, 386 p., 9 fr. 35.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BELLAIGUE (C.), *Etudes musicales. II.* Delagrave. In-12, 3 fr. 50. — CARUS (P.), *L'évangile du Bouddha.* Leroux. In-18, XVIII-340 p., 3 fr. 50. — *Chansons populaires du pays de France.* Paris, Heugel. 2 vol. in-8, 14 fr. — GHIGNONI (A.), *Il pensiero cristiano nell'arte.* Rome, Pustet. In-16, XIII-272 p. — GIBIER (abbé), *Nos plaies sociales.* Lethielleux. In-8, 4 fr. — GOURMONT (R. DE), *Epilogues. Mercure de France.* In-18, 3 fr. 50. — *Institut catholique de Toulouse. Conférences pour le temps présent.* Lecoffre. In-12, 2 fr. 50. — LOYSON-BRIDET, *Mœurs des Diurnales. Mercure de France.* In-18, 3 fr. 50. — *Les Maîtres de la peinture.* 2e série. A. Colin. 40 fr. — SÉAILLES (G.), *Les affirmations de la conscience moderne.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — TURNER (W.), *History of philosophy.* Boston, Ginn. In-8, X-674 p. 13 fr. — STRANNIK (I.), *La pensée russe contemporaine.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50.

Digitized by Google

Histoire et Géographie. — ABBALAT (A.), *Le travail du style* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — BARRÉ (O), *L'architecture du sol de la France.* A. Colin. In-18, 12 fr. — BERTHAUT (L.), *A l'abbaye de Jumièges.* C. Mendel. In-8, 3 fr. 50. — BRACHET (A), *Pathologie mentale des rois de France.* Hachette. In-8, 15 fr. — CAVILLY (G. DE), *Huit jours en Savoie.* C. Mendel. In-8, 5 fr. — DAULLIA (E.), *Au pays des Pyrénées.* C. Mendel. In-8, 10 fr. — DU BOURG (Dom), *Le frère Gabriel. 1835-1897.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — HALLAYS (A.), *En flânant. A travers la France.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — *Histoire de France. Mérovingiens et Carolingiens.* Hachette. In-8, 6 fr. — GRENTE (abbé G.), *Jean Bertaut, abbé d'Aunay (1552-1611).* Lecoffre. In-8, XV-438 p. 6 fr. — LA GORCE (P. de), *Histoire du Second Empire.* VI. Plon-Nourrit. In-8, 8 fr. — LÉON (P.), *Fleuves, canaux, chemins de fer.* A. Colin. In-8, 4 fr. — RABEL (A.). *Le maréchal Bessières.* Calmann-Levy. In-8, 7 fr. 50. — RUFFI DE PONTEVÈS (J.), *Les marins en Chine.* Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — SAINT-CHÉRON (R. de), *La Vierge d'Avila.* Emile-Paul. In-16, 2 fr. 50. — THIERS (A.), *La libération du territoire. Correspondance.* Calmann-Lévy. 2 vol. in-8, 15 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — AZAMBUJA (G. d'), *Trois dots.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — BORDEAUX (H.), *L'Amour en fuite.* Fontemoing. In-8, 3 fr. 50. — CAPUANA (L.), *Le marquis de Roccaverdina.* Fontemoing. In-8, 3 fr. 50. — COLARDEAU (Th.), *Etude sur Epictète.* Fontemoing. In-8, 7 fr. 50. — DICKENS, *Pages choisies.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — FABRE (F.). *Ma jeunesse.* Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — FAGUET (E.), *Propos de théâtre.* Plon-Nourrit. In-18, 3 fr. 50. — GIDE (A.), *Prétextes. Mercure de France.* In-18, 3 fr. 50. — LACHÈVRE (F.), *Bibliographie des recueils collectifs de poésie 1597-1700.* T. II. H. LECLERC. In-4°, XVI-772 p., 20 fr. — LOLLIÉE (F.), *Histoire des littératures comparées* Delagrave. In-12, 3 fr. 50. — MARESCHAL DE BIÈVRE (G.), *Cousine ma mie.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — MICHAUT (G.), *Sainte-Beuve avant les « Lundis ».* Fontemoing. In-8, 16 fr. — PARIS (G.), *Légendes du moyen âge.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — PORADOWSKA (M.), *Mariage romanesque.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — TANNENBERG (B. de), *L'Espagne littéraire.* Picard. In-12, XVI-317 p., 3 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LÉON XIII

In memoria.

Il y a cinq mois, nous commémorions, à cette même place, le vingt-cinquième anniversaire du pontificat de Léon XIII. Vingt-cinq ans de règne sur la chaire de Pierre, *grandis ævi spatium!* surtout si l'on songe à l'âge et à la santé de Joachim Pecci, quand il monta sur le trône en 1878, mieux encore si l'on pense aux grandes choses qu'il accomplit pendant ce quart de siècle !

Sans craindre les démentis de l'avenir, nous affirmions que ce pontificat restera l'un des plus glorieux et des plus féconds des annales de l'Eglise ; nous relevions les idées et les faits, qui servent d'appui à notre conclusion, et nous montrions dans Léon XIII le pontife tel que le veut le cœur de Dieu, tel qu'il le fallait à nos temps inquiets et troublés. Homme d'un génie puissant et génie ouvert à toutes les formes de la pensée, comme à toutes les légitimes aspirations des sociétés modernes, il a consacré ses talents de docteur, d'apôtre et de diplomate à mettre en lumière l'harmonie profonde qui règne entre les enseignements de l'Eglise et les doctrines humaines définitivement acquises. Il a démontré aux savants qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre la science et la foi et que le christianisme est la meilleure source de paix intellectuelle. Aux économistes, justement préoccupés du problème social, il a fait voir dans l'Evangile les vrais principes de solution ; aux peuples épris de liberté il a dit que l'Eglise bénissait

Digitized by Google

leurs aspirations et qu'elle ne s'effarouchait pas de leurs constitutions politiques les plus hardies. Esprit sublime il a fait l'admiration de ses contemporains les plus illustres; âme magnanime, généreuse et clémente, très humaine parce que très près de Dieu, il a souffert de la haine aveugle et sectaire, mais il l'a toujours combattue par l'amour. Du fond de ce palais qui lui sert de prison, du haut de cette colline, où il monte le soir pour méditer aux dernières lueurs du jour, il a plané, pendant vingt-cinq ans, sur les misères humaines ainsi que l'aigle sur les abîmes, il les a scrutées et sondées jusque dans leurs replis les plus intimes et il a répandu sur elles, avec quelle abondance! le baume de la pitié, de la justice sociale, de la charité fraternelle, de l'égalité évangélique. Son œuvre est grande, et de longue portée. C'est dans l'avenir qu'on lui rendra hommage en constatant ses résultats merveilleux.

En exprimant ces pensées nous ne nous doutions pas que nous écrivions presque un éloge funèbre. Certes à l'âge où était parvenu l'auguste vieillard la prudence humaine interdisait les longs espoirs. Cependant nous étions tellement habitués à l'idée d'une verte vieillesse se prolongeant indéfiniment que nous ne songions guère qu'il dût sitôt nous quitter. Dieu qui nous l'avait donné nous l'a retiré. Il a jugé que la journée de son vicaire sur la terre avait été assez longue et assez laborieuse pour qu'il l'admît au repos éternel, à côté de Benoît XIV, d'Honorius III, de Grégoire VII, de Léon le Grand et de Pierre de Galilée. Sa mort fut le digne écho de sa vie, majestueuse comme elle et comme elle calme, sereine et confiante. Il lutta héroïquement contre le mal qui le ruinait comme il avait lutté contre les passions humaines, mais quand, sur sa demande, le médecin lui déclara que l'heure du suprême adieu était arrivée, il leva une dernière fois la main pour bénir, consola ses amis par la promesse du prochain revoir, recommanda au Sacré-Collège l'Eglise, qu'il avait tant aimée et si bien défendue, et mourut paisiblement ainsi que s'endort l'ouvrier fatigué après un dur labeur qu'il a consciencieusement accompli.

Digitized by Google

Une telle vie et une telle mort sont pour les hommes une grande leçon et pour l'Eglise une excellente page d'apologétique. Malgré toutes les doctrines matérialistes et utilitaires que l'on répand à outrance, il faut bien reconnaître que la vraie grandeur se trouve encore autre part. L'homme devient plus grand et monte plus haut par le culte de l'idéal moral et de la foi chrétienne que par toute autre voie. Quand Joachim Pecci prit possession de la chaire apostolique, qui avait été si violemment battue sous Pie IX, par l'orage révolutionnaire, nombre de politiques disaient tout haut qu'il serait le dernier Pape. Dépouillée du pouvoir temporel qui était son rempart unique, la papauté devait aller en s'affaiblissant rapidement, et Joachim Pecci mourrait comme un simple évêque de Rome. Or, Joachim Pecci a été Léon XIII, c'est-à-dire l'un des papes qui ont tenu le premier rôle sur la scène de l'histoire, qui ont obligé les gouvernements à compter avec leur autorité. Plusieurs fois il fut l'arbitre des souverains, et jamais grave question ne fut agitée qu'il ne prît au débat une part prépondérante. Quand il tomba malade, la terre entière s'émut; elle suivit avec anxiété les péripéties de sa maladie, et quand il mourut elle se voila de deuil. Jamais mort de souverain ne produisit une impression aussi large et aussi profonde. Tout comme les pays catholiques, les pays protestants cravatèrent de noir le drapeau national, et du fond de l'Orient les monarques païens eux-mêmes envoyèrent leurs condoléances. Il semble que chacun ait eu le sentiment qu'un grand flambeau venait de s'éteindre et qu'une période de l'histoire touchait à sa fin. Que ce sentiment s'explique jusqu'à un certain point par la personnalité de Léon XIII, je n'en disconviens pas, mais Léon XIII n'a été si grand que parce qu'il a été Pape. L'exercice du pontificat suprême lui a permis de donner la mesure de son génie et d'accomplir les grands actes qui ont illustré son règne. Il avait trouvé la papauté humiliée et diminuée dans l'estime des peuples; il la laisse entourée d'un prestige qui rappelle ses plus beaux jours, et si forte même que toutes les chancelleries recherchent son amitié. Je ne crois pas qu'un homme

Digitized by Google

ait jamais élevé plus haut la puissance de l'Idée, ni qu'un pape ait mieux développé les énergies vitales et conquérantes du christianisme. Ceux-là même qui ne le pratiquent pas, ressentirent son influence grâce à Léon XIII et tombèrent d'accord qu'on ne saurait le négliger comme facteur de civilisation et de progrès moral. D'aucuns ont voulu expliquer l'action mondiale de Léon XIII par un soi-disant libéralisme qui aurait fait plier l'Eglise devant les contingences de l'histoire. C'est fort mal comprendre le rôle et la nature de la papauté; c'est méconnaître le génie et le caractère de Léon XIII. Libéral, certes, oui, il le fut, mais à la façon du maître, qui se montra plein de pitié pour la faiblesse humaine, mais qui n'admit jamais de transaction avec la vérité. Léon XIII a prouvé — et c'est là sa gloire — que le christianisme est de tous les temps et qu'il est compatible avec tous les états sociaux, il n'a jamais voilé une seule des vérités chrétiennes. Bien mieux, pour être juste, il faut dire qu'il a fait resplendir ces vérités d'un éclat tout nouveau dans des domaines qui paraissaient jusqu'à ce jour quelque peu étrangers à l'Eglise. Il a répandu à flots lumineux et pressés la Vérité éternelle, en l'adaptant, par des formes nouvelles et des applications inédites, à des situations actuelles. Il mérite par là même de prendre rang à côté des papes du moyen âge et de la décadence romaine qui marquèrent les étapes de l'humanité en évolution. Il aura baptisé, j'en suis sûr, l'un des plus grands mouvements qui aient jamais été dessinés dans l'ordre religieux, politique et social, et, de la sorte, il aura préservé ce mouvement des déviations stériles et des agitations mortelles. Or, cette œuvre immense, il l'a accomplie sans jamais recourir aux moyens violents, aux anathèmes que les faits auraient, parfois, trop justifiés. C'est par la persuasion qu'il a régné sur ses contemporains. Son pontificat fut une période de pacification dans la lumière. Prince de la paix, à l'instar de son maître, il ne se lassa pas un instant de la prêcher aux hommes, aux sociétés politiques aussi bien qu'aux sociétés religieuses et il eut la joie de voir ses efforts couronnés de merveilleux

Digitized by Google

résultats. Pourquoi faut-il que notre malheureuse France fasse tache au tableau de ses victoires apostoliques? Cependant, même parmi nous sa parole n'a pas résonné en vain. Elle aura eu cet avantage de démasquer une guerre sourde et hypocrite, et de l'obliger à paraître sous son vrai jour. C'est un point capital pour nous catholiques français. On combat mieux son ennemi quand on le voit nettement. Un jour, nous ferons hommage à Léon XIII de notre victoire et le vieux pontife qui nous aima d'un amour inlassable, tressaillera dans sa tombe. En attendant, l'ombre de la France n'est pas pour faire pâlir l'éclat de son règne. Il a ramené au respect de la foi chrétienne les gouvernements d'une grande partie de l'Europe, appris aux catholiques l'art de défendre leur place au soleil et fait rayonner partout son nom immortel.

Il s'endort dans la pourpre d'un soir d'été et dans la lumière de l'apothéose. C'est un mort d'hier, et déjà sa puissante stature se dresse sur l'horizon de l'histoire comme si la postérité l'avait consacrée. Il restera dans la mémoire des hommes comme un puissant semeur d'idées, un hardi initiateur, un incomparable directeur de peuples, un esprit largement ouvert à toutes les légitimes aspirations d'une époque. Mieux encore il apparaîtra dans la réalité de ce type idéal que dépeint l'Ecriture : il aura été aux temps de la colère le pontife de la réconciliation.

Celui qui vient de prendre sa lourde succession est monté sur le trône de Pierre précédé d'une réputation de haute sainteté, de charité inépuisable. Pie X, hier cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, est né au sein d'une modeste famille de Riese, dans le diocèse de Trévise; il a parcouru lentement tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et partout, soit comme curé, soit comme supérieur du grand séminaire et vicaire général de Trévise, soit comme évêque de Mantoue (1884-1893) et patriarche de Venise (1893-1903), il a donné l'idée du pasteur accompli qui prodigue à son peuple les trésors de son intelligence et de son dévouement. Nous savons par mille traits que nous pourrions citer qu'il aime de

Digitized by Google

prédilection les petits et les humbles. Il faisait à Venise l'orgueil de son peuple par la dignité de sa vie. On l'aimait pour sa bonté simple et accueillante. C'est par là qu'il brillera sur le siège de Pierre. Nous savons, au surplus, nous catholiques, que Dieu fait le cœur des papes mieux encore qu'il ne fait le cœur des rois. A celui qu'il appelle pour être son vicaire ici-bas, il donnera lumière et sagesse pour conduire son troupeau et pour maintenir les glorieuses traditions de la papauté, au milieu des difficultés de l'heure présente. *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terrâ.*

R. PARAYRE.

Digitized by Google

JEAN-GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN

Suite et fin

V

COMMENT L'APOLOGISTE DEVIENT HOMME POLITIQUE. — A-T-IL ÉTÉ L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE DES PHILOSOPHES ?

Aussi, Messieurs, si Le Franc de Pompignan abandonne le rôle d'apologiste, ce n'est point qu'il soit détourné de sa tâche par l'insuccès de ses livres — qui est loin d'être flagrant — ou par les railleries dont on le poursuit. Le courage ne lui a jamais fait défaut. S'il n'écoutait que le cri des âmes, il continuerait, au contraire, à diriger ses efforts dans le même sens qu'autrefois.

Mais voici qu'il se pénètre davantage de cette idée que ces âmes ont besoin d'être instruites plus encore que d'être préservées. Et c'est pourquoi, revenant à la méthode d'exposition dont nous avons rappelé plus haut l'importance, sa grande occupation à l'archevêché de Vienne a été d'écrire sur *La fin du monde, la résurrection et le jugement dernier*, un traité de théologie, « un traité dogmatique et en même temps moral ». — « Ce mélange, dit-il dans l'Avant-Propos, est devenu rare dans la bouche des orateurs sacrés, sous la plume des écrivains ascétiques. Ils craignent sans doute d'offrir une nourriture trop forte à des hommes qui ne la supporteraient pas... Le malheur ou la faute de beaucoup de chrétiens est de ne savoir que les éléments de leur religion... Il faudrait leur présenter plus souvent, je ne dis pas une morale chrétienne dans son objet (comment imaginer qu'elle ne le soit pas, et qu'on puisse entendre dans les églises, lire en des sermons imprimés, les maximes profanes d'une philosophie toute naturelle ?), mais une morale précédée et, s'il est permis de le dire, étayée de l'enseignement des mystères (1). »

(1) MIGNE, I, 505.

Digitized by Google

A elles seules, ces lignes rendent inutile toute autre explication de son silence à partir de 1775. Pourtant, si elles ne suffisaient pas, il faudrait se souvenir aussi que ses principaux adversaires disparaissent de la scène, qu'il n'est donc plus aussi nécessaire de les dénoncer, que d'autres, et en assez grand nombre, s'emploient, d'ailleurs, à cette tâche de défendre la vérité pour laquelle il n'a plus de loisirs.

Aussi bien, jusque sous l'administration de Louis XVI, les évêques sont arrêtés par bien des difficultés. En 1781, Pompignan en sut quelque chose, à l'occasion d'un mandement très court contre la nouvelle édition qu'on préparait des œuvres de Voltaire. Lorsque, sollicité par une compagnie de libraires, il voulut obtenir la réimpression de ce mandement à Paris, il n'y put réussir. Des pièces fort suggestives, conservées à la bibliothèque de Saint-Sulpice, nous montrent tout ce qu'il fallut déployer d'habileté auprès de l'administration pour avoir cette permission qui fut finalement refusée. Le lieutenant de police Lenoir objecte d'abord au sieur Pontcharraux-le-Romain, agent de la dite compagnie, le défaut de consentement du prélat. Quand ce consentement est présenté en bonne et due forme, Lenoir, agissant par les ordres du garde des sceaux, déclare que le mandement pourra être réimprimé à Vienne « où il n'est besoin que de la permission de l'archevêque du lieu », mais qu'il n'est pas d'usage « de faire imprimer à Paris de semblables ouvrages qui l'avaient été ailleurs ». L'archevêque, à qui on communique la correspondance avec le lieutenant de police, finit par comprendre qu'il n'aura jamais raison de ce mauvais vouloir. « C'est une preuve littérale, écrit-il indigné à un ami, d'un dessein dont nous ne pouvons trop gémir ; mais ce n'est pas la première pour moi ; aussi je n'en suis pas surpris, quoique le fond de la chose et le frivole prétexte dont on a voulu le couvrir, vous paraissent avec raison étranges... (1). »

(1) Cf. *B. S. S.*, fonds DUPINET, lettres de l'archevêque à M. Dupinet, 12 sept. 1781 ; et aussi toute la correspondance échangée entre le libraire, l'archevêque, le lieutenant de police et M. Dupinet, du 1er août au 3 octobre 1781. (*Appendice* A) — Sur l'histoire de la nou-

Digitized by Google

Si étranges, en vérité, qu'on n'est pas surpris de le voir renoncer désormais à d'aussi stériles négociations pour faire imprimer et débiter ses mandements hors de son diocèse.

Est-ce que d'autres soucis plus graves ne l'attendent pas dans la province ecclésiastique de Vienne qui lui est maintenant confiée? Par exemple, il participe, presque dès son arrivée, à la triste conclusion de l'affaire des Antonins, s'occupe du règlement des biens des religieux de Saint-Ruf (1), des Célestins du Colombier (2) « lesquels s'étaient refusés à toute espèce de réforme, même la plus mitigée, et dont la dépouille était convoitée par des personnes assez puissantes pour faire craindre qu'elle ne fût appliquée à des usages purement profanes ». Il se contente, « dans le désespoir de conserver cet ordre », d'obtenir un bref revêtu de lettres patentes dûment enregistrées qui « assurent du moins à des biens sacrés une destination ecclésiastique et relative au culte de Dieu (3) ». — Ces questions sont à peine résolues qu'il lui faut trancher d'autorité un

velle édition de Voltaire, le prospectus qu'on lança, les mandements des évêques à cette occasion, cf. BENGESCO, *Bibliogr. de Voltaire*, t. IV, pp. 114-116. — Pompignan rappelle p. 7 de son Mandement (édit. de Malines) les « *stratagèmes* de la moderne Typographie » pour écouler ses produits obscènes ou impies ; ce passage est assez curieux : « A la suite d'ouvrages tolérés, ou pour lesquels on a surpris, sous des prétextes spécieux, une approbation, on en imprime du même auteur et dans le même format, pour lesquels on n'aurait osé demander de privilège, ni de permission même tacite. Ils se répandent avec les autres, soit par un effet de cette curiosité qui s'attache aux livres furtivement distribués, soit pour ne pas diviser une édition qu'on peut se procurer toute entière. C'est ce qui arriverait infailliblement à l'égard de celle qu'on nous annonce... »

(1) En 1781, le Séminaire tenu par l'Oratoire dès 1674, fut doté par les soins de Mgr de Pompignan, « grâce à la réunion qu'il y a procurée des biens que possédaient dans ce diocèse [de Vienne] les chanoines réguliers de S. Ruf. » *Almanach du Viennois*, 1784, p. 34.

(2) Près d'Annonay, au diocèse de Vienne. Les mœurs de ces religieux étaient fort relâchées.

(3) *B. S. S.*, fonds DUPINET, lettre de l'arch. du 10 janvier 1779. — L'archevêque fait ici allusion sans doute au transfert au clergé des biens des Célestins (1776-1779).— Les biens des Antonins furent attribués finalement au noble Chapitre des chanoinesses, dépendant de l'ordre de Malte, de Vienne en Dauphiné : les bulles d'érection furent envoyées par Bernis le 13 août 1782. (Cf. MASSON, *le Card. de Bernis*, 1884, p. 420 et les ouvrages auxquels il renvoie.)

Digitized by Google

conflit fort délicat au sujet des réclamations de quelques curés touchant le fonctionnement du Bureau diocésain de Vienne chargé de la répartition des impositions. — Dans le même temps et jusqu'à la fin, il ne néglige aucun des devoirs du pasteur; c'est le laborieux épiscopat du Puy qu'il reproduit à Vienne, comme s'il avait gardé la même vigueur de jeunesse (1). Non content de visiter le diocèse dans les formes canoniques, d'en éloigner tous les mauvais ferments (2), de s'informer avec autant de scrupule que de bienveillance des mérites, des défauts, des tendances de son clergé, de promulguer un nouveau caté-

(1) Au moment où Pompignan, âgé de 59 ans, devient archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules, vice-gérent du Souverain Pontife dans la province viennoise et dans sept autres provinces, seigneur de la ville en paréage avec le roi, etc..., tous ces titres représentent encore une part amoindrie, mais réelle, d'autorité. Sans doute le rang de l'archevêque de Vienne dans l'Assemblée des archevêques de France n'est que le 11e, et son revenu ne s'élève qu'à 35.000 livres (la taxe en cour de Rome est de 1854 florins). Mais il a pour suffragants en France les évêchés de Grenoble, de Valence, de Die et de Viviers, et, hors de France, ceux de Genève et de S. Jean-de-Maurienne (V. *France ecclésiastique*, Paris, 1783) — En dehors des fonctions de son ministère, de nombreux offices lui incombent dans sa ville archiépiscopale; par exemple, il préside 2 fois par mois le bureau du Collège royal et celui de la Maison de Charité, 1 fois par mois celui du Grand Hôtel-Dieu (*Almanach du Viennois*, 1784, pp. 35-36). — Aussi, dans une pièce officielle qui appartient à M. de Terrebasse, on le voit, dès le 6 février 1775, confier à M. Bertholet, vicaire général, le « gouvernement des religieuses », dont il ne se décharge sans doute qu'avec peine, ne pouvant plus faire à Vienne ce qu'autrefois il avait fait au Puy.

Le goût de la méthode et le souci qu'il eut toujours de la bonne administration de son diocèse, le poussèrent d'ailleurs, dès le début de son séjour à Vienne, à faire établir sous le titre de : *Dénombrement général du diocèse de Vienne, arrêté en 1774*, un état manuscrit des paroisses, chapitres, communautés, collégiales, etc... confiées à sa garde. Il y a là, sur le diocèse de Vienne, à la fin de l'Ancien Régime, une mine extrêmement précieuse, et comme inexploitée, de renseignements de toute espèce et de données positives. (Ce document considérable se trouve dans la bibliothèque de M. de Terrebasse. C'est un manuscrit in-folio de 390 pp. — aux armes de Pompignan — reliure veau fauve, avec filets, tranches dorées, tout entier d'une grande écriture fort nette.)

(2) Cf. *Lettre de Mgr l'arch. de Vienne aux curés de la partie de son diocèse qui est en Vivarais* au sujet d'un écrit sous le nom de *Catéchisme à l'usage des jeunes gens de toutes les communions chrétiennes*, à Lyon chez Tournachon. Molin, libraire, grande rue Mercière, 1788, 35 pp.; — se trouve dans MIGNE, II, 646.

Digitized by Google

chisme (1), de réformer — fâcheusement — la liturgie et le chant dans son diocèse (2), de resserrer les liens de la discipline (3), il prend si au sérieux sa charge de métropolitain que, dès 1780, il songe à la tenue d'un concile provincial, exemple que l'Assemblée du clergé, par l'organe du cardinal de la Rochefoucauld, s'empresse de louer, du reste assez platoniquement (4).

*
* *

Mais ne vous y trompez pas, Messieurs, il se propose dès lors de déployer son activité sur un autre domaine. Pour

(1) A Vienne, chez la veuve Védeilhié, 1777, in-16 de 192 pp. — Dans le mandement qui précède cette édition, il parle des deux catéchismes qui subsistent encore, celui de Jean d'Yse de Saléon « trop long pour des enfants et quelquefois trop au-dessus de leur portée », — et celui de Guillaume d'Hugues, abrégé du précédent, mais ramené aux « bornes les plus étroites ». Comme on en est venu à se servir de catéchismes « étrangers », ou « manuscrits », de la « composition particulière » des curés, « qui ont toujours l'air d'une instruction clandestine », l'archevêque en présente un nouveau « différent à certains égards des deux [précédents], conforme à l'un et à l'autre dans l'essentiel ». — « A cela près, ajoute-t-il, il est tel que des prélats plus anciens que nous l'avaient autorisé, et que nous l'adoptâmes nous-mêmes, il y a bien des années, pour le diocèse que nous gouvernions alors... Nos fréquentes visites dans le diocèse du Puy, depuis l'établissement de ce catéchisme, nous ont convaincu qu'il réunissait le double avantage... de pouvoir être enseigné... et de pouvoir être appris avec facilité. » — COLLOMBET, *Hist. de l'Eglise de Vienne*, t. III, parle d'une seconde édition de ce catéchisme en 1782, 170 pp. — MERMET, *Hist. de Vienne*, t. III, p. 438, explique que plusieurs chapitres de ce catéchisme ont servi ensuite de modèle à celui de l'Empire.

(2) Cf. *Le Chant liturgique dans le diocèse de Grenoble*, Paris et Grenoble, 1900, par Mgr Charles BELLET, pp. 14-15. — V. aussi la belle préface latine du Bréviaire et du Missel publié en 1783 (Grenoble, Veuve Giroud), par les soins de l'archevêque. Non seulement il y constate le désir qu'on a manifesté d'avoir des livres liturgiques communs à toute la province, mais il y fait l'historique des nouvelles éditions et de l'approbation que son dessein a reçu de l'Assemblée du clergé. — A la fin de cette préface (pp. 4 et 5 de l'édition in-4), il trace à son clergé, en un superbe langage, l'idéal auquel il doit prétendre.

(3) V. les *Casus reservati in diœcesi Viennensi* publiés par Pompignan le 24 décembre 1779 (Vienne, apud viduam Vedeilhié, D. D. archiep. typographum). On en conserve un exemplaire aux Archives du monastère de Sainte-Claire du Puy.

(4) Cf. COLLOMBET, *op. cit.*, t. III, pp. 357-376. (Pour les détails biographiques sur le prélat, Collombet se borne souvent à reproduire les idées et le texte de Picot dans la *Biographie* Michaud.) —

Digitized by Google

modifier l'état des esprits au point de vue religieux, il estime, en effet, que la politique aura plus d'efficacité que les livres. On pouvait le prévoir déjà en lisant ses fréquents appels, non pas au bras séculier — ce mot évoque une idée de châtiment, des souvenirs historiques qui lui sont pénibles (1) — mais à l'autorité publique, considérée en tant qu'elle exerce sur les esprits une sorte de tutelle morale et d'action préservatrice. On pouvait le prévoir aussi en considérant d'autres indices, et, en premier lieu, la flexibilité relative de ses idées en politique. Lui si rigide pour tout le reste, si inébranlable dans les opinions acquises, notamment en philosophie, voici qu'il admet peu à peu des tempéraments pratiques aux théories de Bossuet qu'il professait sans retouche au début de sa carrière d'apologiste (2). Tout en restant fidèle au système monarchique, il en est venu, dès son séjour au Puy, à concevoir que l'Eglise peut vivre « aussi bien — ce sont ses propres expressions — dans une république que dans une monarchie (3) ».

Au même moment, il a étudié avec complaisance les plans de réforme qu'on propose çà et là; et, par exemple, les vues générales mais troubles du marquis de Mirabeau l'ont si peu effrayé qu'il recommande l'*Ami des Hommes*, qu'il conçoit pour l'auteur de ce livre une amitié très vive, dont on dirait même qu'il s'excuse, en certains endroits de la

Les Registres capitulaires du Chapitre de Saint-Maurice conservés aux *Archives de l'Isère* donnent peu de renseignements utiles sur l'épiscopat de Le Franc de Pompignan. (Cf. surtout l'année 1774.)

(1) V. par ex. MIGNE, I, 142-143 : « La religion elle-même met des bornes à ce qu'un souverain doit faire pour la protéger » ; — et, dans l'*Inst. past.* sur l'*Hérésie*, le passage où il parle de « l'animosité qui tourmente, qui égorge, qui brûle. » II, 160.

(2) MIGNE, I, 408 (*Quest. V sur l'Incrédulité*), où il n'admet pas que les rois tiennent en quelque façon du peuple leur autorité. « C'est Dieu même qui en est l'auteur... Ils sont ses lieutenants et ses ministres. » Plus loin, p. 413, entre une révolution et le despotisme, il n'hésite pas et choisit le despotisme.

(3) MIGNE, I, 174. — En 1751, sans décider entre le gouvernement populaire et le gouvernement monarchique, il se contentait de déclarer que la « représentation [de la puissance du Très-Haut] manque dans un état républicain, où la puissance souveraine étant divisée, n'a plus la même ressemblance avec celle que Dieu exerce sur ses créatures ». *Ibid.*, I, 414.

Digitized by Google

Pastorale de 1763, sur ce que la philosophie du marquis de Mirabeau est « plus chrétienne et, en même temps, plus patriotique » que celle de Montesquieu (1).

S'il jette maintenant un regard sur la scène politique où passent les hommes d'Etat, avec leurs projets éphémères, nous ne nous en étonnerons plus. Il nourrit cette illusion que le salut viendra par eux. En 1781, il déplore nettement le départ de Necker dont il avait apprécié les entreprises en matière de finances (2), et sans doute aussi en matière de décentralisation politique : comment n'admirerait-il pas le ministre qui a voulu restaurer les assemblées provinciales sur la base d'un « sage équilibre entre les trois ordres » ? Ce n'est pas que Pompignan, qui a l'expérience de ces assemblées, loue aucunement chez un évêque le besoin de les provoquer ou de s'y produire. L'épiscopat n'est pas une « magistrature séculière », et il ne faut pas regretter le temps « où l'épée remplaçait la houlette pastorale et la mitre disparaissait sous le casque » (3) ; néanmoins il est visible qu'il espère un grand bien de ces assemblées, si la réforme à laquelle on procède doit préparer une refonte de l'institution politique, l'établissement d'un régime nouveau, d'un régime plus large, où le clergé, sans prétendre à la

(1) MIGNE, I, 183. — Les relations du prélat avec le marquis de Mirabeau ont dû commencer à la suite du *Voyage de Languedoc et de Provence* fait en 1740, en compagnie de l'aîné des Pompignan, Jean-Jacques, — et de la publication de *L'Examen des Poésies sacrées*, de M. L. F. D. P. (1755), où le marquis exprime, quelque temps après *La Dévotion réconciliée avec l'Esprit*, des idées analogues à celles du prélat sur les avantages de la poésie biblique comparée à la mythologique (V. *Les Mirabeau*, par DE LOMÉNIE, II, 133). — Les théories fort connues de l'*Ami des hommes* sur la décentralisation politique et l'autonomie provinciale, exprimées dès 1750 dans un mémoire sur *L'Utilité des Etats provinciaux*, étaient bien faites aussi pour plaire à l'évêque (LOMÉNIE, *loc. cit.*, II, 102).

(2) *B. S. S.*, fonds DUPINET, lettre de l'archevêque à Dupinet, 30 mai [s. d.] — Les relations de l'archevêque avec Necker devinrent très fréquentes au moment de la tenue des Etats du Dauphiné. (V. dix lettres de Mgr de Pompignan adressées à Necker du 4 octobre 1788 au 29 janvier 1789, dans MIGNE, II, 1069-1078; V. aussi CHAMPOLLION-FIGEAC, *Chroniques dauphinoises*, I, *passim.*)

(3) V. dans MIGNE, II, 250-273, *IIIe Lettre à un évêque*, les idées de Pompignan sur ce point. — Cf. aussi *l'Ancien Clergé de France*, de SICARD, t. Ier, p. 184-185.

Digitized by Google

science de l'administration politique, aura dans l'Etat sa part d'influence, où la voix de l'épiscopat pourra s'élever plus librement et sera mieux entendue. C'est du moins ce qu'on peut déduire des critiques qu'il se permet de l'état présent des choses, dans une lettre datée de Vienne : « Toute la ressource de l'épiscopat serait aujourd'hui dans un cri unanime... Mais... je conçois combien il est difficile de réunir dans une même démarche quantité de prélats dispersés, sans communication les uns avec les autres, sans encouragements, sans un point central. Les assemblées du clergé seraient plus favorables à cette réunion, mais outre qu'elles sont rares, le gouvernement a bien des moyens d'y rompre les plus utiles mesures, j'en ai fait de tristes expériences... (1). »

Or, c'est peu d'années après celle où il formule de telles plaintes, que la popularité va tirer l'archevêque de Vienne de sa ville et de son palais silencieux (2). On peut imaginer qu'elle l'y surprend un beau jour, avant qu'il ne se soit précisé entièrement à lui-même les vagues espérances qu'il

(1) *B. S. S.*, fonds DUPINET, Lettre de l'arch. du 3 oct. 1781.

(2) Vienne, au moment du passage de Le Franc de Pompignan sur le trône archiépiscopal, était fort déchue de son ancienne splendeur. Dès le milieu du XVIe siècle, Michel de l'Hôpital constatait qu'elle avait dû « céder le premier rang », et qu'une autre ville « qui avait un nom grec (Grenoble) » s'était emparée de la prééminence. (*Le « Voyage à Nice » de Michel de l'Hôpital*, par M. l'abbé REURE, Lyon, 1899.) — En cette fin du XVIIIe siècle, on ne peut que constater dans la vieille cité des archevêques, la décadence progressive de toute vie religieuse, intellectuelle et même commerciale. Sous le regard d'une police peu tracassière, presque paternelle, ses habitants y menaient sans soucis une vie facile et heureuse. (Cf. *Arch. de Vienne*, G G, nos 64, 65, 66, etc...) Comme on le verra plus loin, dans une note, ils s'étaient attachés à Mgr Le Franc de Pompignan, à cause de sa grande charité, et goûtaient fort son esprit de sagesse et de modération, en sorte que l'avant-dernier archevêque de Vienne n'a été nulle part plus populaire que dans sa ville. — Les pamphlets qui parurent contre lui ou sous son nom (V. Appendice A, no 21, *nota bene* II) ne critiquent guère que son adhésion publique (1788) aux édits de Brienne et de Lamoignon sur les finances. Du reste, les tendances politiques de Pompignan ne devaient pas déplaire aux habitants de Vienne qui avaient, eux aussi, des idées arrêtées sur les réformes à opérer : Vienne est une des villes qui aspirent, peut-être sous l'influence de Pompignan et de Mounier, à l'uniformité et à l'unité nationale. (V. les Cahiers dans les *Archives parlementaires*, III, 83.)

Digitized by Google

caresse dans son cœur, et surtout son rêve de fraternité, de large réconciliation des ordres, d'entente commune entre membres des mêmes classes, de paix universelle au sein de la patrie une, fortement gouvernée et généreusement servie. — Et voici que la popularité, s'étant une fois emparée de lui, de ses titres, de ses services, le porte soudain, sans ménagement, jusque dans les conseils de la nation et du roi.

Vous connaissez, Messieurs, ces diverses étapes, franchies en moins d'un an. — Au mois de septembre 1788, Louis XVI le désigne comme président de l'assemblée des trois ordres du Dauphiné à Romans ; l'assemblée, malgré des protestations de pure forme auxquelles se joignit l'archevêque lui-même, s'empresse d'accepter la désignation royale pour cette première session ; puis, lorsque les députés ont réglé le mode d'élection de leur président, ils renouvellent pour les sessions suivantes à Le Franc de Pompignan cette marque de leur confiance, en le nommant président des futurs états, et en acclamant sur sa proposition Mounier comme secrétaire (1). Le 2 janvier 1789, il a si bien rallié les suffrages de l'assemblée qu'il est placé tout naturellement à la tête des députés que l'ordre du Clergé

(1) Il ne rentrait pas dans notre plan de traiter à fond du rôle de Le Franc de Pompignan dans la politique dauphinoise de 1788 à 1789. Qui voudrait s'en rendre compte avec quelque détail devrait consulter d'abord deux recueils, contemporains des événements, qui contiennent les pièces les plus importantes : *Procès-verbal de l'Assemblée générale des Trois Ordres de la province de Dauphiné tenue à Romans par permission du roi* (10 au 28 sept. 1788). A Grenoble, Cuchet, 1788, in-4° de 139 pp. (in-8 de 163 pp.) ; *Procès-verbal de l'Assemblée générale des Trois-Ordres*, etc... *tenue le 2 nov. 1788* (jusqu'au 8 novembre) *dans la ville de Romans*. A Grenoble, Cuchet, 1788, in-4 de 102 pp. (in-8 de 120 pp.) ; *Procès-verbal des Etats de Dauphiné assemblés à Romans dans le mois de décembre 1788*. A Grenoble, Cuchet, 1788 (la date donnée à la fin du volume est d'ailleurs : à Grenoble, 1789, l'Assemblée s'étant prolongée jusqu'au 16 janvier 1789), in-4° de 195 pp. — Beaucoup d'auteurs ont utilisé ces trois recueils. On pourra consulter encore, par exemple : *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution*, par CHAMPOLLION-FIGEAC, t. I, Grenoble et Paris, 1888 ; *Les Assemblées de Vizille et de Romans en Dauphiné en 1788*, par J. Félix FAURE, Paris et Grenoble, 1887 ; *Mounier*, par LANZAC DE LABORIE, Paris, 1887 ; *Les Etats du Dauphiné et partic. ceux tenus*

Digitized by Google

envoie aux Etats-Généraux ; et il arrive à Versailles, auprès du roi, avec la réputation d'être le sauveur du Dauphiné, honneur qu'il renvoie modestement à Mounier devenu son conseiller et un ami (1). Le 22 juin suivant, nous le trouvons, avec l'archevêque de Bordeaux, à la tête de la délégation des cent quarante-neuf membres du clergé qui ont pris la grave détermination de se réunir au Tiers-Etat (2). Le 4 juillet, il est porté l'un des premiers, entre Bailly et le duc de Liancourt, à la présidence de l'Assemblée nationale (3) : c'est en cette qualité que, le 13 juillet, au lendemain du renvoi de Necker, lorsque l'abbé Grégoire appelle

dans la ville de Romans, par le Dr Ulysse CHEVALIER, Grenoble, 1869, etc..., et divers écrits de circonstance publiés au moment du Centenaire des Assemblées dauphinoises. Nous ne pouvons les énumérer ici. Nous renvoyons le lecteur à la *Bibliog. hist. du Dauphiné pendant la Révolution franç.* (1789-1805), par Ed. MAIGNIEN, I, Grenoble, 1891.

(1) Cf. *Album du Dauphiné*, Grenoble, 1839, t. IV, art. sur *Mounier* (sans nom d'auteur), p. 13 : « Quand, au commencement de l'année suivante, Mounier fit un premier voyage à Paris, le roi ayant dit à l'archevêque de Vienne qu'il le remerciait d'avoir sauvé le Dauphiné : « Ce n'est pas moi, répondit le vertueux prélat, c'est notre secrétaire général. »

(2) Sur le rôle de Le Franc de Pompignan dans cette affaire, cf. *Mémoires* du marquis de FERRIÈRES, t. I, l. I, pp. 31-32, et 48-57, où il représente l'archevêque de Vienne « bon homme, prêtre régulier, mauvais politique », comme gouverné par Necker, Mounier, et l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, « homme ambitieux, intrigant ». (Les auteurs de Mémoires appartenant à la droite, ne pardonnent guère à Pompignan la réunion du clergé au Tiers qu'ils croyaient possible d'éviter ; ils rendent néanmoins justice à l'honnêteté et à la droiture de caractère de l'archevêque de Vienne : il est à noter qu'ils détestent, au contraire, Champion de Cicé, arch. de Bordeaux.) — Cf. aussi *Mémoires* de BAILLY, t. I, pp. 200-227, et p. 233, où il raconte les incidents du 25 juin 1789, jour où une partie de la noblesse vint à son tour se réunir aux deux autres ordres : « [Le peuple] voulut entrer, il força la porte, et bientôt un certain nombre parurent dans la salle : on les fit sortir, et je fus chargé avec MM. de Vienne et de Clermont-Tonnerre d'aller parler au peuple... Nous allâmes dans la galerie de bois... Nous lui dîmes que les ordres se réuniraient successivement pour le bonheur commun... Il se retira sur-le-champ. » (Nous citons les Mémoires relatifs à la Révolution d'après l'édition de BERVILLE et BARRIÈRE, Paris, 1820-1827.)

(3) Le duc d'Orléans, élu par 553 voix sur 660 votants n'avait pas accepté. L'archevêque de Vienne fut élu ensuite par 700 voix sur 793. Cf. BAILLY, t. I, p. 276. (On trouve une partie des discours que Pompignan prononça aux Etats Généraux de 1789 dans MIGNE, II, 1079-1080.) — Quand on connut à Vienne cette élection, on décida que les échevins feraient « placer un *may* à la porte du palais épis-

Digitized by Google

sur les « crimes » des ministres la « recherche et la vengeance des lois », Pompignan tente avec fermeté, mais sans succès, de le ramener à la modération qui convient à un ministre du Dieu de paix et de clémence (1); c'est en cette qualité encore que, le 13 juillet, à la tête de quarante députés, il se présente chez le roi pour le conjurer de rétablir la tranquillité dans Paris en éloignant les troupes (2); et que, après la terrible nuit du 13 où il a dû se faire suppléer à la présidence par La Fayette (3), pendant les troubles qui suivent la prise de la Bastille, il sert d'intermédiaire entre la cour et la représentation nationale (4), et finalement se trouve chargé d'accueillir, de haranguer Louis XVI, lorsque celui-ci décide subitement, le matin du 15 juillet, de se rendre à l'Assemblée où il est accueilli avec un tel enthousiasme que tous les assistants se lèvent « comme un seul homme » et sortent, aux applaudissements de la foule, pour l'accompagner (5). Enfin, le 4 août, à la place de Marbeuf qui venait de succéder à Montazet sur le siège de Lyon, il est chargé de la feuille des bénéfices, entre au conseil des ministres en même temps que Champion de Cicé, La Tour-du-Pin, Beauveau, Saint-Priest, Montmorin, la Luzerne (6). — Afin de s'adonner davantage à ses nouvelles fonctions, il abandonne alors le titre d'archevêque de Vienne (7) et se choisit lui-même M. d'Aviau comme

copal avec un médaillon analogue aux événements arrivés depuis sa présidence », et on supplia l'archevêque « d'agréer cet hommage des citoyens ». (*Arch. municip.* de Vienne, B.B, 20 juillet 1789.)

(1) BAILLY, I, 336; FERRIÈRES, I, 115.

(2) FERRIÈRES, I, 116; BAILLY, I, 339.

(3) FERRIÈRES, I, 123; BAILLY, I, 339-340.

(4) Sur les négociations entre la cour et l'Assemblée, cf. FERRIÈRES, 133-135.

(5) FERRIÈRES, I, 134; BAILLY, II, 6.

(6) FERRIÈRES, I, 191, constate que Necker a choisi ses ministres parmi les membres de l'Assemblée « qui réunissaient les suffrages du parti populaire ».

(7) C'est de quoi il est loué même par les *Nouvelles ecclésiastiques* qui blâment Marbeuf de n'avoir pas abandonné l'évêché d'Autun, cf. n° du 10 avril 1790, p. 58.

Quand on apprit sa démission, il y eut à Vienne une explosion de regrets dont on trouve la trace dans la délibération suivante du Comité permanent : « Le comité est... d'avis qu'il faudrait rédiger une adresse à ce respectable prélat par laquelle on lui ferait part de

Digitized by Google

successeur (1). Pensait-il alors que les nominations épiscopales qu'il faisait seraient les dernières de l'ancien Régime et que, l'année suivante, il devrait s'occuper de la Constitution civile du clergé?

***

Ce sera l'heure critique de sa vie, la seule où l'on croira découvrir entre ses principes et ses actes un désaccord dont le souvenir pèse encore sur sa mémoire. En effet, dans son nouvel état, n'écoute-t-il point un instant la voix de l'ambition? Ne se laisse-t-il pas séduire par les honneurs imprévus dont on l'accable? N'accorde-t-il pas trop de confiance aux hommes qui l'entourent? Enfin ne pousse-t-il point jusqu'aux conciliations imprudentes et lâches, son goût de tout arranger, son amour des solutions mixtes (2) — qui souvent ne satisfont personne? Ce fut

la tristesse qu'une semblable nouvelle a répandue dans Vienne; que les bons citoyens entrevoient un avenir funeste pour leur ville, à raison de ce changement; que la source des charités immenses qu'il faisait va par ce moyen être tarie; et que, dans ce moment surtout, où la misère est extrême, où les journaliers et les malheureux gagnent à peine de quoi subsister, cette privation se fera ressentir d'une manière désespérante : que, lors même que son successeur remplirait de semblables devoirs de charité, l'intervalle qui régnerait entre sa nomination et la jouissance des fruits du bénéfice, laisserait toujours pendant un temps considérable, sans ressources, les malheureux qui ne vivent que de ses bienfaits; qu'ainsi on espère... qu'il continuera à répandre la somme de ses aumônes comme par le passé, et que cette attention ne servira pas peu à diminuer l'amertume d'une telle séparation, en voyant qu'il n'abandonnera pas ses ouailles... » Les membres du Comité s'en rapportent d'ailleurs à ce qu'on décidera au comité suivant ou en comité général (*Arch. municip. de Vienne*, B.B., 17 sept. 1789, 4e Reg. du Comité permanent). — Au même endroit, et dans le même cahier, se trouvent de curieuses observations sur les travaux des membres de l'Assemblée nationale. On projette de leur écrire pour leur témoigner « le désir universel de les voir s'occuper sans relâche de l'organisation des tribunaux et de l'ordre dans les finances », et s'abstenir « *des questions métaphysiques* auxquelles ils se sont livrés jusqu'à présent », et qui peuvent amener des troubles.

(1) Cf. *Hist. de Mgr d'Aviau*, par l'abbé Lyonnet, t. I, tout le chap. 1er de la 2e partie.

(2) On en verra un curieux exemple dans la *Vie de M. Emery*, par Gosselin, t. I, p. 210, où l'on explique comment l'archevêque de Vienne, consulté par M. Emery sur l'adoption de la théologie dite de

Digitized by Google

l'opinion de plusieurs de ses contemporains, et notamment des esprits simplistes pour qui toutes les difficultés se dénouent aisément, des spectateurs qui n'assistent que de loin, ou sans y rien entendre, au drame de la Révolution.

Un jour, à Versailles, un seigneur de la cour aborde Le Franc de Pompignan et lui dit avec brusquerie : « Il est bien étonnant, Monseigneur, qu'après avoir employé votre vie à combattre les principes détestables de Voltaire et de Rousseau, vous finissiez par être leur exécuteur testamentaire ! (1) ».

Ainsi, c'est une question que nous ne pouvons éluder en finissant : — Par une suprême et fatale inconséquence, Le Franc de Pompignan a-t-il rompu avec tout son passé en coopérant à la sanction de la constitution civile du clergé? — Et, pour reprendre la dure expression de son interlocuteur de Versailles : A-t-il été l'exécuteur testamentaire des philosophes?

Voici d'abord pour l'affirmative un témoin sérieux, honnête, éloquent même, un homme qui a combattu, lui aussi, pendant tout le cours de sa carrière, contre les principes générateurs de la Révolution ou issus d'elle : c'est

Lyon moralement inspirée par Mgr de Montazet, proposa d'accepter provisoirement la théologie, mais d'en corriger oralement les doctrines répréhensibles et les tendances jansénistes.

(1) *B. S. S.*, Extrait des *Souvenirs recueillis de la bouche de Monseigneur de Saussin, évêque de Blois.* — Le même trait est rapporté en note par les éditeurs de FERRIÈRES, I, 31, mais il est mis sur le compte de l'abbé de Bonneval. — Les héritiers des philosophes ne purent-ils pas un instant considérer Pompignan comme rallié timidement à leur parti? C'est ce qui semblerait résulter d'une note ajoutée à la *Vie de Voltaire* par CONDORCET, dans le dernier volume de l'édition de Kehl : Pompignan y est loué de sa « conduite noble et patriotique ».—« On le voit adopter aujourd'hui, ajoute cette note, les mêmes principes de liberté que, dans ses ouvrages, il reprochait avec amertume aux philosophes, et contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme ». Avec COLLOMBET, *Hist. de l'Egl. de Vienne*, III, p. 372, nous considérons que cette note vise seulement l'appui donné au Tiers-Etat par l'archevêque dans les Etats du Dauphiné. Les attaches dauphinoises de Condorcet sont assez connues pour qu'on s'explique de la sorte les éloges inattendus qu'il donne à notre prélat, en 1789 (t. LXX de l'édit. de Kehl).

Digitized by Google

l'abbé Barruel. Admirable tempérament de journaliste à qui il n'a manqué pour s'épanouir que de vivre un siècle plus tard, il excellait dès 1789 à cette sorte particulière de reportage qui consiste à découvrir les complots grands ou petits. Ne sourions pas, Messieurs : il en a dénoncé de trop réels, de trop dangereux contre l'Eglise et la révélation pour qu'on ne lui pardonne pas d'en avoir signalé quelquefois d'imaginaires. Mais il en a signalé d'imaginaires! Dès 1784, par exemple, il avait flairé l'hérésie dans la bizarre *Histoire naturelle de la France méridionale* de l'un de ses compatriotes, l'abbé Giraud-Soulavie, lui reprochant de construire une genèse à sa façon — *La Genèse selon M. Soulavie* — et surtout d'avoir « observé dans les montagnes du Vivarais des couches de coquillages pétrifiés, avant les couches de plantes pétrifiées, tandis que Moïse dit les coquillages créés après les plantes (1). » De longs débats s'en étaient suivis ; l'affaire qui avait ému l'opinion fut portée successivement à la Sorbonne, au Châtelet, à l'officialité de Paris, avant de se terminer par la réconciliation aigre-douce des deux adversaires (2).

Or, nous retrouvons quelque chose de cette vivacité et de cet entêtement dans les critiques de Barruel au sujet de l'attitude de Le Franc de Pompignan, car c'est dès le lendemain de la mort de l'archevêque expiré le 29 décembre 1790 entre les bras de l'abbé Pichot, son secrétaire (3), et de l'abbé Adrien de Sauvages, du clergé de Saint-Sulpice (4),

(1) BACHAUMONT, t. XXVII, 20 décembre 1784.

(2) Cf. *Les Helviennes ou Lettres prov. philos.*, 4e édition, Amsterdam, 1789, t. Ier, p. VIII, note 1, et la première dissertation intitulée : *La Genèse moderne*, etc... (reproduction de *La Genèse selon M. Soulavie*, devenue très rare). Barruel y institue une réfutation étrange des théories de Soulavie qu'il consent à ne plus nommer parce que ce dernier a consenti à déclarer que « ses observations, comparées à l'autorité de Moïse, sont *nulles*, *minutieuses* ».

(3) *B. S. S.*, fonds Emery, lettre de l'abbé Mazard, 10 mars 1802 : « M. Pichot, qui est domicilié à Vienne chez Mlle Chapart, ne l'a pas quitté jusqu'à sa mort. »

(4) Cet ecclésiastique, qui faisait partie du clergé de Saint-Sulpice en 1790, mourut chanoine de Lyon et directeur des Frères des écoles chrétiennes de cette ville, en 1841, âgé de quatre-vingt-un ans. (Cf. *Hist. de Mgr d'Aviau du Bois-de-Sanzay*, par l'abbé LYONNET, 1847, t. I, p. 379 ; et l'*Ordo* lyonnais de 1842.)

Digitized by Google

plus tard chanoine de Lyon, que le *Journal ecclésiastique* (1) entre en campagne contre la mémoire du défunt. Presque aussitôt Barruel revient à la charge dans l'*Histoire du clergé pendant la Révolution française* qu'il écrit à Londres en 1793 « sous la protection de la nation anglaise (2) ». Et ses arguments qui servent de base aux accusations postérieures ou du moins aux réserves de Proyart, de Feller (3) — Feller qui compare la vieillesse de Pompignan à celle de Salomon ! — de Royou (4), de Thémines (5), de Guillon (6), semblent encore indirectement confirmés par les documents que Theiner a tirés des archives vaticanes, et où la conduite de Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, collègue de Le Franc de Pompignan au ministère, s'éclaire d'un jour assez triste (7).

Mais pour la négative, Messieurs, c'est-à-dire en faveur de l'innocence de notre prélat, nous avons à opposer à

(1) Février 1791, p. 280.

(2) P. 58 de l'ouvrage qui est « dédié à la nation anglaise ». Barruel y porte le titre d'aumônier de S. A. S. la princesse de Conti.

(3) *Biographie universelle*, éd. de 1849, art. Pompignan, en note : « C'est la vieillesse qui présente l'exemple des grandes chutes... Oui, c'est l'âge fatal où l'on a vu tomber un Salomon, un Tertullien, un Osius, un Libère, et, s'il faut un exemple de notre siècle, un Pompignan. » Feller reproduit aussi avec complaisance un passage déclamatoire de Barruel où Pompignan est représenté comme ayant peur qu'on ne sût aux Jacobins qu'il avait pleuré sur les maux de l'Eglise, etc...

(4) Dans l'*Ami du Roi*, journal qui dura du 1er juin 1790 au 4 mai 1792.

(5) Dans une ordonnance de 1791 à laquelle fait allusion Picot, Biogr. Michaud, art. Pompignan. — A noter que M. de Thémines, ancien évêque de Blois, refusa en 1801 sa démission, et, « par ce refus obstiné..., devint le fauteur principal, sinon l'auteur de la Petite Eglise », comme l'affirme le P. A. Jean, dans *Les Evêques et Archevêques de France* de 1682 à 1801, Paris, 1891.

(6) Guillon, *Collection des brefs du Saint-Siège*, t. I, p. 38, à laquelle renvoie Collombet.

(7) P. Theiner, *Documents inédits relatifs aux Affaires religieuses de France*, 1790 à 1800, Paris, 1857-1858, t. I, p. 425. On trouve là une lettre de Mgr de Mercy, évêque de Luçon (16 juin 1795), qui recommande à Mgr Caleppi, le malheureux archevêque de Bordeaux, et se porte garant de ses rétractations. « Il signa, dit-il, comme garde des sceaux, cette fatale acceptation de cette criminelle Constitution civile... Sa prudence, parce qu'elle était trop humaine, le trompa ; il crut en faire assez en obtenant que cette acceptation du

Digitized by Google

Barruel un témoin non moins probe, non moins désintéressé que lui, mais à coup sûr plus calme, plus modéré, plus habitué à comprendre les sentiments complexes et à se mouvoir au milieu des situations difficiles. Ce témoin a laissé dans l'histoire de l'Eglise de France un nom respecté de tous : c'est M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, — un des hommes qui furent peut-être appelés, dès 1790, à donner secrètement leur avis dans les questions troublantes qui s'agitèrent alors au conseil du roi.

Or, dans sa notice sur Le Franc de Pompignan, tout en faisant aux adversaires de l'archevêque de Vienne quelques concessions de détail, et, par exemple, qu'il « n'était pas un grand politique » (1), il reprend les principales accusations de Barruel et n'en laisse aucune debout. Surtout il ramène à une question de date la solution de la difficulté la plus grave, en montrant que Pompignan ne put assister et, de fait, n'assista pas au Conseil du 24 août 1790 où fut accordée par le roi la sanction de la constitution civile. « M. Barruel, dit-il, a été très mal informé... Nous avons sur ce point des témoignages irrécusables (2). »

Quels sont ces témoignages ? La notice de M. Emery ne le dit pas. Heureusement ses papiers en gardent la trace, et

roi serait conditionnelle, et resterait sans effet jusques à ce que Sa Sainteté, consultée en cette importante matière par le roi, lui eût fait connaître ses intentions. Mais à son insu, ainsi qu'il l'assure, contre ses intentions et malgré ses ordres, cette fatale loi fut publiée avec la sanction du roi avant que la réponse du Saint-Siège fût arrivée... » — Dans cette lettre, dans d'autres écrites par le même prélat (THEINER, *Documents*, II, pp. 196-207), dans la correspondance de Champion de Cicé lui-même (*ibid.*, II, 53-62), il n'est aucunement fait allusion à Le Franc de Pompignan. Il est à croire, d'ailleurs, par l'ensemble de ces lettres, que l'archevêque de Bordeaux expia durement ses illusions et ses fautes, et que, sans l'assistance paternelle de Pie VI, la charité de Mgr Caleppi et de l'évêque de Luçon, il les eût expiées plus durement encore, car on ne lui tint guère compte, dans les milieux français, de ses excuses et de la sincérité de son repentir, reconnue pourtant par Barruel lui-même, dans ses *Mémoires pour servir*, etc., t. I, p. 88.

(1) MIGNE, I, 17.

(2) *Ibid.*, 15. — Nous avons cherché à savoir si, d'aventure, les papiers de Barruel contiendraient quelque document qui puisse préciser ou appuyer les accusations de ses livres. Ces papiers, qui existent encore, sont dispersés et « inabordables » en ce moment.

Digitized by Google

l'on conserve à la bibliothèque de Saint-Sulpice une lettre qui lui fut adressée en 1802 par l'abbé Pichot, ancien secrétaire de Mgr de Pompignan (1). — Ce document émane, il est vrai, d'un ecclésiastique entièrement dévoué au prélat; mais — notons-le — c'est sur l'indication de Mgr d'Aviau, que cet ecclésiastique a été mis en relations avec M. Emery (2). Puis, sa façon précise et simple de raconter ce qu'il sait, ce qu'il a vu, inspire assez vite confiance. Il allègue des faits, cite des dates, des noms, se réfère à des témoins dont la plupart survivent en 1802, et qui pourront, au besoin, lui servir de garants, si M. Emery les consulte, comme ses relations le mettent à même de le faire. Dans sa reconnaissance pour le vieil archevêque, il s'indigne, il est vrai, contre le réquisitoire de Barruel, et c'est ce qui explique que sa lettre ait parfois le ton d'un plaidoyer.

Ce plaidoyer, écoutez-le, Messieurs, avant de conclure, si du moins, dans une matière si délicate, vous tenez absolument à une conclusion catégorique (3). Le document offre,

(1) Dans l'*Almanach du Dauphiné* de 1789, il est désigné comme secrétaire de l'archevêché et prieur de Saint-Martin de Chasse.

(2) *B. S. S.*, fonds EMERY; la lettre de M. Pichot (8 mars 1802) débute ainsi : « M. l'archevêque de Vienne *vient de me faire passer* un extrait de votre lettre du 24 février 1802, etc... » Et M. Emery put voir quelque temps après Mgr d'Aviau à Paris, puisque ce prélat date une de ses lettres de cette ville, le 2 juin 1802. (Cf. dans la *Semaine religieuse de Carcassonne*, mars 1903, une *Corresp.* de ce prélat avec Mgr de la Porte, publiée par M. CHARPENTIER.)

(3) Pour préciser ce qui suit, nous indiquerons brièvement ici, autant que possible d'après les documents qui restent, comment on peut se représenter, à mesure que les événements se déroulent, les dispositions de conscience de Pompignan : — 1° *Après la lettre de Pie VII* (10 juillet 1790).— Il ne songe point (v. pl. b.) à la publier, mais n'hésite pas à faire auprès de Louis XVI les représentations demandées, à l'heure même où la Constitution projetée est votée par l'Assemblée (12 juillet) : « Dum igitur apud religiosum principem egi, *ac saepe institi*, ut Ecclesiam... sartam tectam in amplissimo regno suo... custodiat, nec eamdem esse addidi religionis, quae Dei opus, ac institutionum humanarum, quae mutationibus subjacere possunt, conditionem, nihil audivit quod non a seniore episcopo exspectaret... » (THEINER, loc. cit., I, 282.) — 2° *Derniers jours de juillet 1790*. — Le conseil du roi est d'avis que le roi accorde aux décrets de l'Assemblée une sanction provisoire, laquelle ne deviendra définitive que moyennant l'approbation des évêques ou du Chef de l'Eglise (DURAND-MAILLANNE, *Hist. du Comité eccl.*, Paris, 1791, p. 83). Le pape est averti de l'intention déclarée du roi. Mais on se flatte encore d'obtenir son aveu pour une transaction bizarre que Bernis

Digitized by Google

au surplus, l'avantage d'éclairer plusieurs points demeurés obscurs dans la conduite de Le Franc de Pompignan.

A M. Emery qui lui demandait sans doute s'il était vrai, comme le soutient Barruel, que l'archevêque en proie au remords après le 24 août, fût réellement mort de douleur, voici comment répond l'abbé Pichot, le 8 mars 1802 (1): « ... Si le chagrin a contribué à sa mort ? ce ne peut être que le parti [qu'à cause du parti] qu'il avait tant à cœur; *il prévoyait tous les maux qui ont été la suite de la Révolution.* S'il a eu la faiblesse de se joindre au tiers-état le cinquième jour de leurs séances dans l'Eglise de Saint-Louis, *ce n'a été qu'après avoir épuisé tous les moyens, tant auprès du clergé qu'auprès de la noblesse, pour les engager à se réunir ensemble... J'ai été témoin de toutes ses démarches et du peu de fruit qu'elles ont produit. Celles faites à plusieurs reprises auprès du roi, à onze heures du soir, dans le plus grand secret, prouvent qu'il n'agissait que d'après son consentement.* Et encore, pour se décider à cette réunion, il se fit exhiber une liste des membres du clergé qui s'étaient

transforme en propositions (V. dans THEINER, I, ces *Proposizioni*, 267, *Osservazioni confidenziali*, 271, *Pro Memoria*, 275). — Pompignan fait probablement partie de la minorité du conseil avec le roi lui-même : « *Non ea quae optabam ego, et ipse rex...*, » écrit-il au pape, au sujet des propositions envoyées. (THEINER, I, 283.) Mais il reste encore à son poste, sur la prière de Louis XVI, parce qu'il croit que là est son devoir et peut-être que sa démission précipiterait les événements; parce qu'il attend loyalement la réponse du pape aux propositions de la cour; parce qu'il a d'ailleurs la promesse de Louis XVI de ne pas rendre la sanction publique et exécutoire, au moins avant cette réponse. (*B. S. S.*, Lettres de l'abbé Pichot, 1802.) — 3° *Du 1er juillet au 24 août.* — Sous la pression des événements, le roi est porté à sanctionner *définitivement* la Constitution, ce qui arrive le 24 août. — Pompignan s'aperçoit qu'il n'y a plus rien à faire au conseil des ministres. Accablé de douleur et d'inquiétude, il tombe gravement malade, *dès le 17 août.* On profite de son absence pour accorder la sanction finale. (*B. S. S.* Lettres de l'abbé Pichot, 1802.) Champion de Cicé a la faiblesse d'y apposer les sceaux, peut-être avec l'espoir secret qu'elle ne sera encore cette fois ni publiée ni exécutée (V. la lettre de Mgr Caleppi, THEINER, II, 245). Pompignan assiste impuissant, de sa chambre de malade, aux événements qui suivent et qu'il réprouve.

(1) *B. S. S.*, fonds EMERY. Nous soulignons dans le texte les passages dont M. Emery n'a pas fait usage dans sa notice, et qui ajoutent, par conséquent, quelque nouveau détail à ce qu'on savait déjà.

Digitized by Google

pour lors réunis: *cette liste se portait à plus de deux cents* (1). Je l'ai eue entre les mains assez longtemps pour en affirmer la vérité. *Je passerai sous silence les mandats impératifs de la province du Dauphiné à ce sujet.*

« On ne peut pas lui reprocher d'avoir coopéré à la sanction du roi à la constitution civile du clergé puisqu'il n'était pas au conseil. Il tomba malade le 17 août 1790, et ne sortit de son appartement que pour aller au tombeau, et la sanction... n'eut lieu que le 24 août. J'en atteste à M. de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, qui le même jour vint en faire part à M. de Pompignan, et je fus témoin des larmes abondantes qu'ils versèrent l'un et l'autre. *Le lendemain, des affaires m'appelèrent auprès de M^me^ la marquise de Grammont; au moment que j'eus conclu l'affaire qui m'appelait auprès d'elle, entrèrent M. l'archevêque de Bourges* (2), *M. l'évêque de Dijon* (3) *et celui de Castres* (4), *M^me^ de Grammont demanda quelles étaient les nouvelles de l'assemblée. Ils répondirent qu'au conseil du roi, on avait profité de la maladie de M. l'archevêque de Vienne pour faire sanctionner cette constitution, et qu'ils étaient bien persuadés qu'elle n'aurait pas eu lieu si M. l'archevêque de Vienne s'y était trouvé; il en avait la promesse du roi.* Voilà le fait. Néanmoins cela n'a pas empêché que l'abbé Barruel... n'ait eu l'audace d'affirmer que M. de Pompignan avait coopéré à cette sanction. Il faut avouer que l'abbé Barruel ou est un imposteur, ou a été mal instruit. S'il est un imposteur, il ne pourra jamais réparer le tort qu'il a fait à la réputation d'un aussi saint prélat. S'il a été mal instruit, il doit en faire l'aveu public. — Quant au bref que M. de Pompignan avait reçu de Pie VI, j'en

(1) FERRIÈRES, I, 57, ne parle que de cent soixante curés et de six évêques présents le 22 juin à la réunion de l'église Saint-Louis.

(2) Mgr de Chastenet de Puységur, mort en 1815 seulement.

(3) Mgr des Montiers de Mérinville, mort en 1829, après avoir administré quelque temps l'archidiocèse de Lyon, en 1802, avant l'installation de Mgr Fesch.

(4) Mgr de Royère, mort en Portugal en 1802. — Cet évêque, et ceux que nous avons nommés dans les notes précédentes, donnèrent leur démission en 1802.

Digitized by Google

ai remis l'original à M. l'évêque de Clermont (1) *avec une copie de sa réponse. M. le curé de Saint-Sulpice en a une copie écrite de ma main...* »

Cette dernière phrase fait allusion à un autre grief de Barruel : pourquoi, demandait-il, M. de Pompignan a-t-il tenu secrète la lettre que le Pape lui avait écrite le 10 juillet 1790, et qui désapprouvait nettement la constitution civile? — A quoi l'on peut répondre, d'abord, qu'une telle communication, faite hors du conseil du roi, n'est guère dans les traditions de gouvernement, et que cette réserve lui était, de plus, « commandée par les circonstances (2) ». Sur ce point, M. Emery ajoute un éclaircissement décisif: « Trois ou quatre jours après la mort de M. l'archevêque de Vienne, dit-il, le bref ayant été trouvé dans ses papiers et communiqué aux évêques de l'assemblée les plus zélés, tels que M. l'évêque de Clermont, ils jugèrent d'après sa teneur qu'il serait imprudent de le rendre public (3) ».

Quoi qu'il en soit, M. Emery n'en dut pas moins reprocher à l'abbé Pichot la vivacité avec laquelle il s'en prenait à Barruel, car, dans une lettre du 14 mars 1802, l'ancien secrétaire de Pompignan revient quelque peu sur l'appréciation qu'il a donnée *ab irato* (4). Qu'on nous permette encore de citer une partie de cet autre document. Le désintéressement de l'archevêque de Vienne y est peint sous de naïves couleurs; et peut-être apparaîtra-t-il par là qu'on ne peut confondre son cas avec celui de son collègue Champion de Cicé, qui ne demanda nullement, lui, arche-

(1) Mgr François de Bonal, mort à Munich en 1800.

(2) Picot, art. Pompignan, dans la Biographie Michaud.

(3) Migne, I, 16-17. — D'ailleurs on peut le lire dans Theiner, *Documents*, I, p. 9. Le Pape y engage le vieil archevêque à user de son influence auprès de Louis XVI pour le détourner de sanctionner la Constitution : « Facile certe poteris optimi Regis animum inducere, ut abstineat se ab illa fatali sanctione... Si his sensibus evangelica plane vi apud Regem institeris, etc... » Ces expressions, et quelques autres qui les précèdent, indiquent assez qu'il ne s'agit pas d'un document à rendre public, puisqu'on demande à Pompignan d'exercer une action intime et personnelle.

(4) *B. S. S.*, fonds Emery.

Digitized by Google

vêque de Bordeaux, à s'éloigner du conseil, où il eut le malheur d'assister jusqu'à la date fatale du 24 août : « Je vous répète, écrit l'abbé Pichot, que si le chagrin a contribué à devancer sa mort, *c'est* [à cause de] *son grand attachement à la religion et au roi.* Que de larmes je lui ai vu répandre *au retour du conseil, surtout lors du séjour que le roi fit à Saint-Cloud. Ce monarque avait pris de l'attachement pour lui et de la confiance.* Il avait toujours refusé sa démission qu'il lui avait présentée plusieurs fois : le monarque lui répondit la dernière fois : *Que deviendrai-je si tous les honnêtes gens m'abandonnent !* — Ne soyez pas scandalisé, Monsieur, des termes dont je me suis servi contre l'abbé Barruel. J'ai toujours reconnu ce sujet comme un excellent homme et je suis convaincu que, dans cette circonstance, *il a été trop vite. Il lui était facile de prendre des informations.* Si vous étiez à portée de le voir, je vous conjure de l'engager à rétracter une erreur si préjudiciable à la mémoire du respectable prélat... »

*
* *

Oui, Messieurs, Barruel « a été trop vite » : c'est la conclusion que nous pouvons tirer de ce qui précède. — Il a pris les apparences pour la réalité. Que Pompignan ait mis quelque lenteur à discerner où le conduisaient les événements, cela est fort possible. Encore savons-nous qu'il n'est resté si longtemps à son poste que par devoir. — Que, dans le désarroi des consciences, alors que les plus droits hésitaient, attendant de Rome la lumière, il se soit associé, avant l'acte final, aux négociations en cours, cela est certain. Il était, nous l'avons vu, dans sa nature et dans ses habitudes, de ne jamais brusquer une solution, de ne jamais rompre avec éclat. Pour que de telles négociations pussent être estimées criminelles, il aurait fallu que tous les articles de la Constitution fussent également inacceptables. Or, on n'a qu'à lire dans Theiner sa réponse du 29 juillet à Pie VI pour se convaincre que très sincèrement il n'en jugeait pas ainsi, que, sur un certain nombre de points, un *modus*

Digitized by Google

vivendi lui paraissait momentanément le moyen le plus propre à calmer les esprits sans porter atteinte à la législation fondamentale de l'Eglise (1). Ce *modus vivendi* dont le cardinal de Bernis sera chargé officiellement de discuter les clauses, Pompignan tient à déclarer qu'il ne représente ni la pensée de Louis XVI ni la sienne. Il ne le propose qu'à contre-cœur, non comme un règlement définitif, mais comme un pis-aller, comme une « dispense » essentiellement provisoire qui tirera sa valeur de l'approbation du Saint-Siège (2). De bonne foi, est-ce là le langage d'un évêque prêt à collaborer au schisme, ou tout au moins à le subir ?

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, par les *Mémoires* de Salamon (3) que, le 26 juillet, le nonce Dugnani estimait encore possible un arrangement, moyennant certaines concessions particulières ; et qu'à Rome, enfin, avant qu'on eût connu la sanction définitive et publique précipitamment donnée le 24 août, Bernis chercha de son côté, à plusieurs reprises, des voies de conciliation (4), sans que le Pape le trouvât mauvais, puisque, loin de rejeter en bloc, par un *non possumus* absolu, les propositions envoyées par le conseil du roi et celles de Bernis lui-même, il remit à une congrégation de vingt cardinaux le soin de les examiner à loisir (5) ?

(1) « Eminentissimo Cardinali de Bernis mandabuntur, ejusque ministerio ad aures Sanctitatis vestrae deferentur, non ea quidem, *ut optabam ego, et rex ipse voluisset*, quae strictae sacrarum regularum observationi Ecclesiaeque dignitati magis congruunt, sed quae videtur exigere luctuosi temporis necessitas, conscientiarum tranquillitas, imminens schismatis periculum. Et ista non ut leges perpetuae, sed tanquam *provisoriae dispensationes* proponuntur. THEINER, *Documents inédits*, I, 283.

(2) « Quod spectat episcopos gallicanos secundique ordinis in Gallia animarum rectores, ac sacramentorum ministros, augurari aequum est hanc agendi rationem, sedis apostolicae sigillo munitam, sicut eos a praesenti angustia extricaturam, ita normae instar, et quidem tutae, ab eis habendam. » THEINER, *loc. cit.*

(3) *Mém. inéd. de l'internonce à Paris*, 1790-1802, publiés par l'abbé BRIDIER, 2e éd.. Paris, 1892, — Pièces justificatives, no VI.

(4) THEINER, *ibid.*, I, 265-281.

(5) Cf. F. MASSON, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, Paris, 1884, pp. 483-485.— Pie VI lui-même fait plusieurs fois allusion à ces lenteurs et à l'étonnement qu'elles doivent causer. (V. dans

Digitized by Google

De ces atermoiements, de ces illusions, de ces pénibles et infructueux essais de transaction qu'on ne constate pas seulement du côté de Le Franc de Pompignan, et que les ardents de l'Assemblée reprochèrent même au Saint-Siège en se plaignant d'être abandonnés de lui (1), peut-on conclure sérieusement qu'à un moment donné l'ancien archevêque de Vienne ait failli lourdement, qu'il ait contredit son passé par sa fin? Vous l'admettrez malaisément, Messieurs.

Et c'est pourquoi, douze ans après sa mort, au moment du rétablissement de la paix religieuse, si M. Emery cherche à offrir à l'épiscopat nouveau, issu du Concordat, un tableau exact de ses devoirs, c'est à un traité inédit de Pompignan qu'il a recours. Il publie alors les *Lettres à un évêque* (2) qui viennent de lui être remises par l'abbé Pichot. — Cela, Messieurs, eût-il osé, eût-il pu le faire, si tout le clergé de France, composé en partie des survivants et des martyrs de la Révolution, avait pu se lever et lui dire: Pourquoi nous apportez-vous l'œuvre d'un renégat et d'un lâche?

Ainsi, Messieurs, dans l'état actuel des documents, il devient impossible d'affirmer que, le 24 août 1790, l'apologiste Jean-Georges Le Franc de Pompignan, déchirant ses ouvrages et reniant sa vie, ait été l'exécuteur testamentaire des philosophes.

Le malheur des temps a voulu seulement que, ministre

Theiner, I, sa lettre du 17 août 1790 à Louis XVI, p. 15; celle du 10 mars 1791 au Card. de La Rochefoucauld, p. 34, *ad finem*; enfin celle du 13 avril 1791 aux évêques de France, où il refait l'historique des négociations, p. 76.)

(1) Masson, *loc. cit.*, p. 486.

(2) Ces lettres ont dû être composées pendant les premières années de l'épiscopat à Vienne, puisqu'elles furent d'abord destinées à Monseigneur Frétat de Sarra, ancien vic. gén. de Mgr de Pompignan, depuis évêque de Tréguier et de Nantes, où il mourut en 1783. — La notice sur Pompignan qui précède ces lettres fut fort approuvée de Mgr de Bausset, plus tard cardinal, ancien évêque d'Alais. Notons ce qu'il écrit à M. Emery : « ... Ses amis et ses parents doivent être bien satisfaits de la manière simple, franche, claire et précise, dont vous avez justifié sa mémoire contre l'opinion trop légèrement et trop généralement répandue sur la dernière époque de sa vie... » Cité par Gosselin, *Vie de M. Emery*, Paris, 1862, t. II, p. 27.

Digitized by Google

et conseiller de Louis XVI, il assistât à l'ouverture du testament. Très préoccupé alors de rester dans le droit chemin (1) en servant à la fois la France renouvelée et l'Eglise éternelle, il s'est appliqué d'abord — aussi honnêtement qu'inutilement — à découvrir par quelle issue libératrice la France pourrait échapper aux redoutables clauses qui devaient la conduire au schisme.

Mais quand il a fallu accepter jusqu'au bout toutes ces clauses et les signer de son nom, il a reculé d'horreur. Après avoir tenté le dernier effort, il s'est retiré. Et il est bien vrai — mais c'est à son honneur (2) — qu'il est mort de chagrin.

(1) C'est ce qui paraît à la fin de sa lettre à Pie VI, où il adresse à Dieu cette prière : « Demum, si de me loqui fas est, ita dirigat gressus meos, ut auspice benedictione vestra, non declinem neque ad dexteram neque ad sinistram. » THEINER, I, 283.

(2) Dès le 13 janvier 1791, c'était l'avis de Mgr d'Aviau. Il est clairement exprimé dans sa belle lettre aux fidèles du diocèse de Vienne sur la mort de son prédécesseur. (V. *Hist. de Mgr d'Aviau*, par l'abbé LYONNET, I, pp. 581-582.

Digitized by Google

CONCLUSION

Pour juger Pompignan avec équité, convient-il au surplus, Messieurs, de s'attarder outre mesure à considérer les deux dernières années de sa vie et sa fin douloureuse ?

Quand sa conscience politique, hâtivement formée au gré des circonstances, aurait été sujette à quelques erreurs, que pourrait-on en déduire contre le reste de sa carrière, si ce n'est qu'il arrive quelquefois aux hommes de doctrine de perdre leur sang-froid et la nette vision des choses, le jour où, métamorphosés en hommes d'action, ils se trouvent aux prises avec des difficultés que leurs habitudes spéculatives ne les préparaient guère à prévoir et à soutenir ? Si jamais il était démontré qu'on dût invoquer pour Pompignan cette première excuse, il faudrait tout de suite ajouter que ses illusions, à tout prendre, furent généreuses.

C'est le fait d'un esprit assez souple, large, hardi, de s'être associé sur le tard aux réclamations enthousiastes de tout un peuple en faveur de la liberté politique, au risque de voir compromis sous ses yeux l'établissement séculaire où les siens et lui-même avaient accoutumé de vivre paisiblement. De même, c'est par un mouvement de son cœur, épris d'unité et d'harmonie, qu'après avoir essayé quelque temps d'une entente entre le clergé et la noblesse, il résolut soudain de céder aux désirs du clergé inférieur, et de promouvoir, l'un des premiers, l'un des seuls parmi les hauts dignitaires ecclésiastiques, l'union — qu'il crut entrevoir féconde — de son Ordre et du Tiers-Etat. Enfin, il ne faut pas se lasser de le répéter, s'il accepta l'idée d'un accommodement trop subtil, et au fond impraticable, entre les violentes exigences de l'Assemblée et la discipline traditionnelle de l'Eglise, s'il fit avec ses collègues du ministère

Digitized by Google

défendre cet accommodement à Rome, après avoir obtenu de Louis XVI qu'il ne sanctionnerait pas efficacement la constitution, ce fut dans l'espoir d'arriver, par de passagers sacrifices, à conjurer le schisme qui était peut-être nécessaire, à cette heure critique de l'histoire de l'Eglise gallicane, pour dissiper certains préjugés à la lumière des faits et préparer sur de plus solides assises l'alliance du Saint-Siège et de la France.

Mais il est dur de croire à de telles nécessités, dur surtout de s'y résigner à l'avance. C'est pourquoi la destinée de Le Franc de Pompignan demeure jusqu'à un certain point digne de compassion.

Après avoir de son mieux, dans des conditions difficiles, travaillé pour la religion et l'Eglise de France, il voit échouer presque tous ses efforts. Il n'est pas jusqu'à son œuvre d'apologiste, pour laquelle il dépensa cependant toute l'activité de sa jeunesse et de son âge mûr, qui n'ait dû lui paraître plus que jamais inféconde, en ces derniers mois de 1790, qu'il passa entre la vie et la mort dans sa chambre de malade. Sans doute, on ne parle plus à ce moment ni de la bulle *Unigenitus*, ni des refus de sacrements, ni des jansénistes, ni des parlementaires, mais les foyers de discorde allumés par les jansénistes ne sont pas éteints pour cela; et, au sein du *Comité ecclésiastique*, les parlementaires eux-mêmes ont trouvé des continuateurs redoutables de leur œuvre. Quant aux idées semées par les philosophes, non seulement elles ont germé, mais voici qu'elles portent tous leurs fruits, tandis qu'à travers les orages de la Révolution, la foi de ceux que l'apologiste a préservés va subir les plus terribles assauts. De longtemps quels hommes pourront s'exercer à défendre la vraie doctrine ou simplement à l'exposer ? La ruine consommée de la puissance ecclésiastique entraînera, en effet, l'impossibilité matérielle et morale d'un renouveau pour les études religieuses : à l'Eglise dépouillée de ses biens, les écoles, les maîtres, les élèves manqueront; avec les bibliothèques des couvents dispersées ou confisquées, les meilleures

Digitized by Google

armes, les munitions pour soutenir la guerre, passeront et, même après le Concordat, resteront entre les mains des indifférents, des étrangers, quelquefois des ennemis. Combien d'années faudra-t-il attendre avant que le rôle assumé par l'évêque du Puy vers le milieu du XVIII^e^ siècle, et que d'autres assumèrent avec lui ou après lui, puisse être utilement repris contre les successeurs de Voltaire et de Rousseau ?

Durant ses heures d'angoisse intellectuelle, le vieil archevêque dut certainement se poser des questions semblables. S'il avait prévu alors qu'un temps viendrait où l'incrédulité du prochain siècle se lasserait des sarcasmes de Voltaire, où la postérité ne trouverait guère à répéter, après tout, de meilleurs arguments que les siens contre quelques-unes des utopies de Rousseau, peut-être aurait-il moins « pleuré » pendant ses derniers jours. Une vie de travail généreux et d'oubli de soi n'est jamais totalement manquée. Et il est très consolant de penser qu'à la longue, et Dieu aidant, les efforts aboutissent qui semblaient perdus. Parmi les idées que Le Franc de Pompignan a jetées dans la circulation, il y en a qui méritaient de faire longtemps leur chemin, et qui continuent de le faire, quoiqu'on ait probablement refermé pour jamais les livres un peu froids où le bon sens du laborieux prélat les avait consignées.

Cela, Messieurs, il ne faut point l'oublier; car la meilleure fortune qu'on puisse souhaiter à des idées saines, c'est de devenir tellement communes qu'elles demeurent ensuite anonymes.

Abbé Claude Bouvier.

Digitized by Google

VOYAGES D'EMPEREURS A ROME

DE CONSTANTIN LE GRAND AU TSAR NICOLAS Ier

Suite et fin [1]

Revenons à Henri III ; plus heureux que ses prédécesseurs, et la plupart de ses successeurs, il obtint du peuple romain la concession spontanée des insignes de patrice, le manteau vert, l'anneau et le diadème d'or. C'était l'apogée de la jeune dynastie, mais Hildebrand allait paraître, et au lendemain de Canossa, c'est la rage dans le cœur que le fils de Henri III se présentera devant cette Rome où sa pieuse mère, l'impératrice Agnès, venait de mourir sous le voile monastique. Une première fois, en 1081, il l'assiégera durant quarante jours ; une seconde fois, au printemps de 1082, il devra se retirer à l'abbaye de Farfa, puis à Tivoli, auprès de son antipape, Guibert de Ravenne ; ce n'est qu'après sept mois de luttes qu'il envahira, le 2 juin 1083, la cité Léonine ; le lendemain, une dernière bataille ensanglantait les parvis de Saint-Pierre, et l'intrépide Grégoire VII se réfugiait au château Saint-Ange ; malgré les instances des Romains, il refusait de capituler ; on avait réglé, de part et d'autre, dans l'église de Sainte

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

Marie in Pallara, sur le Palatin, qu'un prochain concile jugerait de la cause du roi, mais un pacte secret entre celui-ci et les Romains garantissait à brève échéance le couronnement impérial ; au reste, l'engagement fut bientôt rompu, et le 21 mars 1084, Henri, qui venait de ravager l'Italie centrale, s'installait avec Guibert au Latran ; une assemblée docile déposait Grégoire, et l'antipape, sacré le dimanche des Rameaux par quelques évêques lombards, couronnait le jour de Pâques Henri et sa femme, dans Saint-Pierre ; le Capitole et le Septizonium, où s'étaient retranchés les partisans de Grégoire, tombaient aux mains de l'ennemi, mais bientôt Robert Guiscard accourait à la tête de ses Normands, et sans l'attendre, Henri et Guibert gagnaient le nord, à la fin de mai.

On sait que la délivrance du Pape fut malheureusement accompagnée d'horribles excès commis par les troupes normandes, auxquels étaient mêlés un certain nombre de Sarrasins ; quelques années plus tard, l'évêque de Tours, Hildebert, déplorait dans une touchante élégie latine (1) la récente dévastation de Rome, et la tristesse que Grégoire en éprouva ne fut sans doute pas étrangère à sa fuite vers Salerne, où il mourut l'année suivante. Ses successeurs continuèrent à défendre les droits de l'Eglise, et Henri V n'obtint pas sans peine la couronne qu'il demandait à Pascal II ; ce dernier offrit, il est vrai, d'abandonner entièrement les biens d'Empire occupés par le clergé, si l'empereur abdiquait ses prétentions à l'investiture des évêques : solution hardie et généreuse, mais trop radicale pour l'époque ; Henri, qui s'était abouché à Sutri avec les envoyés du Pape, fit dépendre son acceptation de celle des prélats intéressés ; le 11 février 1111, il campait devant Monte Mario, et proférait en langue tudesque le serment habituel de respecter les libertés romaines, ce qui choqua les notables ; après un échange d'otages, et un nouveau serment prêté au Pape, il fit son entrée solennelle, au cri de « saint Pierre a choisi le roi Henri ! » ; avant de procéder au sacre, sur la

(1) Texte dans Bryce, « le *Saint Empire romain* ». Traduction française (chez Colin). Voir aussi le récit dramatique de M. Gebhart dans le roman historique : *Autour d'une Tiare*.

Digitized by Google

roue du porphyre que nous avons décrite, on lut le pacte énoncé plus haut; de violents murmures éclatèrent parmi les évêques allemands; on criait à l'hérésie! Le roi signifia que l'initiative de cet acte revenait au Pape, et après des discussions qui durèrent jusqu'au soir, un groupe d'hommes armés saisit Pascal à l'autel, et malgré les protestations de quelques chapelains courageux, Norbert et l'évêque Conrad de Salzburg, on l'entraîna, suivi des cardinaux, dans un édifice voisin, sous la garde du patriarche d'Aquilée. Au milieu des ténèbres, la basilique fut saccagée, et les assistants plus ou moins maltraités.

Ce guet-apens provoqua la révolte des Romains, dirigée par les cardinaux de Tusculum et d'Ostie; Henri se hâta de gagner la Sabine, dans la nuit du 15 au 16 février, laissant le Pape sous bonne escorte, au castel de Trevi; soixante et un jours de rude captivité brisèrent enfin sa résistance et lui arrachèrent des concessions dont la nullité devait être manifeste; un chroniqueur a comparé le monarque parjure à Jacob extorquant la bénédiction de l'Ange! Le 13 avril, Henri rentrait dans Rome consternée, ou plutôt à Saint-Pierre, car la population refusa d'ouvrir ses portes, et Gregorovius lui-même est d'obligé d'avouer que le fils de Henri IV se conduisit comme un voleur; l'épée sur la gorge, il força le pontife à lui imposer cette couronne qu'il emporta de suite en Toscane, laissant les Romains consoler par leurs vivats le triste retour de Pascal au Latran.

On sait que l'humiliation du Saint-Siège fut courte, et le concordat de Worms remit les choses au point.

Henri V eut cependant l'audace de revenir à Rome en 1118 et d'y faire un antipape, à la place de Gélase II, que les Frangipani venaient d'emprisonner et qui s'était, non sans peine, échappé en barque, sur le Tibre, pour aller mourir à Cluny, l'année suivante.

Sous l'empereur Lothaire, la scène a bien changé : c'est ce prince, avec saint Bernard, qui eut l'honneur de ramener en Italie Innocent II, chassé par l'antipape Anaclet; le 30 avril 1033, ils entraient ensemble par la via Nomentana; Lothaire s'installait sur l'Aventin, son armée près de Saint-Paul, mais l'antipape occupait le château Saint-Ange, et

Digitized by Google

c'est au Latran qu'eut lieu, le 4 juin, le couronnement impérial; un distique du temps résume la situation nouvelle tout à l'avantage du Saint-Siège (1).

Conrad III, successeur de Lothaire, partait pour Rome, où une fraction du Sénat l'appelait avec insistance, lorsqu'il mourut le 15 février 1152, seul entre les monarques germains, depuis Otton I, à n'avoir point reçu la couronne impériale; Frédéric Barberousse devait accueillir avec joie les offres des Gibelins, et, dès son arrivée en Italie, il se montra disposé à ne rien céder au Saint-Siège; Adrien IV étant allé le recevoir, près de Sutri, le 9 juillet 1155, le jeune prince refusa de tenir, selon l'usage, la bride du cheval du Pape, et le lendemain seulement il y consentit, après de longs pourparlers; sa réplique aux délégués du Sénat fut pleine de morgue; c'était sans conditions, et du droit de son épée, qu'il réclamait l'héritage d'Auguste.

Aussi le couronnement eut lieu sans faste, à Saint-Pierre, et se termina par une véritable bataille dans la cité Léonine. « Tenez, Romains, au lieu de l'or arabe, prenez ce fer allemand; voilà comment la Germanie achète l'empire ! », tel est le langage que prête à ses compatriotes le chroniqueur Otton de Freisingen.

Armand de Brescia, le tribun schismatique, paya de sa vie le triomphe de Frédéric; brûlé sur le bûcher, son corps réduit en cendres fut jeté dans le Tibre.

L'année suivante, le Pape et l'empereur séjournaient ensemble dans la campagne romaine, jusqu'à ce que les fièvres estivales obligeassent les Allemands à regagner le nord, non sans avoir incendié la ville de Spolète.

Il était aisé de prévoir que Barberousse marcherait sur les traces d'Henri IV; en 1167, l'archevêque de Mayence, un de ces prélats guerriers, émules du légendaire Turpin, infligeait aux Romains, qui assiégeaient dans Tusculum son collègue Raynald de Cologne, une défaite sanglante, près de Monte Porzio; Gregorovius en fait une seconde bataille de Cannes! Le Pape se réfugiait au Colisée, sous

(1) Rex stetit ante fores, jurans priùs Urbis honores. Post homo fit Papæ, sumit quo dante coronam. Cité par M. VACANDARD : *Saint Bernard*, t. I, 334.

Digitized by Google

la garde des Frangipani, et Frédéric, après huit jours de combats acharnés, s'emparait de Saint-Pierre, le 29 juillet; le 1er août, jour de saint Pierre aux Liens, sa femme Béatrice y recevait la couronne des mains de l'antipape Pascal III.

Las de se défendre, les Romains exigèrent l'abdication simultanée d'Alexandre III et de son rival; trois jours plus tard, on voyait l'infortuné pontife aux environs du cap Circeo (près d'Anzio), mangeant le pain de l'exil et buvant l'eau d'une fontaine qui s'appela depuis la Fontaine-du-Pape. Tandis qu'il cherchait à Bénévent un asile moins précaire, « Frédéric, dit Gregorovius, fut anéanti comme Sennachérib ». Des pluies violentes et l'air malsain de la saison engendrèrent une épidémie qui décima les chefs et la majeure partie des troupes germaniques; on jetait par milliers les cadavres au Tibre, comme si l'ange de saint Grégoire le Grand, ajoute notre historien, eût brandi sur le dôme profané de l'Apôtre sa flamboyante épée. »

Dès le 6 août, l'empereur fuyait vers la Toscane, perdant à chaque étape de nouveaux compagnons.

La victoire guelfe de Legnano et la paix de Venise achevèrent la revanche d'Alexandre III, qui fit sa rentrée triomphale à Rome le 12 mars 1178.

Frédéric, on le sait, mourut, comme Alexandre, aux bords du Cydnus, et son fils Henri VI, héritier par sa femme des rois normands de Sicile, fut sacré avec elle à Saint-Pierre, le 15 avril 1191, par Célestin III, pape de la veille! On approchait du dernier acte, le plus long et le plus terrible, de la grande querelle des Investitures. Tuteur du jeune Frédéric de Sicile, Innocent III le réservait en quelque sorte pour tenir en échec les concurrents à l'Empire; Otton IV, seul maître de l'Allemagne après l'assassinat de son rival Philippe, semblait acquis à la cause guelfe; les traités de Neuss et de Spire accordaient au Saint-Siège toutes les franchises désirables, et pour la première fois, le roi des Romains se déclarait élu « par la grâce de Dieu et du Souverain Pontife ». A l'automne de 1206, il descendait sans coup férir jusqu'à Viterbe, où le pape l'attendait, pour le couronner à Saint-Pierre, le 4

Digitized by Google

octobre; Rome gardait cependant une attitude hostile, et Otton ne put dépasser le pont Saint-Ange; les rixes ordinaires ne firent point défaut, et Innocent exhorta l'empereur à s'éloigner immédiatement. Il était encore à Monte Mario, qu'il revendiquait déjà, contrairement aux accords antérieurs, l'héritage de la comtesse Mathilde, c'est-à-dire la majeure portion de l'Etat pontifical; de guelfe il redevenait gibelin, pour se faire battre à Bouvines, et mourir excommunié en 1218!

Contraste étrange : à l'heure où le Saint-Empire tendait à se brouiller avec l'Eglise, on pouvait croire à la résurrection d'un empire catholique à Constantinople. Un seigneur français, Pierre de Courtenay, prétendait, du chef de sa femme Yolande, au sceptre des Commènes; le 9 avril 1217, Honorius III (Savelli) le couronnait, non pas à Saint-Pierre, mais à Saint-Laurent-hors-les-murs et ce souverain *in partibus* quittait Rome en compagnie du cardinal de Saint-Praxède, Jean Colonna; ce fut pour aller mourir, l'année suivante, en Macédoine, captif du *despote* Théodore Lascaris!

C'était aussi sous le prétexte d'une croisade en Orient que le jeune Frédéric sollicitait la couronne impériale; élu roi des Romains à Francfort, son fils Henri, un enfant, ne pouvait garder la Sicile, aux termes des constitutions pontificales; cependant Honorius y consentit, et le 22 novembre 1220, Frédéric et Constance étaient sacrés à Saint-Pierre, au milieu d'un calme sans précédent, et qui devait être de courte durée.

Nous n'avons pas à raconter le règne de Frédéric, ni la fin tragique des Hohenstaufen; désormais les Angevins leur succèdent dans le rôle honorable de défenseurs du Saint-Siège, et lorsque après un long interrègne, Rodolphe de Habsbourg fondera la nouvelle dynastie, il refusera prudemment de faire ce voyage d'Italie qui avait coûté si cher au jeune Conradin. « Rome, dira-t-il, est la tanière du lion : on voit bien la trace de ceux qui s'y rendent, on ne voit pas celle du retour. » D'ailleurs, le pieux monarque sera pour l'Eglise un fils docile et le premier, paraît-il, à employer vis-à-vis des papes la formule dès lors tradition-

Digitized by Google

nelle, *Post pedum oscula beatorum*, en tête de ses missives.

L'Italie, jadis impatiente du joug teutonique, se prit à regretter l'absence des Césars, et Dante lancera vers Henri de Luxembourg un appel passionné; Rome n'eut pas lieu de s'en réjouir : les guelfes, cernés dans le Capitole après une vigoureuse résistance, capitulèrent, mais la lutte continua jusque sur le pont Saint-Ange et à travers le Borgo; les cardinaux-légats (Clément V était en Avignon) ne pouvaient s'entendre avec le vainqueur, et ne cédèrent qu'à la pression du peuple; le 29 juin 1312, Henri, vêtu de blanc, suivi d'un brillant cortège, s'avance à cheval vers le Latran, où la cérémonie s'accomplit en grande pompe, mais le Pape et les ambassadeurs de l'Europe manquaient à cette solennité imposée par la violence (1).

Contre le désir de ses partisans, Henri s'éloigna bientôt pour aller mourir en Toscane, et reposer au Campo-Santo de Pise.

Entre Louis de Bavière et les Papes d'Avignon, la lutte dure un quart de siècle; Ockam et Marsile de Padoue, avec les Franciscains révoltés contre Jean XXII, se firent les champions du césarisme, tandis que Sciarra Colonna, l'insulteur de Boniface VIII, appelait à Rome le prince allemand, qui s'y rendit avec le tyran de Lucques, Castruccio Castracane, le futur héros de Machiavel, son biographe assez fantaisiste.

Le 7 janvier 1328, Louis s'installait dans la demeure déserte des Papes, à Saint-Pierre; la ville était sous l'interdit fulminé par le cardinal-légat; les Dominicains, avec la majeure partie des prêtres et des moines, avaient quitté Rome, laissant les cloîtres vides et les églises closes; on cachait les reliques insignes, entre autres le Saint-Suaire, alors au Panthéon. Des schismatiqnes prirent leur place,

(1) M. Gerbaix de Sonnaz, ministre plénipotentiaire d'Italie à Lisbonne, a donné au Congrès international d'histoire, tenu à Paris en juillet 1900, un mémoire documenté sur cet épisode. — Voir aussi la description du voyage de Henri VII dans le *Codex* illustré de son frère Baudoin, archevêque de Trèves (édité, avec glose, par le Dr Irmer. Berlin, Weidmann, 1881).

Digitized by Google

et un parlement tenu le 11 janvier au Capitole se hâta de proclamer Louis empereur, par la grâce du peuple romain ; le 17, son cortège partit de Sainte-Marie-Majeure, et les cérémonies se firent à Saint-Pierre selon l'usage, Castruccio remplissant l'office de gonfalonier et de comte palatin ; deux évêques procédèrent à l'onction, et Sciarra Colonna, au nom du peuple, posa le diadème sur la tête de Louis, « sans nul respect pour la sainte Eglise, écrit le chroniqueur florentin Villani, car oncques ne se vit présomption égale à celle de ce damné Bavarois ». On essaya de pallier le scandale en promulguant aussitôt trois édits sur la religion catholique, le respect dû aux prêtres, la protection des veuves et des orphelins ; au lieu de se rendre au Latran, le couple impérial retourna dîner au Capitole et y passer la nuit: Castruccio fut nommé sénateur (c'était le premier magistrat de Rome), et le lendemain seulement, Louis fixait sa résidence au Latran.

Comme il fallait s'y attendre, Jean XXII protesta énergiquement, le trouble se mit dans Rome, et, pour payer d'audace, l'empereur convoqua, sur la place Saint-Pierre, le 18 avril, un parlement qui déposa le pontife, sous prétexte d'hérésie et de lèse-majesté. Un mannequin de paille qui figurait Jean XXII fut traîné dans les rues et brûlé, mais Gregorovius avoue que le clergé et la plupart des Romains voyaient avec peine ces scandales ; un autre Colonna, Jacques, chanoine de Latran, futur cardinal et ami de Pétrarque, eut le courage de lire en public et d'afficher à la porte de l'église Saint-Marcel la bulle d'excommunication ; puis accompagné de quatre hommes masqués, il se retira, sans être poursuivi, à Palestrina, fief de sa famille, où son père, Etienne, frère de Sciarra, gardait une prudente réserve.

Le 23 avril, au lendemain de cet acte énergique, Louis faisait décréter qu'à l'avenir aucun Pape ne pourrait s'absenter de Rome plus de trois mois, ni s'en éloigner au-delà de deux jours de route, et ce, avec la permission du peuple ! Le 28, il rendait une sentence de mort contre Jean XXII, contumace !

Un pauvre mineur de l'*Ara cœli*, Pierre de Corbara, fut élu comme antipape le 12 mai, et reçut la tiare des mains de l'empereur.

Digitized by Google

Robert de Naples menaçait Rome ; incapable de lui tenir tête, Louis, après une promenade militaire à Tivoli, se retira sans gloire, avec son antipape, le 4 août suivant ; les Romains, qui l'acclamaient la veille, le suivaient en lançant des pierres et proférant des cris de mort ! Les Orsini, puis l'armée napolitaine, rétablirent aussitôt le pouvoir du Pape.

Nous passons sous silence le règne éphémère et le couronnement dérisoire de Cola di Rienzo ; le roi de Bohême, Charles IV, appelé par les Italiens du Nord, jaloux de la puissance des Visconti, descendit jusqu'à Rome, et après y avoir occupé la semaine sainte en pieux pèlerinages, il fut sacré, le jour de Pâques 1355, avec sa femme, par le cardinal d'Ostie, délégué d'Innocent VI ; il se rendit ensuite au Latran, le sceptre et le globe impérial à la main ; les sénateurs conduisaient son cheval par la bride, et l'on tendit au-dessus de sa tête un baldaquin de pourpre.

Malgré les prières des Romains, Charles partit le soir même, alla coucher hors les murs, chez les moines de Saint-Laurent, puis faire une partie de chasse et admirer les cascades de Tivoli ! Dès le 19 avril, il était à Sienne et regagnait précipitamment l'Allemagne !

C'était bien mal à propos qu'Innocent VI, écrivant l'année précédente au patriarche de Grado, rappelait le symbolisme des trois couronnes : celle d'argent, que l'archevêque de Cologne devait imposer au monarque à Aix-la-Chapelle, et qui signifiait l'éloquence et la sagesse ; celle de fer, que l'archevêque de Milan lui donnait à Monza, pour désigner la répression des hérétiques ; enfin celle d'or, que le pape gardait à Rome, « ut conterat cornua elata rebellium, de præsidio potentiæ, quam fulvor metalli aurei præfigurat, libertatem ecclesiasticam tueatur ».

Prince instruit et pacifique, Charles fut un assez pauvre empereur, et sa seconde visite, en mai 1368, ne répondit guère aux espérances d'Urbain V, qui venait de quitter Avignon ; après une halte en Lombardie, il précéda le Pape à Rome, et le reçut à Monte Mario le 21 octobre, pour le conduire à Saint-Pierre ; l'empereur et le comte de Savoie tenaient ensemble, par la bride, le cheval du pontife.

Digitized by Google

Le jour de la Toussaint il faisait diacre à la messe du Saint-Père, qui remit le diadème à l'impératrice Elisabeth ; on créa quelques nouveaux chevaliers, et Charles s'en retourna la bourse pleine, ayant fait argent des diplômes honorifiques dont se parait la vanité méridionale, mais peu considéré ; les plaisants lui reprochaient de vendre et de plumer l'aigle impériale !

Moins d'un an après, l'empereur d'Orient, Jean Paléologue, abjurait le schisme au palais de San Spirito, et Urbain le recevait sur les marches de Saint-Pierre ; triomphe magnifique, s'il avait été durable, mais Byzance était condamnée.

Plus d'un demi-siècle va s'écouler, à travers les angoisses du grand schisme, avant que Rome assiste aux splendeurs, désormais bien affaiblies, d'une visite impériale.

Sigismond d'Autriche, qui avait honorablement contribué à l'œuvre du Concile de Constance et à l'élection de Martin V, vint se faire sacrer à Rome par Eugène IV, le 15 mai 1433 ; l'année suivante, une insurrection chassait le Pape de la ville, les prélats réunis à Bâle menaçaient l'Eglise d'un nouveau schisme, et Sigismond mourait avec la tristesse de voir compromise l'œuvre maîtresse de son règne.

Frédéric III, qui lui succéda presque aussitôt, devait être le dernier empereur couronné à Rome ; depuis qu'il avait conclu avec le Saint-Siège le Concordat de Vienne, il désirait vivement acquérir un titre capable de fortifier, aux yeux du peuple, son prestige affaibli.

Les troubles de l'Allemagne et de la Lombardie le retinrent jusqu'en 1452 ; dans l'intervalle, son habile secrétaire, Enéas Sylvius Piccolomini (le futur Pie II), négociait à Naples et à Rome la double affaire du couronnement et du mariage de son maître avec Eléonore de Portugal, nièce du roi Alphonse d'Aragon. Lorsque tout fut prêt, Frédéric invita, par lettres patentes, les princes et les villes de l'Empire à se faire représenter à la cérémonie ; en 1451, deux de ses chapelains allaient à Lisbonne pour conduire Eléonore jusqu'au port de Telamone, en Toscane. Malgré des

Digitized by Google

inquiétudes qu'il n'avait point dissimulées, Nicolas V céda aux instances du monarque et lui envoya un sauf-conduit avec une lettre des plus amicales.

Le 1er janvier, Frédéric entrait en Italie avec son pupille, le jeune roi Ladislas de Hongrie, le duc Albert d'Autriche, les évêque de Ratisbonne, de Gurk et de Trente, son escorte ne comptait que deux mille deux cents hommes ; aussi les Italiens, rassurés, lui firent un accueil magnifique ; de Trévise à Padoue, la République de Venise avait érigé de nouveaux ponts, et défrayait le cortège jusqu'à la frontière ; partout on s'agenouillait sur le passage du roi, et le conseiller Enenkel déclare, avec une pointe d'exagération, que si Dieu lui-même fût descendu du ciel, ils n'eussent pu lui rendre plus d'honneurs. Même éclat à Ferrare, où le marquis de Borso d'Este espérait, en échange, le titre de duc. M. Pastor dit que ce prince offrit aux seuls députés de Strasbourg seize sortes de vin, autant de pain que deux hommes pouvaient en porter, dix caisses de confitures, trois sortes de bougies de cire, trente chapons, deux veaux vivants et autant d'avoine que pouvaient en porter dix valets ; le chef de la députation et son fils reçurent des chapelets de matière précieuse et des bagues d'or ornées de gemmes.

Galéas, fils de François Sforza, que Frédéric n'avait point reconnu comme héritier des Visconti à Milan, vint saluer le monarque à Ferrare, lui remit des armes et des chevaux et lui débita une harangue « longue comme deux chapitres de l'Evangile de saint Jean ». Le rhéteur Filelfo, expert en tous les genres de flatterie, l'avait rédigée, sur un canevas fourni par le duc de Milan, et Galéas, alors âgé de huit ans, s'acquitta de ce discours avec l'aplomb d'un orateur émérite. Cependant Frédéric refusa de s'engager au sujet de l'investiture.

A Bologne, le cardinal-légat et les notables allèrent au devant du prince, qui fut conduit sous un dais jusqu'au palais épiscopal ; on traversa les Apennins, et Enéas Sylvius a décrit en maître la surprise et l'enthousiasme des Allemands, mis soudainement en face du merveilleux panorama de la Toscane.

Digitized by Google

A Florence, mille cavaliers, vêtus de soie, d'or, de velours et d'écarlate, vinrent présenter au roi les clefs de la ville, genou en terre, se déclarant sujets loyaux du Saint Empire ; le clergé portait le Saint Sacrement, suivi d'une foule de peuple et d'un cortège de dames richement parées.

Le cardinal Carvajal, ancien nonce en Allemagne, et le cardinal Calandrini, frère utérin de Nicolas V, étaient venus à Florence au nom du Pape, pour saluer le roi des Romains ; celui-ci, au rapport de l'ambassadeur milanais, paraissait surtout occupé de choisir des présents destinés à sa fiancée ; « comme un marchand, il examinait des pierres et des étoffes précieuses, sans acheter beaucoup, et faisait longuement attendre la seigneurerie et les ambassadeurs « de sorte que tout Florence s'en gaudissait ».

Eléonore avait débarqué le 2 février à Livourne ; une colonne élevée près de la porte Camollia, à Sienne, marque le lieu de sa première entrevue avec Frédéric ; et porte encore les écussons d'Autriche et de Portugal.

« En apercevant de loin sa fiancée, raconte un témoin oculaire, Enéas Sylvius, l'empereur pâlit, parce qu'elle lui parut de trop petite taille. Mais ayant vu de près son charmant visage, son port de reine, il reprit ses couleurs et sa bonne humeur, car il reconnut que sa fiancée était plus belle encore que ne le disait la renommée. Elle était âgée de seize ans, de taille moyenne, avec un air de sérénité, des yeux noirs et perçants, le col blanc, les joues légèrement colorées, des traits d'une beauté parfaite, mais elle était mieux douée encore du côté de l'esprit ». — Pinturicchio a retracé, dans les fresques de la Libreria du Dôme de Sienne, cette rencontre célèbre.

A Rome, Nicolas V prenait des précautions extraordinaires, fortifiait les murs et renforçait la garnison, moins par crainte de Frédéric que par défiance de certains agitateurs, toujours disposés à préférer le régime d'un empereur absent à celui du Pontife. Laurent Valla, humaniste et pamphlétaire antipapal, venait de signaler, comme une contradiction, l'acte de couronner empereur un prince qui

Digitized by Google

n'était plus souverain de Rome, et d'affirmer les droits inaliénables du peuple romain ; aussi les légats exigèrent-ils de Frédéric, à Sienne même, une déclaration des droits du Saint-Siège.

Par Acquapendente, Viterbe, où il s'effraya d'une émeute populaire, et Sutri, le monarque approchait de la ville ; en vue de la campagne « semblable à un lac entouré d'une ceinture de collines aux reflets brillants », il prédit la tiare à son fidèle Enéas, qui n'a pas manqué de consigner le fait dans ses Mémoires.

Le 8 mars du soir, la noblesse, ayant à sa tête les Colonna et les Orsini, le trésorier avec la milice, le vice-camerlingue avec le sénateur et les notables bourgeois, se rendaient au-devant de Frédéric ; les cardinaux l'attendaient en bas du Monte Mario ; on fit entendre que ces honneurs étaient sans précédent, et le docte Enéas répliqua que jadis le pape en personne allait à la rencontre de l'empereur. — « Mais, ajouta-t-il, toute puissance sur la terre est soumise à des alternatives ; autrefois, l'éclat de la dignité impériale éclipsait tout ; aujourd'hui, celle du Pape est plus grande ».

Frédéric passa la nuit dans la villa d'un marchand florentin, Eléonore dans une maison voisine ; les troupes campaient aux Prati, sous des tentes de soie bleue, rouge et blanche — Enéas prit les devants pour achever de rassurer le Pape et, le matin 9, après une revue où les capitaines furent obligés, malgré leurs protestations, d'abattre tous les fanions particuliers pour ne garder que la bannière impériale, on se mit en marche. Le burgrave de Magdebourg portait cet unique étendard « en drap d'or suspendu à une hampe en bois doré, avec un aigle à une seule tête (1) » ; le maréchal de Pappenheim, tenant le glaive nu, précédait l'empereur. Eléonore suivait, sur un cheval caparaçonné de drap d'or ; elle portait un manteau bleu lamé d'or, et un collier précieux au cou.

(1) Cependant, Sigismond avait mis dans ses armes l'aigle à deux têtes, dès 1433.

Digitized by Google

Trois mille cavaliers et deux cents fantassins à la solde du Pape formaient l'arrière-garde ; au bruit des cors et des trompettes se mêlaient les acclamations de la foule, parmi laquelle des hérauts jetaient des pièces de monnaie ; le clergé en procession, portant des reliques sous des tentes splendides, reçut le cortège à la porta di Castello, au chant de l'antienne « *Ecce ego mitto angelum meum vobis, qui præparabit viam ante me* ». On se serait cru à Pâques ou à Noël. En haut des degrés de Saint-Pierre se tenait le Pape, auquel Frédéric baisa le pied et offrit de l'or ; puis le pontife se leva et lui tendit la main, qu'il baisa ; enfin il l'embrassa et lui donna le baiser de paix ; le roi s'étant agenouillé, le Pape fit une longue oraison et lui imposa les mains.

Le 16 mars, à l'issue de la grand'messe, Nicolas bénit le mariage d'Eléonore et de Frédéric ; après une seconde messe, il sacra le prince comme roi de Lombardie, non point avec la couronne de fer, qui restait à Monza, mais avec la couronne d'argent, qu'on avait eu soin d'apporter d'Aix-la-Chapelle.

Le 19, dimanche de *Lætare*, eut lieu la cérémonie principale ; le Pape était au maître-autel, le roi et sa femme à des tribunes élevées en dehors de la balustrade. On observa tous les rites que nous avons décrits plus haut. — « L'empereur, dit Enenkel, se tenait debout dans une stalle de côté, vêtu du sacré manteau de Charlemagne, ce qui n'était pas arrivé depuis bien des siècles, et fut regardé par tout le monde comme un grand honneur et une faveur spéciale de Dieu ».

L'investiture accomplie, Frédéric reçut les hommages de ses vassaux, et le jeune Ladislas, avec le duc de Teschen, amena Eléonore à l'autel, où le Pape, après plusieurs oraisons, lui posa sur la tête une précieuse couronne faite exprès pour elle.

Les gens superstitieux tirèrent mauvais augure de ce que la mitre tomba de la tête du pontife, à la fin de la cérémonie.

Le couple impérial communia ; puis, l'impératrice étant

Digitized by Google

retournée dans son palais, l'empereur tint l'étrier au Pape, et montant à son tour en selle, il l'accompagna jusqu'à Sainte-Marie de Transtevere, pour y recevoir la rose d'or.

Ensuite, il conféra l'ordre de chevalerie, sur le pont Saint-Ange, à son frère Albert et à plus de deux cents nobles, dont quelques Italiens; beaucoup n'avaient jamais porté les armes ni vu une épée nue!

Cela prit deux heures, et la journée se termina par le banquet traditionnel du Latran.

Le lendemain, les ambassadeurs complimentèrent Frédéric dans une série de discours ampoulés, qui ne répondaient guère à l'importance politique du fait; l'Europe y prêta peu d'attention, mais la vanité du monarque se trouva satisfaite.

Le 24, il quitta Rome, emportant force indults, et une bulle d'excommunication contre les révoltés d'Autriche.

Après une brillante réception à Naples, chez le roi Alphonse, parent d'Eléonore, Frédéric fut rappelé brusquement par une fâcheuse nouvelle : son pupille Ladislas avait essayé de s'échapper de Rome!

Le 22 avril, l'empereur y revint en hâte, et le 25, il fit remercier, en consistoire public, le Pape et les cardinaux, pour les honneurs qu'on lui avait rendus; Enéas Sylvius prononçait une vigoureuse harangue contre le Turc, et la question de préséance provoquait, dans la chapelle même, une vive altercation entre les ambassadeurs de Milan et ceux de Venise.

Les Romains, sympathiques à Ladislas, menaçaient de se soulever; Frédéric partit donc le 27, escorté jusqu'à la frontière par les cardinaux Calandrini et Carvajal. Il s'arrêta de nouveau à Ferrare, pour créer le marquis d'Este duc de Modène et de Reggio, puis à Venise, où le doge lui fit clairement entendre qu'il n'avait pas à se mêler des affaires d'Italie; du reste, on ne lui épargna pas les fêtes somptueuses, et lui-même parcourut les boutiques sous un déguisement pour ne pas payer trop cher ses nombreux achats!

« Rien en lui, dira dans sa *Chronique* l'archevêque de

Digitized by Google

Florence, saint Antonin, ne révélait la majesté impériale, ni la générosité du cœur, ni la sagesse de la parole, car il parlait presque toujours par la bouche d'un autre. Mais sa grande avarice se révélait d'elle-même, car il était avide de présents et les acceptait volontiers. Enfin, il retourna dans son pays, laissant derrière lui une piètre opinion de ses talents. »

Hôte plutôt que souverain en Italie, il devait trouver dans ses états héréditaires la révolte ouverte et triomphante, qui lui arracha la liberté de Ladislas. Pendant un règne qui dura cinquante-trois ans, ce faible monarque consomma la déchéance politique du Saint-Empire, mais les alliances heureuses qu'il sut ménager à sa famille avec la la Bourgogne et l'Espagne relevèrent plus tard la fortune des Habsbourgs.

On le revit à Rome en 1468; comme il venait de perdre sa femme, et qu'il exécutait d'ailleurs un vœu de pèlerinage, fait à l'époque du siège de Vienne, sa suite ne comptait que sept cents cavaliers, vêtus de noir, avec quatorze princes ou comtes.

De Ferrare, il avait voulu se rendre à Lorette, par Rimini, mais Robert Malatesta lui ayant fermé les portes de cette ville, et les remparts étant garnis d'habitants armés, il eut l'humiliation de battre en retraite. Le duc Galéas-Marie ne s'était pas gêné pour lui faire dire que François Sforza avait conquis Milan à la pointe de l'épée et que son fils le perdrait de même, s'il devait le perdre.

Seul, Paul II accueillit honorablement Frédéric; hébergé sur la route aux frais du Saint-Siège, escorté par le gouverneur de la marche d'Ancône, l'empereur descendit le Tibre en barque, d'Otricoli au château de Valcha, où l'attendaient les cardinaux d'Estouteville et Piccolomini; reçu au Ponte Molle par les autorités civiles et à la porte du Peuple par le Sacré-Collège, harangué par le cardinal Bessarion, Frédéric entra dans Rome la veille de Noël, fort tard dans la soirée. Il chevauchait sous un dais de damas de soie brodé d'or, portant ses armes et celles du Pape, entre Bessarion et d'Estouteville; trois mille torches brûlaient

Digitized by Google

sur son passage; à la nuit tombante, il s'agenouillait à la Confession de Saint-Pierre, où il fit une longue oraison.

L'entrevue qui suivit avait été réglée par Paul II dans le plus minutieux détail, et le maître des cérémonies rédigea là-dessus un mémoire spécial.

Après deux génuflexions, l'empereur baisa le pied du Pape qui l'embrassa et l'admit à lui baiser les genoux, puis le fit asseoir à sa droite, en avant des cardinaux; le trône du Pape était placé de manière à ce que le siège impérial fût au niveau des pieds du Pape; muni d'un dossier, ce siège était recouvert d'une étoffe verte brodée d'or.

On logea Frédéric au palais pontifical, comme en 1452.

Le jour de Noël, il chanta l'Evangile à la messe du Pape, vêtu d'une dalmatique et coiffé d'un chapeau que lui avait offert Paul II, et qu'on estimait huit mille ducats. Au moment d'entonner l'Evangile, un officier de sa cour lui ôta le chapeau et lui remit ès mains l'épée nue qu'il brandissait énergiquement.

Encensé immédiatement après le Pape, il communia de sa main, reçut le baiser de paix, mais, contrairement à l'usage ancien, ne communia pas sous l'espèce du vin; c'était, dit-on, pour ne pas fournir de prétexte à l'hérésie des Hussites, qui réclamaient l'usage du calice pour les laïques.

On ajouta, dans le même but, à la formule de l'indulgence plénière : « afin que Dieu accorde la victoire à notre empereur sur les Bohémiens hérétiques, les Turcs et autres ennemis du nom chrétien ».

Frédéric ne cessa de témoigner la plus grande déférence au Pontife; il le reconduisait jusque dans sa chambre, lorsque celui-ci lui rendait visite, et le soir du 1er janvier, au sortir du Latran, il lui aurait tenu l'étrier, si Paul II y avait consenti. Le maître des cérémonies cité plus haut, Patritius, fait remarquer que ces attentions du Pape avaient d'autant plus de prix que la puissance impériale était désormais tombée bien bas, tandis que celle du Saint-Siège prenait un accroissement considérable. Comme en 1452, Frédéric conféra la chevalerie à cent vingt-cinq Allemands,

Digitized by Google

sur le pont du Tibre, en présence de Paul II; il se donna aussi la satisfaction platonique de déposer le duc de Milan, Galéas-Marie.

Nous n'entrons pas dans le récit des négociations politiques de l'empereur avec le Pape; il ne semble pas qu'elles aient abouti à des résultats bien fermes.

Le 9 janvier 1469, Frédéric partait, comblé d'indulgences, de reliques et de pierres précieuses, reconduit jusqu'à Viterbe par les cardinaux Capranica et Borgia. Il semait sur son passage des diplômes honorifiques; d'après les calculs de M. Gottlob, la Chambre apostolique aurait dépensé 6.000 florins d'or à l'occasion de ce voyage, plus 3.690 florins que le pape paya sur sa cassette.

Le fils de Frédéric, Maximilien, fit plusieurs descentes, généralement malheureuses, en Italie, et il aurait même, si l'on en croit sa correspondance avec sa fille Marguerite, régente des Pays-Bas, aspiré à la tiare après la mort de Jules II, mais il ne vint jamais à Rome et ne reçut point la couronne impériale. Charles-Quint, son petit-fils, fut le dernier à l'obtenir des mains d'un pape; seulement, la cérémonie eut lieu à Bologne, en 1530, et ce n'est qu'en 1536, sous Paul III, que l'empereur, arrivant de Tunis et de Naples, fit une entrée triomphale dans la Ville éternelle.

Le sac de Rome (1527) par les troupes impériales était encore présent à toutes les mémoires, et l'on comprend que ce souvenir ait refroidi l'enthousiasme des habitants, mais le Pape n'épargna rien pour satisfaire son hôte.

Les frères Antoine et Baptiste da Sangallo, assistés de plusieurs autres artistes, eurent ordre de décorer la route que devait suivre le cortège : à la porte Saint-Sébastien, on mit les statues de Notre-Seigneur et de saint Pierre, avec de grandes fresques en clair-obscur, où figurait Romulus, posant la tiare sur les armes de Paul III et la couronne sur celles de Charles.

Près de Saint-Marc, se dressait un arc de triomphe, que personne, du rapport de Vasari, n'aurait hésité à joindre aux sept merveilles du monde, s'il avait été en marbre au

Digitized by Google

lieu d'être en bois ; entre autres ornements, on y voyait en relief l'image de Rome, soutenue par quatre princes de la maison d'Autriche, Albert et Maximilien, Frédéric et Rodolphe. Des peintres flamands y avaient travaillé, avec le Florentin Salviati.

Au pont Saint-Ange, Raphaël de Montelupo érigea, de concert avec le sculpteur Laurent, huit belles statues en terre et en stuc. Le Borgo était garni de tapisseries, comme au jour de la Fête-Dieu : les murs extérieurs de Saint-Pierre se dissimulaient derrière une colonnade improvisée, décorée de fresques et de statues.

On raconte que plus de deux cents maisons et quelques églises avaient été démolies pour élargir le passage et sur le Forum, une grande partie du Temple de la Paix.

Il est juste d'ajouter que le premier auteur de ce récit est Rabelais, alors au service du cardinal du Bellay, ambassadeur à Rome; il en parle dans ses lettres à l'évêque de Maillezais — du moins est-il certain qu'on jeta bas la Tour *del Campo*, près de Monte Giordano, dans le quartier de Parione. — D'après les registres conservés aux Archives d'Etat, la dépense totale fut de 23.000 ducats (environ 173.000 francs), sans compter l'entretien de l'empereur et de sa nombreuse suite. Tandis que l'historien Varchi loue Paul III d'avoir attendu, presque désarmé, l'arrivée d'un monarque puissant et victorieux, un autre annaliste florentin, Segni, affirme que le Pape avait d'abord voulu se retirer à Pérouse, puis qu'il avait armé tout le peuple de Rome, et enrôlé une garde de trois mille fantassins.

« Le pape, écrit Rabelais, a fait provision de foin, de paille, d'avoine, spelte et orge, tant qu'il en a pu recouvrer, et de vin, tout ce qu'en est arrivé en Ripe (le port de la Ville). Je pense qu'il lui coûtera bon... Les Romains n'ont encore conclu comment ils s'y doivent gouverner, et souvent a été faite assemblée de par le sénateur, conservateurs et gouverneur, mais ils ne peuvent accorder en opinions. L'empereur par son ambassadeur, leur a dénoncé qu'il n'entend point que ses gens vivent à discrétion du Pape, qui est ce qui plus grève le Pape, car il entend bien que par

Digitized by Google

cette parole, l'empereur veut voir comment et de quelle affection il le traitera, lui et ses gens ».

Ailleurs, il annonce que l'on taxe le Sacré-Collège, les employés de la Curie, les artisans et jusqu'aux porteurs d'eau ! Nous savons par les registres cités plus haut que le tout atteignit le chiffre de 50.000 ducats, environ 379.000 francs.

Le maître des cérémonies pontifical, Blaise Martinelli de Césène (celui-là même que Michel-Ange a jeté dans son enfer pour se venger des critiques par lui faites du *Jugement dernier*) nous a laissé un journal très complet du séjour de Charles-Quint à Rome (1). Dès le 26 mars, après la bénédiction de la rose d'or, le Saint-Père avait longuement conféré avec cet important fonctionnaire, au sujet des mesures à prendre. On décida de suivre ce qui s'était observé vis-à-vis de Frédéric III, en 1468.

Le 1er avril, une délégation de prélats et de gentilshommes partait au-devant de l'empereur, qu'elle rencontrait le lendemain, à Sermoneta; le 3, il était reçu à Marino par Ascagne Colonna, et le 4, il venait coucher à Saint-Paul, où Julien Cesarini, gonfalonier du peuple romain, avec les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ceux de Saint-Pierre et une grande quantité de seigneurs allèrent le saluer.

Le 5, dans l'après-midi, une procession imposante se formait pour l'accueillir, et le Sacré-Collège l'attendait dans l'endroit appelé « Domine, quo vadis », sur la via Appia. Nous ne suivrons pas le brave cérémoniaire dans la description complaisante qu'il fait de cette réception solennelle. Le cardinal-doyen, Piccolomini, complimenta l'empereur, qui chevauchait entre deux cardinaux, tandis que les conservateurs, à pied, entouraient sa monture, et lui expliquaient les curiosités de la Ville. A la porte Saint-Sébastien, l'évêque de Neocastro, vicaire du Pape, lui présenta la croix, qu'il baisa sans mettre pied à terre, à cause

(1) Reproduit, avec des notes précieuses, dans l'*Archivio della Società romana di storia patria*, t. I (1878).

Digitized by Google

de la foule, comme à Bologne. Par le Colisée, l'Arc de Titus, Sainte-Marie-Nouvelle, Saint-Adrien, on gagna Saint-Marc et le Champ de Flore; à ce moment, retentirent les décharges d'artillerie que l'ambassadeur espagnol avait commandées; de même, lorsqu'on atteignit le château Saint-Ange; à l'entrée du Borgo se tenait le clergé, qui conduisit l'empereur jusqu'aux gradins de Saint-Pierre où le Pape l'attendait; au milieu des détonations et du concert des trompettes, il descendit de cheval, fit les génuflexions d'usage, baisa le pied, puis la main du Pontife, qui lui donna l'accolade. Tous deux pénétrèrent dans la basilique, et le chœur chanta : « Elegit eum Dominus, et excelsum fecit illum præ regibus terræ. Glorificavit illum in conspectu regum, et non confundetur ».

La fonction accomplie, ils passèrent au Vatican, et Charles fut installé au Belvédère d'Innocent VIII (où est maintenant le musée de sculpture).

Le 6 avril eut lieu un entretien secret de quatre heures entières entre les deux chefs de la chrétienté; les jours suivants, l'empereur parcourut la ville, en forme privée, avec quelques familiers seulement. Le dimanche des Rameaux, il prit part à la procession, et ensuite aux diverses cérémonies de la semaine sainte. Martinelli note qu'il offrit cinquante ducats d'or, au moment de l'adoration de la Croix, le vendredi saint.

Le samedi, on le reçut à Sainte-Croix de Jérusalem.

Le jour de Pâques, après la messe pontificale, à Saint-Pierre, Charles arma un certain nombre de chevaliers, en leur imposant l'épée sur la tête, avec cette courte formule : « *Esto miles* ».

Le lundi (17 avril), un incident imprévu se produisit : à l'issue de la messe, l'empereur ayant convoqué autour de lui tous les cardinaux, ambassadeurs et autres notables, en présence du Pape, prononça une longue harangue (1) contre

(1) En espagnol, selon tous les historiens ; en italien, selon Martinelli, seul témoin oculaire. Il est certain que Charles parlait facilement l'italien.

Digitized by Google

François Ier, lequel venait d'envahir le Piémont. Il l'accusa de parjure et de mauvaise foi, lui reprocha d'empêcher la croisade et d'exposer la chrétienté à une ruine totale de la part des Turcs; mieux vaudrait selon lui, qu'ils disparussent l'un et l'autre, ou qu'ils réglassent leurs querelles entre eux seuls.

Cette invective dura plus d'une heure; Paul III, assez embarrassé, répondit en son nom et au nom des cardinaux qu'il déplorait la discorde des princes chrétiens, qu'il ne cesserait point de travailler à leur réconciliation, et que telle était sa prière quotidienne.

Au moment où le Pape sortait, l'ambassadeur de France vint demander à l'empereur le texte écrit de son discours, afin de le communiquer à François Ier; Charles refusa, disant qu'il pourrait s'adresser au Pape et aux cardinaux.

Le lendemain, 18 avril, le monarque, prenant congé de son hôte, eut d'abord un colloque avec Paul III; puis, réunissant dans la salle du Consistoire tous ceux qui avaient assisté à la scène de la veille, il déclara que son intention n'avait point été d'offenser le roi de France, mais de manifester son propre dévouement à la foi et à la République chrétienne; encore moins avait-il voulu le provoquer en duel: seulement il estimait que la mort de deux princes serait moins funeste que la destruction de l'Eglise par les Turcs.

Muni de la bénédiction pontificale, Charles, monté sur un cheval blanc, de race mauresque, se dirigea ensuite vers la porte Saint-Pierre, escorté de Pierre-Louis Farnèse et des prélats; après les avoir congédiés honorablement, il prit la route de Monte Mario et coucha le soir à Galera, chez Jérôme Orsini.

Il avait offert au Pape un diamant de 12.000 écus, que Benvenuto Cellini se chargea d'encastrer dans un anneau; Paul offrit en échange un Office de la Sainte Vierge, enluminé par le célèbre Giulio Clovio, et recouvert d'or massif richement travaillé, ouvrage de Benvenuto.

Il y a loin de Charles-Quint à Joseph II, et du Concile de Trente à la suppression des Jésuites; c'est cependant

Digitized by Google

cette grave affaire qui devait ramener à Rome, après plus de deux siècles, un descendant des Habsbourgs.

Le 8 mars 1769, on voyait arriver à Rome le grand-duc Léopold de Toscane, déguisé sous le nom de comte de Pitigliano ; le 15, il y était rejoint par son frère Joseph, qui prit le nom de prince de Falkenstein. Le conclave qui devait amener l'élection de Clément XIV, venait de fermer ses portes ; on les rouvrit pour les fils de Marie-Thérèse. « L'empereur, dit M. Frédéric Masson (1), se montra déférent pour les cardinaux, dont quelques-uns poussèrent vis-à-vis de lui la flatterie à ses dernières limites. Il visita, l'épée au côté, en petit uniforme de son régiment, les cellules et la chapelle du scrutin, se fit expliquer chaque cérémonie et, sceptique, passa, lui empereur romain, comme devant le spectacle d'un mystère antique, dans cette assemblée qui, jadis, avait fait trembler les empereurs. »

Le 18, il écrivait à sa mère : « Nous avons vu le conclave. Priés par tous les cardinaux, nous nous sommes laissé persuader d'y entrer. Cela est assez curieux à voir, mais plus parce qu'on le voit rarement que par la chose elle-même. J'ai tenu différents propos à ces Eminences, dont j'espère qu'ils ne seront pas mécontents. »

Le 28 mars, d'Aubeterre, ambassadeur de France, rendait compte aux cardinaux de Luynes et de Bernis d'un long entretien avec le prince au sujet de l'élection future. « Il est très instruit de ses droits et connaît fort bien ce pays-ci. Sur les Jésuites, il m'a dit que l'impératrice sa mère, qui était très religieuse, ne croyait pas devoir faire de démarches pour solliciter leur destruction, mais qu'elle ne s'opposerait à rien, qu'elle la verrait même avec plaisir, et que lui pensait tout de même. En allant visiter la chapelle de Saint-Ignace dans l'église du Gesù, il a demandé au général quand il changerait d'habit (2). Ce prince a du

(1) *Le Cardinal de Bernis* (1758-1794). Plon, 1884, p. 92. — Cf. les ouvrages de Theiner et de Crétineau-Joly sur Clément XIV.

(2) C'est sans doute à cette occasion que Ricci lui montrant les richesses du Gesù provenant « de la piété des fidèles », Joseph II répliqua : « Dites plutôt des profits des Indes ».

Digitized by Google

caractère, un fonds de principes et un très grand désir d'acquérir des connaissances. » Ces éloges faisaient assez prévoir l'entente qui allait s'établir entre les Couronnes pour peser sur le Saint-Siège.

« Ce n'était que par un sourire, dit encore M. Frédéric Masson, à peine de temps en temps par un mot qui semblait échappé, que le fils de Marie-Thérèse, encore retenu par la piété de sa mère, laissait deviner l'ardent champion avec qui l'ultramontanisme allait avoir à se mesurer. Parfaitement correct d'ailleurs, mais à la façon d'un souverain moderne modelé sur Frédéric II, pour qui la religion est affaire de convenance comme la royauté affaire de naissance ; rien d'un empereur, sinon le despotisme déjà transparent : un type étrange, à tout prendre, et qui devait singulièrement modifier les idées que les cardinaux romains s'étaient faites de la toute-puissance impériale. »

Et, plus loin : « Joseph II dédaignait absolument les formes. Son despotisme affectait la simplicité. Il lui semblait piquant de n'avoir point de suite, point de cortège, point de marque distinctive, aucun des attributs de la souveraineté, et, avec cet air tout uni, cet habit sans broderies, ces allures de voyageur philosophe, d'être l'autocrate le plus déterminé qui se soit peut-être rencontré. Il jouait au capitaine retraité, de même que sa sœur jouait, certains jours, à la fermière. Ce jeu-là est dangereux chez une reine, mais il est insupportable chez un despote. Joseph II était peut-être *bienfaisant et sensible*, mais il lui fallait, pour exercer cette sensibilité, des rencontres de vieux soldats ou de jeunes filles pauvres, un *incognito* transparent et des journalistes apostés. D'ordinaire, il est rogue, pédant, cassant et mal élevé. Il faut à tout prix qu'il donne des leçons. Il y a du maître d'école de petite ville dans cet empereur (1). »

Nous ne dirons rien des autres visites de Joseph à Rome, en 1774 et 1783 ; des inscriptions placées au Capitole (palais des Conservateurs) et à l'église Saint-Laurent *in*

(1) *Op. cit.*, p. 394.

Digitized by Google

Lucina, où il fit ses Pâques, en gardent le souvenir. On sait que Pie VI accomplit à son tour le voyage de Vienne, sans rien obtenir du philosophe couronné.

« Il est diverses façons de maltraiter les papes : en voyant agir Louis XIV et Joseph II, on souffre pour la papauté, en voyant agir les Hohenstaufen et Bonaparte, on souffre seulement pour leurs victimes » (1).

Le nom de Bonaparte nous avertit que les temps sont changés; lorsque le neveu de Joseph II vient à Rome, en 1819, ce n'est plus comme titulaire du Saint-Empire (supprimé en 1806), c'est comme empereur d'Autriche. Le grand-duc Michel, frère du tsar Alexandre, accompagné du colonel de la Harpe, précédait François Ier; on prétendit que ce voyage avait pour but de tâter le terrain, et de voir comment les Italiens accueilleraient l'empereur. Pie VII chargea le grand-duc de complimenter le tsar, et demanda si ce monarque ne viendrait pas lui-même en Italie, comme le faisait espérer l'ambassadeur russe, d'Italinski. « J'aurais bien envie, disait Alexandre, de quitter Pétersbourg, et d'être quelque temps mon ministre à Rome. »

On eût désiré que Consalvi allât recevoir l'empereur à Venise, mais ce fut simplement le maître de chambre du pape, Mgr Riario, qui se rendit jusqu'à Viterbe, tandis que le marquis Massimo, directeur des postes pontificales, le recevait à la frontière. Consalvi se contenta de le saluer à son entrée dans Rome, au Porte-Molle. Logé au Quirinal, François y reçut le corps diplomatique, mais refusa d'admettre le prince de Canino (Lucien Bonaparte) et la princesse Borghèse (sa sœur), sinon à l'audience générale de la noblesse romaine.

Plusieurs princes d'Allemagne, de Toscane et de la Maison d'Autriche faisaient cortège à l'empereur. Le jour de Pâques, celui-ci, indisposé, n'assista point aux cérémonies de Saint-Pierre, mais le soir, à l'illumination, et il admira la girandole du château Saint-Ange. La fête principale eut

(1) Georges GOYAU : le *Vatican*, édition de 1895, p. 193.

Digitized by Google

lieu le 20 avril, au Capitole; on avait disposé les chefs-d'œuvre du musée dans l'intérieur des appartements où se réunirent les invités. Après un feu d'artifice, et une cantate exécutée dans la salle du palais sénatorial, Leurs Majestés gagnèrent par un pont construit exprès, la salle du festin, au milieu du palais des Conservateurs; les cardinaux et les ambassadeurs accompagnaient la cour; l'on avait dressé mille couverts en plusieurs salons, mais à cause de l'affluence des étrangers et surtout des Anglais, tout le monde envahit la salle du banquet de l'empereur, et au milieu de la confusion d'une telle cohue, on devine la difficulté du service. La louve de bronze, qui fut, dit-on, frappée de la foudre le jour de la mort de Jules César, figurait, *en surtout*, au milieu de la table! Les beaux esprits en tirèrent parti pour une satire « d'un style très piquant : je ne la rapporte pas, ajoute le chevalier Artaud, parce que l'auteur y manquait un peu de mesure, et que même il offensait la vérité » (1).

L'ambassadeur de France voulait offrir une autre fête, mais François Ier s'était imposé la règle de n'assister en Italie à aucune réunion particulière. Metternich, qui l'accompagnait, évitait avec soin d'aborder les questions politiques avec Consalvi; naturellement, cette réserve prêtait à toute sorte de suppositions. Marie-Louise, qui devait venir à Rome avec son père, s'était arrêtée à Terni pour voir les cascades; puis elle s'était embarquée à Livourne pour Naples.

On se disait à Rome que le Saint-Siège ne voulait point reconnaître sa domination à Parme; d'autres parlaient vaguement des cardinaux *noirs*, qui avaient refusé d'assister, en 1811, à son mariage avec Napoléon; enfin, on racontait, la chose était d'ailleurs exacte, qu'à Bologne, le peuple l'avait saluée des cris de « Vive notre princesse! », ce qui pouvait porter ombrage au gouvernement pontifical.

Après un séjour prolongé à Naples, chez son cousin le roi Ferdinand, l'empereur, sur le désir du Pape, vint à

(1) *Histoire de Pie VII*, t. II, p. 541. Artaud était premier secrétaire de l'ambassade de France. Nous lui empruntons tous ces détails.

Digitized by Google

Rome pour le consistoire du 4 juin, où son frère Rodolphe, archevêque d'Olmütz depuis 1805 (1), reçut la dignité cardinalice. Pie VII rappela dans son allocution que Grégoire XIII, en 1577, avait donné le chapeau à l'archiduc André, fils de Maximilien II et frère de Rodolphe II.

Il cita la devise du Sacré-Collège : « égaux aux rois, supérieurs aux princes », et prononça quelques paroles aimables à l'adresse du souverain qui était présent. Avant de quitter Rome (le 11 juin), François décora du grand cordon de Saint-Etienne de Hongrie le prince Altieri, sénateur de Rome, et le doyen du Sacré-Collège, le cardinal Mattei ; en remettant les insignes à celui-ci, Metternich déclara que l'empereur avait voulu honorer tout le Sacré-Collège en la personne de son doyen. Sur quoi un cardinal, que notre auteur ne nomme point, avait répliqué que ce prince ferait mieux de répondre aux lettres que les cardinaux lui adressaient, selon l'usage, à Noël, et qu'il était le seul à se dispenser de cette politesse, parmi les souverains catholiques.

Je passe sous silence les autres distinctions et cadeaux prodigués à la noblesse romaine, mais il faut dire que Pie VII enjoignit à son frère, le comte Chiaramonti, de Bologne, de refuser la décoration qui lui fut offerte.

Consalvi, qui n'était pas allé à Venise, eut l'attention de se rendre à Pérouse, où l'archiduchesse Caroline, fille de François, était tombée malade au retour. « Père tendre plutôt que souverain exigeant, l'empereur fut plus sensible à cette preuve de dévouement qu'il ne l'aurait été si on était accouru au-devant de lui à Venise. »

C'est en revenant de ce voyage que François, ayant visité à Florence la chapelle des Médicis, où sont les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, insista auprès de son frère le grand-duc pour qu'on achevât les travaux de la chapelle ; malheureusement, la lourde et fastueuse décoration des modernes mausolées contraste fort avec les marbres sublimes de l'*Aurore* et de la *Nuit*.

(1) Il n'avait alors que dix-sept ans!

Digitized by Google

Nous avons dit que Pie VII espérait la visite à Rome du tsar Alexandre Ier ; il y a tout lieu de croire que ce prince était disposé à se convertir, si même il n'est pas mort catholique (1), mais son successeur Nicolas Ier, qui était loin de partager ses sentiments à l'égard de l'Eglise, fut le premier des Romanoff que l'on ait vu au Vatican.

Pendant l'automne de 1845, la tsarine et sa fille Olga étaient allées à Palerme ; le tsar les rejoignit et n'épargna rien pour capter les bonnes grâces et l'admiration des Siciliens ; l'enthousiasme populaire ne connut plus de bornes lorsqu'on vit l'impératrice, au moment de quitter la ville, s'incliner jusqu'à terre pour baiser ce sol béni !

A Naples, mêmes démonstrations sympathiques ; le tsar se promenait à pied, le soir, dans la rue de Tolède, escorté d'un seul aide de camp, s'arrêtait dans les magasins, se montrait affable envers tout le monde, au point que sa popularité finit par exciter la jalousie du roi Ferdinand. Au maire de la ville, Nicolas déclarait que Naples était un coin de paradis habité par des anges !

A Rome, où il arriva le 13 décembre, le tsar, qui voyageait *incognito* sous le nom de général Romanoff, descendit chez son ministre plénipotentiaire le comte de Bouténieff, au palais Giustiniani.

Le matin même, à onze heures et demie, il se rendait au Vatican, où on le reçut avec les égards dus à son rang. Le cardinal Acton se tenait aux côtés de Grégoire XVI. Plusieurs Russes de distinction, parmi lesquels se trouvait le trouvait le prince Volkonski, alors ministre de la Cour (2), furent présentés au Saint-Père.

Après cinq jours consacrés à parcourir la ville, Nicolas Ier prenait congé du Pape, le 17 décembre, et se dirigeait vers Florence.

Assurément, l'entretien des deux illustres personnages

(1) Voir au sujet de cette affaire mystérieuse, où se trouva mêlé sous Léon XII, le futur Grégoire XVI, les *Etudes* des Pères Jésuites (an 1877), et un récent article du *Correspondant* (an 1901, t. I).

(2) La villa Volkonski, près de Saint-Jean-de-Latran, est aujourd'hui la résidence de S. Em. le cardinal Mathieu.

Digitized by Google

dut rouler sur des matières importantes et délicates, et le converti anglais Frédéric Faber (plus tard le célèbre oratorien et auteur spirituel) qui habitait à ce moment Rome, écrivait au lendemain de l'entrevue que Grégoire XVI paraissait soulagé d'un grand poids, « comme un enfant qui aurait une leçon difficile à réciter, et qui s'en serait bien tiré ».

Les détails de l'entrevue sont demeurés secrets, le Pape les ayant renfermés dans ce simple mot : « Je lui ai dit tout ce que le Saint-Esprit m'a dicté. »

Le cardinal Wiseman raconte en ces termes l'impression d'un spectateur, un Anglais qui aperçut le tsar au Vatican, lorsqu'il quittait l'audience pontificale. « En entrant, il avait déployé la contenance assurée et l'aspect royal habituels à sa personne, offrant les nobles traits d'une statue, une taille majestueuse et un port martial.

Il était libre et à son aise, prodiguant du regard et du geste ses salutations gracieuses et bienveillantes. En traversant la longue suite des antichambres, il était réellement cet aigle impérial, brillant et plein de feu « aux plumes unies et au regard perçant », dans toute la puissance des ailes que le vol n'avait jamais fatiguées, dans toute la force d'un bec et de serres auxquelles jamais proie n'avait résisté. Il retourna la tête découverte et les cheveux en désordre, l'œil hagard et le teint pâle, comme si, pendant cette heure, il avait souffert tous les maux d'une fièvre prolongée. Il marchait d'un pas précipité, la tête baissée, sans rien voir, sans saluer personne. Il n'attendit pas que sa voiture vînt se placer au bas du perron, mais il s'élança dans la cour extérieure et se fit éloigner au plus vite de ce théâtre d'une défaite évidente. C'était l'aigle arraché de son aire fixée sur le sommet des rochers, « de son nid placé parmi les étoiles »; ses plumes étaient froissées et son œil éteint par une puissance méprisée jusqu'alors (1) ».

Peut-être cette visite fut-elle l'origine du concordat que

(1) Cité par le P. Lescœur : *L'Eglise catholique en Pologne sous le Gouvernement russe*. Paris, 1860, p. 82.

Digitized by Google

Pie IX signa le 3 août 1847 avec la Russie, et qui devait améliorer la situation des catholiques dans l'empire.

Les circonstances politiques ne permettaient guère aux princes régnants de venir à Rome sous le pontificat de Pie IX ; le monde catholique les voit affluer tous les jours, avec les pèlerins de l'univers entier, pour contempler la prodigieuse vieillesse de Léon XIII, mais nous arrêtons cette revue sommaire au seuil de l'histoire contemporaine. Plaise à Dieu que les annalistes futurs enregistrent quelques grands noms de plus parmi ceux qui font cortège, depuis tant de siècles, aux gloires de la Papauté !

J. MARTIN.

Digitized by Google

LE CONCORDAT

A PROPOS D'UNE ÉTUDE RÉCENTE

Que le moment soit bien choisi d'étudier le Concordat, son esprit, son histoire, ses raisons d'être actuelles, c'est ce qu'il est inutile de démontrer. Ses ennemis de droite (?) et de gauche, de gauche surtout, qui se comptent par millions, annoncent, chaque jour, la dénonciation prochaine avec une aisance et une tranquillité d'âme admirables. Ont-ils lu seulement le texte de la célèbre convention, ce texte dont chaque ligne donna lieu à d'épiques et interminables discussions ?...

La librairie Perrin vient de publier, sur cette grave question du Concordat, une étude intéressante, originale et forte, qui a pour auteur un prince de l'Eglise, né Français, mais attaché depuis quelques années à la personne de Léon XIII et, partant, initié aux secrets de la diplomatie romaine. L'ouvrage porte un titre très simple accompagné d'un sous-titre plutôt riche et destiné à conquérir les suffrages des érudits : *Le Concordat de 1801, ses origines, son histoire, d'après des documents inédits*, par le cardinal Mathieu. L'auteur, en effet, a tiré, le premier, des archives du Vatican, des documents qui ont une haute importance, non seulement au point de vue historique, mais encore au point de vue diplomatique et apologétique. Il n'en faut pas davantage pour donner à cette monographie une valeur incontestable et incontestée. Tel est le goût de nos con-

Digitized by Google

temporains pour les documents nouveaux qu'ils sont tentés de reléguer au second plan, les classiques et traditionnelles qualités de l'historien; leur attention et leur admiration se portent, avant tout, sur l'inédit.

Il est regrettable que les spécialistes n'aient pas encore suffisamment signalé tous les dangers et tous les inconvénients qui se cachent sous ces préférences peu motivées. Il y a quelque chose d'infiniment supérieur à l'art de compulser les archives, c'est le sens de la tradition historique. « Les principaux résultats de l'activité et des découvertes de l'homme, a dit Carlyle, sont aériformes, mystiques et conservés par la tradition seulement; telles sont les formes du gouvernement avec l'autorité sur qui elles reposent, ses coutumes... son fonds collectif de métiers; toutes ces choses, quelque indispensables qu'elles soient, ne peuvent, en aucune façon, être mises sous clef ; elles doivent, comme des esprits, se transmettre flottantes, sur d'impalpables véhicules, de père en fils; que, si l'on demande à les voir, nulle part elles ne sont saisissables. Toujours, depuis Caïn et Tubalcaïn jusqu'à nous, on a pu voir des laboureurs et des forgerons, mais où donc se trouve entreposé notre séculaire SAVOIR FAIRE en agriculture, en métallurgie et autres industries? Il se transmet sur l'air atmosphérique, sur les rais du soleil (par audition et par vision) ; il est chose aériforme, impalpable, d'une qualité toute spirituelle, ou, si l'on veut, mystique et miraculeux. »

Cardinal de curie, ami personnel de Léon XIII, toujours et uniquement occupé des choses franco-romaines, le cardinal Mathieu est mieux placé que quiconque, pour s'assimiler cet esprit vivant qui constitue la force des traditions pontificales. Il n'a pas seulement dépouillé les manuscrits de Consalvi et de Spina, il a entendu les discussions qui s'élèvent entre cardinaux politiques et cardinaux théologiens, il a pris part lui-même à des négociations difficiles, il a vu comment les diplomates d'Eglise mettent au service des convictions les plus robustes et, au fond, les plus intransigeantes, une grâce, une souplesse,

Digitized by Google

une finesse et une énergie merveilleuses. Voilà, pour un historien, un avantage plus précieux et plus rare que la possession de quelques parchemins inédits.

Alors même qu'il semble tenir la plume pour la cour romaine à la façon d'un historiographe, sinon officiel, du moins officieux, le cardinal Mathieu ne laisse pas d'affirmer à chaque instant, sa puissante personnalité. Avec un peu d'application, on pourrait tirer de cette étude sur le Concordat une biographie de l'auteur. Il s'est peint lui-même sans y songer. Il ose, par exemple, se réjouir de toutes les mésaventures qui affligèrent le protocole pendant les négociations d'où sortit le Concordat, il décoche un trait, — je n'ose pas dire mordant, — contre Mgr Freppel, son prédécesseur sur le siège d'Angers, il parle tour à tour en lorrain, en toulousain, en angevin ou en homme qui fréquente, et chez les diplomates, et chez les intellectuels. Il a horreur de la place Beauvau, mais il professe quelque sympathie pour le quai d'Orsay.

L'état d'âme qui se révèle dans cette involontaire autobiographie est de nature à rassurer les catholiques qui recherchent les opinions à la fois indépendantes et autorisées, sur la difficile question du Concordat. Parmi les évêques, les ecclésiastiques et les laïcs militants, aussi bien que parmi les cardinaux, on trouve en effet, je ne dis pas des adversaires intransigeants, mais des censeurs un peu acerbes et des défenseurs résolus de la célèbre convention. Qui peut se flatter d'avoir trouvé la solution juste? Personne, sans doute, car la solution qui s'annonce dépend, selon toute vraisemblance, des ennemis de l'Eglise. Encore, conviendrait-il de ne parler qu'à bon escient des éventualités menaçantes qui font l'objet de nos préoccupations. Or, il est impossible de ne pas faire à ce propos, deux remarques. D'une part, les adversaires catholiques du Concordat ne se recrutent pas, d'ordinaire, parmi ceux qui ont des responsabilités administratives. Non certes qu'on ait le droit de tenir leur opinion pour négligeable. Dieu merci, il y a autre chose au monde que l'habileté des administrateurs; l'ardeur religieuse des humbles est sou-

Digitized by Google

vent préférable à la prudence des sages. Mais il n'en est pas moins vrai que l'Eglise confie aux sages seuls, le soin de régler définitivement les grandes affaires.

D'autre part, certains défenseurs du Concordat ont une réputation de timidité ou de faiblesse qui les rend suspects aux yeux d'un grand nombre de catholiques ; ils ne sont pas écoutés ou même, ils inspirent à ceux qu'ils voudraient convaincre, une invincible défiance.

Le cardinal Mathieu se tient à égale distance des intransigeants et des timides. Par l'énergie avec laquelle il combat les gouvernements jacobins, il désarme tous les soupçons. Mais ses appels incessants au bon sens et à l'esprit de concorde et son admiration pour les cardinaux diplomates, le désignent à la confiance des politiques. Ils comprennent aisément, du reste, que le cardinal a la certitude d'exprimer avec exactitude, et la pensée officielle et les sentiments intimes de Léon XIII. « C'est le vœu, dit-il, arrivé au terme de son œuvre, c'est le vœu du Souverain Pontife... Pour que ce vœu se réalise et que l'Eglise accomplisse avec une efficacité chaque jour plus grande sa mission de salut, il n'est pas nécessaire de supprimer le Concordat, il n'y a qu'à l'appliquer. »

D'où il ne faudrait pas conclure que les appréciations historiques et politiques du cardinal doivent rester au-dessus de toute contestation. Je n'insiste au contraire sur son autorité et son indépendance d'écrivain, que pour rendre plus facile à ses lecteurs, la discussion des idées qui lui sont chères.

Car le *Concordat* n'est pas seulement une étude historique, il a un caractère parénétique ou même polémique fortement marqué. Le cardinal Mathieu défend avec une verve éloquente, deux thèses qui, à l'heure actuelle, ne sont pas populaires dans tous les milieux catholiques : le *ralliement* et la nécessité de s'attacher au Concordat. Je demande à Son Eminence la permission de lui parler, ici, en toute franchise, ou s'il le veut, avec une filiale hardiesse.

En 1892, nombreux furent les catholiques qui accueil-

Digitized by Google

lirent joyeusement les conseils politiques de Léon XIII. Enfin, un pape apparaissait, politique profond, qui allait remettre la France dans la voie du salut. Quel beau rêve fut le nôtre, d'une république tolérante qui laisserait libre cours à notre juvénile activité ! Mais ce ne fut qu'un rêve ! On s'accorde à reconnaître aujourd'hui, que la politique française de Léon XIII subit un moment d'arrêt. Royalistes et ralliés se rejettent les uns sur les autres la responsabilité de cet insuccès partiel. Peut-être feraient-ils sagement de renoncer à toutes ces récriminations et d'accuser, non telle ou telle fraction du parti catholique, mais la force des choses elle-même. Contre la révolution déchaînée depuis deux siècles, la plus sage politique risque fort d'être longtemps encore, impuissante.

Et, s'il fallait à tout prix, chercher des responsabilités dans cette affaire, on aurait quelque chance de les trouver peut-être, dans un groupe qui n'a rien de commun, ni avec les ralliés, ni avec les royalistes. Est-ce que sous prétexte de suivre les directions pontificales et d'adhérer à la république idéale que nous avions tous acclamée avec Léon XIII, des aigrefins bien connus ne sont pas entrés ostensiblement dans la république concrète dont nous sommes affligés, c'est-à-dire dans la franc-maçonnerie ? Les voilà les vrais coupables !

C'est contre ceux-là que les catholiques doivent concentrer leurs efforts au lieu de les perdre dans de stériles querelles intestines.

Le Concordat, fait observer Son Eminence, fut conclu par Bonaparte, malgré les royalistes, ou tout au moins malgré Louis XVIII. Ces deux faits sont exacts, mais dans quel but et pour quels motifs profonds, Bonaparte prit-il lui-même l'initiative des négociations ? Parce que Bonaparte était catholique au fond de l'âme, répond le cardinal, qui fait aussitôt ce qu'on pourrait appeler la psychologie religieuse du Premier Consul. « Il semble bien, dit-il, que dans cette âme extraordinaire, il y ait eu un coin réservé aux souvenirs pieux et aux croyances de son enfance, quelque chose comme une petite chapelle

Digitized by Google

Corse avec sa Madone et son Crucifix. Il faut convenir pourtant, que si la chapelle existait, il n'y faisait pas de fréquentes dévotions. C'est à la fortune de César qu'il offrait surtout ses sacrifices et c'est vers le palais de César que, après le 18 brumaire, il s'acheminait avec résolution et prudence, porté par le peuple ébloui de ses victoires et prêt à payer de sa liberté, le bonheur d'échapper à la tyrannie sanglante ou imbécile dont il avait souffert... Metternich... affirme que Napoléon regardait le christianisme comme la base de toute civilisation véritable... Bonaparte a donc été déterminé au Concordat par tout ce qu'il avait de philosophie politique et par tout ce qui lui restait de religion. »

L'analyse des sentiments religieux qui animaient Bonaparte, représente sans doute le dernier degré de précision qu'on puisse apporter dans ces sortes d'études. On se demande toutefois, si elle justifie la conclusion du cardinal Mathieu. Oui, le premier Consul était le médiocre et très pauvre catholique que portraicture si finement son nouvel historien. Mais les motifs qui le déterminèrent à rédiger les articles du Concordat sont-ils d'ordre sentimental ou d'ordre purement politique? Le cardinal Mathieu voudra bien admettre qu'en 1801, alors que Napoléon perçait déjà sous Bonaparte, les calculs d'ambition absorbaient l'esprit réaliste du Premier Consul. Le vainqueur de Marengo signa le Concordat parce qu'il voulait être empereur. Il ne s'agit donc que de bien examiner les motifs politiques qui frappèrent son esprit. Or, il se trouve que cet examen nous ramène à la question du ralliement dont il semblait que nous nous étions écartés.

Tous les arguments que le cardinal Mathieu dirige contre les royalistes de 1801, atteignent en effet les royalistes de 1903. Je reconnais que durant les négociations concordataires, l'attitude de Louis XVIII, mal renseigné par Maury, son ambassadeur, fut mesquine, peu patriotique et un tantinet ridicule. Mais c'est le souvenir des guerres de Vendée qui détermina définitivement le premier Consul à s'entendre avec Rome. La preuve en est qu'il

Digitized by Google

chargea de négocier le Concordat, ce même abbé Bernier qui, autant et plus que Hoche, avait contribué à la pacification de la royaliste Vendée. « Bernier dit au général d'Hédouville et au gouvernement républicain : « Laissez-leur « les curés et je me charge de les détacher du roi. » Bernier travailla efficacement à la convention de Montfaucon sur Maine. Les paysans désarmèrent, les églises se rouvrirent et la Vendée respira. Il (Bernier) répandit le bruit que Bonaparte tenait secrètement pour les Bourbons et les ramènerait bientôt, en quoi il se montra certainement plus habile que sincère. » La pensée du premier Consul apparaît donc, ici, avec une clarté suffisante : pour supprimer le danger royaliste et en même temps préparer les esprits aux pompes du sacre, il donnait satisfaction aux catholiques.

Les bombes de Cadoudal qui arrêtèrent un instant les négociations entre la cour romaine et le gouvernement français, produisirent, tout compte fait, des résultats plutôt favorables. Le premier mouvement de colère passé, Napoléon se rendait toujours à l'évidence; il comprit que plus les royalistes devenaient menaçants et plus il importait de les désarmer. Les cardinaux diplomates, dont Mgr Mathieu s'est constitué l'interprète littéraire, courent donc le risque de traiter un peu injustement toute une catégorie fort respectable de Français catholiques. Le gros des forces religieuses sur lesquelles s'appuyait Consalvi pour résister à Bonaparte, appartenait aux royalistes. La justice et la vérité historique exigent qu'on le reconnaisse hautement. Au contraire, les petites intrigues de Louis XVIII et de Maury ne constituent qu'un épisode insignifiant : il serait peut-être préférable de les passer sous silence ou de les indiquer en quelques lignes.

Il est vrai que le cardinal Mathieu semble avoir des raisons très sérieuses de prêcher le ralliement aux royalistes de 1903. Que ne dit-il toute sa pensée dans un ouvrage spécialement consacré à cette délicate question? nous l'écouterons tous, je ne dis pas seulement avec respect, mais avec plaisir et sans doute avec profit. Dans son admirable étude sur le Concordat, les allusions aux choses con-

Digitized by Google

temporaines et les polémiques indirectes en faveur du ralliement sont peut-être de simples hors-d'œuvre.

Les négociations d'où sortit la convention diplomatique de 1801 se déroulent semblables à un drame magnifique qui a un préambule, un nœud, des péripéties, les unes comiques, les autres tragiques et un dénouement heureux. Bernier, Talleyrand et Consalvi, remplissent les premiers rôles, ils n'abandonnent que rarement le devant de la scène à Pie VII et Bonaparte. Spina et Cacault, personnages secondaires, ne laissent pas d'ajouter à la beauté et à la complexité du drame.

De Pie VII, il suffirait de dire qu'il était un saint, si la véritable notion de sainteté avait cours, même parmi les hommes instruits. Il prie, il gémit, il hésite ou du moins paraît hésiter, mais il observe, il écoute, il sait prendre des décisions hardies et imposer sa volonté aux cardinaux stupéfaits de son audace : il est le digne maître de Consalvi. Sauf quelques spécialistes, personne ne connaissait sous ce jour, le doux et humble Pie VII qu'avait un tant soi peu éclipsé la gloire de son premier ministre.

Le cardinal Mathieu met en pleine lumière cette grande figure de pape assez mal connue.

Par contre, il accepte sans la modifier sérieusement, l'idée qu'on se fait de Bonaparte négociateur. Qui ne connaissait ou ne croyait connaître ces brusqueries savantes, cette alternative de douceur et de violence, ce mélange de bonhomie et de solennité protocolaire qu'inaugurait avec une sorte de furia franco-italienne le jeune général, improvisé diplomate ? Le cardinal Mathieu n'a pu que raconter des faits très connus et supprimer une légende, une bien jolie légende. « Quand partons-nous donc ? », aurait demandé Bonaparte à Consalvi, à la suite d'une scène terrible. « Après dîner, général, » aurait répliqué l'envoyé du pape.

Le cardinal Mathieu prouve que cette anecdote n'est pas authentique ; et il faut la rayer selon lui, de tous les manuels d'histoire où elle figure encore. J'ose espérer que les intéressés n'en feront rien. Dans leur amour pour le document inédit, les écrivains d'histoire dont le cardinal Mathieu

Digitized by Google

applique ici les théories, se sont mépris pendant tout le XIXe siècle, sur la nature et les droits supérieurs de la vérité. La poésie, a dit Aristote, est plus vraie et plus philosophique que l'histoire. Qu'est-ce à dire, sinon, qu'elle synthétise en une parole non authentique, mais durable et facile à retenir, un ensemble de faits très réels. Louis XIV a-t-il dit : « Il n'y a plus de Pyrénées », il importe peu, je crois, qu'on le sache avec certitude. Cette formule est vraie puisqu'elle répond à une réalité historique, et elle est nécessaire.

De même, les plus doctes panégyriques de Consalvi paraîtront toujours faibles par comparaison avec la scène fameuse du faux départ. « Après dîner, général », cela vaut bien le « Tirez les premiers, Messieurs les Anglais »; on interprète, ou on justifie ces sortes de paroles, on ne les supprime pas.

Il est enfin un point d'histoire napoléonnienne qui me paraît être resté obscur. Bonaparte était-il vraiment aussi désireux qu'il voulait le paraître, de mener rondement les négociations? Dès les premiers jours, il a obtenu du pape tout ce qu'il désirait en substance. Il ne tenait qu'à lui de conclure avec Spina, comme il conclut plus tard avec Consalvi. Et cependant, ses deux plénipotentiaires soulevaient des querelles de mots et engageaient d'interminables luttes absolument disproportionnées avec leur objet. Lui-même intervenait avec fracas tantôt pour rompre, tantôt pour agiter le spectre du schisme devant les délégués pontificaux.

Du récit des négociations, dramatiques souvent, mais quelquefois aussi mélodramatiques, cette impression se dégage, me semble-t-il, que Bonaparte attachait de l'importance non au fond des choses, mais à la seule manière de les présenter, au geste, aux apparences. Un Concordat n'était, à ses yeux, qu'une ordinaire charte dont il se servirait ou ne se servirait pas, selon les circonstances, et qu'il déchirerait s'il le fallait. Ne se disait-il pas déjà, le jeune général enivré de ses victoires, que si jamais le pape se montrait intraitable, il n'hésiterait pas à le mettre en

Digitized by Google

prison, comme un simple cardinal. Un texte diplomatique, quelque application qu'ont eût mise à le rédiger, n'était pas pour embarrasser l'homme de brumaire, qui allait devenir le geôlier de Fontainebleau.

Au contraire, tout son avenir politique dépendait à cette heure, de la seule façon dont il les saurait ménager, en leur donnant des satisfactions partielles, les deux opinions inégalement puissantes mais irréductibles qui, déjà, se partageaient la France. De là ces coups de théâtre qui prouvaient au grand public que le jeune dictateur ne prenait pas le chemin de Canossa. En attendant qu'il fît éclater aux yeux du monde scandalisé, ses talents de tragédiante, Bonaparte se révélait incomparable comédiante.

A côté de ce jeune général qui dissimulait si bien sous des colères calculées, ses préoccupations et ses ambitions personnelles, un diplomate, que dis-je, le diplomate le plus fourbe des temps modernes laisse transparaître le fond de son âme, avec une maladresse extraordinaire. Ce n'est pas que Talleyrand s'interrompe de mentir, au cours de ces laborieuses négociations. Il ment plus que jamais, il ment sans cesse au Premier Consul dans les pensées duquel il affecte d'entrer, alors qu'il s'oppose de toutes ses forces à leur réalisation. Mais il oublie de prendre les faciles et classiques précautions qui lui eussent permis de cacher à ses adversaires, ses haines et son dessein.

Caselli écrit, en effet, à Mgr Di Pietro : « Nous avons beaucoup d'ennemis et par dessus tout, un implacable et très puissant dans Autun ». L'hostilité violente de Talleyrand est si bien connue qu'on profite de son absence pour signer le Concordat.

Mgr Mathieu explique d'un mot cet état d'âme; il dit : Mathan, peut-être dirait-il Combes, si sa haute situation ecclésiastique ne l'obligeait à pratiquer l'euphémisme. Talleyrand dont la politesse était légendaire, se permettait toutes sortes d'insinuations insolentes et grossières à l'adresse du Souverain Pontife : « Le Saint-Père, écrivait-il, à Cacault, est entouré de perfides conseils. Le gouvernement de la République n'ignore ni la source, ni le but des

Digitized by Google

investigations dont il est l'objet. Il désapprouve et tout ce qu'il y a d'hommes sensés en Europe blâment les tentatives inconvenantes qu'une cour qui est à la merci de tout le monde et qui devrait connaître ses vrais appuis, ne cesse de faire en mendiant hors de la sphère de ses rapports religieux. Le gouvernement de la République enfin ne peut être insensible à l'espèce d'ingratitude avec laquelle elle répond à tous les efforts qu'il a faits pour l'arrêter au bord de l'abîme. »

Et la haine de Talleyrand ne s'exerce pas seulement sur le terrain diplomatique. Par l'intermédiaire de d'Hauterive son secrétaire, il apprécie en fidèle disciple de Volney, la mission dogmatique de l'Eglise. On voit trop bien que sa plus grande ambition serait d'anéantir le Dieu qu'il a quitté. Après la signature du Concordat, il découvre que l'Etat fit trop de concessions à l'Eglise et il n'a ni trêve ni repos qu'il n'ait rédigé les articles organiques. Sous cette élégance mondaine qu'on a trop vantée, Talleyrand cache une des plus basses et des plus tristes âmes de défroqués que l'histoire ait jamais connues. L'ouvrage de Mgr Mathieu arrêtera, je pense, la tentative maladroite de réhabilitation, qui se produisit jadis, en faveur de Talleyrand, dans certains milieux catholiques. En donnant l'absolution et en préparant à la mort son étrange pénitent, Mgr Dupanloup a bien mérité de l'Eglise; c'est entendu. Mais peut-être eût-il mieux valu que le grand public n'eût jamais connu les circonstances plutôt fâcheuses au milieu desquelles se produisit cette lente, et inquiétante, et insuffisante conversion. C'est ce dont se rendit compte très exactement la cour de Rome. « La déclaration de M. de Talleyrand, écrivait Grégoire XVI à l'archevêque de Paris, quoiqu'elle soit conçue en termes plus faibles que Nous ne l'aurions désirée, soit pour la réparation plus complète des scandales, soit pour l'édification des fidèles, dit pourtant expressément qu'il regrette ses erreurs et qu'il adhère à la doctrine et à la discipline de notre sainte Mère l'Eglise, particulièrement aux décrets émanés de ce siège apostolique sur les affaires religieuses de France. »

Digitized by Google

Pour qui connaît un tant soi peu la terminologie prudente qu'affectionne la cour de Rome, ces très explicites réserves, sont grosses de conséquences. Elles condamnent d'avance le trop long chapitre que Mgr Lagrange a consacré à la mort de Talleyrand. Il serait temps de rendre enfin justice à ce sinistre personnage. Nous souhaitons tous, certes, qu'il ait trouvé grâce devant Dieu, mais il ne doit pas trouver grâce devant l'histoire.

Quel contraste entre Talleyrand et Consalvi ! Le célèbre diplomate italien apparaît dans l'œuvre du cardinal Mathieu, tel que l'avait fait connaître Crétineau-Joly, ou plutôt qu'il s'était peint lui-même dans ses mémoires. Mgr Mathieu insiste cependant, sur le charme personnel qui émanait de la personne de Consalvi, et plus encore sur les terribles angoisses et les fatigues surhumaines au prix desquelles fut enfin conclu le Concordat. Dans Consalvi, nous admirions le diplomate; désormais, nous aimerons et nous estimerons l'homme.

Les négociations qui mettaient aux prises Talleyrand et Consalvi se prolongèrent, à Rome, où l'on vit se former deux camps opposés et d'une importance égale. Le Sacré-Collège ratifierait-il ou ne ratifierait-il pas la convention si péniblement rédigée par Consalvi et Bernier? C'est ici principalement, que le cardinal de Curie perce sous l'historien. « L'Eglise, dit Mgr Mathieu, a une doctrine immuable et un gouvernement dont les principes fondés sur la doctrine sont immuables comme elle. Cependant, il faut bien que dans l'application et en pratique, elle tienne une conduite et adopte une discipline qui varient suivant les temps et les milieux, pour s'adapter aux idées, aux mœurs, à l'état social, et au caractère des peuples sur lesquels elle exerce son autorité. Elle est donc obligée d'avoir une politique qui consiste essentiellement dans l'appréciation du possible et dans l'art de mesurer les concessions aux circonstances, sans jamais compromettre la doctrine.

Il doit arriver dès lors, que ses théologiens ne s'accordent pas toujours avec ses diplomates. Les uns, en effet, habitant les hauteurs sereines et planant au-dessus des champs

Digitized by Google

de bataille s'appliquent par-dessus tout à étudier et à proclamer les principes, en italien, *la massima*. Les autres, mêlés aux affaires et au mouvement des sociétés, voient surtout la difficulté de les appliquer et la nécessité de se plier aux circonstances. »

Ainsi, la Rome chrétienne a ses Fabius et ses Marcellus dont la féconde rivalité ne détruit pas, mais régularise, au contraire, les forces de l'Eglise militante. L'accord se produit d'ailleurs entre diplomates et théologiens, dès que les circonstances deviennent particulièrement graves. « C'est l'erreur des hommes d'Etat, qui se trouvent en conflit avec l'Eglise, de croire qu'on en obtient tout par la force. Voyant qu'elle est généralement gouvernée par des hommes âgés, doux et conciliants, et qu'elle a beaucoup cédé dans le cours de son histoire, ils s'imaginent qu'elle cèdera toujours et ne mettra aucun terme à sa condescendance. Dès lors... ils sévissent et sont infatués d'eux-mêmes, ils chantent victoire à l'avance, jusqu'à ce qu'ils rencontrent le granit, c'est-à-dire le *Non possumus* invincible de ces vieillards qui, poussés à bout, acculés à la violation d'un serment et à la trahison d'un devoir, finissent par tendre paisiblement les mains aux chaînes et la tête au glaive, en disant : « Faites ce que vous voudrez, nous sommes prêts à mourir ».

Bien que saisissante et d'une beauté dramatique qu'on a rarement surpassée, cette profession de foi n'a rien de déclamatoire, ni rien qui ressemble à un morceau de rhétorique. Le cardinal Mathieu exprime avec force et simplicité une grande réalité historique qui est encore une réalité vivante. Ces cardinaux âgés, conciliants et d'apparence débonnaire, mais qui, le cas échéant, sauraient tendre leurs mains aux chaînes et leurs têtes au glaive, on les connaît. Pour ne pas citer de nom propre, disons qu'ils s'appellent l'Eglise dirigeante d'aujourd'hui. Les quelques pages que Mgr Mathieu consacre à l'explication de leur conduite méritent de devenir classiques ; elles le deviendront peut-être.

Les conclusions politiques et religieuses auxquelles

Digitized by Google

aboutit le cardinal offrent plus d'intérêt encore que ses récits et ses démonstrations historiques. Non seulement il se prononce pour le maintien du Concordat, mais il essaie de convertir ceux qui, à gauche ou à droite, préconisent la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il est à craindre que cette double réfutation ne soit inutile. A gauche, les passions antireligieuses déchaînées avec la violence que l'on sait, couvriront, n'en doutons pas, la voix des sages et des politiques. D'autre part, il est trop évident que la séparation de l'Eglise et de l'Etat constitue un article — le plus important peut-être — du terrible programme que nous voyons réaliser méthodiquement par les hommes du bloc. Le développement logique de l'idée révolutionnaire implique la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les politiques dont le cardinal Mathieu traduit les sentiments intimes, ne croient que très faiblement à la logique de l'histoire. Ils comptent sur un accident ou un fait providentiel, sur une maladresse des radicaux-socialistes, sur le minimum d'opportunisme dont ne peut se passer aucun gouvernement et enfin sur un retour au pouvoir des républicains modérés. — C'est affaire aux diplomates de prévoir et de mettre à profit, de favoriser, si possible, ces sortes d'à-coup dans la marche logique des événements.

Est-il sage, toutefois, de compter sur la persévérante énergie des républicains modérés? Honnêtes, oui, ils le sont, et animés d'excellentes intentions, mais pour les intimider, les troubler et les vaincre, une trop longue expérience prouve bien qu'il suffit de les appeler cléricaux. En outre, ces à-coup sur lesquels comptent les diplomates peuvent retarder de quelques années le résultat final, ils ne le modifieront pas. Si au lieu d'être un personnage ecclésiastique, le cardinal Mathieu était un historien, uniquement historien, je soumettrais à son examen, la petite proposition que voici :

« Le maintien du Concordat, du vrai Concordat, ne peut être assuré que par les progrès de la contre-révolution. »

Digitized by Google

Vérité si évidente qu'elle ressemble à un truisme et que le cardinal lui-même paraphrase éloquemment, page 334 (1). D'où il suit que le dernier chapitre du *Concordat* a un caractère nettement ésotérique. De même que Bertin écrivait autrefois pour deux cents personnes en Europe, de même le cardinal Mathieu s'adresse aux administrateurs, aux diplomates et aux hommes politiques qui ont gardé un peu de sang-froid. Son argumentation ne nous intéresse pas, nous autres petites gens, simples soldats de la grande armée qui combat contre le bloc. Notre devoir est de nous concentrer, de lutter, d'organiser la contre-révolution dans le domaine des idées et dans le domaine des faits. Que les diplomates, investis de hautes fonctions, s'approprient, s'ils le peuvent, l'habileté, la modération ferme, et la souplesse de Consalvi. Les catholiques militants doivent prendre pour modèles les Vendéens qui luttaient et mouraient pour la défense de leur foi.

On trouvera peut-être une autre source d'erreurs possibles dans le rapide avertissement que le cardinal adresse aux catholiques, ennemis du Concordat. Entendons-nous bien. Certains catholiques s'inquiètent de la façon déplorable dont le gouvernement applique la convention de 1801. Il n'est pas très difficile de comprendre, en essayant de lire à travers les lignes, que le cardinal Mathieu lui-même partage dans une certaine mesure, ces appréhensions. En fait donc, et malgré les apparences contraires, l'accord sinon théorique, du moins pratique existe entre tous les catholiques sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat : ils acceptent tous le Concordat, en même temps qu'ils refusent tous de se soumettre aux articles organiques.

Des malentendus ne risquent de se produire, que lorsqu'un gouvernement sectaire transforme le Concordat en instrument de persécution. Jusqu'à quel point l'Eglise doit-

(1) « L'Eglise catholique est attaquée avec autant de fureur que si la Bastille existait encore. Elle a beau se dégager de toute solidarité compromettante, déclarer qu'elle s'accommode de la république et de la démocratie et quelle se borne à réclamer sa part de liberté commune; on lui en veut d'exister... »

Digitized by Google

elle supporter l'interprétation abusive de certains articles? A quel moment convient-il qu'elle rompe ou qu'elle fasse connaître son ferme désir de rompre un contrat décidément faussé? C'est sur quoi les catholiques se divisent théoriquement. Je crois devoir redire théoriquement, car si l'on en vient à la pratique, on voit aussitôt les députés de droite les plus intransigeants et les nonces les plus modérés suivre très exactement la même ligne de conduite. Les premiers, encore qu'ils maudissent, tous les jours, le Concordat, votent très régulièrement le budget des cultes; les seconds qu'une presse ardente accuse d'excessive faiblesse se montrent irréductibles, dès que les principes sont réellement en cause. Certaines pages d'un récent Livre jaune en ont fourni la preuve.

Une inquiétude subsiste, cependant, une inquiétude très grave, que la lecture attentive de l'œuvre admirable publiée par le cardinal Mathieu ne dissipera pas; au contraire. On comprend que je fais allusion, non sans quelque crainte, à l'histoire du schisme révolutionnaire et à ses conséquences concordataires. La « Canaille constitutionnelle », après avoir scandalisé, troublé et dévasté l'Eglise de France, s'est imposée aux plénipotentiaires de Pie VII, et à Pie VII lui-même. Il a fallu parlementer avec ces intrus, les subir et les installer enfin dans plusieurs diocèses.

« On conçoit, dit le cardinal Mathieu, avec quelle répugnance les cardinaux admettaient l'idée que le Pape fît des avances à ces personnages, avec quelle force, ils insistaient pour que le bref qualifiât leur conduite comme elle méritait et leur imposât une rétractation complète. Di Pietro le rédigea en conséquence. « Je le lus, raconte-t-il lui-même dans son journal, et à peine l'avais-je terminé que les cardinaux y applaudirent et en firent de grands éloges. Le cardinal Consalvi, pourtant, qui pendant sa lecture, avait poussé plusieurs soupirs, contraint à le louer lui aussi, au moins par convenance, dit qu'il aurait supprimé huit ou neuf expressions qui pouvaient choquer et particulièrement le texte : « Celui qui n'entre pas par la porte, mais qui monte par ailleurs, est un voleur ».

Digitized by Google

Le Pape trancha la question, le texte disparut, à la grande peine de di Pietro... Le parti de la douceur étant adopté fut poussé jusqu'au bout. Talleyrand demandait que le Pape s'adressât directement aux évêques intrus. *Transeat a me calix iste!* s'écriait l'infortuné Pontife, et il se résigna pourtant à boire ce calice, s'il le fallait. Comment intituler la lettre? Fallait-il dire *Dilectis Filiis*, comme à des laïques, ou *Venerabilibus Fratribus...* » Oui, c'est un calice que buvait Pie VII, mais un calice qu'il n'a pas achevé, Dieu merci. Il a laissé au fond de la coupe quelques gouttes dont nous sentons toute l'amertume en lisant l'histoire de la ratification du Concordat. Lorsqu'il écrivait ces pages intéressantes et tristes, le cardinal Mathieu se doutait bien, je suppose, qu'il ferait naître dans un grand nombre d'âmes une anxiété fort vive. Avec le honteux gouvernement dont la France est affligée en 1903, tout est à craindre. Ne songe-t-il pas, lui aussi, à créer un schisme, et parmi les quarante mille prêtres dont se compose le clergé de France, ne trouvera-t-il pas quelques misérables prêts à le seconder dans ses vues? Qu'il soit permis aux prêtres et aux catholiques militants de dire à leur tour : *Transeat a nobis calix iste.* Il y a un siècle, au lendemain d'une catastrophe sans précédent, la France chrétienne supporta les intrus rétablis sur leurs sièges. Le peuple se contenta de les accabler de sobriquets infamants et de les mépriser en attendant leur mort. Se résignerait-on aujourd'hui à subir l'administration d'un ou de plusieurs évêques schismatiques? C'est au moins une question qui mérite d'être étudiée. Il n'appartient pas évidemment aux simples prêtres et aux laïques de se prononcer sur les résolutions graves que crut devoir prendre un Pape, un saint Pape comme Pie VII, conseillé par un homme d'Etat comme Consalvi. Ou plutôt, ils approuvent sans arrière-pensée Pie VII et Consalvi. Mais ils ne savent pas se défendre d'une sorte de stupeur douloureuse, à la pensée que des faits analogues pourraient se reproduire de nos jours; l'étude de la situation présente, la connaissance plus approfondie des desseins formés par nos ennemis, notre instinct catholique, tout

Digitized by Google

nous dit que le coup d'Etat ecclésiastique de 1801 serait, à l'heure présente, fort dangereux, sinon impossible.

En tout cas, puisqu'un cardinal de Curie juge à propos de discuter, devant nous, les difficiles problèmes qui se rattachent au Concordat et au schisme, le droit nous est implicitement accordé, sans doute, de lui transmettre et de transmettre, par son intermédiaire, à de plus grands que lui, l'expression de nos sentiments les plus profonds. Les catholiques de France se familiarisent et ils sont bien obligés de se familiariser, en effet, avec les perspectives les plus douloureuses. Dieu aidant, ils espèrent qu'ils pourront supporter, s'il le faut, la pauvreté, peut-être la prison et l'exil. Mais il est une épreuve dont la seule pensée les jetterait dans une sorte de désespoir; ils ne conçoivent pas qu'ils puissent être livrés, même provisoirement, à des évêques ou à des prêtres jureurs, à peine absous de leur crime et toujours rattachés, par quelque lien plus ou moins visible, à leur maudit passé.

La canaille constitutionnelle joue, en effet, un grand rôle ou un trop grand rôle dans ce drame étrange qu'est l'histoire du Concordat. Aux moments les plus graves, elle occupe toujours la cantonade, sinon le devant de la scène, comme un chœur de brigands, dans une pièce romantique. Quelques traits rapides suffisent au cardinal Mathieu pour tracer la silhouette de ces peu intéressants pèlerins. Le portrait de l'abbé Grégoire, par exemple, a une intensité de vie extraordinaire. « La Révolution n'a pas produit un personnage plus singulier que celui-là, ni un rhéteur plus satisfait de lui-même, ni un plus étonnant mélange de contradictions de toutes sortes, d'idées fausses et de sentiments généreux. C'était un régicide qui disait son bréviaire, une âme sensible qui s'attendrissait sur les malheurs de Port-Royal, sur les Juifs et sur les nègres, tout en approuvant des cruautés et en exécutant fort durement les consignes de la Convention dans la Savoie; un républicain farouche qui, disant que l'histoire des rois est le martyrologe des peuples, se garda bien de grossir le martyrologe et devint, sous l'Empire, le sénateur comte Grégoire, touchant très

Digitized by Google

exactement sa paye, figurant dans les cortèges officiels en culotte courte et l'épée au côté, et pour cela ôtant la soutane violette qu'il se vantait d'avoir conservée en pleine Terreur sous la menace des assassins. »

D'autres furent plus dangereux que Grégoire, parce que moins nettement schismatiques. Etaient-ils de cœur avec le Pape ou avec le gouvernement, avec l'Eglise ou avec la Révolution, avec Jésus-Christ ou avec Bélial? On ne sait tant ils se révèlent fourbes, ambitieux et serviles. Bernier lui-même, qui fut la cheville ouvrière des négociations concordataires, n'inspire, en somme, qu'une confiance relative. Il prépara un Concordat orthodoxe et s'attribua la gloire d'avoir refusé le patriarcat schismatique des Gaules. Soit, mais il n'était qu'un instrument que mania supérieurement le premier Consul et que des Jacobins eussent employé à des besognes moins propres. Bonaparte disait de lui : « Je sais que c'est un scélérat, mais j'en ai besoin. » Le cardinal Mathieu, qui voudrait peut-être, mais qui n'ose pas, plaider pour lui les circonstances atténuantes, l'appelle le complice et le compère de Talleyrand. « Tel était Bernier, disait le général Thiébaud. Ne blessant les uns que pour mieux accabler les autres, il y avait du venin jusque dans ses plus suaves paroles... Observerai-je qu'il fut sa propre victime? Car n'ayant pas obtenu le chapeau de cardinal, qu'il disait lui avoir été promis alors qu'il travaillait au Concordat, le dépit et la colère, qui chez lui ne pouvaient avoir de mesure, réagirent tellement sur lui-même, qu'il étouffa en vomissant une partie du sang dont il s'était gorgé. »

Placé entre son devoir d'historien et son désir de ne point trop charger les auteurs du Concordat, le cardinal n'hésite jamais à faire tomber une lumière crue sur ces hideuses figures de constitutionnels et de défroqués. Quels vilains sires que les Grégoire, les d'Hauteville, les Talleyrand et les Bernier! Mais s'ils inspirent une telle répugnance à un diplomate défenseur du Concordat, quelle impression produisirent-ils donc sur leurs contemporains catholiques ou libres-penseurs qui eurent à souffrir leurs

Digitized by Google

atteintes ou leur contact? Le général Thiébault, qui fut toujours couvert de fleurs par Bernier, a peint sous les couleurs que l'on sait l'évêque-poignard. Si le préfet Maret, que le même Bernier accablait d'injures, eût laissé des mémoires, nous lirions, sans doute, de bien étranges choses sur l'ancien partisan vendéen, devenu le compère de Talleyrand, puis l'évêque d'Orléans.

. . . . . .

De nos jours, le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un ouvrage consiste à dire que cet ouvrage est vécu ou qu'il constitue un acte. Le *Concordat* du cardinal Mathieu ne réalise pas seulement ces deux conditions, il renferme toute la pensée *léontreizienne* sur un sujet délicat entre tous; il représente peut-être une phase décisive de la grande lutte qui est engagée autour de la convention de 1801 et des articles organiques.

Quelle est donc cette pensée *léontreizienne* qui éclate, faut-il dire, à l'insu de l'auteur et malgré lui? Elle est très simple, très nette et très facile à comprendre : 1° L'Eglise même, au milieu des circonstances difficiles que nous traversons, l'Eglise ne souhaite nullement la dénonciation du Concordat. — 2° Pour éviter cette extrémité, la cour de Rome épuiserait toutes les formes de conciliation qu'elle a appris à connaître au cours de sa longue histoire. — 3° Mais si le gouvernement voulait pousser à bout le Saint-Siège ou le violenter, il se heurterait à une résistance formidable et probablement invincible.

Des sentiments intimes qui animent les catholiques français et leurs chefs (1), des raisons qu'ils croient avoir d'aimer ou de ne pas aimer le Concordat, il n'est jamais question dans ce très intéressant mélange d'histoire et de diplomatie. On nous traite comme si nous étions tous des Palmoni, c'est-à-dire des héros. Ce Palmoni était un

(1) Le Pape ne s'arrêta pas un instant au projet de réunir les évêques français, pour délibérer sur la proposition de se supprimer eux-mêmes. Toutefois, il ne pouvait guère se dispenser de les avertir. Les évêques étaient donc prévenus, mais exclus de la négociation que le Pape se réservait à lui seul. (Le *Concordat*, pages 19-20.)

Digitized by Google

de ces serviteurs dévoués à toute épreuve, comme toutes les chancelleries en ont connu dans ces temps reculés où le métier exposait à toutes sortes de fatigues et de péril. Palmoni est resté célèbre à Rome. En 1800, les Français ayant occupé Pesaro, le délégué pontifical le chargea d'une protestation pour le général Monnier. Le général le reçut avec colère et lui dit : « Tu seras fusillé si tu reviens encore avec un pareil papier. »

Le brave homme répondit tranquillement : « Je reviendrai chaque fois que mon maître me chargera d'une commission. » De même, pendant et après les négociations concordataires, la diplomatie pontificale a chargé les archevêques, évêques, prêtres et catholiques français d'une foule de commissions qui exigent un dévouement, une abnégation et une obéissance absolus. Demain peut-être, elle renouvellera ces mêmes demandes ou des demandes équivalentes. — Nous voulons bien, et nous ne sommes pas médiocrement fiers de la haute idée qu'on se fait à Rome de notre amour pour l'Eglise.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

MISSIONS DU NOUVEAU-MEXIQUE

Suite (1)

III

DÉCLIN ET RUINE

1680-1848

Aucune Eglise privée de son organisation hiérarchique n'est dans son état normal. De fait l'expérience démontre que la période des missions ne peut durer longtemps. Les religieux ont été les initiateurs providentiels, les créateurs de l'Eglise dans les pays païens, depuis l'époque de saint Benoît jusqu'à nos jours, mais ils ne sont pas les hommes divinement constitués qui ont charge de diriger l'Eglise dans sa marche au milieu des peuples. Ils déblaient le terrain, pour ainsi dire; ils prépârent les voies pour la hiérarchie et l'arrivée des prêtres diocésains.

Cette assertion se déduit de l'histoire même des missions. Or, le Nouveau-Mexique, non seulement n'avait point d'évêque résidant, mais n'était que nominalement sous la juridiction d'un évêché, dont il se trouvait séparé par de longues distances. On ne voit pas que le siège de Guatelajara, et plus tard celui de Durango, ait essayé de rendre sa

(1) Voir le numéro de juin.

Digitized by Google

juridiction réelle et efficace à l'égard des colonies du Nouveau-Mexique. Nous verrons même plus tard comment les premiers actes d'autorité épiscopale rencontrèrent de la part des Pères franciscains une violente opposition. Il y avait, à coup sûr, dans cet état de choses, une source de faiblesse et de danger. Si, d'autre part, l'on examine de près la question des relations entre l'Eglise et l'Etat, on se trouve nécessairement en face de lacunes, pour le moins regrettables, par rapport aux missions espagnoles. Le roi d'Espagne et, sous son ordre, le vice-roi du Mexique méritent, en vérité, les plus grands éloges pour la protection efficace qu'ils accordèrent sans cesse aux missionnaires de la colonie nouvelle. L'Espagne donna à l'Eglise du Nouveau-Mexique quelque chose de plus encore qu'un bienveillant patronage, elle dépensa généreusement son or et envoya aux Indiens des vivres en abondance. Elle voulait sincèrement la gloire de Dieu et l'extension de son royaume parmi les païens de ses possessions de l'Ouest. Son drapeau flottait partout où la Croix se dressait; ses soldats, couverts de leurs casques et de leurs boucliers, se tenaient à côté de ses prêtres missionnaires. Elle crut, et elle s'en glorifiait, qu'elle avait un devoir à remplir envers Dieu et les hommes, devoir que lui imposait la Providence en l'appelant à coloniser le Monde nouveau. Noblement, courageusement, avec les moyens dont elle disposait, elle le remplit, ce devoir, en s'unissant à l'Eglise pour la conversion des indigènes.

Mais une union aussi étroite entre l'Eglise et l'Etat, demande une entente dont les actes doivent être inspirés par la loyauté et le respect mutuel; il faut que les représentants de l'une et de l'autre puissance soient constamment inspirés et guidés par le véritable esprit de l'Eglise et selon les sentiments d'une nation chrétienne. Or, la pierre d'achoppement sur laquelle vient souvent se briser cette harmonie idéale entre pouvoir civil et pouvoir religieux, est précisément l'action des agents intermédiaires.

Les hommes parfaits dans l'Eglise, les hommes parfaits dans l'Etat, sont un oasis dans l'histoire. Il y eut des discussions fréquentes, violentes même, à Santa Fé, entre les

Digitized by Google

autorités civiles et les autorités ecclésiastiques. Pour ne citer qu'un exemple, le gouverneur Penolosca fit emprisonner un jour le Supérieur des Missions, et il dut paraître lui-même devant le tribunal de l'Inquisition à Mexico, pour rendre compte de son abus de pouvoir. De telles divisions étaient dangereuses, elles créaient dans les Indiens un esprit de défiance et de mépris à l'égard des deux pouvoirs qui étaient venus remplacer celui de leurs propres chefs, les Caciques, vénérés par les païens comme personnes sacrées. Inutile de dire que les colons espagnols ne furent pas toujours des modèles de moralité chrétienne. Les Indiens, comme tant d'autres dans notre monde civilisé, préférèrent oublier la fragilité humaine et, en matière de religion, juger de l'arbre par les fruits. Tels étaient les dangers à l'intérieur.

Au dehors, la menace venait des tribus voisines. Les ennemis extérieurs des Indiens demi-civilisés étaient surtout les Apaches. Contre leurs attaques s'étaient dressés les pueblos avec leurs épaisses murailles et leurs immenses rochers, véritables forteresses bâties aux flancs des montagnes. Bancroft, dans son volume des tribus indigènes, énumère les différences branches de cette race sauvage. On comptait, parmi elles, les Comanches, les Jutes, les Novajos, les Mohaves, les Jumos qui, jusqu'à nos jours, ont été la terreur des provinces sud-ouest. Leur principale occupation était de tomber à l'improviste sur les paisibles pueblos, ou les *conventos*, qu'ils livraient au pillage, pour se retirer ensuite dans quelque cañon impénétrable ou dans quelque gorge de montagne inaccessible. Les missions eurent beaucoup à souffrir de leurs cruelles invasions. Plusieurs villages avec leurs églises furent brûlés à ras du sol et nombre d'Indiens emmenés en captivité. Les missionnaires devaient se tenir constamment en alerte dans la crainte de ces Bédouins de l'Ouest.

Le plus grand danger, cependant, que courait l'Eglise au Nouveau-Mexique, venait des Indiens des pueblos eux-mêmes. Bien que la plupart fussent chrétiens et baptisés, tous ne réalisaient pas dans la pratique la doctrine de

Digitized by Google

l'Evangile. Beaucoup, en réalité, restaient païens d'esprit, attachés à leurs vieilles superstitions et à leurs rites religieux avec d'autant plus de ténacité qu'ils étaient forcés au secret pour pouvoir les pratiquer. Le paganisme et sa cruelle liturgie se conservèrent très vivaces et échappèrent à la surveillance de l'autorité religieuse ou civile de l'Espagne. Les sociétés secrètes sous la direction des hommes de médecine, et les fameuses estufas, ou lieux de meetings, favorisèrent étrangement ces pratiques païennes. Le secret et l'impunité devinrent des tentations auxquelles les chrétiens mêmes ne purent facilement résister. Parmi les fidèles, sous les apparences extérieures de vie chrétienne et de conduite exemplaire, fermentait le vieux levain, prêt à éclater à un moment favorable. Un mot sur les estufas ne sera pas inutile. On appelait de ce nom, qui signifie maison de sueur, les lieux où se donnaient rendez-vous les païens pour leurs cérémonies religieuses. On y prenait des bains de vapeur que les Indiens considéraient comme le meilleur remède aux maladies de toute sorte. Là se réunissaient aussi les conseils du gouvernement du pueblo. Ces chambres souterraines se trouvaient d'ordinaire sous le grand bâtiment de façade. A Jenia, l'estufa était de vingt-cinq pieds de large et de trente pieds de profondeur. Bonito possédait une estufa de cent soixante pieds de circonférence. De ce « cryptopaganisme », vint la ruine des missions en 1680.

Depuis quelques années déjà, la province était couverte comme d'un filet de conspirations secrètes. Plusieurs fois, des Indiens fidèles, comme les Pecos et les Piros, avaient donné l'alarme aux Pères et aux chefs militaires. Le gouverneur ne s'en préoccupait pas, et il fut trop tard quand il sentit enfin la nécessité de prendre ses mesures. La révolte éclata de tous les côtés à la fois. Le plan des insurgés était d'exterminer la race espagnole dans leur contrée. Personne ne fut épargné, si ce n'est des femmes ou des filles réservées à un pire sort que la mort. Le meneur de l'insurrection était un jeune Indien de Téjua, nommé El Pope. Pendant quatorze ans, il avait parcouru tous les pueblos

Digitized by Google

pour exciter les Indiens à l'émeute. Le 10 août 1680, les Taos, les Pécuries, les Téjuas se précipitèrent sur les conventos et les maisons espagnoles et se livrèrent sans frein à la destruction et au carnage. D'autres tribus, sur tous les points du territoire, imitèrent leurs exemples; le soulèvement devint général. Vingt missionnaires et quatre cents colons furent massacrés dans ce premier assaut de la révolution indienne. Ceux qui purent échapper à la furie des insurgés se réfugièrent à Santa Fé. Là, au nombre de trois cents, ils durent se défendre pendant cinq jours contre les terribles attaques de trois mille ennemis dont la rage sauvage ne connaissait plus de bornes. Les maisons, l'église, le couvent furent saccagés et livrés aux flammes par les assaillants. Convaincus de l'impossibilité de soutenir le siège, et encouragés par les trois religieux qui se trouvaient dans la ville, cent soldats espagnols, sous le commandement du Gouverneur, après avoir invoqué le nom de Marie, se résolurent, comme dernier moyen de salut, à faire une sortie sur l'ennemi. Leur irrésistible impétuosité les sauva. Trois cents Indiens tombèrent sous leurs coups, quarante furent capturés et le reste mis en fuite. Le Gouverneur, blessé à la poitrine et au front, se dirigea, avec sa petite troupe et les colons encore en vie, sur El Paso. Ils s'adjoignirent, en chemin, un autre groupe d'Espagnols en déroute avec sept religieux.

En quelques jours tout avait été ravagé. Aucun Castillan ne se trouvait dans le Nouveau-Mexique. D'un seul coup avaient été emportés et christianisme et civilisation. Chapelles et monastères avaient été rasés; vases sacrés, profanés ou détruits. Le chef de la rébellion, El Pope, se flattait d'avoir pour toujours déraciné du sol une religion inconnue des ancêtres. Son gouvernement fut celui d'un tyran. Il défendit de prononcer les noms de Jésus, de Marie et des saints, décréta par lui seul que la polygamie devenait permise au gré d'un chacun, que personne ne porterait désormais ni croix ni rosaires et ne conserverait les noms reçus au baptême des missionnaires. Il voulut que tous se fissent purifier de la souillure chrétienne contractée

Digitized by Google

dans le sacrement de la régénération. Les estufas, sur son ordre, furent réouvertes publiquement au culte païen, la langue espagnole fut défendue ; il ne fut plus même permis de se livrer à d'autre culture de la terre que celle connue du pays avant l'arrivée des étrangers. L'histoire du christianisme ne mentionne pas, dans le cours des siècles, de persécution plus radicale que celle d'El Pope malgré la sphère restreinte dans laquelle elle s'exerça. *Si parva licet componere magnis*, ses violences et son habileté rappellent un Dioclétien et son *nomine Christianorum deleto.*

Les Pères franciscains dont le martyre nous est connu, sont : le supérieur de la mission, le Père gardien, Juan Bernal ; les PP. Figuero, Maldonado et Mora, à Acoma ; les PP. Analiza, Espinosa et Calsada, à Zuni ; les Pères Wallarde et Lombarde, dans les villages des Moquis ; le P. Simon de Jésus, dans le pueblo de Tanaos. Le P. Juan de Jésus, un vénérable prêtre du pueblo de San-Diégo de Yémès, fut saisi par les Indiens à l'instruction desquels il s'était dévoué pendant neuf ans avec toute la tendresse de la charité d'un apôtre. Ses persécuteurs le dépouillèrent de ses vêtements et le lièrent à un cochon ; dans cet état, il fut conduit à travers le village, au milieu des blasphèmes et des coups des habitants fous de rage. Lorsque les sauvages furent rassasiés de ce genre de torture imposé à leur victime, ils montèrent sur son dos, comme sur une bête de somme, et le forcèrent à les porter jusqu'à ce qu'il tombât épuisé sur le sol. Ils le percèrent alors de flèches et d'un javelot qui le traversa de part en part, comme le démontra l'état de son corps retrouvé quelque temps après. Les missionnaires, à Acoma, furent lapidés après avoir subi mille outrages et leurs cadavres jetés dans le fond d'une caverne au nord du village. Tous les autres religieux périrent dans d'affreuses tortures.

Cependant, le châtiment que plusieurs franciscains martyrs prédirent, au milieu de leurs tourments, à leurs persécuteurs ne se fit pas longtemps attendre pour la nation apostate. La tyrannie du jeune révolutionnaire pesa plus lourdement sur les Indiens des pueblos que la présence

Digitized by Google

de l'armée espagnole. Les discordes entre différents clans, les luttes cruelles de village entre village ne leur laissaient plus aucun repos. Les sauvages apaches s'abattirent sur leurs ennemis invétérés qui, rendus impuissants par leur désunion, furent une proie facile à saisir. Plusieurs tribus abandonnèrent leur territoire et allèrent chercher ailleurs la paix. La nature même sembla s'armer contre eux : les rivières tarirent, et l'irrigation, nécessaire à la culture, fut négligée; sécheresse, pénurie de récolte, famine achevèrent la destruction de cette grande nation des pueblos, si prospère sous le drapeau de l'Espagne. Les ruines nombreuses qui couvrent aujourd'hui le pays datent de cette malheureuse époque. Aux mœurs adoucies par la civilisation chrétienne succéda une barbarie qui n'avait point été connue, même des temps antérieurs à la prédication du christianisme.

Entre temps, les soldats de l'Espagne et les fidèles du Christ se fixèrent sur la frontière, à El Paso, en attendant le moment opportun pour retourner à leurs postes, espérant toujours que les Indiens baptisés, regrettant l'apostasie et la révolte auxquelles ils s'étaient laissés entraîner par quelques sorciers et le mauvais Esprit, se hâteraient de demander le pardon et la paix. La soumission tarda douze ans à venir. Il fallut alors faire une nouvelle conquête de la colonie et recommencer l'évangélisation du pays. Nous entrons maintenant dans une période de l'histoire religieuse du Nouveau-Mexique pour laquelle les sources d'information sont moins nombreuses. Les missions, d'ailleurs, n'atteignirent jamais le degré de prospérité dont elles avaient joui avant la persécution.

Les Indiens avaient été réduits à un tel état de faiblesse que conquérir le pays fut chose assez facile aux Espagnols. En août 1692, Diego de Varga partit d'El Paso avec soixante soldats et cent Indiens auxiliaires, accompagné de trois Pères franciscains. Santa Fé se rendit presque sans résistance. Le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix, autour du signe rédempteur élevé sur la place publique, se réunirent les rebelles pour recevoir le

Digitized by Google

pardon de Sa Majesté le Roi d'Espagne et faire, en présence des missionnaires, leur solennelle abjuration de l'apostasie dont ils s'étaient rendus coupables. Le saint sacrifice fut offert en plein air, les enfants nés durant la rébellion, au nombre de sept cents, reçurent le baptême, et de Varga put envoyer au Vice-Roi de Mexico un rapport pour lui annoncer qu'il avait reconquis les pueblos trente-six lieues à la ronde de la capitale. D'autres villages firent bientôt leur soumission. A Zuni, un fait vint démontrer que toute foi n'avait pas disparu du Nouveau-Mexique pendant les douze années de révolution religieuse. Quelques Indiens étaient en effet demeurés fidèles en secret. Par eux, des vases sacrés avaient été respectueusement conservés. On trouva dans un appartement caché des chandelles brûlant sur un autel couvert de morceaux de vêtements liturgiques. Au-dessus de l'autel étaient attachés deux crucifix et une peinture à l'huile représentant la mort du Christ; à côté, sur une table, on voyait un ostensoir, quatre calices d'argent, une patène, un missel et quelques objets de piété. On peut juger de la profonde émotion avec laquelle les Pères missionnaires reçurent ces reliques de leurs frères martyrs. La nouvelle de la pacification du Nouveau-Mexique causa partout la joie. A Mexico, le comte de Galva, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, fit célébrer à la cathédrale un service solennel d'action de grâces auquel toutes les autorités assistèrent. Cependant, malgré ce succès que le courage et la prudence de de Varga avaient obtenu dans le Nouveau-Mexique, les effets moraux de la victoire ne pouvaient être de longue durée, à moins que les Espagnols ne vinssent habiter la province. C'est pourquoi, en 1693, le Gouverneur repartit d'El Paso où il était retourné, avec cent soldats, sept cents colons et dix-sept missionnaires. Plusieurs tribus renouvelèrent leur fidélité au roi d'Espagne, d'autres, au contraire, qui machinaient déjà une nouvelle insurrection, durent être une seconde fois soumises par la force. La capitale eut à subir un nouveau siège, toute l'année se passa en expéditions militaires. Ce ne fut qu'en 1694 que,

Digitized by Google

sur le conseil de de Varga, le supérieur des missions put sans crainte envoyer en toute direction les Pères et recommencer l'apostolat. Tout était à reconstruire : églises, couvents et écoles. Les missionnaires se mirent à l'œuvre avec zèle. On vit alors les pauvres franciscains, infatigables ouvriers de l'Evangile, parcourir toutes les tribus pour ramener au Christ les peuplades indiennes. Ils logeaient dans de misérables huttes, mais ils gagnaient la confiance des Peaux-Rouges par l'héroïsme de leur dévouement. Sous leurs influences et directions, de nouveaux villages se fondèrent, les pueblos se repeuplèrent, des chapelles s'élevèrent, il semblait que tout allait prendre une nouvelle vie sur ce sol bouleversé par la révolution. Les Pères, hélas ! ne furent pas longtemps à s'apercevoir que les missions ne pouvaient être laissées sans défense. Chez un nombre trop considérable encore d'Indiens, le désir secret de secouer le joug étranger n'avait point disparu. La rébellion éclata en 1696. Six tribus : les Pieuries, les Taos, le Téhuas, les Tanos, les Guères et les Jémes se soulevèrent une deuxième fois. Leur premier acte fut de profaner les églises et les vases sacrés ; ils s'acharnèrent ensuite au massacre des religieux. Le P. Joseph de Arbize et le P. Corbal furent mis à mort à San-Cristobal par les Taos. A Saint-Ildefonse, les PP. Corvera et Moreno furent murés dans une caverne par les Téhuas et brûlés vifs. Les Jémes tuèrent à coups de hache le P. Cosaños qui expira en chantant les noms de Jésus et de Marie. Après ces nouveaux crimes d'apostasie, les insurgés s'enfuirent dans les montagnes. Alors, dans la dernière année du gouvernement de de Varga, et sous son successeur Cabrero, recommença, à travers toute la province, une série d'expéditions militaires qui, naturellement, paralysa les missions. Il fallut attendre jusqu'en 1700 pour avoir la certitude que la soumission du Nouveau-Mexique était définitive et permanente. Les indigènes étaient trop faibles, les Espagnols trop nombreux pour qu'il y eût la moindre espérance de succès de révolte de la part des Indiens. D'autre part, l'expérience venait d'apprendre aux pouvoirs civils et reli-

Digitized by Google

gieux la nécessité de vive en paix entre eux, s'ils voulaient mener à bonne fin l'œuvre de civilisation chrétienne dans ces provinces mexicaines. Les Apaches, de leur côté, non moins que les Indiens de pueblos, avaient cruellement souffert pendant ces vingt années passées. C'est ainsi que les rites du paganisme purent être tenus en échec par la vigilance du Gouverneur et l'action des missionnaires heureusement combinées. Une tribu, cependant, se tint constamment en dehors de l'esprit de soumission et refusa de revenir à la foi chrétienne. C'étaient les puissants Moquis. En 1700, ils proposèrent au Gouverneur un traité de paix d'après lequel les deux peuples, Espagnol et Moquis, garderaient chacun leur religion. Sur le refus de Cabrero d'accepter pareilles conditions, la tribu voulut bien consentir à se soumettre pourvu que les missionnaires ne séjournassent pas chez elle, tout en permettant aux Pères de visiter le pays une fois dans l'intervalle de six ans.

Ce compromis fut encore rejeté par Cabrero. La guerre se ranima donc par intervalle contre l'audacieuse tribu qui conserva malgré tout son culte païen et ses forts. L'exemple, le succès et les conseils des Moquis déterminèrent bientôt les Zunis à suivre leur trace. Le P. Jean de Garaïcoccha avait ramené à la foi ces Indiens au prix de tout ce que le zèle peut inspirer. Il les avait persuadés de quitter leurs forteresses pour retourner à leurs vieux pueblos dans la plaine fertile. La venue des soldats espagnols, malgré les avertissements des missionnaires qui refusaient leur concours, consomma dans cette tribu le schisme et l'apostasie. Le christianisme ne put jamais entrer de nouveau dans ces territoires depuis la révolte de 1680. Les deux plus puissantes peuplades mexicaines furent ainsi perdues pour l'Eglise.

Les annales de l'histoire religieuse du Nouveau-Mexique, pour la première moitié du XVIII^e^ siècle, ne contiennent que des récits rares et fragmentaires. La succession des gouverneurs, les efforts périodiquement renouvelés pour ramener les Moquis et les Zunis à l'Evangile, quelques expéditions peu importantes dans les plaines et

Digitized by Google

sur les montagnes, le fait de quelques établissements espagnols au Texas, un certain nombre de rapports officiels sur les progrès ou la décadence des missions composent toutes les archives de cette période. L'événement principal mentionné par ces documents, au point de vue ecclésiastique, est la visite pastorale de l'évêque de Durango, Bénédict Crespo, en 1725. Le prélat put, sans opposition, administrer le sacrement de confirmation et remplir les autres fonctions de sa charge à El Paso et à Santa Fé; mais, chose triste à dire (la faiblesse humaine se trouve, hélas! partout), les Pères franciscains, à l'instigation de leurs propres supérieurs, se refusèrent à admettre les droits de visite de l'évêque dans les pueblos.

A cette époque, plusieurs plaintes étaient portées contre les missionnaires. On leur reprochait de n'avoir point appris la langue du pays qu'ils évangélisaient. Les Indiens, en conséquence, disait-on, abandonnaient le tribunal de pénitence, ou du moins ne s'en approchaient qu'au moment de la mort, plutôt que de se confesser par interprète. On se persuadait trop facilement, sans doute, que les Pères étaient plus ou moins responsables de l'échec des missions chez les Moquis. On parlait trop librement même de scandales et on se plaignait que les dîmes n'étaient point recueillies. Que faut-il penser de ces accusations? L'histoire n'a point donné de réponse certaine. Si ces griefs étaient fondés, ils prouveraient au moins le besoin absolu qu'il y a, pour le succès définitif des missions, d'un évêque résidant et d'un clergé indigène. L'Eglise avait, au Nouveau-Mexique, un siècle et demi d'existence, et aucun effort n'avait été fait pour le recrutement d'un clergé dans la population. Ces reproches furent confirmés sous serment, semble-t-il, par vingt-quatre Espagnols en autorité dans le pays. Tout fut nié par les Pères. L'examen en revint même à la cour d'Espagne. Un décret royal donna gain de cause à l'évêque, mais on n'a aucune preuve que la chose ait été poussée plus loin.

Le successeur de Mgr Crespo au siège de Durango fut l'évêque Martin Eliza Coécha. Il visita le Nouveau-Mexi-

Digitized by Google

que, en 1737, sans obstacle apparent. Un rapport de visite pastorale est gravé sur la pierre près de Rio Zuni.

Trois documents authentiques de ce temps, à savoir : le *Teatro Mexicano* de Villosenos publié en 1748 et reproduit à Londres en 1847 dans l'ouvrage : *Spanish Empire in America,* le rapport manuscrit de Manchero, en 1744, et les *Apuntes* de Manilla, en manuscrit aussi, donnent quelques statistiques assez précises sur l'état du Nouveau-Mexique à cette époque. La population espagnole était de trois mille sept cent soixant-dix-neuf âmes disséminées à Santa Fé, Santa Crux, Albuquerque, Fuenelara et plusieurs autres ranchos. Il y avait douze mille cent quarante-deux Indiens vivant dans vingt-quatre stations de missions où résidait un Père.

Les sources authentiques de l'histoire de l'apostolat dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle sont plus abondantes, il est vrai, mais elles contiennent des détails si minutieux qu'elles ne sauraient être de grand intérêt dans le résumé que nous donnons ici de la religion au Nouveau-Mexique. On peut cependant y trouver des renseignements à mentionner sur la condition des Indiens et des Pères franciscains. Dans cette vaste étendue de territoire où l'Espagne s'était implantée, la cause de la religion, en 1763, ne semblait pas de nature à inspirer de grandes espérances. Nous avons vu déjà comment, à ce moment, la Floride venait d'être cédée à la protestante Angleterre et comment les missions y avaient été presque complètement détruites. Le Nouveau-Mexique, dépourvu d'une hiérarchie constituée, semblait laisser affaiblir sa foi. En 1780, la famine et la peste dévastèrent les pueblos moquis. La tribu apostate n'avait guère plus alors de huit mille âmes, et, dans la fin du siècle, décimée par la maladie et la disette, elle se trouva réduite au nombre de huit cents. Plusieurs familles indiennes virent dans cette ruine d'une puissante peuplade indigène le châtiment de Dieu et se rendirent aux Espagnols pour embrasser le christianisme ; d'autres fléaux, en ce temps-là, enlevèrent aux pueblos des missions plus de cinq mille Indiens.

Digitized by Google

A ces maux physiques il faut ajouter des épreuves d'un ordre moral que le P. Morfi (historien du Texas) nous a fait connaître dans un document manuscrit. Le mal provenait du désordre qui régnait parmi les colons espagnols. Leurs stations étaient trop disséminées, la distance qui les séparait les uns des autres les éloignait trop du contact de la loi et des influences de la religion, en même temps qu'elle les exposait trop souvent aux invasions des tribus sauvages. Un système vicieux de commerce, la pénurie de monnaie, l'admission trop facile d'aventuriers espagnols dans les pueblos d'où résulta bientôt l'appauvrissement des Indiens, l'oppression tyrannique des gouverneurs : tout fait dire au P. Morfi que les indigènes du Nouveau-Mexique se trouvaient dans un état pire que celui où ils étaient avant l'arrivée des Castillans. Le jugement est sans doute trop sévère. Une étude détaillée des sources prouve bien que l'on ne peut accuser les missionnaires d'avoir maltraité les Indiens ou d'avoir substitué à leurs devoirs religieux des intérêts de commerce. Le reproche qui leur a été fait d'avoir trop négligé de se familiariser avec la langue du pays qu'ils évangélisaient semble pourtant être fondé. Mgr Tamoron, dans sa visite en 1760, les en avertit. Ce fut une faute des gouverneurs civils d'imposer la langue castillane dans la colonie du Nouveau-Mexique. Cette règle de conduite avait réussi avec la Nouvelle-Espagne, et les conquérants, ne pouvant prévoir l'avenir, crurent qu'ils pourraient avec le temps la faire admettre dans ces nouvelles régions. Ils ont pu se justifier à leurs propres yeux, mais il n'en est pas moins vrai que les Indiens finirent par ne point estimer assez une religion qui ne leur venait que sous un vêtement étranger. Ils ne furent chrétiens, il est à craindre du moins, que de nom et en apparence, sans connaître assez la doctrine religieuse.

Malgré tout, ils aimèrent leurs missionnaires qu'ils reconnaissaient pour leurs amis et leurs pères. En les voyant dépenser pour eux et leur église une partie du salaire que leur donnait le gouvernement, en contemplant leur charité et leurs vies de sacrifice, ils les distinguaient

Digitized by Google

des autres étrangers et s'attachaient à leur personne. Dans la dernière décade du XVIII^e siècle, les rapports officiels montrent que la population espagnole s'était élevée à dix-huit mille huit cent vingt-six, mais que la race indienne n'avait guère plus de dix mille âmes. Il y avait alors dix-huit missions et vingt-quatre missionnaires de l'ordre de Saint-François.

Le XIX^e siècle ne s'ouvrit point pour l'Espagne avec des perspectives de prospérité. Bonaparte obtint par force l'abdication du roi pour placer sur le trône de Ferdinand son frère Joseph. Les révolutions de la mère patrie se firent naturellement sentir dans les colonies mexicaines et la religion en souffrit. Les principales autorités pour l'histoire religieuse du Nouveau-Mexique dans le premier quart du XIX^e siècle sont : *La Exposicion sucincta* publiée à Cadix en 1820, un rapport de Pedro Bautista Pino, premier député du Nouveau-Mexique, et les *Accounts of Travels de Pike*, lieutenant de l'armée des Etats-Unis qui, envoyé pour explorer le fleuve Rouge et l'Arkansas, fut arrêté par les autorités mexicaines pour avoir pénétré sur leur territoire. Ces sources ne donnent d'ailleurs que peu de détails sur les missions. Pino fit aux Cortès la demande de l'érection d'un évêché et de l'établissement d'un séminaire à Santa Fé. Il s'occupa même de l'étude d'un système d'écoles dans le pays. Sous son influence, le Parlement espagnol consentit en effet à la création d'un siège épiscopal et d'un séminaire diocésain, mais le pouvoir de l'Espagne au Mexique touchait à sa fin et le projet des Cortès ne put se réaliser. Des prêtres séculiers cependant furent envoyés par les évêques de Durango au Nouveau-Mexique pour prendre charge des centres de population espagnole malgré les protestations des Pères Franciscains. Les vicaires généraux nommés administrateurs et visiteurs du Nouveau-Mexique se dévouèrent plus que jamais à cette partie du diocèse mexicain pour arrêter la décadence religieuse dont elle souffrait; hélas ! leurs nobles efforts furent presque toujours paralysés par les révolutions et les désordres politiques de l'Espagne et surtout

Digitized by Google

du Mexique où les insurrections se succédaient sans cesse (1).

A cette époque, le gouvernement sécularisa plusieurs missions franciscaines ; malgré tout, ou plutôt à cause de ce parti pris de remettre sans transition aux mains du clergé séculier le ministère si longtemps exercé par les ordres religieux, l'affaiblissement de la religion s'accentua de plus en plus. L'Eglise du Nouveau-Mexique s'était si longtemps appuyée sur le bras de l'Etat qu'elle ne sut comment se tenir debout quand le support officiel lui manqua.

En 1821, le Mexique devint indépendant de l'Espagne; après un an, à la chute d'Iturbide, l'empereur éphémère qu'il s'était donné, le pays se proclama en République. Vittoria, président du congrès, organisa en 1823 les Etats-Unis mexicains sur le modèle des Etats-Unis du Nord ; en 1829, la révolution était définitivement accomplie. La colonie du Nouveau-Mexique accepta et suivit les fortunes de la colonie mère. Santa Fé célébra par des fêtes sa naissance républicaine en 1822.

Pendant cette période de séparation de la couronne d'Espagne, quelques écoles furent établies dans les principaux centres de population. La première presse que posséda la capitale commença en 1835, sous la direction du P. Martiney, la publication du premier journal intitulé : *El Crepusculo.* Cependant, on allait à la déchéance. Les prêtres, laissés presque seuls dans ces provinces, se contentèrent de résider au milieu des colons, les missions des pueblos ne furent plus que des stations visitées par intervalle. Triste et mélancolique fut le rapport sur l'état de l'Eglise au Nouveau-Mexique envoyé à Durango en 1830 par le vicaire général.

Les résidences des Pères, les chapelles bâties par eux étaient tombées en ruines dans les missions indiennes, les ornements d'église étaient usés, les vases sacrés devenaient rares ; le peuple non accoutumé à subvenir par lui-même aux frais du culte ne pouvait se convaincre qu'il y eût pour lui un devoir de le faire. Y avait-il remède à pareille situation ? Le congrès mexicain, en 1836, pensa à mettre à

(1) Les insurrections commencèrent au Nouveau-Mexique à l'occasion de l'avènement de Joseph Bonaparte au trône d'Espagne en 1808.

Digitized by Google

exécution le projet des Cortès d'Espagne relativement à l'érection d'un évêché à Santa Fé, mais rien ne fut fait.

En 1845, l'évêque de Durango visita pour la dernière fois le Nouveau-Mexique, mais l'histoire ecclésiastique ne nous a conservé aucun document qui nous permette de corriger ou d'embellir la triste description qu'avait déjà faite de ces malheureuses provinces le vicaire général en 1830. La population espagnole avait doublé, mais les Indiens disparaissaient peu à peu. Sur 80.000 âmes, plus de 60.000 étaient d'origine européenne. Il n'y avait que dix-sept prêtres pour tout le service religieux. Rien ne prouve mieux la décadence de la religion à cette époque que la disproportion entre le clergé et le peuple. Il fallait à l'Eglise une rénovation de vie et de force. Cette résurrection ne s'accomplit que lorsque le Nouveau-Mexique devint partie des Etats-Unis américains par le traité de la Guadeloupe en 1848 (1).

(1) La conquête du Nouveau-Mexique par les Etats-Unis se rattache à la question de l'esclavage qui amena la grande guerre de sécession, en 1864, dans la République américaine.

Les populations du Sud sentaient le besoin d'acquérir plus de territoire pour contrebalancer les Etats du Nord antiesclavagistes. L'émigration des Américains au Texas en 1820 amena en 1836 la révolution de cette province qui se déclara indépendante du Mexique après la bataille de San-Yacinto, gagnée par le général américain Houston contre le général mexicain Santa-Anna. Le Texas et la Floride furent admis dans l'Union américaine en 1845 comme états esclavagistes, mais il y eut compensation dans le Nord par l'acquisition en 1846 et 1848 de deux états antiesclavagistes : l'Iowa et le Wisconsin. Il fallait donc encore au Sud de nouveaux agrandissements et de nouvelles conquêtes. L'occasion put facilement se trouver. Le peuple du Texas maintenait que les frontières s'étendaient jusqu'au fleuve Rio Grande, tandis que le Mexique ne les reconnaissait que jusqu'au fleuve Nueas. La guerre s'en suivit. Par l'ordre du président des Etats-Unis, le général Taylor s'empara du territoire en dispute, et envahit le Mexique. La lutte dura un an et demi. Après plusieurs importantes batailles, l'Américain Scott conquit la ville de Mexico, le 14 septembre 1847. Ce fut dans cette guerre que se formèrent la plupart des grands généraux américains dont le nom est resté célèbre dans la période de guerre civile aux Etats-Unis. Le territoire acquis par la victoire de Buena-Victa en 1848 était aussi grand que l'Allemagne et l'Espagne réunies. Il comprenait le Nouveau-Mexique, l'Arizona, la Californie et plusieurs autres Etats.

ANDRÉ.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XVIII

Il y avait au Salon de 1872 une statue de Cabet devant laquelle on s'arrêtait souvent. C'était une femme drapée dans un manteau qu'elle avait ramené sur sa tête pour la cacher.

Assise et penchée en avant, l'un de ses bras pendant entre ses jambes, l'autre appuyé sur son genou pour soutenir sa tête que la tristesse incline, et j'allais dire écrase, elle pense et elle souffre. Beaucoup de noblesse et beaucoup de douleur. Une attitude plaintive, une expression désolée; mais du découragement? non ! Ce n'est pas de la vaillance non plus, ce n'est pas la volonté sûre d'elle-même et l'énergie qui triomphe; c'est la volonté qui n'est pas pas morte, bien que la force fasse défaut; c'est le courage qui n'abdique pas dans l'excès du malheur. Elle s'affaisse sous un poids trop lourd et sous l'ombre épaisse d'une couronne de cyprès, mais elle ne s'abandonne pas. Regardez bien... son nom est : *L'Année 1871*.

Redressons-la, diminuons sa charge et les cyprès de sa couronne; que son bras ne pende plus, qu'il soit horizontal pour nous montrer nos frontières presque libres et qui

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

vont le devenir tout à fait; que dans le regard de cette femme, dont les forces reviennent, il y ait une sorte de fierté reconquise et de vie nouvelle; qu'à ses pieds soient les sacs de la rançon, autour d'elle les groupes et les partis qu'elle s'efforce d'apaiser de la main, de cette main que sa sa tête laisse libre en se relevant, et nous aurons l'année qui vient de s'achever : 1872. C'est elle avec ses succès à pleurer de joie, avec ses luttes, ses agitations et ses excitations; c'est elle qui s'en va dans un moment d'accalmie, ayant la conscience de laisser à son héritière une fortune refaite.

La Commission des Trente est à l'œuvre et travaille de toutes ses forces à édifier une constitution qui ne soit pas une constitution; l'incident de l'*Orénoque* se termine, dit la Chronique du *Correpondant* (1), par des déclarations dont « M. Chesnelong a pris acte dans un langage où il a été bien inspiré comme catholique et comme Français » (2); la *Revue des Deux-Mondes* peut écrire : « Tout était à la guerre il y a six semaines; tout est maintenant à la conciliation et à la paix » (3). L'année 1873 semble ainsi commencer sous des auspices pleines de promesses...

Il y a là cependant, pour Chesnelong, une heure pénible. Certains journaux français et la *Correspondance de Genève*, peu soucieux des prescriptions de Benoît XIV récemment reproduites par Pie IX touchant les polémiques entre fidèles, avaient pris aigrement, violemment à parti et Chesnelong, et tous les catholiques qui, avec lui, s'étaient montrés « catholiques et Français » dans l'aventure de l'*Orénoque*. Ils n'étaient naturellement rien moins que *des traîtres*... ils avaient *escamoté* l'interpellation, *joué* M. de Belcastel qui, lui, ne voulait pas *abandonner le*

(1) J'en appelle souvent au témoignage des Revues dont les jugements sont naturellement plus calmes, plus réfléchis, partant plus pondérés que ceux de la presse quotidienne, et ne sont en réalité ni moins actuels quant aux événements de chaque jour, ni moins pénétrés de ce qu'on me permettra de nommer l'ambiance du moment.

(2) *Correspondant* du 25 janvier 1873. « Quinzaine politique » datée du 24 janvier.

(3) Livraison de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1873.

Digitized by Google

Pape, etc., etc. Ces aménités-là ont certainement, au siècle dernier, abrégé plus d'une vie... Laissons Chesnelong, qui ne les aime guère, s'en expliquer lui-même dans une lettre: « ... Je ne sais pas au juste quelle est l'origine de l'article envoyé à la *Correspondance de Genève*. Le but était, je crois, de séparer de nous Belcastel, et surtout de poursuivre et de mortifier Mgr d'Orléans. On nous a immolés par surcroît et sans compter. Dès que l'article de l'*Univers* passa sous mes yeux, j'allai droit à Belcastel et je lui dis: « Vous recevez la *Correspondance de Genève*. Y avez-vous « remarqué un certain article reproduit par l'*Univers*? — « Oui, me dit-il. — Depuis combien de jours le connaissez-« vous? — Depuis dix jours. — Vous êtes depuis neuf « jours en retard pour y répondre. Je vous avertis que je « vais réunir tous mes coaccusés pour leur demander de « protester avec moi et que, s'ils ne s'y prêtent pas, je « proteste seul... Il y a des outrages qu'on n'accepte pas. » Je quittai là-dessus Belcastel qui, le soir même, écrivit la très noble lettre que vous savez, laquelle, quoique tardive, lui fait grand honneur.

« De concert avec mes autres amis et avec l'approbation de Mgr d'Orléans, qui s'associe à notre démarche sans y intervenir de son nom, lui qui personnellement ne se défend jamais contre de telles calomnies, j'adressai la réponse que vous avez vue. La *Correspondance de Genève* reproduit aujourd'hui la lettre de Belcastel, la nôtre, celle de Veuillot, une réponse de Belcastel qui, personnellement, me donne à peu près satisfaction. Il y aurait beaucoup à dire néanmoins. Mais c'est fini, il ne faut pas les imiter et prolonger le scandale. Pendant deux jours, cela m'a été été fort douloureux. Je n'ai pas la vertu du grand évêque. Que les radicaux nous vilipendent, c'est notre lot, c'est même notre honneur; mais que les catholiques nous calomnient ainsi, c'est une indignité. »

Cette lettre est du 8 février. L'incident est à peu près clos et fait place à d'autres. Il y a alors juste un mois (1) que

(1) Le 9 janvier 1872.

Digitized by Google

Napoléon III est mort comme il avait vécu, doux, taciturne et conspirant (1). Massillon a de superbes pages sur ce que la mort est et doit être la résultante et l'image de la vie : il parle au point de vue religieux, son domaine; nous, ici, c'est sous tous les rapports que cette étrange vie d'aventurier impérial, imaginatif et imprécis, de politique hasardeux et concentré, se reproduit, comme en un miroir, dans une fin lamentable que berce le rêve d'une entreprise romanesque et d'un nouveau règne. Le parti bonapartiste, plus pratique que son maître, est un instant atterré, mais cela ne dure pas. Au moment où nous sommes — je parle de février — il dit très nettement : « L'Empereur est mort, mais l'Empire vit. » Seulement le coup prémédité est manqué, tout est à revoir et à refaire.

Chaque parti, du reste, a des entraves aux pieds. Si les bonapartistes sont liés par la mort, la Commission des Trente et la majorité forgent des chaînes pour M. Thiers, elles le ligotent dans des *chinoiseries* (2) qui n'ont d'autre but que de lui *fermer la bouche* comme jamais cardinal ne

(1) « On n'ignorait pas (Gabriel HANOTAUX : *Histoire de la France contemporaine*) que Napoléon III ne s'était résigné à subir l'opération qui devait amener sa mort que dans l'espoir de tenter une sorte de retour de l'île d'Elbe. La date était fixée au mois de mars 1873. Les bonapartistes voulaient agir avant le vote d'une constitution qui eût interdit aux partis de poser légalement la question de la forme gouvernementale.

« Depuis plusieurs mois les fers étaient au feu... M. Rouher avait plusieurs fois traversé le détroit, pour voir si l'empereur était en état de monter à cheval.... Au mois de novembre 1872, sur l'insistance de ses partisans, Napoléon III, dont le fatalisme un peu endormi se prêtait aux événements, s'était promené à cheval dans les allées de Chislehurst, pour se rendre compte des fatigues qu'il pourrait affronter. Un court voyage en chemin de fer le confirma dans l'opinion qu'il ne pourrait rien entreprendre avant d'avoir subi l'opération de la pierre. C'est alors qu'il se confia aux chirurgiens anglais. » T. I, p. 532.

(2) Thiers nommait ainsi l'arsenal de précautions qu'on prenait contre lui, fils d'araignée qu'il rompra à l'occasion, mais qui, pour le moment, l'impatientent ferme. Au fond, il est Samson dont on coupe les cheveux en lui coupant la parole, sa force réside là. L'Assemblée le sait bien; mais le voyant tourner à gauche, elle a peur qu'il n'ébranle les colonnes du temple : toutes les *chinoiseries* ne sont imaginées que pour l'en empêcher.

Digitized by Google

l'eut close, lui pour qui la parole est l'instrument de puissance par excellence. Quant aux monarchistes, ils traînent le boulet du drapeau et portent les menottes de la fusion, gémissant douloureusement dans ces fers — le mot n'est pas exagéré — essayant une fois de plus de les briser, et se heurtant une fois de plus aux mêmes obstacles.

Le jour même où Napoléon III était mort, le 9 janvier, l'Assemblée Nationale, par un acte de justice et de réparation, avait rendu à la famille d'Orléans les biens dont l'Empire l'avait dépouillée. On s'était naturellement beaucoup occupé d'elle. C'était cette « brillante famille » dont on a parlé si souvent, les princes n'étaient pas quelconques, et, quel que fût le passé de leur famille, — passé de branche cadette, odieuse tache — jamais et nulle part branche cadette n'eut une attitude plus correcte, plus modeste même, et cependant plus digne que la leur en la plus difficile des situations. « Si nous tenions dans nos mains la couronne de France, nous la mettrions sur la tête du comte de Chambord, et non du comte de Paris, n'est-ce pas, Aumale? » s'était un jour écrié Joinville avec tout l'élan de sa droiture (1). Et le plus Orléans des Orléans, le moins légitimiste d'entre eux, l'homme supérieur que l'on sait d'ailleurs, avait acquiescé. Observons ici que si Aumale est le moins légitimiste des siens, l'héritier de la branche, le comte de Paris, est légitimiste comme Nemours qui l'a toujours été. C'est un dévot de l'unité de la maison de France, et c'est aussi un dévot tout court, si par ce mot nous entendons catholique fervent, — encore comme Nemours. — A tous ces titres il s'est rendu, le 21 janvier, à la messe de la Chapelle expiatoire avec toute sa famille, sans aucune mise en scène, mais sans aucune dissimula-

(1) Voir les Etudes de M. de Meaux, publiées dans le *Correspondant* sous le titre de *Souvenirs politiques*. Pages d'histoire de premier ordre et témoignage de première importance. Voir ici surtout : *Les Tentatives de Restauration monarchique après la Guerre*, *Correspondant* du 25 septembre 1902. M. de Meaux était présent à l'entretien où le prince de Joinville fit entendre le cri spontané qu'approuva le duc d'Aumale.

Digitized by Google

tion. L'importance et la signification de l'acte n'a pu échapper à personne. Les royalistes, résolus à ne pas désespérer, ont saisi cette occasion pour remonter le rocher toujours croulant de la fusion. Le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia s'entremet entre Frohsdorf et les princes; la droite, l'extrême-droite, le centre droit, tout est en mouvement, on est, pendant un mois, à la veille de la réussite, c'est-à-dire de la visite des princes d'Orléans au comte de Chambord. Mais quand tout est fait, tout se défait. « Le Roi » reste drapé dans toutes les illusions de l'exil, il sourit et répond comme naguère (1) : « La France ne tient pas tant que cela au drapeau tricolore... pas si unanimement que vous le croyez », car le drapeau est toujours là, barrant le chemin. D'autre part, le comte de Paris est en quelque sorte paralysé par une autre considération : la crainte de nuire par un mouvement monarchique à l'achèvement, toujours laborieux, de la libération, à la consommation de la grande tâche de M. Thiers.

L'évêque d'Orléans est intervenu le 23 janvier, c'est même lui qui a ouvert le feu par une lettre au comte de Chambord, confidentielle absolument, épiscopale dans l'âme, royaliste, loyaliste, respectueuse et forte; en laquelle il rappelle les devoirs de la royauté, comme jadis Bossuet à Louis XIV, mais avec plus de ménagements; suppliant le prince de ne pas se refuser à la France et, puisqu'il objecte les scrupules de sa conscience, le conjurant de soumettre ces scrupules au Souverain Pontife lui-même. — Le conseil n'est pas suivi, peut-être parce qu'on sait d'avance ce

(1) Lorsque, en 1872, le comte de Maillé, entouré de M. de Meaux et de Cumont, et parlant au nom de toute la droite, disait à Monseigneur le comte de Chambord : « La France veut, incontestablement et unanimement, le drapeau tricolore. — Peut-être pas si unanimement que vous le croyez », répondait le prince. M. de Maillé continuait alors, disant : « Lorsqu'on agite le drapeau blanc, le peuple croit y voir le retour des privilèges de la féodalité .. Le maintien du drapeau tricolore est d'une nécessité absolue, si Monseigneur ne renonce à lui, il faut qu'il renonce à la couronne de France... La couronne de France est à ce prix... — La France ne tient pas si exclusivement au drapeau tricolore... » reprenait Monseigneur. (Procès-verbal de l'entretien cité par M. de Meaux.)

Digitized by Google

que serait la réponse de Pie IX, ce qu'a été toujours son avis... Une lettre, quelque peu ironique, communiquée aux journaux, répond à la lettre confidentielle. Chesnelong n'est mêlé directement en rien à ces négociations, il est loin d'imaginer qu'il y prendra jamais une part personnelle et, ignorant les dessous de cartes, ou plutôt ne voulant pas y croire, il ne désire pas seulement, il espère un peu le succès.

« La fusion est nécessaire — écrit-il le 8 février — ou elle se fera et par elle nous pourrons, avant de nous en aller, rétablir la monarchie de France, ou Thiers restera notre maître et nous conduira aux abîmes. Pour moi le dilemme est fatal et il est rigoureux. — Se fera-t-elle ? C'est une autre question. Il se fait en ce moment un travail, M. le comte de Chambord a profité (1) de l'assistance au service du 21 janvier pour faire remercier ses cousins et savoir au comte de Paris qu'il serait heureux de le recevoir, pourvu qu'il l'abordât en reconnaissant en lui le principe de l'hérédité monarchique et en ajoutant qu'il vient prendre sa place dans la maison royale de France. Le comte de Paris n'a pas décliné l'ouverture, il n'a pas fait d'objection sur le fond : on s'est seulement demandé s'il y avait opportunité à faire *actuellement* cette visite. Des gens très sérieux ont penché pour l'inopportunité. Jeudi, la *fusion* semblait *fuser*, triste jeu de mots ! Hier le duc de Broglie transmettait au comte de Paris un conseil contraire et opinait pour l'urgence de la visite. — Je n'ai pas voix au chapitre, mais je suis pour l'urgence. On en est là. En attendant notre maître nous somme, par l'article IV (2), de déguerpir dans

(1) Sur les instances de plusieurs et surtout de M. de la Rochefoucauld-Bisaccia, et après avoir reçu la lettre de Mgr Dupanloup, qui signalait le fait et en démontrait le sens.

(2) Thiers finissait par accepter les bandelettes ou « chinoiseries » dans lesquelles on l'enfermait à condition qu'il serait prochainement statué : 1° sur le mode d'élection de la future assemblée ; 2° sur la composition et les attributions d'une seconde Chambre ; 3° sur la situation du Pouvoir exécutif et ses conditions dans l'intervalle des deux Parlements. « C'est le glas funèbre pour nous », disait aussi M. Ernoul, après de terribles discussions au sein de la Commis-

Digitized by Google

un bref délai et de le mettre en état de célébrer nos funérailles, le tout avec charme et douceur dans le ton. Et plusieurs de nos amis ne sentent pas ce coup d'éperon : voyez si nous sommes blasés ! (1)... Mais que la fusion passe de l'état de *desiderata* à l'état de *fait*, Thiers s'assouplira, la majorité se réconfortera et se reconstituera ; et *une fois le sol délivré, la monarchie pourra se faire.* Que si la division persiste dans la famille royale, n'attendez rien de nous, nous devenons impuissants... Et priez Dieu de nous sauver par un miracle de sa droite. »

Ce mois de février est terrible à passer. Il semble que de toute part tout se disloque, comme durant les préliminaires d'une tempête. Les branches de la maison royale craquent et ne se rapprochent pas pour les raisons que nous savons, surtout pour la raison indiquée plus haut. Leurs partis craquent aussi et se heurtent. Entre Thiers et la Commission tout est tendu à se rompre jusqu'au jour où le patriotisme intervient également. Dans l'assemblée qui ne sait rien de certaines complications connues aujourd'hui et qui, ne sachant pas, ne comprend pas ; c'est le trouble et l'effarement. Enfin entre le gouvernement français et Berlin, entre Thiers et Bismarck, c'est un grand coup de vent, lequel agite et secoue, avec les chefs, Gontaut, d'Arnim, Manteuffel, Saint-Vallier, Redern, etc., etc... Comment s'étonner de la syncope qu'éprouve un jour M. Thiers et qui produit à Berlin comme une panique ?... Un homme de soixante-dix-sept ans ! toujours et partout sur la brèche !... Et sur quelle brèche !...

Le 3 mars, Chesnelong écrit :

« Comprenez-vous quelque chose à l'imbroglio dans lequel nous nous débattons ?... Moi, je viens vous dire ce que j'y vois.

« J'ai cru pendant trois mois que la *fusion* prenait corps.

sion. Est adoptée la résolution suivante, le 19 février : « L'Assemblée nationale ne se séparera pas sans avoir statué : 1° sur l'organisation des pouvoirs législatif et exécutif ; 2° sur la création et l'organisation d'une deuxième Chambre ; 3° sur la loi électorale.

(1) Ces paroles montrent assez à quel degré de mécontentement et d'aigreur étaient arrivés les plus modérés.

Digitized by Google

On annonçait la visite du comte de Paris, et tout à coup cette visite est ajournée ; et en même temps le duc de Broglie et ses amis de la Commission des Trente, s'accordent avec M. Thiers, eux qui marchaient avec nous. Ils nous lâchent pour constituer avec les amis du *maître*, dans la Commission, une majorité dans le sens du projet que vous savez (1). En même temps aussi M. Thiers consent à devenir le parrain du duc d'Aumale à l'Académie (2).

« Que s'est-il donc passé ? Je n'en sais rien... Mais voici ce que je crois. On a tenu le rétablissement de la monarchie pour impossible avec le comte de Chambord qui décourage ses plus fidèles serviteurs ; on s'est dit que, lui présent, on ne devait pas essayer de faire une restauration orléaniste ; on n'a pas voulu engager l'avenir à une république sérieusement constituée ; on a tenté de faire une sorte d'organisation *métisse* se réduisant à un principat républicain dont M. Thiers serait le titulaire. On a fait cela avec l'arrière-pensée que le duc d'Aumale pourrait être l'héritier de ce principat, et qu'il garderait la place comme un intendant jusqu'à ce que, d'une manière ou d'une autre, la monarchie devienne possible. De là ce changement de front de la dernière heure et l'alliance inattendue d'où est sorti le projet des Trente. Encore une fois, je n'en sais rien, mais j'oserais tout de même affirmer cela.

(1) Toujours le fameux article IV qui remplit le mois de février.

(2) Quant à ceci, voilà bien la preuve de l'extraordinaire tension des esprits. Rien n'était si naturel que de voir Thiers, ancien ministre du père, faire cette avance au fils sur le terrain extra-politique de l'Académie. Il n'a jamais cessé de se réclamer royaliste, « vieux royaliste pratiquant la république », comme il l'a dit encore avec insistance le 29 novembre dernier ; et pratiquant la république parce qu'il tient la monarchie pour impossible. C'est ce qui lui fait trouver les princes si gênants dans le domaine de la politique, c'est ce qu'il ne cesse de répéter à leurs amis. Mais à l'Académie plus de gêne. Il a trop d'esprit et d'habileté pour ne pas saisir aux cheveux cette occasion de montrer que ses sympathies ne règlent pas sa politique, et que sa politique n'empêche pas ses sympathies. Mais tout intrigue et tout offusque, cette explication est trop simple, et comme il y a des choses que personne ne comprend, celle-là s'ajoute aux autres, on y veut voir des calculs profonds et ténébreux. Non pas Chesnelong, qui s'étonne seulement, mais beaucoup d'autres.

Digitized by Google

« La gauche s'en doute, elle s'émeut et demande des explications. La droite se croit jouée, se fâche et en demande aussi. Le duc de Broglie n'en donne guère. Il répond *que l'accord s'est fait sur le pacte de Bordeaux*... Le gouvernement aurait bien voulu ne rien dire, mais l'Assemblée a exigé qu'il s'expliquât... M. Thiers s'est tu, M. Dufaure a parlé. Théoriquement il a maintenu le *pacte de Bordeaux* et l'intégrité des *droits constituants* de l'Assemblée ; pratiquement, il a insinué que l'Assemblée devrait se séparer après la libération du territoire, qu'elle ne pourrait ni *constituer avant* pour ne pas troubler l'œuvre de la libération nationale, ni *constituer après* parce qu'elle touchera à sa fin et qu'on n'institue rien quand on est à la mort. Il a ajouté que l'Assemblée ne pourra cependant pas laisser le vide derrière elle, et c'est pourquoi il faudrait gratifier M. Thiers de trois petites lois assurant sa survivance et la consolidation de son pouvoir. — Cela, c'est revenir au *Message :* La république organisée sinon proclamée... Troubles profonds à gauche et à droite ; on cherche à comprendre... Il y a visiblement des choses qu'on ne dit pas. J'ai failli prendre la parole et j'avais en moi des questions qui bouillonnaient ; mais je me suis réservé, je n'y vois pas assez clair. »

Ce qui s'était passé? On le sait aujourd'hui. Ces *choses qu'on ne disait pas*, les voici : Sous peine d'un déni de patriotisme, il fallait que la droite de la Commission se réconciliât avec M. Thiers. On ne voyait à Berlin de sécurité qu'en lui et avec lui, on se refusait aux derniers arrangements et aux dernières signatures pour la libération sans cette garantie. M. de Redern était venu à l'ambassade de France, le 1er février, dire à M. de Gontaut-Biron, de la part de l'Empereur, que si le pouvoir de Thiers ne s'affermissait pas, l'anarchie serait maîtresse chez nous, que Gambetta succéderait à Thiers, qu'alors ce serait la guerre, et, ajoutait-il, toujours au nom du maître : « la *prolongation de l'occupation* serait utile pour empêcher les agitations révolutionnaires ». Comme à cette menace déguisée, mais terrible, M. de Gontaut regimbait, comme il en appelait

Digitized by Google

aux engagements antérieurs : « *il faut que l'entente se fasse avec la droite* — reprenait le porte-paroles de Guillaume. — Tout dépend de M. Thiers, *l'entente entre l'Allemagne et la France est entre ses mains* ». Quelques jours après c'était le prince de Bismarck lui-même qui disait à notre ambassadeur : « Il n'y a pas d'autre parti à prendre que de soutenir l'ordre de choses actuel ». Après quoi, et parce qu'il connaissait bien les convictions royalistes de M. de Gontaut, il ajoutait souriant et malin : « Il faut que vous gardiez Adolphe Ier » !

Les discussions de la Commission des Trente sont ainsi parallèles des discussions entre l'Allemagne et nous, parallèles, et même dépendantes. De Nancy comme de Berlin on ne cesse d'avertir le gouvernement que tout, même la paix et surtout l'occupation, menace d'être remis en question par le désaccord des pouvoirs. Et cela ne suffisant pas, parce que la réconciliation ne saurait dépendre d'un seul, M. de Gontaut se résout à faire parvenir à M. de Broglie et à ses amis un avis direct et qui ressemble à un cri de détresse... « On ne comprend pas les longues et subtiles discussions de la Commission des Trente... *Ne rendez pas ma tâche plus difficile qu'elle ne l'est*... Tenez pour certain que la prorogation et l'accentuation du désaccord produisent ici un effet fâcheux dont nous ne pouvons pas manquer de subir le contre-coup dans les négociations relatives à la libération du territoire. » Il leur avait écrit de même : « La politique étrangère de M. Thiers, les efforts pour ramener l'ordre à l'intérieur pour reconstituer les finances et même l'armée, ont inspiré une sympathie réelle pour lui, voire même une admiration sincère, et, en résumé, une grande confiance pour sa personne. On n'est donc pas disposé à approuver tout ce qui paraît destiné à amoindrir sa personnalité, à diminuer ses pouvoirs dont on s'accorde à louer l'usage qu'il a fait jusqu'à présent, encore moins ce qui pourrait l'amener à se démettre de sa présidence » (1).

(1) Voyez *La Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin.* (Duc de Broglie.)

Digitized by Google

Chesnelong avait donc bien fait, « n'y voyant pas clair », de ne pas formuler « les questions qui bouillonnaient en lui ». Un certain sens politique, bien près d'être l'instinct de la conservation, l'avait averti du péril caché qu'il côtoyait; en dépit des excitations du moment et bien que la lutte lui tînt fort à cœur, il s'était arrêté. « J'ai dans la tête un discours qui demande à en sortir », avait-il écrit alors dans une autre lettre. Retenir ce discours, le « rentrer », comme on dit vulgairement, n'est pas un mince mérite, et l'on ne saura jamais trop de gré à un orateur qui fait, par de tels scrupules, de tels sacrifices.

XIX

Ainsi put-on aboutir, le 15 mars 1873, au dernier traité de Berlin. L'évacuation des quatre départements encore occupés (1) était assurée pour le mois de juillet, laissant Verdun seulement, et seulement jusqu'au 1er septembre, dans les affres de l'occupation (2). Presque deux ans d'anticipation sur les dates des premiers traités. On devait tout pardonner à celui qui avait fait cela.

Ainsi le pensa le plus direct, le plus ancien des adversaires de Thiers en politique, celui pour lequel on pouvait dire que Thiers avait été dur, agressif, injuste et mauvais, Guizot, qui lui écrivit :

« Mon cher Confrère,

« Je ne veux pas laisser passer l'événement le plus heureux, l'acte le plus considérable de votre vie publique sans vous en féliciter, et sans m'en féliciter avec vous, et avec toute notre patrie.

(1) Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Ardennes.

(2) La question même de Verdun fut un triomphe de la diplomatie et de la fermeté de Thiers. C'est Belfort dont la Prusse ne pouvait se décider à se séparer qu'elle entendait occuper jusqu'à la fin. Il importait de couper court et pour rassurer l'opinion en France, et pour supprimer à Berlin la tentation toujours renaissante du parti militaire. Ce fut très dur.

Digitized by Google

« C'est un bonheur et un honneur grand et rare d'avancer le jour où la France rentrera pleinement en possession d'elle-même, de toute son indépendance, et de toute sa dignité en Europe. Vous avez agi en vrai et efficace patriote.

« Je vous souhaite de trouver la reconnaissance du pays au niveau du service. C'est la seule récompense qui soit digne du service même et de celui qui l'a rendu... »

Point de flatterie en ces quelques lignes, tout est vérité et justice. Et si je reproduis ici cette lettre bien connue et digne de l'être, c'est qu'il n'est pas sans intérêt de la rapprocher de ce qui va suivre.

Lorsque, le 17 mars, M. de Rémusat vint annoncer officiellement à la Chambre — déjà en possession de la bienheureuse nouvelle (1) — que *c'était fait*, que, jusqu'au moindre détail, tout était prévu, réglé, signé, pour l'entière délivrance; sa seule présence à la tribune fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements. Ces salves enthousiastes furent suivies du plus complet silence tant qu'il parla, et de nouveaux applaudissements, unanimes et sans fin, quand il se tut. La constatation du succès de l'emprunt n'en avait pas soulevé davantage, et en effet, les deux triomphes se complétaient et se valaient, l'un portant l'autre.

Rien donc n'aurait dû empêcher l'Assemblée de voter, d'enthousiasme aussi, l'ordre du jour immédiatement proposé par un membre du centre gauche et ainsi conçu : « L'Assemblée nationale déclare que M. Thiers, président de la République, a bien mérité de la patrie. »

Chesnelong, qui n'est suspect ni de faiblesse envers M. Thiers, ni de rigueur envers l'Assemblée, a écrit à cette occasion : « M. Thiers avait plus que personne contribué par son habileté dans ses négociations avec l'Allemagne, par sa ferme impulsion, par tout ce touchait à la

(1) Non seulement l'Assemblée, mais le public avait appris le 16 au soir la signature de la convention décisive. La dépêche qui l'annonçait au gouvernement lui était arrivée presque au sortir de la dernière séance de la Chambre. On ne retient pas captive une telle nouvelle.

Digitized by Google

réorganisation militaire, administrative et financière du pays, à hâter le jour où la France, rendue à elle-même, ne devait plus avoir la douleur du subir sur son sol, la présence d'une armée étrangère. Il avait droit sous ce rapport à la reconnaissance publique, et *peut-être eût-il été désirable que l'Assemblée ne semblât pas lui en marchander l'expression* (1). »

Ce marchandage — car il eut lieu — fut très amer (2) à celui qui méritait autre chose, comme l'établit ici Chesnelong, et comme l'établissent encore bien mieux les lettres et documents diplomatiques publiés depuis. Il devait l'être. Mais les assemblées en général, et les meilleures, sont capables, comme toutes les foules, d'insignes petitesses. Ne constituent-elles pas des accumulations de passions très diverses et très excitées? Ne sont-elles pas la proie d'une sorte de nervosité spéciale et universelle? Chaque groupement n'a-t-il pas, en elles une sorte d'âme collective dont la psychologie est trouble et le tempérament maladif? Il est très probable que, ce 17 juillet, le plus petit incident eût pu déterminer une autre attitude après la communication de M. de Rémusat. Mais, voilà : c'est un membre du centre gauche, M. Albert Christophle, qui propose la rédaction de l'*ordre du jour*... Et, la majorité qui, pour une grande part, ne comprend rienà ce qu'elle appelle *les capitulations de la Commission, le triomphe du centre gauche et de M. Thiers*, triomphe, dont elle est restée comme endolorie, la majorité se sent immédiatement raidie, froissée, hostile. Quoi?... Décerner un pareil hommage à celui qui est devenu, pour nous, majorité, *l'ennemi*, et le décerner à lui tout seul?... Mais, s'il a réussi, c'est parce que l'Assemblée l'a mis à même de le faire... Qu'aurait-il fait sans nous? Et avec l'Assemblée, le pays!... Si le pays ne l'eut pas secondé?... — Piètre raisonnement auquel, dans la surexcitation du moment, presque tout le monde se laisse prendre, plus ou moins. Chesnelong

(1) Papiers intimes, 1873.
(2) Voyez Jules Simon : *Le Gouvernement de M. Thiers.*

Digitized by Google

comme les autres, quoiqu'il y mette des correctifs.. Eh ! sans doute... sans l'Assemblée et sans le pays, Thiers n'eût pu mener à bien ni la rançon, ni la libération, ni l'anticipation ; mais d'abord il s'agissait de sauver pays et Assemblée, et c'était bien le moins qu'ils s'y prêtassent. Ensuite, quand on a décerné le triomphe à un général vainqueur, il a toujours été évident que ses batailles n'eussent pas été gagnées, ni ses campagnes conduites jusqu'au bout, sans l'armée qu'il avait dans les mains, sans le pays qui la lui fournissait avec matériel et subsides. Cela n'a jamais empêché d'acclamer le général victorieux, de lui donner ou de lui voter titres, dotations, couronnes murales et autres..., attendu que, sans le général qui la mettait en œuvre, l'armée eût sans doute été battue et le pays vaincu. Or, il est tout à fait manifeste — aussi manifeste que l'action personnelle d'un conquérant quelconque — que le pays et l'Assemblée ne pouvaient traiter avec l'Allemagne toute puissante et implacable, qu'en se personnifiant en un négociateur, un chef, un homme, et que, pour cet homme, c'était une suprême et terrible mission. Cet homme s'est trouvé, il s'est montré infatigable et supérieur, il a été reconnu pour tel par l'Allemagne et par l'Europe, il a réussi au delà de toutes les espérances : on n'avait donc qu'à lui décerner le triomphe comme le faisait M. Guizot, et l'on y viendra.

On y viendra, et même à l'unanimité, mais en édulcorant, délayant et atténuant l'hommage ainsi qu'il suit : « Accueillant avec une patriotique satisfaction la communication qui vient de lui être faite, et *heureuse d'avoir ainsi accompli une grande partie de sa tâche, grâce au concours généreux du pays*, l'Assemblée nationale adresse ses remerciements et ceux du pays à M. Thiers et à son gouvernement, et déclare que M. Thiers a bien mérité de la patrie. » Ah !.. Enfin !... Mais après quelle discussion !... « Une discussion — nous dit Chesnelong — assez mesquine et qui aurait dû être évitée (1). » Mesquine, blessante et

(1) Notes personnelles, 1873.

Digitized by Google

d'une incomparable maladresse (1). Il en résulta ce qui devait fatalement arriver, c'est que Thiers, assez fier pour ne pas vouloir avoir l'air d'être froissé (2), le fut cependant à fond, ce qui le fit se tourner de plus en plus vers la gauche ; sur quoi la droite de son côté songea de plus en plus en plus à se débarrasser de lui ; et dès ce moment, il devint pour tout le monde évident qu'on ne ferait pas longtemps route ensemble. Au reste, un mois plutôt, durant les efforts faits en février pour arriver à la signature du traité final de libération, Thiers avait dit un jour avec une ironie pleine d'amertume : « Aussitôt la Convention signée, la majorité déclarera par un beau décret que j'ai bien mérité de la patrie, et elle me mettra par terre. » Il avait bien failli se tromper quant à la première partie de sa prophétie. Quant à la seconde, il a encore pour deux mois de vie.

Très laborieuses d'ailleurs, ces dernières semaines de la raison sociale : *Thiers et Assemblée nationale*, on travaille beaucoup jusqu'à la fin. Et c'est même cette ardeur de travail qui fait durer l'association depuis plus d'une année, comme c'est elle qui, — la prorogation aidant, — permet d'aller encore jusqu'au 24 mai, les uns tirant à droite et l'autre à gauche.

(1) M. Saint-Marc Girardin ayant proposé et fait adopter la première phrase, M. de Belcastel y fait ajouter « grâce au concours généreux du pays ». Et lorsque après l'autre membre de phrase M. Vallon demande que l'on ajoute enfin « et déclare que M. Thiers a bien mérité du pays », M. de Belcastel crie : « Ajoutez au moins *en cela.* » *En cela* n'est pas ajouté, mais le vote de cette dernière phrase est laborieux, de tristes paroles s'échangent, un membre s'écrie : « Voilà trois quarts d'heure d'apothéose, c'est bien assez !... », etc., etc.

(2) Lorsque le Bureau de la Chambre se rendit auprès du président de la République pour lui porter l'hommage voté, celui-ci, qui certainement avait été tenu au courant de tous les détails de la séance, reçut la députation parlementaire en y mettant la grâce et l'affabilité des meilleurs jours. Il répondit, écrit Chesnelong (*Papiers intimes*), « avec une noble simplicité ». « *Messieurs*, dit-il, *dans tous les efforts que j'ai faits, la meilleure récompense, celle qui me touche le plus, c'est le témoignage que vous m'apportez de la confiance du pays et de l'Assemblée qui le représente.* » Chesnelong, comme allégé d'un poids, écrit alors : « Tout se termina bien. »

Digitized by Google

Chesnelong ne dort ni ne chôme dans les commissions et particulièrement dans la *Commission d'initiative* qui l'emploie beaucoup. Il y parle, non pour distraire ses voisins, mais pour élucider les questions ; il y esquisse, non des enluminures ou des *charges*, mais des projets ou des plans ; il y écrit, non sa correspondance, mais des rapports pleins de choses. Nous le voyons justement, dans la semaine qui suit la discussion et le vote du 17 mars (1), déposer un rapport sur la proposition du baron Chaurand, relative à la sanctification du dimanche. Et ce rapport est éloquent tout en étant un résumé, très clair et très nourri, du sujet traité. Naturellement, il conclut à la prise en considération de la demande.

Trois jours plus tard, une discussion orageuse et bruyante a lieu au sujet d'un projet de loi concernant les commissions administratives des établissements charitables. Chesnelong n'intervient pas dans le débat pour laisser la parole à l'évêque d'Orléans ; et nous allons voir qu'il n'en a ni regret ni repentir.

« Deux mots en toute hâte à la veille de mon départ (2) — écrit-il à un ami.

« Le succès de Mgr d'Orléans a été magnifique, il a dépassé tout ce que vous pouvez imaginer. L'amendement repoussé par la commission semblait compromis devant l'Assemblée, la grande parole du vénérable évêque triomphe de tous les obstacles, et discours, amendement, tout est acclamé. Ce fut superbe. Cette assemblée, absolument subjuguée, entraînée... Ce représentant de la religion et de la charité faisant éclater en incomparables accents sa foi, son âme, son cœur, sa générosité, son patriotisme, etc., etc., électrisant tout son auditoire, faisant vibrer toutes les autres âmes, les mettant de vive force à l'unisson de la sienne, éveillant dans les unes une adhésion enthousiaste, forçant les autres au silence du respect et de l'admiration : c'est un

(1) Ce rapport de Chesnelong fut déposé le 24 mars.

(2) La lettre est datée du vendredi 4 avril, et l'Assemblée se prorogea du lundi 7 avril au 19 mai.

Digitized by Google

des plus beaux triomphes de l'éloquence qui jamais ait été obtenu. J'en ai été heureux pour la cause elle-même, d'abord ; mais heureux aussi pour le grand évêque qui méritait cette compensation à des amertumes récentes » (1).

Dans cet amendement jeté à l'eau, que Mgr Dupanloup repêchait, il était dit qu'il y aurait, de droit, un prêtre représentant la charité chrétienne dans chaque commission hospitalière. Il est bien fâcheux que je ne puisse reproduire ici — même à titre de remplaçant du discours de Chesnelong — ce plaidoyer lumineux en faveur de l'Eglise, mère et fondatrice des hôpitaux, cette parole, faite de vérité historique et doctrinale et qui s'imposait avec une autorité si puissante ; il est bien malheureux surtout qu'en nos jours de laïcisation frénétique, le grand évêque ne soit plus là pour faire accepter ces choses dans nos assemblées, pour les crier sur le seuil de nos hospices, sur les places publiques et partout.

Il fallait alors le voir et l'entendre disant avec toute la noblesse qui était en lui et toute la conviction qui l'emplissait : « Nous jouissons avec une superbe ingratitude des bienfaits du christianisme... » Ou répondre à ceux qui voulaient reléguer le prêtre dans la sacristie pour qu'il soit plus sympathique : « Messieurs, les séparations n'ont jamais fait les rapprochements... Quand on se rapproche, on se connaît mieux, on s'explique, on s'entend, on apprend à s'aimer et à s'estimer, à s'aider les uns les autres pour le bien commun : c'est ce que nous avons fait pendant la guerre... » Ou encore dire doucement, tristement, à l'extrême-gauche acharnée : « ...Ah ! si vous saviez le peu dont la plupart vivent dans leurs presbytères ?... » Comme l'écrivait Chesnelong, il y mettait tellement son âme !... Et il pénétrait tellement dans celle des autres ?...

Tellement que les hommes de la couleur et de la valeur de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, les hommes du bloc futur, entrés en rage dès le début de ce discours,

(1) Il est inutile, je pense, d'indiquer les amertumes auquelles Chesnelong fait allusion, on se souvient des récents et infructueux efforts de Mgr Dupanloup pour l'unification de la maison de France.

Digitized by Google

s'étaient attiré de M. Grévy la mercuriale suivante : « Il s'est produit des interruptions très inconvenantes !... Je n'aurais pas manqué de les réprimer si j'avais pu en découvrir les auteurs... », car ils existaient tels que nous les connaissons, ces hommes qui n'ont depuis rien inventé. En cette même séance du 27 mars, où la Chambre fut soulevée par la grande âme de l'évêque d'Orléans, leurs mauvaises passions l'avaient soulevée aussi, soulevée d'indignation. On avait porté à la tribune des citations de leurs journaux, dont celles-ci : « C'est Dieu qu'il faut jeter à la mer. Non point telle ou telle religion ; mais le principe *d'un Dieu* et *d'une autre vie*... L'ennemi, c'est Dieu, c'est lui qu'il faut combattre... (1) » Les loges du XX^e^ siècle, la *Lanterne*, l'*Action*, le *Radical* de 1903, pourraient-t-ils dire mieux?

Cette digression a coulé de source, qu'on veuille bien me la pardonner, et disons, pour en finir avec cette session tourmentée, que, le 2 avril, M. Grévy donna sa démission de président de l'Assemblée Nationale, ce qui fut comme une première pierre arrachée à l'édifice de l'autre présidence. On peut trouver, dans les *Souvenirs* de M. de Meaux, le curieux récit de la distraction qui amena cette retraite de Grévy, pour étrange qu'il soit, je n'ai pas à le donner ici. Ce qu'il nous importe de constater, c'est que tout concourt en quelque sorte à la catastrophe prochaine, comme il arrive lorsque « les Dieux veulent perdre » quelque mortel. On dirait aussi que la Chambre elle-même est effrayée par la chute de cette assise d'angle ; elle refuse la démission de son président, elle insiste, elle le réélit ; mais il persiste ; et alors M. Buffet est, — comme eût dit Saint-Simon, — bombardé au fauteuil.

(1) Cette citation est tirée du journal *Les Droits de l'homme et de la femme*, qui vécut trois mois et mourut de mort violente. Feuille vengeresse qui, pour punir le christianisme de ses méfaits, avait inventé de n'appeler les chrétiens que des *christicoles*. — Ces gens-là ont tant d'esprit ! — Le gouvernement de M. Thiers, usant des « lois existantes », avait mis fin à ce vigoureux apostolat contre la *christicologie*, « cet épouvantable mensonge qui depuis dix-sept cents ans énerve, abrutit la pauvre humanité ».

Digitized by Google

XX

On sait quel lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix était pour notre ami le foyer familial, lorsqu'il sortait du purgatoire parlementaire. Il y courait donc, on en avait pour six semaines, la prorogation allant du 7 avril au 19 mai.

En partant, il écrivait :

« ... La division nous perd, la droite s'émiette. J'aurais voulu que M. de Falloux ne se défendît pas. Il y a des heures où il faut se laisser percer, sans mot dire, de toutes les flèches de la calomnie (1); j'aurais voulu qu'on ne révélât à personne les folies malsaines des enfants perdus du parti (2). Nous assistons au triste spectacle de la division dans la division elle-même, et, au bout de tout cela, il y a l'impuissance.

« Le comte de Chambord se tient toujours à ces hauteurs où le respect le suit, mais où l'esprit actuel de la nation ne saurait monter, impossible à force d'être inaccessible; les princes d'Orléans sont dupes, je crois, d'une fausse habileté, ils deviennent de plus en plus antipathiques à l'extrême-droite et de plus en plus suspects à la révolution, leurs chances s'en vont de tous les côtés. La République, fondamentalement funeste, ouvre la porte au radicalisme, M. Thiers joue avec le feu, et dissout toutes les forces autour de lui, sans doute pour s'imposer par la nécessité. Donc, poussée révolutionnaire et dislocation des forces

(1) Accusé par M. de Franclieu d'avoir dit ce qu'il n'avait pas dit dans une réunion légitimiste privée, tenue le 3 janvier, M. de Falloux avait pris le parti de publier le texte du discours prononcé par lui dans cette réunion. Tous les membres de ce comité monarchique pouvaient attester l'identité des deux textes. Cette discussion provoqua, entre la droite et l'extrême-droite une effroyable tempête.

(2) M. de Falloux avait parlé dans son discours des intrigues de ceux qui voulaient donner pour héritiers au comte de Chambord soit les Bourbons d'Espagne, soit les Bourbons de Parme.

Digitized by Google

conservatrices. Et, quant à nous, où est le but? où les chefs reconnus? où le véritable terrain de combat et de défense?... Cela ne peut durer. L'Assemblée est proche de sa fin, M. Thiers peut être proche de la mort; la révolution profite de ce désordre et de ces incertitudes pour faire son œuvre de termite, en attendant quelque explosion nouvelle. Voilà dans quelle épouvantable situation nous nous trouvons.

« Et pourtant, mon Dieu! supposons que la maison royale et les partis monarchiques se fussent reconstitués et comme refondus dans leur unité, que M. Thiers, après avoir rétabli l'ordre et libéré le pays, se fût retiré dans sa gloire afin de rétablir la monarchie constitutionnelle sur ses antiques et sur ses nouvelles bases, nous revoyions les très beaux jours de la Restauration avant Polignac, et nous n'avions pas à redouter, du comte de Paris, succédant au comte de Chambord, les ordonnances de 1830. — Ce n'est plus possible, me direz-vous. — C'est cependant toujours nécessaire, donc, d'une certaine manière, possible, à moins que nous ne soyons condamnés à la décadence. Cela, je ne veux pas l'admettre, j'espère encore, j'espère toujours; je ne saurais me résigner au mal par désespoir du bien, je suis attristé, non découragé. Et si vous ne démêlez rien de clair et rien de pratique dans mes contradictions, je vous dirai qu'avec le sentiment très vif de notre impuissance actuelle, je conserve l'espoir très fort de notre rénovation future pour la monarchie nationale et chrétienne. On nous en éloigne, c'est pour cela qu'il faut lutter et chercher à nous en rapprocher... En attendant, d'ailleurs, et quoi qu'il arrive, faisons notre devoir de chaque jour, c'est toujours là qu'il en faut revenir, c'est en cela qu'on ne peut se tromper... Orthez me tend les bras et j'y vais reprendre des forces et du bonheur. J'ai en plus, cette année, celui que me donne mon jeune ménage. Dieu est bon pour tous les miens. Il l'est pour moi d'une manière qui me confond (1). »

(1) Lettre du 5 avril 1873.

Digitized by Google

Cette lettre, qui nous montre une fois de plus l'indestructible foi de Chesnelong dans la monarchie, — foi faite de désir et d'espérance, — explique aussi comment il osera recommencer une tentative répétée tant de fois sans ombre de succès : « nécessaire, donc possible ». D'autre part, elle nous indique très bien le point où en est la droite relativement au président de la République. Quant à la vision idyllique des partis monarchiques et de leurs chefs, n'ayant, comme les premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme, elle ressemble à ces utopies du XVIII^e^ siècle qui nous ont valu tant de romans réformateurs et de puériles constitutions. Eh ! mon Dieu ! si cette fusion des familles royales et de leurs adhérents se fût réalisée ainsi, M. Thiers se fût « retiré dans sa gloire » de gré ou de force, et très certainement de gré, étant l'homme pratique et l'ancien monarchiste qu'il était. Mais, sans cette totale refonte des partis et des princes, la simple modification des idées du représentant de la monarchie, l'adhésion *du roi* au possible eût pu suffire aux vues de Chesnelong, il le sait bien, et c'est parce qu'il le sait qu'il aura, dans peu, le courage de tenter l'impossible.

Le passage de sa lettre sur lequel il faut peut-être le plus appuyer, bien qu'il semble au premier abord assez banal, est celui où il nous signale la Révolution faisant son œuvre de termite à la faveur du désordre des esprits et des incertitudes des partis. Attendons seulement vingt jours, et « l'explosion » qu'il redoute aura lieu sous la forme d'une élection partielle à Paris et en province. Les termites sont positivement à l'ouvrage et jamais jusque-là l'entreprise électorale des sociétés secrètes ne fut si vivement, si savamment conduite. Thiers a su triompher de la plus formidable des émeutes ou des révolutions ; il s'est réellement montré plus habile que Bismarck lui qui a su arracher quelque chose à sa toute puissance ; il est constamment accusé d'avoir *joué* la droite ; il n'est question que de sa finesse — une finesse à faire peur — dit-on à l'étranger, une finesse à charmer les dompteurs, nous l'avons vu, cela ne l'empêche pas de n'être ici qu'un naïf.

Il compte sur son prestige après l'œuvre nationale,

Digitized by Google

l'œuvre de salut et de vie qu'il vient d'accomplir ; il compte aussi sur l'influence de ses amis du centre gauche et de l'ancienne « gauche ouverte », les Grévy, les Langlois, les Carnot, les Cernuschi, les Littré, etc., et il lance à Paris, avec une grande assurance, la candidature de son collaborateur et ami, M. de Rémusat qui pratique comme lui la république en ancien monarchiste. Il ne doute pas un instant que se mettant lui-même dans le plateau de la balance, le plateau ne descende au point voulu ; et certes il en devrait être ainsi, mais les loges l'entendent autrement.

Elles tiennent — ou du moins elles répandent — que la candidature de Rémusat est une entreprise orléaniste, un prodrome de la Restauration, ou du moins un prélude de la présidence du duc d'Aumale qui préparera la Restauration. Elles l'accusent de cela, lui, Thiers ! Tandis que les droites l'accusent exactement du contraire. Mais qu'importe ? Les comités électoraux sortent de terre de toute part, tout constitués, tout armés ; *le Corsaire* entreprend et dirige la campagne, il lance comme un projectile très gros, très lourd, propre à assommer qui de droit, le nom de Barodet... Nous en avons vu tant d'autres depuis que nous ne saurions imaginer l'effet produit par l'entrée en scène de cet instituteur radical et anarchiste qui venait de se faire à Lyon la plus révolutionnaire des renommées. Tout le monde est atterré, tout le monde est écœuré, même les gens du bord. Paul Bert, Louis Blanc, Gambetta, pour ne nommer que les gros bonnets, eussent voulu tout au moins un peu plus de propreté ; mais il faut marcher, et ils marchent. Gambetta s'est fait ostentiblement tirer l'oreille... Cela ne fait rien. Il faudra qu'il prenne la parole et prescrive de voter pour Barodet, la *République française* sonnant du cor, à sa suite.

« ... Les nouvelles des provinces en gestation électorale ne sont pas bonnes — écrit Chesnelong le 20 avril — mais celles de Paris me confondent. Je ne sais rien de plus triste. Notre ami Le Camus (1) m'écrivait l'autre jour : « Ils ont

(1) Le comte Le Camus, fondateur avec M. de Melun de la Société

Digitized by Google

choisi Barrabas !... » Nous ne pouvons comparer qui que ce soit au modèle incomparable, pas plus M. de Rémusat que les autres ; mais enfin, et quelques dissidences qu'il y ait entre nous, c'est un homme très digne, très capable, absolument honorable qui vient de rendre au pays les plus grands services ; et c'est à peine si Barodet vaut Barrabas qui n'était meurtrier que dans l'ivresse des séditions, qui n'avait jamais ni empoisonné les enfants, ni révolutionné les grandes villes (1). Iront-ils jusqu'au bout ?... »

Quand le peuple est grisé il y va, et ils y furent. Malheur à ceux qui le grisent !... Le 29 avril, M. de Rémusat eut 135.000 voix, mais Barodet en eut 180.000.

Le 30, Chesnelong reprend : « Je n'en veux plus parler... Il faut s'accoutumer à tout et vivre, s'il y a lieu, quand il y aura lieu puisque la route est ouverte, dans les cachots de la terreur. Mais voilà où nous conduit le régime des concessions de notre gouvernement. Je sais bien qu'il accuse l'opposition que nous lui avons faite d'avoir amené ces résultats, mais je n'en crois rien. Nous ne pouvions le suivre ; il nous perd, j'en suis plus convaincu que jamais. Sauf en Bretagne, tout est mauvais (2).

« Au milieu de cela notre congé passe vite, le Conseil général vient d'en prendre une bonne part, j'ai à peine respiré cet air de mon foyer plus doux, plus vivifiant que jamais. Nous ouvrirons le *Congrès catholique* dès notre rentrée à Paris. Je l'inaugurerai naturellement en ma qualité de président par un discours lu, car il faut être prudent et exact. Je viens de le terminer et je le crois assez actuel pour être utile. Ferons-nous un peu de bien ?... Ces der-

d'Economie charitable et de la *Revue d'Economie charitable*, devenue plus tard le *Contemporain*. Ami du comte de Melun, il en a publié *les Mémoires*.

(1) Il faut se souvenir que Barodet, d'abord instituteur, était devenu maire de Lyon.

(2) Dans le Morbihan, M. du Bodan, conservateur et catholique, l'emporta de quelques voix sur son concurrent républicain. Ailleurs, ce furent Lockroy (Bouches-du-Rhône), Gagneur (Jura), Alphonse Picard (Marne), Dupouy (Gironde), Latrade (Corrèze) ou le bloc d'alors.

Digitized by Google

nières élections nous enjoignent d'en faire, et je vous assure que chacun le voudrait ; elles sont un avertissement, un symptôme, une menace ; elles nous présagent à l'Assemblée de bien mauvais jours. Si donc nous pouvions grouper les forces catholiques, si nous pouvions empêcher nos propres troupes de tirer les unes sur les autres, et sur leurs officiers !... J'essaye surtout dans mon discours de persuader cela. Finira-t-on par le comprendre ?... L'archevêque de Paris, qui a voulu plus que personne ma présidence, ne veut pas moins cet appel à la paix. Il est très irrité contre la presse qui nous divise. »

Tout cela est vécu, et j'ose dire que ceux qui furent mêlés aux choses de ce temps ne pourront lire ces lettres si simples sans se sentir plongés de nouveau dans l'atmosphère qu'ils respirèrent alors. Chesnelong entame ici la question des Congrès catholiques qui fut pour lui si laborieuse. Depuis une année environ, depuis trois mois surtout, des comités pour l'action religieuse, dits *Comités catholiques*, s'étaient organisés à Paris et en province; il s'agissait de les diriger et de les unir; de chauffer d'une part et de tempérer de l'autre : à peine ai-je besoin d'indiquer l'intérêt et les difficultés de cette situation.

La fondation des Congrès catholiques annuels date de là. Ils naquirent sous l'égide très spéciale de Mgr Guibert, dont la nomination à l'archévêché de Paris avait été une des plus grandes œuvres de Thiers aussitôt après la Commune, et ils se formèrent sous l'influence, la direction, la présidence de Chesnelong. Et aussi, ce sera désormais pour lui comme un apostolat. Ses discours couleront, abondants et nourris, se rapprochant, par l'ardeur et la foi triomphante, des prédications — beaucoup moins littéraires d'ailleurs — des premiers disciples de saint François. Sa parole, autre qu'au Parlement, toujours colorée, toujours généreuse, toujours enthousiaste, toujours sage cependant et quelque peu sacerdotale, proclamera les grandes vérités, redira ce qu'on pourrait nommer les lieux communs éternels et divins, remuera les catholiques du nord au midi — car il ira où il sera appelé — et fera souvent trembler, sous

Digitized by Google

les applaudissements, les murs des salles où il les réunira. Bornons-nous à dire, quant à ce premier Congrès qui précéda de quelques jours seulement le 24 mai, que, parlant de la mission des comités, de la nécessité de s'affirmer, d'agir et surtout de s'unir, insistant sur ce que l'Eglise est pour la France, et ce que la France doit être pour l'Eglise, Chesnelong fit, pendant une heure, éclater tous les bravos, claquer toutes les mains, à force de faire vibrer toutes les âmes.

Episode rafraîchissant en quelque sorte dans cette reprise fiévreuse de la vie parlementaire que fut la rentrée du 19 mai; mais qui ajoute quand même son mouvement et ses émotions à l'excitation ambiante. Et comme les élections ont comblé la mesure de l'irritation dans les deux camps, les fusils partiront tous seuls.

Ils sont même partis avant la rentée. Dès le 16 mai, deux ministres qui représentent les deux pôles du ministère, Jules Simon et M. de Goulard, ont donné leur démission ; dès le surlendemain, Thiers a demandé la démission des autres et renouvelé tout son cabinet en prenant ostensiblement à gauche ses points d'appui (1).

A la première séance, le nouveau ministère est interpellé, et c'est un pugilat qui va durer cinq jours, durant lesquels, sarcastique et irrité, Thiers répétera plus d'une fois : « Vous agissez cinq semaines trop tôt ; il eût été plus sage et plus patriotique d'attendre encore cinq semaines ! »

Les derniers traités étaient signés, les dernières sommes étaient prêtes, les derniers régiments allemands s'éloignaient

(1) Rappelons ici la composition de ce ministère qui mourut, à peine né, de mort violente : Intérieur, *Casimir Périer ;* Affaires étrangères, *Rémusat ;* Justice, *Dufaure ;* Finances, *Léon Say ;* Cultes, *Fourtou ;* Instruction publique, *Waddington ;* Travaux publics, *Bérenger ;* Commerce, *Teisserenc de Bort ;* Guerre, *Général de Cissey ;* Marine, *Amiral Pothuau.* On remarquera que M. de Fourtou seul appartenait à la droite ; la plupart des autres étaient encore, selon la formule des monarchistes, pratiquant la République ; mais MM. Casimir Périer, Waddington et Bérenger s'étaient prononcés pour l'organisation constitutionnelle et définitive de la République.

Digitized by Google

ou s'ébranlaient : il semble bien aujourd'hui que le feu n'était pas à la maison et qu'on pouvait laisser M. Thiers achever son œuvre... Oui, grâce au recul qui nous permet de jeter sur la situation un regard d'ensemble, les choses nous paraissent maintenant ainsi ; mais, dans le fort de la lutte, on n'a pas cette netteté de jugement ; les fumées du moment obscurcissent, grossissent, dénaturent les objets et, à cette heure, il ne semble à personne, — au dehors comme au dedans de l'Assemblée, mais surtout au dedans, — que l'achèvement de la libération soit *le principal*, la chose pressée, la chose première, après laquelle le terrain étant libre, on pourra construire le monument rêvé. Non, la révolution gronde, elle gronde vraiment parce qu'on se dispute au lieu de s'entendre dans les régions où on ne la veut pas ; on est persuadé que Thiers la favorise, — ce qui est peut-être vrai, — et veut la favoriser, — ce qui est certainement faux ; — on croit qu'elle va éclater, que Casimir Périer, Waddington, Bérenger la portent dans le pan de leur toge, qu'il n'y a pas un jour à perdre... De là les actes précipités qui, dans la journée du 24 et dans la nuit du 24 au 25, s'accumulent et consomment la chute de Thiers, l'élection de Mac-Mahon et son acceptation. Je ne les raconterai pas, on les connaît assez, et Chesnelong, qui y fut pour sa part, n'y fut que pour sa part, une part secondaire.

Mais avec quelle absolue sincérité il crut, comme ses amis, comme toute la droite, avoir fait œuvre de sauvetage en frappant si vite et en frappant si fort. « Je ne vous annonce rien, — écrit-il à un ami (1), — le télégraphe m'a devancé, vous savez tout... Lisez l'*Officiel* et songez que c'était hier l'anniversaire de Lépante, l'anniversaire encore du premier massacre des otages... Nous avons sauvé la France, nous aussi, rien de moins ; nous avons barré le chemin à la Commune, et j'ajoute que nous avons été admirables de calme, de fermeté, de discipline et de tenue... Espérons de meilleurs jours. »

(1) Lettre du dimanche 25 mai.

Digitized by Google

Il faut reconnaître que l'ordre ne fut troublé en rien, ni nulle part. Ceux qui partaient ne voulaient pas le désordre, même après eux ; ceux qui arrivaient voulaient l'ordre efficacement. La France qui, dans son ensemble, était depuis longtemps témoin conscient de la division dont elle souffrait, ne fut point trop émue par l'acte qui fit cesser cette lutte intestine; et, comme sa majorité conservatrice s'était beaucoup détachée d'un gouvernement qui tournait trop à gauche, d'assez nombreux applaudissements accueillirent le fait accompli. Ce fut l'Europe qui, même avertie et préparée par la presse, éprouva une sorte de stupéfaction, doublée de défiance; mais le nom de Mac-Mahon et celui du duc de Broglie pouvaient, à des titres divers, rassurer le monde.

Quant à Mac-Mahon, voici ce que Chesnelong écrivit de lui peu après :

« Il n'avait ni désiré, ni encore moins recherché la haute situation qui venait à lui. C'est à peine s'il soupçonna les desseins qui se formaient autour de lui. A coup sûr, il ne les avait pas suggérés, et il ne les encouragea pas. Le soir du 24 mai, lorsque le président de l'Assemblée vint officiellement saluer en lui le nouveau chef de l'Etat, il se heurta aux très sincères hésitations de son désintéressement, et il ne put les vaincre qu'en faisant un pressant appel au courage du soldat, au patriotisme du Français. En prenant le pouvoir, le maréchal fit en toute vérité acte de dévouement au pays. Il ne s'était pas offert, il crut ne pas devoir refuser le fardeau, et il eut raison (1). »

(1) Papiers intimes.

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

REVUE DE LINGUISTIQUE

1. *Denken, Sprechen und Lehren.* I. Die Grammatik, von Dr. Walter Nausester, Oberlehrer und Professor. 1901. Berlin, Weidmann'sche Buchhandlung. 1 vol. in-8° de 194 pp. 5 fr.
2. *Observations sur le Langage des Enfants,* par M. Grammont. 1902. In-8° de 26 pp. Mâcon, Protat frères.
3. *Versuch einer graphischen Sprache auf logischer Grundlage,* von Carl Haag, Dr. phil., Professor in Stuttgart. 1902. 1 vol. in-8° de 70 et XIII pp. Stuttgart, W. Kohlhammer.
4. *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 1902. Volume XXXIII. Boston, Mass., Ginn and Co. 1 vol. in-8° de 169 et CLVI pp.
5. *Die zwei Arzawa Briefe.* Die ältesten Urkunden in Indogermanischer Sprache, von J. A. Knudtzon. Mit Bemerkungen von Sophus Bugge und Alf Torp. 1902. 1 vol. in-8° de 140 pp. Leipzig, librairie J. C. Hinrich. 5 marks.
6. *Lexicon Græcum suppletorium et dialecticum* composuit Henricus van Herwerden, Professor ord. in Academia Ultrajectina. 1902. Lugduni Batavorum, apud A. W. Sijthoff. 1 vol. in-8 de X-973 pp.
7. *Breslauer Philologische Abhandlungen,* herausgegeben von Richard Fœrster, Professor der classischen Altertumswissenschaft an der Universitæt Breslau. VIII Band, 2, 3 et 4 Hefte. IX Band, 1 Heft. 1901-1902. Breslau, librairie de M. et H. Marcus. Prix : 6 fr., 4 fr., 7 fr. 50 et 3 fr. 75.

1. Il est séduisant, le titre que le Dr W. Nausester a donné à son œuvre : *Penser, parler et enseigner.* Il rappelle tant d'études où les linguistes se sont ingéniés à montrer comment une expression peut avoir une valeur très différente d'après la phrase où elle se trouve, et quels facteurs contribuent à modifier cette valeur. Mais, dans ce premier volume, plus particulièrement consacré à des questions grammaticales, l'auteur ne s'est pas arrêté à

Digitized by Google

esquisser une philosophie du langage : il a exposé des considérations plus immédiatement pratiques, pour en tirer des conclusions applicables à la réforme de l'enseignement secondaire. Nous regrettons toutefois qu'il ne nous l'ait pas dit dès le début. Nous aimons à connaître la fin d'un voyage que nous entreprenons : alors nous comprenons mieux le sens de chaque pas que nous faisons, et nous trouvons le chemin moins long et moins fastidieux. C'est un procédé cher à la scolastique ; mais reconnaissons qu'elle avait du bon, et regrettons qu'elle tienne si peu de place dans les œuvres où le raisonnement doit jouer un rôle prépondérant.

Voici donc un résumé très sommaire de ce que pense M. W. Nausester. La flexion nominale et verbale, — c'est-à-dire ce que nous appelons communément la déclinaison et la conjugaison, — n'est guère qu'un ornement extérieur pour les mots. Elle n'aide pas à comprendre la pensée de l'auteur. C'est le mot, le vocable, ou le thème, pour employer une expression reçue partout, qui exprime l'idée. Mais, pour tout individu, cette idée principale est accompagnée d'idées secondaires : ce qui occasionne les méprises et les contresens, c'est que l'écrivain et le lecteur, ou bien l'homme qui parle et celui qui écoute n'ont pas les mêmes idées secondaires (*Nebenvorstellungen*). Il faut tenir compte ici de la maturité de l'esprit et des notions acquises par l'expérience : elles permettent d'entrer plus facilement dans la pensée d'autrui, et de deviner ce qu'il a voulu exprimer en employant le mot déterminé. Mais les contresens ne proviennent jamais de ce que l'on a mal compris les désinences de la flexion. La seule utilité que puisse avoir la connaissance de ces désinences, c'est qu'elle permet de vérifier si une phrase a été bien comprise.

Nous résumons, sans essayer de critiquer et surtout de réfuter. Nous estimons que ces théories peuvent avoir du vrai, mais elles sont trop absolues, et, pour les juger avec équité, il faudrait établir trop de distinctions. La flexion, quoi que puisse dire le Dr W. Nausester, a une importance considérable pour l'intelligence d'un texte ou d'un

Digitized by Google

propos : il y a longtemps que nos grammairiens l'ont démontré en faisant le parallèle des langues synthétiques et des langues analytiques.

Voici maintenant deux conclusions immédiates que l'auteur tire de ses théories : 1° Il faut rejeter comme contraire à la nature (*unnatürlich*) tout enseignement des langues basé sur cette idée que les formes des mots ont par elles-mêmes une signification, ou qui peut l'inculquer à l'élève. (Par *formes des mots*, il faut entendre évidemment les *mots fléchis, pourvus d'une flexion.*) 2° Tout enseignement des langues doit considérer comme le but principal à atteindre, d'apprendre à l'élève l'intelligence exacte des homonymes, en donnant à ce mot la plus grande extension possible.

Nous ne pouvons exposer les conclusions plus éloignées du Dr W. Nausester : nous mettrions le pied dans le domaine de la pédagogie. Disons seulement qu'il repousse les compositions dans une langue morte, et même les thèmes qui ont pour but l'imitation du grec et du latin. En le lisant, nous nous rappelions le beau livre *De l'Education*, où Mgr Dupanloup défend si bien l'ancien système, et où il prévient toutes les objections. Malgré ces dissentiments, nous recommandons le livre du Dr Nausester à tous ceux qui s'occupent de la philosophie de la grammaire et qui s'intéressent aux questions pédagogiques soulevées de nos jours.

2. Nous avons lu avec le plus grand intérêt la plaquette où M. Maurice Grammont a consigné ses *Observations sur le Langage des Enfants.* Pour faire ces observations et en tirer des conclusions intéressantes, nul n'était mieux préparé que le savant Professeur de Montpellier. Ceux qui sont initiés à la linguistique n'ignorent pas quel parti on peut tirer du parler des enfants. On y voit apparaître, comme le dit si bien l'auteur, — dont nous respectons scrupuleusement la graphie, — « toutes les modifications fonétiques, morfologiques ou sintaxiques qui caractérisent la vie des langues... Elles ne sont pas toutes réunies chez le même

Digitized by Google

sujet, pas plus d'ailleurs qu'on ne les rencontre toutes dans l'histoire d'une même langue; mais tel phénomène se présente chez l'un, et tel autre chez un autre. En réunissant les particularités de langage d'un très grand nombre d'enfants, on pourrait constituer une sorte de grammaire de toutes les transformations qui se sont produites et peuvent se produire dans toutes les langues umaines ».

M. Grammont a observé deux enfants au moment même où ils commençaient à user de la parole articulée. Chez Robert, il a constaté des phénomènes de dissimilation, d'assimilation et de métathèse soumis à des lois faciles à discerner. Ginette, la sœur de cet enfant, avait eu une nourrice italienne, qui parlait français, mais avec un fort accent italien, si nous osons nous servir de cette expression assez impropre. La nourrice était partie un mois avant que Ginette commençât à parler, et celle-ci parlait toutefois à l'italienne. Pour citer encore une fois M. Grammont, « le langage de la fillette montre nettement qu'il y a chez les enfants, tant qu'ils ne peuvent pas articuler, un emmagasinement et une sorte d'incubation. Ils s'assimilent le vocabulaire et la prononciation. Si bien que lorsqu'ils peuvent parler, ils ont dès le premier jour un vocabulaire de vingt, trente ou quarante mots. Si leur répertoire n'est pas plus étendu, c'est que les mots qu'on leur adresse sont en réalité fort peu nombreux et toujours les mêmes ; quand les grandes personnes parlent entre elles devant eux, les jeunes enfants ne comprennent pas ce qu'on dit et ne retiennent à peu près rien. Ils sont dans la même situation que celui qui voyage dans un pays étranger dont il sait mal la langue : il peut saisir et comprendre des mots isolés, mais une conversation entre indigènes lui échappe totalement... »

Nous nous bornerons à ces citations. Elles montrent tout l'intérêt que présente ce travail, et elles inspireront sans doute à plus d'un lecteur le désir de le lire en entier.

3. Nous avons reçu de Stuttgart une autre plaquette où le Dr Carl Haag cherche à établir une langue purement

Digitized by Google

graphique, c'est-à-dire non destinée à être parlée, en se basant uniquement sur des considérations logiques. C'est, nous dit l'auteur, l'exposé de *la langue en soi*, indépendante de tous les moyens d'expression transmis par les langues historiques ; c'est aussi une abstraction du langage présentée de la manière la plus simple, et par conséquent facile à saisir. Sans doute cette méthode est susceptible d'améliorations à l'infini. Mais elle peut cependant, telle qu'elle est, compter comme une introduction à a grammaire qui enseigne le langage lui-même, en distinguant les progrès de la pensée des moyens qui servent à les exprimer. Elle peut encore devenir une norme pour apprécier les langues historiques, et un livre d'exercices pour le linguiste. Elle donnerait au besoin la possibilité de s'entendre entre peuples différents ; le classement des idées en catégories bien ordonnées et munies de numéros courants, traduit dans toutes les langues à volonté, mettrait à la portée des linguistes, sans leur demander autre chose qu'une éducation logique de l'esprit, une langue écrite universelle.

Ce sont là, pensons-nous, de beaux rêves, mais pas autre chose. M. le Professeur Carl Haag fait preuve d'ingéniosité dans l'élaboration de son système. Mais de là à le faire admettre dans la pratique, il y a fort loin. L'homme choisit les moyens les plus faciles de se faire comprendre et de communiquer ses impressions à son semblable. Quant à le décider à prendre une langue idéogrammatique, où les mots sont remplacés par des figures géométriques ou algébriques, c'est là une œuvre bien ardue : nous doutons que les philosophes les plus sagaces et les plus experts y réussissent jamais.

4. Nous avons recommandé plus d'une fois à nos lecteurs les *Transactions and Proceedings* de l'*American Philological Association.* Nous avons fait l'éloge de cette publication, si scientifique et si variée, qui prouve combien les Etats-Unis prennent goût aux études désintéressées.

Digitized by Google

Nous avons à répéter pour le volume XXXIII les éloges que nous avons donnés aux précédents. Nous avons dit que chaque année l'*American Philological Association* tient un congrès dans une ville des Etats-Unis, et que la *Philological Association of the Pacific Coast*, qui n'en est qu'un rameau détaché, a aussi ses grands jours annuels, mais dans une ville séparée, à cause de la distance. Les travaux présentés dans ces deux assemblées sont réunis en un seul volume : les uns, publiés in extenso, sont les *Transactions;* les autres, dont on nous donne seulement l'analyse, constituent les *Proceedings*.

Le volume XXXIII, dont nous avons à faire la recension, comprend les travaux les plus variés. Tous sont consacrés à la philologie, à la condition que nous la prendrons dans son acception la plus large, c'est-à-dire comme l'ensemble des disciplines qui nous aident à mieux connaître l'antiquité classique. Ainsi, dans les *Transactions*, nous rencontrons bien un travail de M. le Professeur R. B. Steele sur certaines formes des *Complemental Statements* chez Tite-Live (nous demandons à nos lecteurs la permission de conserver telle quelle l'expression anglaise, parce qu'elle est intraduisible); une étude consacrée par le Dr James Turney Allen aux optatifs grecs que l'on appelle communément « itératifs »; une interprétation de l'Inscription de Duenos par M. le Professeur George Hemple. Mais nous y constatons aussi une étude plus particulièrement esthétique des *Trachiniennes* de Sophocle, par M. le Professeur Mortimer Lamson Earle; un travail économique sur l'adduction de l'eau à Rome, par M. le Professeur M. H. Morgan; une critique historique du récit qu'Hérodote a fait de la bataille de Salamine, par M. B. J. Wheeler.

Plus variés sont encore les *Proceedings*. Ceux de l'*American Philological Association* sont, il est vrai, uniquement consacrés à l'antiquité grecque et latine. Nous citerons volontiers les Etudes sur Hésiode, de M. E. G. Sihler; l'explication proposée par M. F. A. Hale pour rendre compte de la longueur insolite du premier chœur dans

Digitized by Google

l'*Agamemnon* d'Eschyle; un travail de M. John A. van Broekhoven sur la musique et le rythme des Grecs, fait à la lumière des découvertes récentes; un autre de M. Edward Fitch sur les caractères du style épique dans les *Argonautica* d'Apollonius de Rhodes.

Mais les *Proceedings de l'Association of the Pacific Coast* présentent encore plus de diversité. L'antiquité classique n'y est pas oubliée : car nous notons une étude de M. E. B. Clapp sur l'hiatus chez Pindare ; une autre de M. H. T. Archibald, sur la fable, telle qu'elle est comprise par Archiloque, Hérodote, Horace et Tite-Live ; une autre, de M. F. S. Dunnes, sur un discours perdu de Cicéron, *Pro Muliere Arretina;* une enfin, de M. B. O. Foster, sur ce que Virgile doit à Nicander.

Mais il y a aussi des travaux consacrés à la langue et à la littérature des peuples germaniques, Anglais et Allemands : par exemple celui de M. E. P. Anderson sur la manière dont Chaucer a traité le *Somnium Scipionis;* un autre, de M. F.-G.-G. Schmidt sur les développements dramatiques de Sudermann. Signalons enfin une étude de M. O.-M. Johnston sur l'épisode de la fontaine, dans l'*Yvain* de Chrétien de Troies.

Ce résumé, que nous aurions voulu faire moins aride et plus complet, peut du moins donner une idée suffisante et assez exacte des travaux renfermés ou analysés dans ce volume. Nous envoyons nos meilleures félicitations aux philologues des Etats-Unis, et nous souhaitons qu'ils poursuivent leurs travaux avec le même succès qu'ils ont obtenu jusqu'ici.

5. Nous arrivons à un ouvrage dont le titre ne laisse pas d'être mystérieux. Il y est question des deux plus anciens documents que nous possédions dans une langue indo-européenne. Ils nous viennent, non pas de l'Inde, mais de l'Egypte, d'El-Amarna. Parmi les briques revêtues d'une écriture cunéiforme qui ont été découvertes dans cette localité, il en est trois qui renferment des épîtres dont la lan-

Digitized by Google

gue n'est pas assyro-babylonienne. Deux d'entre elles comprennent une très courte introduction en assyro-babylonien : la seconde présente aussi, çà et là, quelques mots empruntés à cette langue. La première de ces lettres est adressée par Dushratta, souverain du royaume de Mitanni, situé sur les deux rives de l'Euphrate, à Aménophis III, roi d'Egypte ; la seconde a été rédigée par le même Aménophis pour Tarhundaraba, roi d'un pays nommé Arzawa, ou peu s'en faut. Dans ce livre, il n'est pas question de la langue de Mitanni, qui a été étudiée ailleurs par plusieurs savants. Mais l'étude est restreinte à la lettre d'Aménophis au roi Tarhundaraba, et à une troisième lettre, écrite aussi dans la langue d'Arzawa, mélangée, elle aussi, de mots assyro-babyloniens.

Quand le Professeur J.-A. Knudtzon, de Christiania, voulut donner une édition complète des tablettes d'El-Amarna, il étudia de près les deux dernières lettres dont nous venons de parler, et il acquit la conviction qu'elles étaient rédigées dans une langue indo-européenne. Ses deux collègues à l'Université et à l'Académie des sciences de Christiania, les Professeurs Sophus Bugge et Alf Torp goûtèrent immédiatement son sentiment, et consentirent bien volontiers à l'aider dans son étude de ces documents. Telle est la genèse du livre que nous avons entre les mains. M. Knudtzon a déchiffré et traduit les deux tablettes, en ajoutant à ce travail des éclaircissements d'un haute valeur. Selon lui, le pays où régnait Tarhundaraba doit s'appeler Arzawa, bien qu'il ne soit pas sûr de la dernière syllabe. Quant à la position de ce pays, il est difficile d'arriver à des conclusions certaines : il est vraisemblable qu'elle doit être cherchée dans la Cilicie orientale ou la Cappadoce méridionale, et que les habitants de la contrée étaient apparentés à ceux que Jensen nomme les *Hatier*, c'est-à-dire les auteurs des inscriptions appelées « hittites ». Il expose alors en détail les raisons qui l'ont amené à considérer l'idiome d'Arzawa comme une langue indo-européenne.

Digitized by Google

M. Sophus Bugge, qui donne ensuite son commentaire des deux lettres en question, fait des réserves à propos de la seconde : dans tous les cas, nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Il s'efforce de rattacher l'idiome d'Arzawa à une famille linguistique déjà connue. Il estime que cet idiome appartient à la même branche que l'arménien, en proposant d'appeler ce groupe « anatolien ». D'après lui, ce groupe était étroitement apparenté à la famille des *Satem-Sprachen*, à l'albanais et aux langues balto-slaves. A ce groupe anatolien, il rattache le phrygien, qui en avait le mieux conservé le caractère original, et le lycien, dont nous n'avons malheureusement que des monuments assez récents, contemporains de la guerre du Péloponèse. Des langues de la même famille étaient parlées en Cilicie et dans l'île de Crète. En résumé, tous les peuples de l'Asie Mineure, à l'exception d'un petit nombre, se servaient de langues apparentées.

M. Alf Torp, admet bien que la langue d'Arzawa est de la famille indo-européenne. En comparant sa morphologie avec celle des langues de cette famille, il trouve des ressemblances si grandes, qu'il n'est pas permis de supposer des apparences ou des similitudes fortuites. Mais il constate que le lexique est tout différent : les racines nominales ou verbales de la langue d'Arzawa n'ont rien d'indo-européen. L'auteur, pour expliquer ce fait, suppose que la langue était bien primitivement indo-européenne, mais qu'elle a été ensuite contaminée par des éléments étrangers, empruntés à des langues parlées par des peuples voisins.

Un lexique, dressé par M. Knudtzon, termine cet ouvrage important, dont les conclusions ne sont pas absolument certaines, mais dont l'étude ne peut être que très profitable à tous ceux qui comprennent l'importance des recherches linguistiques.

6. Nous terminerons en présentant à nos lecteurs une œuvre d'une importance incontestable, et qui sera la bien-

Digitized by Google

venue auprès de tous ceux qui s'intéressent encore aux études grecques. Il s'agit d'un dictionnaire préparé par M. Henri Van Herwerden, professeur à l'Université d'Utrecht, et destiné à suppléer les dictionnaires grecs usités aujourd'hui : disons que bien souvent, il remplira le même rôle à l'égard de la seconde édition du *Thesaurus* d'Henri Estienne.

L'auteur, avec beaucoup de loyauté, reconnaît que ce recueil est incomplet. Tant de travaux paraissent chaque jour dans le domaine des études grecques, qu'il n'est pas possible de les dépouiller tous à mesure qu'ils sont publiés. Il avoue même qu'il a reçu de M. Otto Benndorf, de Vienne, de généreuses propositions auxquelles il n'a pas cru devoir donner suite. Celui-ci mettait à sa disposition un exemplaire du dictionnaire d'Estienne, avec les notes et les additions de Moritz Haupt. Mais M. H. Van Herwerden est âgé de plus de soixante-dix ans, et d'ailleurs valétudinaire. Craignant d'être surpris par la mort dans la correction de son travail, il s'est hâté de le publier tel qu'il était, en se souvenant du mot d'Hésiode : πλέον ἥμισυ παντός. Il a bien fait.

L'auteur s'est donc proposer de signaler les formes nouvelles qui ont été retrouvées pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle dans les manuscrits inédits, les inscriptions et les papyrus, d'y ajouter, au besoin, les récents témoignages recueillis pour des formes un peu rares que l'on connaissait déjà, et enfin de signaler les mots auxquels on a reconnu une acception jusqu'alors ignorée. Il s'est efforcé aussi de de faire connaître les formes dialectales, en les illustrant, dans la mesure du possible, par des rapprochements. D'ailleurs, craignant que son livre ne prît des dimensions démesurées, il ne s'est occupé des formes homériques et attiques que lorsqu'il s'agissait d'établir des comparaisons : il a fait de même pour les formes de la κοινή, en conservant toutefois celles qu'il a découvertes dans les inscriptions et les papyrus. Quant aux gloses des grammairiens, il n'a conservé que celles qui se rattachaient à un dialecte et celles

Digitized by Google

qui présentaient un intérêt particulier, par exemple celles qui avaient été mal transcrites, et dont il pouvait donner une leçon meilleure, grâce à ses propres conjectures ou aux rectifications proposées par d'autres savants. Pour les gloses qu'il a omises, il renvoie au *Thesaurus*. Pour les noms propres, il a établi un départ : il a recueilli ceux qui servent à faire connaître un dialecte, les noms des mois et les surnoms des dieux et des héros qui ne sont pas du dialecte attique, les dénominations des fêtes et des jeux et enfin les titres des fables.

Nous n'avons pas besoin de dire quel intérêt nous avons pris à parcourir ce livre, où nous avons trouvé tant de choses nouvelles. Nous y avons constaté une fois de plus l'étonnante variété des dialectes grecs et la sagacité avec laquelle M. de Herwerden émettait une conjecture, quand il ne pouvait proposer une traduction certaine. Nous le félicitons tout particulièrement d'avoir, pour chacune des lettres grecques, indiqué ses correspondants dans chacun des dialectes, et noté le traitement qu'elle pouvait subir d'après les phonèmes avec lesquels elle se trouvait en contact.

Nous faisons les meilleurs vœux pour que cette œuvre importante soit connue comme elle le mérite, et pour qu'elle devienne un guide souvent consulté pour tous ceux qui ont gardé le goût des études classiques.

A. LEPITRE.

P. S. — Notre article est terminé. Nous demandons cependant la permission d'y ajouter une suite, pour ne pas remettre à une époque trop tardive la recension de quelques publications venues d'Allemagne. Il s'agit de quatre fascicules des *Breslauer philologische Abhandlungen*, composées par différents philologues, et publiées par M. Richard Förster, Professeur à l'Université de Breslau. Ces études sont consacrées aux sujets les plus variés : mais toutes sont menées avec courage et sagacité ; toutes font preuve d'un vrai savoir et méritent d'être consultées.

Digitized by Google

La première en date est celle de M. Glöckner, et a pour titre: *Quæstiones rhetoricæ. Historiæ artis rhetoricæ qualis fuerit ævo imperatorio capita selecta.* L'auteur y parle du rhéteur Hermogène, qui a vécu sous Marc-Aurèle, mais dont l'autorité a été considérable surtout chez les Byzantins. Hermogène a eu des ennemis ; il a été accusé aussi de n'être pas toujours demeuré équitable à l'égard d'autres rhéteurs, et particulièrement d'un certain Minucius. M. Glöckner, après avoir critiqué les sources qui peuvent servir à la connaissance d'Hermogène, donne une attention particulière à Minucius ; puis il établit des comparaisons entre l'un et l'autre de ces écrivains, et aussi entre ceux-ci et d'autres rhéteurs. Après avoir touché d'autres questions, il nous dit comment l'étoile de Minucius a pâli devant celle d'Hermogène, et qu'il est encore utile maintenant d'étudier les commentaires consacrés à l'œuvre du dernier.

Nous avons ensuite à louer les *Prolegomena in Pseudocelli de Universi natura libellum*, par M. J. de Heyden-Zielewicz. Les humanistes du XVI^e^ siècle se sont occupés d'un certain Ocellus de Lucanie, dont J. Stobæus nous a conservé un opuscule περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως, et un fragment περὶ νόμου, et dont nous devons un autre fragment à J. Laurentius Lydus. On proclamait que l'auteur supposé Ocellus, en grec Ὤκελλος, était un pythagoricien des plus anciens et des plus qualifiés. Puis on se prit à douter. A la fin du XVIII^e^ siècle, on reconnaissait généralement que l'auteur de l'opuscule était plus récent qu'il n'avait été dit d'abord, et cette opinion a été adoptée par des savants versés dans la philosophie grecque. M. J. de Heyden-Zielewicz a repris la question, en s'arrêtant à l'opuscule, et en négligeant d'abord les fragments. Pour lui, cet opuscule reproduit surtout les doctrines d'Aristote. Ce qui pouvait faire croire qu'il était d'origine pythagoricienne, c'est la fausse attribution qu'on en a faite à un pythagoricien, nommé Ocellus, et le dialecte dorien qui a servi à sa rédaction. Ce livre est probablement du I^er^ siècle de notre ère. Quant aux deux fragments, ils ne sont pas du même auteur que l'opuscule.

Digitized by Google

Le fascicule suivant, dû à M. Fr. Hannig, se lit plus facilement que les deux études dont nous venons de parler, et il est d'un intérêt plus général. Il a pour sujet Pégase, dont il est si souvent question dans la mythologie classique, et sur lequel les anciens nous ont laissé des témoignages parfois contradictoires. M. Fr. Hannig a repris toutes les questions afférentes à ce sujet, pour en noter l'importance et l'origine. Il a rappelé tous les détails du mythe de Pégase et les différents rôles qu'on lui a fait jouer dans l'antiquité. Puis il a cherché la signification de ce mythe. Des péripatéticiens ont assuré que Pégase était le navire de Bellérophon; d'autres ont cru qu'il devait être considéré comme l'auteur des fontaines, ou bien comme une personnification, soit de la tempête, soit du soleil. L'auteur rejette ces hypothèses, et pense que Pégase est la représentation mythique de la puissance, soit bonne, soit mauvaise, des démons. A ce propos, il fait remarquer justement que les Gorgones et les Furies, bien que connues surtout par leur rigueur, étaient aussi considérées comme propres à écarter les fléaux. L'étude de M. Fr. Hannig, en fin de compte, nous a complètement satisfait par les explications qu'elle nous donne et la méthode parfaite d'après laquelle elle a été rédigée.

Enfin, l'étude de M. Josephat Mikolajczak a pour objet d'éclaircir les questions les plus intéressantes relatives aux Sept Sages de l'antiquité. Il reconnaît sans difficulté que le canon où ils étaient désignés n'était pas toujours constant, et que, pour des motifs intéressés, quand on voulait, par exemple, recommander un chef d'école philosophique, on remplaçait volontiers un personnage par un autre. N'en a-t-il pas été de même dans tous les temps, et notre Pléiade française n'a-t-elle pas connu aussi de telles variations ? Ce nombre de sept était fidèlement conservé à cause du caractère quasi sacré qu'on lui attribuait. M. Mikolajczak explique aussi les rapprochements établis entre Apollon de Delphes et les Sept Sages : tous étaient regardés comme les maîtres les plus parfaits en fait de prudence. Quant au ban-

Digitized by Google

quet où l'on nous montre les Sept Sages occupés à disserter de philosophie, ce sont des contes inventés à plaisir. Il faut en dire autant de ces luttes où on nous les montre se disputant le prix de sagesse.

Nous félicitons M. le Professeur Förster de l'habileté avec laquelle il dirige sa collection, et ses collaborateurs de la conscience avec laquelle ils ont exécuté leurs travaux : nous souhaitons longue prospérité et grand succès aux *Breslauer Philologische Abhandlungen*.

A. L.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La Très Sainte Eucharistie, exposition de la foi des douze premiers siècles de l'Eglise, par Mgr Béguinot, évêque de Nîmes. — 2 vol. in-8° de 544 et 555 pp. Paris, Lethielleux, 1903. **12 fr.**

Le diocèse de Nîmes compte sur son territoire bon nombre de protestants, et il a paru à son évêque qu'un exposé calme, où les textes parleraient seuls, de la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie, serait de nature à fortifier la foi des catholiques, aussi bien qu'à dissiper, s'ils ont la volonté de le lire, l'erreur des dissidents. Il a donc parcouru les deux cent vingt-et-un volumes de la *Patrologie latine* et les cent neuf volumes de la *Patrologie grecque* de Migne, plus les collections de Mai et de Pitra, afin d'y glaner les principaux passages relatifs à la présence réelle, à la transsubstantiation, à la communion, au sacrifice de la Messe, etc., et il nous présente aujourd'hui le résultat de ses recherches dans les deux volumes que nous annonçons. L'ouvrage débute par un abrégé de la doctrine eucharistique et de ses preuves (pp. 1-57), relève ensuite *in extenso* les textes scripturaires (pp. 59-72), et entre enfin dans le fourré patristique. Un aperçu général précède le dépouillement par siècles; puis de chaque auteur on nous donne des extraits choisis, traduction française en pleine page, traduction ou original latin au rez-de-chaussée. Ces extraits sont suivis d'une courte notice sur l'écrivain, son temps, son caractère, etc.

Il y a là un travail considérable, et l'ouvrage sera fort utile, soit aux catéchistes et aux prédicateurs qui ont besoin de textes, surtout de textes traduits, pour fortifier et nourrir leur enseigne-

Digitized by Google

ment, soit aux théologiens qui voudront se rendre compte, en gros, du développement de la doctrine de l'Eucharistie dans l'Eglise. Je dis *en gros*, car nous n'avons pas là proprement une histoire du dogme de l'Eucharistie; nous n'en avons même pas les matériaux complets. Les fragments cités sont un choix, un choix dont on a même écarté — sans nécessité d'ailleurs — certaines difficultés, comme dans le passage de Tertullien cité tome I, page 190. Puis, la science patrologique du vénérable auteur retarde quelque peu : elle s'arrête aux environs de Dom Pitra, et se montre fréquemment, au moins pour les premiers siècles, d'une timidité excessive ou d'une imprécision regrettable. Ce n'est qu'avec infiniment de précautions que l'on déclare les fausses décrétales inauthentiques, et les écrits du Pseudo-Aréopagite suspects. Encore mentionne-t-on (p. 174) un « *canon* de Constantinople », de l'an 533, qui aurait vraiment attribué à saint Denys ces derniers ouvrages. Mais non; et c'est tout le contraire : car, dans la conférence de 533, les orthodoxes repoussèrent justement cette authenticité affirmée par les monophysites. — Voici d'autres observations : Hermas est donné (p. 77) comme un auteur du I^er^ siècle. Mettons du II^e^, et nous serons plus sûrement dans le vrai. — Le texte de saint Clément, cité page 90, se rapporte à la hiérarchie juive, et non pas à la hiérarchie ecclésiastique chrétienne. — Il n'y a aucun doute sur l'inauthenticité de la deuxième épître de saint Clément, non plus que sur celle des *Epîtres aux Vierges*. — Pourquoi traduire (p. 148) Pectorius par Pectorien, et pourquoi faire (p. 110) de Cureton un *assyriologue*, sous prétexte qu'il s'est occupé de *syriaque?* C'est à peine si, au temps de Cureton, l'assyrien sortait des limbes. — Saint Pothin n'est pas mort *vers 178*, mais très précisément au commencement d'août 177. — On n'écrit plus Callixte, mais bien Calliste (Κάλλιστος), et l'on rejette Macarius Magnès — dont le témoignage eucharistique d'ailleurs est au moins singulier — au V^e^ siècle. — Et il est vrai, sans doute, que la ville d'Elvire était située en Espagne (p. 261); mais on sait, de plus, qu'elle n'est autre que la ville de Grenade actuelle; et l'on sait encore que le *De Sacramentis* n'est pas de saint Ambroise, bien que l'auteur se soit inspiré de ce Père, et ne lui soit peut-être pas de beaucoup postérieur.

Ah! ces critiques; toujours les mêmes! Ils sont en présence d'un monument énorme, colossal. Vous croyez qu'ils le vont admirer? Point du tout. Ils vont examiner si parfois le coup de marteau n'a pas porté à faux, et si, par le fait du tassement, quel-

Digitized by Google

ques lézardes, d'ici, de là, ne se sont pas produites. On devrait bien les couronner de fleurs, et — comme cet ancien voulait que l'on fît des poètes — les conduire hors de la République. — Ce serait bien là le souhait de certains esprits chagrins. Mais Monseigneur l'évêque de Nîmes ne les écoutera pas. Il n'exilera pas les critiques — il ne faut exiler personne — et il excusera plutôt leur liberté, même à son égard, en faveur de la très sincère vénération qu'ils professent pour sa personne et de l'estime qu'ils ont de son mérite, et dans l'intérêt supérieur de la religion et de la vérité.

X.

Manuel du Chrétien. Edition du chanoine GAUME. — *Nouveau Testament. Psaumes. Imitation.* In-16, LXXII, pp. 1041; pp. 222; pp. 214. Lyon, Paris, Vitte, 1903. **10** fr.

L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, a dit Notre-Seigneur. Or, parmi ces paroles divines, il n'en est pas qui nourrissent l'âme chrétienne plus substantiellement que celles que nous offrent les livres du Nouveau Testament et les Psaumes. Dans les saints Evangiles nous avons vivant sous nos yeux, nous parlant, notre divin Maître; nous apprenons à connaître Dieu le Père, qui nous a créés, à aimer Dieu le Fils qui nous a rachetés, et à implorer l'Esprit Saint, lumière de notre intelligence et force de notre volonté. Pour l'esprit de bonne foi et le cœur simple, l'Evangile est un livre dont la lecture est toujours nouvelle, parce que la vérité divine y apparaît tous les jours plus claire à nos yeux. Dans les épîtres de l'Apôtre des nations sont exposées à nos yeux éblouis, les doctrines les plus élevées de la pensée chrétienne, éclairée par la foi; nous voyons se dérouler sous nos yeux le plan de Dieu dans la rédemption du genre humain. Enfin, dans les Psaumes, nous trouvons exprimés par le poète sacré tous les sentiments de l'âme humaine à l'égard de Dieu : louange, reconnaissance, douleur, repentir. A côté de ces écrits divins se place un livre : l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui est bien certainement le plus parfait qui soit sorti de l'intelligence et du cœur de l'homme. Le fidèle, instruit sur les besoins et la destinée de son âme, apprend à suivre dans les voies de la perfection Jésus, qui lui parle cœur à cœur.

C'est donc une très heureuse pensée qu'on a eue de réunir ces trois livres en un seul sous ce titre bien justifié de *Manuel du chrétien*. Celui que nous présentons aujourd'hui au lecteur a été très

Digitized by Google

bien conçu. En tête on a placé l'Ordinaire de la messe, une concordance des quatre Evangiles et un texte des Epîtres et des Evangiles qui sont lus pendant toute l'année. Chacune des Epîtres, l'Apocalypse et les Psaumes, sont précédés d'une courte introduction qui en explique le but, l'occasion et le contenu. Enfin, et ceci sera de la plus grande utilité au lecteur, de copieuses notes historiques et exégétiques éclaircissent toutes les difficultés du texte. Nous ne croyons pas qu'aucun ouvrage similaire soit, à ce point de vue, aussi complet et cela seul met ce *Manuel du Chrétien* hors de pair. Quiconque a lu les Evangiles et surtout les Epîtres de saint Paul sait combien souvent ces écrits présentent des difficultés, que le lecteur ne peut résoudre par lui-même ; ici, il trouvera toutes ces difficultés résolues dans la mesure du possible. A la fin, on a eu la bonne pensée de dresser plusieurs tables méthodiques, destinées à guider le chrétien dans le choix qu'il aura à faire suivant le but qu'il se proposera : lectures selon les différents besoins des fidèles, selon l'ordre le plus parfait pour conduire à la perfection ; sujets de méditations pour les dimanches et les principales fêtes de l'année. Enfin, et ceci nous prouvera l'excellence du travail, le livre a été approuvé par NN. SS. Morlot et Darboy. Le maître du Sacré Palais, F. G. Gigli, a déclaré que la traduction du Nouveau Testament ne laissait rien à désirer.

Ce *Manuel du Chrétien* a été très bien imprimé sur papier indien, ce qui, malgré ses 1550 pages, le rend très portatif. Nous ne saurions donc trop recommander à nos lecteurs l'usage de ce *Manuel* où ils trouveront la parole de Dieu, présentée sous une forme sûre et autorisée, ainsi que la parole humaine, la mieux appropriée aux besoins de l'âme chrétienne.

E. J.

Catéchisme de Persévérance, par l'abbé A. THIBAUT, curé de Montigny-en-Ostrevent. Cours supérieur : *Dogme*. — In-8°, VIII-512 pp. Tourcoing, Debischop, 1901. **5** fr.

L'auteur de ce nouveau *Catéchisme de Persévérance* est un ancien aumônier qui a dû longtemps enseigner la religion chrétienne à de jeunes esprits désireux de recevoir une instruction qui pût les mettre à même, par sa solidité, de braver l'incrédulité croissante de nos jours. C'est pour répondre aux besoins de ces intelligences avides de vérité, que M. Giraud présente aujourd'hui ce travail, fruit de son expérience. A le lire, on sent immédiatement l'homme qui a pratiqué l'art d'enseigner le catéchisme.

Digitized by Google

Il croit avec raison qu'il est nécessaire de bien ordonner son enseignement, et, pour cela, de marcher du simple au compliqué. Il commence donc par indiquer l'objet de la leçon; puis il en donne les divisions qu'il explique chacune à leur tour. Mais c'est dans son explication qu'il se montre tout à fait original. Il donne tout d'abord une réponse abrégée qu'il développe par une sorte de mise en scène, au moyen de comparaisons ou de récits. Il est évident qu'il n'est pas toujours facile d'imaginer cette mise en scène, et c'est ici que M. Thibaut nous vient en aide avec une ingéniosité qu'on ne saurait trop admirer.

Qu'on n'aille pas croire que ce catéchisme n'est qu'une suite de récits plus ou moins artificiels; non, ceci n'est que le moyen pour faire accepter à des esprits quelquefois inattentifs une doctrine solide, puisée aux meilleures sources, la plupart du temps à saint Thomas.

Nous recommandons très volontiers cet ouvrage, dont la méthode pourra paraître inusitée, mais qui, bien pratiquée, peut rendre les plus grands services.

E. J.

Horæ diurnæ. — In-48. 832 pp. Ratisbonne, Pustet, 1903. Broché : **4 fr., reliures de prix variés.**

Avec ce nouveau diurnal, la Maison Pustet offre pour la première fois une de ces éditions mignonnes devenues si en vogue ces dernières années. Malgré le petit format, le texte est *très lisible*, grâce à l'emploi de nouveaux caractères fort clairs et distincts.

Le papier est le véritable indien, très résistant, opaque et mince, ce qui a permis de réduire l'épaisseur du volume à la moitié des autres éditions de diurnaux. Le poids du volume relié est de 135 grammes. Les dimensions de 12 × 7 centimètres et l'épaisseur 19 millimètres.

Des illustrations artistiques sont répandues dans le cours du volume aux principales fêtes et au titre.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Enquête sur l'Influence allemande, par Jacques MORLAND. — In-12, 303 pp. Paris, Société du *Mercure de France*, 1903. **3** fr. **50**.

Le goût de l'époque est aux enquêtes ; on aime à demander aux hommes, que l'on juge compétents, leur opinion sur tel sujet : la littérature, la philosophie, le journalisme ; sur un écrivain, sur une œuvre. Rien d'étonnant donc que M. Morland ait institué sur l'influence allemande une enquête auprès des écrivains français et étrangers les plus en vue parmi les contemporains. Voici les deux questions qu'il leur avait posées : Que pensez-vous de l'influence allemande au point de vue général actuel ? Cette influence existe-t-elle encore et se justifie-t-elle par ses résultats ? Quelques-uns des consultés se sont dérobés ; d'autres ont répondu brièvement, mais plusieurs ont exprimé leur opinion en nombreuses pages, où il y a quelquefois plus de mots que d'idées.

Suivant le sujet qu'ont traité les répondants, leurs réponses ont été classées sous les rubriques suivantes : Philosophie, Littérature ; Sociologie et Economie domestique ; Sciences ; Art militaire ; Beaux-Arts ; Musique ; l'influence allemande hors de France. D'une manière générale il a été constaté que d'influence allemande, si tant est qu'elle ait été jamais bien profonde en France, diminue beaucoup depuis une vingtaine d'années. On remarque d'ailleurs que le phénomène n'a rien d'extraordinaire, car dans aucun des domaines de la pensée ou de l'art l'Allemagne n'a d'homme éminent à mettre aujourd'hui en avant.

Remarquons une lacune dans cette enquête ; il n'y est rien dit de la part que l'Allemagne a prise aux progrès des sciences critiques, philologiques et historiques. Or, il est difficile de méconnaître qu'elle a été grande et fructueuse. Peut-être aurait-on pu aussi rechercher l'influence allemande dans le réveil des études bibliques, que l'on constate en France et en Angleterre et de demander si elle a été heureuse. Sur ces questions on aurait peut-être des réponses assez différentes de celles qu'on a obtenues.

E. J.

Digitized by Google

La Navigation aérienne, par J. LECORNU. — Grand in-8°, 484 pp 358 grav. Paris, Nony, 1903. **10** fr.

Le problème de la conquête de l'air devient chaque jour plus passionnant, et la question de la navigation aérienne qui, pendant longtemps, n'avait préoccupé que les savants, est devenue aujourd'hui le sujet de discussions de salon ; tout le monde s'occupe des ballons et de leur direction possible, réalisée même, semble-t-il, d'après de récentes expériences. Et cependant, combien vagues et confuses sont les notions du public sur un sujet dont certains parlent souvent avec une absolue incompétence !

L'ouvrage de M. Lecornu est donc venu très à propos pour parfaire nos connaissances des choses de l'aéronavigation, et nous permettre de suivre avec un juste intérêt et une plus grande intelligence, les expériences présentes ou futures des conquérants de l'air.

Cet ouvrage comprend cinq parties. L'auteur nous montre tout d'abord les premiers essais que fit l'homme pour s'élever dans les airs ; quelques-uns, appartenant à la plus haute antiquité, sont devenus légendaires et ne nous sont connus que par les récits des poètes, témoin les aventures de Dédale et Icare. Au moyen âge et dans les temps modernes jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, quelques hommes de génie et de nombreux demi-savants étudient avec passion l'aviation ; les plus célèbres sont Léonard de Vinci, Cyrano de Bergerac, le P. Galien, etc.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux montgolfières et aux premiers ballons à hydrogène, et c'est avec beaucoup d'intérêt que le lecteur suit le récit des nombreuses ascensions des Pilâtre du Rozier, des Charles et de leurs imitateurs, dont plusieurs payèrent de leur vie leur amour du nouveau sport.

Peu à peu on en vint à chercher la solution du problème de la direction des ballons, et c'est dans une troisième partie que nous sommes initiés aux efforts des Dupuis-Delcourt, des Delcourt, des Giffard, des Ponton d'Amécourt et des Nadar, et à ce propos M. Lecornu nous fait l'émouvant récit de l'épopée du *Géant*.

Les questions d'aéronautique avaient été jusqu'ici étudiées surtout expérimentalement ; mais alors, grâce aux progrès de la physique et de la mécanique, on put arriver à utiliser scientifiquement les ballons, et dans sa quatrième partie M. Lecornu nous retrace toute la période du siège de Paris, pendant laquelle les ballons ont joué un si grand rôle, et nous parle de l'aérostation

Digitized by Google

militaire moderne. Les ballons sont, en effet, employés aujourd'hui dans toutes les armées européennes, et grâce à notre corps aérostatique, nous sommes bien assurés de pouvoir tirer de ces bouées aériennes, et bientôt, espérons-le, de ces automobiles de l'air, tous les services possibles.

Enfin, dans la dernière partie, nous sont rapportées les expériences des aérostats dirigeables des derniers vingt-cinq ans. Ces expériences, commencées par les frères Tissandier, poursuivies par les célèbres Renard et Krebs, ont eu l'année dernière, avec M. Santos-Dumont un retentissant succès. M. Lecornu étudie successivement les mérites de chacune d'elles, au point de vue tant pratique que scientifique, ce qui était nécessaire pour les ramener à leur juste valeur. Un intéressant chapitre est enfin consacré aux aviateurs modernes et aux expériences des « plus lourds que l'air », expériences qui contiennent en germe la solution du problème de l'aéronavigation.

Le livre de M. Lecornu, unique en son genre et qui divertit en instruisant, a donc sa place marquée dans toute bibliothèque, et intéressera tous ceux qui suivent d'un œil de dilettante les expériences scientifiques modernes.

F. H.

Les Musiciens et la Musique, par Hector Berlioz, introduction par André Hallays. — In-12, xlviii-345 pp. Paris, Calmann-Lévy, 1903. **3** fr. **50**.

Le centenaire de Berlioz va être célébré cette année ; c'est donc une excellente occasion pour parler du plus grand musicien français du xix^e^ siècle, de cet homme qui a écrit *Roméo et Juliette*, *les Troyens* et surtout *La Damnation de Faust*. Il en est qui loueront son œuvre musicale, laquelle est, nous le reconnaissons, ce qu'il a produit de meilleur; pour nous, il faut nous contenter de présenter les articles de critique que Berlioz a écrits sur les musiciens de son temps. Et encore, remarquons que dans ce volume nous n'avons qu'une très petite partie de l'œuvre littéraire de Berlioz. La plus grande partie de ses articles a été publiée dans les précédents recueils : *A travers Chants*, *les Soirées de l'Orchestre*. Ici, l'on trouvera les meilleurs de ceux qui ont paru dans le *Journal des Débats* de 1835 à 1863. Sauf deux feuilletons, relatifs à Mozart, tous les autres nous font connaître l'opinion de Berlioz sur les musiciens de son temps : Cherubini, Auber, Lesueur, Meyerbeer, Hérold, Donizetti, Halévy, Bellini, Adam, Glinka, Félicien David,

Digitized by Google

Ambroise Thomas, Gounod, Litolff, Offenbach, Reyer, Bizet. Pour quelques-uns il n'est rien moins que tendre et l'on sait s'il avait la dent dure. On ne peut cependant lui reprocher de la jalousie de métier, car il sait rendre justice aux œuvres de mérite et reconnaître la valeur des vrais musiciens. Pour un seul, Wagner, il n'a pas toujours été juste, comme il l'aurait dû ; Wagner, il est vrai, le lui a bien rendu.

Dans une excellente introduction, M. André Hallays nous présente Berlioz, critique musical, et nous explique très bien qu'en définitive Berlioz a été un classique égaré dans le romantisme. Virgile et Shakespeare, voilà les deux pôles de sa pensée; voilà les divinités auxquelles allait tout son cœur. « Dans ses premières œuvres la passion romantique domina presque souverainement; mais elle ne put en bannir la finesse, l'élégance et la tendresse virgiliennes. » Plus tard, par cette régression qui vers le milieu de la vie ramène les hommes aux instincts qu'ils ont hérités de leur race et de leur famille, Berlioz revint au classique. Toute sa vie il ignora cette dualité de son goût et toute sa vie il en souffrit.

E. J.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

L'Avènement de Bonaparte, I, *La Genèse du Consulat*, — *Brumaire*, — *La Constitution de l'An VIII*, par Albert VANDAL, de l'Académie française. — Deuxième édition. Un vol. in-8° de IX-600 pp. Paris, 1902. **7** fr.

L'apparition de l'*Avènement de Bonaparte* du comte Vandal, ainsi que le rapide succès de ce livre, datent déjà de la fin de l'année dernière. Aussi nos lecteurs nous pardonneront-ils si, au lieu du compte rendu que nous leur devons, mais qui viendrait un peu tard et ne leur apprendrait peut-être plus rien, nous nous bornons cette fois à leur présenter l'histoire des principales appréciations dont cet important ouvrage a été l'objet.

Au sujet des premiers chapitres, M. Henri Houssaye, dans l'*Echo de Paris*, a noté non sans ironie le désaccord survenu entre l'histoire et la poésie, depuis que la critique de M. Vandal a décroché le « grand soleil de messidor ». Il paraît bien maintenant que ce soleil n'éclairait que les ruines matérielles et morales. Plus de gouvernement en France, à moins qu'on ne prenne pour tel

Digitized by Google

un assemblage de Jacobins sans ressort et de « pourris sans vergogne ». Plus de police : partout le désordre et l'insécurité ; le moindre voyage est périlleux puisque les gendarmes « sont trop occupés à imposer aux honnêtes gens pour sévir contre les malfaiteurs ». Plus d'argent : fonctionnaires et soldats n'ont pas touché un sou depuis plusieurs mois ; les arsenaux, les magasins sont vides, les travaux publics arrêtés. La propriété est plus dépréciée qu'en pleine Terreur, et l'on ne trouve à emprunter qu'à 40/000. Aussi les banqueroutes privées se multiplient : à Lyon, sur 15.000 ateliers, 13.000 sont fermés. — Plus de mœurs : le mariage, aisément rompu par le divorce pour incompatibilité d'humeur, n'est qu'un concubinage légal. C'est la déchéance irrémédiable de la famille. Quand la famille subsisterait, la soif de jouir, et de jouir vite, suffirait d'ailleurs à corrompre l'esprit public... « Et c'est ainsi, conclut M. Houssaye, que la France était belle au grand soleil de messidor. »

De son côté, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 nov. 1902), M. Doumic s'est plu à signaler d'autres légendes que le livre de M. Vandal détruit pour toujours. « Du cerveau de Bonaparte, serait sortie tout armée l'idée d'un coup d'Etat consistant dans l'étranglement de la liberté et le renversement de la légalité. Elle aurait abouti grâce au dévouement aveugle de soldats prétoriens et à la complicité de la nation qui, de toutes ses forces, appelait un sauveur et un maître. » Or, pas un de ces traits qui ne soit une erreur ; M. Doumic n'a pas de peine à le démontrer après M. Vandal dont il nous semble qu'on pourrait réduire les chapitres à quelques propositions toutes différentes des idées reçues : — En Brumaire, la liberté n'existait pas, et le despotisme de Bonaparte n'a eu qu'à s'installer sur des ruines toutes faites. — L'idée d'un coup de force est née chez les gouvernants : révolutionnaires nantis et savants de l'Institut ont collaboré en Brumaire. — Le coup d'Etat final a été précédé d'une série d'expériences et de tâtonnements qui ont instruit Bonaparte et Sieyès : Bonaparte n'est donc pas le seul auteur responsable de Brumaire ; Sieyès y songeait déjà et préparait Joubert à l'aider dans sa tâche. — Loin d'être le fruit spontané de l'enthousiasme du peuple et de l'ambition de l'armée, le coup d'Etat ne s'est pas fait au nom de l'idée césarienne : de Bonaparte, général victorieux, on n'attend que la paix, parce qu'il est seul capable de l'imposer aux nations ennemies ; quant aux prétoriens, dans cette affaire, où sont-ils ? Pour décider les soldats de la garde des Conseils à marcher, il fallut que

Digitized by Google

la présence de Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents leur « facilitât l'illusion qu'ils étaient réquisitionnés par le représentant de l'autorité légale ».

Enfin, une fois maître du pouvoir, Bonaparte n'en usa d'abord que pour le bien de la nation, contrairement à ce que tout le monde a répété; c'est au point que, pendant de longs mois, on se demanda en France si César ne se contenterait pas du rôle de Washington. Mais, à qui voyait dès lors les choses de près, il était impossible de se faire illusion. Comme l'a observé M. Welschinger dans les *Débats* (31 déc. 1902), tout en se défendant de prendre la présidence du Consulat provisoire, Bonaparte s'en emparait quand même et s'apprêtait à faire sortir bientôt de cet embryon de pouvoir le principat consulaire qui devait le conduire à l'Empire. Sieyès s'en aperçut un peu tard. Il était impossible de remonter le courant, et il dut se résigner à voir un autre que lui profiter du coup d'Etat qu'il avait imaginé et combiné dans ses détails.

La France religieuse y gagna sûrement. Il y a des besoins qu'un idéologue n'est pas capable de deviner et de satisfaire. Bonaparte, lui, comprit dès les premiers jours l'aspiration confuse encore de tous les cœurs. Et l'une des choses que M. de Grandmaison a le mieux relevées dans le livre de M. Vandal (*Univers*, 27 janvier 1903), c'est précisément la façon dont Bonaparte s'y prit pour amener, dès les jours du Consulat provisoire, une détente sur le terrain religieux : dans les églises réouvertes, les « bons » prêtres sont installés à la place des intrus, et le peuple, las de la sotte persécution décadaire, put enfin jouir de la liberté de la messe dominicale.

Ainsi M. Vandal n'a eu qu'à se féliciter de l'accueil que la critique a faite à son livre. Tout le monde s'est accordé sur un point, c'est qu'il a donné la plus solide démonstration qui se puisse imaginer de cette grande vérité politique que les coups d'Etat ne s'improvisent pas, que les « sauveurs » ont besoin de posséder le pouvoir aux trois quarts, avant de le posséder tout entier. Soldat de fortune, Bonaparte n'a pas seulement utilisé une série de hasards heureux. S'il a pris le pouvoir, c'est que le pouvoir s'offrait à lui...

Toutes ces conclusions, si sérieusement fondées qu'elles paraissent à la lecture de l'*Avènement de Bonaparte*, n'ont pas été également acceptées. Pour ne citer qu'un exemple, la *Revue historique* (janvier-février 1903), reproche à M. Vandal, par la plume de M. Reuss, de prôner Bonaparte comme le génie tutélaire de la

Digitized by Google

France nouvelle et d'avoir méconnu qu'il s'est orienté, dès la première heure, dans le sens du despotisme intégral, etc...

M. Vandal n'a pas eu de peine à répondre à ces critiques, formulées du reste avec courtoisie; et il l'a fait dans le numéro suivant de la *Revue historique* (mars-avril 1903), en montrant surtout qu'il avait été « mal compris ».

C. B.

Les Nations apôtres : **Vieille France, Jeune Allemagne.** — In-12, VIII-321 pp. Paris, Perrin, 1903. **3 fr. 50.**

Ce volume est formé d'une collection d'articles qui, tous, tendent au même but : prouver que les religions sont demeurées des réalités assez vivantes pour être toujours, en certaines occurrences et certains pays, un facteur de la politique étrangère. Dans la première partie, *Vieille France*, M. Goyau étudie les questions suivantes : les variations de l'histoire moderne au sujet des croisades ; Jeanne d'Arc, nationalité et chrétienté; le protectorat de la France sous l'empire ottoman (1535-1888); le cardinal Lavigerie et l'union des Églises ; la France à Rome : Édouard Lefebvre de Béhaine; Léon XIII, défenseur de la vieille France dans le Levant (1898), et prouve qu'il existe entre les intérêts français et les intérêts catholiques des affinités si étroites qu'il est impossible de les dissocier, sans que tous aient à en souffrir. Il marque très nettement l'origine historique de ces affinités et définit les formes actuelles de leur survivance.

Dans la seconde partie, *Jeune Allemagne*, en deux études intitulées : le pèlerinage luthérien de Guillaume II à Jérusalem ; la descente du luthéranisme allemand en Autriche (1898-1902), il établit que, malgré la place qu'occupe le catholicisme en Allemagne et son rôle dans la politique, l'empire des Hohenzollern s'est publiquement et formellement solidarisé avec l'Église de Luther, au point qu'on se demande s'il s'est fait le remorqueur de cette Église ou s'il s'est, au contraire, laissé remorquer en son sillage.

M. Goyau s'est attaché aux faits et n'a pas essayé d'en induire une théorie d'ensemble sur la politique confessionnelle que doivent tenir ou tiendront la France et l'Allemagne, dans l'avenir, laissant à chaque lecteur le soin de tirer des conclusions générales, si cela lui convient. De quoi nous le louerons volontiers.

E. J.

Digitized by Google

Hommes et Idées du XIX^e^ Siècle, par René Doumic. — In-12, 300 pp. Paris, Perrin, 1903. **3 fr. 50**.

Le contenu de ce volume est assez varié ; nous avons des essais d'histoire : Bonaparte au dix-huit Brumaire, Madame de Staël et Napoléon, la vie de Pasteur ; de la critique générale littéraire : l'œuvre du romantisme au théâtre, la science et la littérature ; de la philosophie morale : la psychologie collective, les crimes passionnels et enfin des portraits d'écrivains : Alexandre Dumas père, Beyle-Stendhal, deux essais sur Taine, Barbey d'Aurevilly, Paul Verlaine. Partout nous retrouvons les qualités qui distinguent M. Doumic : une pénétration très vive du sujet, un jugement bien informé et une grande habileté à présenter les idées et à les mettre en valeur ; néanmoins, c'est encore dans les études sur les écrivains qu'il reste un maître. Nous avons remarqué spécialement ses essais sur Stendhal, Barbey d'Aurevilly, Paul Verlaine, trois hommes qui ont été vivement attaqués et chaudement défendus. M. Doumic fait avec soin le triage des qualités et des défauts de ces trois écrivains qui, en définitive, ne furent pas ce que leurs partisans ou leurs ennemis en ont pensé.

Pour Stendhal il reproduit le jugement de Chuquet et en prouve la justesse : « Beyle fut un amateur et un fantaisiste plutôt qu'un artiste, un original plutôt qu'un écrivain original, un écriveur plutôt qu'un écrivain. Il n'avait pas appris de La Bruyère que c'est un métier de faire un livre et qu'il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Il manque trop souvent de mesure et de justesse. Mais on en voudrait aux historiens de la littérature française qui ne citeraient pas son nom. » Quant à Barbey d'Aurevilly, il avait toutes les qualités du cœur, de l'esprit, de l'imagination, des dons d'écrivain et, malgré cela, son nom ne restera pas, car son œuvre n'intéresse l'historien des lettres que parce qu'on y retrouve toutes les tares du romantisme : le goût de l'exceptionnel, de l'étrange, de l'absurde, le culte de l'énergie, de la passion frénétique et de l'individualisme forcené. Pour Verlaine, la publication et la lecture de ses œuvres complètes feront justice de la plaisanterie énorme et de l'insolente mystification par lesquelles on voulait nous faire croire au génie ou au mysticisme de ce personnage, qui ne fut jamais qu'un bohème de lettres.

E. J.

Digitized by Google

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

TIMOTHEOS : Die Perser, von WILAMOWITZ-MOLLENDORFF (*TIMOTHÉE : Les Perses*). — In-12, pp. 176. Leipzig, Hinrichs, 1903.

Timothée est un poète grec du v^e^ et IV^e^ siècle avant Jésus-Christ (450-360) qui a joui de son vivant d'une assez grande célébrité. Il s'exerça en particulier dans la poésie lyrique. On lui attribuait bon nombre d'hymnes, de dithyrambes et de nomes citharodiques. D'après les témoignages des anciens, il renouvela en grande partie la musique grecque de son temps et fut le créateur d'un certain genre de style que les critiques appelaient le style varié, ποικίλον.

Le poète nous était presque totalement inconnu. Nous n'avions guère qu'une trentaine de petits fragments dont le plus important n'avait guère que sept vers. Ces fragments pouvaient tout au plus nous faire soupçonner certaines qualités de style, telles que l'éclat et la variété des images, la vigueur et la hardiesse de l'expression. Mais il nous était impossible de connaître ses procédés de composition, et surtout de nous expliquer la grande influence qu'il a exercée et la haute réputation qui le maintint dans l'estime de ses contemporains. Euripide l'imita et profita de ses innovations. Archélaos, roi de Macédoine, chercha à l'attirer à sa cour. Ephèse paya de mille dariques son hymne à Artémis.

Un hasard heureux vient de tirer de l'oubli une de ses œuvres les plus importantes, son nome sur les *Perses*. Le manuscrit est en partie mutilé. Mais il en reste assez pour juger du poème, étudier le caractère de la composition et les détails du style. C'est plus de deux cent cinquante vers qui soulèvent des problèmes très curieux et sollicitent les recherches des érudits.

Voici dans quelles circonstances ce papyrus a été découvert. La Société orientale allemande avait envoyé une mission en Egypte pour l'intérêt de la science. En explorant un cimetière de l'ancien empire dans un faubourg de Memphis appelé Bousiris, aujourd'hui Abousir, elle rencontra par hasard un groupe de sépultures beaucoup plus récentes, de la fin de l'époque perse ou du commencement de l'époque macédonienne. Le 1^er^ février 1902, dans un de ces sépul res, à côté d'un sarcophage, où s'était fait inhumer un Grec, le consul allemand L. Barchhardt trouva un paquet d'objets qui paraissait appartenir à un scribe, un petit sac en cuir

Digitized by Google

une éponge, un fer rouillé, un morceau de bois tourné. A côté se trouvait un papyrus long de 1 mètre 50. L'écriture était parfaitement lisible, et le poète se nommait dans les dernières lignes, Timothée le Milésien. Le manuscrit fut transporté à Berlin, et le déchiffrement fut confié à M. de Wilamowitz assisté de M. Schulart.

C'est le résultat de son travail que cet érudit nous donne dans cette brochure. Il nous fait d'abord l'histoire de la découverte du manuscrit, puis il place sous les yeux du lecteur une transcription en lettres majuscules et une restitution en caractères usuels avec la division en κῶλα. A la suite vient une étude très savante et très approfondie sur le texte. Et le tout se termine par un index des mots grecs qui renvoie aux divers passages du papyrus.

Le papyrus de Timothée est une œuvre très considérable. Il se compose de six colonnes dont trois à peu près complètes et parfaitement conservées : trois à cinq. La première ne renferme que des débris informes et très difficiles à interpréter. La seconde, quoique bien tourmentée, se prête à une restitution convenable. La sixième n'a que quelques lignes. C'est la fin du poème avec un grand espace blanc. Les lignes, de longueur très inégale, se terminent souvent au milieu d'un mot, mais jamais au milieu d'une syllabe. Il n'y a aucune trace d'accents, d'esprits, de ponctuation.

Quel est le sujet de cette composition, et dans quel genre peut-on la ranger? Elle est intitulée *les Perses*, et rappelle le triomphe des Grecs sur l'Asie à la bataille de Salamine. C'est un nome citharodique, c'est-à-dire un long solo de chant avec accompagnement de la cithare. Le poète s'adressait aux Grecs en son propre nom, et leur rappelait les hauts faits de leurs ancêtres pour les faire rougir de leur inaction, et les engager à imiter les travaux de leurs aïeux. Il décrivait en termes pompeux et une grande variété d'incidents les péripéties de la bataille. A la fin, il entrait lui-même en scène, et entretenait ses compatriotes de son art et de sa personne. Il cherchait à justifier ses innovations et terminait par un plaidoyer *pro dono sua*.

Ce poème ne peut pas se placer à côté des épinicies de Pindare ni des chœurs des trois grands poètes tragiques du IVe siècle. Mais il nous révèle un genre qui nous était peu connu. Comme le dit fort bien l'éditeur, deux cents vers de Timothée ne valent pas deux cents vers de Sophocle, mais ils nous apprennent davantage. Et à ce titre, cette découverte est très heureuse. Le travail de M. Wilamowitz est tout à fait remarquable. Le commentaire

Digitized by Google

qu'il a ajouté au texte, se distingue par une érudition très vaste, un goût très délicat et un très vif sentiment de la poésie hellénique. Il a résolu avec succès toutes les questions qui naissaient du sujet. Ph. GONNET.

Epilogues. Réflexions sur la Vie (1895-1898), par Remy DE GOURMONT. — In-12, 337 pp. Paris, *Mercure de France*, 1903. **3 fr. 50.**

Chaque mois, M. de Gourmont publie, dans *Le Mercure de France*, des réflexions sur les événements ou les hommes qui ont eu quelque notoriété le mois précédent. Il juge tout avec une indépendance d'esprit absolue ; il n'est pas sceptique, mais il se place à son point de vue et ne se laisse influencer par aucune des idées ambiantes. Il ne respecte rien, pas plus les idées en cours que les hommes, dont on veut nous imposer la réputation. Il est lui, et il défend son moi contre toute intrusion étrangère, de quelque part qu'elle vienne. Il suit, de cette disposition d'esprit, qu'il ne pourra contenter que lui-même, ou bien que chacun y trouvera tantôt des réflexions qui lui plairont, tantôt des pensées qui le feront bondir. Voici quelques exemples des unes et des autres : La science, l'une de nos nourritures, a été sophistiquée, comme le pain, comme le vin : on ne peut plus admettre une seule de ses affirmations sans une préalable analyse. — Le soupçon est plus tragique que le fait ; en s'affirmant, le fait se réalise, aboutit, achève son évolution ; le soupçon est une fleur qui reste toujours demi-ouverte et qui, destinée à ne jamais devenir une vraie fleur, ne deviendra non plus jamais la fleur morte, abolie, éparpillée dans le sentier. — Le clergé est obéissant : c'est pourquoi son action est à peu près nulle. Il n'est d'influence sérieuse que celle qui est volontaire et née de l'initiative personnelle ; l'influence du devoir est comme la chaleur électrique, — elle ne rayonne pas. — Cette affaire Dreyfus, envisagée froidement, est fort médiocre. Il s'agit d'un abus de confiance ; il s'agit d'un employé infidèle ; acte bas, mais acte de petite bassesse et dont on a eu le tort de faire un grand crime ; scélératesse misérable, analogue aux tripotages d'un caissier.

Quelque opinion que l'on professe sur M. de Gourmont, on ne pourra pas nier qu'il ne soit un penseur original. E. J.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1903

MAI

	Pages
La question scolaire en 1903, par l'abbé DELFOUR.	5
Un nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV, par l'abbé J.-B. VANEL.	25
Charles Chesnelong (suite), par M. DE MARCEY.	55
Dante Alighieri (suite), par P. FONTAINE.	77
Revue philosophique, par Elie BLANC.	106
Revue de patrologie, par J. TIXERONT.	134
Mélanges : Une carrière scientifique (M. le chanoine Ulysse Chevalier), par J.-B. MARTIN.	144
Bibliographie : *Synopsis evangeliorum historica*, par J.-P. A. Azibert, J. T.	150
Compendium theologiæ moralis, par le R. P. Gury, J. TIXERONT.	151
Aphorismi eucharistici de Horstius, par le R. P. Krebs, J. T.	151
La Vérité religieuse, par André Godard, abbé Théodore DELMONT.	102
Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung (1880-1884, 1884-1900), par le Dr A. Ehrhard, E. JACQUIER.	154
Mois de Marie, par le chanoine J. Ribet, J. T.	155
Œuvres de saint François de Sales, Ph. GONNET.	156
Publications nouvelles.	158

JUIN

Une carrière d'apologiste au XVIIIe siècle : Jean-Georges Le Franc de Pompignan, par l'abbé Claude BOUVIER.	161
Une consultation psychothérapique, par l'abbé DELFOUR.	195
Charles Chesnelong (*suite*), par M. DE MARCEY.	215
Missions du Nouveau-Mexique, par ANDRÉ.	241
Le P. Coton, prédicateur (1564-1626), par F. LAVALLÉE.	261
L'origine du « *Magnificat* » (réponse aux nouvelles observations de M. Loisy), par M. LEPIN.	290
Bibliographie : *Théologie du Nouveau Testament*, par Jules Bovon, E. JACQUIER.	297
Concordance des Evangiles synoptiques, par E. Morel et G. Chastan, E. JACQUIER.	299
Résumé synthétique de la théologie, par A. Arvieu, J. TIXERONT.	300
De conceptu impotentiæ et sterilitatis, par Joseph Antonelli, A.	301
Jésus adolescent, par Max Caron, Ph. GONNET.	302
Recueil complet des célèbres Séquences d'Adam Le Breton, par dom Hildebrand Prévost, J. B.	304

Digitized by Google

Pages

L'Eglise et la pitié envers les animaux, sous la direction de la marquise de Rambure, T. R. 306
Pour la femme, par l'abbé Naudet, J. T. 307
Supérieure et Mère, par le chanoine Grenet, T. R. 308
Die Telegraphie ohne Draht, par Augusto Righi et Bernhard Dessau, F. H. 309
Les établissements congréganistes et la loi du 4 décembre 1902, par Viollet, E. L. 310
Œuvres de saint François de Sales (*suite*), par Ph. GONNET. . . . 311
Poèmes et Ballades, par Swinburne, traduits par Gabriel Mourey ; *Nouveaux Poèmes et Ballades*, par le même, traduction d'Albert Savine, L. A. 314
Les poètes chrétiens, par Alfred Poizat, L. A. 315
Contes, par A. Samain, L. A. 316
Ames celtiques et Ames saxonnes, par P.-A. Steehan, J. T. 317
Publications nouvelles. 318

JUILLET

Le martyre de l'abbé J.-B. Bottex, à la prison de la Force, à Paris, 3 septembre 1792, par Charles DEMENTHON. 321
Une Carrière d'apologiste au XVIII^e^ siècle : Jean-Georges Le Franc de Pompignan (*suite*), par l'abbé Claude BOUVIER. 338
La Triple-Alliance d'après de nouveaux documents (*suite*), par le comte Joseph GRABINSKI. 353
L'inutile effort, par l'abbé DELFOUR. 403
Charles Chesnelong (*suite*), par M. DE MARCEY. 420
Voyages d'empereurs à Rome : De Constantin le Grand au tsar Nicolas I^er^, par J. MARTIN. 448
Bibliographie : *Nature et surnaturel*, par J.-V. Bainvel, P. B. . . . 469
La morale et l'esprit laïque, par Eugène Tavernier, l'abbé Théodore DELMONT. 471
Le duc de Broglie, par Gustave Fagniez, E. V. 472
Œuvres de saint François de Sales (*suite et fin*), Ph. GONNET. . . . 474
Publications nouvelles. 479

AOUT

Léon XIII, par R. PARAYRE. 481
Une carrière d'apologiste au XVIII^e^ siècle : Jean-Georges Le Franc de Pompignan (*suite et fin*), par l'abbé Claude BOUVIER. 487
Voyages d'empereurs à Rome : De Constantin le Grand au tsar Nicolas I^er^ (*suite et fin*), par J. MARTIN. 514
Le concordat, à propos d'une étude récente, par l'abbé DELFOUR. . . . 544
Missions du Nouveau-Mexique (*suite*), par ANDRÉ. 565
Charles Chesnelong (*suite*), par M. DE MARCEY. 581
Revue de linguistique, par A. LEPITRE 609
Bibliographie : *La très sainte Eucharistie*, par Mgr Béguinot, X. . . 623
Manuel du chrétien, du chanoine Gaume, E. J. 625
Catéchisme de persévérance, par l'abbé A. Thibaut, E. J. 626
Horæ diurnæ. 627
Enquête sur l'influence allemande, par M. Jacques Morland, E. J. . . 628
La navigation aérienne, par J. Lecornu, F. H. 629
Les musiciens et la musique, par Hector Berlioz, E. J. 630
L'avènement de Bonaparte, par M Albert Vandal, C. B. 630
Vieille France, jeune Allemagne, par M. René Doumic, E. J. . . . 634
Hommes et idées du XIX^e^ siècle, par M. René Doumic. E J. . . . 635
Timotheos (*Die Perser*), par M. Wilamowitz-Mollendorff, par Ph. GONNET. 636
Epilogues. Réflexions sur la vie, par M. Rémy de Gourmont, E. J. . . 638

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

BIBLIOTH. DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google